



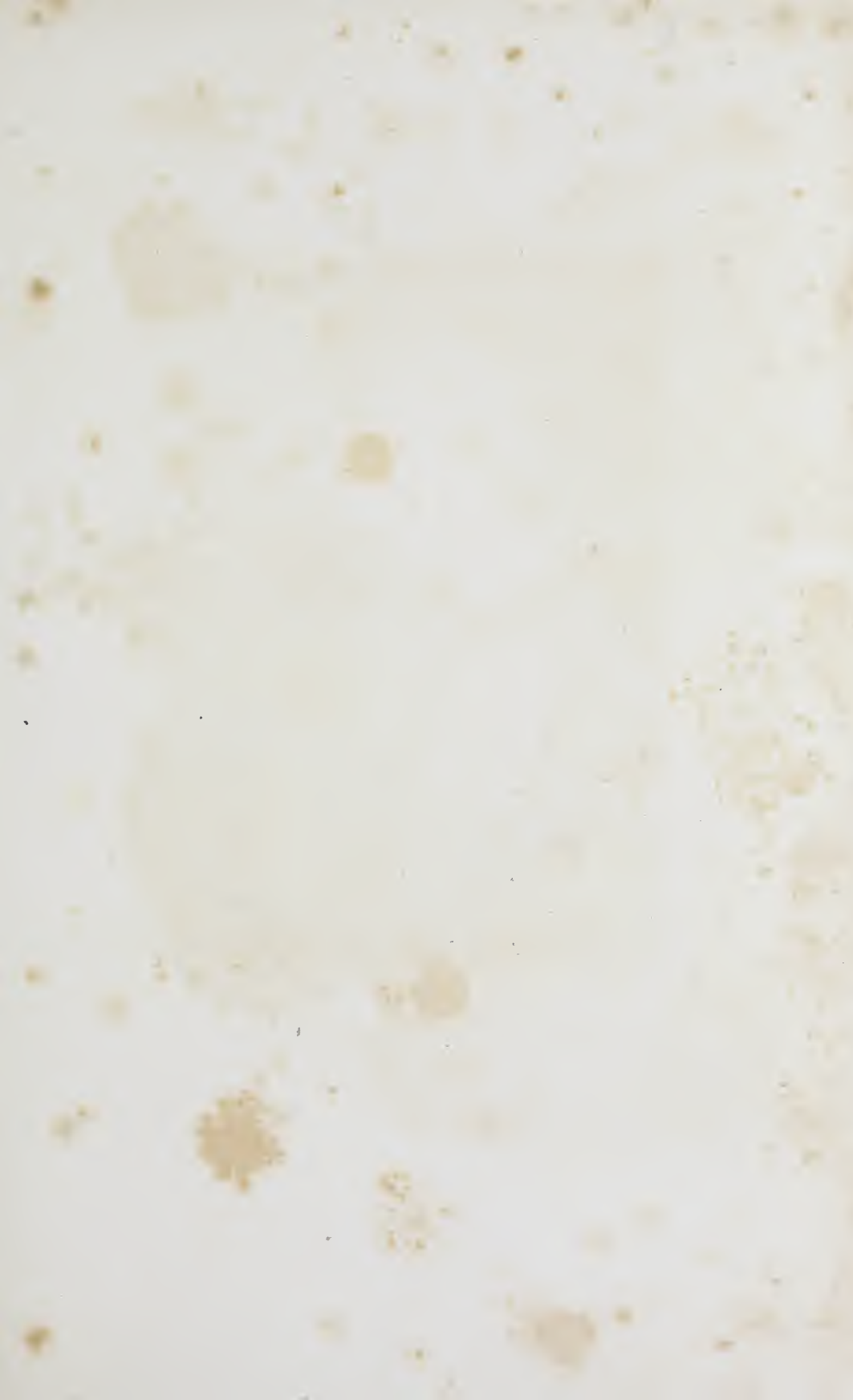


Stk. Leslie board.

pp 1-70 of this list of
stk. are missing.



Digitized by the Internet Archive
in 2015





Paul Chenay. del. & sculp.

Publié par Auguste Wallen

HISTOIRE ET COSTUMES

DES

ORDRES RELIGIEUX,

CIVILS ET MILITAIRES,

Par M. l'Abbé Ciron;

DEUXIÈME ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

DÉDIÉE

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAMBRUSCHINI.

MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET DES BRÈVES, A ROME.

TOME PREMIER.



BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE-ARTISTIQUE,

RUE DE SCHAERBEEK, 12.

1845

HISTOIRE ET COSTUMES

DES

ORDRES RELIGIEUX,

CIVILS ET MILITAIRES.

ERRATA DU TOME PREMIER.

- Page 9, ligne 13, au lieu de : *son*, lisez *mon*.
Page 22, ligne 9, — *calomnié*, lisez *calomniés*.
Page 25, ligne 15, — *les*, lisez *ses*.
Page 29, ligne 2, — 368, lisez 338.
Page 89, ligne 2, — *Vanderbuch*, lisez *Vanderburch*.
Page 127, ligne 8, en remontant (note), au lieu de : *son*, lisez *s'en*.
Page 194, ligne 9, en remontant, au lieu de : *finis*, lisez *fini*.
Page 200, ligne 10, en remontant, — *conquæritoris*, lisez *conquæsitōris*.
Page 249, ligne 14, au lieu de : 1253, lisez 1255.
Page 250, ligne 21, — *pouvait*, lisez *pouvant*.
Page 252, ligne 15, — *adjuge*, lisez *adjunge*.
-

PRÉFACE.

Ceux qui, avant nous, ont écrit l'histoire des corporations religieuses ont eu une tâche assez facile à remplir. Ils n'avaient qu'à regarder autour d'eux : se trouvant comme le peintre devant son modèle, il leur était aisé de dessiner les costumes qui frappaient leurs regards. Ils pouvaient également apprendre l'histoire des congrégations religieuses de la bouche même des membres qui en faisaient partie. Il n'en est pas ainsi pour les écrivains de nos jours.

Presque tous les corps religieux ont disparu, et leur histoire est pour nous de l'histoire ancienne. C'est donc dans les livres qu'il faut aller la chercher. Mais comme ces livres sont peu lus de nos jours, la plupart de ceux qui parlent des moines, ne sont que les échos des opinions et des traditions plus ou moins fidèles de leurs ancêtres.

D'ailleurs que d'hommes, vivants aujourd'hui, proviennent de gens qui ont contribué ou applaudi, il y a cinquante ans, à la destruction des communautés religieuses, ou se sont enrichis de leurs dépouilles, et par conséquent ont eu intérêt à noircir la mémoire de leurs victimes.

Aussi que ne dit-on pas de ces pauvres moines, de leur inutilité, des richesses de ces fameuses abbayes, etc.? On se garde bien d'indiquer la source de ces richesses, qui n'étaient que le fruit des travaux de ces anciens cénobites qui, à

*

force de bras, à la sueur de leurs fronts, comme le font aujourd'hui les trappistes, avaient changé des terres incultes, des cloaques infects en forêts superbes, en plaines couvertes de riches moissons. Était-il étonnant que de pieux personnages, à qui il ne fallait que quelques aunes de bure pour se vêtir, qui se contentaient d'aliments grossiers, et jeûnaient les trois quarts de l'année, parvinssent en peu de temps à une certaine aisance et ensuite à la richesse.

Et pour qui s'enrichissaient-ils? N'étaient-ce pas les pauvres qui jouissaient de leur superflu, et allaient recevoir à la porte de l'antique monastère leur nourriture quotidienne, dans un temps où l'industrie commerciale n'était pas là pour utiliser les bras des classes pauvres, en leur procurant du travail?

La première cause du paupérisme qui dévore aujourd'hui l'Angleterre, ne date-t-elle pas du règne de Henri VIII qui, en détruisant les riches monastères de son royaume, enleva aux indigents le pain qu'ils y trouvaient? Quel usage font de ces biens ces grands seigneurs de l'aristocratie anglaise, qui en sont les héritiers? Les anciennes abbayes ont fait place à de superbes châteaux, où l'on étale des collections très-riches d'objets antiques, de meubles précieux et recherchés, de tableaux de grand prix : magnificence qu'on vient admirer, mais dont le pauvre ne retire rien.

Ces moines étaient inutiles, dit-on; mais n'était-ce pas à des bénédictins italiens que l'Angleterre devait d'être devenue chrétienne? N'étaient-ce pas des bénédictins anglais (1) qui, à leur tour, étaient venus convertir les peuples encore idolâtres de la Batavie et de l'Allemagne? N'est-ce pas un bénédictin de Corbie, saint Anshaire, qui a porté la lumière de l'Évangile aux peuples riverains de la mer Baltique?

(1) Saint Boniface, saint Willibrod, etc.

Ne sont-ce pas les trinitaires, les religieux de la Merci qui ont eu les premiers le courage de se dévouer au rachat des chrétiens esclaves chez les infidèles?

Que ne dit-on pas des ordres mendiants, de ces porte-besaces, qu'on traite avec tant de mépris? Ne payaient-ils pas l'aumône volontaire qu'on leur faisait, en instruisant les peuples à une époque où l'hérésie s'efforçait de les pervertir?

A qui devons-nous de posséder les ouvrages des anciens? N'est-ce pas aux moines du moyen âge, qui les copiaient et nous les ont transmis dans de précieux manuscrits, dans un temps où les nobles se faisaient gloire de ne rien savoir?

Ces missionnaires qui ont été évangéliser la Chine, le Japon et le Tonquin, n'étaient-ils pas aussi des moines? Qu'on vienne donc encore nous dire qu'on n'avait que faire au monde de ces gens-là.

Que dirons-nous aussi de ces femmes qui, renonçant à toutes les aises de la vie et à toutes les jouissances que le monde leur promettait, consacraient leur fortune, leur jeunesse au secours des malheureux dans les bagnes, dans les hôpitaux et dans les repaires dégoûtants où s'ensevelit la misère? Ces héroïnes n'étaient-elles pas aussi des religieuses liées par des vœux volontaires?

En offrant à mes contemporains un tableau de toutes ces congrégations, j'aime à croire qu'on n'aura rien à reprocher à ceux qui les ont fondées et qu'ils ont quelques droits à la reconnaissance du genre humain.

Hommes du monde qui me lisez (car c'est pour vous que j'écris), j'en appelle à vous-mêmes. Pourrez-vous vous défendre de quelque estime pour des personnages qui s'imposaient des devoirs aussi sacrés, et obéissaient à une si noble vocation? J'ai trop bonne opinion de vous pour ne pas croire que vous finirez par dire en parlant d'eux : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in similitudinem impropii. Vitam illorum aestimabamus*

insaniam et finem sine honore. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei. (Sap. V. 5-5.)

On voit encore les ruines de Thèbes; on vient de découvrir celles de Ninive; on connaît la place où étaient Tyr, Babylone et Sparte : à la longue le temps a tout détruit. Mais les ruines des monastères d'Angleterre, qui sont encore sur place depuis trois cents ans, celles des monastères de France et des pays qu'a ravagés la révolution de 89, qui accusent-elles de leur destruction? la haine du catholicisme. Quels sentiments pénibles produit la vue de ces belles et antiques abbayes de Cluni, de Cîteaux, de Corbie et de tant d'autres autour desquelles s'étaient formées des villes dont les habitants vivaient à l'ombre de ces cloîtres qui répandaient l'aisance autour d'eux! Tous ces monuments de la piété de nos pères sont aujourd'hui rasés ou délabrés, ou sont convertis en prisons, en usines, en fabriques : au lieu des chants religieux d'autrefois, on n'entend plus aujourd'hui que le bruit des marteaux tombant sur les enclumes, ou les jurements des ouvriers.

On raconte que le fameux Rollon, premier duc de Normandie, se promenant un jour, trouva sur son chemin un homme assis sur une pierre. Il lui demanda ce qu'il faisait là. « Prince, lui répondit cet homme, je suis un des moines de l'abbaye dont vous voyez ici les ruines, et c'est sur l'une d'elles que vous me voyez assis. Tous mes confrères sont morts ou dispersés; mais je ne saurais m'éloigner d'un lieu où étaient toutes mes affections, et que vos armées ont détruit. »

Rollon, tout barbare qu'il était, fit rebâtir ce monastère. Les destructeurs de nos jours ne l'imiteront pas.



HOSPITALIER DU SAINT-ESPRIT.



RELIGIEUX D'AUBRAC.



SAINT AUGUSTIN.



MOINE JACOBITE.



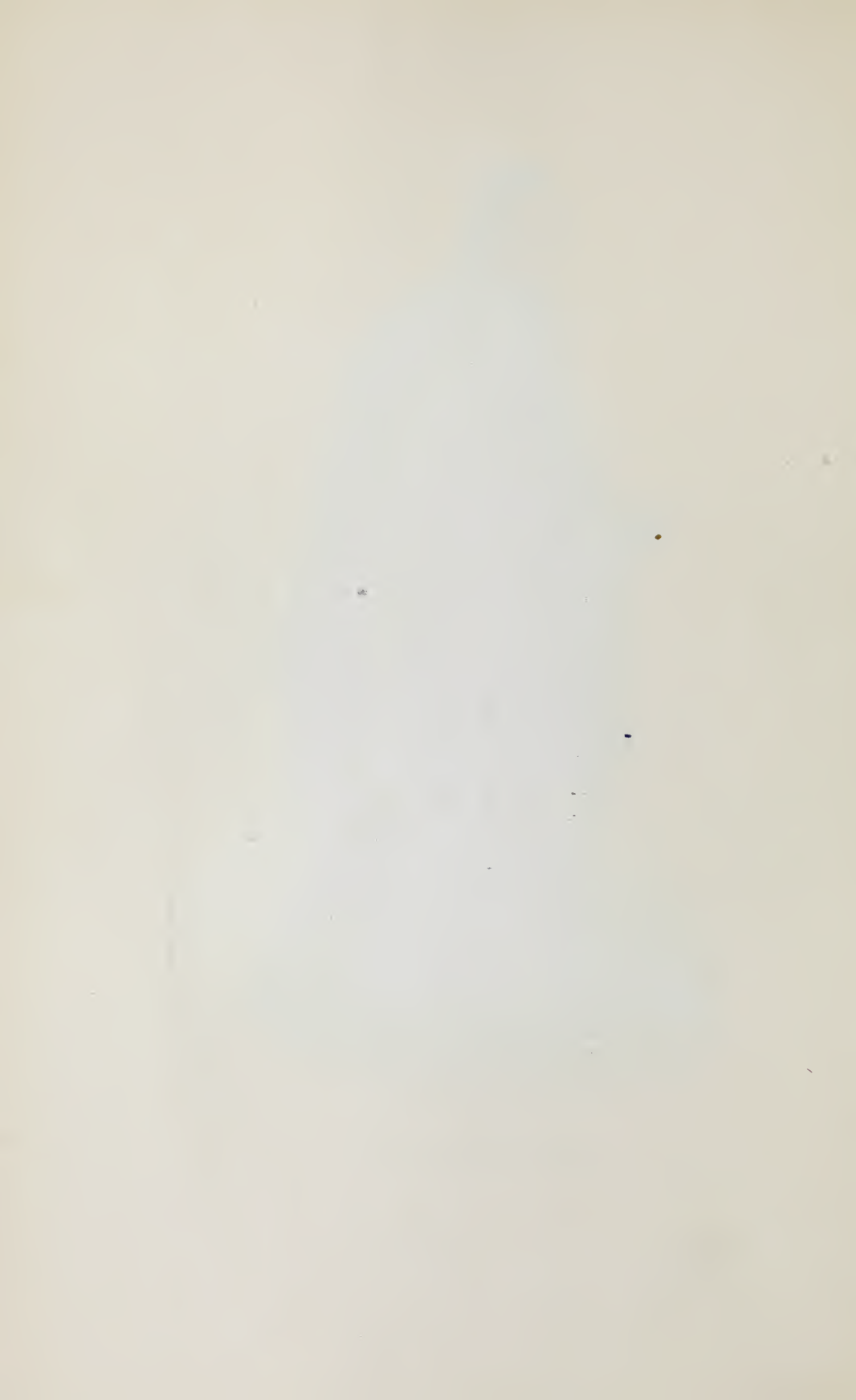
RELIGIEUSE DE SAINT ISIDORE.

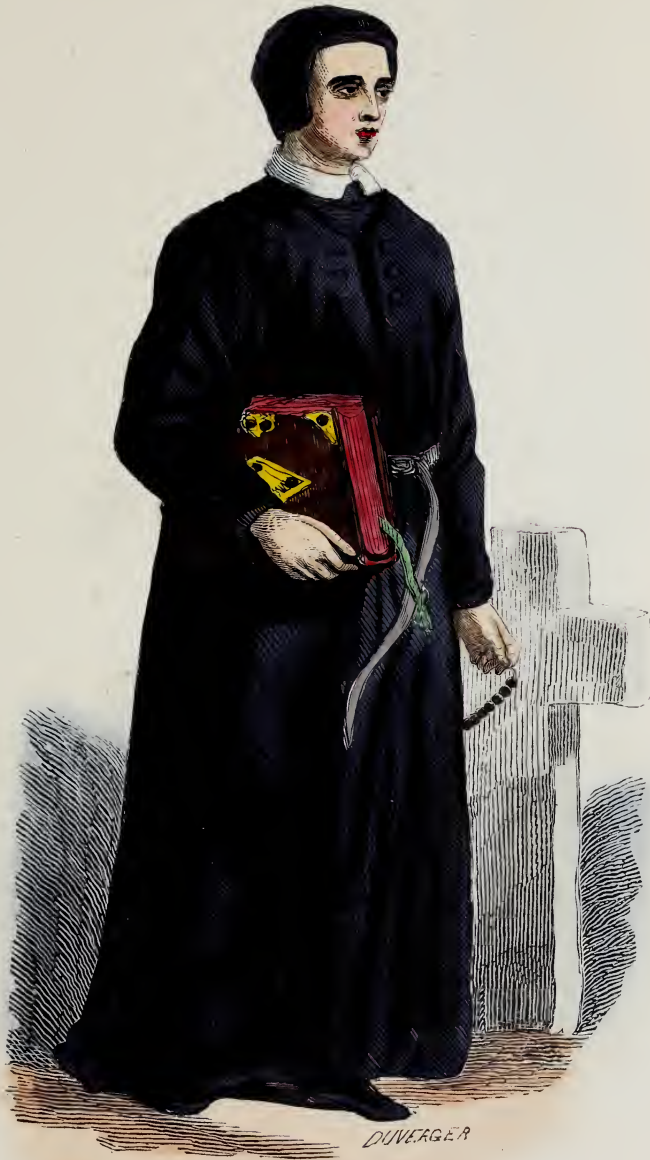


SAINT BENOIT.



ANCIEN BÉNÉDICTIN DE CLUNI.





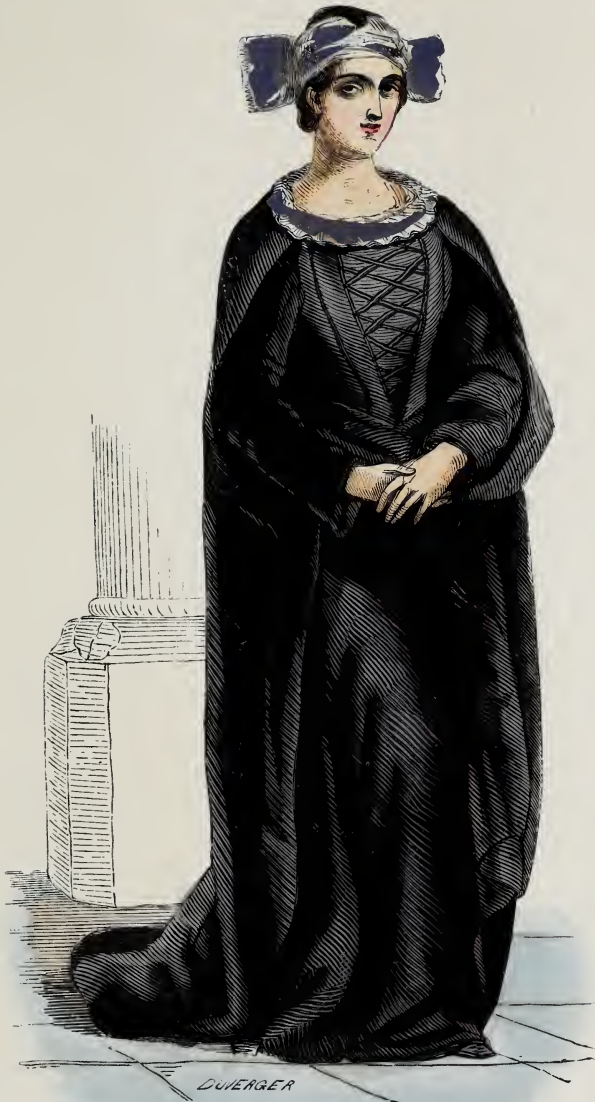
FRERE CONVERS DU MONT CASSIN.



MOINE DE CITEAUX.



BÉNÉDICTIN ANGLAIS , AU CHOEUR



BENEDICTINE DE MASMUNSTER.

Il faut classer aussi parmi les *bénédictines* les *religieuses oblates*. Cet ordre doit son institution à sainte Françoise, dame romaine d'une famille distinguée. Elle naquit à Rome, en 1584. A l'âge de onze ans, elle voulait se faire religieuse; mais ses parents l'engagèrent à prendre l'état du mariage, et lui donnèrent pour époux Laurent Ponzani, jeune seigneur romain, dont la fortune égalait la naissance.

Françoise sut allier ses devoirs d'épouse à son goût pour la piété. De son côté, Ponzani laissa à sa femme toute la liberté possible pour se livrer à la dévotion et même aux austérités. Un échange mutuel de complaisances et d'égards maintenait la meilleure harmonie entre les deux époux. Françoise, devenue l'exemple des dames romaines, inspira à plusieurs les sentiments religieux dont elle était animée elle-même. Elle était comme le centre d'une association pieuse, composée des personnes les plus distinguées de la ville, et qui pratiquaient en commun des œuvres de dévotion.

Son mari ayant été exilé, en 1415, par suite des événements politiques de cette époque, elle se vit ravir à la fois ses biens par la confiscation, et son fils aîné, qui fut pris comme otage. Elle supporta ses malheurs avec le plus grand courage. Mais son mari ayant été rétabli dans ses possessions, il lui permit, en 1425, de fonder un monastère pour des femmes qui voudraient se consacrer à Dieu, et elle le mit sous l'ordre de saint Benoît.

Son ordre fut approuvé, en 1457, par le pape Eugène IV, et reçut le nom d'*oblates*, parce qu'en se consacrant à Dieu, ces *bénédictines* se servaient du mot d'*oblation*, au lieu de celui de *profession*. Après la mort de son mari, elle y prit elle-même l'habit de religieuse, et y mourut, en 1440. Les religieuses de cet institut ne faisaient point de vœux, mais promettaient seulement d'obéir à la *mère-présidente*.

On trouvait autrefois dans les Pays-Bas plusieurs abbayes célèbres de *bénédictines* nobles. Nous donnerons une notice des plus connues.

1° Celle de Bourbourg, près de Dunkerque, fut fondée, en 1105, par Robert II, ou le Jeune, comte de Flandre, et la comtesse Clémence, sa femme, qui était sœur du pape Calixte II. On n'y recevait que des filles de la première noblesse du pays (1).

(1) L'habillement des demoiselles de Bourbourg était une robe noire, et par-dessus un surplis de toile blanche, qui descendait jusque sur l'hermine qui était au bas de leur robe.

Cette abbaye, autrefois très-riche, avait été ensuite fort appauvrie par les guerres. Néanmoins on y était reçu sans dot. Les récipiendaires devaient faire preuve de seize quartiers de noblesse de deux côtés (1). Ces religieuses prenaient le nom de *demoiselles*, et non celui de *dames*, parce que c'était sous le premier de ces noms qu'on désignait autrefois les filles de princes, de barons et de chevaliers.

Une fois que la postulante avait fourni ses preuves, le gouverneur de la ville la présentait à l'abbesse, à la prieure et aux autres *demoiselles*. Quand le gouverneur avait fait son compliment, l'assemblée lui répondait par une simple révérence, dans le cas où la postulante était agréée. Le jour de sa profession on la conduisait, les cheveux flottant sur les épaules et une couronne de diamants sur la tête, dans une salle où tout était préparé pour un bal. Dès qu'on avait dansé quelque temps, la jeune postulante demandait la bénédiction à son père et à sa mère, et faisait ses adieux à toute sa famille. De là on la menait à l'église, au son des violons, des hautbois, etc. Là, après lui avoir demandé si elle était bien décidée à entrer en religion, on lui donnait la robe de novice, et l'abbesse lui mettait au doigt une bague de diamants, et l'épousait au nom de Jésus-Christ.

2° Baudouin de Lille, et sa femme Adèle de France, avaient fondé, en 1065, à Messine, près d'Ypres, une abbaye de bénédictines nobles, qui portaient à peu près le même costume que celles de Bourbourg. Il y avait dans la même ville une collégiale de chanoines. A certains jours, l'abbesse et ses religieuses allaient chanter l'office avec les chanoines, qui leur cédaient un côté du chœur.

3° On voyait, dans les environs de Bruxelles, trois établissements de bénédictines nobles; savoir : le Grand-Bygard, le Petit-Bygard, et l'abbaye de Forêt. Nous en dirons un mot.

(1) On avait souvent à reprocher aux religieuses qui faisaient des preuves de noblesse, des airs de hauteur peu compatibles avec l'humilité chrétienne. Un homme d'esprit donna un jour une bonne leçon là-dessus à une abbesse qu'il savait fort entichée de ses seize quartiers. Il était chez elle un jour qu'il faisait très-chaud. C'était vers le soir, et la fenêtre était ouverte. La lune se levait et commençait à éclairer la chambre. Tout à coup, notre homme se lève et se précipite à la fenêtre pour la fermer. « Que faites-vous, monsieur ? lui crie l'abbesse, nous allons étouffer de chaleur. — Madame, lui répondit-il, la lune n'est pas digne d'entrer ici. Il faut seize quartiers, et elle n'en a que quatre. »

GRAND-BYGARD.

Cette abbaye fut fondée, en 1155, par Godefroi-le-Barbu, duc de Lothier et de Brabant. C'était un terrain désert et inculte, qu'il donna à sainte Wivine, personne pieuse, qui vivait dans la solitude. Il soumit cette nouvelle abbaye à celle d'Afflighem, monastère de l'ordre de saint Benoît, fondé à une lieue d'Alost, en 1086, par un comte de Louvain. Sainte Wivine en fut la première abbesse et y mourut, en 1170. Son corps, renfermé dans une châsse, est exposé dans une chapelle particulière de l'église du Sablon, à Bruxelles.

Les religieuses du Grand-Bygard portaient un grand surplis blanc par-dessus leur robe, et avaient, comme les autres bénédictines, un grand manteau noir et une guimpe carrée.

PETIT-BYGARD.

Ce monastère n'était qu'un prieuré, fondé d'abord sur le mont Notre-Dame, près du village de Poppingem, sur la frontière du Hainaut, par Jean de Bergh, chevalier, en 1254, sous Henri II, duc de Brabant. Mais les religieuses, manquant d'eau dans ce lieu élevé, s'établirent dans un autre endroit, qu'on appelait Op-Bygaerden, où elles se trouvèrent mieux.

Aucune religieuse ne pouvait être admise sans la permission du seigneur du lieu, et avant de recevoir l'habit, elle devait lui *demander son pain*. De plus, ce même seigneur avait le droit de placer dans cette maison une jeune fille, qui devait y être nourrie et élevée jusqu'à ce qu'elle pût gagner sa vie.

ABBAYE DE FORÊT.

On n'est pas trop d'accord sur l'origine de cette abbaye. On croit qu'elle fut fondée, en 1096, par Gilbert de Gand, chevalier. Ce n'était d'abord qu'un prieuré dépendant d'Afflighem. Mais l'évêque de Cambrai affranchit ce monastère et en fit une abbaye, dont la première abbesse fut Pétronille, fille de Seger, châtelain à Gand, laquelle fut bénie à Cambrai, en 1259.

ORDRE DE FONT-EVRAULD.

Le père Hélyot s'étonne qu'on ait pu regarder comme une singularité dans l'Église la création d'un ordre religieux où les hommes sont soumis aux femmes; et, pour prouver que cela n'est pas aussi extraordinaire qu'on voudrait le croire, il cite Judith, Jeanne d'Arc et l'abbesse de Las Huelgas, en Espagne, en témoignage de la prééminence que les femmes ont quelquefois obtenue sur les hommes.

Sans doute, Judith et Jeanne d'Arc ont été de leur temps des femmes étonnantes. On pourrait même, à côté d'elles, en citer quelques autres. Quant à l'abbesse de Las Huelgas, c'est une sottise que les Espagnols ont bien voulu souffrir au milieu d'eux, comme nous le verrons plus tard. Mais après tout, ces femmes ne sont jamais qu'une exception dans l'histoire, et ne peuvent établir une règle en faveur de leur sexe et faire qu'il convienne de leur donner la préséance sur les hommes.

Il aurait encore pu dire, à l'appui de son opinion, qu'il y a des pays où les femmes portent la couronne, mais ces cas sont toujours rares; enfin c'est une exception qui ne prouve rien contre la règle.

Une singularité qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'histoire de l'ordre de Font-Evrauld, c'est que Robert d'Arbrissel, pour répondre aux attaques qu'on a dirigées contre lui, n'ait jamais donné la raison pour laquelle il avait adopté un plan si nouveau dans la fondation de son ordre; c'est que lui-même, malgré ses travaux apostoliques, malgré une vie tout entière consacrée à faire le bien, n'ait pas encore été mis, ni aucun des disciples qu'il a formés, au rang des saints.

Un auteur plus moderne, M. Henrion, n'est pas éloigné de voir, dans l'institut de Font-Evrauld, qu'il trouve lui-même singulier, un trait de galanterie française, et il dit qu'il n'y a qu'en France qu'on pouvait en avoir eu l'idée. Cependant cet ordre a passé les Pyrénées, et a pénétré



RELIGIEUSE DE FONTEVRAULT EN HABIT DE CHOEUR.

même en Angleterre; et c'était là surtout qu'il devait être moins bien accueilli, vu son esprit et son origine française.

Enfin, comment les Français, qui ne permettent pas qu'une femme chez eux porte la couronne, pouvaient-ils fléchir devant la crose d'une abbesse? Ce n'est pas que je blâme l'institution de Font-Evraud; signaler la singularité d'un fait n'est pas en prononcer la condamnation.

Robert d'Arbrissel, comme Robert de Sorbonne, porte le nom du village qui l'a vu naître. A cette époque il n'y avait pas encore de noms de famille, et chacun ajoutait à son nom de baptême celui du lieu de sa naissance.

Arbrissel est un village du diocèse de Rennes, et on croit que Robert y est né vers l'an 1045 ou 1047. Ainsi il n'était pas Français, mais Breton, et son souverain était alors Conon II, duc de Bretagne.

Ses parents, qui n'étaient pas riches, firent peu pour son éducation; mais il y pourvut lui-même, et trouva, par sa bonne conduite, les moyens de s'instruire et d'aller à Paris, où était alors la seule université connue en Europe, faire ses hautes études. Il y fit de grands progrès et reçut même le bonnet de docteur.

De tous temps, les sujets distingués, qui sortaient de cette école, étaient recherchés par les évêques, qui en faisaient leurs vicaires généraux. L'évêque de Rennes l'appela donc auprès de lui pour l'aider dans le gouvernement de son diocèse. Mais après la mort de ce prélat, Robert alla enseigner la théologie à Angers.

Peu de temps après, voulant mener une vie plus parfaite, il engagea un de ses amis à le suivre dans le bois de Craon, où ils se cachèrent et vécurent en ermites en se livrant à de grandes austérités.

Nouveau Jean-Baptiste dans son désert, sa réputation s'étendit au loin, et on accourut de tous côtés pour entendre ses instructions, lui demander des conseils et se mettre sous sa conduite. Hommes et femmes, personne ne voulait plus le quitter, et il fut obligé de loger toute cette multitude dans les bois voisins de celui où il s'était établi.

Il fit trois divisions de tous ceux qui s'étaient attachés à lui, et il leur donna pour chefs des hommes qui, plus tard, fondèrent eux-mêmes de nouvelles congrégations religieuses.

Pour loger toute cette foule qui s'attachait à lui, Robert construisit, en 1094, dans la forêt de Craon, un monastère qu'on appela *La Roë*. On n'y vivait que d'aumônes et de racines.

Mais un mouvement nouveau agitait toute la France. Le concile de Clermont avait ordonné une croisade, et notre saint fut obligé par le pape Urbain II de la prêcher. Il s'associa quelques compagnons et alla de ville en ville exciter les chrétiens à se porter en Asie pour délivrer les saints lieux de la présence des infidèles, ou au moins à faire pénitence de leurs péchés, pour attirer la miséricorde de Dieu et bénir les armes de ceux qui allaient partir pour avoir part à une si noble entreprise.

L'enthousiasme était universel. Ceux qui restaient en France, promettaient à ceux qui partaient le secours de leurs prières, et le nombre de ceux qui vinrent trouver Robert fut si grand, qu'il ne savait où les loger. Tous les bois d'alentour en étaient remplis.

C'est alors que s'offrit à ses yeux un vallon, dans lequel coulait un ruisseau, au milieu d'une plaine inculte, couverte de ronces et de buissons. Il trouva que ce lieu conviendrait pour un monastère où il pourrait loger cette foule qui le suivait. Cet endroit s'appelait *Font-Evrauld*. Il était voisin de la petite ville de Candes, célèbre par la mort du grand saint Martin.

C'est donc dans ce désert, aujourd'hui une petite ville, que Robert construisit des cellules, d'un côté pour les hommes, de l'autre pour les femmes, et deux oratoires, un pour chaque sexe. Les femmes y chantaient les louanges de Dieu, tandis que les hommes travaillaient, défrichant la terre, ou exerçaient chacun le métier qu'il connaissait, pour vivre. L'ordre qui régnait dans cette multitude était admirable, et l'état misérable où ils se trouvaient par leur pauvreté leur fit donner, par le saint fondateur, le nom de *pauvres de Jésus-Christ*.

Chaque jour lui amenait de nouveaux disciples. On voyait des familles entières lui demander à être admises sous sa discipline. Il ne refusait personne et il éleva plusieurs monastères dans la même localité. Un était pour les vierges et les veuves, au nombre de trois cents religieuses; un autre, pour cent vingt malades; et un troisième, pour les pécheresses qui faisaient pénitence.

Les hommes eurent aussi une habitation séparée, et enfin une grande église fut construite pour tous les monastères. Le tout fut achevé en 1119, et voilà l'origine de la célèbre abbaye de Font-Evrauld, une des plus remarquables de la France par la qualité des personnes qui l'habitèrent.

Il y avait donc trois monastères pour les femmes et un seul pour les

hommes. Les trois premiers furent dédiés à la sainte Vierge, et le quatrième à saint Jean l'Évangéliste. Pour lors, se rappelant que Jésus-Christ mourant avait dit à sa mère : « Femme, voilà votre fils ! » et à saint Jean : « Mon fils, voilà votre mère ! » la pensée lui vint que la sainte Vierge étant supérieure à saint Jean, il convenait que, dans son ordre, les femmes fussent vis-à-vis des hommes ce que la sainte Vierge était à l'égard de saint Jean : qu'ainsi les hommes seraient soumis aux femmes, comme saint Jean l'avait été à la sainte Vierge. Voilà la manière la plus naturelle d'expliquer la singularité qu'offre la constitution de l'ordre de Font-Evrault.

La première supérieure, qu'établit Robert, fut Herlande de Champagne, veuve du sire de Monsoreau, à laquelle il donna pour assistante Pétronille de Craon, veuve du baron de Chemillé.

On conçoit facilement que les hommes qui composaient ce nouvel ordre, n'étant pas d'une naissance aussi distinguée que les deux supérieures qu'on leur donnait, n'eurent pas de peine à se soumettre à elles, tant était grand à cette époque le prestige qui relevait la noblesse aux yeux des *vilains*.

Ce premier établissement formé, Robert reprit ses courses apostoliques avec ses anciens disciples, et ramena avec lui une nouvelle recrue de prosélytes pour lesquels il bâtit de nouveaux monastères. Les évêques de leur côté l'appelaient chacun dans son diocèse, en lui offrant des maisons, tels que les évêques de Poitiers, d'Angers, d'Orléans et de Bourges.

C'est alors qu'il demanda au pape la confirmation de son ordre, ce qu'il obtint en 1115. Mais auparavant il eut quelques mortifications à essayer.

La nouveauté de cet institut, qui n'avait jamais eu son pareil, ne pouvait manquer de trouver des contradicteurs. Il s'en rencontra deux dans l'évêque de Rennes et l'abbé de Vendôme, qui reprochèrent à Robert l'indécence qu'ils trouvaient à voir vivre ensemble des hommes et des femmes, et le blâmèrent lui-même sur les rapports qu'il avait avec des personnes d'un sexe différent du sien.

Mais l'abbé de Vendôme reconnut plus tard qu'il avait été mal informé sur son compte, et qu'il avait cru trop légèrement aux calomnies qui couraient sur lui. Il vint lui-même lui en demander pardon, lui fit de grandes largesses, et fit construire pour lui-même une maison à Font-Evrault.

Cette affaire terminée, Robert fit encore quelques nouveaux établisse-

ments dans le Limousin, le Périgord et enfin dans le diocèse de Chartres. Ce dernier fut le fruit d'une conversion qui était son ouvrage.

C'était celle de Bertrade de Montfort, qui avait quitté son mari, Foulques, comte d'Anjou, pour épouser le roi Philippe I^{er}. Après la mort de ce prince, elle s'était retirée au château de Haute-Bruyère, à huit lieues de Paris, et c'est là que, par les exhortations de Robert d'Arbrissel, elle convertit son château en un couvent de l'ordre de Font-Evrauld, où elle en prit elle-même l'habit pour réparer le scandale qu'elle avait donné du vivant du roi Philippe. Elle y mourut en 1117, la même année que mourut Robert. On y lisait encore son épitaphe avant la révolution.

Avant de mourir, le saint fondateur nomma, pour supérieure générale de son ordre, Pétronille de Craon-Chemillé, qui n'avait été jusque-là que la première abbesse de Font-Evrauld. Il mit son ordre sous la règle de saint Benoît, et ordonna dans ses statuts l'abstinence de la viande et le silence continuel.

Le voile des religieuses devait toujours être baissé, de manière à leur cacher le visage. Les robes devaient être de l'étoffe la plus commune, sans apprêts et d'une laine non teinte. Le dortoir était surveillé le jour par une, et la nuit par deux sœurs converses. Quand une religieuse était dangereusement malade, on la transportait à l'église, pour y recevoir les derniers sacrements.

Quant aux religieux, ils faisaient l'office canoïal entre eux, et n'avaient rien en propre. Ce qui restait de leur table était rendu aux religieuses, pour être par elles distribué aux pauvres. Aucune femme ne pouvait être reçue dans leur couvent. Ils ne pouvaient se mêler d'aucune affaire étrangère à leur institut, être témoins ou cautions pour personne. Les provisions de bouche, l'argent provenant des fermiers étaient exclusivement tenus par les religieuses. Les religieux ne pouvaient admettre personne à la profession. Ce droit n'appartenait qu'à l'abbesse.

Cet ordre était le seul où les ténèbres se chantaient à minuit, les trois derniers jours de la semaine sainte, suivant l'ancien usage.

Enfin le B. Robert mourut au couvent d'Orsan, dans le diocèse de Bourges, le 25 février 1117, et son corps fut transporté à Font-Evrauld, où l'on vit à ses obsèques l'archevêque de Bourges, qui prononça son oraison funèbre, celui de Tours, l'évêque d'Angers, le comte d'Anjou et plusieurs seigneurs de la plus grande distinction. Son cœur resta aux religieuses d'Orsan.

Cet ordre s'étendit beaucoup après la mort du fondateur. On y vit des abbesses de la plus haute naissance, telles qu'Anne d'Orléans, sœur de Louis XII, quatre princesses du nom de Bourbon, Renée, Louise, Jeanne-Baptiste (1) et Éléonore. Cette dernière était tante de Henri IV.

C'était à l'abbaye de Font-Evrauld qu'on envoyait les princesses filles de France, pour leur éducation.

Un des plus illustres disciples de Robert d'Arbrissel fut Bernard d'Abbeville (2), fondateur de l'abbaye de Tiron, qui fut le chef-lieu d'une congrégation composée d'un grand nombre de monastères, situés en France, en Angleterre et en Écosse. Un des monastères de ce dernier pays portait le même nom que celui du chef-lieu de la congrégation.

L'abbaye de Tiron portait le nom du bois dans lequel elle était bâtie, dans le Perche, petite province, aujourd'hui département d'Eure-et-Loir. Cette abbaye était avant la révolution une école militaire, tenue par des bénédictins, comme celle de Brienne, où a été élevé Bonaparte, l'était par des minimes.

(1) Le prénom de *Jean-Baptiste* est assez commun, mais voilà la première fois que je trouve celui de *Jeanne-Baptiste*.

(2) Il y eut à Amiens, en 1259, un évêque du même nom, qui descendait d'une branche cadette des anciens comtes de Ponthieu. Le disciple de Robert, portant le même nom et étant du même pays que l'évêque d'Amiens, était sans doute aussi de la même famille.

ERMITES

DE SAINT AUGUSTIN.

Saint Augustin, un des plus savants et des plus laborieux écrivains que nous offre l'antiquité ecclésiastique, naquit en Afrique, à Tagaste, petite ville de l'ancienne Numidie, en 354, sous le règne de Constance, fils du grand Constantin. Sa ville natale n'est plus aujourd'hui qu'un village, nommé *Tajelt*, dans l'État d'Alger. Son père était païen; mais sa mère, appelée Monique, était chrétienne. Patrice (c'était le nom de son père), n'étant pas très-riche, voulut procurer à son fils le moyen d'obtenir plus tard quelque emploi lucratif, en lui faisant faire de bonnes études. Mais il s'occupait trop peu de l'éducation morale du jeune Augustin, et abandonna ce soin à sa femme. Elle ne put que lui apprendre quelques prières, et le mit au nombre des catéchumènes.

Augustin nous avoue lui-même qu'il faisait peu de cas des sages avis que lui donnait sa mère. Entraîné par la fougue de son tempérament, séduit par les conseils et les exemples de ses compagnons d'étude, et n'ayant rien à redouter de la part d'un père qui n'exerçait aucune surveillance sur sa conduite, il s'abandonna à toute la violence de ses passions. Dès l'âge de seize ans, il avait déjà bu à la coupe du vice. Du désordre à l'erreur il n'y a qu'un pas; la lecture des mauvais livres le lui fit franchir, et, chose étonnante, un esprit aussi juste que lui, donna dans la plus monstrueuse des hérésies, celle des manichéens (1).

A l'âge de vingt-neuf ans, Augustin alla à Rome, où il ouvrit une école de rhétorique (2). Peu après, Augustin passa à Milan, en qualité de

(1) Un nommé Manès avait réchauffé les vieilles erreurs des anciens mages de la Perse, sur l'existence de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, qui régissaient le monde, en se faisant une guerre continuelle. C'est ainsi qu'ils expliquaient la présence du bien et du mal sur la terre.

(2) Il fallait qu'à cette époque l'on jouît, dans l'Empire, d'une grande liberté d'opinion, pour



AUGUSTIN EN HABIT ORDINAIRE DANS LA MAISON.

professeur d'éloquence, et y fit la connaissance de saint Ambroise, qui en était évêque. Une conformité de goûts et de talents lia ces deux hommes, malgré la différence d'opinion qui existait entre eux. Les sermons du prélat, auxquels le rhéteur assistait régulièrement, éclairèrent peu à peu ce dernier, et lui firent sentir l'absurdité des dogmes du manichéisme. Il faut l'entendre lui-même raconter dans ses *Confessions* les perplexités, les combats intérieurs qu'il éprouvait alors. Il sentait le poids du vice; mais il n'avait pas la force de le secouer. Il demandait à Dieu son retour à la vertu; mais il avoue qu'il craignait d'être exaucé, tant l'homme a de peine à remonter la pente qui l'entraîne au vice!

Cependant la grâce triompha, et Augustin se convertit. Quelle fut la joie de sa mère, qui était venue le rejoindre à Milan! La source de ses larmes est enfin tarie. Après avoir eu le bonheur de voir son mari abjurer, douze ans auparavant, les erreurs du paganisme, elle a celui de voir son fils renoncer à celles du manichéisme. Augustin avait alors trente-deux ans. Il reçut le baptême, et reprit le chemin de sa patrie, en 388. Mais arrivé à Ostie, et au moment de s'embarquer, il y perdit sa mère, qu'il pleura beaucoup.

A son retour en Afrique, il se retira à Tagaste, où il attira auprès de lui quelques amis, avec qui il vécut en communauté dans la pratique de la vie religieuse. Ce fut comme un séminaire, d'où sortirent dans la suite plusieurs bons évêques. Trois ans après, Valère, qui occupait le siège d'Hippone, jeta les yeux sur lui, pour en faire son coadjuteur; et malgré sa résistance, il l'ordonna prêtre, et bientôt le sacra évêque, en 395. L'année suivante, Valère étant mort, Augustin lui succéda avec l'agrément de l'archevêque de Carthage, son métropolitain.

Le nouvel évêque d'Hippone voulut que tous ses clercs demeurassent avec lui dans la maison épiscopale, pour y vivre ensemble, et renonçassent à toute propriété particulière. Beaucoup d'évêques imitèrent cet exemple, et telle est l'origine des *chanoines réguliers*.

Pendant trente-trois ans d'épiscopat, Augustin ne cessa de combattre les nombreux hérétiques de son temps, les manichéens, les donatistes et

qu'il fût permis à un manichéen de former un établissement d'éducation dans la capitale même; ce qui porte à croire que la liberté d'enseignement n'est pas un dogme politique bien nouveau.

les pélagiens (1); on le consultait, de toutes les parties de l'Empire, tant sur des questions de foi, que sur des matières de discipline. Partout il fut le fléau de l'erreur. Son activité, sa vaste érudition, la puissance de sa dialectique, en faisaient l'oracle du siècle et la colonne de l'Église.

Augustin, dans ses dernières années, fut témoin du désastre de sa patrie. L'Europe avait jeté sur l'Afrique les barbares que l'Afrique devait reverser sur l'Europe trois siècles après (2). Les Vandales, en vingt-trois ans, étaient arrivés de la Baltique aux colonnes d'Hercule, après avoir traversé, comme un torrent, les Gaules et l'Espagne. Genseric, leur chef, à la tête de quatre-vingt mille hommes, passe en Afrique, bat deux fois les Romains, et fait le siège d'Hippone. Le saint évêque n'a pas voulu abandonner son troupeau, mais au moins il ne verra pas les barbares maîtres de sa personne. Il meurt avant la fin du siège, à soixante et seize ans, en 430. Les Vandales respectèrent sa cendre et sa bibliothèque. La désolation de sa patrie fut à son comble. Son corps fut transporté en Sardaigne, et de là, en 722, à Pavie, où il fut retrouvé en 1693.

On voit donc que saint Augustin a formé deux communautés : l'une à Tagaste, étant encore laïque, où il vivait avec quelques amis; l'autre à Hippone, lorsqu'il fut ordonné prêtre, et où il réunit, étant évêque, les cleres attachés à son église, et qui composaient son clergé. Il ne leur avait pas donné de règle particulière; mais il suivait avec eux celle que l'Évangile trace à tous les chrétiens. Ainsi son ordre différait de ceux connus jusqu'alors, en ce qu'il ne prescrivait que le renoncement à la propriété, sans aucune des pratiques rigoureuses introduites dans les ordres de saint Antoine et de saint Pacôme.

Il faut croire que, dès son vivant et après sa mort, la manière de vivre d'un homme aussi célèbre qu'Augustin trouva bien des imitateurs, et qu'à son exemple, plusieurs chrétiens se réunirent, pour se livrer en commun aux exercices de piété, dont le saint prélat avait enseigné la pratique.

La persécution des Vandales, qui venaient de s'emparer de l'Afrique, ayant forcé les disciples de l'évêque d'Hippone à chercher un asile en Europe, ils y établirent des communautés à l'instar de celles que les bar-

(1) Pélage, moine breton, niait le péché originel et la nécessité de la grâce pour faire le bien. Quant aux donatistes, ils n'étaient que schismatiques.

(2) Les Mores, qui envahirent l'Espagne en 712, venaient des pays conquis par les Vandales dans le v^e siècle.

baires venaient de disperser, et prirent le nom d'*Ermîtes de saint Augustin*. Ces différents monastères s'étant peu à peu groupés en plusieurs congrégations, le pape Alexandre IV les réunit toutes ensemble, en 1254, pour n'en former qu'un seul ordre, sous un même général, et dont les constitutions furent rédigées en 1287. Cet ordre comptait, en Europe, quarante-deux provinces, et avait déjà une maison à Louvain, en 1280.

Après l'union générale de tous les *Ermîtes de saint Augustin*, il s'y forma plusieurs nouvelles congrégations, par différentes réformes partielles qui s'y introduisirent. On en compta environ quinze; une, entre autres, dite de *Centorbi*, formée en Sicile, en 1579, sur la montagne de ce nom. Les religieux de cette congrégation se servent de sandales, travaillent à la terre et ne vivent que d'aumônes.

La plus célèbre des réformes introduites dans l'ordre des augustins, est celle des *Augustins déchaussés*. Ces derniers vont nu-pieds et pratiquent de grandes austérités. La réforme qu'ils suivent fut établie, en 1552, par le P. Thomas, de Jésus. Ce religieux, né à Lisbonne, avait suivi le roi Sébastien dans son expédition de Barbarie contre les Mores, et il eut la douleur de voir périr ce jeune prince, à l'âge de vingt-cinq ans, avec la fleur de la noblesse portugaise, en combattant contre l'empereur de Maroc. Lui-même fut fait prisonnier et vendu à un *marabout*, espèce de moine musulman, qui le maltraita beaucoup, pour l'obliger à abjurer le christianisme. Sa sœur, la comtesse de Linarez, ainsi que les rois de Portugal, Henri et Philippe II, lui ayant envoyé de l'argent pour racheter sa liberté, il ne voulut pas en profiter pour lui-même, mais il s'en servit pour délivrer le plus qu'il put de ses malheureux compagnons, et resta en prison avec deux mille autres chrétiens, dont il partagea les fers jusqu'à sa mort, pour les consoler dans leur misère et soutenir leur courage dans la foi. Ce héros chrétien mourut en prison, en 1582, après avoir donné l'exemple du plus sublime dévouement.

Il y avait à Paris deux couvents d'Augustins, l'un qu'on appelait les Grands-Augustins, l'autre qu'on désignait sous le nom des *Petits-Pères*; les premiers sur le quai de leur nom, les seconds près de la place des Victoires. Ceux-ci étaient des réformés, et les autres suivaient l'ancienne observance.

C'est dans le même sens qu'il y avait à Bruxelles des Grands-Carmes et des Petits-Carmes, les uns non réformés et les autres réformés.

TABLEAU

Des Congrégations formées dans l'ordre des Augustins, depuis l'union générale.

CONGRÉGATION DE		ANNEE DE LA FORMATION.	NOMBRE DES PROVINCES.	NOMBRE DES MAISONS.
CHAUSSÉS.	Bourges.	1395		20
	Calabre.	1503		40
	Carbonière.			14
	Centorbi.	1386		18
	Colorites.	1360		11
	Dalmatie.	1511		6
	Della Claustra.	1450	4	
	Gènes.	1475		51
	Illiceto.	1385		12
	Lombardie.	1458		86
	Monte Ortono.	1456		5
	Pérouse.	1419		8
	La Pouille.	1492		
DÉCHAUSSÉS.	Saxe (1).	1495		15
	Espagne.	1588	5	40 à 50
	France.	1596	3	
	Italie et Allemagne.	1592	8	75

Les Augustins ont été introduits à Bruxelles, l'an 1406, à condition qu'ils tiendraient un collège. Ils y ont enseigné la jeunesse jusqu'à leur suppression. Ils avaient été tirés du couvent de Louvain.

En 1798, lorsque tous les cultes étaient libres en France, excepté celui de l'Église romaine, une société de catholiques de Bruxelles loua l'ancienne église des Augustins, alors *édifice national*, pour y faire l'office à leur manière.

A cette époque, les Théophilanthropes, secte éphémère et oubliée aujourd'hui, choisissaient, pour ministre de leur culte, un vieillard. Nos catholiques prirent, pour ministre du leur, un jeune enfant, d'une jolie figure. Ils le revêtirent d'une robe rouge et d'une aube, sur laquelle on voyait flotter une belle chevelure blonde. Le salut se chantait dans l'an-

(1) Luther était de cette congrégation.

cien chœur des religieux, derrière l'autel. Au moment de l'élévation, le jeune ministre tirait un cordon : le tabernacle s'ouvrait, et le public recevait la bénédiction, sans que les autorités d'alors pussent accuser les catholiques de se servir du ministère d'un prêtre *réfractaire* (1).

Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, en Espagne, saint Nicolas de Tolentin et saint Jean Facond, étaient Augustins. Parmi les hommes célèbres que cet ordre a produits, on cite le cardinal Noris, auteur de l'*Histoire Pélagienne*, Padoue, 1675, et le P. Lupus (2), né à Ypres, à qui on doit plusieurs ouvrages utiles, et qui fut honoré de l'estime particulière du pape Alexandre VII et du grand-duc de Toscane, Cosme III de Médicis.

(1) Cette épithète, qui désignait seulement un prêtre qui n'avait pas fait le serment à la constitution, dite civile, du clergé, avait une merveilleuse résonnance aux oreilles du peuple qui ne la comprenait pas. Un prêtre ainsi désigné n'était rien moins qu'un ennemi public, un animal furieux qu'il fallait fuir, comme dit Horace : *Fœnum habet in cornu, longe fuge* (Sat. 4, v. 55). Tous les prêtres catholiques de Bruxelles étaient alors cachés, ou déportés, quand on pouvait les prendre.

(2) Le P. Lupus, dont le vrai nom était Wolff, a fait lui-même son épitaphe, où, soit par plaisanterie, soit par humilité, il se qualifie de *nomine reque Lupus* (Loup de nom et d'effet).

AUGUSTINES.

Sans prétendre que saint Augustin ait été moine, il est certain, et on l'a vu dans le chapitre précédent, qu'avant d'être évêque, il avait déjà réuni quelques compagnons, avec lesquels il vivait en commun dans les exercices de la piété. C'est sans doute le premier, parmi les illustres personnages dont s'honore l'Église latine, qui ait donné l'exemple d'une vie commune soumise à des règles.

Une fois promu à l'épiscopat, il continua ce genre de vie, ayant toujours auprès de lui un certain nombre de clercs, avec qui il pratiquait des devoirs religieux dans les intervalles que lui laissaient les devoirs de son ministère et la composition de ses nombreux ouvrages.

A son exemple, et sans doute par ses conseils, une de ses sœurs rassembla aussi quelques compagnes, avec lesquelles elle se livra aux pratiques de la piété dans une maison commune.

Cette première communauté de femmes, la plus ancienne dont il soit parlé dans l'Église d'Occident, et dirigée par la sœur de saint Augustin, renfermait plusieurs des parentes du saint évêque, ses nièces et ses cousines, et il paraît même que c'était là qu'on élevait les orphelines confiées à la garde de l'Église.

Ce monastère donnait beaucoup de consolations à l'évêque d'Hippone. Il visitait peu ces filles respectables, mais il leur écrivait souvent. Voici quelques fragments d'une lettre qu'il leur adressa.

« Au milieu de tant de scandales qui arrivent de toutes parts dans le » monde, ma joie et ma consolation est de penser à votre société si nom- » breuse, à l'amour pur qui vous unit, à la sainteté de votre vie, à l'effu- » sion abondante de la grâce de Dieu sur vous; grâce qui vous fait non- » seulement mépriser des noces charnelles, mais vous fait choisir une vie » commune, une sainte société qui vous donne un même cœur et une



AUGUSTINE EN FLANDRE.



» même âme en Dieu. C'est en considérant tous ces biens que Dieu vous
 » a donnés, que mon cœur trouve encore quelque repos, au milieu des
 » tempêtes qui le bouleversent, à la vue des maux qui nous assiègent de
 » toutes parts (1). »

Une autre fois il leur écrivait :

« Supportez-vous les unes les autres avec charité, et travaillez avec soin
 » à conserver l'union mutuelle par le lien de la paix ; car vous trouverez
 » toujours des choses à supporter les unes des autres. »

C'est dans le même sens qu'un prélat respectable du siècle dernier, M. de la Mothe, évêque d'Amiens, écrivait à une religieuse qui lui avait demandé quelques avis : « Quand on aurait, dans les communautés, toutes
 » les vertus et tous les talents, si l'on manque de support et de cordialité,
 » on devient non-seulement inutile, mais préjudiciable, parce que tout
 » cela ne sert qu'à inspirer de l'orgueil, et à se persuader qu'on est au-
 » dessus des autres.

» La cordialité est la fleur de la charité; elle rend aimable tout ce
 » qu'on donne, et tout ce qu'on fait pour les autres; et le support est
 » si nécessaire, que, sans cela, on peut dire n'avoir point de voca-
 » tion. »

Après la mort de la sœur d'Augustin, la paix qui avait régné dans sa maison fut troublée, ce qui causa beaucoup de chagrin au saint docteur. L'élection d'une nouvelle supérieure fut une pomme de discorde, dans un lieu qui avait été jusque-là le sanctuaire de la concorde. C'est alors qu'Augustin, navré de douleur de voir la division qui régnait dans ce monastère, écrivit aux religieuses une lettre pleine de reproches, et, pour couper le mal dans sa racine, il leur prescrivit la règle suivante, rédigée en douze articles. Comme dans la suite cette règle fut, à peu près, celle que suivirent les *Ermîtes de saint Augustin*, nous allons la donner ici.

1° Que tout soit commun entre les religieuses.

2° Que les plus riches ne prennent point d'orgueil de ce qu'elles ont apporté à la communauté de plus que les autres.

3° On ne chantera à l'église que les psaumes et les hymnes qui font partie de la liturgie.

(1) C'était le temps où les barbares bouleversaient les Gaules et l'Espagne.

4° On observera le jeûne et l'abstinence ordonnés par l'Église, excepté le cas de maladie.

5° Il faut avoir soin des malades.

6° L'habillement des religieuses sera modeste. Elles observeront la plus grande réserve à l'égard des hommes, pour conserver le trésor de leur innocence.

Le 7° article traite de la manière dont elles doivent reprendre leurs sœurs, quand elles s'écartent de leurs devoirs, et prescrit les règles à suivre, pour les contraindre même dans le cas où la douceur ne suffirait pas.

Par le 8° il est dit qu'aucune sœur ne peut rien avoir en propre, qu'elle doit recevoir, pour son usage, ce qu'on lui donnera, et que tous les habits doivent être confiés à la garde d'une seule, qui en fera la distribution comme elle le jugera à propos.

Le 9° article regarde la propreté et l'usage des bains, qui, dans un pays aussi chaud que l'Afrique, devenaient un besoin indispensable : soumettant le tout au jugement du médecin.

Le 10° ordonne d'éviter toute dispute, toute altercation, et enjoint le pardon des injures.

Le 11° concerne l'obéissance qu'on devait à la prévôte et au prêtre directeur.

Enfin le 12° article prescrivait la lecture publique de la règle une fois chaque semaine, pour la rappeler à celles qui pourraient s'en être écartées, et pour la consolation de celles qui l'auraient observée exactement.

Cette règle est écrite dans un style plein d'onction, et où respire la charité la plus tendre.

La forme des habillements n'ayant pas été tracée dans cette règle, l'heure des exercices de piété n'y étant pas exprimée, on concevra sans peine que l'ordre des Augustines, en s'étendant dans des pays bien différents de celui où il avait pris naissance, a dû varier, sur bien des points, d'une contrée à une autre.

Aussi voyons-nous les Augustines d'Italie, celles de France et celles des Pays-Bas, différer dans leur costume. De plus, la plupart dépendant de la juridiction particulière des ordinaires, il s'ensuit que tel évêque a prescrit ce qu'il a trouvé bon aux Augustines de son diocèse, sans se mettre en peine de savoir comme elles étaient gouvernées dans un autre diocèse.

Parmi les costumes différents que donne le P. Hélyot de ces religieuses, on en trouve 1° un que l'archevêque de Cambrai, François Vanderbuch, avait donné à celles de Tournai, en 1652, lorsqu'il les obligea à la clôture;

2° Celui des augustines de Dordrecht, avant l'introduction de la prétendue réforme en Hollande;

3° Celui des Augustines de sainte Marthe à Rome, qui habitent un couvent fondé par saint Ignace de Loyola pour y retirer des femmes qui avaient renoncé à la débauche, et qui, depuis 1561, est une maison d'Augustines, habillées de blanc avec un scapulaire noir.

On a vu autrefois à Venise un monastère de religieuses Augustines nobles, qu'on appelait *gentile donne*. Il avait été fondé, en 1177, par le pape Alexandre III, pendant le séjour qu'il y avait fait, lors de ses démêlés avec l'empereur Frédéric Barberousse. Pour sceller la paix qui se fit ensuite entre ce souverain et le pontife, le premier voulut que sa fille Julie entrât dans ce monastère, dont elle fut la première abbesse.

Cette maison fut richement dotée par le doge Sebastiano Zani, et ce fut pour cette raison que le pape lui donna, et à ses successeurs, le patronage de ce monastère, qui dépendait entièrement des doges, et n'était pas soumis à la juridiction du patriarche. C'était le chef de la république qui approuvait l'élection de l'abbesse, après quoi le pape lui envoyait un bref de confirmation.

L'installation de l'abbesse était faite par le doge en personne. En voici la cérémonie telle que la raconte le Père Hélyot, qui en avait été témoin.

Le doge, accompagné de toute la seigneurie, assistait à la grand-messe chantée pontificalement, après laquelle il se présentait à la grande grille du couvent. L'abbesse, la crosse à la main, et au milieu de toutes ses religieuses, l'y attendait. Après quelques compliments, le doge mettait aux doigts de la nouvelle supérieure deux anneaux, dont l'un était un beau saphir, et l'autre portait l'image de saint Marc, patron de la république. Par là, le doge *épousait* l'abbesse et il finissait par l'*embrasser*.

On sait que le doge de Venise *épousait* également tous les ans la mer Adriatique, monté sur le plus grand vaisseau de la marine vénitienne, en jetant dans ses flots un anneau d'or.

L'abbesse des *gentile donne* de Venise recevait, à sa mort, les mêmes honneurs que le doge, et était enterrée avec la même pompe que le premier magistrat de cette célèbre république (1).

(1) Venise a été longtemps sur l'Adriatique, ce qu'avait été Tyr sur la Méditerranée, la reine des mers et le centre du commerce du monde. Nous sommes aujourd'hui témoins de sa décadence. Finira-t-elle, comme Tyr, par n'être plus qu'un misérable village, l'asile de quelques pauvres pêcheurs?



AUGUSTINE PORTUGAISE DECHAUSSEE.

AUGUSTINES

DE DIFFÉRENTES RÉFORMES.

Les ordres les plus anciens n'ayant été institués que pour le perfectionnement particulier de ceux qui y entraient, les fondateurs de ces sociétés ne leur avaient prescrit que des austérités, comme le moyen le plus efficace pour amortir leurs passions et exercer leur patience.

Mais comme la pente naturelle de l'humanité la porte au relâchement, à mesure que les moines s'éloignaient de l'époque de leur établissement, ils tendaient aussi à s'éloigner de la ferveur des premiers qui avaient embrassé ce genre de vie.

De là le besoin de réformes toujours renaissant. A la vue du relâchement qui s'était introduit dans l'ordre, ceux qui en gémissaient tâchaient d'inspirer à leurs frères le désir de retourner à l'esprit primitif du fondateur, et si tous ne partageaient pas leur ferveur, il se faisait alors une scission entre les fervents et ceux qui ne voulaient aucune réforme. Ainsi se formaient de nouvelles congrégations, qui n'étaient qu'un retour, ou une amélioration faite aux anciennes institutions. Il ne fallait même quelquefois qu'un plus grand désir de perfection pour se sentir porté à renchérir sur les austérités pratiquées jusqu'alors.

C'est ainsi que, dans plusieurs ordres, quelques personnages influents ont entraîné ceux en qui ils ont trouvé plus de sympathie pour un genre de vie plus parfait, et ont imaginé d'ajouter, aux mortifications déjà en usage, celle d'aller nu-pieds.

Alors la société s'est trouvée partagée en *religieux chaussés* et *religieux déchaussés*. Cela a eu lieu dans l'ordre des Carmes, des Franciscains et des Augustins; et comme dans ces associations les femmes ne manquaient pas d'imiter les hommes, on vit aussi des religieuses, malgré la faiblesse de leur sexe, vouloir aller nu-pieds.

Il faut remarquer cependant que cette ferveur n'a commencé que dans

les pays chauds, en Italie, en Espagne et en Portugal, où cette pratique devait sembler moins austère que dans des climats moins tempérés. Aussi les ordres nés en France, comme les Jésuites, les Chartreux, les Prémontrés et les Trappistes, n'étaient-ils pas *déchaussés*.

Nous allons parler des Augustines qui le sont.

Ces religieuses reconnaissent, pour fondatrice, une demoiselle espagnole, nommée Prudence Grillo, sur qui un événement inopiné a produit un changement subit d'idées et d'affections.

Élevée à la cour de Madrid, elle songeait peu à son salut, et vivait dans le tourbillon du grand monde. Mais la mort ayant enlevé un gentilhomme qu'elle aimait, la vie lui parut désenchantée, et elle renonça à tous les plaisirs qui l'avaient occupée jusqu'alors.

Elle se renferma dans sa maison, l'ouvrit à tous les évêques catholiques, que le fanatisme persécuteur de Henri VIII avait chassés de l'Angleterre, employa tous ses revenus à marier de jeunes filles dont la misère mettait la vertu en péril, et se dévoua entièrement aux œuvres de charité. De plus, elle donna sa propre maison et tous ses biens, pour y élever un monastère d'Augustines réformées, ce qui eut lieu en 1589.

Vingt ans après, les religieuses établies dans cette nouvelle maison furent transférées dans une autre destinée à l'éducation des filles des officiers du roi d'Espagne. Alors le pape donna un bref, qui confirmait ce nouvel établissement, et c'est de l'an 1610 que date l'existence des *Augustines déchaussées*, dont la première supérieure fut la mère Jeanne Velasquez, morte en 1619.

D'Espagne, cette réforme passa en Portugal en 1663. Le premier monastère y fut fondé, cette année, près de Lisbonne, par la reine, femme de Jean IV.

Les Augustines portugaises sont habillées en blanc les jours ordinaires, et en noir les jours de fêtes. Elles portent des sandales de cordes, ne parlent à personne du dehors, pas même à leurs parents, et se cachent le visage, de manière à ne pas être vues, quand elles doivent recevoir la visite du médecin.

Une autre réforme introduite dans cet ordre est celle qu'on appelle les *Augustines de la Récollecion*, établie par Marianne Mançanedo, née de parents nobles, en Espagne, en 1568.

— Ayant été mise, dès l'âge de huit ans, en pension chez les Augustines

de Ciudad-Rodrigo, elle y prit plus tard le voile, avec une de ses sœurs. Mais désirant suivre plus à la rigueur la règle de saint Augustin qu'elle ne le voyait faire dans ce monastère, elle se concerta avec un saint religieux du même ordre, et avec d'autres religieuses ferventes, pour former une nouvelle association, où l'on fit profession d'une plus grande régularité (les Augustines déchaussées n'existaient pas encore). Cette affaire réussit au gré de toutes ces personnes pieuses. On leur procura une maison à Eybar, dans le Guipuscoa, et elles allèrent y établir le premier couvent des *religieuses Augustines de la Récollection*, en 1603. La mère Marianne en fut nommée supérieure, et cette nouvelle congrégation fut approuvée par Paul V.

Bientôt toute l'Espagne fut instruite de la vie angélique que menaient les religieuses d'Eybar, et la supérieure fut sollicitée d'établir de pareilles maisons à Medina del Campo, à Valladolid et à Placentia.

La reine d'Espagne, Marguerite d'Autriche, voulut procurer un établissement pareil à la ville de Madrid, et elle y appela pour cela la mère Marianne Mançanedo. La maison que la reine fit construire dans la capitale, pour le nouvel ordre, fut des plus magnifiques, et coûta cinq ans de travaux.

Enfin les religieuses de la Récollection en prirent possession en 1616. Plusieurs filles de la première noblesse y prirent le voile, et cette maison fut très-richement dotée.

Saint François d'Assise, outre les deux ordres qu'il avait fondés, l'un pour les hommes, et l'autre pour les femmes, en avait établi un troisième, qu'on appela le *tiers-ordre*. Il était institué pour les personnes engagées dans le monde, dans quelque état que ce fût. Ces personnes n'avaient qu'à pratiquer quelques bonnes œuvres, qui leur étaient prescrites, et qui ne les empêchaient pas de vaquer à leurs affaires. Moyennant l'observation d'une règle bien simple, qui leur était tracée, elles formaient entre elles une espèce de congrégation, et avaient part aux indulgences que les souverains pontifes avaient attachées à cette profession. Ce lien religieux unissait entre eux les individus qui étaient du tiers-ordre, et donnait plus de force encore à la charité qui doit réunir tous les chrétiens.

Cet exemple fut suivi par d'autres ordres religieux, entre autres par les Augustins, qui avaient aussi leur *tiers-ordre*. Les frères et sœurs qui en faisaient partie n'avaient que quelques prières bien courtes à réciter

chaque jour et quelques jeûnes particuliers à observer. Ils portaient sous leurs habits un petit scapulaire large d'un doigt.

Le tiers-ordre de saint Augustin comprenait une association appelée des *Filles hospitalières de saint Thomas de Villeneuve*, établie en Bretagne par un augustin français, nommé le P. Ange Le Proust.

Ce religieux, en lisant la bulle de la canonisation de saint Thomas de Villeneuve, mis au nombre des saints, en 1659, par Alexandre VII, fut si touché de l'héroïque charité que ce prélat espagnol avait montrée pendant toute sa vie, qu'il conçut l'envie de l'imiter autant qu'il dépendrait de lui.

Les hôpitaux de la Bretagne étaient en très-mauvais état, et les pauvres n'y trouvaient presque aucune ressource dans leurs besoins. Le P. Le Proust, pour remédier à l'abandon dans lequel gémissait cette classe malheureuse, rassembla des filles pieuses, pour administrer les maisons qu'il se proposait de fonder. Son zèle pourvut à tout. Il trouva un grand nombre de filles qui se dévouèrent au service des pauvres. Aucune difficulté ne rebuta le bon religieux ; et il commença par fonder une maison à Lamballe, qui était la ville qu'il habitait. De là cet établissement se propagea à Saint-Brieux, à Dol, à Brest, à Rennes et dans presque toutes les villes de la Bretagne.

Il donna aux hospitalières qu'il venait de fonder le nom de *Société de saint Thomas de Villeneuve* (1), en l'honneur du saint qui lui servait de

(1) Thomas, né à Fuenlana, en Castille, et élevé à Villanova de los Infantes, dont il a pris le nom, après avoir enseigné la philosophie, avec distinction, dans plusieurs universités d'Espagne, avait pris l'habit d'augustin presque dans le même temps où Luther, moine du même ordre, apostasiait, en Allemagne. Il avait occupé les principales dignités de son ordre, quand Charles V, qui avait pour lui la plus profonde vénération, le nomma à l'archevêché de Valence.

C'était envoyer un père à tous les malheureux de cette ville. On croirait à peine les immenses charités que faisait cet illustre prélat. Son revenu était de 16,000 ducats. Il en donnait annuellement 15,000 aux pauvres, et se contentait des 5,000 qui lui restaient pour la dépense de sa maison et l'entretien de son palais. Cinq cents pauvres recevaient tous les jours, à la porte de l'archevêché, des aliments et une pièce d'argent. On l'a surpris quelquefois recommandant lui-même ses vieux habits, qu'il portait le plus longtemps qu'il pouvait, pour avoir davantage à donner aux malheureux.

Le jour qu'il mourut, il avait distribué son dernier écu, et le lit sur lequel il rendit l'esprit ne lui appartenait même plus. Il en avait disposé en faveur des prisonniers, en priant seulement le geôlier de lui en accorder l'usage jusqu'à sa mort, qui arriva en 1555.

Nous avons trois éditions de ses œuvres, en 1581, 1687 et 1757. Ce sont des *sermons* et une *explication du livre des Cantiques*.

modèle. Tout le reste de sa vie fut consacré à affermir la bonne œuvre qu'il avait entreprise, et il mourut dans le couvent de Lamballe, dont il était prieur, en odeur de sainteté, en 1697, à soixante et treize ans.

Les Augustins formaient le quatrième des ordres mendiants, dont les trois premiers étaient les Carmes, les Franciscains et les Dominicains. Ces ermites finirent par être éclipsés par les chanoines réguliers, qui, comme eux, se glorifiaient d'être les enfants de saint Augustin. Ils avaient, il est vrai, quelques collèges, mais ils trouvaient des rivaux redoutables dans les jésuites et ceux qui succédèrent à ces derniers dans l'instruction publique.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'ordre entier de saint Augustin comptait quarante-deux provinces. De nos jours il n'a plus que des cloîtres peu nombreux en Italie, en Espagne, en Portugal, dans les États autrichiens et en Amérique. En 1817, se sont établies de nouveau à Paris des religieuses augustines, de la congrégation de Notre-Dame, au nombre de trente-deux religieuses, qui vivent du produit de leur travail et se consacrent à l'enseignement de deux cents enfants indigents.

CHANOINES RÉGULIERS.

CONGRÉGATION DE LATRAN.

Nous avons déjà dit que saint Augustin paraît être le premier évêque de l'Église latine qui ait vécu en communauté avec les clercs, qui l'assistaient dans le gouvernement de son diocèse et dans les autres fonctions du saint ministère. Cet exemple, donné par un homme si connu, a dû être d'un grand poids dans toute l'Église, et n'aura pas manqué de trouver beaucoup d'imitateurs parmi les évêques.

C'est de cette institution que date l'existence des chanoines. Ils étaient, dans l'origine, le conseil et les assistants de l'évêque. C'est encore comme tels qu'ils sont considérés aujourd'hui.

Saint Augustin avait fait de sa maison une espèce de monastère, où tous ceux qui l'habitaient étaient soumis à un ordre invariable et à une règle commune. C'est de là qu'est venu le mot *chanoine*, *canonicus*, de *canon*, qui, en grec, signifie *règle*, comme on appelle *canon* la partie de la messe qui ne change jamais, tandis que les oraisons, l'épître et l'évangile varient chaque jour.

Baronius, dans ses Annales, à l'an 528, remarque que l'établissement des clercs vivant en commun, et s'appliquant à l'étude en même temps qu'au ministère apostolique, n'était de la part de saint Augustin que l'imitation de ce qu'avaient établi, avant lui, saint Eusèbe, à Verceil, et saint Martin, à Tours. On sait, en effet, que ce dernier, nommé évêque en 571 ou 575, construisit un monastère, qui depuis fut la célèbre abbaye de Marmoutier, près de Tours, où il pratiquait la vie religieuse avec ses clercs, et que de ce monastère sortirent plusieurs évêques illustres, les églises des Gaules voulant avoir pour pasteurs des personnages formés à l'école d'un si grand saint.

Ainsi l'expression de *chanoines réguliers* forme un pléonasme, puisque l'idée de chanoine emporte celle de règle. Ce qui a rendu cette expression



CHANOINE DE LATRAN



nécessaire, c'est que, dans la suite des temps, les chanoines se sont affranchis de l'obligation de demeurer en commun.

Dans les premiers siècles, les biens de l'Église étaient indivis. Les évêques en avaient l'administration, et donnaient à chaque ministre subalterne ce qu'ils jugeaient à propos. Mais des plaintes s'étant élevées contre cette distribution, les évêques firent un partage de ces mêmes biens et en attachèrent, à chaque titre de bénéfice, une portion fixe : de manière que chaque bénéficiaire, ou prébendé, eut un revenu connu, et qui lui était particulier.

Mais pendant le onzième siècle, plusieurs chanoines voulurent revenir à l'ancienne manière de vivre instituée par saint Augustin, et reprendre la vie commune. C'est alors que l'on fit la distinction entre les *chanoines réguliers*, qui se soumettaient à vivre en commun et sous une règle, et les *chanoines séculiers*, qui continuaient à demeurer séparément, sans être astreints à la vie commune.

Cependant les chanoines des cathédrales continuèrent encore pendant longtemps à manger tous ensemble dans un même réfectoire, avec leur évêque, quoique chacun eût sa maison particulière. Une charte de Roricon, évêque d'Amiens, de l'an 1073, accorde aux chanoines réguliers de Saint-Acheul, près d'Amiens, la desserte de la table commune des chanoines de la cathédrale. *Quidquid victui nostro conviventibus in refectorio reservabitur, canonicis Sancti Acheoli absque detractioe distribuetur.* On voyait encore à Amiens, en 1772, le vaste réfectoire où mangeaient autrefois les chanoines de cette église.

La vie commune des clercs, établie par saint Augustin, était tombée en désuétude, quand elle fut rétablie, au huitième siècle, par saint Chrodegand, évêque de Metz. Il y assujettit le clergé de son diocèse, en lui prescrivant une règle tirée, en grande partie, de celle de saint Benoît. Les chanoines devaient tous être rentrés à l'entrée de la nuit dans la maison commune, où tous couchaient dans le même dortoir. Il y avait sept tables dans le grand réfectoire : celle de l'évêque, celle des prêtres, des diacres, des sous-diacres ; la cinquième était pour les autres clercs, à la sixième mangeaient les abbés, et à la septième, les clercs attachés aux églises différentes de la cathédrale. Personne ne pouvait boire plus de trois coups. Les anciens avaient tous les ans, chacun un habit neuf. Les plus jeunes portaient les habits qui avaient servi aux anciens. Chacun avait

deux chemises, un *cuir de vache* pour souliers, quatre paires de *pan-toufles*, et de l'argent pour s'acheter du bois.

L'ordinaire consistait dans un potage et deux portions de viande à dîner, et une seule à souper. Chaque chanoine faisait la cuisine à son tour, excepté l'archidiacre et quelques autres dignitaires.

Quand les chanoines cessèrent de demeurer dans une même maison, ils se logèrent au moins dans une même rue, à peu près comme les béguines, qui étaient logées dans un quartier séparé et qui se fermait le soir. Aussi ces rues portaient-elles le nom de *cloîtres*. Il y a encore, à Paris, les rues *du Cloître Notre-Dame*, *du Cloître Saint-Merri*, etc.

C'est au onzième siècle que les chanoines, en se réformant, prirent la règle de saint Augustin, et cette règle, c'est celle qui se tire de sa cent-neuvième épître. Cependant l'on ne voit pas de chanoines réguliers qui aient fait des vœux solennels de désappropriation avant le douzième siècle. C'est vers l'an 1110 que les chanoines de quelques églises commencèrent à suivre la règle de saint Augustin, et enfin, en 1139, il fut ordonné, au concile de Latran, sous Innocent II, que tous les chanoines réguliers se soumettraient à cette règle. On fonda alors des monastères de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, et il s'établit plusieurs congrégations de cet institut.

L'habillement des chanoines, tant séculiers que réguliers, était à peu près le même au onzième siècle. D'abord ils avaient une soutane, dont la couleur n'était pas déterminée. Les uns la portaient noire, d'autres blanche, rouge ou violette. Ils avaient là-dessus une aube de toile, qui dans le principe pendait jusqu'aux talons, comme celle dont sont revêtus aujourd'hui les prêtres quand ils disent la messe. Pour se couvrir la tête, ils avaient une peau de mouton, qui leur servait de bonnet et descendait jusqu'aux épaules. La forme de cet ajustement variait beaucoup. L'été, il se portait en travers sur les épaules, à peu près comme les pèlerines que portent les dames pendant l'hiver. Ensuite, on porta cette peau sur l'épaule gauche, de la manière dont les docteurs et les gradués des universités portèrent dans la suite leur *chausse*. Enfin cette peau finit par tomber sur le bras gauche, et c'est ainsi qu'elle était portée dans les derniers temps. C'est ce que l'on appelle une *aumusse*. Il y avait une poche à l'une des extrémités. C'est par là que l'aumusse se mettait sur la tête, quand elle servait de bonnet.

Le troisième habillement que portaient les chanoines, et qui ressemblait fort à celui des laïques, était la cape ou *chape*. C'était un grand manteau, qui leur tombait des épaules jusqu'à terre, fort ample, et qu'il fallait relever quand on ne voulait pas le laisser traîner. Au-dessus du manteau était le camail, qui couvrait la tête, et qui descendait par-dessus les épaules jusqu'à la ceinture par devant, et tombait en pointe sur les talons par derrière.

Le camail, ainsi que le manteau, ne se portait que l'hiver, sans l'aumusse, qui était alors remplacée par une pièce d'étoffe de soie, ou de serge, qu'on portait sur le bras gauche au-dessus des plis du manteau retroussé. Le capuce du camail, qui était soutenu par une baleine, se baissait à volonté. Quand il était relevé, il ne laissait que le visage à découvert, et était bordé d'une peau blanche ou grise, suivant la dignité de celui qui la portait. Dans certains chapitres, les dignitaires étaient distingués par le bord blanc. Les simples chanoines avaient le bord gris.

Peu à peu l'aube se raccourcit, et ne descendit plus que jusqu'aux genoux ; elle porta alors le nom de *surplis*. Les uns le portaient avec des manches étroites, d'autres avec des ailes pendantes par derrière. Les chanoines réguliers portaient continuellement le surplis à manches étroites, ce qui s'appelait un rochet, et par-dessus, ils mettaient au chœur un autre surplis plus ample, et à ailes pendantes. Dans les chapitres séculiers, quelques dignitaires, entre autres le doyen, portaient aussi le surplis par-dessus le rochet.

Quant aux bonnets, l'usage en était déjà introduit dans le clergé dès le onzième siècle. Ce n'était d'abord qu'une calotte, qui se portait sur le capuchon de la chape, ou manteau. Ensuite on les fit plus élevés et plus larges en haut qu'en bas. Dans la suite, on les fit de quatre pans de carton recouverts de drap, d'où on les a appelés *bonnets carrés*, nom qu'ils portent encore aujourd'hui, quoiqu'ils aient plutôt la forme d'un cône surmonté d'une houpe.

De toutes les congrégations de chanoines réguliers, la plus ancienne est celle que l'on appelle les *chanoines réguliers de Saint-Sauveur de Latran*. L'église de ce nom est peut-être la plus ancienne du monde chrétien, puisque la fondation en est attribuée à l'empereur Constantin lui-même, quand il eut embrassé le christianisme. De toutes les églises de Rome, c'était celle que les papes reconnaissaient pour leur cathédrale.

Sous le pontificat de Léon I^{er}, qui mourut en 461, les clercs de l'église de Latran vivaient en communauté. Dans les siècles suivants, le relâchement s'étant introduit parmi eux, Alexandre II les réforma en 1061, et leur donna une règle. C'est alors que cette réforme prit le nom de Latran, et toutes les maisons de chanoines qui embrassèrent la même règle formèrent entre elles une congrégation, qui prit le nom de *chanoines réguliers de Latran*.

Cet ordre passa de bonne heure en Pologne, où il se divisa en trois nouvelles congrégations. Celle dite de Cracovie fut la plus célèbre, et a produit un grand nombre de personnages illustres par leur sainteté ou leur science.

L'habit de ces religieux consiste en une soutane blanche, avec un rochet (1) sans manches, et sur lequel ils mettent un mantelet noir, qui descend jusqu'aux genoux. Mais dans les fonctions ecclésiastiques, ils mettent sur le rochet un surplis avec une mosette, ou camail noir.

(1) Ce rochet s'appelle *sarracium*. C'est peut-être de là qu'est venu le nom de *sarrau* qu'on donne à la souquenille que portent les charretiers et les paysans, laquelle est aussi une espèce de rochet, mais plus ample que celui des chanoines réguliers.



CHANOINESSE DE LATRAN.

CHANOINESSES RÉGULIÈRES

DE LATRAN.

Il est assez difficile d'assigner l'origine des chanoinesses régulières de Latran. Ce qui est certain, c'est qu'elle est postérieure à celle des chanoines réguliers. Nous savons que saint Augustin est l'instituteur de ces derniers, mais nous ne voyons pas qu'il ait institué en même temps des chanoinesses; car il ne faut pas regarder comme telles les religieuses augustines, qui reconnaissent ce saint docteur pour leur fondateur.

Nous avons plusieurs décrets de conciles tenus, pendant le huitième siècle, à Aix-la-Chapelle, à Vernon, à Leptines (1), des capitulaires et ordonnances de Charlemagne, un entre autres, de l'an 771, où, à l'occasion d'une famine survenue cette année, il est enjoint à chaque évêque *de chanter trois messes et trois psautiers, pour le roi, pour l'armée française et pour la calamité publique; aux prêtres, de chanter trois messes; aux chanoines, moines et religieuses, de chanter trois psautiers*: mais il n'y est pas question de chanoinesses. Vers la fin du même siècle, on trouve une différence dans la manière dont devaient vivre les personnes consacrées à Dieu. Les religieux et religieuses, désignées par le nom de *monachæ, moinesses*, devaient suivre la règle de saint Benoît, la seule connue à cette époque dans l'Occident, comme nous l'avons dit. Les chanoines devaient vivre d'après les canons de l'Église. Une preuve de cette vérité, c'est qu'en 802, il y eut une assemblée générale de tous les ordres de la nation française, à Aix-la-Chapelle, pour la réforme des

(1) Ce concile se tint, en 745, au château de plaisance que Charlemagne avait aux Estines, et dont on voit encore quelques ruines près de Binche. Saint Boniface, légat du saint-siège et apôtre de l'Allemagne, y présidait.

mœurs. Les évêques examinèrent à part la conduite de leurs chanoines, s'informèrent s'ils vivaient *d'après les canons*, tandis que les abbés, de leur côté, interrogèrent séparément les moines, pour savoir s'ils suivaient exactement *la règle de saint Benoît*.

Il paraît qu'alors les religieux de quelques monastères, trouvant la vie des chanoines plus douce que la leur, avaient abandonné la règle de saint Benoît pour suivre la vie simplement *canonique* des chanoines; ce qu'avaient imité quelques religieuses : abus contre lequel s'élève un concile de Châlons-sur-Saône, de l'an 815, qui, en parlant de ces religieuses, les appelle *Sanctimoniales quæ se canonicas vocant*; c'est la première fois qu'on trouve ce nom de *chanoinesses* dans les documents de ce siècle : d'après quoi on devrait regarder l'existence des chanoinesses comme un relâchement introduit dans l'ordre religieux.

Un concile assemblé à Mayence, à la même époque, signale cette différence entre les religieuses qui suivaient la règle de saint Benoît, d'après l'ancienne coutume, et celles qui voulaient imiter les chanoines. En effet, le treizième canon de ce concile s'exprime ainsi, en parlant des religieuses : *Quæ verò professionem sanctæ regulæ Benedicti fecerunt, regulariter vivant; sin autem, canonicè vivant pleniter.*

Or, pour fixer cette règle *canonique*, que devaient suivre les chanoines et les chanoinesses, l'empereur Louis le Débonnaire chargea un diacre, nommé Amalarius, de rédiger un plan de conduite pris dans les écrits de plusieurs pères, lequel il fit sanctionner dans un concile tenu, en 816, à Aix-la-Chapelle. Ainsi il n'était pas encore question de la règle de saint Augustin à cette époque.

Ce concile d'Aix-la-Chapelle permettait aux chanoinesses de garder leurs biens, à la charge par elles d'en déléguer, muni d'une procuration spéciale, l'administration à un homme de confiance, qui, le cas échéant, agirait en leur nom par-devant les tribunaux. Il leur était permis aussi d'avoir des servantes particulières.

Mais toutes ces concessions parurent des abus au onzième siècle, et un concile tenu à Rome, en 1060, sous le pape Nicolas II, reconnut que jamais les religieuses n'avaient joui des avantages que leur accordait le concile d'Aix-la-Chapelle, et qu'on n'avait jamais vu de chanoinesses de cette espèce, ni en Asie, ni en Afrique; qu'enfin la règle de saint Benoît était la seule que dussent suivre les religieuses, et qu'il n'y

avait qu'en quelques parties de l'Allemagne que cet abus s'était établi.

Les chanoinesses, dont l'institution ne peut remonter plus haut que le commencement du neuvième siècle, étaient donc soumises à la règle de saint Benoît, et elles ne suivirent celle de saint Augustin que vers le milieu du douzième siècle, car un concile de Reims, de l'an 1148, oblige les chanoinesses à obéir à cette règle, en renonçant à toute propriété et vivant en communauté.

C'est à cette époque qu'on voit les chanoines réguliers se soumettre à une législation particulière; ainsi tout porte à croire que leur exemple aura été suivi par les chanoinesses, que par conséquent les chanoinesses de Latran auront pris pour modèle les chanoines de ce nom.

Ces chanoines ne voulaient cependant pas se charger de diriger la conscience des religieuses qui portaient le même nom qu'eux. Il fallut que les papes leur en fissent une loi expresse, et que les seigneurs, en fondant des monastères de leur ordre, y missent pour condition que les chanoines en fussent les directeurs.

Ces chanoinesses, qui avaient un grand nombre de monastères en Italie, étaient habillées de serge blanche, avec un rochet de toile par-dessus leur robe, et elles mettaient un surplis par-dessus le rochet, quand elles assistaient au chœur.

Il y avait aussi en France quelques établissements de chanoinesses régulières; mais il se trouvait parmi elles quelque différence dans le costume, les unes étant en blanc, les autres en noir. Il y avait un de ces monastères à Picpus, près de Paris, et qui portait le nom de *Notre-Dame de la Victoire* (1).

Dans quelques maisons, les chanoinesses portaient au chœur des aumusses comme les chanoines, notamment celles de l'abbaye de Sainte-Périne de Chaillot, près de Paris, où il y avait quarante-cinq chanoinesses. A la vérité, les religieuses norbertines portaient aussi des aumusses

(1) Ce nom, donné à la mère de Dieu après la victoire de Lépante, remportée, en 1571, par don Juan d'Autriche sur les Turcs, a causé une erreur assez commune à Bruxelles: c'est de croire que l'église dédiée à Notre-Dame de la Victoire, sur le Sablon, a été fondée par Jean, duc de Brabant, en mémoire de la bataille qu'il avait gagnée à Worringen en 1288, tandis qu'elle ne l'a été que douze ans après la mort de ce prince, par une association de bourgeois de cette ville.

blanches; mais celles de Chaillot portaient l'aumusse noire et mouchetée de blanc.

Au reste, l'usage des aumusses pour les femmes était sans raison; car les chanoines n'avaient adopté cet ajustement que pour s'en couvrir la tête, au lieu que les religieuses se servaient pour cela d'un voile.



CHANOINE RÉGULIER DE LA CONGRÉGATION DE WINDESHEIM.

CHANOINES RÉGULIERS

DE WINDESHEIM.

Peu de pays ont éprouvé autant de bouleversements de toute espèce que le royaume de Hollande, ci-devant la république des Provinces-Unies des Pays-Bas. Après avoir été, à plusieurs reprises, ravagé par les débordements de l'Océan, ce pays, jadis catholique, a vu déborder sur lui toutes les extravagances religieuses, ou plutôt irréligieuses, qui ont signalé sa révolte contre la maison d'Autriche, à qui celle de Bourgogne avait transmis ce riche héritage.

Ces provinces, livrées à l'hérésie depuis près de trois siècles, ont cependant donné naissance à une congrégation célèbre, dont a été membre le vénérable Thomas à Kempis, auteur du livre immortel de *l'Imitation de Jésus-Christ*, un des plus beaux monuments que les hommes aient élevés à la foi catholique : je veux parler de la *congrégation des chanoines réguliers de Windesheim*.

Le fondateur de cette société religieuse s'appelait Gérard de Groot, ou le Grand, et était né, en 1540, à Deventer, dans l'Overyssel, ville du diocèse d'Utrecht, de parents riches, qui ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation. Son père, lui trouvant de grandes dispositions pour les sciences, l'envoya à Paris, lorsqu'il eut quinze ans, pour y faire ses cours de philosophie et de théologie. Ses talents le firent rechercher par les savants, qui trouvaient en lui une érudition peu commune à son âge.

Riche par lui-même, et pourvu de plusieurs bénéfices, il vivait dans une grande aisance et ne se refusait pas aux plaisirs et aux jouissances du monde. Mais un homme pieux, dont il avait fait la connaissance, lui ayant inspiré des sentiments plus chrétiens, il résolut de suivre une autre ligne de conduite, et de renoncer aux joies et aux pompes du siècle. Un de ses compagnons d'études, prieur d'un couvent de chartreux, dans la

Gueldre, fortifia ses nouvelles dispositions, et de plus, voulant s'instruire à fond des pratiques de la vie religieuse, Gérard vint trouver, près de Bruxelles, un personnage qui venait de fonder un monastère de chanoines réguliers, dans la forêt de Soignes, au lieu appelé Groenendael, en français Valvert. C'était Jean Ruysbroeck (1), ainsi nommé du village où il était né, et qui avait été chapelain ou vicaire de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il conseilla à Gérard d'entrer dans les ordres sacrés : mais celui-ci, par humilité, ne voulut pas recevoir la prêtrise, et se contenta du diaconat.

Il commença par réunir dans sa maison, à Deventer, plusieurs clercs, à qui il fournissait de quoi vivre. Il leur prescrivit une règle. Entre autres choses, ils s'occupaient à transcrire les livres des saints Pères. Il lui vint plusieurs personnages savants qui demandèrent à être reçus dans sa communauté. Mais étant mort à quarante-quatre ans, il ne put qu'ébaucher l'œuvre de la fondation des *clercs de la vie commune*, à laquelle son successeur, Florent Radivivius, de Leyde, chanoine d'Utrecht, et ancien professeur en l'université de Prague, mit la dernière main.

Ces clercs vivaient ensemble, mais sans faire de vœux. Ils subsistaient de leur travail, et n'avaient qu'une bourse commune, où était versé le produit du travail de chacun. Ils ne briguaient aucune place, ne faisaient aucune quête, et ne voulaient dépendre que d'eux-mêmes. Ceux qui mon-

(1) Jean Ruysbroeck, avant de quitter le monde, avait signalé son zèle pour la vraie foi en s'opposant aux séductions d'une femme de Bruxelles, nommée Blommardine, qui en imposait aux gens simples par son hypocrisie. Elle se mêlait d'écrire, et avait composé un traité sur *l'Esprit de Liberté*, sur *l'Amour*, qu'elle appelait *séraphique*. Cette visionnaire avait tellement fasciné les yeux des gens du peuple, par un grand extérieur de vertu, qu'on disait que toutes les fois qu'elle allait à la sainte table, on voyait deux séraphins marcher à ses côtés. Jean Ruysbroeck démasqua cette hypocrite, et fit sentir aux fidèles le ridicule des écrits qu'elle répandait dans le public.

Jean Ruysbroeck se retira, avec deux chanoines de Sainte-Gudule, dans un ermitage, qu'on appelait Groenendael, où il bâtit une chapelle. Il y mena la vie des chanoines réguliers avec ses deux compagnons, et telle est l'origine du prieuré de Groenendael, qui a subsisté jusqu'à l'époque de l'extinction des ordres religieux dans la Belgique. Cette maison était très-belle. On y montrait une aile de bâtiment, où Charles-Quint avait logé avec toute sa cour, ainsi qu'un vieux chêne, sous lequel on avait vu à la fois *sept têtes couronnées*.

Ruysbroeck a laissé quelques ouvrages mystiques en flamand, et qui, après lui, ont été traduits en latin et en français. Il fut visité, dans sa retraite à Groenendael, par plusieurs savants, venus de Strasbourg, de Bâle, etc., et qu'il édifia par ses discours. Il mourut en 1381, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

traient le plus de talents étaient désignés par le supérieur pour être promus au sacerdoce.

Il s'établit beaucoup de maisons de *cleres de la vie commune* dans les Pays-Bas. Il y en avait à Deventer, à Groningue, à Zwol, à Horn, à Gouda, à Nimègue, à Utrecht, à Cologne, à Anvers, à Liège, à Malines, à Gand, à Bruxelles (1), enfin dans la plupart des villes de nos provinces et des bords du Rhin. C'est de cette congrégation qu'était Aubert Le Mire, laborieux écrivain, à qui nous devons quelques ouvrages utiles.

Gérard de Groot voulait ajouter à l'établissement des cleres de la vie commune celui d'une nouvelle congrégation de chanoines réguliers. Sa mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ce projet, son successeur Florent y suppléa. Il choisit pour cela, près de Zwol, un lieu convenable, qu'on appelait Windesheim, et y jeta, en 1586, les fondements d'un monastère, dont la nouvelle congrégation prit le nom. Les premiers religieux qui l'habitèrent furent six cleres de la vie commune. La renommée de la vie édifiante que l'on menait à Windesheim s'étendit au loin, et plusieurs autres monastères de chanoines réguliers demandèrent à s'unir à cette nouvelle congrégation, entre autres celui de Groenendael, près de Bruxelles.

On vit s'élever à Amsterdam et au mont Sainte-Agnès, près de Zwol, deux nouveaux monastères de chanoines réguliers de Windesheim, et, en peu de temps, cette congrégation compta cent vingt maisons d'hommes et quatorze de filles. Le chapitre général se tenait tous les ans à Windesheim, chef-lieu de l'ordre, le dimanche *Misericordia* (2), dit le P. Hélyot.

(1) C'est en 1460 que les cleres de la vie commune furent établis à Bruxelles, dans l'île de Saint-Géry. Leur maison portait le nom de *Nazareth*. Les premiers cleres furent tirés de Deventer. Leur maison devint par la suite un collège, où l'on enseignait les humanités. En 1588, ce collège, que les cleres avaient abandonné eux-mêmes en 1580, à cause des troubles, fut donné aux religieuses urbanistes ou riches-claires, supprimées en 1785.

(2) Au moyen âge, et surtout au treizième et au quatorzième siècles, où les mœurs étaient fortement empreintes du catholicisme, la plupart des actes publics, des diplômes, portaient pour date la fête du saint du jour. *Fait*, écrivait-on, *le jour de Saint-Vincent*, 1247... *Le vendredi après la fête de Saint-Michel*, 1256... *Le lendemain de Saint-Mathieu*, 1260... *Le lundi après les Cendres*, 1270, etc. D'autres fois, la date se rattachait à un dimanche qui était désigné par les premiers mots de l'introït de la messe. Une charte de Gérard de Wesemael, de l'an 1290, porte pour date : *Sabbato ante dominicam quâ cantatur Oculi mei* (c'était le deuxième dimanche du carême). Une autre d'Arnoul de Wesemael dit : *In crastino dominicâ quâ cantatur, QUASI MODO GENITI*. *Aub. Miræi dipl.*, t. I, *passim*. Le dimanche *Misericor-*

Quelques monastères voulurent garder la clôture et s'y obligèrent par un vœu spécial : de ce nombre furent les monastères de Groenendael, de Louvain et de Bethléem près de la même ville.

Les chanoines réguliers de Windesheim portaient la robe blanche, le rochet et un camail ou mozette noire, dans la maison. L'été ils avaient, au chœur, un surplis et une aumusse noire sur les épaules, et l'hiver une chape noire et un grand camail. Les frères convers portaient aussi le camail avec un scapulaire qui descendait jusqu'aux genoux, et mettaient, au chœur, une chape grise.

Ces chanoines desservaient plusieurs cures, comme les autres chanoines réguliers. Mais une fois l'an, ils venaient se présenter au monastère, pour rendre compte de tout ce qu'ils avaient reçu, et remettre leur commission, qu'on leur laissait ordinairement, quand il ne s'était élevé aucune plainte à leur charge.

Le célèbre Thomas a Kempis était du monastère du mont Sainte-Agnès près Zwol. Outre l'*Imitation de Jésus-Christ*, nous avons de lui les Vies des personnages illustres de son ordre. Il mourut en 1471.

Il y avait un monastère de chanoinesses de Windesheim, près d'Amsterdam, et dont la fondation était de l'an 1594. Mais le plus célèbre de ces monastères de filles fut celui de Diepenhem, fondé en 1400, et où l'on comptait jusqu'à cent trente chanoinesses, sans compter dix sœurs pour les commissions du dehors, et vingt valets pour la culture des terres. Ces chanoinesses portaient le costume des chanoinesses de Latran, c'est-à-dire qu'elles étaient habillées de serge blanche avec un rochet de toile par-dessus leur robe, et elles mettaient encore un surplis par-dessus le rochet, quand elles assistaient au chœur.

C'est de Windesheim que Jacques d'Aubusson de la Feuillade fit venir,

dia, dont parle ici Hélyot, est le deuxième dimanche après Pâques. Nos pères croyaient que la religion devait intervenir dans tous les actes de leur vie. L'année civile commençait à Pâques. Les armées, même en campagne, observaient l'abstinence du carême. Nos mœurs ont bien changé à cet égard. Mais, malgré la disparition des vieux usages, nos habitudes en ont conservé quelques vestiges. Nous avons encore la *Saint-André*, la *Saint-Jean*, et les bons villageois ne manquent jamais d'aller, le *jour des âmes*, dans le cimetière, prier sur la tombe de leurs parents et de leurs amis. Il faudra encore bien des années de progrès pour faire oublier à nos petits-enfants la *Saint-Thomas*, les *Innocents* et la *Saint-Nicolas*. On dit encore : le dimanche de *Quasimodo* ; le dimanche *Latere* ; tant a été profonde, dans nos mœurs, l'impression faite par le catholicisme !

en 1497, six chanoines réguliers sous la conduite de Jean Mauburne, pour réformer l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, dans le Gâtinais, dont il était abbé commendataire. La réussite fut telle, que plusieurs autres abbayes de chanoines réguliers français demandèrent à se réunir à celle de Château-Landon, entre autres celles de Saint-Victor, à Paris, et de Saint-Acheul, près d'Amiens. Mais toutes ces congrégations de chanoines réguliers français furent réunies, en 1656, en une seule, sous le nom de congrégation de France, ou de Sainte-Geneviève, dont les membres se nommaient *Génovéfains*, et dont le chef-lieu était l'abbaye de Sainte-Geneviève, à Paris. Le P. Pingré, né à Amiens, savant astronome, était religieux dans ce monastère. Le curé de Saint-Étienne du Mont était toujours un chanoine de la même abbaye, et l'abbé de Sainte-Geneviève, qui était régulier, faisait lui-même la procession de la Fête-Dieu, à la tête de sa communauté, dans cette paroisse.

ANCIENS CARMES.

Suivant le bréviaire romain, quelques chrétiens fervents, dans les premiers temps du christianisme, avaient bâti, sur le mont Carmel, en Syrie, une chapelle à l'honneur de la sainte Vierge. Ils s'y réunissaient souvent, pour y adresser en commun leurs prières à la mère de Dieu. De là leur vint le nom de *frères du mont Carmel*, de *serviteurs de Notre-Dame du mont Carmel*, et enfin de *carmes*, par abréviation. Cet ordre est par conséquent né en Orient, sans qu'on puisse assigner quel en fut le fondateur. C'étaient primitivement des ermites qui vivaient sur le mont Carmel; mais leur nombre s'étant accru, ils se réunirent, et demandèrent une règle au patriarche de Jérusalem.

Ce prélat, nommé Albert, avait été évêque de Verceil, en Italie, et, comme il avait donné des preuves d'une rare capacité dans plusieurs occasions importantes, il fut appelé, par les chrétiens d'Orient, pour occuper le siège de la ville sainte. La règle qu'il donna aux carmes est de l'an 1205. Elle comprenait seize articles, dont nous rapporterons les principaux.

Ils ne devaient avoir rien en propre. Leurs cellules devaient être séparées les unes des autres, et ils ne pouvaient en changer sans la permission du supérieur. Ils étaient obligés d'y vaquer nuit et jour à la prière. L'usage de la viande leur était défendu, et ils devaient jeûner depuis l'Exaltation de la sainte croix (14 septembre) jusqu'à Pâques. Ceux qui ne savaient pas lire n'étaient pas tenus à réciter les heures canoniales : on leur donnait à dire par cœur un certain nombre d'autres prières. Le travail des mains leur était prescrit, et le silence était de rigueur depuis vêpres jusqu'au lendemain, à l'heure de tierce.

Deux gentilshommes anglais, en revenant de la croisade, amenèrent avec eux, en Angleterre, quelques-uns de ces religieux, et leur bâtirent deux maisons qui subsistèrent jusqu'au temps d'Henri VIII. Un person-



CC85

ANCIEN CARME.

nage très-pieux, nommé Simon, et surnommé Stok, touché de la vertu de ces étrangers, demanda à entrer dans leur ordre, vers 1212. Trois ans après, ils l'élurent vicaire général, et il alla à Rome, en 1226, en cette qualité, pour demander à Honorius III, et ensuite à Grégoire IX, l'approbation de la règle que son ordre avait reçue du patriarche Albert. Honorius eut quelque peine à s'y décider : plusieurs cardinaux lui conseillaient même de ne pas admettre ce nouvel ordre.

Simon alla ensuite visiter ses frères d'Orient, et passa six ans au milieu d'eux. En 1237, le mauvais état des affaires des croisés dans la Palestine, engagea les carmes à tenir un chapitre général pour savoir s'ils resteraient dans ces malheureuses contrées. Simon y assista, et il fut décidé que, vu la gravité des circonstances, l'ordre passerait en Europe. Quelques-uns cependant restèrent sur le mont Carmel, et Alain, qui était leur cinquième général, conduisit les autres, d'abord en Chypre, ensuite en Sicile, et de là en France et en Angleterre. C'est à Aylesford, près de Rochester, dans le comté de Kent, qu'ils tinrent leur premier chapitre général en Europe. Alain y donna sa démission, et Simon Stok fut élu général. C'était en l'année 1245, et son premier soin fut de demander une nouvelle approbation de l'ordre au pape Innocent IV.

Aucun ordre n'a fait des progrès plus rapides. La haute réputation de sainteté qui entourait son nouveau général, y contribua sans doute beaucoup. Dès l'année 1249, les carmes avaient un couvent à Bruxelles. C'était dans la rue appelée encore aujourd'hui, de leur nom, *rue des Grands Carmes*. Une inscription latine, placée au-dessus de la porte de cette maison, indiquait que les fondements en avaient été jetés en 1249, sous le pontificat d'Innocent IV, le règne d'Henri III, duc de Brabant, et *sub generalatu magistri Simonis Stok, jam miraculis clarescentis*. On voyait, au milieu du chœur de leur église, le mausolée en marbre de la duchesse Jeanne, dernière héritière, en ligne directe, des ducs de Brabant, de la maison de Louvain, morte en 1406 : maison qui descendait de Charlemagne par les femmes. Cette église et le couvent, après avoir souffert du bombardement de 1695, furent rétablis depuis, et enfin rasés de nos jours.

On ne sait pas précisément quel habit portaient les carmes, à leur arrivée en Europe. A en juger par les peintures qu'on en voit dans différentes villes, leur costume était assez bizarre. Sur une tunique brune, ils avaient une espèce de surtout de deux couleurs disposées en lignes parla-

lèles, d'où la rue où ils eurent leur premier couvent, à Paris, s'appelle encore aujourd'hui la *rue des Barrés*.

Ils n'avaient alors ni manteaux ni scapulaires; ce n'est qu'après la mort du B. Stok, vers 1285 et 1288, qu'ils ajoutèrent ces deux pièces à leur habit. Le scapulaire était un morceau d'étoffe qui pendait, des épaules en bas, par devant et par derrière. Le B. Simon avait établi une confrérie de ce nom, en l'honneur de la sainte Vierge. Les confrères portaient cet ajustement, mais au-dessous de leurs habits. Plusieurs souverains de cette époque se firent inscrire dans cette confrérie. Sur la fin de ses jours, Simon Stok vint en France, et mourut à Bordeaux, en 1265, après avoir vécu cent ans dans les exercices d'une pénitence continue. Il fut enterré dans la cathédrale de Bordeaux, où il est honoré comme saint, ainsi que dans tout l'ordre des carmes.

Sur la fin du dix-septième siècle, il s'éleva, dans les Pays-Bas, une dispute célèbre entre les jésuites et les carmes, au sujet de l'antiquité de ceux-ci. Ils prétendaient avoir été institués par le prophète Élie, et être par conséquent antérieurs au Nouveau Testament. Cette prétention fut vivement combattue par le père Papebroch, savant jésuite d'Anvers, et continuateur des *Actes des Saints* commencés par Bollandus. Tout le monde savant resta spectateur de cette lutte, qui produisit un grand nombre d'écrits de part et d'autre, mais où la modération ne fut pas toujours gardée du côté des carmes. Ceux-ci, qui étaient les plus acharnés, dénoncèrent le père Papebroch à Rome, et même à l'inquisition d'Espagne, dont les Pays-Bas dépendaient alors. Le jésuite anversois fut condamné en Espagne; mais le pape Innocent XII, plus prudent, jugea plus convenable d'imposer silence aux deux partis, par une bulle du 20 novembre 1698. La lutte avait duré trente ans.

Ce qui égaya un peu la matière, c'est qu'au fort de la discussion, un religieux des Frères de la Charité, fondés par saint Jean de Dieu, vint soutenir que les carmes n'étaient pas l'ordre le plus ancien, puisqu'il ne remontait qu'à Élie, tandis que celui des Frères de la Charité remontait jusqu'à Abraham, le premier qui eût établi un hôpital dans la vallée de Mambré, en sa propre maison; qu'ainsi les Frères de la Charité étaient antérieurs de neuf cents ans aux Frères du mont Carmel.

De pareilles disputes paraîtraient aujourd'hui bien frivoles. Les carmes n'avaient-ils pas assez de leurs vertus, pour prétendre au respect des

peuples, sans se donner un prophète pour fondateur? Il n'en est pas de la noblesse d'une ordre religieux, comme de celle d'une famille, qui s'estime en raison de l'ancienneté; et l'idée d'affubler Élie en carme, ou Abraham en Frère de la Charité, ne saurait jamais échapper au ridicule.

Les carmes avaient à Paris deux couvents, un à la place Maubert, l'autre rue de Vaugirard. C'est dans l'église de ce dernier que, le 2 septembre 1792, ont été égorgés, en plein jour, aux yeux de tout Paris, deux cents prêtres et trois prélats, l'archevêque d'Arles et les deux évêques de Beauvais et de Saintes.

Il faut dire, à la honte de tous ceux qui, de nos jours, admirent la révolution française comme le chef-d'œuvre de la raison humaine, qu'une révolution stygmatisée par des forfaits aussi horribles que ceux des premiers jours de septembre 1792, ne peut être qu'un objet d'exécration pour les siècles à venir, et qu'on ne comprendra jamais comment, dans la capitale d'une nation civilisée, des massacres aussi effroyables ont pu être exécutés par une poignée de brigands, « soudoyés par deux mille jacobins et protégés par la lâcheté de six cent mille hommes (1). »

Mais il faut savoir qu'à cette époque, d'horrible mémoire, le mot d'ordre était : « Osez tout contre le clergé, vous serez soutenus. »

Je l'ai lu et ne l'oublierai jamais.

(1) Lacretelle, *Histoire de France*, t. IX, p. 514.

CARMES RÉFORMÉS.

L'ordre des carmes, passé en Europe, au commencement du treizième siècle, comme nous l'avons dit, commençait dans le siècle suivant à se relâcher, lorsque Dieu suscita un religieux fervent, qui entreprit de le réformer. Ce religieux était français, et s'appelait Jean Soreth, né en Normandie, vers l'an 1420.

Son mérite l'avait fait nommer général de tout l'ordre, en 1451, à Avignon, où se tenait le chapitre général de cette association religieuse. Il se servit de l'autorité dont il était revêtu pour rappeler son ordre à sa première ferveur, en donnant lui-même l'exemple de la régularité.

Il parcourut toutes les provinces et visita toutes les maisons de l'ordre qui y étaient répandues, prêcha partout, employant la persuasion et l'autorité, lorsqu'il le fallait, pour ramener tous ses frères à l'esprit primitif de leur institut. On le vit à Cologne, en 1461; à Bruxelles, en 1462; à Rome, en 1466, toujours occupé de la grande réforme, unique objet de toutes ses pensées. Il est le premier qui ait institué des religieuses carmélites : il obtint pour elles des bulles de confirmation des papes Nicolas V et Paul II.

Des couvents de ces filles, qu'il avait fondés, il affectionnait particulièrement celui de Liège, qu'il visitait souvent, et d'où furent tirées les premières religieuses qui s'établirent en France.

Ce zélé réformateur mourut, en 1471, à Nantes, empoisonné par quelques religieux qui ne voulaient pas se soumettre à la réforme. Il n'a jamais été que béatifié.

Avant lui, un autre religieux français, né à Rennes, et nommé Thomas Conecte, avait aussi voulu réformer son ordre.

C'était un grand prédicateur, qui, comme tel, obtint beaucoup de succès en Flandre et dans l'Artois. On voyait ordinairement seize à vingt



CARME DECHAUSSE, EN MANTEAU.

mille personnes à ses sermons. On dit même que pour pouvoir être entendu de tous les assistants, il se faisait suspendre au milieu de l'église, au moyen d'une corde; ce qui devait présenter un singulier spectacle, qui, de nos jours, serait passablement ridicule.

Il voyageait ordinairement à pied ou monté sur un âne, et suivi d'une grande foule de gens, que sa réputation attirait. Ses discours produisaient beaucoup de conversions, et la vénération des peuples pour lui était telle, que c'était à qui pourrait tenir le licou de son âne, et qu'on en vit même arracher le poil de sa monture pour le garder comme une relique précieuse.

Tant d'encens finit par tourner la tête au bon père. Il se crut appelé à réformer toute l'Église. Il alla à Rome, pour convertir le pape et les cardinaux. Il commença par prêcher publiquement contre les vices de la cour romaine, et finit par assaisonner ses invectives de quelques erreurs qui le firent mettre en prison. On lui fit son procès, et il fut condamné à être brûlé vif, en 1445. Au moyen âge, la justice était sévère, et les mœurs étaient loin de la douceur des nôtres.

Ce religieux passe pour l'instituteur des *carmes réformés de la congrégation de Mantoue*, qu'on appelle, en Italie, les *carmes del cappel bianco*, parce qu'ils portent un chapeau blanc.

Outre cette réforme, il s'en établit encore plusieurs autres, avec plus ou moins de succès. Mais c'est à une femme qu'il était réservé de donner à l'ordre des carmes un éclat qu'il n'avait pas encore eu, et de montrer ce que peut le sexe le plus faible, quand l'enthousiasme, je dirai presque la passion du bien, s'est emparé de lui. On devine que je veux parler de sainte Thérèse, femme extraordinaire, dont le zèle pour la perfection religieuse surpassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, et dont je donnerai l'histoire dans le chapitre suivant. Je vais me borner, en ce moment, à faire connaître celui dont elle se servit pour mettre la réforme parmi les hommes dans l'ordre des carmes.

Jean, fils de Gonzales d'Yépez, naquit à Fontibère, dans la Vieille-Castille, en 1542. Sa mère, veuve de bonne heure, l'avait placé au collège de Medina pour y faire ses études. Le jeune d'Yépez trouvait encore le temps d'aller servir les malades dans l'hôpital de la même ville. A vingt et un ans, il prit l'habit religieux chez les carmes de Medina, et alla ensuite à Salamanque faire son cours de théologie, après quoi il fut ordonné prêtre à vingt-cinq ans.

Ne trouvant pas l'ordre des carmes assez rigoureux pour le désir qu'il avait d'une plus grande perfection, il songeait à entrer chez les chartreux, lorsque sainte Thérèse arriva à Medina-del-Campo. Comme elle avait entendu parler de la ferveur de ce jeune religieux, elle désira le voir, et lui dit qu'au lieu de quitter son ordre, Dieu l'appelait à le réformer, et qu'elle lui proposait de se joindre à elle pour cette bonne œuvre. Elle avait obtenu du général des carmes la permission d'établir deux couvents d'hommes, sous le nom de *carmes déchaussés*, et elle trouva, dans le P. Jean d'Yépez, qui portait, depuis son entrée en religion, le nom de P. Jean de saint Mathias, le collaborateur qu'elle cherchait.

Le premier couvent de la réforme fut élevé au village de Durvelle, dans une pauvre maison, où le P. Jean de saint Mathias se retira, sous le nouveau nom de P. Jean de la Croix. Quelques mois après, plusieurs religieux vinrent se joindre à lui, et tel fut le commencement de la réforme des *carmes déchaussés*, qui date de l'an 1568, et fut approuvée, douze ans après, en 1580, par une bulle de Grégoire XIII. Les austérités de ces premiers carmes furent si grandes, que sainte Thérèse fut obligée de les mitiger elle-même. Peu après, elle fonda encore trois couvents à Pastrane, à Manrèze et à Alcalá.

Mais comme le bien ne s'établit jamais sans résistance, les carmes non réformés regardaient les réformés comme des rebelles et des transfuges. Le P. Jean de la Croix fut traité par eux comme un apostat, et mis en prison à Tolède. Néanmoins, au bout de neuf mois, sainte Thérèse vint à bout d'obtenir sa liberté. Il en profita pour fonder de nouveaux couvents à Baeça, à Ségovie et à Grenade.

Toujours poursuivi par ses ennemis, le P. Jean de la Croix fut, en 1591, dépouillé des emplois qu'il occupait dans l'ordre, et relégué dans un couvent situé sur les montagnes de la Sierra Morena, où il se livra tout entier à la pratique des austérités et à l'exercice de la contemplation. Mais y étant tombé malade, il fut envoyé dans un autre couvent, gouverné malheureusement par un de ses ennemis les plus acharnés. Il y mourut à l'âge de quarante-neuf ans, après avoir pardonné à l'indigne supérieur de cette maison, lequel avait enfin reconnu ses torts, et s'était jeté aux pieds du saint pour lui demander pardon. Sa mort eut lieu le 14 décembre 1591.

Sainte Thérèse était morte neuf ans avant lui, et avait eu la consola-

tion, avant de mourir, de voir quinze couvents de sa réforme établis. Après sa mort, cet institut, qui était déjà passé aux Indes, s'étendit en France, en Italie et aux Pays-Bas.

Les carmes déchaussés furent appelés à Bruxelles, en 1610, pour diriger la conscience des carmélites, qui y étaient fondées depuis 1607. L'infante Isabelle fit venir pour cela le P. Thomas de Jésus, avec cinq autres religieux espagnols. On leur donna l'emplacement de l'ancien hôtel de Culembourg, confisqué et rasé en 1568, par le duc d'Albe, pour avoir été le lieu où s'était tramée la conspiration des *Gueux*, qui fut un des premiers actes de la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne. Ces religieux y portaient le nom de *petits carmes*, pour les distinguer des *grands carmes*, qui, comme nous l'avons dit, existaient en cette ville depuis l'année 1249.

La maison des *petits carmes* est aujourd'hui changée en une prison, qui en a retenu le nom, ainsi que la rue où elle est située. Leur église, achevée en 1612, a été abattue en 1810 (1). On voit encore les murs de clôture de leur jardin.

Les carmes déchaussés portaient une tunique et un scapulaire de couleur brune et un manteau blanc étroit, avec un capuce de même couleur. Ils allaient nu-pieds avec des sandales de cuir.

Comme les franciscains et les augustins, les carmes eurent aussi leur tiers ordre. C'est en 1477 que Sixte IV donna une bulle pour autoriser cette institution.

Ce tiers ou troisième ordre était ainsi appelé parce qu'il formait la troisième classe des grandes familles religieuses, dans lesquelles les hommes

(1) C'est dans cette église que fut enterré, en 1741, l'infortuné J. B. Rousseau, le Pindare français, mort en exil à Bruxelles. Cet homme célèbre n'y avait même pas été honoré d'une simple épitaphe, tandis que l'on voit dans nos cimetières des monuments fastueux élevés dans ces derniers temps à des régicides français. Heureusement, un homme de lettres modeste, feu M. Baudewyns, ancien professeur, savait l'endroit où gisaient les restes de Rousseau. Quand il fut question d'abattre l'église, en 1810, M. le duc d'Ursel, alors maire de Bruxelles, le chargea de diriger les travaux de l'exhumation. Elle réussit : on mit les ossements dans un nouveau cercueil, et l'on se proposait d'ériger au malheureux poëte un monument dans l'église du Sablon ou ailleurs. Mais les événements politiques survenus depuis firent perdre cet objet de vue. En attendant, les restes de Rousseau furent déposés dans une chapelle de l'église du Sablon, et dans ce moment des ouvriers sont occupés, dans cette église, à élever le monument projeté depuis si longtemps.

et les femmes séquestrés du monde, et y ayant renoncé par des vœux solennels, composaient les deux premiers ordres. Le troisième était formé de personnes vivant dans le monde, et même engagées dans l'état du mariage, qui s'associaient aux deux premiers ordres, dont elles portaient le nom, ayant avec eux des relations de bonnes œuvres, des fêtes particulières qu'elles célébraient avec eux, soumises à une règle puisée dans la leur et appropriée à leur situation dans le monde. Il y avait des pays où ces religieux laïques portaient un costume distingué qui les faisait reconnaître. Les frères et sœurs du tiers ordre des carmes portaient une tunique longue, serrée par une ceinture de cuir large de deux doigts, et par-dessus un scapulaire.

Le costume que portaient et que portent peut-être encore à Rome les confrères de l'archiconfraternité de Notre-Dame du mont Carmel, est singulier. C'est un sac de couleur brune, auquel est attaché un capuce, qui leur couvre le visage, descendant en pointe jusqu'à la ceinture, et percé de deux petits trous, à l'endroit des yeux, afin qu'ils puissent voir sans être vus. Le sac est lié par une ceinture de cuir, et ils ont sur les épaules un camail ou mozette de serge blanche. Ces confrères ont un oratoire particulier, où ils s'assemblent pour réciter en commun l'office de la Vierge, et faire célébrer les autres offices divins. Ils sont soumis au général de l'ordre des carmes.

Henri IV, roi de France, avait institué, en 1607, un ordre militaire et religieux, qu'il avait nommé de Notre-Dame du mont Carmel, et auquel il avait réuni un ordre plus ancien, qui existait en France depuis l'an 1154, et que l'on appelait l'ordre de Saint-Lazare, établi dans la Palestine pour avoir soin des lépreux. Pour être reçu dans l'ordre du mont Carmel, il fallait faire preuve de trois quartiers de noblesse des deux côtés. Le grand maître pouvait accorder dispense de noblesse à ceux qui avaient rendu des services au roi ou à l'ordre, et alors ils étaient chevaliers de grâce, comme dans les autres ordres militaires. Il y avait aussi des chevaliers ecclésiastiques, des chapelains et des frères servants.

Les chevaliers ecclésiastiques et laïques payaient mille livres, et les chapelains et frères servants cinq cents livres pour droit *de passage*.

L'habit de grand maître était une dalmatique de satin blanc, sur laquelle il mettait un long manteau de velours amarante, semé de fleurs de lis d'or, et orné de chiffres et de trophées brodés en or et en

argent. Les chiffres formaient le nom de Marie au milieu de deux couronnes.

Les chevaliers ecclésiastiques et les chapelains avaient un rochet sur leur soutane, et par-dessus un camail de moire amarante, avec la croix brodée, au côté gauche.

Les réunions de cet ordre se tenaient à Paris, dans le couvent des Carmes *Billetes* (1) : mais c'était dans l'église de Saint-Germain-des-Prés que les chevaliers assistaient, en grand costume, à l'office de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 16 juillet, et de *Saint-Lazare*, le 2 septembre.

(1) Le prieuré et monastère des Billetes était dans le principe un hôpital qui, étant tombé en décadence, fut cédé, en 1651, à des Carmes de l'observance de Rennes. Ils ont été supprimés à la révolution de 1789, et leur église est aujourd'hui un temple du culte luthérien.

CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES (1).

L'Espagne, cette terre antique qu'habite une nation généreuse, qui, deux fois conquise par un peuple puissant, s'est levée tout entière, décidée à périr jusqu'au dernier homme, plutôt que de se soumettre aux ennemis de sa foi; cette terre, comme la belle Italie, se glorifie d'avoir reçu la semence de l'Évangile de la main même des premiers apôtres. Aussi cette précieuse semence semble-t-elle y avoir jeté des racines plus profondes. Fière de sa religion, comme de son nom antique, l'Espagne n'a laissé germer aucune nouvelle doctrine sur son sol. Elle est encore vierge de l'hérésie qui a souillé tant d'autres contrées, et le flambeau de la foi y brille encore de tout son éclat. Le fanatisme de l'erreur n'y a jamais armé ses citoyens les uns contre les autres, et l'histoire de ce pays n'offre aucune page sur les guerres de religion : avantage unique, dont il faut féliciter la nation espagnole.

C'est dans cette contrée éminemment catholique qu'a pris naissance sainte Thérèse, amante aussi passionnée de son Dieu, mais plus pure que Madeleine. Elle naquit à Avila, dans la Vieille-Castille, en 1515, dans ce siècle où l'Église eut tant de combats à soutenir, mais aussi qui produisit tant de saints (2). Son nom de famille était de Cepède. Née de parents nobles et pieux, Thérèse, douée d'un cœur tendre, fut de bonne heure sensible aux impressions religieuses. Elle nous apprend elle-même que la lecture des vies des saints avait tellement enflammé son esprit,

(1) Ce chapitre a été écrit avant la convocation des cortès de 1834. L'Espagne, envahie par le mahométisme, au huitième siècle, l'est aujourd'hui par le libéralisme. Trouvera-t-elle un nouveau Pélage? nous l'ignorons.

(2) C'est dans ce siècle qu'ont paru saint François de Paule, saint Charles Borromée, saint François Xavier, saint Ignace de Loyola, saint Louis de Gonzague, saint Pierre d'Alcantara, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, saint Vincent de Paule, et tant d'autres.



CARMELETTE AU CHOEUR.

qu'accompagnée d'un de ses frères qui partageait ses sentiments, elle s'était échappée de la maison paternelle pour aller chercher la palme du martyr chez les Mores. Mais après la mort de sa mère, qu'elle perdit à l'âge de douze ans, la lecture des romans et la fréquentation des personnes mondaines et dissipées changèrent ses bonnes dispositions, et, sans les avis d'un père vertueux, peut-être se serait-elle perdue. Elle avait alors quinze ans et il la mit en pension dans un couvent.

L'éducation qu'elle y reçut et les liaisons qu'elle y contracta, la ramenèrent à ses premiers sentiments. Cependant elle n'avait encore aucun goût qui la portât vers la vie religieuse.

Revenue chez son père, après dix-huit mois d'absence, elle était encore incéise sur le but auquel elle devait tendre. Enfin la lecture des épîtres de saint Jérôme lui inspira l'envie de se faire religieuse : elle se présenta chez les carmélites et y prononça ses vœux, en 1554, à l'âge de dix-neuf ans.

Elle perdit son père cinq ans après, et comme les carmélites n'étaient pas alors obligées à la clôture, elle avait été lui fermer les yeux et recueillir son dernier soupir. Elle retourna à son couvent pour travailler à sa propre sanctification. Ses progrès furent lents ; mais enfin, par les efforts qu'elle fit sur elle-même, grâce aux excellents directeurs auxquels elle donna sa confiance, elle atteignit un tel degré de perfection, que dans l'impatience où elle était de sortir de la vie pour aller jouir du bonheur céleste, elle s'écriait : « O mort, pourquoi te redouterais-je, puisque tu dois être pour » moi la porte de la vie ? O vie, l'ennemie de mon bonheur, quand donc » finiras-tu ? »

Après avoir passé plusieurs années à se sanctifier elle-même, Thérèse se livra enfin au désir qui la pressait de travailler à sanctifier les autres.

Il fallait pour cela sortir du couvent où elle était, et trouver une maison où elle pût, avec quelques compagnes, commencer la réforme. Une de ses nièces lui offrit mille ducats, dont elle pouvait disposer, pour l'aider à faire les premières dépenses. Quelques autres personnes pieuses voulurent aussi y contribuer. Thérèse consulta plusieurs saints personnages qui l'encouragèrent dans ses projets. Elle obtint aussi l'agrément du provincial des carmes, qui demanda à Rome un bref en sa faveur. Mais ce fut le signal d'une violente tempête qui s'éleva contre cette nouvelle institution. Thérèse n'en fut pas épouvantée. Pendant qu'elle attendait le bref

qu'elle avait demandé à Rome, son beau-frère lui faisait bâtir, en 1561, un couvent à Avila, et elle en prit possession avec quelques autres filles, en 1562.

La base de sa réforme était la mortification des sens, l'exercice de la prière, un silence presque continuel et une telle pauvreté, que les religieuses n'avaient pour vivre que le produit de leur travail et les aumônes de leurs concitoyens. Leurs habits étaient d'une grosse serge : elles portaient des sandales au lieu de souliers, couchaient sur la paille, et, à moins d'une grande nécessité, ne mangeaient jamais de viande.

Quatre ans après l'érection du couvent d'Avila, qui portait le nom de Saint-Joseph, le général de l'ordre des carmes vint le visiter, et fut si charmé de tout ce qu'il y vit, de la prudence et du zèle de Thérèse, qu'il lui permit de fonder d'autres monastères sur le même plan, et l'autorisa même, comme nous l'avons dit, à en élever deux pour les hommes.

Ce fut, en 1567, que le deuxième couvent des carmélites déchaussées, fut fondé à Médina-del-Campo : le troisième le fut à Malagon. De là il s'en établit d'autres, à Valladolid, à Salamanque, à Ségovie, etc.

Une nouvelle tempête s'éleva contre Thérèse, en 1575. On alla jusqu'à attaquer ses mœurs. Elle tint tête à l'orage, et s'adressa même au roi, pour implorer son secours contre ses ennemis. Sa fermeté, son esprit, ses grâces naturelles la firent enfin triompher de tous les obstacles qu'on lui opposait.

Un historien de sa vie dit qu'au maintien le plus modeste, et à une noble gravité, elle joignait une telle discrétion dans ses paroles, une si aimable simplicité dans ses mœurs, que sa vue seule inspirait le respect, et faisait aimer la vertu à ceux qui avaient le bonheur de converser avec elle. Enfin elle vint à bout de fonder seize couvents de carmélites et quatorze de carmes déchaussés.

Vers la fin de sa vie, telle était la réputation de sainteté dont elle jouissait, que, lorsqu'on savait la route qu'elle devait tenir, le peuple accourait des campagnes pour la voir passer et demander sa bénédiction. Le bruit de son arrivée la devançait d'un lieu à l'autre et on se disputait l'honneur de la loger. Un jour, un bon laboureur, ayant appris qu'elle devait passer par son village, lui fit préparer à diner du mieux qu'il put, assembla dans sa maison toute sa famille, qui était nombreuse, et ordonna

que l'on fit venir ses troupeaux, afin que tout ce qui lui appartenait fût béni par la sainte.

Une vie si admirable se termina en 1582. Thérèse mourut la nuit du 4 au 5 octobre, entre les bras de ses filles chéries, de la mort des saints. Elle était dans sa soixante-huitième année, et avait passé vingt-sept ans dans son premier couvent et vingt autres dans les différents couvents de sa réforme.

La mort avait fait disparaître les rides de son visage et ses membres avaient conservé leur flexibilité. Elle fut enterrée dans le chœur des carmélites d'Albe, chez qui elle était morte. Ses reliques y sont encore aujourd'hui. Elle a été canonisée, en 1621, par Grégoire XV. Sa fête se célèbre le 15 octobre, qui est le lendemain de sa mort (1).

Nous avons un grand nombre d'ouvrages de sainte Thérèse, entre autres un volume de ses lettres, traduites en français par une carmélite de Saint-Denis en France, fille du chancelier Maupeou, et qui avait passé quarante-trois ans dans le cloître. Ses œuvres respirent l'amour de Dieu le plus pur et le plus ardent. Elle a écrit sa propre histoire par ordre de ses confesseurs et celle de ses fondations religieuses.

Les carmélites, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, furent établies à Bruxelles par l'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas, en 1607. Cette princesse, qui avait connu sainte Thérèse en Espagne, fit venir deux des compagnes de la sainte, la mère Anne de saint Barthélemi et la mère Anne de Jésus. Celle-ci était prieure du couvent de Pontoise, qu'elle avait fondé elle-même. Elle mourut à Bruxelles, en 1621, en odeur de sainteté. L'infante fit bâtir pour les carmélites un très-beau couvent dans le Parc. Cette maison, supprimée, en 1785, par l'empereur Joseph II, a été détruite. Les religieuses, lors de leur suppression, se retirèrent à Saint-Denis, emportant avec elles le corps de saint Albert, évêque de Liège, assassiné à Reims, en 1192, et qui était déposé dans leur église depuis 1612.

(1) C'était cette année que devait prendre cours la réforme du calendrier ordonnée par Grégoire XIII. Comme on devait supprimer dix jours, il fut convenu que le lendemain du 4 octobre serait le 15, par la suppression des dix jours intermédiaires. La raison pour laquelle cette suppression fut placée entre le 4 et le 5 octobre, fut que ces dix jours contenaient beaucoup moins de fêtes de saints : car, à cette époque, saint Bruno, dont la fête est placée au 6 octobre, et saint François de Borgia, qu'on célèbre le 10 du même mois, n'étaient pas encore canonisés.

L'ordre des carmélites déchaussées fut introduit en France par madame Acarie, née Avrillot. Elle en forma le projet en 1601, et l'exécuta avec le secours d'un prêtre zélé, qui fut depuis le cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Ce fut lui qui alla en Espagne chercher six de ces religieuses, qu'il établit dans le faubourg Saint-Jacques, à Paris. C'est dans ce couvent, le premier que les carmélites aient eu en France, que se fit religieuse madame de la Vallière, en 1675, et qu'elle y fit, pendant trente-cinq ans, pénitence des scandales qu'avaient donnés ses amours avec Louis XIV.

Pour revenir à madame Acarie, quand elle fut devenue veuve, en 1613, elle pourvut au sort de ses six enfants et entra, en qualité de novice, l'année suivante, chez les carmélites d'Amiens, fondées depuis 1606. Elle ne voulut être que sœur converse, prit le nom de *sœur Marie de l'Incarnation*, et s'y dévoua aux services les plus bas de la communauté, comme de laver les plats et ustensiles de cuisine et de nettoyer le linge. De là elle fut envoyée à Pontoise, pour y rétablir l'ordre dans les affaires du couvent de cette ville. Elle y mourut en 1618. Louis XIII et Marie de Médicis, sa mère, lui firent élever un superbe mausolée dans l'église du couvent de Pontoise, où elle fut enterrée. Quoique le procès de sa canonisation ait été commencé en 1622, elle n'est encore que béatifiée. Le décret de sa béatification a été publié en 1791, par Pie VI. L'année suivante, lors de la destruction des couvents en France, son corps fut caché dans le château de Nucourt, habité par le comte de Monthiers, et il y resta jusqu'à l'année 1822, qu'il fut rapporté, avec la plus grande pompe, chez les carmélites de Pontoise, qui avaient racheté et rétabli leur monastère.

Un des couvents de carmélites les plus célèbres en France est celui de Saint-Denis, où l'on vit une fille de Louis XV, madame Louise, prendre le voile.

Lors de la révolution de 1789, qui ne fut qu'un vaste pillage des propriétés ecclésiastiques, une partie des religieuses de Saint-Denis, chassées de leur maison, trouvèrent, à leur tour, un asile chez leurs sœurs de Bruxelles (1).

(1) Avant la révolution de 1789, les philosophes ne cessaient de répéter que, du moment qu'on ouvrirait les couvents, on en verrait sortir avec joie une foule de malheureuses qui y étaient détenues malgré elles. Mercier, dans son fameux *Tableau de Paris*, disait que ce n'était pas

Il y a à Orviete, en Italie, un couvent de filles pénitentes, établi autrefois par un pieux gentilhomme, pour servir d'asile à des filles converties. Elles ont adopté les observances et à peu près le costume des carmélites déchaussées.

à leurs dogmes, mais à leurs biens, que les prêtres tenaient; que c'était là qu'il fallait frapper. On sait comme les religieuses et les prêtres ont répondu à toutes ces belles phrases philosophiques.

CHARTREUX.

Saint Bruno, fondateur de cet ordre célèbre, naquit à Cologne, d'une famille noble et ancienne, vers l'an 1035.

Quoi qu'en disent le bréviaire romain et celui de Paris, c'est à Cologne même que Bruno fit ses premières études, dans l'école de cette ville, qui était tenue par les chanoines de l'église de Saint-Cunibert (1). Il fit des progrès rapides dans les sciences qu'on y enseignait, et son évêque lui donna un canonicat dans son église. Mais bientôt, dans le désir de s'instruire encore davantage, il alla faire ses cours de littérature et de hautes sciences dans une école plus célèbre, celle de Reims, dont les professeurs, qui étaient les clercs de la cathédrale, jouissaient d'une grande réputation ; Bruno s'y distingua, et en peu de temps il devint capable d'enseigner lui-même.

Il eut parmi ses disciples plusieurs hommes célèbres, entre autres Eudes ou Otton, né à Châtillon-sur-Marne, qui devint pape sous le nom d'Urbain II, et présida au fameux concile de Clermont, où fut décidée la première croisade.

L'archevêque de Reims, Gervais, trouvant dans Bruno tant de talents, le fit chanoine et écolâtre de son église. Cette dernière dignité lui donnait la direction de toutes les écoles du diocèse et l'inspection sur les études publiques. Il lui conféra aussi la charge de chancelier de son église, et c'est en cette qualité que son nom se trouve sur la charte de fondation d'une communauté de clercs, que l'évêque d'Amiens, Gui de Ponthieu, établit dans sa ville épiscopale en 1073 (2).

(1) Vies des Saints, par Bulter, 6 octobre.

(2) Le diocèse d'Amiens était alors sous la métropole de Reims. Cette communauté de clercs devint dans la suite une abbaye sous le nom de *Saint-Martin-aux-Jumeaux*. L'église de ces clercs était bâtie sur l'emplacement de l'ancienne porte de la ville, où saint Martin avait donné la moitié de son manteau à un pauvre. Une lame de cuivre était placée à l'endroit même

L'archevêque de Reims à cette époque était Manassès, jeune homme qui s'était emparé de ce siège par des voies simoniaques et menait une vie scandaleuse. Bruno et deux autres chanoines de Reims, ayant en vain tâché de corriger leur archevêque par de sages avis, furent obligés de le dénoncer au légat du saint-siège, qui le fit déposer dans un concile tenu à Autun en 1077.

C'est alors que Bruno éprouva un grand dégoût pour toutes les choses du monde. Quelques-uns ont attribué sa conversion à une autre cause, mais qui est regardée aujourd'hui comme une fable. Ils disent que Bruno, assistant aux obsèques d'un chanoine de Paris, qui, de son vivant, avait passé pour un saint personnage, avait entendu le mort se lever tout à coup de son cercueil, et dire d'une voix effroyable qu'il était damné; que c'était ce prodige qui avait engagé Bruno à quitter le monde. Il ne fallait pas ce fait, reconnu aujourd'hui pour apocryphe, pour inspirer à Bruno cette résolution. Il avait déjà sous les yeux l'exemple d'Hériman, qui avait été chanoine et écolâtre avant lui et qui avait renoncé à tout pour s'ensevelir dans la retraite. Bruno fit comme lui, résigna ses bénéfices et se dépouilla de tout.

Il s'associa alors, vers l'an 1078, six ecclésiastiques, dont un avait été, comme lui, chanoine de Reims, et, suivant le conseil de saint Robert, abbé de Molesme, ils allèrent tous les sept, en 1084, consulter saint Hugues, évêque de Grenoble (1), sur le parti qu'ils avaient à prendre. Un seul

où le saint avait exercé cet acte de charité, et qu'on appelait le *pas de saint Martin*. On y lisait l'inscription suivante en mauvais vers latins et français :

*Hic Christo chlamydem Martinus dimidiavit :
Ut faciamus idem nobis exemplificavit.*

.
.

*En l'an trois cent, ajoutez trente-sept,
Saint Martin chy divisa son mantel.*

(1) Saint Hugues, né en Dauphiné, était fils d'un militaire très-pieux, qui finit par embrasser la vie religieuse, par le conseil de son fils, dans la grande Chartreuse, et y mourut âgé de cent ans.

Saint Hugues fut nommé évêque de Grenoble en 1080, et mourut, en 1152, à quatre-vingts ans, après trente-deux ans d'épiscopat. On conserve en manuscrit, à Grenoble, un ouvrage de lui intitulé *Chartularium*.

Vies des Saints, 1^{er} avril.

parmi eux était prêtre; il se nommait Hugues, dit le Chapelain. Saint Bruno, quoique ayant été chargé de l'administration du diocèse de Reims, n'était pas prêtre; il était seulement dans les ordres sacrés.

Arrivés à Grenoble, nos sept voyageurs allèrent se jeter aux pieds du saint évêque et lui demandèrent un lieu, dans son diocèse, où ils pussent se livrer sans distraction à la contemplation des choses célestes. Il leur indiqua un endroit très-sauvage dans des montagnes affreuses, et qu'on appelait *la Chartreuse*. C'était une gorge formée par des rochers couverts de neiges et de brouillards épais, loin de tous lieux habités et environnée de bois. Voilà le lieu où Bruno s'établit avec ses compagnons, et qui devint le chef-lieu d'un ordre célèbre par la sainteté de ses membres, et qui n'a jamais eu besoin de réforme.

Bruno et ses compagnons, à l'exemple des anciens solitaires de la Palestine, se mirent à construire un oratoire, et de petites cellules séparées les unes des autres, comme les anciennes laures. D'abord ils s'étaient mis deux dans la même, mais bientôt chacun eut la sienne. Ils se rendaient tous à l'église, qui était bâtie sur une hauteur, pour chanter vêpres et matines, et récitait les autres heures en particulier. Ils ne faisaient qu'un repas par jour, excepté les principales fêtes, et alors ils mangeaient tous ensemble au réfectoire. Les autres jours, on leur apportait leur portion, qu'ils recevaient par une petite porte qui donnait dans les cellules, et ils mangeaient seuls comme les ermites.

Mais du temps de saint Bruno, la vie des premiers moines était encore plus austère. Ils passaient six jours absolument seuls et n'étaient ensemble que le dimanche. En se quittant, ils emportaient chacun un pain avec une espèce de portion pour vivre le reste de la semaine. Ils ne se parlaient que par signes, et le calice de l'église était la seule argenterie qu'ils possédassent. Ils s'occupaient à copier des livres de piété, et le produit de leur travail suffisait pour les entretenir.

Voici comme Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, qui vivait cinquante ans après saint Bruno, nous dépeint les chartreux de son temps :

« Ils sont les plus pauvres de tous les moines; la vue seule de leur » extérieur effraye.... Ils portent un rude cilice, affligent leur chair par » des jeûnes continuels, et ne mangent que du pain de son. En maladie » comme en santé, ils ne connaissent pas l'usage de la viande. Ils n'achètent » pas de poisson et n'en mangent que quand on leur en donne. Les

» dimanches et les jeudis ils vivent d'œufs et de fromage. Des herbes
 » bouillies sont leur nourriture les mardis et samedis. Les autres jours
 » de la semaine, ils vivent de pain et d'eau... La prière, la lecture et le
 » travail des mains sont leurs occupations ordinaires. »

Les chartreux jeûnaient huit mois de l'année. En carême et pendant l'avent, ils ne mangeaient ni œufs ni laitage. Les femmes ne pouvaient entrer ni dans leur église, ni dans leur enclos. Un prieur fut puni pour avoir permis à une reine d'entrer dans son monastère. Ils se promenaient ensemble une fois par semaine, et cette promenade s'appelait *spaciment*, du mot latin *spatiari*, ou de l'allemand *spazieren, se promener*. Chaque cellule avait son jardin et tous les meubles nécessaires à un religieux. Ils cultivaient eux-mêmes leur jardin, travaillaient à quelque métier, et avaient des livres pour s'occuper. Ils ne quittaient pas leur cilice et se couchaient sur une paille à six heures du soir, pour se lever à dix heures pour les matines. C'est à eux sans doute que fait allusion cette belle strophe d'une hymne du bréviaire de Paris :

« Fervent quando die cuncta tumultibus.
 » Altum turba silet : cætera dum tacent,
 » Hi per cantica rumpunt
 » Noctis longa silentia. »

La vie des chartreux a toujours été regardée dans l'Église comme le plus parfait modèle de la vie contemplative. Saint Bruno fut leur premier supérieur, sous le nom de prieur de la Chartreuse. Tous les monastères de cet ordre portaient le nom de Chartreuse, et celui qu'avait gouverné saint Bruno était appelé *la Grande Chartreuse*, dont tous les autres dépendaient. Le prieur de ce dernier était le général de l'ordre.

Bruno ne le gouverna que six ans. Vers l'an 1089, le pape Urbain II, qui avait été son disciple à Reims, l'appela à Rome, pour s'aider de ses conseils dans le gouvernement de l'Église. Le saint obéit à regret. La plupart de ses compagnons demandèrent à le suivre. Mais malgré le bon accueil qu'ils reçurent du souverain pontife, ils regrettèrent leur désert et demandèrent à y retourner. Bruno, enchaîné à Rome par l'ordre du pape, ne put les accompagner. Ils quittèrent leur supérieur chéri, qu'ils ne devaient plus revoir, pour aller retrouver leur solitude.

Le saint s'ennuya bientôt lui-même du fracas de la cour romaine. Le

pape, pour le retenir, lui offrit l'archevêché de Reggio, mais il le refusa, et voulait retourner à la Chartreuse. Il ne put quitter Rome qu'à condition qu'il se retirerait dans la Calabre. Il préféra ce parti à celui de rester au milieu d'un monde qui n'avait aucun attrait pour lui. Il trouva, dans le diocèse de Squillace, un lieu sauvage où il alla se cacher avec quelques compagnons, qu'il s'était attachés à Rome, et se contenta de communiquer par lettres avec ses amis de France, au milieu desquels il était toujours de cœur. Landuin, qu'il avait envoyé gouverner en sa place le monastère de la Chartreuse, vint le voir dans la Calabre, pour le consulter sur la manière dont il devait se conduire. Il revint en France en 1099, avec une lettre de Bruno, que nous avons encore, et dans laquelle ce saint fondateur exhorte ses frères à demeurer fidèles aux règles qu'il leur a données, lève les difficultés qu'ils lui avaient proposées et les console sur son absence, qu'il n'était pas en son pouvoir d'abrégier.

Bruno passa encore deux ans dans sa solitude de la Calabre. Le hasard lui procura une entrevue avec Roger qui avait conquis la Calabre et la Sicile. Le prince normand fut si édifié du discours du solitaire, qu'il lui fit construire un monastère dans le désert *Della-Torre*, pour lui et ses compagnons, et le pria d'être le parrain d'un de ses enfants.

Bruno y termina sa vie, en 1101, dans les bras de ses frères, après avoir fait sa profession de foi, qu'ils écrivirent et qui est passée jusqu'à nous. Il rendit l'esprit le 6 octobre, jour où nous célébrons sa fête. Son corps fut trouvé, en 1515, dans le cimetière de la Chartreuse *Della-Torre*, où il avait été enterré, et Grégoire XV le mit au nombre des saints, en 1625.

L'ordre des chartreux se propagea lentement, puisqu'à la mort du fondateur, il n'en existait que deux maisons, celle des environs de Grenoble et celle de la Calabre. En 1137, ils n'avaient encore que quatre maisons, et c'est alors que leur général, Huigues, qui avait été chanoine de Grenoble, rédigea leurs premiers statuts, qui furent plusieurs fois modifiés dans la suite, et ne reçurent leur forme définitive qu'en 1581.

Ces statuts partagent tout le personnel de l'ordre en moines, convers, donnés et religieuses. Les donnés étaient des séculiers, qui étaient reçus dans la maison pour y rendre des services, soit comme domestiques, soit comme régisseurs des biens. Ils n'avaient rien en propre, et on les nourrissait. Ils étaient obligés au célibat, pouvaient manger de la viande hors

du carême, et n'étaient pas tenus aux jeûnes de l'ordre. Ils n'avaient d'autre office à réciter qu'un certain nombre de *Pater* et d'*Ave*. Ils étaient un peu moins bien servis que les convers, et on pouvait les renvoyer quand on n'était pas content d'eux.

Il paraît que les chartreux ne furent connus aux Pays-Bas que dans le quatorzième siècle. Lorsque les Flamands se soumièrent au comte Louis de Créci, contre qui ils s'étaient révoltés, le premier article du traité qu'ils firent avec lui, en 1526, portait que les trois villes rebelles, Bruges, Courtrai et Ypres, feraient bâtir à leurs frais une chartreuse près de Courtrai. Son fils, Louis de Male, en faisant la paix, en 1548, avec Édouard, roi d'Angleterre, l'obligea aussi à faire construire un couvent de treize chartreux dans l'île de Cadsant.

Les habitants de Bruxelles ne purent obtenir, de Philippe le Bon, qu'il établît sa résidence dans cette ville qu'en y fondant une maison pour ces religieux. *Je n'irai demeurer au milieu de vous*, leur dit-il, *que quand j'y verrai mes bons chartreux de Dijon*. On leur donna d'abord la chapelle de Salazar, en 1456, avec quelques maisons voisines pour y bâtir un monastère : mais le bruit de la ville leur déplut, et ils demandèrent un lieu écarté. On leur donna alors un emplacement à Scheut, près d'Anderlecht, où ils élevèrent une chartreuse, dont la chapelle existe encore aujourd'hui. Cette maison fut pillée et saccagée, en 1580, par les *Gueux* (1) et les religieux furent dispersés pendant sept ans. En 1588, ils revinrent se construire une nouvelle demeure dans l'intérieur de la ville, et ils en furent chassés, en 1785, par l'empereur Joseph II.

Si les habitants de Bruxelles avaient fait leur cour au prince en appelant les chartreux chez eux, sans doute l'empereur Joseph ne faisait pas la sienne aux Bruxellois en expulsant ces religieux. On sait ce qui l'y engagea. En 1785, le grand objet que poursuivaient, de tous leurs efforts, les philosophes économistes, était l'accroissement de la population. C'était là, suivant eux, le meilleur élément de bonheur et de puissance. Il fallait donc chasser les moines, qui, d'après le mot si heureusement trouvé, *consomment et ne produisent pas*. *Chassez*, disait-on, en 1790, en parlant des religieuses, *chassez ces béquêtes, qui feraient mieux de donner des*

(1) C'est ainsi que s'appelaient alors les ennemis des catholiques. Ces messieurs portent aujourd'hui un plus beau nom.

enfants à l'État que de réciter des patenôtres. On a donc chassé les moines et les religieuses. Qu'en est-il arrivé? Malgré le soin qu'on a eu, depuis un demi-siècle, de dépeupler le monde par les guerres et les révolutions, on se plaint aujourd'hui que le monde est encore trop plein, et que le fléau de notre âge, c'est l'exubérance de la population. Quand donc les hommes sauront-ils ce qu'ils veulent?

L'ordre des chartreux a fourni plusieurs hommes célèbres. Un des plus connus est Denis, de Rykel, dans le diocèse de Liège. On l'appelle *Denis le Chartreux*. Il mourut à Ruremonde, en 1471, après avoir servi l'Église par un grand nombre d'ouvrages de piété, recueillis en vingt et un volumes in-folio, Cologne, 1549. Quatre cardinaux et plusieurs évêques sont aussi sortis du même ordre.

Dix-huit de ces religieux souffrirent la mort en Angleterre lors du schisme de Henri VIII, pour n'avoir pas voulu reconnaître la suprématie de ce monarque en fait de religion.

Nous donnons ici le costume d'une religieuse chartreuse à la cérémonie de sa profession solennelle. Le jour, où elle mourait pour le monde, devait être le plus brillant de sa vie.



CAMALDULE.

ORDRE DES CAMALDULES.

La première phase de l'état monastique, celle des *moines contemplatifs* (nous l'avons vu), a paru dans l'Orient.

La seconde, celle qu'on peut appeler des *cultivateurs*, c'est-à-dire l'ordre de saint Benoît avec toutes ses branches, est sortie de l'Italie.

La troisième, celle des *prédicateurs*, des *controversistes*, destinée à combattre les erreurs contre la foi, les dominicains, les prémontrés et les jésuites, excepté les franciscains, ont pris naissance en France.

Cependant, avant de passer à son troisième ordre de vocation, l'esprit monastique, comme se repliant sur lui-même, revint un moment à son premier goût pour la contemplation, et produisit en Italie les Camaldules et l'ordre de Vallombreuse, comme il avait produit en France les chartroux et ramené les carmes de l'Orient en Europe.

Nous allons parler de ces nouveaux contemplatifs, en commençant par les camaldules.

Leur fondateur est saint Romuald, d'une bonne famille de Ravenne.

Il apporta au monde une âme droite, mais impressionnable; aimant le bien, mais susceptible de s'en laisser détourner; religieuse, mais légère.

Il aimait le monde et ses jouissances. Cependant sa conscience lui reprochait quelquefois l'attachement trop vif qu'il se sentait pour les plaisirs. Les amusements bruyants étaient surtout dans ses goûts : mais quand il se trouvait seul, et que la réflexion le rappelait à lui-même, il se reprochait cette vie dissipée dont il faisait son bonheur. C'était principalement dans le silence des bois que toutes ces pensées se présentaient à son esprit et portaient le trouble dans son imagination.

Il lui fallait une forte secousse pour sortir de cet état d'angoisse, une de ces occasions décisives qui emportent l'âme et l'entraînent, pour ainsi dire, malgré elle. Cette occasion se présenta.

Son père, qui se nommait Serge, homme du monde et qui en avait tous les préjugés, était en procès avec un de ses parents pour une affaire d'intérêt. Au lieu de demander et d'attendre une décision juridique, il lui parut plus commode, et surtout plus expéditif, de proposer un cartel à son adversaire, et il voulut que son fils, qui n'avait que vingt ans, lui servît de témoin. Le jeune Romuald, quoique à regret, se vit obligé d'accepter ce triste rôle, et il vit avec horreur son père donner la mort à son parent.

A cet affreux spectacle, se regardant comme complice de ce crime, il s'enfuit dans le monastère de Classe, de l'ordre de saint Benoît, près de Ravenne, pour y faire pénitence du meurtre auquel il croyait avoir participé. Cette pénitence devait durer quarante jours.

Le P. Hélyot se trompe en disant que c'est au Mont-Cassin que Romuald alla s'enfermer. Cet écrivain devait voir lui-même que ce qu'il dit d'une vision de saint Apollinaire ne pouvait pas avoir eu lieu au Mont-Cassin, mais plutôt au monastère de Classe, qui portait le nom de saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne.

Romuald trouva dans cette maison un bon religieux qui s'empara de lui et lui persuada de prendre l'habit monastique, ce à quoi il se décida après bien des irrésolutions. Mais il lui arriva ce qui était arrivé à saint Benoît lui-même. Les moines ses confrères trouvèrent que sa ferveur faisait la censure de leur peu de régularité, et ils voulaient le tuer. Il le sut d'avance et se sauva à Venise.

Il apprit qu'il y avait aux environs un bon ermite, nommé Marin, homme simple, mais singulier. Il l'alla trouver et le pria de le diriger dans les voies de la perfection religieuse.

Marin était un homme illettré, sans éducation et dont les manières brusques ne manquaient pas de ridicule. Romuald, qui était d'une humeur gaie, amusa souvent, dans un âge plus avancé, ses disciples du récit des bizarreries du vieux ermite Marin, qu'il avait eu pour maître dans sa jeunesse.

Le bonhomme Marin le menait dans les bois, et se mettait à chanter par cœur un bon nombre de psaumes. Si Romuald, dont la mémoire n'était pas encore aussi meublée que celle de son maître, ne pouvait pas lui répondre, il lui donnait quelques coups de baguette sur l'oreille gauche, et quand cette oreille était trop fatiguée, il frappait

sur l'autre : Singulière manière d'enseigner le chant à un jeune homme !

Une suite d'aventures, qu'on pourrait presque prendre pour romanesques, va conduire notre saint en Espagne, et le ramener à son premier monastère de Classe.

Une conspiration se forme à Venise contre le doge, appelé par les uns Vital Candidien, et Pierre Candiano par d'autres. On voulait l'assassiner : il le savait et se tenait renfermé dans son palais qui était bien gardé. Pour l'obliger d'en sortir, les conjurés, d'accord avec Pierre Orseolo, l'un d'eux, mettent le feu à la maison de ce dernier, laquelle était contiguë à celle de Candiano, qui fut forcé de l'abandonner pour ne pas être brûlé avec toute sa famille. C'est ce qu'on voulait. Il fut assassiné dans la rue, et Orseolo fut nommé doge à sa place.

Dans ces siècles d'ignorance, il y avait au moins un fonds de religion, et après un grand crime, la conscience était là pour tourmenter le coupable. Orseolo, harcelé par ses remords, s'en ouvrit à un bon abbé d'un monastère de la Catalogne, qui se trouvait à Venise, au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait. Cet abbé, qui se nommait Guérin, lui conseilla d'abdiquer sa dignité, qui était le fruit d'un crime.

Romuald et Marin, consultés également par Orseolo, lui conseillent de se faire moine, et tous ensemble, nos deux ermites, Guérin, Orseolo et un de ses amis, s'embarquent furtivement et vont aborder en Catalogne, où Guérin les reçoit dans le monastère de Cusan, dont il était abbé. Orseolo et son ami s'y font religieux, et Romuald avec Marin continuent à vivre en ermites dans le voisinage.

Au bout d'un an, les deux Vénitiens vinrent se mettre sous la discipline de Romuald, à qui Marin se soumit lui-même. La vie austère, que menait cette nouvelle communauté, étant connue dans le pays, un jeune seigneur voisin, nommé Oliban, vient trouver Romuald, lui fait l'aveu de ses désordres et lui demande ses conseils. Le saint l'engage à se faire religieux, et Oliban, sans hésiter, part avec Marin, Guérin et l'ami d'Orseolo pour l'Italie, où il va prendre l'habit religieux au Mont-Cassin.

Romuald ne voulut pas les accompagner, parce qu'il voulait retourner dans son pays pour empêcher son père de succomber à la tentation qu'il avait de quitter l'état monastique, qu'il avait embrassé pour expier son crime.

Les Catalans, alarmés du projet qu'avait Romuald de quitter leur pays,

résolurent de s'y opposer, et plutôt que de laisser partir un si saint personnage, ils complotèrent de le tuer, pour être sûrs au moins de conserver ses reliques. Romuald ne vit pas d'autre moyen, pour leur échapper, que de contrefaire le fou, comme David l'avait fait lui-même, pour se tirer des mains d'Achis, roi de Geth. Cette ruse lui réussit, on l'oublia et il put s'évader.

Après un long voyage qu'il avait fait à pied, seul, un bâton à la main, il alla trouver son père, qui persistait à vouloir quitter l'état monastique dont il se sentait dégoûté. Pour l'en empêcher, Romuald le fit mettre en prison, le condamna à de grandes mortifications, et à force de tourments et d'exhortations, il lui ôta de la tête l'idée de quitter le froc. Son père resta donc dans son monastère, où il mourut saintement (1).

Cette affaire terminée, Romuald retourna à son ancien monastère de Classe.

Il n'y fut pas longtemps et en sortit pour aller former un autre établissement; mais les moines qu'il y avait réunis l'ayant maltraité, il fut obligé de les quitter, et alla vivre en ermite sur une montagne dans le duché d'Urbain, d'où l'empereur Othon III l'appela pour réformer l'abbaye de Classe. C'était donc la troisième fois qu'on le revoyait dans ce monastère. Il voulut y rétablir les observances régulières, mais il ne put y réussir, et il alla au camp de l'empereur, qui faisait le siège de Tivoli, déposer à ses pieds, et à ceux de l'archevêque de Ravenne, son bâton pastoral.

L'empereur, plein de vénération pour lui, lui demanda des missionnaires pour les envoyer en Pologne convertir les peuples qui étaient encore païens. Il lui en donna deux, dont un y souffrit le martyre. Peu après, il partit lui-même avec vingt-quatre autres, dont deux avaient été sacrés archevêques; mais il fut obligé de revenir à cause de sa santé. Il n'y eut que quinze de ces missionnaires qui purent pénétrer dans ces contrées encore barbares, où ils eurent beaucoup à souffrir de la part des habitants.

Ne pouvant aller chercher le martyre hors de son pays, il s'en consola en faisant de son mieux le bien dans l'Italie. C'est alors qu'on le vit élever

(1) Ces pieux Catalans, qui veulent tuer un saint pour avoir ses reliques, et ce fils qui enferme et bat son père pour le forcer à se faire moine, indiquent un autre ordre d'idées que les nôtres.

des monastères, à Perco, près de Ravenne, à Bifolco, à Val de Castro, à Orviette, etc. Il visitait ces maisons les unes après les autres, et tâchait d'y maintenir l'ordre et les observances qu'il y avait établies.

Nous voilà enfin arrivés à l'an 1012, époque de la fondation de l'ordre, qui est son propre ouvrage.

Fatigué de lutter contre le penchant qu'avaient les moines au relâchement, il s'était retiré, de sa personne, sur le mont Apennin, dans un lieu solitaire, arrosé de sept fontaines, et qu'on appelait *Camaldoli*.

Ce lieu lui plut et lui inspira la pensée d'y fonder un nouvel ordre, qui ne serait plus celui de saint Benoît, et aurait son type particulier.

Il commença par y construire cinq cellules séparées les unes des autres, sur un terrain escarpé, comme fit saint Bruno, dans le siècle suivant, à la Grande Chartreuse. Il donna aux religieux qu'il y reçut, l'habit blanc. Chacun d'eux avait sa cellule particulière, d'où il se rendait à l'église, pour y faire tous ensemble l'office sans chant, mais par une simple psalmodie.

Parmi ses religieux, quelques-uns ne sortaient jamais de leurs cellules où ils étaient reclus. Ils faisaient deux carêmes, d'autres trois pendant l'année, jeûnaient au pain et à l'eau, ne mangeaient jamais de viande, et gardaient un silence continuel. Pendant les carêmes, ils ne quittaient pas leurs cellules, pas même pour aller à l'église, et prenaient leurs repas en particulier, sans quitter leur solitude. Cette clôture était même si rigoureuse, qu'il n'y avait que les religieux, dont les cellules tenaient à l'église, qui y entrassent pour faire l'office pendant le carême. Le chef-lieu de son ordre étant ainsi établi, il y mit pour le diriger un homme rempli de son esprit, et alla lui-même se retirer à Sasso-Ferrato, dans l'Ombrie. Il y passa sept ans, renfermé et dans un silence continuel. Les moines qui vinrent se joindre à lui dans ce lieu poussèrent aux derniers excès les austérités dont il leur donnait l'exemple. Mais sa destinée étant de trouver toujours de mauvais sujets parmi ses disciples, il y en eut quelques-uns qui l'accusèrent d'un péché d'impureté, et poussèrent l'insolence jusqu'à lui défendre de dire la messe. Au lieu de se disculper, il eut la simplicité d'accepter cette pénitence et de s'abstenir pendant six mois de célébrer les saints mystères, après quoi il alla se retirer à Bifolco, un de ses anciens monastères.

C'est là que l'empereur saint Henri, qui était venu en Italie, l'envoya

chercher pour lui demander conseil sur la direction de sa conscience. Le saint alla le trouver, et en revenant il se retira à Val de Castro. C'était là que la mort l'attendait.

Sentant que sa fin approchait, un soir il ordonna à deux de ses religieux qui le gardaient, de s'en aller et de le laisser seul, en leur disant de ne pas s'éloigner et de se tenir prêts à venir réciter avec lui les matines au point du jour. Ils obéirent; mais un instant après, n'entendant plus le moindre bruit dans la cellule du saint, ils y rentrèrent d'eux-mêmes et trouvèrent qu'il était mort.

On ne connaît pas précisément l'époque de la naissance ni celle de la mort de saint Romuald. Suivant le bréviaire romain, il aurait vécu cent vingt ans : mais c'est une erreur. On place ordinairement sa naissance vers 956, et sa mort à l'an 1027. D'après ce calcul, il aurait vécu soixante et onze ans, espace bien court pour le grand nombre d'établissements qu'il a faits et les aventures qui lui sont arrivées pendant sa vie.

Ce qu'on raconte des désagréments, qu'il éprouva dans les dernières années de sa vie, fait croire qu'il était prêtre. Cependant on ne sait pas à quelle époque, ni en quel endroit il a été revêtu de ce caractère. Ses premières études n'avaient pas été dirigées vers ce but, et d'ailleurs, à l'époque où il vivait, les études ecclésiastiques devaient être bien peu de chose. Il n'y avait alors qu'à l'abbaye de Cluni qu'elles fussent sur un bon pied.

L'ordre des Camaldules ne fut approuvé qu'en 1072 par le pape Alexandre II. Les constitutions en furent dressées, en 1102, par le quatrième général, Rodolphe, qui en modéra les austérités.

Au bas de la montagne où était bâti l'ermitage de Camaldoli, il y avait un autre monastère, qu'on appelait Fontebuono, qu'y fit construire Rodolphe, en place d'un hospice qu'y avait fondé saint Romuald. Il y mit des religieux qui y menaient la vie cénobitique et devaient envoyer aux ermites de Camaldoli tout ce qui leur était nécessaire. Ils y avaient une bibliothèque et une apothicairerie, et on y recevait les étrangers qui venaient visiter le monastère.

Une belle allée, percée dans un bois de sapins, mène de Fontebuono à Camaldoli. Les femmes ne peuvent pas approcher de ce dernier endroit, mais sont reçues dans le monastère inférieur.

Cet ordre, en s'étendant, se modifia dans la suite. Dans certains monas-

tères on menait la vie érémitique, et dans d'autres la vie cénobitique. Il y eut même des couvents de filles Camaldules, dont le premier fondateur fut le quatrième général de l'ordre, Rodolphe, dont nous avons déjà parlé. On vit même quelques maisons de cet ordre s'établir en France sous le nom de congrégation de *Notre-Dame de Consolation*.

Le costume de ces religieux consiste en une robe et un scapulaire, serrés d'une ceinture de laine; au chœur, ils ont par-dessus un froc ou manteau.

Une des plus belles branches de cet ordre est celle qu'on appela la *Congrégation des Camaldules du mont de la Couronne*. Le chef-lieu est un monastère bâti, comme celui de Camaldoli, sur la cime d'une montagne voisine de Pérouse, et au bas de laquelle il y a aussi une maison servant d'infirmerie et d'hospice, dans le genre de Fontebuono. Cette solitude, située en bon air, dans une contrée fertile, a été embellie par quarante ans de travaux, qui en ont fait un séjour délicieux.

L'ordre des Camaldules a donné à l'Église un grand nombre d'évêques et d'archevêques. Le pape actuel, Grégoire XVI, était camaldule. Un général de cet ordre, Ambroise le Camaldule, parut avec éclat dans plusieurs conciles, où il fut chargé de fonctions importantes, dont il s'acquitta avec l'applaudissement universel.

ORDRE DE VALLOMBREUSE.

Les dixième et onzième siècles, comme l'observe Fleuri, offrent un singulier contraste de mœurs aux yeux de l'historien : d'un côté, les abus les plus graves, la simonie et le concubinage des prêtres, fruits de l'ignorance qui régnait alors; de l'autre, l'établissement de plusieurs ordres, célèbres dans l'Église par leur régularité et la pratique des plus hautes vertus. C'est dans ces deux siècles qu'on a vu se former l'ordre de Cluni, les chartreux, les camaldules, et l'ordre de Vallombreuse dont nous allons parler.

Le père de cette nouvelle famille religieuse est, comme celui des camaldules, un gentilhomme italien élevé dans les préjugés du monde, et livré à toutes les séductions des principes et des exemples qui égarent la jeunesse. Mais, comme Romuald, comme plus tard Norbert, le hasard, ou plutôt une occasion que la grâce divine fera naître, le changera tout à coup et en fera un homme nouveau.

Ce jeune homme se nommait Jean Gualbert, et était Florentin.

A cette époque, et surtout dans la malheureuse Italie (1), où l'exercice de la vengeance paraît si doux, et quelquefois même un devoir, rien n'était si commun que les meurtres, et chacun croyait avoir le droit de tuer son ennemi. Sismondi nous dit qu'à Florence les familles vivaient en hostilité continuelle l'une contre l'autre dans la même ville. On se fortifiait dans sa maison, où l'on restait toujours prêt à repousser un assaut.

Un des parents de Jean Gualbert, quelques-uns disent son frère, avait

(1) « Surtout dans ces climats, dont les âpres chaleurs,
» Ainsi que les poisons, exaltent les fureurs.
» Là, par l'homme superbe une injure endurée
» Descend profondément dans son âme ulcérée. »



ORDRE DE VALLOMBREUSE.

péri de la main d'un ennemi. Jean avait juré de venger sa mort et d'imoler le meurtrier de ce parent. L'occasion ne tarda pas à s'offrir pour satisfaire sa vengeance.

Un jour de vendredi saint, il rencontre dans un chemin creux et étroit son ennemi qui ne peut lui échapper. Il tire l'épée et va fondre sur lui. Mais dans l'instant celui-ci se jette à ses genoux, étend les bras en croix, et lui demande la vie au nom d'un Dieu mort à pareil jour pour tous les hommes. La posture suppliante de son ennemi désarme Jean Gualbert, et, au lieu de le percer, il se jette dans ses bras et l'embrasse comme son ami en lui disant qu'il lui pardonne.

Jean, changé tout à coup, retourne à Florence, et trouvant sur son chemin un monastère, il y entre et demande à être reçu au nombre des moines. C'est en vain que les religieux refusent de l'admettre parmi eux, craignant que son père, qui leur était bien connu, ne les fit repentir de l'avoir privé de son fils; il tâche de trouver lui-même un habit monacal et s'en revêt. Son père en est instruit, s'y oppose, mais enfin il se rend, et laisse son fils suivre sa nouvelle vocation.

Gualbert fit en peu de temps des progrès si rapides dans la vie religieuse, que, devenu l'exemple de tous ses frères, ils le jugèrent digne de remplacer leur abbé qui venait de mourir. Il s'en défendit, et ne trouvant pas la règle de sa communauté assez sévère, il quitta l'abbaye de Saint-Miniat avec un autre moine, et alla essayer s'il ne trouverait pas à Camaldoli un genre de vie plus parfait.

Le prieur de ce monastère, le même qui y avait été établi par saint Romuald, voulait l'y retenir et l'engager à prendre les ordres; mais après un séjour assez court, au lieu de la vie érémitique qu'on y menait, il préféra embrasser la vie cénobitique. Il se mit donc à la recherche d'un lieu propre à son dessein. Il le trouva à quelques lieues de Florence, dans une vallée des Apennins. Cette gorge, nommée *Acqua-Bella*, était ombragée par une forêt de sapins, et à cause de cela fut appelée *Vallis ombrosa* (Vallombreuse). C'est là qu'en l'an 1058, ou à peu près, Gualbert jeta les fondements de son ordre (1).

(1) M. de Lamartine intitule une de ses harmonies religieuses : *l'Abbaye de Vallombreuse*. Il eût pu y mettre le nom de toute autre maison établie sur les montagnes d'Italie. Il y

A peine y fut-il connu, qu'il lui arriva de tous côtés des sujets qui demandèrent à être reçus pour vivre sous sa conduite. Il lui en vint même de l'abbaye de Saint-Miniat, de ses anciens frères.

C'est toujours un objet d'étonnement que dans un siècle comme celui-là, où, comme nous l'avons dit, les scandales étaient si grands et les mœurs si dépravées, on vit tant d'hommes accourir pour remplir les cloîtres et se dévouer aux vertus les plus sublimes.

On en dira peut-être, dans les temps à venir, autant du siècle où nous vivons. Quand on lira qu'au dix-neuvième siècle un débordement général d'erreurs de toute espèce, un déluge d'écrits impies, ou immoraux, menaçait d'un affreux naufrage le vaisseau de l'Église catholique, et que cependant ce siècle a vu renaître beaucoup d'anciens ordres religieux qui paraissaient anéantis, en même temps que de nouveaux se formaient, comme par enchantement, pour ramener les hommes à la vertu, et opposer une digue aux mauvaises doctrines, on sera forcé de reconnaître la vérité des oracles de Jésus-Christ, qui a dit que sa religion était impérissable, et résisterait toujours aux efforts de l'enfer déchaîné contre elle.

Gualbert habilla ses religieux d'une étoffe grise, ce qui leur fit donner le nom de *moines gris*. Mais après lui, ils adoptèrent la couleur tannée, avec un scapulaire blanc. Ils eurent pour règle celle de saint Benoît.

Les donations affluèrent de toutes parts pour soutenir cette communauté naissante; mais pour ne pas avoir à s'occuper trop d'intérêts temporels, Jean Gualbert adopta un mode nouveau dans l'ordre monastique. Ce fut d'admettre, dans ses établissements, ce qu'on appela dans la suite des *frères convers*, qui formaient dans chaque maison une classe particulière. Ils n'étaient pas astreints à la règle comme les religieux, n'allaient pas au chœur, mais ils étaient chargés d'une partie du service du monastère, et géraient les affaires temporelles. Ils étaient distingués par un

demande à *l'esprit de l'homme* ce qui a pu le conduire sur ces cimes glacées, et il y répond lui-même par ces vers :

- « Ce furent ces forêts, ces ténèbres, cette onde,
- » Et ces arbres sans date, et ces rocs immortels,
- » Et cet instinct sacré qui cherche un nouveau monde
- » Loin des sentiers battus que foulent les mortels. »

Sans doute la rime *mortels* et *immortels* est très-riche : mais est-elle admise? C'est une autre question.

costume particulier ; et au lieu de capuce, ils avaient sur la tête un bonnet de peau de mouton. Cette innovation devint bientôt générale, et fut même admise dans les couvents de femmes, où l'on vit aussi des *sœurs converses* ou *tourières*.

Jean Gualbert fut témoin lui-même des progrès rapides que fit son ordre pendant sa vie. Mais il n'accepta jamais aucune donation faite au préjudice des héritiers de ceux qui l'offraient. Un jour qu'il visitait un de ses monastères, l'abbé lui ayant présenté un acte par lequel un particulier lui concédait un bien dont il frustrait ses héritiers, Gualbert le prit et le déchira en sa présence, en lui disant avec sévérité qu'il n'entendait s'enrichir aux dépens de qui que ce fût. Au contraire il fit construire lui-même plusieurs hôpitaux pour les pauvres, et réparer beaucoup d'églises.

Il donna à un de ses monastères le nom de Saint-Salve, qui était un évêque d'Amiens de la fin du septième siècle. Comment cet évêque était-il connu en Italie (1)?

Cette rapidité avec laquelle s'étendent les ordres religieux est un spectacle qui n'est réservé qu'au catholicisme. Nous en sommes aujourd'hui témoins nous-mêmes. Malgré les efforts des ennemis de l'Église dans le siècle où nous vivons, quel accroissement ne voyons-nous pas prendre aux nouveaux ordres du Sacré-Cœur, des Sœurs de charité, et de tant d'autres qui se dévouent à l'instruction et au soulagement des classes inférieures ou souffrantes!

Nous avons vu les théophilanthropes, les saint-simoniens et quelques autres insensés vouloir aussi former de nouvelles sociétés, soi-disant religieuses. Que sont-ils devenus? On les a sifflés, et ils sont rentrés dans le néant. *Jesus Christus heri et hodie : ipse et in sæcula*. C'est toujours là qu'il faut en revenir. Tout établissement qui ne portera pas sur cette base ne pourra que crouler. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*.

(1) *Salvius*, nom latin de cet évêque, a été traduit de plusieurs manières. Les Italiens l'appellent *san Salvi*; à Amiens on le nomme *saint Salve*. Un autre évêque du nom de *Salvius* est honoré dans un faubourg de Valenciennes, sous celui de *saint Sauve*. C'était un évêque d'Angoulême qui quitta son siège pour venir souffrir le martyre dans ce pays, du temps de Charles-Martel. Peut-être s'était-il sauvé dans le nord de la France à l'approche des Sarrasins.

Un abus bien commun au onzième siècle, avons-nous déjà dit, était la simonie. L'évêque de Florence, dans le diocèse duquel était le monastère de Vallombreuse, était accusé d'avoir obtenu sa dignité par des voies simoniaques, ce qui éloignait de lui une bonne partie de son clergé. Les moines surtout de Vallombreuse étaient les plus animés contre lui, et leur fondateur les y excitait lui-même, au point qu'on l'avait vu à Florence se mettre à la tête d'une émeute du peuple contre son évêque. On demandait que, suivant l'usage du temps, il se purgeât par l'épreuve du feu; c'était ce que l'on appelait alors le *jugement de Dieu*. L'évêque s'y refusait, et pour châtier les moines de Vallombreuse, il envoya des soldats qui saccagèrent le monastère de Saint-Salve, où ils croyaient trouver Jean Gualbert. Mais à son défaut, ils maltraitèrent les religieux et mirent le feu à la maison.

C'est alors qu'un des religieux de Vallombreuse, nommé Pierre, qui fut dans la suite évêque et cardinal, s'offrit de lui-même pour subir l'épreuve du feu et prouver la culpabilité de l'évêque; son offre fit grand bruit, et, malgré le pape qui l'avait défendu, il fit élever deux bûchers parallèles et à peu de distance l'un de l'autre, de manière qu'un homme pût passer entre deux, et, au jour indiqué, toute la population de Florence et des environs accourut pour jouir de ce spectacle.

Pierre dit la messe, après quoi, aux yeux de plusieurs milliers de témoins, il entra dans l'intervalle qui séparait les deux bûchers auxquels on avait mis le feu, et le parcourut tout habillé et à pas comptés. On voyait les flammes agiter ses cheveux et ses habits, sans lui faire à lui-même aucun mal. Il offrit même de faire le même chemin en sens inverse, mais on l'en empêcha.

Cet événement fit grand bruit, et valut à Pierre le surnom d'*Igné*, sous lequel il est connu dans l'histoire ecclésiastique. Ce fait s'est passé devant tant de témoins, et est si bien détaillé dans la lettre adressée au pape Alexandre II par le clergé de Florence, qu'il est impossible de le nier. Libre à chacun de l'expliquer comme il voudra.

L'évêque de Florence fut déposé. Il se soumit à cette sentence, se réconcilia avec les religieux de Vallombreuse, et prit même leur habit dans un de leurs monastères.

Pierre *Igné* était de la famille des Aldobrandini, famille très-distinguée encore aujourd'hui en Italie.

Cet événement, qui eut un grand retentissement dans toute la péninsule italique, contribua beaucoup à l'accroissement de l'ordre de Vallombreuse, et donna le coup de mort à la simonie, qui depuis longtemps déshonorait le clergé italien.

L'acharnement des moines de Vallombreuse passerait aujourd'hui pour du fanatisme. « De quoi se mêlaient-ils? dirait-on. Que ne restaient-ils » dans leurs monastères, pour y dire leurs *patenôtres*? » Il faudrait donc blâmer aussi saint Jean-Baptiste qui va se mêler de ce qui se passe à la cour d'Hérode; blâmer aussi le Sauveur, qui prend un fouet pour chasser du temple les marchands de pigeons, au lieu de prier bien poliment ces messieurs de sortir; blâmer saint Ambroise, qui refuse de présenter l'eau bénite à Théodose, parce qu'il a usé un peu trop largement de son pouvoir.

Au moyen âge, les opinions étaient loin de ressembler à l'indifférence religieuse de nos jours. Depuis trois siècles que nous voyons autour, et au milieu de nous, des gens qui professent un culte et des croyances différentes des nôtres, nous y sommes accoutumés. Il y a même des soi-disant catholiques qui trouvent mauvais qu'un hérétique abjure l'erreur et rentre dans le sein de l'Église. C'est, suivant eux, une inconséquence. D'autres disent qu'il ne faut envoyer des missionnaires qu'aux sauvages, mais que les chrétiens, même les plus mauvais, n'en ont pas besoin. Ces opinions étaient loin d'entrer dans la tête de nos pères.

Saint Jean Gualbert mourut en 1075, six ans après l'épreuve de Pierre *Igné*, dans un de ses monastères, à Passignano, entre les bras de ses disciples, en leur indiquant celui qui, parmi eux, devait lui succéder dans le gouvernement de son ordre.

Cet institut ne s'est pas étendu hors de l'Italie. Il n'y en avait qu'un seul monastère en France. C'était à Corneillac, dans le diocèse d'Orléans.

Deux cents ans après la mort du fondateur, il y eut aussi des religieuses de Vallombreuse, instituées par une dame Rosane, sous le nom de *Mère Humilité*, née à Faenza, et qui fut enterrée dans le couvent de Saint-Salve donné aux religieuses par un des généraux de l'ordre.

CROISIERS.

On connaît trois ordres différents de religieux croisiers ou porte-croix.

Le premier et le plus ancien était déjà établi en Italie du temps d'Alexandre III, qui lui donna, en 1169, une nouvelle règle. Le chef-lieu de cet ordre était à Bologne, dans la Romagne, et il fut supprimé en 1656, par Alexandre VII. Au concile de Mantoue, en 1459, il fut réglé que ces religieux porteraient une tunique avec un scapulaire, un manteau par-dessus et un grand camail, le tout de couleur bleue, et qu'ils auraient toujours à la main une croix, soit d'argent, soit de fer.

Le deuxième ordre de ce nom s'établit aux Pays-Bas, au commencement du treizième siècle.

Le troisième commença en Bohême, vers l'an 1256. Ces croisiers allemands sont des hospitaliers, dont le premier établissement se fit à Prague, et d'où ils s'étendirent en Silésie, en Autriche, en Moravie et en Pologne. Leur fondatrice fut Agnès, fille d'Ottocar I^{er}, roi de Bohême : princesse qui se fit elle-même religieuse, et fit bâtir à Prague, en 1254, un hôpital pour être desservi par ces religieux.

Outre la croix, ils portent une étoile rouge pour être distingués des autres croisiers. Leurs hôpitaux furent richement dotés par les grands seigneurs de la Bohême et des pays voisins. Ils reconnaissent dans le commencement pour général l'archevêque de Prague; mais dans la suite ils se donnèrent pour chef un général de leur ordre. Quand ils sortent (car ils existent encore), ils sont habillés de noir, comme les ecclésiastiques, avec une croix rouge à huit pointes, au-dessous de laquelle est une étoile de la même couleur, et qu'ils attachent sur le côté gauche. Au chœur ils ne portent pas de surplis, mais une espèce de petit manteau qui descend jusqu'aux genoux, et qu'ils rejettent derrière le dos.

Nous parlerons plus en détail des croisiers des Pays-Bas.

L'instituteur de cette société religieuse fut un chanoine de l'église cathédrale de Saint-Lambert, à Liège. Il se nommait Théodore de Celles, et était fils du baron de Celles, seigneur liégeois qui descendait des anciens ducs de Bretagne, et était allié aux maisons de Lorraine et de Lusignan. Théodore naquit au château de Celles, en 1166. Son père, homme pieux, prit soin de son éducation, lui inspira les sentiments religieux dont lui-même était animé, et l'envoya après ses études à la cour de Raoul, évêque et prince de Liège. C'était à l'époque où les légats du pape Clément III prêchaient en Allemagne une croisade pour aller au secours du royaume de Jérusalem. Les rois de France et d'Angleterre, l'empereur Frédéric Barberousse, ainsi que beaucoup d'autres princes, venaient de se croiser. L'évêque de Liège fut un des premiers à obéir au noble enthousiasme de ces temps héroïques. Il partit pour la Syrie, et se fit suivre du jeune baron de Celles, qui avait à peine vingt-deux ans.

Les troupes liégeoises faisaient partie de l'armée commandée par l'empereur, et qui agissait séparément de celles que commandaient les rois de France et d'Angleterre. Les Allemands battirent les Turcs sur les bords du Méandre; mais bientôt l'empereur trouva la mort dans les eaux du Cydnus, qui autrefois avait failli être si fatal à Alexandre. Il n'en fallut pas davantage pour faire manquer l'expédition. L'évêque Raoul ramena ses troupes aux Pays-Bas, et jugeant que le jeune Théodore avait plus d'inclination pour l'état ecclésiastique que pour les armes, il le nomma à un canonicat de sa cathédrale, en 1191. Ce prélat mourut la même année.

Son successeur légitime, d'après le choix libre du chapitre, était Albert de Louvain, frère du duc de Brabant, Henri I^{er}. Mais l'empereur Henri VI le chassa à main armée de Liège, pour y établir un intrus, nommé Lothaire. Albert se réfugia à Reims, et il paraît que c'est là que le jeune baron de Celles reçut de lui la consécration sacerdotale. Albert ayant été massacré peu de temps après à Reims, par trois gentilshommes allemands qui avaient cru faire par là leur cour à l'empereur, si toutefois ils n'étaient pas ses stipendiés, eut pour successeur Albert de Cuyck (1).

(1) C'est sous le pontificat de cet évêque qu'on découvrit, en 1198, les mines de houille du pays de Liège. Cette découverte fut regardée comme un fait miraculeux. Voici comme le P. Fizen la raconte, dans son Histoire de Liège, d'après la tradition du pays :

« Un vieillard d'un air respectable, vêtu d'une robe blanche, passant par un endroit nommé

qui donna toute sa confiance au jeune chanoine de Celles. Celui-ci en profita pour engager son évêque à mettre la réforme dans le chapitre et à obliger les chanoines à vivre d'une manière plus régulière et en communauté. L'évêque tenta la chose, mais ne put y réussir, les chanoines, qui avaient commencé par obéir, ayant obtenu peu de temps après, du légat du saint-siège, dispense de la vie commune.

Théodore ne se rebuta pas, et persuada à quatre de ses confrères, dont un était Pierre de Valcourt, de la maison des comtes de Rochefort, de continuer à demeurer ensemble, dans les pratiques de la vie régulière.

Pendant que ses compagnons, enfoncés dans la retraite, consultaient le ciel sur ce qu'ils avaient à faire, et qu'ils méditaient sur les moyens de mener une vie encore plus parfaite, lui-même partit pour le midi de la France et alla partager les travaux des missionnaires qui tâchaient de ramener les Albigeois au sein de l'Église, et de les soustraire par là à la mort que leur apportait l'épée des croisés.

Dans ces siècles, tout à la fois religieux et guerriers, toute guerre où

« Côché (*cocheus*), salua un forgeron, appelé Huleux Plenaval, en lui souhaitant beaucoup
 » de profit dans son travail. *Hélas! mon vieux*, répondit Huleux, *le bénéfice est bien peu de*
 » chose; *car il passe presque tout entier dans l'achat du charbon, et à peine me reste-t-il*
 » *de quoi vivre.* — *Je vais vous enseigner*, dit le vieillard, *un bon moyen de vous tirer*
 » *d'affaire. Allez-vous en à la montagne voisine, et ramassez la terre noire que vous y*
 » *trouverez: rien de meilleur pour faire rougir le fer.* A peine eut-il dit ces mots qu'il dis-
 » parut. Huleux obéit, et ayant reconnu la vérité de ce que lui avait dit le vieillard qu'on crut
 » être un ange (*Angelus creditus est*), il s'empressa d'en faire part à tous ses voisins. On s'y
 » porte en foule: on enlève la terre supérieure, et l'on trouve au-dessous des masses de
 » pierres de la même couleur, et qui fournissent un excellent combustible. A mesure qu'on
 » en exploite les filons, on descend peu à peu dans des fosses très-profondes. En effet, les
 » mineurs disent qu'on n'en a pas encore trouvé la fin, à quelques profondeurs que l'on soit
 » parvenu.... Ce bienfait de la Providence est immense. Les Liégeois en profitent depuis plu-
 » sieurs siècles, pour eux et pour leurs voisins; ils y trouvent de grands avantages, et le com-
 » merce en retire de grands profits. »

FIZEN, *Santa Legia*. Liège, 1696.

Un historien moderne attribue à un Anglais la découverte des houillères du pays de Liège. Cette différence est aisée à expliquer. Les premiers historiens, en se copiant les uns les autres, auront changé *Angelus* en *Anglus*, ou *Anglus* en *Angelus*. D'après cela, selon les uns, ce sera à un ange; selon les autres, ce sera à un Anglais que nous devons cette précieuse découverte.

Du nom de Huleux (en latin *Hulosus*), premier exploitateur de ce fossile, on a appelé ce fossile même *hula*, *hulā*, qu'on a traduit ensuite en français par *houille*. Voilà probablement l'étymologie de ce mot.

l'Église se trouvait intéressée se faisait sous l'étendard de la croix. On avait prêché la croisade contre les Turcs et les Sarrasins de la Syrie et de l'Égypte. On l'avait aussi prêchée contre les Mores d'Espagne. C'étaient aussi des croisés qu'on envoyait contre les Albigeois, comme on en envoya depuis contre les fanatiques des environs de Brême, les Stadings, et contre les sauvages de la Prusse. Tant que les hérétiques n'avaient fait que dogmatiser, on s'était contenté de tenir contre eux des conciles pour les convaincre par le raisonnement. Mais quand les ennemis de l'Église vinrent l'attaquer, les armes ou la torche à la main, il fallut bien leur opposer les mêmes moyens. Dans les premiers temps du christianisme, les hérésies ne produisaient que des schismes : plus tard, elles ont produit des révolutions. Nos opinions modernes, sur la liberté que chacun a de penser à sa manière, n'entraient guère dans la tête de nos pères. L'unité de croyance religieuse, qui fut le caractère distinctif du moyen âge, et épargna peut-être quelques calamités à ces siècles déjà si malheureux, leur paraissait d'un prix trop élevé pour qu'ils ne réunissent pas toutes leurs forces contre tout ce qui pouvait y porter atteinte.

De retour à Liège, en 1211, et trouvant ses quatre amis décidés à se consacrer entièrement à Dieu, et à renoncer au monde, Théodore de Celles en parla à son évêque, Hugues de Pierre-Pont, qui applaudit à son projet, et lui donna une église voisine de Huy, située dans un lieu qu'on appelait *Clairlieu*. C'est en cet endroit qu'il s'établit avec ses compagnons, et jeta les fondements de l'ordre de la Sainte-Croix, qui de là se répandit dans les Pays-Bas et en France. C'étaient des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dont ils embrassèrent la règle. Comme ils avaient renoncé à leurs biens, l'évêque de Pierre-Pont chargea, par son testament, son successeur, Jean d'Appia, ou Deppes, de fournir à l'entretien de ces religieux. Les donations qu'ils reçurent dans la suite leur procurèrent les moyens de vivre dans l'aisance, et de se construire un monastère somptueux, qui devint le chef-lieu de l'ordre et la résidence du général. Le Père de Celles alla à Rome pour demander au pape Honorius III la confirmation de son ordre, dont il fut le premier général. Les croisiers des Pays-Bas, d'après l'exemple de leur fondateur, allèrent se joindre à saint Dominique, pour travailler avec lui à la conversion des Albigeois, et empruntèrent plusieurs des constitutions et des usages des dominicains, dont ils avaient partagé les travaux. Le P. Théodore mourut vers 1246, âgé de quatre-

vingts ans, et eut pour successeur Pierre de Valcourt, un de ses premiers compagnons.

Sous le troisième général, qui fut le P. de Sainte-Fontaine, l'ordre des croisiers s'étendit en France. Saint Louis leur fit bâtir une maison à Paris dans la rue de la Bretonnerie, ce qui leur fit donner le nom de *chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie*, qu'ils conservèrent jusqu'à l'extinction des ordres religieux, en 1790.

Ces religieux avaient des maisons à Liège, à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Namur, à Tournai, à Bruges, à Maestricht, à Toulouse, à Caen et dans plusieurs autres villes de France. Le général de l'ordre, qui, comme nous l'avons dit, demeurait à Huy, portait les ornements pontificaux et la croix d'or. L'habillement des religieux consistait en une soutane blanche et un scapulaire noir, avec une croix rouge et blanche sur la poitrine. Au chœur, ils avaient un surplis et une aumusse noire. Les novices portaient la soutane noire, qui avait été leur premier costume. Hors de la maison, ils se couvraient d'un manteau noir, comme les autres ecclésiastiques.

Outre la belle maison des croisiers à Huy, on voyait près de la même ville l'abbaye de Neuf-Moutier, qu'y avait fondée le fameux Pierre l'Érmitte, à son retour de la première croisade, et où il a été enterré. Les démolisseurs de notre siècle n'ont pas manqué de détruire ces deux monuments, dont il ne reste plus rien.

Ainsi, dans l'espace d'un siècle, deux hommes qu'une même impulsion avait conduits aux champs de la Syrie, étaient revenus, animés du même motif, fonder sur les bords de la Meuse, et au même lieu, deux établissements religieux destinés à recevoir et conserver leurs cendres, jusqu'au moment où un même sort les ferait disparaître tous les deux.



BERNARDINE DANS LA MAISON.

BERNARDINES.

Aux noms de *bernardins* et de *bernardines*, bien des gens sans doute s'imagineront que saint Bernard a fondé un ordre auquel il a donné son nom. C'est une erreur semblable à celle qu'on trouve dans le nouveau dictionnaire de l'Académie française, où on lit que les ursulines sont un *ordre de religieuses qui suivent la règle de sainte Ursule*, comme si jamais sainte Ursule avait songé à écrire une règle pour des religieuses!

Saint Bernard (1) fut, dans l'ordre de Cîteaux, ce que saint Thomas d'Aquin fut dans celui de saint Dominique, c'est-à-dire que l'un et l'autre furent l'ornement de l'ordre dans lequel ils s'étaient engagés. Ni l'un ni l'autre n'a fondé aucune nouvelle association religieuse, mais ils ont répandu un grand lustre sur celles dont ils faisaient partie. S'ils ont été égaux en piété, en talents, ils ne l'ont pas été sous le rapport de l'influence qu'ils ont eue sur leur siècle.

(1) Saint Bernard, né en 1091, près de Dijon, d'une bonne maison de Bourgogne, fut l'homme le plus éloquent de son temps. C'est ce qui lui donna, sur ses contemporains, cet ascendant que l'on admire encore aujourd'hui. Doux, compatissant, persuasif, il réussit dans tout ce qu'il entreprit. Heureusement que cet homme était porté au bien, car, s'il eût été poussé par le démon du mal, combien ses talents n'en auraient-ils pas produit! Il prêcha la seconde croisade, et entraîna les princes et les peuples vers l'Orient. Son exemple remplit les cloîtres de jeunes gens des premières maisons de la Bourgogne. Son propre père vint se mettre sous la conduite de son fils, et mourut moine de Clairvaux. Rien ne se faisait sans Bernard, et il paraissait dans toutes les cours, soit pour réconcilier les princes, qui se faisaient la guerre, soit pour ramener ceux qui suivaient de mauvaises voies, ou pour éteindre les schismes qui affligeaient l'Église. Au milieu de toutes ces graves affaires, il fondait partout des monastères, qu'il remplissait de son esprit. Le voir, l'entendre était un bonheur que chacun ambitionnait. On montrait encore, de nos jours, les lieux honorés de sa présence. J'ai vu, à l'abbaye de Corbie, la chambre où il avait logé, en passant dans cette ville.

Cet homme mortifié et qui n'avait, pour ainsi dire, qu'un souffle de vie, était cependant l'âme de tout ce qui se faisait de bien dans son siècle, et il semblait tout vivifier. Il mourut en 1155, à soixante-deux ans.

Saint Bernard a été mêlé à tous les événements du sien, et a exercé une grande prépondérance sur les hommes et sur les choses. Saint Thomas d'Aquin fut un homme de cabinet, mais saint Bernard, plus éloquent que lui, fut un homme d'action. C'est sans doute à cause de l'importance dont il a joui de son temps, qu'on a donné aux religieux de Cîteaux, qui sont sortis du monastère de Clairvaux, dont il était abbé, le nom de *bernardins*. Mais quant aux religieuses *bernardines*, il est difficile d'assigner la raison pour laquelle elles ont pris ce nom, puisqu'elles n'ont eu rien de commun avec saint Bernard, et que le premier monastère de femmes, de l'ordre de Cîteaux, fut fondé, il est vrai, du temps de saint Bernard, mais par saint Étienne, abbé de Cîteaux, entre les mains duquel saint Bernard lui-même avait fait ses vœux. Le premier monastère de femmes, fut celui de Tart, fondé, en 1120, dans le diocèse de Langres.

Après ce monastère, on en vit s'élever de pareils à Fervaque, diocèse de Noyon, en 1140; à Blandèques, près de Saint-Omer, en 1153; et à Montreuil-les-Dames, près de Laon, en 1164. Herman de Laon, dans son livre *des miracles*, dit que les religieuses de ce dernier monastère ne portaient ni linge, ni fourrures; qu'elles ne s'occupaient pas seulement à coudre et à filer, mais qu'elles allaient dans la forêt arracher les ronces et les épines, qu'elles travaillaient continuellement, gardant un grand silence, et imitant en tout les moines de Clairvaux.

La filiation de Clairvaux passa, de France, en Italie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Espagne et en Portugal.

Un des plus riches monastères de bernardines, en Espagne, est celui qu'on appelle *las Huelgas de Burgos*, dont l'abbesse a juridiction sur une douzaine d'autres, et même sur un monastère d'hospitaliers.

Ce monastère de *las Huelgas* fut fondé, à Burgos, en 1187, par Alphonse VIII, roi de Castille, qui se plut à l'enrichir, et lui prodigua toutes sortes de privilèges. Une de ses filles y prit l'habit, et en fut faite abbesse. On y vit plusieurs autres filles de princes y faire profession.

Quand l'abbesse de *las Huelgas* allait visiter les monastères qui dépendaient du sien, son train était composé d'un grand nombre de domestiques et de chevaux. Tant d'honneurs prodigués à une femme lui firent croire qu'elle marchait de pair avec les abbés, au point qu'en 1210, on vit une abbesse de *las Huelgas* monter en chaire, pour prêcher, et prétendre confesser ses religieuses. Une pareille outrecuidance fut dénoncée au pape



HOSPITALIER DE BURGOS.

par les abbés de l'ordre de Cîteaux, et Innocent III réprima cette audace féminine.

En 1212, Alphonse dota la même ville d'un autre établissement pieux, en y fondant un hôpital pour recevoir les pèlerins qui y passaient. Il y mit, pour le desservir, douze frères convers de l'ordre de Cîteaux; et pour imiter l'exemple donné, dans le siècle précédent, par Robert d'Arbrissel, il voulut que ces hospitaliers fussent soumis à l'abbesse de *las Huelgas*, qu'il chargea en même temps de venir au secours de ce nouvel hôpital dans ses moments de détresse.

Les hospitaliers de Burgos prirent la croix que portaient les chevaliers de l'ordre de Calatrava, qui étaient comme eux de l'ordre de Cîteaux, et firent de vains efforts pour s'affranchir de la dépendance de l'abbesse de *las Huelgas*. Ils ne purent jamais se soustraire à son autorité.

Une des plus belles abbayes de bernardines, en France, était celle de Saint-Antoine, dans le faubourg de ce nom, près de Paris. L'abbesse avait la seigneurie d'une partie de ce faubourg. Cette maison avait été fondée, vers la fin du douzième siècle. Le seigneur de Saint-Mandé lui avait donné 50 arpents de son domaine et de grosses sommes. Elle fut érigée en abbaye par Eudes de Sulli, évêque de Paris. L'église, qui existait encore en 1789, et qui depuis a été abattue, passait pour avoir été construite par ordre de saint Louis. C'était un monument gothique très-estimé. C'est aujourd'hui une place, et le monastère est changé en hôpital (1).

(1) On ne peut s'empêcher de remarquer ici la différence qui se trouve entre le moyen âge et celui qui l'a suivi. Le premier était essentiellement créateur et conservateur. C'est pendant cette période que tout a commencé ou s'est développé. C'est alors qu'on a vu s'élever tant de belles basiliques dans nos grandes villes, tant d'établissements religieux et scientifiques. Tout ce qui a été créé à cette époque porte un caractère grandiose. Mais dès que les hommes se sont crus plus éclairés, semblables à des enfants ils n'ont plus su que détruire. Les prétendus réformateurs de l'école de Luther et autres novateurs se sont mis à tout renverser. Partout où ces hommes ont eu quelque pouvoir, en Allemagne, en Angleterre, etc., ils n'ont fait qu'amonceler ruines sur ruines, sans rien produire eux-mêmes. Quels sont les temples où nous voyons aujourd'hui les protestants, les juifs, faire les fonctions de leur culte? Ce sont d'anciennes églises catholiques.

Le protestantisme ressemble à cet oiseau solitaire, au chant triste et monotone, qui, n'ayant pas l'art de se faire un nid, va déposer ses œufs dans celui des autres oiseaux.

Le règne des philosophes, émules des prétendus réformés, a, depuis cinquante ans, produit les mêmes effets. Que voyons-nous autour de nous? qu'églises détruites, que monastères renversés, ou convertis en ateliers, en magasins, en haras, en prisons, en casernes, en hôpitaux, etc. Il semble que le catholicisme ait été chargé de prévoir à l'avance tous les besoins

L'habillement des bernardines consistait en une robe blanche, un scapulaire noir et une ceinture de la même couleur. Au chœur, elles portaient des manteaux, et les sœurs converses étaient habillées de couleur tannée. Les novices étaient en blanc.

Il y avait aussi, aux portes de Bruxelles, une belle abbaye de bernardines. C'était celle de la Cambre, qui existe encore, et est devenue un dépôt de mendicité.

Ce monastère fut fondé, en 1201, par Henri I^{er}, duc de Brabant, qui donna pour cela à Gisele, qui en fut la première abbesse, un lieu nommé alors *Pennebeck*, à l'entrée de la forêt de Soignes, à une demi-lieue de Bruxelles, pour y bâtir une abbaye. Le cadeau qu'il lui faisait n'était pas magnifique : c'était un lieu aquatique et inculte, avec une partie de bois ; il y ajouta ensuite (ce qui valait mieux) quelques bonniers de terre situés à Ruysbroeck. Les religieux de Cîteaux étaient les seuls qui pussent tirer parti d'un pareil cloaque. Jean de Béthune, évêque de Cambrai, confirma cette fondation, l'année suivante, par une lettre adressée à Gisele, qu'il nomme *Gertrude*, et qu'il qualifie *abbesse de Pennebeck, de l'observance de Cîteaux*.

Dans les commencements, cette abbaye était double, c'est-à-dire qu'elle comprenait des religieux des deux sexes, logés séparément. Il eût été impossible aux religieuses de défricher elles-mêmes les landes dont on leur avait fait présent.

L'abbaye de la Cambre est célèbre pour avoir été, pendant dix-huit ans, le séjour de saint Boniface, ancien évêque de Lausanne, en Suisse, et natif de Bruxelles. On place sa naissance vers l'an 1185.

A l'âge de dix-sept ans, il alla étudier à Paris la philosophie et la théologie (1). Il habita pendant trente ans cette capitale de la France,

des âges postérieurs. Sans lui, les gouvernements ne sauraient où loger leurs soldats, leurs vagabonds ; les industriels, où établir leurs usines ; les spéculateurs, leurs magasins, etc. Ces bâtiments n'avaient cependant pas été élevés des deniers publics : c'étaient les aumônes des fidèles, les oblations volontaires des chrétiens, qui en avaient fait les frais, et les donateurs ne devaient pas s'attendre à ce que leurs libéralités fussent détournées du but auquel ils les consacraient. On pourrait dire, avec autant de justice, aux spoliateurs du culte catholique, ce que disait saint Antoine aux ânes sauvages qui venaient ravager son jardin : *Pourquoi venez-vous manger ici ce que vous n'avez pas semé ?* (Ch. 2.)

(1) L'université de Paris était alors la seule qui existât en Europe. Il y venait des étudiants de tous les côtés. On y distinguait quatre nations : celle de France, celle de Picardie, celle de

sous les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII, de Louis IX (saint Louis). Il y reçut la prêtrise, devint docteur en théologie, et donna, en cette qualité, des leçons de cette science en l'université de Paris. Mais, en 1229, une brouillerie s'étant élevée entre les bourgeois et les écoliers, les professeurs, très-chatouilleux sur l'article de leurs droits, fermèrent leurs écoles et se dispersèrent. Saint Boniface, qui avait donné, pendant sept ans des leçons de théologie, se retira alors à Cologne, où il continua à enseigner la même science. La réputation qu'il y acquit le fit connaître jusqu'en Suisse, et l'évêché de Lausanne étant devenu vacant, on vint le lui offrir, en 1252. Il l'accepta, et y remplit pendant dix ans tous les devoirs d'un saint évêque. Mais s'étant trouvé impliqué dans les différends qui survinrent entre l'empereur Frédéric II et les papes, fatigué d'ailleurs des désordres du clergé de son diocèse, il supplia le souverain pontife de le décharger des fonctions pastorales, et il vint, en 1242, se retirer à l'abbaye de la Cambre, où étaient plusieurs de ses nièces. Sans s'y faire religieux, il en pratiqua tous les exercices avec les frères qui y étaient encore, et y mourut saintement, en 1260, après y avoir passé dix-huit ans dans la retraite, âgé d'environ soixante et dix-sept ans.

Normandie, et celle d'Angleterre, nommée ensuite d'Allemagne. Chaque écolier subissait ses examens devant les professeurs de sa nation. Pour encourager les études dans cette université, le tiers des bénéfices qui n'étaient pas à charge d'âmes appartenait à ceux qui avaient pris leurs degrés dans cette école. En conséquence, tous les bénéfices, qui venaient à vaquer dans les mois de janvier, avril, juillet et octobre, ne pouvaient être conférés qu'à des gradués. Les mois de janvier et de juillet s'appelaient *mois de rigueur* : les mois d'avril et d'octobre étaient des *mois de faveur* ; c'est-à-dire, que les évêques perdaient leur droit de nomination aux bénéfices qui vquaient dans ces *deux mois de rigueur*. Le plus ancien gradué, ou celui qui avait enseigné pendant sept ans, dans un des collèges de l'université, requérait le bénéfice vacant, et l'évêque ne pouvait lui en refuser l'investiture. Pendant les mois de faveur, l'évêque nommait, mais il devait choisir un gradué.

ORDRE DE PRÉMONTRÉ.

De toutes les congrégations de chanoines réguliers, une des plus célèbres est sans contredit celle des *prémontrés*.

Remarquons une singulière analogie qui se trouve entre cet ordre et celui des chartreux. L'un et l'autre ont eu pour fondateur un saint personnage né sur les bords du Rhin, dans une ville de fondation romaine (1). Les prémontrés, comme les chartreux, ne tirent pas leur nom de celui de leur fondateur, mais du lieu où ils ont pris naissance : les uns dans les âpres montagnes du Dauphiné, les autres dans un vallon solitaire de la Picardie. Une autre singularité qu'il faut remarquer, c'est que nos deux saints fondateurs, malgré l'amour qu'ils devaient avoir pour la nouvelle famille qu'ils venaient d'établir en France, l'ont ensuite abandonnée pour jamais, l'un pour aller mourir au fond de l'Italie, l'autre sur les bords de l'Elbe, comme si, après avoir déposé un germe vigoureux dans une terre féconde, ils avaient jugé qu'il n'avait plus besoin de leurs soins pour se développer.

Il semble qu'autrefois la France était le pays qui ouvrait le plus volontiers son sein aux institutions religieuses. Le royaume *très-chrétien* était comme la patrie commune de tous les étrangers qui y venaient pour rendre quelque service à l'Église. C'est ainsi que l'Irlande lui a envoyé saint Colomban; l'Italie, saint Maur, le disciple chéri de saint Benoît, et saint François de Paule; l'Allemagne, saint Bruno et saint Norbert; et l'Espagne, saint Dominique et saint Ignace de Loyola. Tous y étaient les bienvenus, et leur zèle, pour se déployer, y trouvait faveur et protection. Les temps aujourd'hui sont bien changés!

(1) Santen est l'ancien *Vetera*, camp romain; et Cologne, en latin *Colonia Agrippina*, indique assez son origine.



CHANOINE RÉGULIER DE PREMONTRÉ, EN VILLE.

Saint Norbert était né à Santen, petite ville sur la gauche du Rhin, dans le pays de Clèves, en 1081 ou 1082. Son père, le comte de Gennep, était parent de l'Empereur, et sa mère sortait de la maison de Lorraine. Il avait apporté, en naissant, d'heureuses dispositions pour les sciences, et les ayant cultivées par de bonnes études, il annonça de bonne heure des talents extraordinaires.

Sa naissance lui ayant donné accès à la cour impériale, il y tint une place distinguée par son esprit et l'enjouement de son caractère. Le rôle brillant qu'il y jouait lui procura les occasions d'ouvrir son cœur à toutes les séductions du monde, et quoiqu'il fût déjà sous-diacre et chanoine de la collégiale de Santen, il n'en était pas moins engagé dans le tourbillon des plaisirs auxquels se livrent les gens du siècle. Pour être plus libre dans sa manière de vivre toute mondaine, il se gardait bien de prendre les ordres supérieurs, quoique l'empereur Henri IV l'eût nommé son aumônier.

Cette vie peu chrétienne ne laissait pas néanmoins que de lui faire éprouver quelques remords, mais il tâchait de les étouffer. Cependant un jour que, suivi d'un seul domestique, il traversait à cheval une plaine, pour se rendre à quelque partie de plaisir, un orage s'élève, et avant qu'il ait pu trouver un abri, la foudre tombe à ses pieds, avec un fracas épouvantable. Norbert, comme autrefois Paul aux portes de Damas, est terrassé d'épouvante, et... converti. Revenu à lui, il dit, comme l'apôtre : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Il croit entendre une voix qui lui dit : *Changer de vie et faire le bien.*

Il prend aussitôt le parti de faire pénitence. Il renonce au métier de courtisan, retourne à Santen, endosse la haire et le cilice, et devient un homme de prière et de mortification. Il avait alors trente ans, et deux ans après, il se prépara à recevoir les saints ordres, que Frédéric, archevêque de Cologne, lui conféra, le faisant, le même jour, diacre et prêtre. Mais avant de dire sa première messe, il voulut s'y préparer par une retraite de quarante jours, dans le monastère de Saint-Sigebert, près de Cologne. Il alla ensuite célébrer son premier sacrifice à Santen, dont il était chanoine, et, après la cérémonie, il monta en chaire, et fit un discours, où il dépeignait, des couleurs les plus fortes, les abus qui régnaient alors dans le clergé, et où la plupart de ses confrères se reconnurent.

Cette sortie souleva contre lui une grande persécution, et, pour quel-

ques-uns qui se sentirent touchés de ses exhortations et les mirent à profit, la plupart en furent indignés et le dénoncèrent au légat du pape comme un brouillon poussé par un faux zèle, et qui n'était propre qu'à décrier tout le clergé.

Mais quatre ans après, Norbert se disculpa, au concile de Fritzlar, tenu en 1118, et auquel assistait le légat du pape, de toutes les accusations que ses ennemis lançaient contre lui.

C'est alors que, ne voulant plus vivre que pour Dieu, il se démit de tous ses bénéfices, et vendit ses biens, dont il distribua le prix aux pauvres, ne retenant pour lui que bien peu de chose. De plus, il quitta sa patrie, passa en France, et alla trouver le pape, Gelase II, en Languedoc, se jeta à ses pieds, lui fit une confession générale de toute sa vie, et lui demanda même pardon d'avoir reçu en même temps, le diaconat et la prêtrise, chose qu'il regardait comme contraire aux canons de l'Église, et offrit d'en faire pénitence. Le pape fut touché des sentiments que manifestait ce jeune prêtre, et il lui accorda la permission de prêcher partout où il le jugerait à propos.

Norbert commença aussitôt sa mission, en prêchant dans la Guienne, le Languedoc, le Poitou et l'Orléanais. On le voyait, au milieu de l'hiver, marcher à pieds-nus dans la neige, jeûner tous les jours, excepté le dimanche, et paraissant insensible à la rigueur du froid, comme aux austérités qu'il pratiquait. Arrivé à Orléans, avec deux laïques qui l'accompagnaient dans ses voyages, il trouva en cette ville un nouveau compagnon, qui s'associa à ses travaux; c'était un sous-diacre : mais la mort lui enleva ses trois disciples, à Valenciennes, en 1119.

Heureusement pour lui, se trouvait en cette ville un prélat qu'il avait connu autrefois à la cour de l'Empereur, Burchard, évêque de Cambrai, qui fut singulièrement édifié de voir un tel changement dans un ancien courtisan. Hugues, chapelain et secrétaire de l'évêque, fut tellement touché de la sainteté de Norbert, qu'il quitta tout pour s'attacher à lui. Ils allèrent ensemble prêcher dans le Hainaut, le Brabant et le pays de Liège, et produisirent un grand nombre de conversions.

Cette même année, le pape Calixte II, successeur de Gelase II, ayant tenu un concile à Reims, Norbert y alla trouver ce pontife, à qui il fut présenté par Barthélemi, évêque de Laon, qui demanda à Calixte la permission de retenir ce jeune missionnaire dans son diocèse, pour l'aider à réformer son chapitre. Mais les chanoines n'ayant pas voulu entendre

parler de réforme, et l'évêque, de son côté, ne voulant cependant pas perdre un prêtre qui pouvait lui rendre de si grands services, l'engagea à bâtir un monastère dans son diocèse. Norbert choisit un lieu nommé *Prémontré*, dans la forêt de Coucy, et où se trouvait une petite chapelle à moitié ruinée. C'est là qu'il fonda un monastère, qui prit le nom de *Prémontré*, du lieu où il était situé, et qui eut, pour premiers religieux, treize sujets qui vinrent du Brabant, et auxquels s'en joignirent bientôt d'autres; de manière qu'ils formèrent le nombre de quarante, qui firent tous profession, le jour de Noël 1121. Ils prirent l'habit blanc, sous le nom de chanoines réguliers, et embrassèrent la règle de saint Augustin, qu'ils observèrent dans toute sa rigueur.

Quelques années après la fondation de *Prémontré*, Norbert eut occasion de faire un très-bel établissement de son ordre à Anvers. Voici ce qui y donna lieu.

Un imposteur nommé Tanchelin, ou Tanchelme, né à Anvers, homme adroit et doué d'une certaine éloquence, y avait prêché les erreurs que renouvelèrent après lui les Albigeois, en attaquant la hiérarchie ecclésiastique. Ses déclamations contre les prêtres et les sacrements, texte ordinaire de tous les ennemis de la religion, avaient trouvé de l'écho parmi ses compatriotes, et il leur avait tellement fasciné l'esprit, qu'il s'était formé parmi eux une espèce de garde de 5000 hommes, qui l'accompagnaient partout et veillaient à sa sûreté (1). Il avait été tué, en 1115, dans une émeute : mais sa doctrine lui avait survécu et ses partisans étaient les plus forts dans la ville.

L'évêque de Cambrai et le chapitre d'Anvers ne virent que Norbert capable de ramener une population si profondément pervertie. Ils l'appelèrent donc; il y alla avec quelques-uns de ses disciples, et ses travaux furent si heureux, que les peuples que Tanchelin avait séduits renoncèrent à leurs erreurs. Les chanoines d'Anvers, voulant récompenser Norbert de

(1) On raconte de lui un trait qui prouve combien ce fanatique savait exploiter la crédulité des peuples. Il s'avise un jour de dire qu'il vient d'épouser la sainte Vierge. En même temps, il place, à sa droite et à sa gauche, deux bassins, un pour les hommes, et un pour les femmes, en disant qu'il va voir quel sera le plus généreux des deux sexes, pour contribuer à former la dot de sa nouvelle épouse. Ce fut à qui donnerait davantage. Les femmes arrachaient leurs plus précieux ornements, pour enrichir l'imposteur, qui ramassa de grandes sommes, par cette ruse grossière.

son zèle, lui cédèrent leur église de Saint-Michel, pour y établir un monastère de son ordre.

Telle est l'origine de l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré, à Anvers, qui a produit celles d'Everbode et de Tongerlo. On voyait encore, il n'y a pas longtemps, dans l'église, dont il ne reste que la tour, la chapelle et l'autel sur lequel saint Norbert avait dit la messe pendant son séjour à Anvers. Le saint y mit pour premier abbé, Waltmann, qui mourut en odeur de sainteté, en 1158.

En 1125, Norbert alla à Rome demander au pape Honorius II (1) la confirmation de son ordre, et de retour à Prémontré, il fut invité, par les chanoines de Laon, les mêmes qui, quelques années auparavant avaient refusé de l'écouter, à venir les réformer (2). Deux ans après, en 1127, Thibaut, comte de Champagne, que le saint abbé n'avait pas voulu recevoir au nombre de ses religieux, le pria de l'accompagner à Ratisbonne, où il allait demander en mariage la nièce de l'évêque de cette ville. A leur retour, ils passèrent par Spire, où l'empereur Henri V tenait une diète. Des députés de Magdebourg s'y trouvaient, et étaient venus demander à l'empereur un évêque. Il leur proposa Norbert, qui eut beaucoup de peine à accepter cette dignité. Enfin il s'y décida, et partit aussitôt avec eux pour prendre possession de son archevêché, après avoir nommé, en sa place, pour abbé de Prémontré, Hugues, le premier de ses disciples.

Il vint, en 1131, au concile tenu à Reims par le pape Innocent II, réfugié en France. L'année d'après, il accompagna à Rome l'empereur Lothaire, qui y reconduisait le pape Innocent, à qui l'archevêque de Magdebourg fut fort utile en cette occasion, ayant eu la plus grande part à l'extinction du schisme produit par l'élection de l'antipape Anaclét II.

De retour à Magdebourg, Norbert y mourut, en 1154, à l'âge de cinquante-trois ans, après huit ans d'épiscopat. Il fut canonisé, en 1582, par Grégoire XIII. Quand la ville de Magdebourg eut embrassé l'hérésie, l'empereur Ferdinand II obtint ses reliques des magistrats

(1) De 1088 à 1144, on vit huit papes de suite, de Urbain II à Lucius II, prendre un nom suivi du numéro II.

(2) Ce chapitre, dans les derniers temps, était composé de quatre-vingts chanoines.

luthériens de cette ville, et les fit transporter à Prague, en 1627.

Suivant saint Bernard, Pierre le Vénérable et d'autres écrivains, saint Norbert avait été l'homme le plus saint et le plus éloquent de son temps.

Les premiers religieux de Prémontré étaient si pauvres, que toutes leurs ressources consistaient à aller couper du bois dans la forêt, où ils demeuraient, à en charger un âne, la seule bête de somme qu'ils possédassent, et à l'aller vendre à Laon. L'argent qui en provenait était converti en pain, qui était leur unique nourriture, et pour se mettre à table, il fallait attendre le retour de ceux qui étaient chargés de rapporter de la ville ce faible aliment. Mais trente ans après la fondation de l'ordre, il comprenait déjà une centaine d'abbayes, tant en France qu'en Allemagne.

Pendant environ cent vingt ans, les Prémontrés jeûnaient continuellement, et ne mangiaient ni viande, ni œufs, ni laitage. Mais vers l'an 1245, les papes adoucirent la rigueur de cette règle.

On a vu plusieurs grands seigneurs prendre l'habit dans cet ordre, entre autres un comte de Namur, nommé Godefroid, qui se fit religieux à l'abbaye de Floreffe, qu'il avait fondée. Thibaut, comte de Champagne en eût fait autant, si saint Norbert ne s'y était opposé, en lui disant qu'il ferait plus de bien en gouvernant ses États, qu'en se faisant moine. Il y eut un moment où cet ordre comptait mille abbayes d'hommes, cinq cents de filles, et trois cents prévôtés. Il s'étendait jusque dans la Syrie.

Les religieux Prémontrés étaient vêtus de blanc, avec un scapulaire par-dessus la soutane. En ville, ils portaient le chapeau blanc, et, à la couleur près, qui était blanche, leur costume était celui des autres ecclésiastiques. Au chœur, ils avaient un surplis et l'aumusse blanche, en été; et l'hiver, le rochet, la chape et le camail blanc.

Cet ordre fut réformé, d'abord en 1233, par Grégoire IX, qui chargea l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, et d'autres abbés, tant de Flandre que de France, de faire exécuter quelques règlements, qu'il avait faits pour cela; et ensuite en Espagne, au seizième siècle, par Didace de Mendieta, abbé de Trevino. Enfin il le fut, en France, par Servais de Pervelz, docteur de Sorbonne, et abbé de Saint-Paul de Verdun, né à Soignies, en 1580. Ce saint religieux mourut, en 1651, dans l'abbaye de Pont-à-Mousson, qu'il avait gouvernée pendant trente et un ans, après avoir rétabli la régularité

dans son ordre, aidé de l'autorité des souverains pontifes, Paul V et Grégoire XV.

Les religieuses de l'ordre de Prémontré portaient le nom de *Norbertines*. La première qui reçut le voile, des mains mêmes de saint Norbert, fut la femme d'un gentilhomme, nommé Ricovere. Une princesse de Poméranie, la fille d'un landgrave de Hesse, une comtesse de Brienne et plusieurs autres femmes distinguées embrassèrent cet institut. En 1219, on vit en un même jour huit sœurs d'un gentilhomme du Brabant, nommé Reyniers, prendre toutes ensemble le voile dans l'abbaye de Pellenberg, près de Louvain.

D'abord ces filles habitaient les mêmes maisons que les hommes; mais ce mélange ne dura que jusqu'à l'an 1157. Alors elles furent établies dans des maisons particulières, où les monastères d'hommes devaient se charger de les nourrir. Ces religieuses portaient au chœur un grand manteau, avec une aumusse blanche, comme chanoinesses.

Il y avait un grand nombre d'abbayes de Prémontrés dans les Pays-Bas, comme celles de Park, près de Louvain; de Floreffe, de Bonne-Espérance, de Dilighem, aux portes de Bruxelles, etc.

Une des plus célèbres était celle de Grimberg, au village de ce nom, à une lieue de la même ville. Elle avait été fondée, du vivant même de saint Norbert, par les fils de Gauthier de Berthout (1), sire de Malines et de Grimberg, pour des hommes et des femmes, dont la demeure était près de celle des hommes : mais huit ans après, les Norbertines furent établies à Meisse, dans le voisinage, par Humbert, premier abbé de cette

(1) La maison de Berthout était très-ancienne et très-puissante dans le Brabant. Ces nobles paladins, fiers de leur nom et de leurs richesses, ne voulaient pas reconnaître l'autorité qu'avaient, sur les seigneurs inférieurs, les ducs de Brabant, comme vice-rois de la Basse-Lorraine et délégués de l'empereur. Ils voulurent profiter de la faiblesse d'un de ces ducs, Godefroid III. au berceau, pour secouer le joug; mais les tuteurs du jeune prince surent dompter l'orgueil de ces vassaux indociles, à la fameuse journée de Grimberg, en 1142, où les Berthout et leurs alliés essayèrent une déroute complète, dans la plaine entre Grimberg et Vilvorde. Pour enflammer le courage des soldats du jeune duc, ses tuteurs avaient eu l'heureuse idée de le faire suspendre, dans son berceau, à un arbre, à la vue de toute l'armée, qui, électrisée par ce spectacle, comme le furent depuis les Hongrois à la vue de leur jeune roi dans les bras de Marie-Thérèse, fit des prodiges de valeur.

Ce berceau aurait dû être conservé, comme celui de Henri IV, à Pau, en mémoire de cet événement; et l'on devrait voir une colonne, dans la plaine de Grimberg, à la place de l'arbre où il fut suspendu.

maison. Elle est détruite, et il n'en reste plus que l'église, qui est une très-belle basilique. Mais en ce moment on commence à rebâtir une partie des lieux claustraux, pour servir à quelques anciens religieux, qui veulent relever ce bel et antique établissement.

CONGRÉGATION DU MONT-VIERGE.

A l'époque où saint Bruno terminait, dans la Calabre, sa vie obscure et contemplative, à peu près un siècle avant l'apparition des ordres mendiants, époque où un héros de race normande fondait, dans les contrées les plus méridionales de l'Italie, le royaume de Naples, il se forma, dans le même pays, un nouvel ordre, qui, comme ceux dont nous avons déjà parlé, tire son nom d'une des montagnes de cette péninsule. C'est celui que l'on appelle du Mont-Vierge, en italien *Monte Vergine*.

Le fondateur était un Piémontais d'une famille distinguée, orphelin dès le berceau, et qui avait été élevé, jusqu'à l'âge de quinze ans, par un de ses parents. Il se nommait Guillaume.

Un goût, pour ainsi dire, inné le portait vers les choses pieuses, et libre de se livrer à l'attrait qu'il se sentait, il laissa là tous les avantages que sa fortune pouvait lui offrir, pour entreprendre un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

On vit donc sur les chemins un jeune homme à peine adolescent, vêtu pauvrement, marcher nu-pieds, demandant l'aumône sur sa route, et portant sur sa chair deux cerces de fer autour de ses reins.

De retour de ce pèlerinage, il allait en commencer un autre qu'il voulait faire d'une manière aussi dure que le premier. Son projet était d'aller visiter les saints lieux, à l'époque où cette dévotion était fort commune, peu de temps avant la première croisade. Mais il changea de résolution, et voulant suivre l'exemple de saint Bruno, qui vivait alors, il prit le parti de s'enfoncer dans la retraite.

Il quitte donc son pays, et passe dans la Pouille, où il trouve un personnage fameux par sa piété et ses talents, et qui venait de fonder un



RELIGIEUX DU MONT VIERGE.

nouvel ordre (1). Il s'associe avec lui ; mais peu de temps après, il le quitte pour aller à son tour en fonder aussi un dans la Calabre.

Il s'établit sur la montagne où était le tombeau de Virgile (2) et qu'on appelait pour cela le mont Virgilien. Mais depuis que saint Guillaume y eut élevé une église à l'honneur de la sainte Vierge, cette montagne a reçu le nom de *Mont-Vierge*, et c'est sous ce nom qu'est connu l'ordre fondé par saint Guillaume.

Cette congrégation commença en 1119, sous Calixte II. Ce n'étaient d'abord que quelques cellules bâties sur cette montagne, et qu'habitaient, sous le nom d'ermites, quelques hommes qui avaient demandé à Guillaume la permission de vivre avec lui, et de partager sa vie pénitente.

Ils commencèrent par vivre d'aumônes, travaillèrent des mains, et se livrèrent à de grandes mortifications. Mais saint Guillaume éprouva aussi ce qu'avaient éprouvé avant lui d'autres fondateurs d'ordres. Ses compagnons trouvèrent trop dure la vie qu'il leur faisait mener. Les plus mécontents étaient ceux qui, parmi eux, étaient prêtres, et qui auraient préféré en faire les fonctions, plutôt que d'être astreints à des travaux manuels.

Guillaume manquait peut-être de souplesse dans le caractère. Il ne sut pas se plier aux exigences de ses compagnons, ni aux adoucissements qu'ils lui demandaient aux règles qu'il leur avait imposées. Il prit donc le parti, comme avaient fait bien d'autres en pareil cas, de les quitter, et de leur donner un autre supérieur, qui s'appelait Albert, et qui a été béatifié.

Celui-ci, plus adroit ou plus heureux, sut gagner ses subordonnés, et les engager à se soumettre aux pratiques pour lesquelles ils montraient tant d'aversion.

Guillaume en abandonnant ses frères du Mont-Vierge, avait cependant

(1) Saint Jean de Matera, célèbre par ses prédications dans la ville de Bari, et qui avait fondé récemment, sur le mont Gargan, l'ordre de *Pulsano* éteint depuis longtemps.

(2) On grava sur son tombeau l'épithaphe suivante, qu'on dit faite par lui-même :

« Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
» Parthenope : cecini pascua, rura, duces. »

Il est à croire que cette inscription n'existait plus du temps de saint Guillaume. Il me semble avoir lu quelque part que depuis on avait planté un laurier à l'endroit où on croyait qu'était enterré le grand poète.

été suivi de cinq, qui ne voulurent pas le quitter. Avec leur concours, il fonda plusieurs autres monastères, tant pour hommes que pour femmes. Il établit dans ces maisons la même discipline qu'au *Monte Vergine*. Les religieuses de son ordre observaient un régime très-sévère, s'abstenaient de viandes et de l'usage du vin, même dans les maladies. Elles n'avaient le plus souvent pour nourriture que du pain et des herbes crues, même en petite quantité. Elles observaient deux carêmes par an, où elles jeûnaient au pain et à l'eau.

Les deux premiers monastères qu'il fonda après celui du Mont-Vierge, furent à Guglieto. Ils étaient voisins l'un de l'autre, et avaient une église commune. L'un contenait des hommes, l'autre des femmes, tous soumis au même régime et aux mêmes austérités. Ces deux maisons devinrent par la suite très-riches et eurent jusqu'à 20,000 ducats de rente.

Le roi de Naples à cette époque était Roger, fils du comte de Calabre, qui avait accueilli saint Bruno dans ses États. C'est lui qui avait fondé le royaume de Naples sous le nom de Roger II, prince valeureux et ayant les qualités nécessaires pour fonder une monarchie (1).

L'estime que son père avait eue pour saint Bruno, Roger l'eut pour saint Guillaume. Il favorisa le zèle du saint fondateur, et fit élever à ses frais, dans ses États, un grand nombre de monastères de son ordre, dont le premier fut à Palerme, vis-à-vis le palais qu'il habitait lui-même. Il fit recevoir dans un autre, qu'il fit bâtir dans la même ville, une de ses filles, la princesse Constance (2), mais qui fut relevée de ses vœux, dans la suite, par le pape Célestin III, pour épouser l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse. Il en fit construire encore d'autres, tant à Messine qu'à Venosa. Ce dernier, dit Helyot, eut pour supérieure une ancienne courtisane, nommée Agnès, que le saint avait convertie. Enfin on fait monter à cinquante le nombre des monastères de filles dont Guillaume fut le fondateur.

Après un séjour assez long dans son monastère de Palerme, saint Guil-

(1) Roger eut la gloire de battre les armées de l'empereur grec de Constantinople, tant sur mer que sur terre, et de s'emparer de quelques villes sur les côtes d'Afrique. Il avait fait graver sur la lame de son épée cette fière inscription :

« *Apulus et Calaber, Siculus mihi servit et Afer.* »

(2) La biographie de Feller, Paris 1854, appelle cette princesse *fille posthume* de Roger. C'est encore une de ces mille et une inexactitudes qui fourmillent dans ces sortes d'ouvrages.

laume quitta la Sicile, pour aller retrouver ses anciens frères du Mont-Vierge, qu'il n'avait pas vus depuis si longtemps. Il resta quelque temps avec eux, et se retira à Guglieto, où il mourut, en 1142, douze ans avant Roger. Il laissa pour successeur et second général de son ordre, le B. Albert, qui l'avait remplacé, en premier lieu, dans le gouvernement du monastère du Mont-Vierge.

A Albert, mort en 1149, succéda Robert qui adoucit les austérités précédentes, et par l'autorité du pape Alexandre III, soumit l'ordre entier à la règle de saint Benoît.

Il se trouve ici une nouvelle conformité entre Guillaume et Bruno. Ce dernier s'était reposé sur ses successeurs du soin de tracer une règle à son ordre : nous l'avons vu. Il en fut de même de saint Guillaume, qui n'avait pas laissé par écrit la manière dont son ordre devait être gouverné.

Le *Monte-Vergine* est fort élevé et toujours couvert de neiges. Il est situé entre Nole et Bénévent. L'abbaye est bâtie à mi-côte. La température de ce lieu est singulière. On dit que du moment qu'on essaye d'y porter des viandes, ou toute autre substance d'une nature grasse, il s'élève une tempête et que le tonnerre gronde : ce qui prive les religieux de l'usage de la chair, des œufs, du laitage et du fromage. Il y fait un froid extrême, qui oblige quelquefois d'y allumer du feu aux mois de juillet et d'août. Du reste il s'y trouve plusieurs sources d'eau, des prairies et même des endroits où l'on récolte du blé et de l'avoine.

La singularité du phénomène que nous venons de signaler est attestée par un document authentique du cardinal des Ursins, archevêque de Bénévent, de l'an 1708, qu'Hélyot cite textuellement.

Cette congrégation a essuyé autant de vicissitudes que celle du Mont-Cassin.

La régularité se maintint dans le chef-lieu jusqu'au dix-huitième abbé général. Mais alors la division s'y mit, et chaque monastère se gouverna à sa manière par des doyens sans reconnaître un chef supérieur de toute la congrégation. Le pape Clément VI, résidant à Avignon, leur donna d'autorité un abbé général qui le fut pendant quarante ans, après quoi l'abbaye du Mont-Vierge fut mise en commende. L'abbé commendataire, qui fut le cardinal d'Aragon, neveu du roi de Naples, résigna ce bénéfice entre les mains de Léon X, qui, en 1515, en fit présent à l'hôpital de l'Annonciade, à Naples, soumis à l'administration de quelques gentils-

hommes de cette ville. Dès lors les biens de l'abbaye furent dilapidés. Les religieux eurent beau se plaindre, personne n'écouta leurs doléances. Cela dura jusqu'au pontificat de Pie V, qui fit droit enfin aux réclamations des moines du Mont-Vierge. Le souverain pontife les affranchit de la domination des administrateurs de l'hôpital de l'Annonciade, mais sans leur rendre la jouissance de leurs anciens biens. A la fin intervint un concordat entre les religieux et les directeurs de l'hôpital. Ceux-ci se contentèrent d'une rente de trois mille ducats, et abandonnèrent le reste aux religieux.

Toutes ces révolutions avaient causé beaucoup de désordres dans cette congrégation; mais une réforme y fut mise par Clément VIII. Paul V réduisit tout l'ordre à vingt-quatre monastères, assignant à chacun le nombre de religieux qu'il devait contenir. Le chef-lieu devait toujours en avoir cent, et chaque maison devait avoir un abbé comme autrefois.

Peu à peu cet ordre fut éteint en Sicile et n'existe plus que dans le royaume de Naples. On en comptait encore quarante-sept maisons du temps d'Hélyot.

Les religieux du Mont-Vierge portent l'habit blanc, composé d'une robe avec un scapulaire, et un grand froc au chœur, comme les bénédictins. Hors de leurs maisons ils ont un manteau blanc de la même forme que celui des autres ecclésiastiques, avec un chapeau blanc doublé d'une toile noire.

Les religieuses portaient une robe blanche serrée d'une ceinture de cuir de la même couleur, une guimpe, et, par-dessus leur coiffe, un grand voile noir d'une étoffe légère, et dans les cérémonies elles avaient un grand manteau qui traînait jusqu'à terre.

Le principal monastère de ces religieuses était celui de Guglieto, dont nous avons parlé. La supérieure de cette maison portait la crosse et le nom d'abbesse.

Le supérieur du monastère d'hommes qui y était joint était aussi un abbé et portait les ornements pontificaux; et comme c'est là qu'est le tombeau du fondateur de l'ordre, ce monastère porte le nom de Saint-Guillaume.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.



FRANCISCAINS.

Vers la fin du douzième siècle, les sectaires d'alors, connus sous les noms de Vaudois, Cathares, Albigeois, etc., ne cessaient d'invectiver contre le clergé et les moines, leur reprochant leurs mœurs et leurs richesses.

Qu'en est-il arrivé? Deux ordres nouveaux apparurent tout à coup, et, pour faire voir de quoi étaient capables les ministres de la religion, ils dirent à leurs ennemis :

« Vous ne nous reprocherez plus nos richesses, notre luxe et nos mœurs » relâchées. Nous ne voulons plus rien avoir. Nous renonçons à toute propriété. Nous marcherons nu-pieds, un bâton à la main, à peine vêtus » et ceints d'une grosse corde. Nous mangerons ce qu'on voudra bien » nous donner, et nous suivrons à la lettre l'ordre du Sauveur, qui a dit » qu'il ne fallait s'inquiéter ni de son vêtement, ni des aliments nécessaires à la vie. Qu'aurez-vous à dire alors, et trouverez-vous encore » matière à gloser sur notre compte? »

Voilà ce qu'ont répondu les frères mineurs et prêcheurs aux déclamations et aux invectives des Albigeois, etc.

Le douzième siècle a donc amené une nouvelle ère dans l'Église, et opéré, pour ainsi dire, une révolution dans l'ordre monastique.

Jusque-là on avait vu se former des établissements religieux sous le nom d'abbayes, et gouvernés par des abbés. D'abord pauvres, puis laborieux par nécessité, ils finissaient par devenir très-riches.

Au lieu d'abbayes, nous allons voir s'élever des *couvents*, gouvernés par des chefs désignés par de nouveaux noms, tels que *gardiens*, *ministres*, etc. Au lieu de moines opulents, nous aurons sous les yeux des moines *mendiants*, se dévouant à une pauvreté complète.

Le premier ordre qui parut sous cette bannière fut celui de saint François.

Le fondateur de cet institut s'appelait Jean Bernardon.

Il naquit à Assise, ville de l'Ombrie, en 1182, d'un riche marchand de cette ville. On sait qu'à cette époque, une grande partie des villes d'Italie déployaient une grande activité dans le commerce. C'était avec les Pays-Bas et la France qu'elles avaient le plus de relations. Aussi le père de Jean Bernardon, tout occupé de ses affaires temporelles, avait-il eu soin de faire apprendre à son fils, avec toute la perfection possible, la langue française nécessaire au genre de vie auquel il le destinait. Jean vint à bout de se rendre si habile à parler cet idiome, qu'on lui donna le surnom de *François*. Peut-être était-ce ainsi qu'on prononçait alors le nom des habitants de la France.

Quoi qu'il en soit, le surnom de *François* fit oublier le nom de *Bernardon*, et c'est sous le premier que le fils du marchand d'Assise a passé à la postérité. Mais ce ne peut être que par une anomalie, qu'on rencontre dans plus d'une langue, que les premiers qui ont traduit en latin le mot de *François*, aient écrit *Franciscus*, au lieu de *Francus*.

François, fils d'un père dur et avare, avait les deux qualités opposées. Il était doux et généreux, et la bonté de son caractère le rendait cher à tous ses compatriotes.

Du reste, tout occupé de son commerce et des plaisirs qui enchantent la jeunesse, le jeune François ne se sentait encore aucun attrait pour la dévotion. Il prenait part à toutes les dissensions qui agitaient alors les villes d'Italie, qui, étant presque toutes des républiques turbulentes, étaient sans cesse en guerre les unes contre les autres. Les habitants d'Assise ayant eu des démêlés avec ceux de Pérouse, il marcha contre les Pérousins avec ses compatriotes, et fut fait prisonnier.

Il ne recouvra la liberté qu'un an après; mais, de retour chez ses parents, il y fut attaqué d'une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau. Cependant, sa jeunesse et son tempérament prirent le dessus, et il guérit.

Un jour que, vêtu avec la plus grande élégance, il traversait à cheval une plaine voisine d'Assise, il rencontra un pauvre gentilhomme, qui lui parut dans le plus grand dénûment. François, naturellement bon, se dépouille de ses habits en faveur de ce malheureux, et prend ses haillons en échange. Cet acte de vertu produisit en lui une espèce de révolution et commença à changer l'ordre de ses idées.

Dégoûté du monde, il ne se plaisait plus que dans la solitude. Il visitait les hôpitaux, y pensait les malades, se mêlait aux pauvres qu'il rencontrait, leur donnait tout l'argent qu'il avait sur lui, et souvent ses propres habits.

Étant un jour entré dans une église voisine d'Assise, il fut tellement touché de l'état de délabrement dans lequel il la trouva, qu'il alla prendre quelques pièces d'étoffe dans les magasins de son père, les vendit et en apporta l'argent au prêtre qui desservait cette église. Celui-ci le refusa dans la crainte de se faire de mauvaises affaires avec le père du jeune homme. Mais Bernardon, apprenant ce qui se passait, courut avec quelques amis, pour ramener son fils, qui ne voulait plus quitter le prêtre. François, voyant arriver son père, s'enfuit et se cacha pendant quelques jours. Mais bientôt il revint chez son père, qui le reçut fort mal et l'enferma chez lui comme un fou.

François avait alors vingt-cinq ans, et, favorisé par sa mère, il trouva moyen de recouvrer sa liberté, et s'enfuit de chez son père pour retourner à l'église, dont nous avons parlé. Son père alla l'y retrouver; mais François lui déclara que son parti était pris et qu'il souffrirait tout plutôt que de consentir à rester dans le monde.

Bernardon, voyant son fils inébranlable dans sa résolution, voulut au moins qu'il lui fit une cession de tous les droits qu'il avait à sa succession. Son fils ne demanda pas mieux. L'acte en fut passé en présence de l'évêque d'Assise. Il alla même jusqu'à remettre à son père les habits qu'il portait, en lui disant : « Jusqu'ici vous avez été mon père; désormais je n'en aurai » plus d'autre que Dieu même, et je pourrai dire à juste titre : Notre père, » qui êtes aux cieux. » L'évêque lui donna par pitié un vieux manteau qu'il trouva chez lui, et François s'en revêtit, en lui témoignant sa reconnaissance.

Dès ce moment, il ne mena plus qu'une vie errante, demandant l'aumône, un bâton à la main.

Quelques années après il reparut à Assise; mais partout il fut bafoué par ses proches et ses anciens amis, comme un insensé.

Ayant un jour entendu chanter à l'église ces paroles de l'évangile de saint Matthieu : « Ne portez ni or, ni argent, ni provisions pour le voyage, » ni deux vêtements, ni souliers, ni bâton, » il résolut de suivre ce conseil à la lettre. Il jeta aussitôt tout l'argent qu'il avait sur lui, ôta sa chaus-

sure, quitta son bâton et sa ceinture de cuir, et se revêtit d'un habit pauvre, qu'il lia avec une corde. Cet habit était celui des bergers et des pauvres paysans de ce canton de l'Italie. Dans la suite, on ajouta à cet accoutrement un petit manteau et un capuce : voilà quel fut le premier costume des franciscains.

Non content de se livrer aux actes de la piété la plus fervente, et de servir les pauvres dans les hôpitaux, François se mit à exhorter les peuples à faire pénitence et à pratiquer les vertus chrétiennes. Ses discours et ses actions commencèrent à lui attirer l'admiration publique, et du mépris on passa à la plus profonde vénération pour lui. Il lui vint quelques disciples, qui demandèrent à partager ses travaux et à suivre ses exemples, et en peu de temps, François se vit à la tête de cent vingt-sept disciples (1).

C'est alors qu'il leur donna une règle bien simple, et qui n'était qu'un recueil des meilleures maximes de l'Évangile. Il y ajouta quelques dispositions particulières, comme l'obligation de mendier, de travailler des mains, de ne pas recevoir d'argent, mais seulement ce qui était nécessaire pour vivre, et de ne jamais prêcher qu'avec l'autorisation des évêques.

Jusque-là les nouveaux apôtres n'avaient encore aucun domicile. Des bénédictins leur donnèrent alors une petite église, qu'on appelait de la *Portioncule*, pour y faire l'office, et ils s'y construisirent quelques habitations.

Il donna à ses disciples le nom de *frères mineurs*, par humilité, voulant qu'ils se regardassent comme les derniers des hommes.

Enfin, en 1219, le nouvel ordre était déjà si nombreux, que, dans un chapitre général, qui fut assemblé à la *Portioncule*, il s'y trouva cinq mille religieux.

Après cette réunion, François envoya de ses disciples prêcher en Grèce, en Afrique, en France et en Angleterre, où ils produisirent de grands fruits. Pour lui, il se réserva la mission de Syrie et d'Égypte, espérant y trouver la couronne du martyre.

Il fallait que la parole de ces hommes simples fût bien puissante pour opérer de tels effets. Voici le témoignage qu'en rend un historien protestant moderne :

(1) Les deux premiers furent un riche bourgeois d'Assise, et un chanoine de la cathédrale de la même ville.

« Ni Démosthène, ni Cicéron, ni Bossuet, ne remuèrent jamais les
 » âmes aussi profondément que saint François d'Assise, que saint Antoine
 » de Padoue. La conversion subite des hommes les plus distingués du
 » siècle, le renoncement de plusieurs savants à leurs études, après avoir
 » entendu le premier discours de l'un de ces orateurs religieux; la soumis-
 » sion avec laquelle des républiques turbulentes leur remettaient la
 » décision de leurs destinées; le zèle des soldats, des paysans, qui sui-
 » vaient leur prédicateur de ville en ville, et jusque dans les déserts, nous
 » rappellent les prodiges opérés par la poésie d'Orphée, et la puissance
 » magique du langage sur les Grecs (1). »

François partit donc, avec onze de ses disciples, en 1219, et alla débarquer à Saint-Jean-d'Acre. De là il alla au camp des croisés, qui faisaient le siège de Damiette, en Égypte. Guillaume I^{er}, comte de Hollande, commandait les chrétiens à ce fameux siège, qui dura dix-sept mois, et auquel assistait Henri I^{er}, duc de Brabant. Du camp des croisés, François eut la hardiesse de passer dans celui des Sarrasins, où il se présenta au soudan, comme l'envoyé de Dieu, pour lui annoncer les vérités chrétiennes. Ce prince mahométan, après l'avoir écouté favorablement, le renvoya avec une bonne escorte, en lui disant de prier Dieu pour lui.

Revenu en Europe, le saint ne s'appliqua plus qu'à consolider son ordre. Mais peu de temps avant sa mort, il reçut une faveur céleste que nous devons rapporter. Il s'était retiré dans une solitude sur le mont Alverne pour s'y adonner à la contemplation. « Saint Bonaventure nous
 » rapporte que là un séraphin, entre les ailes duquel paraissait la figure
 » d'un homme en croix, lui perça les pieds, les mains et le côté,
 » en sorte que son corps resta extérieurement marqué d'une parfaite
 » ressemblance avec un crucifix : événement aussi indubitable qu'extraor-
 » dinaire, vérifié des propres yeux du pape Alexandre IV; événement
 » que Fleuri a prouvé être hors d'atteinte d'une critique équitable (2). »

La relation de ce fait miraculeux a été écrite par saint Bonaventure trente ans après la mort du saint, époque où il existait encore un grand nombre de témoins qui avaient vu ces sacrés *stigmates* sur son corps après sa mort.

(1) Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, t. II.

(2) Henrion, *Histoire des ordres religieux*.

Au reste, tout ce qui arriva à ce saint personnage n'est-il pas extraordinaire et même miraculeux? Sans rien savoir, cet homme, d'une condition obscure, fonde un ordre célèbre et qui fait révolution dans l'Église. On le prend d'abord pour un fou, et comme tel il est bafoué de tout le monde. Mais cette folie est celle de la croix devant laquelle la haute sagesse des hommes a fini par s'humilier (1). Il y a à peine dix ans qu'il s'est annoncé au monde, et il compte déjà cinq mille disciples.

Dans le désir de verser son sang pour la foi, il passe à l'armée des croisés en Orient et va hardiment se présenter lui-même dans le camp des infidèles et aborde leur chef. Ce dernier, frappé d'admiration, comme autrefois Attila (2) l'avait été à la vue du pape Léon, l'accueille honorablement, l'écoute et lui donne une escorte pour son retour.

Après sa mort, comme Moïse, comme saint Antoine, son tombeau sera ignoré, tandis que le monde entier retentira du bruit de son nom.

Saint François mourut le 4 octobre 1226, à l'âge de quarante-cinq ans. La vénération des peuples lui fit les obsèques les plus magnifiques. Quatre ans après sa mort, son corps fut caché par les habitants d'Assise, qui craignaient qu'on ne le leur enlevât. Il fut retrouvé en 1818, à une très-grande profondeur, sous le maître-autel de l'église de Saint-François, bâtie sur une colline près d'Assise. Il était couché dans un tombeau en pierre. Toutes les précautions furent prises, par ordre du pape Pie VII, pour constater juridiquement l'identité du corps trouvé avec celui du saint, et ce pontife fit élever au-dessus un mausolée en marbre.

Cet ordre a produit plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels nous citerons saint Bonaventure, les papes Sixte V et Clément XIV.

(1) *Vitam illorum estimabamus insaniam et finem sine honore. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.* (Sap. 5.)

(2) L'auteur d'un livre intitulé : *Des Destinées de l'Europe*, nous dit que ce sont les papes qui ont attiré les barbares en Italie. Ce mensonge impudent a passé comme tant d'autres, qui s'impriment tous les jours, et aura fait son effet sur les nigauds qui n'auront pas manqué de dire : *Voyez vous comme les papes sont méchants!*



CAPUCIN EN MANTEAU.

RÉFORMES DIVERSES

DANS L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

Saint François d'Assise mourut trop tôt pour donner à son ordre toute la stabilité dont il avait besoin. Le F. Hélie, qui lui succéda dans le gouvernement de ce nouvel institut, et qui avait déjà été son vicaire général pendant ses longs voyages, n'était pas animé du même esprit que le saint fondateur. Ce moine peu fervent porta plusieurs atteintes à la discipline de l'ordre, et l'autorité, dont il était revêtu, y introduisit plusieurs abus, qui affaiblirent sensiblement l'amour de la pauvreté, que saint François n'avait cessé de recommander à ses disciples. Cela fut cause que plusieurs religieux, gémissant de voir le relâchement introduit dans l'ordre, s'en séparèrent, pour former à part de nouvelles congrégations, dont la vie fût plus conforme à ce que prescrivait la règle.

Tels furent les *Césarins*, sous la conduite du P. Césaire de Spire, les *Clarenins*, établis en 1502, sur les bords de la rivière de Clarène, dans la Marche d'Ancône, sous celle de F. Ange de Cordon, et plusieurs autres associations qui se formèrent en Italie, en Espagne et en France, pour revenir à l'observance pure de la règle de saint François.

De tous ces réformateurs, le plus célèbre fut le F. Paulet de Foligno, qui, en 1568, établit une réforme qu'avait déjà entreprise le F. Gentil de Spolette, mais qui n'avait pas réussi.

F. Paulet était fils d'un gentilhomme suédois, nommé de Trinci, et qui demeurait à Foligno. Étant entré, dès l'âge de quatorze ans, dans l'ordre de saint François, et voulant vivre d'une manière plus régulière que les autres religieux du même ordre, il se retira dans une vieille tour, qui appartenait à un de ses parents. Le général de tout l'ordre de saint François étant venu à Foligno, pour y tenir un chapitre général, le seigneur de la ville, Hugolin de Trinci, parent du F. Paulet, lui demanda pour

ce dernier ermitage de Bruliano. Le général le lui accorda, et c'est dans cette maison que le F. Paulet commença sa réforme, qu'on appela des *Frères mineurs* SOCCOLANTI, à cause des *socques*, ou sandales de bois, qu'ils portaient. Cette nouvelle réforme, qui prit le nom de *l'Observance*, s'étendit, et alors on distingua l'ordre en *conventuels* ou non réformés, et en *observantins* ou réformés.

Le F. Paulet mourut en 1390, âgé de plus de quatre-vingts ans, à Foligno, sa patrie, après avoir affermi sa réforme, et lui avoir procuré un grand nombre de maisons.

En 1379, trois franciscains français, de la province de Touraine, établirent une réforme pareille à celle du F. Paulet, dans leur patrie, où en peu de temps ces nouveaux observantins eurent onze couvents, qui fournirent des sujets pour aller en fonder d'autres en Espagne et en Allemagne. Ces observantins de France prirent le nom de *cordeliers*, de la corde qui leur servait de ceinture. On les désignait sous le nom de *liés de cordes*, d'où est venu celui de *cordeliers* (1).

D'abord les conventuels voulurent s'opposer à l'établissement de cette réforme, mais elle fut confirmée, en 1445, par le concile de Constance, et les observantins français obtinrent un vicaire général pour les gouverner. Néanmoins la guerre entre les conventuels et les observantins dura encore longtemps.

Elle ne fut terminée que sous Léon X, qui, en 1517, réunit tout l'ordre de saint François sous un seul général, qui fut pris parmi les observantins, à qui le pape donna le nom de *frères mineurs de la régulière observance*; et ainsi furent éteints les noms des réformes antérieures.

Peu de temps avant la bulle de Léon X, il s'était formé en Espagne une nouvelle congrégation de franciscains réformés, appelés d'abord les *frères du capuce, du saint évangile, ou déchaussés*.

C'est Jean de la Puebla, gentilhomme d'une des plus nobles maisons d'Espagne, et, après lui, son disciple, le P. Jean de Guadaloupe, qui sont connus comme les auteurs de cette *étroite observance*, qui, en 1525, fut introduite, par le P. Molina, en Italie, où ils portent le nom de *riformati*. De l'Italie, ils furent amenés en France par Louis de Gonzague, duc de

(1) Leur premier habillement était gris, ce qui donna naissance au proverbe, *gris comme un cordelier, pour désigner un homme ivre*, en jouant sur l'équivoque du mot *gris*.

Nevers, en 1592. Leur premier établissement se fit dans cette dernière ville, et c'est de là qu'ils s'étendirent en France.

Ils furent reçus à Paris, en 1605. La reine Marie de Médicis, et Henri IV son mari, firent beaucoup de bien à ces religieux, qui portaient en France le nom de *récollets*, à cause de l'esprit de recueillement dont ils faisaient profession. Louis XIII leur fit élever, à Saint-Germain-en-Laye, un très-beau couvent. De France, ils passèrent dans le Canada et dans d'autres contrées lointaines, où ils se consacrèrent aux missions.

Les récollets s'établirent de très-bonne heure dans les Pays-Bas. Leur première maison fut celle de Botendael, près de Bruxelles. Les franciscains qui étaient établis dans cette dernière ville, dès l'année 1227, embrasèrent la même réforme, et furent connus sous le nom de *récollets*, l'année 1498. Leur maison, qui subsiste encore en partie, était sur le bord de la Senne. C'est dans l'église de ce couvent, détruite aujourd'hui, qu'était enterré le duc de Brabant, Jean I^{er}, mort en 1294.

Une des réformes les plus célèbres des frères mineurs est celle des *capucins*. Celui qui passe pour en être le fondateur, est Mathieu de Baschi, frère mineur d'un couvent d'Italie. Par une exception singulière, ni le fondateur, ni les premiers propagateurs de cette congrégation, n'ont été entourés de cette vénération dont se sont montrés dignes la plupart de ceux qui ont fondé des associations religieuses. L'un (Mathieu de Baschi) eut quelquefois l'air d'un visionnaire. Un autre (Ochin), après avoir été général de son ordre, a apostasié et s'est marié. Un troisième (Louis de Fossebrun) a plutôt joué le rôle d'un brouillon avide de pouvoir, que celui d'un religieux fidèle à son vœu d'obéissance (1).

Voici comment on raconte l'établissement de cette réforme. Mathieu de Baschi croit voir, une nuit, saint François qui lui apparaît revêtu d'un grand capuce pointu, et lui ordonne de prendre le même accoutrement. Aussitôt Mathieu prend une vieille tunique, y attache le grand capuce, et, désertant son couvent sans permission, va droit à Rome se présenter au pape Clément VII, avec ce nouveau costume. Le pape lui permet de vivre en ermite, et de prendre des compagnons pour vivre avec lui sous le même habit, en se soumettant toutefois à la juridiction du général des

(1) Voyez Hélyot, t. VII, p. 172 et suivantes.

frères mineurs. Voilà quels furent, vers l'an 1525, les commencements d'une congrégation qui s'étendit rapidement. Ces réformés reçurent le nom de *capucins*, du costume singulier qu'ils avaient adopté. Ils portaient la barbe longue, des habits rapiécetés et d'un drap grossier, et n'avaient pour chaussure que des sandales qui laissaient leurs pieds à découvert. Tout chez eux annonçait la pauvreté. Ils ne chantaient pas l'office, et ne faisaient que le réciter à voix demi-basse et monotone.

Malgré l'austérité de leur institut, on a vu des grands seigneurs y faire profession de la vie religieuse; en Italie, un duc, souverain de Modène, de la maison d'Este; en France, un duc de Joyeuse; aux Pays-Bas, un prince de la maison d'Arenberg, etc.

Cet ordre était toujours prêt à rendre service à l'humanité. Les capucins prêchaient, entendaient les confessions, couraient au secours des maisons incendiées, et se faisaient remarquer parmi les travailleurs.

On a dit que ces mendiants étaient une charge pour les peuples. Oui, si leur entretien eût été un impôt. Mais donnait qui voulait : personne n'était *contraint*. D'ailleurs remarquez bien que, du temps de l'existence des ordres mendiants, les charges publiques n'étaient pas aussi lourdes qu'aujourd'hui.



CLARISSE.

CLARISSSES ET PÉNITENTS

DU TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

Les clarisses, comme les franciscains, portent le nom de leur fondatrice.

Une jeune vierge d'Assise, contemporaine et compatriote de saint François, née de parents qui tenaient un rang distingué dans cette ville, fut la première femme, et jusqu'ici la seule, qui, dans l'Occident, eut l'honneur d'instituer un ordre qui porte son nom. Son père s'appelait Favrino Sciffo, et sa mère Hortulane. Elle était l'aînée de deux sœurs, qu'on nommait Agnès et Béatrix.

Elle avait apporté, pour ainsi dire, en naissant un goût irrésistible pour les œuvres de piété et de miséricorde. On voyait en elle une de ces vocations qui, comme un fleuve majestueux, ne connaissent pas d'obstacles, et entraînent tout ce qui s'oppose à leur cours. Ce fut en vain que ses parents lui proposèrent de la marier : elle se sentait appelée à un autre état. Voulant répondre à la grâce dont elle sentait l'impulsion, elle alla consulter saint François, qui habitait la même ville qu'elle, et qui était alors à l'apogée de sa réputation de sainteté. Elle lui demanda ce qu'elle devait faire.

François, dont toutes les pensées planaient, pour ainsi dire, dans une région élevée, d'où il n'apercevait plus la terre et ne voyait que le ciel, ne lui parla que de ce qui l'occupait lui-même, c'est-à-dire, du mépris du monde, des dangers qu'on y court, et de la folie de ceux qui s'entêtent à chercher le bonheur ici-bas. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer une jeune personne, dans l'enthousiasme de la vertu, et la porter à tout quitter pour se consacrer entièrement à Dieu. Sans doute que le saint lui conseilla d'obéir à sa vocation, comme lui-même avait obéi à la sienne, dut-elle se précipiter, tête baissée, à travers tous les obstacles qu'elle

pourrait rencontrer; en la quittant, il l'engagea à faire ses réflexions, et à revenir le voir.

Dans l'intervalle, Claire fit part de ses projets à quelques compagnes, à qui elle proposa de se joindre à elle, et, le 18 mars 1212, à l'âge de dix-neuf ans, elle quitte furtivement ses parents, et va trouver saint François dans son couvent. Il faut croire qu'il était prévenu de son arrivée, car il vint la recevoir à la porte de son église, à la tête de tous ses religieux, qui chantaient le *Veni creator*. Il l'introduit dans l'église, lui ôte les riches habits dont elle s'était couverte pour la dernière fois, la revêt d'un sac, qu'il attache autour de son corps avec une corde, et il lui coupe les cheveux : après quoi il la place dans un monastère de bénédictines qui était dans le voisinage.

Une telle conduite paraîtrait bien singulière de nos jours. « Comment, » dirait-on, excuser un moine qui, abusant de l'enthousiasme et de la simplicité d'une jeune fille, l'arrache à sa famille, sans se mettre en peine de savoir si ses parents s'accommoderont d'un pareil esclandre, et s'il est permis de pousser à une démarche aussi éclatante une fille encore mineure? » Quel beau texte de déclamations, dont s'empareraient les journaux pour crier au fanatisme! Y aurait-il des épithètes assez odieuses pour qualifier l'action d'un dévot turbulent qui vient troubler la paix d'une famille, et apprend aux enfants à secouer le joug salutaire de l'autorité paternelle?

Il est bien vrai que la fuite de Claire de chez ses parents souleva de violentes clameurs contre elle; mais rien n'indique que le blâme en ait rejailli sur saint François.

Il était placé trop haut dans la vénération publique, pour qu'on osât le condamner. C'est sur Claire seule que l'orage tomba. Tous ceux qui s'intéressaient à elle vinrent la réclamer dans la maison où elle s'était retirée. Sur son refus de les suivre, ils voulurent lui faire violence, jusqu'à l'entraîner de force, et l'arracher de l'autel auprès duquel elle s'était réfugiée. Rien ne put ébranler sa résolution, et elle résista à tous les efforts que l'on fit pour la tirer de l'église. Au contraire, l'exemple qu'elle donnait inspira à sa sœur puînée le désir de la suivre, et Agnès alla se joindre à sa sœur aînée.

Ce fut le signal d'une nouvelle tempête qui s'éleva de la part de sa famille. Douze hommes allèrent pour arracher, à son tour, Agnès de sa retraite, et ils virent de nouveau leurs efforts inutiles.

Enfin la mère même de Claire se vit entraînée aussi par la grâce, ainsi que plusieurs autres personnes de sa famille, qui vinrent s'offrir pour partager la pénitence dont leur jeune parente venait d'ouvrir la carrière.

François, ravi de trouver tant de courage dans une jeune personne de dix-neuf ans, seconda de tout son pouvoir l'établissement qu'elle voulait faire, et, en peu de temps, on vit une nouvelle communauté de seize personnes, parmi lesquelles s'en trouvaient trois d'une des plus illustres maisons de Florence, dirigée par une jeune fille qui avait à peine vingt ans.

Claire s'arrachant à sa famille désolée pour s'ensevelir dans la retraite, est le type de sainte Chantal marchant sur le corps de son fils, couché sur le seuil de sa porte, pour empêcher sa mère d'entrer en religion.

De même Claire engageant, par son exemple, sa sœur et sa mère à quitter le monde, a servi de modèle à saint Bernard, entraînant aussi, à vingt-deux ans, six de ses frères et un de ses oncles, à le suivre dans le cloître. C'est ce que le monde appelle du fanatisme, et le chrétien l'effet de la grâce.

En peu d'années, le nouvel ordre prit des accroissements considérables. Il eut des monastères dans les principales villes de l'Italie et de l'Allemagne. Une fille d'un roi de Bohême, Agnès, dont nous avons parlé à propos des croisiers, s'y fit elle-même religieuse.

Sainte Claire et ses compagnes pratiquèrent de grandes austérités, qui ne pouvaient manquer d'affaiblir leur santé. Saint François et l'évêque d'Assise se virent obligés d'y mettre des bornes, et de leur prescrire un régime moins sévère. La vertu dont Claire faisait le plus de cas était la pauvreté. Elle ne voulait rien avoir, et, à la mort de son père, se trouvant héritière d'une grande fortune, elle fit tout distribuer aux pauvres, sans retenir rien pour elle, ni pour ses religieuses.

Quoique supérieure, elle servait les autres à table, lavait les pieds des sœurs converses, quand elles revenaient de la quête, et se chargeait du soin des maladies les plus dégoûtantes. Au reste, elle ne faisait rien que d'après l'avis de saint François, dont les conseils la dirigeaient en toutes choses.

Cette femme, qui avait montré une telle force de caractère, quand on avait voulu la détourner de sa vocation, en donna une nouvelle preuve dans une autre circonstance.

Une troupe de Sarrasins, qui servaient dans les armées de l'empereur Frédéric II, en guerre alors avec le saint-siège, se présente aux portes d'Assise, et, comme le couvent de Saint-Damien, où demeurait Claire, était hors des murs, il allait être forcé par ces barbares : déjà ils en escaladaient les murs. Claire, quoique malade, n'écoutant que son courage, se saisit du saint ciboire, se présente à la porte de son monastère, et montrant à l'ennemi cette arme redoutable, elle prononça ces paroles : « O mon Dieu ! » permettez-vous que vos fidèles servantes, qui vivent ici dans votre » amour, et que vous y nourrissez du pain céleste, tombent entre les mains » des infidèles ? » Aussitôt, disent les historiens de sa vie, les ennemis furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent précipitamment à la vue d'une femme.

Claire mourut, en 1255, après une longue maladie, à l'âge de soixante ans. Elle avait survécu vingt-sept ans à saint François, qui avait été si longtemps son guide. Elle avait été elle-même en si grande vénération, qu'un pape, Innocent IV, était venu la voir, à Assise, et avait conféré avec elle de choses spirituelles, qui firent sur lui une grande impression.

Il semble que les âmes sans cesse occupées de choses divines puisent à cette source de vérité des connaissances surnaturelles. Saint Antoine, qui savait à peine lire, étonnait les philosophes d'Alexandrie par les réponses qu'il leur faisait. C'est que cet homme, qui, comme il le disait lui-même, lisait sans cesse dans le grand livre de la nature, et qui n'y voyait que Dieu, avait trouvé à ce foyer ardent des lumières inconnues aux hommes du monde, distraits par de futiles intérêts, ou aveuglés par les brouillards de leurs passions. Les saints ont une rectitude de jugement, qui n'est donnée qu'à ceux qui prennent pour guide la raison éternelle, qui est Dieu même.

Quand saint François de Paule passa par Rome, dans son voyage en France, les cardinaux qui le visitèrent, trouvèrent dans le maintien simple de l'ermitte, et dans ses discours, quelque chose de céleste qui les étonna. Moïse qui avait passé quarante jours seul avec Dieu, parut tout rayonnant en descendant de la montagne, et les yeux des Hébreux n'en pouvaient soutenir l'éclat.

Innocent IV vint lui-même aux funérailles de sainte Claire, qui fut canonisée, deux ans après, par Alexandre IV, et, en 1265, on éleva, à Assise, une église en son honneur.

Les religieuses qui suivaient la règle de sainte Claire dans toute sa rigueur, s'appelaient les *pauvres-claires*.

Urbain IV, qui tint le saint siège, du mois d'août 1261, au mois d'octobre 1264, adoucit la règle des clarisses, pour quelques monastères, en leur permettant de posséder des biens. Il avait accordé cette mitigation à la prière de la B. Isabelle de France, sœur de saint Louis, et fondatrice de l'abbaye de Long-Champ (1) près Paris. Les religieuses qui l'adoptèrent furent connues sous le nom d'*urbanistes*, ou de *riches-claires*.

Sainte Colette, née à Corbie, en Picardie, en 1580, était urbaniste, lorsqu'elle entreprit de réformer l'ordre des clarisses. Elle était fille d'un charpentier, nommé Boilet. Sans autre appui que le zèle qui la stimulait, elle parcourut plusieurs provinces de France, pour engager les clarisses à embrasser la réforme qu'elle méditait. Elle commença par la Savoie, où elle trouva les esprits mieux disposés. C'est de là que sa réforme s'étendit en France, en Bourgogne, en Espagne et dans les Pays-Bas. Comme sainte Thérèse, elle réforma aussi des couvents d'hommes; ce qui fit donner aux franciscains, qui adoptèrent sa réforme, le nom de *coletans*. Cette fille étonnante qui, avec de si faibles moyens, avait fait tant de choses, vint mourir à Gand, en 1447, et fut canonisée, en 1807, par Pie VII. Les pauvres-claires l'honorent comme leur réformatrice. On montre encore, à Corbie, la maison où elle est née.

Une autre réforme dans l'ordre de sainte Claire, est celle qu'on appelle des *clarisses de la plus étroite observance*. Elle s'est faite, en Italie, en 1651, par une religieuse fervente de la maison de Farnèse. Ces clarisses sont habillées de gris, comme les autres religieuses du même ordre; mais elles ont un scapulaire, sur lequel elles portent toujours un chapelet noir attaché au cou, et elles vont nu-pieds, avec des sandales de cordes.

L'ordre de sainte Claire formait le deuxième ordre de saint François, dont le premier était celui des *frères mineurs*.

Nous avons dit que ce saint avait encore fondé un troisième ordre pour les personnes engagées dans le monde, mais qui voulaient vivre d'une

(1) Les oisifs de Paris, privés autrefois de spectacles pendant la semaine sainte, allaient, par désœuvrement, entendre chanter les Ténèbres à l'église de Long-Champ. Telle est l'origine de ces promenades fastueuses, qui attireraient tant de monde sur la route de Paris, au bois de Boulogne.

Voyez, à la fin (p. 185), un tableau des saints et saintes qui sont sortis des maisons royales de France.

manière plus régulière et approchant de l'état religieux. Il leur avait tracé une règle qui n'était qu'un extrait des meilleures maximes de l'Évangile, sans presque aucune austérité, et telle, qu'en la suivant, ces religieux laïques auraient retracé la vie des premiers chrétiens, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

Cette règle fut approuvée par plusieurs souverains pontifes, entre autres par Nicolas IV, en 1289. Plusieurs princes, parmi lesquels on peut citer l'empereur Charles IV, saint Louis, roi de France, et l'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas, qui en prit publiquement le costume après la mort de son mari, étaient du *tiers ordre de saint François*.

Après la mort du saint, plusieurs personnes qui étaient de ce tiers ordre, mais qui n'étaient pas mariées, conçurent l'idée de vivre d'une manière encore plus parfaite, en faisant des vœux solennels et vivant en communauté : ce qui donna naissance au tiers ordre *régulier*, de *séculier* qu'il était auparavant.

Ces religieux du tiers ordre régulier existaient déjà à Toulouse, en 1289, puisque c'est à leur demande que le pape Nicolas IV confirma la règle donnée par saint François. Ces religieux de Toulouse y avaient été établis en 1287, par un riche bourgeois de cette ville, nommé *Bechin*, d'où l'on appelait ces religieux *beguins*.

Dans la suite, cet ordre se subdivisa en plusieurs congrégations, telles que celles de Lombardie, d'Allemagne, d'Espagne, de Portugal et de France. La plupart des monastères de cette dernière congrégation avaient été ruinés pendant les guerres de religion. Celui de Toulouse était celui qui avait le moins souffert de la fureur des huguenots, ennemis acharnés de tous les établissements religieux.

Vers l'an 1594, le P. Vincent Mussart, né à Paris, réforma cet ordre, qui portait le nom de *pénitents de saint François*, et le releva de ses ruines. Les couvents qu'il rétablit formèrent la *Congrégation de France du tiers ordre de saint François*, dont le chef-lieu fut à Picpus, au bout du faubourg Saint-Antoine, à Paris; couvent fondé, en 1601, par Jeanne de Saulx, douairière de Mortemart, et où mourut, en 1657, le vénérable Vincent Mussart. Cette congrégation, au moment de la révolution de 89, comprenait encore en France une soixantaine de maisons. Le P. Helyot, à qui nous devons la meilleure histoire, que nous ayons des ordres religieux, était du couvent de Picpus.

Ces religieux suivaient la règle du tiers ordre, avec quelques additions, qu'y avait faites Léon X. Ils étaient habillés d'une robe de drap couleur brune, avec un capuce rond, auquel était attachée une espèce de scapulaire terminé en pointe, et dont les extrémités, par devant et par derrière, descendaient jusqu'à la ceinture, qui était une corde de erin noir. Le manteau, de la même couleur et du même drap que la robe, descendait jusqu'à mi-jambes. Ils allaient nu-pieds avec des sandales de bois. Ils ne se servaient pas de linge, et portaient la barbe longue. Les frères lais avaient un chapeau, et étaient admis à faire des vœux après deux ans de noviciat.

TABLEAU DES SAINTS ET SAINTES

QU'ONT PRODUITS LES TROIS MAISONS ROYALES DE FRANCE.

NOMS.	DÉSIGNATIONS ET QUALITÉS.	ANNÉE DE LEUR MORT.
1. Sainte Clotilde,	Femme de Clovis I ^{er} .	543
2. S. Cloud,	Fils de Clodomir, roi d'Orléans.	560
3. Sainte Radegonde.	Femme de Clotaire I ^{er} , religieuse à Poitiers.	587
4. S. Gontran,	Roi de Bourgogne.	595
5. S. Sigebert,	Roi d'Austrasie.	636
6. Sainte Bathilde,	Femme de Clovis II, fondatrice de Corbie et de Chelles.	680
7. Le B. Charlemagne,	Roi de France et empereur.	814
8. S. Adélarde,	Abbé de Corbie, cousin germain de Charlemagne.	827
9. Sainte Adélaïde,	Fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne, descendant de Louis le Débonnaire, impératrice.	999
10. S. Félix de Valois,	Fondateur des Trinitaires, ou Mathurins.	1212
11. S. Louis,	Roi de France.	1270
12. Sainte Isabelle,	Sœur de S. Louis.	1270
13. Sainte Jeanne de Valois,	Fille de Louis XI, fondatrice des Annonciades.	1503
14. La Vénérable Marie-Clotilde,	Reine de Sardaigne et sœur de Louis XVI.	1802

MOINES DE SAINT SILVESTRE.

Saint Silvestre, contemporain de saint François d'Assise, était, comme lui, destiné à se brouiller avec son père, pour avoir suivi l'attrait de la grâce et obéi à sa vocation.

Il naquit à Osmo ou Osimo, dans la Marche d'Ancône, en 1177, de la noble famille des Gozzolini. Son père, qui voulait en faire un jurisconsulte, l'envoya à Bologne, puis à Padoue, pour apprendre le droit. Cette étude n'était pas de son goût, et il préférait celle de la théologie et de l'Écriture sainte. Il se trouvait à Bologne et à Padoue dans la même position où s'étaient trouvés saint Basile et saint Grégoire de Nazianze à Athènes. Au lieu de partager les divertissements des jeunes gens de son âge, l'étude et la prière occupaient tout son temps.

Mais de retour dans sa famille, son père, qui voyait ses vues contrariées par les goûts de son fils, ne le reçut qu'avec dédain et fut dix ans sans lui parler. Silvestre prit patience et supporta de son mieux les bouderies de son père. Comme il était savant en théologie, l'évêque d'Osmo l'ordonna prêtre et lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Notre saint s'adonna avec succès à la prédication; mais une nouvelle disgrâce l'attendait de la part de son évêque.

Ce prélat n'était pas très-régulier dans sa conduite et donnait du scandale à ses ouailles. Silvestre prit la liberté de lui faire quelques remontrances qui furent fort mal reçues, au point que l'évêque le menaça de l'interdire et de le chasser de son église.

Placé, comme autrefois saint Bruno, près d'un évêque scandaleux et incorrigible, il n'éprouva plus, comme lui, que du dégoût pour le monde et résolut de le quitter.

Il s'enfuit secrètement avec un guide, et alla se cacher seul dans un désert, à dix lieues d'Osimo. Il avait alors quarante ans. Il vécut là de la



GÉNÉRAL DES MOINES DE SAINT SILVESTRE

manière la plus pauvre et dans de grandes austérités. Mais à la fin il fut découvert, et on en donna avis au seigneur du lieu. Ce gentilhomme alla le voir et le reconnut pour l'avoir vu autrefois chez le gouverneur de la province. Il l'engagea à quitter le désert où il vivait, et lui donna un lieu plus agréable, où il lui envoya même à manger.

Mais cet endroit étant humide et malsain, un prêtre lui en indiqua un autre plus salubre et plus propre au but qu'il se proposait. Le saint s'y établit et y construisit plus tard un monastère. Ce lieu s'appelait *la Grotta facile*. Il y fixa sa demeure, ne s'y nourrissant que d'herbes crues, ne buvant que de l'eau et couchant sur la dure.

Malgré le soin qu'il avait de se cacher, il lui vint des disciples, qui lui demandèrent à vivre sous sa conduite. Il bâtit avec eux un monastère sur le mont Fano, près de Fabriano, dans la Marche d'Ancône, en 1251, et y jeta les fondements de son ordre, qui prit d'abord le nom de *Monte-Fano*, et il donna à ses moines la règle de saint Benoît, leur recommandant surtout la plus grande pauvreté, à l'instar des franciscains.

Au commencement du treizième siècle, les nouveaux ordres religieux avaient des raisons particulières pour insister, dans leurs constitutions, sur l'article de la pauvreté. C'était alors que les vaudois et les albigeois reprochaient aux moines leurs richesses, texte qui leur fournissait des déclamations interminables contre le clergé séculier et régulier. C'était donc une politique bien entendue, de la part des fondateurs des nouveaux ordres, de recommander la pauvreté à leurs disciples, pour faire voir aux hérétiques que les moines, en quittant le monde, avaient un autre but que celui de vivre dans l'aisance.

Saint Dominique, en travaillant, avec des abbés de Cîteaux, à la conversion des albigeois, conseillait à ces abbés de renvoyer leurs équipages, et d'aller à pied comme lui, pour ne pas donner prise aux déclamations des sectaires.

Les ordres mendiants, à cette époque, n'avaient embrassé ce genre de vie, qui était une nouveauté dans l'Église, que pour montrer aux hérétiques qu'ils n'avaient pas quitté le monde pour devenir propriétaires. La meilleure manière de confondre nos ennemis est de leur prouver que nous ne sommes pas ce qu'ils nous accusent d'être.

Saint Silvestre, dont la vie fut longue, fonda lui-même une douzaine de monastères de son ordre, et mourut dans celui de Monte-Fano, le

26 novembre 1267, à l'âge de quatre-vingt-dix ans : ce qui prouve que les austérités n'abrègent pas toujours l'existence des hommes. Clément VIII, né à Fano, et élevé sur la chaire de saint Pierre, en 1592, mit le nom de Silvestre dans le martyrologe romain (1).

Sous les deux généraux qui succédèrent à notre saint, son ordre fit de nouveaux progrès, et l'on en compta jusqu'à cinquante-six établissements. Il s'en éleva même plusieurs maisons de filles, qui prirent le costume noir que portaient les autres bénédictines. Les généraux n'étaient nommés d'abord que pour trois ans.

Cet ordre fut réuni à celui de Vallombreuse au dix-septième siècle, mais cette réunion ne dura pas longtemps.

L'usage de la viande est interdit aux silvestrins, excepté le cas de maladie. Les œufs et le laitage leur sont aussi défendus les vendredis et les jours de jeûne établis par l'Église. Ils ont en outre des jeûnes prescrits par leurs règles, et ils doivent les observer même en voyage, à moins que leurs supérieurs ne les en dispensent.

Le chapitre général de l'ordre se tient tous les quatre ans, pour la nomination des emplois supérieurs. Le général est habillé en violet comme les évêques, et en porte le costume.

L'habit des religieux consiste en une robe et un large scapulaire avec un capuce, le tout couleur de bleu turquin. Leurs chemises sont de serge. En ville ils portent un froc ou un manteau comme les ecclésiastiques séculiers.

Un de leurs monastères portait le nom de saint Bonfils (2), évêque de Foligni, qui avait quitté son siège, pour se faire silvestrin.

Les abbés de cet ordre pouvaient officier trois fois par an pontificalement dans leur monastère, et le général avait le droit de donner les ordres mineurs aux religieux qui dépendaient de lui.

(1) Ainsi le nom de saint Silvestre n'a été mis dans le catalogue des saints reconnu par toute l'Église, que trois cent vingt-cinq ans après sa mort, et ce devoir était réservé à un pape né dans la ville où est son tombeau.

(2) Ce nom n'est pas italien. N'est-ce pas la traduction de *Buonfiglio*, qui était le nom de cet évêque?



DOMINICAIN.

DOMINICAINS.

La destinée de l'Église catholique est de vivre dans les combats. Le sang de ses martyrs marqua les trois premiers siècles de son existence. A peine eut-elle converti ses persécuteurs, qu'elle trouva de nouveaux ennemis dans son propre sein. Les ariens succédèrent aux empereurs idolâtres, pour troubler la paix des enfants de Dieu. C'étaient aussi des sectateurs d'Arius, ces barbares qui couvrirent l'Europe de ruines au cinquième siècle.

Le premier ordre religieux qui parut, pour combattre tant d'ennemis, fut celui de saint Benoît. Nous avons vu que les bénédictins, nouveaux apôtres, portèrent le flambeau de la foi catholique, aux septième et huitième siècles, aux peuples du Nord, qui ne l'avaient pas encore connue, ou qui l'avaient perdue.

De nouveaux ennemis viennent attaquer l'Église aux neuvième et dixième siècles. Ce sont les Normands, qui, pendant soixante ans, désolent les côtes occidentales de l'Europe... Enfin l'Église respire un moment. Les Normands, honteux eux-mêmes de leurs brigandages, demandent le baptême, et relèvent les ruines encore fumantes des monastères qu'ils ont détruits. Les dixième et onzième siècles ne présentent plus, dans l'Europe, que des nations à demi barbares, il est vrai, mais au moins soumises à l'empire de l'Église, et professant toutes les mêmes dogmes. Ce spectacle de tant de peuples rivaux d'intérêts, ennemis même les uns des autres, et cependant réunis d'opinions, et obéissant à un même chef spirituel, était nouveau dans l'univers, et l'antiquité n'avait jamais montré rien de si auguste.

C'est alors que de nouveaux sectaires vont paraître, et seront les précurseurs de nouveaux bouleversements, dont il ne nous est pas encore donné de prévoir le terme. Les manichéens, terrassés autrefois par saint

Augustin, vont renaître sous les noms de vaudois, de pétrobrusiens et d'albigeois (1). Voilà les nouveaux ennemis que l'Église va avoir sur les bras.

Les bénédictins se présentèrent les premiers : mais leurs armes étaient émoussées. Ils avaient combattu avec succès l'idolâtrie, mais ils paraissaient reculer devant l'hérésie, et il fallait une nouvelle milice pour soutenir ces vétérans affaiblis. Ils trouvèrent d'heureux auxiliaires dans deux ordres que le treizième siècle avait vus naître : les franciscains et les dominicains. Le pape, Alexandre IV, dans un bref adressé à tous les évêques, dit que « ces deux ordres ont déclaré la guerre à tous les ennemis des âmes, et consacrent tous leurs efforts à ramener, dans le sentier de la vérité, ceux qui s'en sont écartés, et à combattre les desseins pervers des hérétiques (2). »

Nous avons déjà parlé des franciscains : nous allons parler des dominicains.

Saint Dominique, fondateur de cet ordre, vint au monde, en 1170, à Calahora, dans la Vieille-Castille. Deux de ses frères furent, comme lui, prêtres, et l'un d'eux embrassa son institut.

A l'âge de quatorze ans, il alla continuer ses études, qu'il avait déjà commencées chez un de ses oncles, prêtre, à Palencia et de là à Salamanque. Il fit, en peu de temps, des progrès rapides dans la rhétorique, la philosophie, la théologie, et acquit une profonde connaissance de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église. A vingt et un ans il donnait déjà l'exemple de toutes les vertus, et surtout de la charité pour les malheureux, jusqu'à s'offrir lui-même à une pauvre femme, pour prendre la place

(1) Les albigeois, et, avant eux, les vaudois, les cathares, etc., étaient de nouveaux manichéens, qui affectaient un grand rigorisme de principes et de conduite. Ils condamnaient le mariage, et admettaient aussi deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Ils avaient sur les sacrements, sur la prière et les cérémonies de l'Église, les mêmes idées qui font aujourd'hui la base de la doctrine des protestants, dont ils furent les précurseurs. Ils en voulaient surtout aux prêtres et aux moines, dont les richesses servaient de texte à leurs déclamations. Ces sectaires, nés dans la Lombardie, s'étaient répandus dans le Languedoc. Le plus grand nombre étaient concentrés autour d'Albi, d'où ils prirent le nom d'albigeois. L'appât des biens ecclésiastiques, dont ils demandaient le pillage, leur avait procuré beaucoup d'adhérents. Soutenus de la protection du comte de Toulouse, et de quelques petits princes du voisinage, comme les protestants le furent plus tard de celle de l'électeur de Saxe, ils chassaient, les armes à la main, les évêques, les prêtres et les moines, détruisaient les monastères et démolissaient les églises.

(2) Act. SS., t. I. Aug., p. 446.

de son fils, esclave chez les Mores, dans l'impuissance où il était de l'assister autrement. Ses études finies, il donna des leçons publiques de l'Écriture sainte à Palencia, et s'y fit une grande réputation.

En 1198, l'évêque d'Osma ayant soumis les chanoines de son église à la règle des chanoines réguliers de saint Augustin, fit entrer Dominique dans son chapitre. Il fut bientôt le modèle de tous ses confrères, par l'ardeur de sa dévotion et son détachement de toutes les choses humaines.

Alphonse IX, roi de Castille, ayant chargé l'évêque d'Osma d'aller demander la fille du comte de la Marche pour son fils Ferdinand, Dominique accompagna son évêque dans ce voyage. Cette mission remplie, l'évêque et son compagnon, qui, en traversant le Languedoc, avaient été témoins du triste état où se trouvait la foi, dans cette province, par les ravages qu'y faisaient les albigeois, allèrent à Rome, demander au pape, Innocent III, la permission d'instruire ces hérétiques; ce qu'il leur accorda.

Ils vinrent donc à Montpellier, vers la fin de 1205, pour commencer leurs travaux. Ils y trouvèrent plusieurs abbés de l'ordre de Cîteaux, qui y étaient venus pour la conversion des sectaires; mais comme ces moines étaient entourés d'un train qui ne convenait guère à des ouvriers évangéliques, ils n'avaient fait aucun fruit.

« Les missionnaires sentirent alors le danger et la difficulté de leur » entreprise. Les hérétiques, non contents de porter la terreur et la désolation dans leur propre pays, se répandaient dans plusieurs provinces, » au nombre de 4,000, 5,000 et même 8,000 hommes, pillaient les villes » et les villages, massacraient les prêtres, écorchant les uns tout vivants, » et frappant les autres jusqu'à la mort (1). Dans les églises, ils brisaient » et profanaient les vases sacrés, et poussaient l'impiété jusqu'à convertir » les ornements des autels en habits de femmes (2). » Ils avaient pénétré jusque dans le Berri, mais Philippe-Auguste les arrêta en leur tuant dix mille hommes.

(1) Si on eût lu ces détails, il y a soixante ans, on eût pu les croire exagérés. Mais quand, dans la France *régénérée, éclairée et civilisée*, on a vu les massacres de prêtres aux Carmes, à Saint-Firmin, à l'Abbaye, les noyades de Nantes, les déportations à Sinnamary, on croira facilement ce qu'on dit des albigeois, qui vivaient dans un siècle où les mœurs étaient plus dures que les nôtres. On pourra même les trouver modérés pour ce temps.

(2) Bulter, Vies des Saints, 4 août.

Nos deux missionnaires parcoururent le Languedoc, prêchèrent dans différentes villes, à Béziers, à Carcassonne, etc., eurent des conférences avec les hérétiques, et en convertirent plusieurs.

L'évêque d'Osma n'étant resté que deux ans en Languedoc, Dominique se trouva seul, en 1207, supérieur de la mission. Mais alors une armée de croisés, commandée par le comte de Montfort, s'avauçait pour combattre les albigeois, Dominique ne voyait pas avec plaisir cet emploi de la force, pour ramener des peuples qui allaient être victimes de leur opiniâtreté. Placé entre les albigeois, qui le croyaient complice de tous les mauvais traitements qu'ils éprouvaient de la part des croisés, et ceux-ci, dont les mœurs n'étaient pas plus pures que celles de leurs ennemis, il prêchait aux uns et aux autres; aux premiers, pour les sauver des suites de leur entêtement, et aux derniers, pour les ramener à des sentiments plus chrétiens.

C'est alors que Dominique, considérant combien les peuples avaient besoin d'être instruits, et combien il était important de détruire les préventions que les hérétiques avaient contre les ecclésiastiques, imagina de fonder un ordre nouveau, composé de religieux qui se dévoueraient à la prédication, et s'y prépareraient par des études spéciales, en même temps qu'ils donneraient aux autres l'exemple de toutes les vertus chrétiennes portées à la plus haute perfection. Il s'en ouvrit à plusieurs évêques du midi de la France, plus à portée que d'autres de juger de l'opportunité de son projet, et, d'après leur avis, il le mit à exécution.

Seize des missionnaires, qui travaillaient avec lui depuis longtemps, entrèrent dans ses vues, et ils fondèrent leur première maison, à Toulouse, en 1215, sous la protection de l'évêque de cette ville. Ils prirent la règle de saint Augustin, s'obligèrent à des jeûnes rigoureux, à l'abstinence de la viande, et à ne vivre que d'aumônes, sans toutefois refuser les biens qu'on pourrait leur donner. Ils prirent, pour habillement, un robe blanche, avec un capuchon de la même couleur, sur laquelle ils mettaient, en voyage, un manteau noir, avec un capuce également noir.

Cet ordre fut approuvé par le pape Honorius III, en 1216. Ce même pontife créa même dans son palais un nouvel office, sous le nom de *Maître du Sacré Palais*, pour y être exercé par un dominicain, qui était comme le théologien domestique du souverain pontife, et l'ordre prit le nom de *frères prêcheurs*.

Cet ordre se répandit fort rapidement. Saint Dominique en établit des monastères à Rome, dans beaucoup d'autres villes d'Italie, en Espagne, en Pologne, en France et jusqu'en Écosse. Celui qu'il établit à Paris était dans la rue Saint-Jacques, d'où les dominicains portaient, en France, le nom de jacobins.

C'est à Bologne, dans la Romagne, que saint Dominique passa les dernières années de sa vie. Il y mourut, en 1221, à cinquante et un ans. Il fut canonisé, en 1254, par Grégoire IX.

Il a plu à quelques écrivains, ignorants ou malintentionnés, d'attribuer à saint Dominique l'établissement de l'inquisition, sans faire attention que cette juridiction ne fut instituée qu'en 1255, c'est-à-dire, douze ans après sa mort.

Une des plus grandes lumières que cet ordre ait produites, est saint Thomas d'Aquin. Il a donné aussi à l'Église quatre papes et un grand nombre de cardinaux, d'évêques et d'écrivains célèbres. Une centaine de ces religieux furent martyrisés par les Tartares, chez qui ils faisaient des missions.

Cet ordre jeta, à sa naissance, le plus grand éclat dans l'Église. Les auteurs contemporains sont remplis d'éloges sur le zèle et le talent de ces religieux. « Quoi de plus admirable, disait alors Thomas de Cantimpré, que de voir les frères prêcheurs, exténués par les veilles et les longues études, sans argent, et n'ayant sur eux que quelques livres de dévotion, sans chevaux ni voitures, et traînant à pied leurs membres fatigués, parcourir, pour ainsi dire, toute la terre en prêchant? »

Les dominicains, quoique établis à Louvain dès l'an 1228, et à Anvers, vers 1245, ne le furent à Bruxelles qu'en l'an 1457. Ce fut la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe le Bon, et mère de Charles le Téméraire, qui fut la fondatrice de leur couvent. Elle fut autorisée, par le pape Calixte III, à faire cette fondation, qu'elle mit sous l'invocation d'un saint nouvellement canonisé : c'était saint Vincent Ferrier, dominicain espagnol, mort en 1419, à Vannes, en Bretagne, et connu dans l'Église par les efforts qu'il avait faits pour l'extinction du grand schisme d'Occident. La construction du couvent des dominicains de Bruxelles, commencée en 1457, ne fut terminée qu'en 1465. Il n'en reste plus rien. La maison et l'église ont fait place à la

nouvelle salle de spectacle, ainsi qu'aux nouvelles rues qui l'entourent (1).

A l'époque où les dominicains furent reçus dans Bruxelles, il s'était formé une nouvelle congrégation parmi eux, par une réforme qui commença à Rotterdam, en 1455, et s'étendit dans les Pays-Bas. Elle s'appelait la *Congrégation de Hollande*, et comprenait les monastères de Bruxelles, de Valenciennes, de Douai, d'Harlem, de Groningue, de Zutphen, de Zwol, de Leuwarden, d'Utrecht, de Gand, etc. Le premier chapitre général que tint cette nouvelle congrégation, fut à Lille, en 1464. Philippe le Bon voulut y assister, en qualité de protecteur de l'ordre.

(1) Il y avait aussi, à Bruxelles, un couvent de dominicaines anglaises. D'abord établies à Vilvorde, en 1660, elles se transportèrent à Bruxelles, neuf ans après, le cardinal Howard, fils du comte d'Arundel, leur ayant acheté, pour vingt mille florins, une maison qui appartenait aux oratoriens.

La duchesse de Brabant, Aleyde de Bourgogne, veuve du duc Henri III, et mère du duc Jean I^{er}, avait fondé, en 1262, un couvent de dominicaines à Auwerghem, à mi-chemin de Bruxelles à Tervueren. Les bâtiments de cette maison existent encore, ainsi qu'une chapelle isolée, bâtie sur une hauteur voisine. Le cœur d'Aleyde, enterrée près de son mari, aux dominicains de Louvain, reposait dans l'église du couvent d'Auwerghem, avec cette épitaphe :

*Mille semel et centum bis duo septuaginta,
Luce Severini, fuit Aleydis data finis.
Quam tegit hæc tumba serpens fuit atque columba.*

Ce qui veut dire qu'Aleyde est morte en 1272, le 24 novembre, jour de la fête de saint Severin. Le dernier vers (où la quantité n'a pas trop gêné l'auteur) fait allusion à ce texte de saint Mathieu : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.*

Cette princesse avait une grande vénération pour l'ordre de saint Dominique. Elle était en relation de lettres avec saint Thomas d'Aquin, à qui elle demandait des conseils pour gouverner pendant la minorité de son fils. Que dirait-on aujourd'hui, grand Dieu ! si une régente s'avisait de demander l'avis d'un moine pour gouverner ses États ?



RELIGIEUSE DOMINICAINE



RELIGIEUX SACHET.

DOMINICAINES.

Dans les instituts religieux, qui comprenaient trois ordres, le premier était celui des hommes, le second celui des femmes, et le troisième, appelé *tiers ordre*, était composé de personnes engagées dans le monde et de différent sexe, comme nous l'avons déjà dit.

Le premier en date était ordinairement celui des hommes; c'était celui qui avait occupé la première pensée du fondateur. Il n'en est pas de même dans l'institut de saint Dominique. C'est par les femmes qu'il a commencé, et les dominicaines ont paru au monde neuf ans avant les dominicains.

Dominique s'était aperçu que, soit par insouciance, soit par défaut de moyens, beaucoup de gentilshommes des pays infectés par les albigeois négligeaient l'éducation de leurs enfants, et surtout de leurs filles; ce qui les exposait à se laisser aller aux séductions de l'hérésie. Il en parla à quelques évêques des environs, et leur dit qu'il conviendrait d'établir une maison où l'on pourrait réunir un certain nombre de demoiselles de bonnes familles, pour y être élevées dans les principes de la religion catholique, et être à l'abri des dangers qu'elles couraient dans le monde.

L'archevêque de Narbonne et l'évêque de Toulouse goûtèrent ce projet, et Dominique, soutenu par leurs libéralités et celles de plusieurs autres personnes pieuses, jeta, en 1206, les fondements d'un monastère à Prouille, près de Fanjaux, entre Toulouse et Carcassonne. Les premières demoiselles qui y furent reçues, au nombre de onze, étaient presque toutes des personnes séduites par les albigeois, et que Dominique avait ramenées au giron de l'Église.

Le saint fondateur ne les obligea point à de grandes austérités, mais il leur traça un plan de vie pour les occuper utilement et les rendre

indépendantes, par le travail, des secours étrangers. Il leur donna pour supérieure Guillemette de Fanjaux, qui était la dernière professe.

Ce premier couvent de Fanjaux, qui est le chef-lieu de l'ordre, en produisit une douzaine d'autres, tant en France qu'en Espagne. Il y eut une époque où l'on y compta jusqu'à cent religieuses qui étaient toutes nobles. Le roi nommait la supérieure, et l'on en vit une de la maison de Bourbon.

Douze ans après la fondation du couvent de Prouille, Dominique en établit un autre à Rome, d'après l'invitation du pape Honorius III. Ce couvent porta le nom de Saint-Sixte, et les religieuses de cette maison sont les premières qui aient reçu l'habit de l'ordre avant celles de Prouille, qui cependant étaient plus anciennes qu'elles.

En l'an 1611, sous Urbain VIII, le couvent de Saint-Sixte fut transféré dans un quartier plus salubre, et l'on n'y recevait alors que des filles de maisons riches.

Les couvents de dominicaines se multiplièrent beaucoup, en Italie surtout, et du temps d'Hélyot, on en comptait au moins cent trente.

Ces religieuses portent une robe et un scapulaire blanc, et par dessus un manteau noir. Leurs chemises, ainsi que leurs draps de lit, sont de serge.

En France, où l'on voyait une cinquantaine de couvents de cet ordre, il y en avait quelques-uns où l'on ne recevait que des filles nobles, comme à Poissi, à Aix et à Mont-Fleuri.

Celui de Poissi avait été fondé par la reine Constance, femme du roi Robert, mais il fut donné par Philippe le Bel aux dominicaines.

Celui d'Aix le fut par Charles II, comte de Provence et roi de Sicile, qui y mit cent religieuses, et parmi elles, Béatrix, une de ses filles.

Humbert II (1), dauphin de Viennois, fonda, en 1342, celui de

(1) Humbert II, dernier dauphin de Viennois, se voyant sans enfants, fit présent de sa principauté au roi de France, Philippe le Bel, en 1345, moyennant une pension viagère de dix mille livres, et à condition que les fils aînés des rois de France, héritiers présomptifs de la couronne, porteraient comme lui, le nom de Dauphin.

Ce prince, se voyant ainsi débarrassé des soins temporels, se fit dominicain, et reçut tous les ordres sacrés de la main du pape Clément VI, siégeant à Avignon, aux trois messes qu'il célébra le jour de Noël, en 1351. Le pape le fit alors patriarche d'Alexandrie et lui confia l'administration du diocèse de Reims. Humbert mourut, en 1355, après avoir vécu en bon religieux et en bon évêque.

Mont-Fleuri, à deux lieues de Grenoble. Les religieuses de ce couvent n'étaient pas cloîtrées, mais elles n'en étaient pas moins régulières dans leur conduite. Elles pouvaient hériter et jouir des biens que leurs parents leur laissaient. Elles portaient un costume différent de celui des autres dominicaines, c'est-à-dire, en hiver, une robe noire doublée d'hermine, descendant jusqu'à mi-jambes par-dessus leur robe blanche.

Il y eut aussi des dominicaines du tiers ordre, parmi lesquelles deux sont canonisées; ce sont sainte Catherine de Sienne, en Toscane, et sainte Rose de Lima, au Mexique.

Il se trouve un trait de ressemblance entre les dominicaines et les ursulines, dont nous parlerons plus tard. Ces deux ordres ont été institués pour préserver les femmes du poison de l'hérésie; les dominicaines à l'époque des albigeois, et les ursulines à celle de Luther.

Il y avait, à Calais, un couvent de dominicaines, qui toutes, à l'exception d'une seule, restèrent fidèles à leurs vœux lors de la destruction des ordres religieux en France, en 1791. Leur supérieure, qui était une Anglaise, femme d'un grand mérite, d'une maison distinguée, et une de leurs sœurs, Française, ont donné à cette époque un exemple de dévouement, qui rappelle celui d'Oreste et Pylade, et qu'on ne lira pas sans intérêt.

La supérieure s'appelait M^{me} Grey, mais ce n'était qu'un pseudonyme. Son vrai nom était, je crois, Derwenwater; son grand-père et un de ses oncles avaient péri, m'a-t-elle dit, sur l'échafaud pour la cause du prétendant, Édouard Stuart, en 1746.

Retirée, avec la plupart de ses religieuses, dans une maison particulière, à Calais, après la destruction de leur couvent, elle pratiquait avec elles les observances religieuses de son état.

Une de ses compagnes, sœur Danel, jeune religieuse d'une trentaine d'années, rendait en secret, à plusieurs familles de l'intérieur de la France, des services bien dangereux pour elle, en servant d'intermédiaire aux émigrés français réfugiés en Angleterre, pour faire passer leurs lettres à leurs parents et amis en France.

Les vaisseaux neutres qui, après avoir touché en Angleterre, arrivaient à Calais, étaient souvent chargés d'un paquet de ces lettres. Mais pour les dérober aux yeux de la police française, qui visitait chacun de ces bâtiments, à leur entrée à Calais, le paquet, renfermé dans une vessie,

était attaché à un clou, en dehors du navire, mais plongeant dans l'eau. La visite faite, le capitaine du vaisseau retirait le paquet et le remettait à sœur Danel, quoiqu'il fût à l'adresse de M^{me} Grey (1).

Il arriva un jour que, par malheur, la vessie, mal fixée au clou, s'en détacha, flotta à la mer, fut trouvée sur la plage (2) et portée aux autorités révolutionnaires de la ville. Aussitôt M^{me} Grey est arrêtée comme favorisant la correspondance des ennemis étrangers de la république avec ceux du dedans.

Sœur Danel, voyant qu'elle allait être cause de la mort de sa supérieure, voulait se déclarer elle-même comme auteur du fait en question. M^{me} Grey l'arrêta en lui disant : « Ma chère amie, ne dites rien; je prends tout sur moi. Ce n'est pas un grand mal qu'une vieille femme, comme moi, vienne à mourir. Mais ce serait un grand malheur, et j'en serais inconsolable, si je vous voyais périr à l'âge où vous êtes. »

M^{me} Grey fut donc condamnée à mort pour avoir favorisé la correspondance des ennemis de la république; mais vu son grand âge, de soixante et quinze ans, la peine fut commuée en celle de la déportation à l'île de Rhé, jusqu'à la paix.

Elle fut donc dirigée vers cette île; mais arrivée à Arras, ses infirmités l'empêchèrent d'aller plus loin, et elle fut gardée dans la prison de cette ville. Sœur Danel ne voulut jamais la quitter, décidée à la suivre et à la servir partout où on la conduirait.

J'ai vu ces deux héroïnes chrétiennes dans les prisons d'Arras, et c'est d'elles-mêmes que j'ai appris leur histoire. Cette bonne dame Grey, dans la prison, était la mère, la consolatrice de tous ceux qui souffraient avec elle. Elle oubliait ses propres chagrins pour ne s'occuper que des leurs.

J'ai partagé la captivité de ces deux respectables femmes. Notre prison était l'ancien couvent des dominicains. Que de tristes jours, que de tristes

(1) On ferait un recueil très-amusant de toutes les ruses, de tous les stratagèmes qu'il fallait employer pour tromper la vigilance des tyrans qui pesaient alors sur la France.

(2) Cette plage de Calais devait être aussi fatale aux émigrés français que l'avait été, à Oreste et Pylade, celle de la Tauride. En 1797, cinquante-trois émigrés y furent jetés par un naufrage, et il ne tint pas au ministre de la justice, Merlin de Douai, qu'ils ne fussent tous fusillés, comme étant rentrés en France sans s'être fait, au préalable, rayer de la fatale liste des émigrés. Ces malheureux en furent quittes pour quatre ans de détention; ce qui, à cette époque, pouvait être regardé comme une faveur bien rare.

nuits nous passions dans ce séjour, sous les lois barbares de l'odieux Directoire (1)! mais enfin d'autres événements survinrent, et j'eus le bonheur de voir mes compagnes de malheur rendues à la liberté quelques mois avant moi.

(1) Les coups d'État se font ordinairement ou par l'autorité des rois, ou par les révolutions des peuples. Le succès obtenu, le premier usage qu'on en fait, est de faire table rase dans le gouvernement et de remplacer tous les fonctionnaires destitués par des hommes dont on est sûr d'avance.

C'est ainsi qu'après le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), le Directoire alla fouiller dans les égouts révolutionnaires, pour y ramasser ce qu'il y avait de plus vil et de plus infect, et en faire ses nouveaux agents. Les anciens suppôts de la terreur et les moines apostats étaient recueillis de toutes parts pour en recomposer un gouvernement qui fût à la hauteur des circonstances.

Le département du Pas-de-Calais se trouvait, en 1799, à notre arrivée dans les prisons d'Arras, gouverné par cinq hommes choisis, qui devaient décider du sort des prêtres et des émigrés qu'on leur amenait. Le président et le commissaire du pouvoir exécutif étaient deux moines défroqués et mariés. Le troisième était un ancien juré du tribunal révolutionnaire de Cambrai sous le proconsul Lebon. Les deux autres étaient deux êtres nuls, qui se seraient bien gardés de ne pas être de l'avis des trois premiers.

Voilà les gens à qui notre destinée était remise.

SACHETS.

Nous allons parler d'un ordre éteint depuis bien longtemps, dont l'origine est inconnue, ainsi que les événements qui ont amené son extinction. Ce sont les *sachets*, dont l'existence nous est attestée par un grand nombre d'auteurs, sans que ces religieux aient jamais joué un grand rôle dans l'Église, ni produit aucun homme remarquable.

On leur a donné différents noms. Mathieu Paris (1) les nomme *fratres saccati*; saint Antonin (2), *fratres saccitæ*; Ciaconius (3), *saga de pœnitentia Christi*; Samson de La Haye, *fratres saccarii*; ce qui se traduit en français par *sachets*, c'est-à-dire, porteurs de sacs, de la façon de leur habit, qui par son ampleur ressemblait à un sac, comme les paletots que portent aujourd'hui nos jeunes gens, qui par leurs habits nous rappellent les sachets, et par leur barbe, les capucins.

Le vrai nom de ces religieux était celui de *pénitents de Jésus-Christ*.

Les sachets paraissent avoir été des ermites, qui se disaient les disciples de saint Augustin, et qui existaient déjà avant la réunion en un seul ordre et sous un même général, que fit Alexandre IV, de toutes les congrégations qui prétendaient suivre la règle de ce saint docteur, comme nous l'avons vu page 85.

(1) Bénédictin anglais mort en 1259, et auteur d'une chronique intitulée : *Historia major Rerum Anglicarum a Guillelmi Conqueritoris adventu ad annum 45 Henrici III.*

(2) Archevêque de Florence, mort en 1459, et auteur d'une chronique en 24 livres, imprimée à Venise, en 1480.

(3) Dominicain espagnol, mort à Rome, en 1605, patriarche d'Alexandrie. On a de lui une collection très-savante intitulée : *Vitæ et gesta romanorum pontificum*, en 4 vol. in-folio. Dans un autre ouvrage, il adopte une erreur avancée avant lui, dans quelques légendes, savoir : que l'âme de Trajan a été délivrée de l'enfer par les prières de saint Grégoire, et il fait un cardinal de saint Jérôme. Cela me rappelle un tableau que j'ai vu, dans lequel le peintre, pour donner à Moïse un relief plus grand que celui qu'il a dans l'Écriture sainte, le représente habillé en cardinal.

Voici, suivant le P. Marquez, dans ses *Origines des frères ermites de saint Augustin*, quelle est celle des frères sachets.

Un homme de Mantoue, ayant eu une altercation avec sa femme, la quitte et va trouver un saint personnage, nommé Jean Bon, qui vivait en ermite dans une petite maison près de Césène, dans l'intention de vivre avec lui dans sa solitude. Le saint ne veut pas le recevoir, et va avec lui à Mantoue pour le réconcilier avec sa femme. Ces deux époux, ainsi réunis, conçoivent une telle estime du genre de vie que menait notre saint, qu'ils vont, quelque temps après, le retrouver tous deux et le supplient de les admettre au nombre de ses disciples (1) et de les recevoir dans l'ordre de la pénitence de Jésus-Christ qu'il venait d'instituer, tant pour les hommes que pour les femmes.

Mais cette histoire n'est appuyée sur aucune preuve solide.

Ce qu'il y a de certain, c'est que leurs députés furent appelés à Rome par Alexandre IV (2), en 1254, quand il fut question de ne faire qu'un seul et même ordre de toutes les congrégations qui reconnaissaient pour fondateur saint Augustin. Le premier général de ce nouvel ordre fut pris parmi les Jeanbonites; il s'appelait Lanfranc. Ce fut alors qu'on prescrivit à tous les ermites ainsi réunis l'habit qu'ils portent aujourd'hui, et qu'on les dispensa de porter le bâton, en forme de béquille, qui les distinguait auparavant. Tout l'ordre forma alors quatre provinces, sous les noms de France, Allemagne, Espagne et Italie.

Cependant, quoique appelés à Rome pour la réunion de tous les ermites de saint Augustin en un seul ordre, les sachets ne s'y soumirent pas tous, et une grande partie de leurs maisons restèrent indépendantes. Ils étaient

(1) Les disciples de saint Jean Bon étaient appelés les *Jeanbonites*, et étaient une de ces congrégations d'augustins qui furent réunies en un seul ordre par Alexandre IV.

(2) Du temps de ce pontife, une grande querelle s'était élevée entre les dominicains et l'université de Paris, qui voulait les empêcher de prêcher et d'enseigner. Le fameux docteur universitaire, Guillaume de Saint-Amour, avait dit dans son livre des *Périls des derniers temps*, que tout était perdu si l'on tolérait les moines mendiants. Mais Alexandre, sans respect pour les *libertés gallicanes*, soutint les dominicains. L'université de Paris a toujours été un corps opposant. En guerre avec les moines mendiants, au treizième siècle, elle le fut plus tard avec les jésuites. La voilà aujourd'hui aux prises avec tout le corps épiscopal. L'université ne veut pas que les évêques enseignent autre chose que le catéchisme, et s'ils s'avisent d'aller au delà, elle leur crierait, comme Apelles au savetier : *Ne, sutor, ultra crepidam*. Pour qualifier ce nouveau débat, il suffira de dire que c'est celui de *Gros Jean et de son curé*.

déjà établis à Saragosse du temps d'Innocent III, au commencement du treizième siècle, et Jean II, roi d'Aragon, leur accorda de nouvelles faveurs le siècle suivant; de plus, l'union générale établie, le même pape Alexandre IV donna une bulle qui, reconnaissant l'existence séparée des sachets, leur défendit de faire une nouvelle profession dans un ordre moins sévère que le leur.

D'Outreman (1), dans son *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, dit que ces religieux avaient une maison dans cette ville en 1251, et qu'ils étaient les directeurs des béguines; ce qui prouve qu'il y avait des prêtres parmi eux.

Saint Louis, roi de France, à la recommandation de sa mère, Blanche de Castille, fit venir des sachets de l'Italie, et leur donna des maisons à Paris, à Poitiers, à Caen et en quelques autres villes. C'est en parlant de ceux de Caen que le savant Huet (2), évêque d'Avranches, dit que le nom qu'ils portaient venait de leur habit, pour lequel on employait l'étoffe grossière avec laquelle on faisait les sacs, et en avait la forme.

Ils furent reçus en Angleterre en 1257, trois ans après l'union générale, sous le roi Henri III, et à la même époque on en voit d'établis en Allemagne et en Flandre.

Ils n'étaient pas riches et vivaient le plus souvent d'aumônes, ce qui fut cause qu'ils perdirent quelques-unes de leurs maisons, qui, au concile de Lyon, sous Grégoire III, furent supprimées faute de revenus suffisants pour vivre.

C'est cet état de gêne qui amena peu à peu leur extinction. En 1297, ils cédèrent leur couvent de Paris aux augustins, par la raison qu'ils étaient trop pauvres pour pouvoir y rester (3). En 1300, un évêque de Majorque

(1) Henri d'Outreman, seigneur de Rombise, né à Valenciennes, en 1546, fut chef de la magistrature de cette ville, et eut deux fils jésuites, Philippe et Pierre d'Outreman. Ce dernier retoucha l'ouvrage de son père, et en fut l'éditeur, en 1639. Son frère est auteur de deux ouvrages ascétiques, qui ont été traduits en latin et en anglais.

(2) Huet, dont la longue vie fut une étude et un travail continu, a écrit, entre autres, les *Origines de Caen*, qui était le lieu de sa naissance. Ce laborieux écrivain ne quittait pas son cabinet et vivait au milieu de ses livres. On sait la réponse que fit à son valet de chambre un paysan de son diocèse, qui voulait lui parler : « Monseigneur ne peut pas vous recevoir. — Pourquoi? — Parce qu'en ce moment il étudie. — Eh! pourquoi, dit le villageois, le roi nous a-t-il donné un évêque qui n'a pas encore achevé ses études? »

(3) Ils avaient aussi un couvent à Parme, qui fut donné en 1526 aux servites.

leur laissa par pitié quelque aumône dans son testament. Ils se perpétuèrent cependant en Angleterre jusqu'au règne de Henri VIII, époque de la suppression de tous les ordres monastiques.

Dans les Pays-Bas, au moins à Bruxelles, ils étaient hospitaliers, et desservaient dans cette ville l'hôpital Saint-Nicolas, établissement d'une haute antiquité.

C'étaient des frères lais, qu'on appelait les *frères de la pénitence de Jésus-Christ*, qui est leur vrai nom. En 1253, l'évêque de Cambrai, dont la juridiction s'étendait jusqu'à Anvers et Bruxelles, pria le magistrat de cette dernière ville de donner une règle à ces frères. On recevait dans cet hôpital les pauvres voyageurs, et il était, comme tous les autres hôpitaux, administré par un prêtre.

Pour faire droit aux instances de l'évêque, le magistrat ordonna que les frères lais de la pénitence de Jésus-Christ seraient soumis à l'autorité de ce prêtre, qui était leur supérieur ; qu'ils ne sortiraient pas sans sa permission ; qu'ils porteraient un scapulaire et des bas gris ou bruns, comme les autres religieux.

En 1308, ils abandonnèrent cette maison, et en 1318 on leur donna, en échange, celle qu'avaient occupée, rue de la Chaussée, aujourd'hui de la Madelaine, les Templiers, qui venaient d'être supprimés.

Malgré ces dédommagements, cet ordre marchait rapidement à sa décadence.

A l'époque où les chartreux furent établis à Bruxelles, en 1458, les frères sachets, qui avaient habité successivement l'hôpital Saint-Nicolas et la maison qui avait appartenu aux templiers, se trouvaient réduits au nombre de sept. Pour les nourrir, le magistrat en avait placé trois dans l'hôpital Saint-Jean, et trois au béguinage dans le quartier des infirmes. Quant au septième, il s'était retiré dans sa famille, et ainsi fut éteint l'établissement qu'ils avaient à Bruxelles depuis à peu près deux siècles. Une partie de leurs biens avaient été attribuée, en 1405, aux besoins de la chapelle de la Madelaine, voisine de la maison des templiers qu'on leur avait donnée en 1213.

Les sachets portaient, en Angleterre, le nom de *bons-hommes*, nom que depuis on donna, en France, aux minimes. On disait, à Paris : « les » bons-hommes de la Place Royale, les bons-hommes de Chaillot, » pour désigner les minimes de ces deux couvents.

Les sachets furent établis en Angleterre en 1257, par un prince du nom d'Edmond, qui leur fit bâtir un très-beau couvent.

Polydore Virgile (1) dit qu'ils suivaient la règle de saint Augustin et portaient des habits bleus, à peu près de la même forme que les ermites de ce nom. M. Huet dit également que le bleu était la couleur de leur habit.

Ces religieux vivaient d'une manière très-austère, n'usaient ni de viande, ni de vin. Leur habit ressemblait beaucoup à celui des capucins. Ils étaient déchaussés et portaient des sandales.

Il y avait aussi des religieuses dans cet ordre. On ne connaît pas le nom de leur fondateur. Elles portaient le nom de *sachettes*, et avaient une maison à Paris, près de l'église de Saint-André-des-Arcs, dans une rue qu'on appelait *des Sachettes*.

Quand, au commencement du quatorzième siècle, l'ordre des sachets penchait vers sa ruine, Philippe le Long représenta au pape Jean XXII, que les couvents qu'ils avaient à Reims, à Orléans et à Tournai étaient abandonnés, et pria le souverain pontife de donner ces maisons aux ermites de saint Augustin. Jean XXII écrivit aux évêques de ces trois villes, qu'en vertu des décrets du concile de Lyon il les invitait à se rendre aux désirs du roi, en mettant les ermites de saint Augustin en possession des dépouilles de l'ordre de la pénitence de Jésus-Christ.

La vie austère des sachets était-elle un précepte de leur règle, ou l'effet de leur pauvreté? Nous n'en pouvons rien dire, les historiens ne nous donnant aucun détail de leurs constitutions, et se contentant de leur assigner pour règle celle de saint Augustin.

M. Huet se trompe quand il dit que les sachets étaient une branche de l'ordre de saint François. Mais c'est avec raison qu'il les appelle les *frères de la pénitence de Jésus-Christ*.

(1) Polydore Virgile, né à Urbino, en Italie, avait été envoyé en Angleterre pour recueillir le *denier de saint Pierre* du temps d'Henri VIII. Cet Italien plut à ce monarque, qui voulut le retenir dans son île. Polydore y rédigea en latin une histoire d'Angleterre. Le style en est agréable, mais l'auteur n'est pas exact dans sa narration et les fautes d'histoire n'y sont pas rares, ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante :

« Virgilio duo sunt : alter Maro, tu, Polydore,

« Alter ; tu mendax, ille poeta fuit. »



TRINITAIRE DECHAUSSE.

TRINITAIRES.

Au douzième siècle, on connaissait bien quelques ordres religieux, institués pour défendre les chrétiens contre les infidèles. Mais leurs efforts n'étaient que *préventifs*, et ne tendaient qu'à empêcher le malheur; ils étaient impuissants pour y remédier quand il était arrivé.

Alors, comme aujourd'hui, les sectateurs de l'islamisme aimaient à faire la chasse aux hommes, et surtout aux chrétiens, et dès que ceux-ci étaient tombés entre leurs mains, ils en étaient traités avec plus de barbarie que les esclaves chez les anciens. Une fois dans les fers des musulmans, ces malheureux étaient oubliés de tout le monde; la politique ne s'occupait plus d'eux, et aucun cartel d'échange ne venait les rendre à leur patrie. La religion seule, consolatrice universelle, pouvait donc venir à leur secours, et, pour une œuvre aussi grande, il lui plut, selon son usage, d'employer les moyens en apparence les plus faibles.

Un simple ermite français avait suffi autrefois pour remuer tout l'Occident, et pour l'envoyer, pour ainsi dire, en masse, débarrasser les saints lieux de la présence des infidèles. Ce fut aussi le même enthousiasme qui inspira à deux ermites de la même nation, un siècle plus tard, la pensée d'aller enlever aux infidèles les prisonniers que les combats avaient laissés entre leurs mains, ou qui y étaient tombés de toute autre manière.

Honneur à saint Jean de Matha, à saint Félix de Valois, ces deux philanthropes chrétiens, qui, dans le silence du désert, songeaient aux moyens de secourir leurs frères gémissants au delà des mers sous les lois d'ennemis barbares! Ils n'avaient pas, comme nous, la ressource de l'imprimerie pour faire courir, avec emphase, des listes de souscription et stimuler les cœurs sensibles. Tout ce grand échafaudage de la bienfaisance moderne leur était inconnu. Dieu seul, et leur courage! voilà quelles étaient leurs ressources. Ils y comptèrent, et ce ne fut pas en vain.

Faisons connaître ces deux héros chrétiens.

Jean de Matha vit le jour en Provence, de parents nobles et pieux, vers le milieu du douzième siècle. Il fut élevé à Aix, où son père lui donna tous les maîtres qui convenaient à son état et aux vues qu'il avait sur lui. Mais les qualités qui se développaient le plus, dans le jeune de Matha, étaient l'amour des pauvres et une grande sympathie pour tous les malheureux. Il leur distribuait tout l'argent dont il pouvait disposer, sans rien accorder à ses plaisirs, et suivant l'impulsion de son bon naturel. On le voyait aussi dans les hôpitaux soigner lui-même les malades.

Bientôt le goût de la retraite prit en lui le dessus, et il demanda à son père la permission de se retirer dans un petit ermitage dans le voisinage du lieu où il était né (1) : mais les visites qu'il y recevait lui ayant déplu, il partit pour Paris, avec l'agrément de son père, pour y étudier la théologie. Il suivit les cours qu'on enseignait dans cette capitale, prit le bonnet de docteur, et fut ordonné prêtre par l'évêque de Paris, Maurice de Sully.

En célébrant sa première messe, en présence de ce prélat, des abbés de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, et du recteur de l'université, il se sentit inspiré de travailler à la délivrance des chrétiens esclaves des infidèles. Il apprit alors qu'il y avait un saint ermite, nommé Félix de Valois, qui vivait dans une forêt du diocèse de Meaux. Il alla trouver, pour s'instruire à son école et partager ses pieux exercices.

Un jour que nos deux solitaires, assis, comme autrefois saint Paul et saint Antoine, au bord d'une fontaine, s'entretenaient de choses saintes, et se demandaient l'un à l'autre ce qu'il y aurait de mieux à faire pour plaire à Dieu, Jean parla à son ami de la pensée qui lui était venue pendant sa première messe. Félix en fut frappé, et la regardant comme une inspiration divine, il dit qu'il fallait aviser aux moyens de la mettre à exécution. Ils commencèrent par demander à Dieu ses grâces pour la réussite de leur entreprise, et partirent presque aussitôt, vers la fin de 1197, pour Rome, dans le dessein d'aller consulter le souverain pontife sur leur projet.

Innocent III, à qui ils se présentèrent avec des lettres de recommandation de la part de l'évêque de Paris, les reçut favorablement, et exposa

(1) Faucon, village à deux lieues de Barcelonnette (Basses-Alpes).

aux cardinaux assemblés les pieux desseins des deux ermites français. Toute la cour romaine trouva que cette entreprise ferait les plus grands biens et méritait des encouragements. En conséquence, il fut permis aux deux voyageurs de fonder un nouvel ordre religieux, dont Jean de Matha fut le premier chef. L'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor furent chargés de leur donner une règle, laquelle fut approuvée, en 1198, par le souverain pontife, qui leur donna pour habillement une robe blanche, avec une croix rouge et bleue sur la poitrine, et voulut que cette nouvelle famille portât le nom d'*ordre de la Sainte Trinité*, d'où ces religieux furent appelés vulgairement les *trinitaires*.

De retour en France, Philippe-Auguste les accueillit, leur permit de s'établir dans son royaume, et les aida de ses largesses. Un seigneur français, Gaucher de Châtillon, qui s'était distingué, en 1191, au siège de Saint-Jean-d'Acre, et qui contribua depuis au gain de la bataille de Bovines, donna aux deux ermites un lieu nommé *Cerfroid*, qui se trouvait dans une de ses terres, dans le Valois, pour y fonder leur premier monastère, qui devint dans la suite le chef-lieu de l'ordre.

Peu après, ils fondèrent d'autres maisons avec les secours qui leur vinrent de toutes parts, tant leur entreprise philanthropique trouvait de sympathie dans toute la France!

Une nouvelle croisade s'étant formée sous la conduite des comtes de Flandre et de Blois, nos deux fondateurs y joignirent quelques-uns de leurs disciples, pour administrer les secours de la religion aux croisés et racheter les captifs chrétiens des mains des infidèles.

Jean, s'étant procuré des lettres de recommandation pour l'empereur de Maroc, lui envoya deux de ses religieux, qui rachetèrent 190 esclaves chrétiens. Lui-même partit pour Tunis, où il en délivra 110. Revenu en France, il alla en Provence ramasser des sommes assez fortes, qu'il employa à payer la rançon des chrétiens esclaves chez les Mores d'Espagne.

En 1210, il fit un second voyage à Tunis, où il racheta encore 120 esclaves; mais les infidèles, par une perfidie atroce, déchirèrent les voiles du bâtiment sur lequel il s'embarquait avec ses compagnons de voyage, et arrachèrent le gouvernail, dans l'intention de les faire tous périr. Matha, plein de confiance au Dieu qui le protège, étend son manteau et ceux de tous ses compagnons en guise de voiles, se met à prier, les bras en croix, comme autrefois Moïse sur la montagne, tandis que ses

compagnons manœuvraient, et ils abordent tous sains et saufs au port d'Ostie, en Italie.

Affaibli par tant de fatigues, il se retira à Rome, où il vécut encore deux ans, et mourut, en 1215, âgé de soixante et un ans.

Son ami, Félix de Valois (1), l'avait précédé d'un an au tombeau. Il était mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 4 novembre 1212, dans le monastère de Cerfroid.

Ce fut ce dernier qui établit les trinitaires dans Paris. La maison qu'il y fit construire, était dans un lieu attenant à une chapelle dédiée à saint Mathurin : d'où les trinitaires de France furent appelés *mathurins*, comme les dominicains avaient été nommés *jacobins*, de la rue Saint-Jacques, où était située leur première maison.

La règle des trinitaires, fort dure dans les commencements, puisqu'elle leur défendait l'usage de la viande et du poisson, excepté les jours de fête, fut mitigée dans la suite par Clément IV, en 1267. Ce pontife leur permit de voyager à cheval, et de manger de la viande et du poisson.

Cet ordre avait autrefois 250 maisons, tant en France qu'en Espagne, en Portugal et en Italie. Il y en eut même 45 en Angleterre, 9 en Écosse, et 52 en Irlande. C'était à Cerfroid que se faisait l'élection du général, qui y faisait sa résidence. Le supérieur de chaque maison portait le nom de *ministre*. Les trinitaires suivaient la règle de saint Augustin, et chantaient l'office canonial. Leur obligation principale était de ramasser des aumônes, pour aller racheter les esclaves chrétiens pris par les barbaresques. Ils y consacraient eux-mêmes le tiers des revenus de chacune de leurs maisons (2).

(1) Il y a deux sentiments sur saint Félix de Valois. Les uns, sans connaître son origine, croient qu'il portait ce nom parce qu'il était né dans le Valois, petit canton de la haute Picardie, dont la capitale est Crépy, ville de peu d'importance aujourd'hui. D'autres, et parmi eux le P. Alselle, dans son *Histoire des grands officiers de la couronne de France*, t. I et VI, le font naître à Amiens, en 1172, de Raoul, comte de Vermandois, de Valois et d'Amiens, et fils de Hugues de France, troisième fils de Henri 1^{er}. Sa mère était Péronelle de Guyenne, et il s'appelait Hugues, comme son grand-père. Mais par humilité, dit le bréviaire romain, il prit le nom de Félix, et embrassa l'état ecclésiastique, pour renoncer à tout droit éventuel, qu'il pourrait avoir à la couronne de France. Il fut élevé, à ce qu'on dit, par saint Bernard, à l'école duquel il devint un saint. Il fut canonisé, en 1677, par Innocent XI.

(2) En 1786, les mathurins de Paris avaient ramené des bagnes d'Alger une quarantaine d'esclaves, qu'ils avaient rachetés. Ils les firent voir à tout Paris, dans une grande procession qu'ils firent avec eux, dans les principales rues de cette capitale. et pendant laquelle ils firent



RELIGIEUSE TRINITAIRE.



RELIGIEUX DE LA MERCI.

Une réforme s'introduisit dans cet ordre, en 1575 et 1576 : la maison de Cerfroid fut la première à l'adopter. Elle obligeait les trinitaires à ne pas porter de linge, à chanter matines à minuit, et à ne faire gras que le dimanche.

En 1594, les trinitaires espagnols embrassèrent une réforme encore plus sévère, et ils formèrent ce qu'on appela depuis les *trinitaires déchaussés*.

L'auteur de cette réforme fut le B. Jean-Baptiste de la Conception, d'une illustre et ancienne famille du nom de Garcias. Sainte Thérèse avait coutume de loger chez ses parents, quand elle passait par Almorava, où ils demeuraient. La lecture des Vies des Pères du désert lui inspira de bonne heure le goût des vertus religieuses, et on le voyait se livrer à de grandes mortifications, qui portèrent d'abord atteinte à sa santé, mais auxquelles il finit par s'habituer.

Quand il eut achevé ses études, il fut sur le point d'entrer dans l'ordre des carmes déchaussés, mais il donna la préférence à celui des trinitaires, et il entra dans leur couvent de Tolède.

Les supérieurs de l'ordre jugeant, en 1594, qu'il était à propos de le réformer, vu le relâchement qui s'y était introduit, le P. Jean-Baptiste fut un des premiers à s'y soumettre. Il fut donc nommé supérieur d'un des couvents nouvellement réformés, et alla à Rome, en 1598, demander à Clément VIII, une bulle pour être autorisé à propager la réforme dans le plus de couvents qu'il pourrait. Il éprouva, dans cette entreprise, beaucoup de difficultés; mais rien ne le rebuta, et il employa le reste de sa vie à fonder de nouvelles maisons, ou à maintenir dans la ferveur celles qui étaient déjà réformées. C'est à ce zèle qu'il doit l'honneur d'être regardé comme fondateur de cette réforme, quoique la première idée ne lui appartienne pas.

Il mourut à Cordoue, en 1615, et fut béatifié en 1819, par Pie VII. Ses dernières paroles furent celles-ci : *O mon Dieu, vous savez que j'ai fait tout ce que j'ai pu faire*. Heureux qui peut quitter la vie avec une telle conviction!

la quête pour eux. Un de ces captifs avait passé 40 ans dans l'esclavage. C'est sans doute le dernier convoi que les mathurins auront ramené des bords africains. Quatre ans après, leur suppression était prononcée, et les fondateurs de la liberté révolutionnaire commençaient leur règne en rivant les fers de leurs malheureux compatriotes prisonniers chez les barbares.

Il y avait deux couvents de trinitaires dans le Brabant wallon, l'un à Orval, l'autre à Lérine. Le premier avait été fondé par un duc de Brabant, dont les trinitaires avaient racheté le fils, prisonnier des Sarrasins, sans le connaître. L'autre l'avait été, en 1215, par Gilles, sire de Lérine, du consentement de sa femme, Pétronille de Wahe, ou Waha, lequel avait été lui-même délivré, par les mêmes religieux, des mains des infidèles. Le fils de ce chevalier se fit religieux à Lérine, et fut *ministre* de ce monastère.

ORDRE DE LA MERCI.

L'ordre de la Sainte-Trinité parut si utile dans l'Église, que peu de temps après, on en vit surgir un autre conçu à peu près sur le même plan, et concourant au même but. Ce dernier fut consacré à la sainte Vierge, parce qu'on crut que c'était elle qui en avait inspiré l'idée, en apparaissant la même nuit à trois personnes différentes. La fête de cette apparition se fait le 24 septembre, et porte le nom de *Festum B. M. de Mercede*. Du mot *Mercede* on a fait *Merci*, et de là cet ordre a été appelé l'*ordre de Notre-Dame de la Merci*.

Les trois personnages qui, d'après le témoignage d'un grand nombre d'écrivains, parmi lesquels on peut nommer le savant P. Touron, dominicain, et Benoît XIV, ont eu, la même nuit, cette révélation de la sainte Vierge, sont saint Pierre Nolasque, gentilhomme français, saint Raymond de Pegnafort, gentilhomme espagnol, et Jacques I^{er} dit le Victorieux, roi d'Aragon.

Le second, qui descendait des comtes de Barcelone et était par conséquent parent au roi d'Aragon, après s'être distingué dans ses études, avait pris, en 1222, l'habit des frères prêcheurs. Il fut appelé à Rome, en 1250, par Grégoire IX, qui en fit son chapelain et son confesseur. En 1258, il fut fait général de son ordre, après avoir refusé l'archevêché de Tarragone. Mais un an après, il demanda à rentrer dans l'état de simple religieux, et il y mourut, en 1275, dans sa centième année. Les rois de Castille et d'Aragon vinrent le visiter pendant sa dernière maladie, et lui demander sa bénédiction.

Plusieurs historiens rapportent qu'étant dans l'île de Majorque, où le roi d'Aragon le retenait malgré lui, il passa la mer étendu sur son manteau, en disant à son compagnon : *Un roi de la terre nous retient ; mais le roi du ciel y suppléera*. Il fut canonisé en 1601, par Clément VIII.

Quant à Pierre Nolasque, fondateur de cet ordre, il était du Languedoc, et naquit dans le bourg de Mas des Saintes Puelles, au diocèse de Toulouse, en 1189. Il eut le bonheur d'avoir des parents très-pieux, qui lui firent donner une excellente éducation et lui inspirèrent surtout des sentiments religieux. Une des qualités qui le distinguaient, était la compassion pour les pauvres, et il avait pour habitude de donner quelque chose au premier malheureux qui se trouvait sur son chemin, la première fois qu'il sortait dans la matinée, sans même attendre qu'il eût rien demandé.

Ayant perdu son père, à l'âge de quinze ans, et encore indécis sur l'état qu'il prendrait, mais décidé à ne pas se marier, comme on le lui conseillait, il alla joindre Simon, comte de Montfort, général de l'armée des croisés, qui faisait la guerre aux Albigeois. Un des événements les plus signalés de cette guerre, fut le siège et la bataille de Muret, que perdirent les Albigeois, malgré le secours qu'ils avaient reçu de Pierre II, roi d'Aragon, qui y fut tué, en 1215. Son fils Jacques, qui n'était encore qu'un enfant, y fut fait prisonnier, et le comte de Montfort, ayant pitié de sa jeunesse, lui donna pour gouverneur Pierre Nolasque, qui, ayant fait d'excellentes études, était capable de donner une bonne éducation au jeune prince. Pierre Nolasque avait alors vingt-cinq ans.

Il suivit, en 1215, son élève à Barcelone, où les rois d'Aragon tenaient leur cour, et y édifia tous les courtisans par sa piété. Le penchant qu'il avait toujours éprouvé à secourir les malheureux, lui inspira le désir de secourir les chrétiens qui gémissaient dans les fers des Mores d'Espagne et d'Afrique, où ils étaient sans cesse exposés à trahir leur religion, dans l'espoir d'adoucir leur malheureux sort.

Pendant qu'il était occupé de ce projet, il crut, une nuit, en l'année 1218, entendre la sainte Vierge lui dire que ce serait une œuvre qui lui plairait infiniment, que d'instituer un ordre religieux qui se dévouerait à la rédemption des captifs chrétiens qui étaient entre les mains des infidèles.

Il alla aussitôt faire part de cette vision à saint Raymond de Pegnafort, qui était son confesseur, et qui lui confia qu'il avait eu la même vision cette même nuit. Ils convinrent alors de réunir leurs efforts pour travailler à cette affaire. Ils s'adressèrent pour cela au jeune roi Jacques I^{er}, qui n'avait encore que 12 ans, pour lui demander sa protection dans une

entreprise de cette nature. Le jeune roi, dans l'âge de l'enthousiasme, leur assura que lui aussi avait eu la même révélation, et leur promit d'employer tout son pouvoir pour la réussite de la bonne œuvre qu'ils entreprenaient. Il voulut que le nouvel ordre se formât dans son propre palais, et il s'engagea à fournir aux dépenses nécessaires. De plus, il se chargea d'obtenir l'agrément de l'évêque de Barcelone pour l'établissement du nouvel institut, et malgré les difficultés qu'y opposait le prélat, il le décida à donner son consentement.

Le 10 août, jour de Saint-Laurent, fut pris pour la profession que devait faire Pierre Nolasque, comme premier religieux de cet ordre. Il fut présenté par le roi et saint Raymond de Pegnafort à l'évêque, au milieu de la cathédrale, et il fit entre ses mains les trois vœux ordinaires de religion, et en outre celui de se dévouer au rachat des captifs, et à se mettre même entre les mains des infidèles, pour tenir leur place jusqu'à l'arrivée des fonds qui devaient être le prix de leur liberté. Saint Raymond prononça à cette occasion un discours où il rappela la vision qu'il avait eue, ainsi que le roi et Pierre Nolasque, et aussitôt il revêtit de l'habit blanc le nouveau profès, qui, au même moment, le donna lui-même, comme principal fondateur de l'ordre, à treize gentilshommes, presque tous français, qui prononcèrent les mêmes vœux que lui. Alors Pierre Nolasque fut nommé général de l'ordre par saint Raymond, qui en avait dressé les constitutions. Le roi voulut que ces religieux portassent, sur la poitrine, les armes d'Aragon, en témoignage de l'affection qu'il leur portait et de la protection qu'il leur accordait.

Neuf ans après, le logement qu'avaient, dans le palais, les nouveaux religieux, dont le nombre augmentait tous les jours par les recrues qu'ils faisaient en France, en Angleterre et jusqu'en Hongrie, ce logement, dis-je, ne suffisant plus, le roi leur fit bâtir un magnifique couvent dans Barcelone. En 1255, Grégoire IX approuva les constitutions de l'ordre, auquel il donna le nom d'*ordre de la Merci*, et le roi, qui avait fait la conquête des royaumes de Valence et de Murcie, donna plusieurs maisons, dans ces pays, aux nouveaux religieux, dont il appréciait de plus en plus l'utilité.

Pierre Nolasque, après avoir prononcé ses vœux, ne voulut plus paraître à la cour, malgré les instances du roi, son élève, qui aurait désiré l'y retenir. Il ne sortit plus de son couvent que pour de bonnes œuvres, et

surtout pour celle qui dominait toutes ses pensées, la délivrance des esclaves chrétiens. Il se transporta lui-même, en qualité de *rédempteur*, dans le royaume de Valence, avant sa réunion à l'Aragon, pour racheter les captifs. Quand il ne pouvait briser leurs fers, au moins il les consolait et tâchait de soutenir leur courage et leur patience. Il alla même jusqu'à Alger, où il fut mis en prison; mais son courage n'en fut pas abattu, et il fit tout le bien qu'il lui fut possible auprès des malheureux esclaves chrétiens.

Saint Louis, roi de France, désira le voir, et il lui écrivit lui-même, pour l'engager à venir à sa cour. Nolasque, né Français, fut flatté de l'invitation de son souverain, et il vint le trouver dans le Languedoc, où le saint roi était, en 1245. Louis, qui était sur le point de partir pour sa première croisade, lui proposa d'être du voyage. Le saint y aurait consenti volontiers; mais le mauvais état de sa santé ne le lui permit pas.

En 1249, se sentant trop affaibli, il se démit du généralat et renonça aux voyages, pour vivre dans la retraite et se préparer à la mort. Il vécut encore sept ans, et termina sa carrière, en 1256, à l'âge de soixante-sept ans.

Son corps est toujours chez les PP. de la Merci, à Barcelone, et il fut mis au nombre des saints en 1628, par Urbain VIII.

Le second général de l'ordre, après saint Pierre Nolasque, fut Guillaume de Bas, Français, qui le gouverna jusqu'à l'an 1269, et mourut âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait augmenté l'ordre de plusieurs maisons, quoiqu'il en eut refusé plusieurs, que lui avait offertes le roi d'Aragon, Jacques I^{er}, dont le zèle pour la propagation de l'ordre de la Merci ne se refroidit jamais.

Pour témoigner l'estime qu'il faisait de cet institut, il donna au général de cette association, pour lui et pour ses successeurs, le titre de baron d'Algar, avec droit de séance et voix délibérative dans ses États du royaume de Valence, où Algar était situé. Guillaume de Bas racheta plus de quatorze cents esclaves chrétiens pendant son généralat.

Cet ordre, dans les commencements, était composé de deux sortes de personnes; de *chevaliers*, dont l'habillement ne différait de celui des séculiers qu'en ce qu'ils portaient une écharpe ou scapulaire; et de *frères*, engagés dans les ordres sacrés, qui faisaient l'office divin. Les chevaliers gardaient les côtes, pour empêcher les incursions des Mores; mais ils

étaient obligés d'assister au chœur, quand ils n'étaient pas de service. Saint Pierre Nolasque lui-même n'a jamais été prêtre. On prit parmi les chevaliers, quoique inférieurs en nombre aux frères, les sept premiers généraux ou commandeurs. Le premier prêtre qui ait possédé cette dignité est Raymond Albert, élu en 1517. Les papes Clément V et Jean XXII ayant ordonné que les prêtres seuls pourraient être élevés au généralat, les chevaliers se séparèrent de l'ordre de la Merci, et furent incorporés dans d'autres ordres militaires. Celui de la Merci est connu sous le nom d'*ordre royal, militaire et religieux de Notre-Dame de la Merci, pour la rédemption des captifs*. Il possède en Espagne des commanderies fort riches. Il a huit provinces en Amérique, trois en Espagne, et en avait une dans le midi de la France, sous le nom de *province de Guyenne*. Il y avait déjà un établissement de cet ordre à Paris en 1515. Il n'en reste plus rien depuis la révolution de 1789. Les religieux de la Merci n'étaient pas obligés, par leurs constitutions, à de grandes austérités.

Le P. Jean-Baptiste Gonzalès, autrement dit *du Saint-Sacrement*, mort en 1618, introduisit dans cet ordre une réforme qui fut approuvée par le pape Clément VIII. Ce fut une dame espagnole très-riche, la comtesse de Castellar, qui fit construire, à ses frais, les premières maisons de cette réforme, et, pour imiter le roi Jacques I^{er}, elle logea aussi dans son propre palais le P. Jean-Baptiste et ses premiers compagnons, en attendant que leur couvent fût bâti. Ceux qui suivent cette réforme, vont nu-pieds et vivent dans la plus exacte pratique de la retraite, du recueillement, de la pauvreté et de l'abstinence. Les PP. réformés de la Merci ont deux provinces en Espagne et une en Sicile.

Vers l'an 1568, le P. Antoine Velasco, d'après la permission qu'il en avait obtenue de l'archevêque de Séville, et une bulle du pape Pie V, fonda, dans la même ville, un couvent de religieuses de la Merci, pour trois dames et quelques demoiselles qui se sentaient appelées à établir ce nouvel ordre; et, quand le P. Jean-Baptiste introduisit sa réforme, les religieuses l'embrassèrent, et l'on tira du monastère de Séville plusieurs religieuses pour en fonder d'autres en différentes villes de l'Espagne. Les religieuses sont habillées comme les religieux. Elles s'obligent, par leurs vœux, à donner, s'il le faut, leur vie pour les captifs.

La devise de cet ordre porte : *Redemptionem misit Dominus populo*

suo, dernières paroles prononcées par le saint fondateur, Pierre Nolasque, avant de mourir.

L'ordre de la Merci a donné un grand nombre d'écrivains et trois cardinaux, dont le plus célèbre est saint Raymond *Non-né*, ou *Nonnat*, ainsi appelé parce qu'il vint au monde par l'opération césarienne pratiquée sur sa mère, qui venait de mourir. Il était contemporain de saint Pierre Nolasque, et mourut en 1240, seize ans avant lui, âgé de trente-sept ans. Il était né à Portel, en Catalogne. Il alla à Alger, en qualité de rédempteur, la troisième année de sa profession. Après avoir épuisé les fonds dont il était porteur à racheter des esclaves, il se donna lui-même en otage pour en délivrer d'autres. Il fut alors maltraité par les musulmans, irrités de ce qu'il affermissait le courage de ses malheureux compagnons et les soutenait dans leur fidélité à la foi. Il passa huit mois en prison, chargé de chaînes, après avoir eu les deux lèvres percées avec un fer rouge et la bouche fermée avec un cadenas, qu'on n'ouvrait que pour le laisser manger. Les Pères, ses confrères, ayant apporté le prix de sa rançon, il n'en voulait pas profiter; il fallut un ordre exprès de son général, Pierre Nolasque, pour le faire revenir en Espagne; et c'est alors que Grégoire IX le nomma cardinal. Mais comme il se mettait en route pour se rendre à Rome, où le pape l'appelait, il mourut en chemin, à peu de distance de Barcelone. Il fut canonisé par Alexandre VII en 1657, quatre cent dix-sept ans après sa mort.



DUMÉRIER

RELIGIEUX DE L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

Godefroi de Bouillon qui, avant de partir pour la croisade, avait fondé, à Anvers, un chapitre de chanoines, en fonda également un à Jérusalem, quand il fut nommé roi de cette ville célèbre.

Ces chanoines, qui prirent le nom du *Saint-Sépulcre*, étaient, dans le principe, séculiers ; mais dans la suite ils devinrent réguliers, lorsque ces établissements le devinrent également dans l'Europe, sous la règle de saint Augustin.

A l'instar de Jérusalem, on vit aussi des chanoines fondés à Joppé, à Acre, au mont des Olives, à Bethléem, au mont Thabor et autres lieux célèbres de ce pays, et qui se disaient *chanoines du Saint-Sépulcre*. Ils formaient tous, sous ce nom, une même congrégation dont le chef-lieu était à Jérusalem.

Plusieurs princes, qui vinrent depuis visiter les saints lieux (1), emmenèrent avec eux, à leur retour en Europe, quelques-uns de ces

(1) Saint Lietbert, évêque de Cambrai, avait fait, en 1054, un voyage pour visiter le tombeau de Jésus-Christ à Jérusalem : mais n'ayant pu entrer dans la ville sainte, alors occupée par les infidèles, il s'en consola, de retour dans son diocèse, en fondant, près de Cambrai, une abbaye de bénédictins dédiée au *saint sépulcre* et en portant le nom.

Au commencement du siècle suivant, Godefroi le Barbu, duc de Brabant, donna aux moines du Saint-Sépulcre de Cambrai une chapelle qu'il avait fait construire aux portes de Bruxelles, et qui est aujourd'hui l'église paroissiale de la Chapelle, avec quelques biens qui étaient autour. L'abbé du Saint-Sépulcre envoya quelques-uns de ses moines, sous la conduite d'un prévôt, pour faire l'office dans cette église, et le duc Godefroi leur fit construire à côté une maison pour leur demeure. Cette maison, que nous avons vu démolir, fut toujours occupée par le prévôt qu'y entretenait l'abbé du Saint-Sépulcre. Nous avons encore vu le dernier de ces prévôts officier à la grand'messe les dimanches dans cette église, suivant l'ancienne coutume.

Les maisons nouvelles construites auprès de l'église, le sont sur l'emplacement de l'ancienne prévôté, dont le nom a été donné à la rue qu'on y voit. Saint Lietbert fut enterré

chanoines, pour propager cet ordre dans leur pays ; c'est de là qu'on vit des chanoines du Saint-Sépulcre, et même des chanoinesses du même nom, établis en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Espagne et dans les Pays-Bas.

Quand les infidèles reprirent les saints lieux sur Gui de Lusignan, vers la fin du douzième siècle, les chanoines du Saint-Sépulcre de ces pays vinrent se réfugier dans les monastères de leurs confrères en Europe, comme le firent les carmes quand les croisés perdirent la terre sainte. Il y avait alors un couvent de cet ordre fondé à Orléans par le roi Louis le Jeune, à son retour de l'Orient.

Les chanoines du Saint-Sépulcre répandus dans l'Europe n'avaient pas une organisation commune et ne reconnaissaient pas un premier chef. Leurs usages, comme leurs constitutions, n'étaient pas partout les mêmes. Leur premier habit était blanc ; mais, après la perte de tous leurs établissements dans l'Orient, ils prirent, en signe de deuil, l'habit noir, qu'ils ont conservé depuis.

Quant aux chanoinesses, nommées *sépulcrines*, il n'y en avait pas en France ; mais on en voyait plusieurs maisons dans les Pays-Bas, à Aix-la-Chapelle, à Saint-Léonard près de Ruremonde, à Sainte-Croix près de Limbourg, à Liège et à Visé.

C'est en 1620 que les religieuses *sépulcrines* furent établies en France, et nous allons faire connaître la personne qui les introduisit dans ce pays.

Claude de Moui, fille du marquis de ce nom, femme d'une grande beauté, avait été, dès son enfance, fiancée au fameux duc d'Épernon, grand seigneur de la cour de Henri IV. Malgré cela, on la maria, à l'âge de onze ans, au vicomte de Joyeuse, maréchal de France, qu'elle perdit quinze mois après. Elle épousa en secondes noces, en 1581, Henri de

en 1076, dans l'église du Saint-Sépulcre, à Cambrai. On lisait sur son tombeau l'épithaphe suivante :

- « Clauderis hoc tumulo lapidum, Lietberte sacerdos,
- » Spes et amor patriæ, laus, decus Ecclesiæ.
- « Hancque domum Christi spe felix instituisti,
- » Rursus ut octavâ luce fruaris eâ. »

Je me suis adressé à plusieurs savants pour avoir l'explication du dernier vers. Aucun n'a pu me la donner.

Lorraine, comte de Chaligny, dont elle eut quatre enfants. A l'âge de vingt-sept ans, elle se trouva veuve pour la seconde fois, mais ne voulut plus se remarier. Elle resta cependant dans le monde pour élever ses enfants, et quand elle les eut mis en état de pouvoir se passer d'elle, elle prit le parti d'embrasser l'état religieux, et fit choix d'un ordre encore inconnu en France : c'était celui du Saint-Sépulchre; et voulant en fonder une maison à Charleville, elle y fit construire un couvent à ses frais, en 1622, y fit venir des religieuses de la maison de Visé, et y prit elle-même l'habit, en 1625, sous le nom de *sœur Marie de Saint-François*, et y mourut, deux ans après avoir prononcé ses vœux, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Son fils aîné, Charles de Lorraine, devint évêque de Verdun, et quitta ce siège pour entrer dans la compagnie de Jésus. Sa fille unique, Louise de Lorraine, princesse de Ligne, suivit, après la mort de son mari, l'exemple de sa mère, et fit bâtir à Mons, en Hainaut, un couvent pour les capucines, où elle prit elle-même le voile, et y vécut trente ans religieuse, sous le nom de *sœur Louise de Nancy* (1).

(1) Louise de Lorraine, fille du comte de Chaligny, nièce et filleule de Louise de Lorraine, reine de France, femme de Henri III, épousa, en 1608, le duc Florent de Ligne, qui mourut en 1619, après avoir été ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne près de Louis XIII, roi de France. Elle en eut le prince Claude Lamoral de Ligne.

La retraite de la princesse douairière de Ligne, née princesse de Lorraine, chez les capucines de Mons, fit grand bruit dans les Pays-Bas. Un poète du temps lui dédia un gros volume de cantiques spirituels, imprimé à Tournai, en 1632, sous le titre de *Philomèle séraphique*, où l'on trouve, sous le nom de *Miroir de Lorraine*, la généalogie de cette maison, qu'il fait descendre de Francus, prince troyen et ancêtre de Pharamond, premier roi des Francs : généalogie qui comprend une centaine de pages en vers. Dans sa préface, qui est en prose, l'auteur avertit son lecteur qu'il a composé ces cantiques spirituels pour faire diversion aux chansons déshonnêtes *que chantent les mondains et qui font hérissier les cheveux des âmes pudiques*.

L'histoire de Godefroi de Bouillon fournit au poète un épisode fort long dans le *Miroir de Lorraine*. En parlant de la force prodigieuse de ce héros, il dit au lecteur :

- « Vois-tu de quelle adresse, il tire, il frappe, il taille?
- » T'es-tu jamais *treuvé* en pareille bataille?
- » Il massacre si fort qu'on ne voit rien par l'air, .
- » Que testes, mains et bras, et que jambes voler,
-
- » Comme on voit voltiger dessoubz un vent de bise
- « Les feuilles d'un noyer qu'on bat de tout côté.
-

A l'exemple de la comtesse de Chaligny, plusieurs dames de haute noblesse entrèrent dans l'ordre du Saint-Sépulchre; ce qui fit qu'un grand nombre de maisons de cet institut s'élevèrent, tant en France que dans les Pays-Bas. C'est de Charleville que partirent les religieuses qui fondèrent, en 1625, à Paris, le couvent de Belle-Chasse, au faubourg Saint-Germain.

Les constitutions de cet ordre furent approuvées, en 1631, par Urbain VIII, et imprimées à Charleville, en 1637.

Les dames sépulchrines devaient avoir toujours présente à leur mémoire la passion de Jésus-Christ. Elles portaient sur l'épaule une double croix, jeûnaient tous les vendredis, redoublaient leurs austérités et prenaient le cilice pendant la semaine sainte. Tous leurs couvents étaient bâtis sur le même plan, et les différentes maisons étaient en correspondance suivie, pour y maintenir l'uniformité dans les pratiques religieuses.

On voyait dans leurs cloîtres plusieurs chapelles sous les noms de mont Calvaire, de la montagne de Sion, de la montagne des Olives, de la vallée de Josaphat, etc.; et tous les vendredis, elles allaient en procession à ces différentes stations, où elles s'arrêtaient pour se rappeler toutes les circonstances qui avaient accompagné la passion de Notre-Seigneur, et c'était en se prosternant à terre au mont Calvaire, qu'elles terminaient ce douloureux pèlerinage.

Les religieuses sépulchrines portaient une robe noire, et, comme chanoinesses, un surplis de toile blanche par-dessus, avec une croix double de taffetas cramoisi sur le côté gauche.

L'habit de chœur consistait en un grand manteau noir, duquel pendaient jusqu'à terre deux cordons de laine cramoisis aussi, terminés par deux houppes. Sur le manteau était une croix double au côté gauche. Sur la ceinture qui serrait leur robe, on voyait cinq clous de cuivre en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur, et elles portaient au doigt un anneau où était gravé le nom de Jésus-Christ avec une croix double.

- » Autant de coups d'espée, autant de coups de mort!
- » Il portait en sa main un si horrible foudre,
- » Qu'il en mit en deux jours presque cent mille en poudre. »

Ce poète, comme on voit, avait la verve épique et était contemporain de Malherbe; il est resté anonyme.

Lors de la suppression des couvents en France, à la révolution de 1790, les religieuses sépulcrines de Charleville se séparèrent et retournèrent chacune dans leurs familles; leur maison fut vendue et devint plus tard un petit séminaire. Mais, en 1817, quelques-unes se réunirent et reçurent des novices. Elles ouvrirent alors un pensionnat, rachetèrent une partie des bâtiments qu'elles avaient autrefois, et s'y formèrent un nouveau couvent qu'elles occupent aujourd'hui, et où elles se rendent utiles à l'éducation religieuse des jeunes personnes. Elles gardent la clôture et jouissent d'une existence heureuse.

Il y a à Charleville une autre communauté religieuse dont ne parlent ni Helyot, ni aucun de ceux qui ont traité des établissements monastiques en France et ailleurs. C'est celle qui fut fondée en 1679, sous le nom de *maison de la Providence*, par Jeanne Idelette de Morel, pour l'instruction gratuite des jeunes filles de la ville. Cette maison ne faisait partie d'aucune congrégation et ne reconnaissait aucune autre autorité que celle de l'archevêque de Reims.

En 1791, obligées, comme institutrices, à faire je ne sais quel serment, les dames de la Providence le refusèrent unanimement, et lorsque les agents révolutionnaires vinrent pour les faire sortir de leur maison, leur supérieure, à la tête de sa communauté, leur signifia, qu'elle ne sortirait que sur l'exhibition d'un acte authentique qui constatât qu'elle et ses religieuses cédaient à la force majeure. Alors toutes passèrent en pays étranger, et trouvèrent un asile à Essen, petite ville de la Westphalie. Sous l'aile de la *Providence*, dont elles portaient le nom, elles vécurent pendant dix ans dans ce coin du monde, du travail de leurs mains, attendant des jours meilleurs.

Enfin on s'aperçut, à Charleville, que rien n'avait remplacé les institutrices que la révolution avait expulsées, et les principaux habitants de cette ville les redemandèrent pour l'éducation de leurs enfants. Seulement, pour ne pas trop effaroucher les susceptibilités républicaines par un retour aux anciennes idées, l'évêque de Metz, dans le diocèse duquel Charleville se trouvait alors, crut devoir leur conseiller de prendre un costume autre que l'ancien, avec le nom de *dames de Sainte-Sophie*, ce à quoi elles se prêtèrent (1). Cependant, en 1822, l'archevêque de Reims étant redevenu

(1) Les dames de Sainte-Sophie furent établies, en 1807, par une ancienne religieuse, nommée

leur ancien supérieur, elles reprirent leur ancien costume et leur premier nom de la *Providence*.

Leur pensionnat s'accrut, et en 1854 elles crurent, pour consolider leur existence, qui avait toujours été isolée, devoir se réunir à l'ordre du Sacré Cœur, où elles sont maintenant incorporées.

La supérieure d'aujourd'hui (février 1844) est la dernière de celles qui se réfugièrent à Essen en 1791. C'est d'elle-même que je tiens les renseignements que je viens d'écrire.

M^{lle} Victoire Tailleux, qui avait formé, à Metz, un pensionnat pour l'éducation des jeunes demoiselles. Dès que cet établissement fut reconnu par le gouvernement, les religieuses qui le composaient se réunirent aux dames de la Providence, de manière que les deux maisons de Metz et de Charleville ne firent plus qu'une même congrégation, dont le chef-lieu était à Charleville, où était le noviciat; ce qui dura jusqu'à l'année 1822.

Ce fut sans doute en haine de la cérémonie du sacre des anciens rois de France, qui se faisait à Reims, que les révolutionnaires français avaient dépouillé cette ville de son siège archiépiscopal. Il lui a été rendu. Mais aujourd'hui même, quoique la plus peuplée du département de la Marne, elle n'en est pas le chef-lieu. L'antique capitale des Rémois, la ville où le fondateur de la monarchie française fut baptisé par le grand saint Remi, l'apôtre de la France, devait-elle s'attendre à subir un jour un tel affront !



ERMITE DE SAINT PAUL.

ERMITES DE DIVERS INSTITUTS.

Les noms de *moine*, de *prêtre*, sont quelquefois prononcés, par les ennemis de la religion, avec une sorte de dédain et de mépris. Il n'en est pas de même de celui d'*ermite*. Quoiqu'un ermite soit, comme un moine, comme un prêtre, un homme qui s'est dévoué entièrement à Dieu, et que même il doive être plus ignorant que les autres, puisque ce n'est souvent qu'un laïque, qui n'a fait aucune étude, je ne sais pourquoi nos écrivains à la mode ont bien voulu accorder au premier une sorte d'indulgence qu'ils refusent aux autres. Combien de fois ne voyons-nous pas, dans les romans, un voyageur égaré, un amant malheureux, trouver un asile chez un *bon ermite* : un héros blessé dans un combat sanglant, et abandonné sur un champ de bataille, ramassé et pansé par un ermite qui habite la forêt prochaine?

Avec quel à-propos ne voit-on pas arriver le P. Aubri au secours de Chactas et d'Atala dans les forêts du nouveau monde! N'est-ce pas aussi un ermite qui, d'après nos historiens nationaux, a sauvé les jours et formé l'éducation du premier *forestier* de la Flandre (1)? L'auteur d'un ouvrage qui a joui d'une assez grande vogue, il y a quelques années, a trouvé de nombreux lecteurs en prenant le titre d'Ermite (2).

Si l'homme du monde ne voit dans l'ermite qu'un être bienfaisant, le chrétien y voit de plus un homme religieux.

Nous avons vu que saint Paul l'Égyptien est le premier qui se soit retiré dans un désert, pour ne s'y occuper que de la pensée de Dieu. Cette pensée unique, exclusive, que l'homme du monde regarde peut-être comme une monomanie misanthropique, peut cependant se concevoir

(1) Lideric.

(2) *L'Ermite de la chaussée d'Antin, l'Ermite en province*, etc.

facilement, quand on se reporte aux époques qui l'ont fait naître.

Quoi de plus douloureux que le spectacle que présentait la société humaine au temps des persécutions? La terreur régnait partout. Le sang des chrétiens coulait sur tous les échafauds. Le fer, le feu, les bêtes féroces, tout était employé pour détruire la foi nouvelle. La jeune vierge, des enfants même à l'aurore de la vie, étaient immolés par la main des bourreaux, aussi bien que l'âge mûr et la vieillesse. Au milieu de ces scènes d'horreur, de temps en temps quelques exemples de lâcheté, d'apostasie, venaient attrister l'œil du spectateur fidèle. Que de motifs, pour le chrétien qui craignait sa faiblesse, de s'enfuir dans les déserts!

Un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis que Constantin a rendu la paix à l'Église, que la société, qui commençait à se rasseoir, est de nouveau renversée jusqu'en ses fondements par les barbares, aussi ennemis du christianisme que de la civilisation. Au massacre des hommes, ceux-ci ajoutent le pillage, la destruction des propriétés, enfin de tout ce qui attache l'homme à la vie. C'est alors que de nouveaux solitaires vont se cacher dans le creux des rochers, dans l'épaisseur des bois, pour échapper à la mort et pleurer à leur aise sur le naufrage de leur patrie. C'est dans les calamités publiques que les hommes reviennent sur eux-mêmes, et que, dégoûtés du monde, ils cherchent un asile dans le sein de la Divinité. Le sentiment religieux se renforce du déchirement de toutes les attaches qui retenaient l'homme enchaîné aux biens temporels. Quand saint Benoît vint se réfugier dans les montagnes de Subiaco, il y trouva des ermites, qui s'y étaient exilés de la société, en proie aux barbares, et cherchaient dans la solitude, à sauver leur foi exposée de nouveau à la persécution.

Le chrétien témoin des malheurs de sa patrie, n'a plus de consolations à trouver que dans son Dieu, et, en fuyant un théâtre de douleurs, il va se plonger dans les déserts, pour s'y réfugier dans les bras de la religion. Que de fois n'avons-nous pas nous-même entendu dire depuis cinquante ans, à la vue des bouleversements dont le spectacle attristait nos yeux : « Hélas! si je pouvais trouver quelque coin dans l'univers, pour aller » m'y cacher, avec quel plaisir je fuirais les scènes de désolation dont je » suis témoin! »

Avant saint Antoine, les déserts étaient déjà peuplés de pieux personnages, puisque lui-même y trouva un vieillard, nommé Palémon, qui y vivait depuis longtemps.

Beaucoup de fondateurs d'ordres religieux ont commencé par mener la vie érémitique. La bonne odeur de leurs vertus attirait autour d'eux des personnes qui voulaient suivre leurs exemples, et s'instruire à leur école. Voilà l'origine de ces associations pieuses qui se sont ensuite étendues dans toute l'Église. Les premiers carmes étaient des ermites; nous avons aussi parlé des ermites de saint Augustin. Dans le même siècle, où ces deux ordres, qui ont pris naissance dans l'Orient, ont été connus en Europe, c'est-à-dire au commencement du treizième siècle, nous voyons d'autres ermites paraître dans l'Église latine, et ces nouveaux ermites, en mémoire de celui qui le premier avait donné l'exemple de ce genre de vie, prirent le nom d'*ermites de saint Paul*.

On reconnaît, pour fondateur de cet ordre, un riche seigneur de Hongrie, nommé Eusèbe, qui, après avoir été chanoine de l'église de Strigonie, distribua tous ses biens aux pauvres, et se retira, l'an 1246, dans une solitude nommée Pisilie, dans la haute Hongrie. Il y vécut quelque temps avec plusieurs compagnons, qui s'étaient joints à lui. Ils étaient cependant séparés les uns des autres, habitant des cavernes, qu'ils avaient trouvées dans ces lieux déserts. Mais, quatre ans après, ils quittèrent la vie érémitique, pour mener celle des cénobites. Ils bâtirent une église, en 1250, et demandèrent à d'autres ermites, qui, depuis l'an 1215, vivaient dans un endroit nommé Patach, au diocèse de Cinq-Églises, la règle qu'ils suivaient, et qui leur avait été donnée par l'évêque de cette ville. Ils firent plus : ils demandèrent à se réunir à eux, et prirent leur nom, qui était celui de *saint Paul, premier ermite*.

Cet ordre, formé des ermites de Patach et de Pisilie, s'étendit en Hongrie, en Allemagne et en Pologne. Le premier supérieur, ou provincial, que prirent ces ermites fut Eusèbe, que sa sainteté et sa science rendaient digne de cet honneur, et ils se mirent sous la règle de saint Augustin. Le B. Eusèbe gouverna l'ordre pendant vingt ans, et mourut en 1270 après avoir béni ses frères, et leur avoir recommandé de ne pas s'écarter des règles qu'il leur avait prescrites.

Ces ermites de saint Paul eurent jusqu'à soixante et dix monastères en Hongrie. Dans l'un d'eux, dédié à saint Laurent, on comptait cinq cents religieux. C'est dans cette maison que fut transporté en 1581, le corps de saint Paul, premier ermite, qui était à Venise depuis l'an 1240, et y avait été transféré de Constantinople.

Les ermites de saint Paul, en Hongrie, portent une robe de drap blanc, un scapulaire, et un capuce attaché à une mozette. Ils laissent croître leur barbe et portent un manteau blanc au chœur. Cet ordre a donné plusieurs évêques à la Hongrie : parmi eux s'en trouve un du nom d'Esterhazi. Un autre religieux de cet ordre, Martinusius Utissenovich, et qui devint évêque de Varadin, gouverna la Hongrie, en qualité de tuteur unique du fils de Jean Zapolski, qui avait été reconnu pour roi par une partie de la nation hongroise : il fut même élevé à la dignité de cardinal par Jules III.

A l'exemple de la Hongrie, on vit s'élever deux établissements d'ermites de saint Paul en Portugal, dans deux solitudes, l'une du diocèse de Coïmbre, et l'autre près de Setuval. On ne connaît pas le fondateur du premier, mais bien celui du second. C'était un ancien militaire, nommé Mendo Gomez de Simbra. L'éclat de ses vertus l'ayant fait connaître, les religieux des environs de Coïmbre, qu'on appelait les ermites de *Serra de Ossa*, le prièrent de les diriger, et il réunit ces deux établissements en un seul, dont il forma une congrégation. Il mourut supérieur de ces deux communautés en 1481. Son successeur dressa les constitutions du nouvel ordre qui fut approuvé par Grégoire XIII, en 1578, et se mit, comme les ermites de Hongrie, sous la règle de saint Augustin.

Les ermites portugais portent une tunique de couleur tannée, un scapulaire, un manteau et un chapeau noir. A l'habillement près, ces ermites ont les mêmes observances que ceux de Hongrie.

Il y avait aussi en France des ermites du nom de saint Paul : mais ils étaient plus connus sous celui de *frères de la mort*, parce qu'ils portaient une tête de mort représentée sur leur scapulaire. Il paraît qu'ils furent institués vers l'an 1620, par P. Guillaume Callier, qu'on connaît pour avoir été le premier général de la congrégation de ce nom. C'est à cette époque qu'on trouve la confirmation de cet ordre faite par Paul V, ainsi que les lettres patentes de Louis XIII, qui le reconnaît. Ils avaient alors, à Rouen, un couvent qui fut donné ensuite aux augustins déchaussés, qu'on appela aussi *les Pères de la mort*, parce qu'ils succédaient aux frères de ce nom.

Ces ermites français de saint Paul avaient des couvents dans les villes et dans les bois, où ils pouvaient vivre en solitaires, avec la permission des supérieurs. Ils devaient seulement se réunir aux autres religieux dans

l'église du couvent, les dimanches et fêtes. S'ils étaient prêtres, on leur envoyait, les autres jours, un frère pour leur servir la messe dans leur solitude. S'ils n'étaient pas prêtres, on leur en envoyait un, pour leur dire la messe, et on leur apportait à manger.

Ceux qui habitaient les villes, devaient visiter et servir les malades, et leur procurer les derniers sacrements, quand ils étaient en danger de mort. Ils ensevelissaient les morts, visitaient les prisonniers, leur portaient des aumônes, et leur faisaient des instructions. Ils conduisaient les condamnés au supplice, et leur offraient les consolations de la religion. Il y avait toujours deux de ces religieux dans les hôpitaux, pour avoir soin des malades, et les assister dans tous leurs besoins.

La pensée de la mort était sans cesse présente à l'esprit de ces ermites. C'est pour cela qu'ils en portaient la figure sur leurs habits. Le jour qu'ils prononçaient leurs vœux, on les couchait dans un cercueil couvert d'un drap mortuaire. On chantait sur eux le *De profundis*, et chaque religieux jetait de l'eau bénite sur le nouveau profès, en lui disant : *Mon frère, vous êtes mort au monde : vivez pour Dieu*. Le sceau du supérieur général portait pour empreinte une tête de mort, entourée de ces deux mots : *Memento mori*. Au bas de chaque page de leurs constitutions, on lisait cette sentence : *Il faut mourir*.

Leur habillement consistait en une robe de gros drap gris-blanc, un manteau de la même couleur, un capuce noir tombant sur les épaules et terminé en pointe, un scapulaire avec une tête de mort et deux os en croix. Ils marchaient nu-pieds avec des sandales de cuir.

Il s'était formé autrefois, à Marseille, un ordre qui portait le nom de *serviteurs de la sainte Vierge*, vers l'an 1257. On ignore le nom du fondateur. L'évêque de Marseille, invité par le pape à leur donner une règle, leur assigna celle de saint Augustin. En 1258, ils furent reçus à Paris, où on leur donna le nom de *blancs-manteaux*, de la couleur de leur habit. Saint Louis leur fit bâtir une chapelle, en 1263. Mais ils furent abolis, en 1274, au concile de Lyon, qui supprima tous les ordres mendiants, à l'exception des dominicains, des cordeliers, des carmes et des augustins. Les *serviteurs de la sainte Vierge* s'unirent à un autre ordre, et cédèrent leur établissement à d'autres ermites, qu'on appelait *guillemites*, ou *ermite de saint Guillaume*, et quoique ces nouveaux ermites portassent des habits noirs, les Parisiens, par habitude, les appelèrent aussi *blancs-manteaux*.

Mais, en 1618, les guillelmites se trouvant réduits à un petit nombre, cédèrent, à leur tour, leur couvent aux bénédictins de la congrégation de saint Maur, à laquelle ils s'aggrégèrent, malgré les réclamations de leur général, qui demeurait à Liège. Cette abbaye de bénédictins porta aussi le nom des *Blancs-Manteaux*. C'est dans cette maison qu'a été composé l'ouvrage important de *l'Art de vérifier les dates*. L'église est tout ce qui reste aujourd'hui de cet ancien établissement religieux.

Silvestre Maurolico, abbé de Sainte-Marie du Port, en Sicile, parle d'un ordre de religieux ermites de *saint Jean-Baptiste de la Pénitence*, qui existait, au seizième siècle, dans le royaume de Navarre, en Espagne. Il était soumis à l'évêque de Pampelune, et avait cinq ermitages. La vie de ces ermites était très-austère. Ils marchaient nu-pieds, sans sandales et ne portaient pas de linge. Ils couchaient sur des planches, avec une pierre pour chevet, et portaient jour et nuit une grande croix de bois sur la poitrine. Ils demeuraient au milieu des bois dans des cellules séparées, mangeaient seuls, n'usaient pas de viande et buvaient peu de vin. Leur habit était fait d'une grosse étoffe tannée, serrée d'une ceinture de cuir, avec un scapulaire et un manteau de la même couleur. Maurolico n'indique pas le fondateur de cet ordre, qu'il dit ne connaître que sur la foi d'un religieux qui en était membre.



DUVERGER

RELIGIEUX JESUITE.

JÉSUATES DE SAINT JÉRÔME.

Le hasard! mot commode, nom banal que nous donnons à tout effet dont la cause nous est inconnue. Mais ce que l'homme du monde appelle hasard, l'homme chrétien et religieux lui donne un nom plus relevé. C'est, dans son opinion, l'attrait de la grâce, l'action de la Providence. C'est ce hasard qui a converti saint Paul, saint Jean Gualbert et tant d'autres qui, dans un moment, ont éprouvé un revirement subit dans leurs idées et leurs affections. En y songeant, nous-mêmes nous sommes obligés de dire : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (Ps. 117.)

Donnons-en un nouvel exemple.

Jean Colombini était un des principaux citoyens de Sienne, alors république, comme l'étaient, au moyen âge, presque toutes les villes d'Italie. C'était un homme riche, mais peu délicat dans le choix des moyens d'augmenter sa fortune: dur, impitoyable, spéculant sur la misère publique pour en profiter, comme ces égoïstes qui comptent pour rien les angoisses des pauvres, quand elles peuvent servir à les enrichir. D'une humeur difficile, il était la terreur de ceux qui le servaient.

Un jour il rentre à l'heure du dîner, et se sentant un appétit plus fort qu'à l'ordinaire. Malheureusement son cuisinier n'était pas encore prêt. Colombini s'emporte contre lui et le menace de le chasser. Sa femme fait ce qu'elle peut pour l'adoucir. Elle l'engage à prendre patience, lui met un livre en main pour le distraire, et sort pour ne pas essayer plus longtemps les effets de sa colère.

Furieux, il jette le livre à terre et continue ses imprécations. A la fin cependant il ramasse le livre; c'était une Vie des Saints. Il l'ouvre, et tombe sur l'histoire de sainte Marie Égyptienne. Cette vie l'intéresse, il poursuit sa lecture et oublie sa faim. La grâce triomphe de son humeur,

et Colombini n'est plus le même. Il devient aussi charitable qu'il a été avare et égoïste.

Se mettant au-dessus du qu'en dira-t-on, il se montre en public sous l'extérieur le plus négligé, va chercher les pauvres, les malades, et les reçoit chez lui pour exercer sur eux la charité la plus expansive. De plus, il propose à sa femme de ne plus vivre avec elle que comme frère et sœur.

Il s'associe dans ses bonnes œuvres un gentilhomme de ses amis, et ces deux héros de la charité chrétienne montrent le zèle le plus ardent pour le soulagement des malheureux. Colombini lui-même, étant tombé malade, ne veut pas être traité chez lui, par sa femme et son ami, autrement que le dernier des pauvres l'était dans les plus mauvais hôpitaux de la ville.

Nos deux Siennois avaient chacun une fille; mais, décidés à ne plus rien laisser au monde de ce qui leur appartenait, ils les placèrent dans un monastère de l'ordre de saint Benoît, et donnèrent tous leurs biens aux pauvres et à ce monastère, à condition que l'abbesse de cette maison payerait une pension viagère à la femme de Colombini, et donnerait à son ami le morceau de pain qu'elle distribuait tous les jours aux indigents.

Ainsi, n'ayant plus rien qui les attachât à la terre, Colombini et son ami se revêtirent d'un habit pauvre, marchèrent nu-pieds, et demandèrent l'aumône par la ville.

Ces deux hommes, qui avaient rempli les premières magistratures dans leur cité, voulurent y exercer les emplois les plus bas dans le lieu même qui avait été témoin de leur puissance. Ne voulant plus y être regardés que comme des hommes de peine, ils allaient chercher de l'eau à la fontaine, la rapportaient sur leurs épaules, balayaient les corridors de l'hôtel de ville, lavaient la vaisselle à la cuisine, et apportaient le bois nécessaire au service, sans même vouloir accepter la nourriture qu'on donnait au dernier des valets. Leur besogne remplie, ils allaient demander l'aumône pour vivre.

Un genre de vie si extraordinaire ne manqua pas d'être traité de folie par les uns, tandis que d'autres en étaient édifiés. Parmi ces derniers, quelques-uns se sentirent tentés de les imiter, se firent religieux, ou menèrent dans l'intérieur de leurs maisons une vie plus chrétienne qu'auparavant.

Deux ans se passèrent de la sorte, au bout desquels Colombini et son compagnon virent venir à eux quelques personnes qui demandèrent à partager leurs bonnes œuvres.

On vit alors dans les rues de Sienne une troupe de philanthropes chrétiens cherchant les pauvres, chantant des cantiques pieux, exhortant les pécheurs à la pénitence, et ayant sans cesse à la bouche le nom de Jésus-Christ, d'où leur est venu le nom de *jésuates*, sous lequel ils sont connus.

Le nombre des disciples de saint Colombini montait déjà à soixante et dix, deux ans après sa conversion. Cependant il ne les recevait qu'après des épreuves assez fortes, et parmi eux se trouva un bon nombre de gentilshommes.

Son zèle ne se borna pas à la seule ville de Sienne. Il parcourut aussi les campagnes et se montra dans plusieurs cantons de la Toscane, prêchant partout la pénitence et opérant de nombreuses conversions.

Il passa, un jour, dans le cours de ses voyages, par un endroit dont il avait été seigneur, et où par conséquent il était bien connu. Pour réparer le scandale qu'il avait donné par sa dureté envers ses débiteurs, il se fit lier avec des cordes et traîner par ses compagnons dans les rues de ce village, tandis que lui-même disait aux habitants : « Voyez-vous » ce malheureux, qui vous a fait tant souffrir, qui vous ruinait par » ses exactions, et qui n'avait aucune pitié de votre misère; qui vous » vendait très-cher de mauvais grain pour en acheter du bon à meilleur » marché! »

Peut-être les raisonneurs de nos jours diront-ils qu'au lieu de donner à ses anciens vassaux cette scène ridicule, il eût mieux fait de suivre l'exemple de Zachée, en leur payant au quadruple (1) le tort qu'il leur avait fait. Ces idées sont les nôtres, et sans doute elles sont très-bonnes. Mais au temps où vivait saint Colombini, on pensait autrement. Cent ans avant lui, saint François d'Assise avait donné le premier à toute l'Italie l'exemple du dépouillement absolu de toute propriété, et avait fait trouver sublime la résolution de ne vivre que d'aumônes. Cette manière de se sanctifier paraissait alors la meilleure. La dévotion a aussi quelquefois ses modes. On a vu un temps où de bien grands pécheurs croyaient expier

(1) *Si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* (L. VI, ch. XIX, v. 8.)

leurs mauvaises actions en prenant un costume monacal pour mourir. Les hommes qui nous ont précédés marchaient avec leur siècle, comme nous marchons avec le nôtre.

Jean Colombini, voyant le nombre de ses disciples augmenter, demanda au pape Urbain V, alors résidant à Avignon, la confirmation de son ordre. Quand le souverain pontife se mit en route, en 1367, avec toute sa cour pour retourner à Rome, il trouva à Viterbe Colombini qui l'y attendait à la tête de ses compagnons. Le pape les accueillit favorablement; mais, en voyant leur air négligé et misérable, il voulut qu'ils couvrissent leurs têtes et portassent des sandales de bois. Il leur prescrivit pour costume une tunique blanche, serrée d'une ceinture de cuir, avec un chaperon pour se couvrir la tête. Il ne leur donna pas de règle. Ce ne fut que longtemps après qu'ils prirent d'eux-mêmes celle de saint Augustin, et ce fut un de leurs frères, qui dans la suite devint évêque de Trévise, qui l'accommoda à leur usage. Le pape Urbain V leur donna le nom de *jésuates de saint Jérôme*.

Le nom de ce saint docteur des premiers siècles de l'Église était en grande vénération dans l'Italie, à en juger par le grand nombre de congrégations religieuses instituées dans ce pays sous la protection de saint Jérôme. C'est de même par respect pour les trois autres docteurs des premiers temps, saint Basile, saint Augustin et saint Ambroise, que plusieurs ordres religieux s'honorèrent d'en porter les noms.

Les jésuates étaient connus aussi sous le nom de *clercs apostoliques*, parce que leur manière de vivre rappelait celle qu'avaient menée les apôtres eux-mêmes.

Au reste, saint Colombini n'avait vécu qu'autant qu'il en fallait pour voir son ordre approuvé par le chef de l'Église : car, en retournant de Viterbe à Sienne, il fut attaqué en route de la maladie qui l'emporta la même année. Ses compagnons l'enterrèrent à l'abbaye de Sainte-Bonde, où sa fille était religieuse. Il y eut un grand concours d'assistants à ses obsèques, qui furent célébrées avec beaucoup de pompe, quoiqu'il eût demandé à être transporté sur un âne, les mains liées sur le dos, et enterré au pied de la muraille du monastère. C'est sous l'inspiration d'un même sentiment d'humilité qu'un saint évêque d'Amiens, du siècle dernier, avait demandé à être enterré dans le cimetière commun au milieu des pauvres.

Colombini mourut le 31 juillet 1567 (1). Celui qui succéda à Colombini, dans le gouvernement de son ordre, fut son ami et son premier compagnon, François Mino Vincenti, qui ne lui survécut que quinze jours et fut enterré à ses côtés.

Pie V mit les jésuates au nombre des ordres mendiants. Pendant deux siècles ce n'étaient que des laïques, comme nous voyons aujourd'hui les frères de la doctrine chrétienne. Ils n'avaient d'autres prières à réciter qu'un certain nombre de *Pater* et d'*Ave Maria*. Ils passaient leur vie à aller dans les hôpitaux soigner les malades, et exerçaient quelques métiers. Ce n'est qu'en l'année 1606 que Paul V leur permit de prendre les ordres sacrés et de faire le grand office romain.

Dans beaucoup de maisons, ils composaient des médicaments qu'ils donnaient gratuitement aux pauvres. D'autres distillaient des liqueurs, d'où on les appelait en Italie *gli padri dell' acquavita*. C'est ainsi qu'à Paris les carmes composaient l'eau de mélisse, qu'on appelait *l'eau des carmes*.

L'ordre des jésuates fut supprimé, en 1668, par Clément IX, à la demande de la république de Venise. Comme les maisons qu'ils avaient dans ce pays étaient fort riches, les Vénitiens exposèrent au saint-père que leur suppression fournirait à la république les moyens de soutenir la guerre contre les Turcs, qui faisaient alors le siège de Candie. Mais le pape assigna à tous ces religieux des revenus suffisants pour le reste de leur vie.

La bulle qui supprima les jésuates n'atteignit pas les religieuses de ce nom, qui avaient été fondées, du vivant de Colombini, par sa cousine Catherine Colombini. Elles avaient des établissements à Florence, à Pistoie, à Lucques, à Pise et à Bologne.

De tous les ordres religieux supprimés par le saint-siège, un seul a été rétabli : c'est celui des jésuites, qui l'a été de nos jours par Pie VII.

C'est à propos d'un cas pareil, qui ne s'est présenté qu'une fois dans l'histoire, que saint Bernard a dit : *Unus, ne desperes; unicus, ne presumas*.

(1) Cette année est celle du retour du saint-siège, d'Avignon à Rome, après une absence de soixante ans. C'était un pape du même numéro qu'Urbain V, savoir : Clément V qui l'avait établi à Avignon. Une autre conformité entre ces deux papes, qui tous deux étaient Français, c'est qu'ils vécurent, sur le siège de saint Pierre, le même temps, c'est-à-dire huit ans.

HIÉRONIMITES EN ESPAGNE.

En voyant plusieurs ordres religieux prendre le nom d'hiéronimites, faut-il en conclure que saint Jérôme les ait institués et qu'ils suivent une règle qu'il leur ait prescrite? Ce serait une erreur.

Ce docteur, peut-être moins profond mais plus éloquent que saint Augustin, n'était proprement ni moine, ni ermite. C'était un homme d'une grande sainteté, solitaire, comme le sont tous ceux qui aiment l'étude.

Ce savant étudiait, écrivait et se plaisait dans son cabinet. De même que saint Ambroise n'avait pas dédaigné de faire son ami d'un manichéen, professeur de lettres profanes, tel qu'Augustin avant sa conversion, saint Jérôme prenait des leçons d'hébreu d'un rabbin, sans disputer sur la religion avec lui.

Faut-il donner le nom de couvent à la maison qu'il habitait à Bethléem? Nous ne le savons pas. Toujours est-il que nous ne voyons pas qu'il y eût des compagnons pour partager ses exercices, ou dont il fût le chef.

Quoique tout entier à ses goûts studieux, il ne se passait cependant rien autour de lui qu'il ne s'y intéressât. Il écrivait contre les novateurs qui troublaient la paix de l'Église par des dogmes de leur invention; répondait à toutes les lettres qu'on ne cessait de lui écrire; dirigeait par écrit la conscience de plusieurs femmes pieuses qui lui demandaient des conseils; n'était pas étranger aux polémiques qui s'élevaient dans l'Église. Sa vaste correspondance le tenait au courant de toutes les nouvelles politiques, et du fond de sa retraite il entendait, pour ainsi dire, les craquements qui annonçaient la chute de l'empire romain dans les Gaules.

On voit donc par là que les moines, cénobites ou ermites, qui depuis ont pris son nom, n'étaient pas proprement ses disciples.

Le P. Hélyot compte quatre congrégations religieuses qui ont pris le nom d'ermites de saint Jérôme, tant en Italie qu'en Espagne. Nous venons



HIERONIMITE EN ESPAGNE.

de parler des jésuates de saint Jérôme; nous allons nous occuper des hiéronimites espagnols.

Les premiers religieux de ce nom qui parurent en Espagne venaient d'Italie, conduits par un saint personnage, natif de Sienne, qui était du tiers ordre de saint François. Il amena avec lui sept ou huit compagnons, d'après une vision qu'il crut avoir eue, et qui lui représentait le Saint-Esprit répandant des torrents de lumières sur l'Espagne. Ce pays était alors gouverné par Alphonse XI, père de ce fameux Pierre, que l'histoire nomme à juste titre *Pierre le Cruel*. L'Espagne ouvrait alors son sein aux religieux. Les temps sont changés : aujourd'hui elle les repousse. C'était encore le temps où les Espagnols ne voyaient autour d'eux d'autres ennemis que les Mores : aujourd'hui ils n'ont plus d'autres ennemis qu'eux-mêmes.

Ces religieux étrangers se séparèrent et allèrent établir des ermitages en différents endroits. Quelques-uns même passèrent en Portugal.

Le fondateur de l'ordre des ermites de saint Jérôme, en Espagne, fut un seigneur de la cour du roi Pierre le Cruel. Ce seigneur, nommé Ferdinand Pecha, était chambellan de ce prince. Las d'avoir continuellement sous les yeux l'odieux spectacle des infamies de toute espèce dont se souillait son maître, et ayant eu occasion de connaître les nouveaux religieux qui venaient d'arriver d'Italie, il se démit de sa charge de chambellan, et avec deux autres seigneurs, dont un, évêque de Jaen, était son frère, il renonça au monde et se dévoua à la vie religieuse.

Ayant trouvé à Lupiana, dans le diocèse de Tolède, une église qui appartenait à un de ses parents, il en fit l'acquisition, et fit bâtir alentour quelques cellules propres à y recevoir des ermites. Cette église, dédiée à saint Barthélemy, devint dans la suite le chef-lieu de l'ordre de saint Jérôme, que Ferdinand Pecha, qui changea son nom en celui de Ferdinand de la Guadaluja, qui était le lieu de sa naissance, fit approuver par le pape Grégoire XI, résidant à Avignon, par une bulle de l'an 1375.

Le pape donna au nouvel ordre le nom de saint Jérôme, et pour règle celle de saint Augustin. Alors ces religieux embrassèrent la vie cénobitique et eurent pour chef Ferdinand Pecha, sous le nom de prieur de saint Barthélemy de Lupiana.

Le pape leur prescrivit pour habillement une tunique blanche, avec un scapulaire tanné, un capuce et un manteau de la même couleur, le tout

d'une étoffe commune et d'un prix médiocre. Ferdinand et un autre de ses compagnons furent revêtus de cet habit des mains même du pape, qui reçut en même temps leurs vœux.

Le prieur Pecha eut permission de fonder plusieurs autres monastères en Espagne et d'y réunir tous les ermites qui étaient venus d'Italie. En effet, aidé des libéralités de ses parents qui étaient riches, il fit plusieurs établissements qui en peu de temps furent richement dotés.

Les monastères les plus opulents de cet ordre, qui s'étendit dans toute l'Espagne et même en Portugal, étaient celui de Notre-Dame de Guadalupe, dans l'Estramadure, où mourut Pecha, en 1402; celui de Madrid, de saint Laurent de l'Escorial, et celui de Belem, en Portugal, où était le tombeau de la famille royale.

En l'an 1415, on comptait vingt-cinq établissements de cet ordre dans la Péninsule hispanique. Le général de cette congrégation était le prieur de Lupiana, lieu qui en était le berceau.

Rien n'était plus vaste que le monastère de Notre-Dame de Guadalupe. Philippe II y logea, en 1560, avec une suite nombreuse, pendant vingt jours, sans gêner en rien les religieux qui y étaient au nombre de cent vingt. La sacristie de l'église était des plus riches. Outre les religieux qui habitaient le couvent, il y avait un séminaire pour quarante jeunes clercs, et deux hôpitaux joints au monastère, l'un pour des hommes, l'autre pour des femmes. C'était un pèlerinage très-célèbre qui recevait quelquefois par jour jusqu'à deux mille pèlerins, qui y étaient logés et nourris pendant trois jours. On y distribuait chaque jour des aumônes considérables aux pauvres qui se présentaient. On leur donnait du pain, de la viande et des souliers. Il y avait un jour dans l'année où l'on en distribuait huit cents paires. On y donnait aussi des leçons publiques de médecine et de chirurgie, et dans plus d'une occasion ce monastère fournit au gouvernement de grosses sommes d'argent.

Le couvent de l'Escorial, que M. de Chateaubriand appelle *une vaste caserne de cénobites*, et où était la sépulture des rois, n'était pas moins célèbre. Sans être aussi riche que celui dont nous venons de parler, il l'emportait sur lui par la magnificence de ses bâtiments.

On sait que ce monument fut bâti par ordre de Philippe II, et dédié à saint Laurent, en mémoire de la victoire remportée par ses troupes, près de Saint-Quentin, le 10 août, anniversaire du martyre

de ce saint (1). Cet édifice, qui est tout à la fois un palais et un monastère, coûta quarante ans de travaux et 2,270,000 ducats. L'autel seul de l'église était estimé un million. Les degrés en étaient en porphyre, et le tabernacle, par le grand nombre de pierres précieuses dont il était orné, avait la même valeur. Les stalles du chœur, faites d'un bois fort rare tiré de l'Inde, avaient coûté 24,000 écus, et l'orgue 27,000 ducats.

Ce bâtiment colossal renfermait vingt-deux cours, dix-sept cloîtres ou corridors, et était éclairé par onze mille fenêtres. Les revenus des religieux montaient à 40,000 écus. Il s'y trouvait en outre un séminaire où l'on élevait quatre-vingts jeunes gens, qui assistaient en surplis aux offices du chœur.

Il est à croire que toutes ces richesses ont été dévorées par la révolution, qui en ce moment travaille la malheureuse Espagne, à qui on peut dire aujourd'hui ce que disait Jésus-Christ à la malheureuse Jérusalem : « *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi; » nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.* » (LUC, ch. XIX.)

Un des couvents les plus célèbres de l'ordre de saint Jérôme est celui qu'on appelle de Saint-Just, en Castille, où Charles V vint se reposer des fatigues de son long règne, et où il mourut deux ans après sans y avoir fait de vœux, et y ayant rempli les devoirs imposés aux religieux, sans paraître regretter les grandeurs dont il avait joui si longtemps. Plus heureux à Saint-Just que Dioclétien à Salone, Charles V pouvait se féliciter d'avoir passé sa vie à lutter contre les ennemis de l'Église, tandis que l'empereur romain avait employé la sienne à persécuter ses enfants.

Les hiéronimites de Saint-Just distribuèrent chaque année du blé aux pauvres, surtout aux pauvres honteux, et envoyaient chaque jour aux malades ce dont ils avaient besoin. Ceux du couvent de Madrid faisaient les mêmes aumônes et payaient chaque année une dot à une pauvre fille pour l'aider à se marier. Enfin un hôpital à Madrid était fourni à leurs frais de tout ce dont il avait besoin.

Les hiéronimites de Séville avaient aussi deux hôpitaux, un pour les malades ordinaires, et un pour les blessés. Leur prieur était le protec-

(1) On dit que, pendant l'action, Philippe II était prosterné dans sa tente, priant Dieu pour le succès de ses armes, comme autrefois Moïse pendant que les Israélites étaient aux prises avec les Amalécites.

teur de l'université de la même ville. Tous les ans, ils fournissaient 1,500 ducats pour la dot d'une fille pauvre qui voulait être religieuse, et n'en avait pas les moyens. En outre dix-neuf pauvres trouvaient tous les jours à dîner dans un réfectoire particulier, contigu à celui des religieux. Ils fournissaient des secours aux orphelins et aux prisonniers, et leur prieur avait toujours entre les mains des fonds pour les besoins extraordinaires des indigents.

Voilà en abrégé l'usage que faisaient de leurs richesses les hiéronimites espagnols.

Ceux du Portugal en usaient de même. Leur couvent de Belem était le plus célèbre et était la sépulture des rois. Il avait été bâti, en 1497, par ordre du roi Emmanuel.

Il existait dans ce pays un usage bien singulier. Chaque jour où le soleil ne se montrait pas à Lisbonne, la ville de Thomar était obligée d'envoyer une brebis à la reine, qui chaque fois en faisait présent à l'église de Belem.

Les tombeaux des rois, en marbre noir, étaient disposés autour de l'autel de cette église, dans des niches soutenues par des éléphants de marbre et séparés les uns des autres par des colonnes.

Les hiéronimites, tant espagnols que portugais, ont toujours joui de la plus grande estime, et c'est à eux qu'on s'adressait pour réformer les religieux des autres ordres tombés dans le relâchement. Ils ont aussi fourni à l'Église un grand nombre d'évêques.

Ils chantaient tous les jours les matines à minuit et faisaient une demi-heure de méditation avant les vêpres et après complies. Ils jeûnaient pendant le carême et l'avent, et tous les vendredis de l'année sans aucune exception. Le jeûne du vendredi saint se faisait au pain et à l'eau.

Ils recevaient dans leurs couvents des oblats des deux sexes, à qui ils faisaient porter un habit blanc avec un manteau de couleur tannée, sans scapulaire.



D. VERGER.

S. B.

ERMITE DE SAINT PIERRE DE PISE.

HIÉRONIMITES EN ITALIE.

Au quatorzième siècle, l'Italie centrale était à peu près redevenue ce qu'elle était au commencement de la république romaine : divisée en autant de petits peuples qu'elle comptait de villes. A l'exception du nord et du midi, où l'on voyait deux grands États, savoir : d'un côté, l'ancienne Lombardie, devenue duché de Milan, et de l'autre, le royaume de Naples, tout le reste de cette belle région ne présentait qu'une multitude de petites villes, ou soumises à des tyrans, sous le nom de *seigneurs*, ou formant autant de républiques indépendantes les unes des autres, et sans cesse en guerre ou en défiance contre leurs voisins.

La seule différence qui pouvait s'y remarquer, c'est qu'au moins les anciens Italiens étaient des peuples guerriers, ce que n'étaient pas ceux du quatorzième siècle. Ces républiques, jalouses les unes des autres, ne se faisaient la guerre que par l'astuce, les conspirations sourdes, la perfidie réduite en art, par des combinaisons d'alliances sans bonne foi, qui se formaient ou se dénouaient selon le besoin. Toujours menacées du dehors, ces républiques n'avaient même pas ce qui fait la force dans le danger, l'union au dedans. L'autorité y était une proie que s'arrachaient tour à tour les différentes classes des habitants. Tantôt c'étaient les nobles, tantôt les roturiers qui en étaient en possession. On voyait même les familles d'un même ordre se faire une guerre ouverte dans l'intérieur de la ville, pour s'emparer du pouvoir. Le conspirateur le plus hardi ou le plus heureux, en armant quelques sicaires, en ameutant la populace toujours facile à séduire, arrachait le timon de l'État des mains de ceux qui le dirigeaient, les exilait et confisquait leurs biens ; et tel était l'état de toutes ces petites républiques particulières.

Ce siècle, il est vrai, était celui de la littérature italienne, et présentait au monde, avec orgueil, Pétrarque et Boccace. Mais si cette époque

fut pour les Italiens le siècle des lumières, elle ne fut pas pour eux celui du bonheur.

Comme le dit un historien moderne (1), « les vertus qui relèvent le » caractère des hommes avaient presque absolument disparu, et des » vices rebutants avaient pris leur place... Les républiques, dans leur » lutte avec les princes dont elles étaient entourées, et aux pièges des- » quels elles étaient sans cesse exposées, avaient adopté leur politique » tortueuse, et on les avait aussi soupçonnées de perfidie. D'immenses » richesses, accumulées par le commerce, avaient altéré la pureté des » principes républicains; l'argent était un moyen trop assuré d'obtenir le » respect des peuples et de parvenir au pouvoir. »

Vers l'an 1548, une de ces révolutions, si ordinaires dans les républiques italiennes, avait placé la famille des Gambacorti à la tête du gouvernement de la république de Pise, en Toscane. Cette famille s'était approprié, comme l'on dirait aujourd'hui, *le monopole* de toutes les places. Mais, en 1555, l'empereur Charles IV, fils de Jean, roi de Bohême, qui avait péri à Créci, en 1546, et frère aîné de Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, étant à Pise, les ennemis des Gambacorti trouvèrent le moyen de les lui rendre suspects. Il les fit arrêter, en fit mourir sept par la main du bourreau, et le reste de cette famille, chassé de sa patrie, alla errer tantôt à Venise, tantôt à Florence. Leur exil dura quatorze ans; mais, en 1569, le même empereur étant revenu en Italie, une nouvelle révolution eut lieu à Pise. Ceux qui avaient gouverné cette république depuis la chute des Gambacorti devinrent odieux à leur tour : un parti se forma contre eux, et Pierre Gambacorti, alors chef de cette famille, fut rappelé dans sa patrie avec ses enfants. Ils y rentrèrent « portant à la » main des branches d'olivier, tandis que leurs concitoyens faisaient reten- » tir les rues de cris de joie, et que les cloches de la ville sonnaient en » actions de grâces (2). »

Plusieurs des exilés rentrés avec lui auraient bien voulu se livrer à des vengeances et exercer des réactions. Mais ce noble citoyen les arrêta en leur disant : « J'ai bien pardonné, moi, dont les parents ont péri sur » l'échafaud; de quel droit, vous autres, refuseriez-vous de pardonner? »

(1) Sismondi.

(2) *Idem.*

Il reprit donc le gouvernement de Pise, que lui déférait le vœu de ses concitoyens.

Gambacorti avait plusieurs enfants. Un d'eux, nommé Pierre, comme son père, et qui avait été élevé dans l'exil, touché du désir de se sanctifier, quitta, à vingt ans, sa patrie et sa famille, se revêtit d'un habit pauvre, et se retira à Montebello, solitude agréable, dans l'Ombrie, où il n'avait pour subsister que les aumônes qu'il ramassait dans les villages voisins. Avec l'argent qu'on lui donnait quelquefois, il trouva moyen, en 1380, de bâtir une église, et de fonder douze cellules pour ceux qui étaient venus se mettre sous sa conduite.

Il choisit saint Jérôme pour patron de sa congrégation, parce que ce père, après avoir visité les différents ermitages de l'Égypte et de la Syrie, avait pris de chacun ce qui lui avait paru de plus parfait dans les exercices de la vie solitaire. Il prescrivit quatre carêmes à ses moines; de plus, il leur ordonna de jeûner les lundis, mercredis et vendredis de toute l'année; sa vie était encore plus austère que celle de ses disciples, et presque tout son temps était consacré à la prière.

Quelque profonde que fût la solitude de *Pierre de Pise* (car il ne voulut jamais porter d'autre nom), il ne fut pas sans apprendre l'affreuse catastrophe qui amena la ruine de sa famille.

Pierre Gambacorti avait accordé toute sa confiance à un nommé Appiano, qu'il connaissait depuis longtemps et dont il avait fait la fortune. Ce traître en profita pour s'élever sur les ruines de son protecteur. Rusé et adroit, il se met à la tête de quelques satellites, qu'il avait rassemblés comme pour se venger d'un gentilhomme à qui il en voulait. Comme Pierre Gambacorti veut se porter pour médiateur, Appiano le fait assassiner lui-même avec deux de ses enfants, en 1393, et à l'aide de cette révolution, il succède à Pierre Gambacorti dans le gouvernement de Pise.

A cette nouvelle, le saint solitaire éprouva le désir le plus violent de quitter sa retraite, et d'aller venger son père et ses frères. Mais il surmonta cette tentation et resta au milieu de ses ermites. Sa congrégation fut approuvée, en 1431, par Martin V, et lui-même mourut, en 1433, à l'âge de quatre-vingts ans. Innocent XII publia solennellement le décret de sa béatification, en 1693, sous le nom de *B. Pierre de Pise*, nom sous lequel sa congrégation est connue.

Il est à remarquer que les ermites de la congrégation du B. Pierre de Pise n'ont jamais pu découvrir l'endroit où a été enterré leur fondateur, qu'on sait être mort à Venise.

Déjà, dès son vivant, ces ermites avaient des couvents en plusieurs villes d'Italie. Mais le chef-lieu de l'ordre fut toujours Montebello; c'était la résidence du général. Après sa mort et sous le généralat de Malerba de Césène, qui avait été de ses douze premiers disciples, les souverains pontifes réunirent, à la congrégation des hiéronimites du B. Pierre de Pise plusieurs autres congrégations d'ermites, savoir : 1° celle instituée par le B. de Fourque Palene; 2° celle qui reconnaissait pour fondateur le frère Ange de Corse, et qui comprenait déjà quatre ou cinq maisons; 3° celle qu'on appelait du *Mont-Segestre*, près de Gènes, fondée par quelques Espagnols; et enfin plusieurs autres ermites du Tyrol et de la Bavière, qui demandèrent eux-mêmes à être incorporés dans la congrégation de Pierre de Pise. Ils ont à Rome une maison sur le Janicule, et c'est dans l'église de cette maison qu'est enterré le Tasse (1).

Il a encore existé autrefois une autre congrégation de hiéronimites, qu'on appelait *de Fiesoli*. Ils avaient eu pour fondateur un gentilhomme florentin, nommé Charles de Montegraneli, qui, se sentant dès l'enfance une grande inclination pour la piété, prit le parti d'entrer dans l'état ecclésiastique, et reçut les ordres sacrés. Mais voulant s'adonner entièrement aux exercices religieux, il quitta sa famille, et se retira, avec un ami, dans la solitude. Il s'établit dans les ruines de l'ancienne ville de Fiesoli, près de Florence. Il y bâtit une chapelle, où, avec son compagnon, il se dévoua à une vie très-austère, passant le jour et la nuit dans la prière, et ne vivant que de pain avec quelques racines.

Ce genre de vie leur attira des disciples, et Côme de Médicis leur fit bâtir un monastère avec une église dédiée à saint Jérôme. Bientôt ce saint fondateur fit de nouveaux établissements, d'abord à Vérone, ensuite à

(1) On voit dans cette église une épitaphe en latin barbare, et qui roule sur les différentes significations du nom d'*Arietes* que portait le défunt. Nous la mettrons ici pour sa singularité.

Jacet hic jactus, ictus arietis fati, Bartholomæus Arietes de Sabaudia, ab ejus filio Patre Casare, hujus cœnobii Vicario, hoc lapide tectus, sui que legendi quos fatum sic Arietabit. Vixit annos LXXII. Obiit die CXLIX ante Arietis signum, 1622.

Ainsi Arietes doit être mort le 25 octobre 1621.

Venise et à Padoue. Grégoire XII approuva ce nouvel ordre, et le fondateur lui donna le nom de *Société de saint Jérôme*.

De là il voulait passer à Jérusalem, pour visiter les saints lieux. Mais tandis qu'il attendait une occasion favorable pour le voyage, il mourut à Venise, en 1417.

La règle que le souverain pontife assigna à ces nouveaux religieux fut celle de saint Augustin. L'ordre de saint Jérôme de Fiesoli eut jusqu'à quarante maisons; mais le nombre en était beaucoup diminué quand il fut supprimé, en 1668, par Clément IX.

L'habillement de ces hiéronimites consistait en une tunique grise, serrée d'une ceinture de cuir, un capuce attaché à une grande mosette, et une chape plissée par le cou, de la même couleur, et ils portaient des sandales de bois.

ORDRE DU MONT-OLIVET.

A l'époque où l'ordre des bénédictins, comme un arbre majestueux, couvrait presque toute l'Europe de son ombre, et où l'on devait le croire arrivé à son apogée, on en vit cependant sortir une nouvelle branche, qui devait prouver que sa sève n'était pas encore épuisée. Je veux parler de l'ordre des olivétains, qui parut en Italie au commencement du quatorzième siècle.

Le siècle précédent avait vu s'élever les ordres mendiants, moines actifs, qui, aux vertus des cloîtres, joignaient les fonctions d'instruire les peuples et de défendre les dogmes de l'Église, attaqués par les hérétiques. Cette nouvelle milice avait attiré les regards des contemporains, et ses utiles travaux faisaient en quelque sorte pâlir l'étoile des bénédictins, qui depuis si longtemps avaient attiré seuls l'attention publique. C'est alors que l'ordre des olivétains vint montrer au monde chrétien qu'un tronc vigoureux pouvait encore, après huit siècles d'existence, donner un nouveau rejeton.

L'Italie, patrie de saint Benoît, ce pays si riche en établissements religieux, avait vu naître sous son beau ciel les camaldules, les solitaires de Vallombreuse, les franciscains; et le fondateur des frères prêcheurs y avait passé ses dernières années. C'est aussi dans cette même contrée que nous allons voir s'élever un nouvel ordre qui marchera de pair avec ceux qui l'ont précédé.

Jean Ptoloméé ou Tolomei, gentilhomme de Sienne, avait fait de bonnes études, et était devenu un professeur assez fameux de philosophie. Un jour, au moment où, en présence d'un nombreux auditoire, il allait développer une question importante, il est tout à coup frappé de cécité et obligé de se retirer. Mais l'accident n'ayant pas eu de suites, et se trouvant



BÉNÉDICTIN DU MONT OLIVET.

guéri, comme par miracle, il vient reprendre ses fonctions, et retrouve la même affluence d'auditeurs à ses leçons.

Une pensée lui vient, à la vue de cette nombreuse assemblée : c'est, au lieu des questions oiseuses de la philosophie, de lui parler de l'importance des vérités religieuses, de la futilité des intérêts temporels, et des biens de la vie future. Touché lui-même de ce qu'il vient de dire, il prend le parti de renoncer au monde, et de n'avoir plus d'autre occupation que celle de faire son salut.

Il quitte donc ses parents, ses habitudes, et accompagné de deux sénateurs de Sienne, que son discours avait convertis, il va, en 1515, se confiner dans une solitude à cinq lieues de là.

C'était un lieu inculte, nommé le *Val d'Acona*, affreux désert, au pied d'une montagne entourée de bois et d'eaux marécageuses, et hérissé de roches taillées à pic. C'est là que Tolomei s'établit avec ses deux compagnons, uniquement occupé de la méditation des vérités éternelles et de la pratique des plus grandes austérités. Cette vie extraordinaire fut bientôt connue dans toute la contrée, et plusieurs hommes, touchés de la grâce, vinrent se joindre à eux pour partager leurs exercices, en renonçant à toutes les choses du monde.

Pendant la malveillance trouva à redire aux pratiques de ces pieux solitaires, et on les dénonça au pape Jean XXII, siégeant à Avignon, comme des novateurs professant des opinions contraires à la foi. Le pape donna commission à l'évêque d'Arezzo de s'informer de l'état des choses et de l'orthodoxie de ces nouveaux religieux. Le prélat ne trouva rien à reprocher aux solitaires du Val d'Acona; il leur permit, avec l'autorisation du souverain pontife, de former un nouvel ordre, sous le nom de *Notre-Dame du Mont-Olivet*, et leur conseilla d'adopter la règle de saint Benoît.

Reconnus ainsi par le chef de l'Église, ils se donnèrent pour premier supérieur le P. *Patrice Patrici*, ancien sénateur de Sienne, et un des premiers compagnons de Tolomei. Mais deux ans après, Tolomei fut élu pour supérieur de l'ordre, en 1522, et le fut pendant vingt-sept ans.

On ne sait trop comment le Val d'Acona a été appelé le *Mont-Olivet*. Est-ce parce qu'il se trouvait des oliviers dans les environs? Ou bien ces pieux solitaires trouvaient-ils quelque ressemblance entre ce désert et la *montagne des Olives*, où Jésus-Christ allait souvent prier seul ou avec ses disciples?

La ferveur de cette nouvelle communauté passe tout ce qu'on peut imaginer. Leurs prières, leurs jeûnes étaient continuels, à peine se donnaient-ils le moindre repos. Ils allaient même au delà de ce que prescrit la règle de saint Benoît. Ils se privaient de vin, et pour ne pas être tentés d'en boire, ils allèrent jusqu'à arracher leurs vignes, et bannirent de leur enclos tout ce qui pouvait servir soit à la fabrication, soit à la conservation de cette liqueur. Mais cet excès de mortification passant les bornes de la prudence, ils s'en trouvèrent incommodés, et furent obligés de se désister d'un genre de vie si contraire à la santé. Hélyot dit, à ce propos, qu'ils furent réduits à suivre le conseil de saint Paul, qui ordonne à son disciple Timothée de boire un peu de vin pour soulager son estomac (1).

Mais il paraît que dans la suite ils changèrent d'opinion sur cet article, car on trouve dans une de leurs constitutions « qu'on ne vendrait que le » mauvais vin et qu'on garderait le meilleur pour l'usage de la communauté; que si l'on se trouvait dans le cas d'en acheter, il fallait toujours » choisir le meilleur; que cependant l'on ne le boirait pas pur, mais qu'il » fallait y mêler de l'eau, aussi bien l'abbé que les simples religieux (2).

Suivant ce qui était arrivé à la naissance des autres ordres monastiques, la vie que menaient ces nouveaux solitaires leur attira beaucoup de prosélytes, et leur procura de nombreux bienfaiteurs, qui s'empressèrent de les enrichir, en leur offrant des terres et des emplacements pour y élever des maisons de leur institut. Ils en eurent bientôt à Sienne, à Arezzo, à Florence et en plusieurs autres villes.

L'ordre des olivétains fut approuvé, en 1526, par le pape Jean XXII, et confirmé dans la suite par Clément VI.

Tolomei, qui jusqu'aujourd'hui n'est encore que béatifié, fut une des victimes de cette affreuse peste qui fit le tour du monde connu, en 1548,

(1) Un homme sobre, et qui buvait très-peu, en donnait pour raison qu'il suivait l'ordre de saint Paul à Timothée : *Utere modico vino propter stomachum*. « Bah! lui répondit un plaisant, vous entendez mal le texte de l'apôtre; *Modicum* était un vignoble de l'île de Crète, » et saint Paul conseille à son disciple de boire de ce vin comme le meilleur pour l'estomac. »

(2) Entre ne pas boire du tout de vin et faire usage du meilleur, il y avait peut-être un *mezzo termine*, qui eût été de boire celui d'un prix ordinaire. Ainsi on ne voit pas trop la raison de cet article de la règle. Cela me rappelle ce que je me souviens d'avoir lu dans l'histoire ecclésiastique de Fleuri, qu'un saint personnage s'abstenait, par mortification, de la viande de boucherie, et ne mangeait que de la volaille.

comme de nos jours le choléra asiatique (1). Ses religieux et lui-même se dévouèrent au soulagement des pestiférés : ils les soignaient, les pansaient eux-mêmes, leur administraient les sacrements, les assistaient à la mort et les enterraient sans songer à leur propre sûreté : aussi plusieurs furent-ils victimes de leur zèle.

Tolomei, se sentant atteint à son tour, se mit au lit, reçut les derniers sacrements, exhorta ses religieux à persévérer dans leur vocation, leva les mains au ciel en recommandant son âme à Dieu, et expira le 20 août 1548, à l'âge de soixante et seize ans.

L'habillement des olivétains est blanc, et consiste en une robe et un scapulaire avec un capuce; mais hors du monastère ils portent un chapeau blanc.

Tolomei, en se faisant religieux, avait pris le nom de Bernard, au lieu de celui de Jean qu'il avait reçu au baptême. Il n'est honoré comme saint que dans son ordre, quoique son nom se trouve dans le martyrologe romain.

Dans le principe, les olivétains n'étaient regardés que comme des ermites, mais le pape Paul III leur permit de prendre le prénom de dom, comme les autres bénédictins.

Cet ordre s'étendit beaucoup après la mort du fondateur. Il y en avait, tant en Italie qu'en Sicile, près de quatre-vingts monastères. Celui du Mont-Olivet, qui est le chef-lieu, est si vaste, que Charles-Quint y logea avec une suite de deux mille personnes. Le monastère de Naples contenait quatre-vingts religieux. Alphonse, roi de ce pays (2), se plaisait à les aller voir, et voulait même, dit-on, les servir à table, en témoignage de la vénération qu'il avait pour eux.

Parmi les nombreux monastères que possédait cet ordre, il y en avait une douzaine qui étaient devenus extrêmement riches. La réputation de

(1) Cette peste dura trois ans. Elle commença dans la haute Asie, passa de là en Égypte et vint expirer en Europe. C'était comme une vapeur empestée, qui passait d'un pays à l'autre, balayant dans sa route l'espèce humaine. Les historiens du temps assurent que ce fléau emporta les deux tiers de ceux qui vivaient alors, et ne laissa dans quelques villes que la dixième partie de ceux qui les habitaient. Il ne régna dans chaque endroit que cinq ou six mois. C'est en Angleterre qu'il exerça ses derniers ravages : mais aucune contrée n'en fut exempte.

(2) Ce roi, premier du nom à Naples, et cinquième en Aragon, fut le héros de son siècle. On cite de lui plusieurs traits qui font le plus grand honneur à sa mémoire.



SŒUR DU TIERS ORDRE DES SERVITES.

SERVITES.

Il y a, à deux lieues de Florence, une montagne environnée de six autres, qu'elle paraît commander. On l'appelle dans le pays *il Monte-Senario*. C'est la traduction de *Mons sani aeris*, qu'il porte à cause de la bonté de l'air qu'on y respire.

Cette montagne est ombragée par une forêt de gros sapins, qui lui fournit un délicieux ombrage et amortit la violence des vents, de manière qu'on y jouit d'une température fort douce qui y produit un printemps perpétuel et rend ce séjour des plus agréables.

Cette solitude, d'une culture facile et d'un excellent rapport, a été le berceau d'un ordre très-répandu en Italie, et qui porte le nom de *servites*.

Il a pour auteurs sept riches Florentins, membres d'une confrérie, qui faisait profession d'une dévotion particulière envers la sainte Vierge.

Un jour de l'Assomption, de l'an 1253, pendant qu'ils assistaient à la messe solennelle dans leur oratoire, ils se sentirent tous à la fois comme inspirés de se dévouer entièrement au culte de la mère du Sauveur et de se consacrer exclusivement à son service.

Ils se communiquèrent mutuellement le désir qu'ils éprouvaient, et se concertèrent pour le mettre à exécution. Ils commencèrent par vendre leurs biens et en distribuèrent le prix aux pauvres, prenant à la lettre le conseil donné par Jésus-Christ au jeune homme qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour être parfait observateur de la loi chrétienne.

De là ils allèrent consulter l'évêque de Florence pour savoir quelle marche ils devaient suivre pour répondre à leur nouvelle vocation. Ce prélat les exhorta à obéir à l'attrait de la grâce, leur offrit ses bons offices pour les y soutenir, et leur permit de se choisir un lieu pour leur servir d'oratoire particulier et y faire célébrer la messe.

Ils achetèrent pour cela une chétive maison, située à l'écart près d'une des portes de la ville, s'y renfermèrent, se revêtirent d'habits pauvres, et, avec la permission de leur évêque, y vécurent des aumônes qu'on voulait bien leur donner. C'était suivre l'exemple de saint François d'Assise, qui le premier, à la même époque, avait indiqué aux religieux ce nouveau genre de vie pour confondre les hérétiques d'alors.

Ce fut un spectacle étrange pour les Florentins de voir sept de leurs concitoyens, qui avaient tenu un rang distingué dans leur ville, porter les livrées de la pauvreté et confondus avec les mendiants de leur cité. On ne pouvait les rencontrer dans les rues sans les admirer, et le nom qu'on leur donnait était celui de *serviteurs de la Vierge Marie*, d'où leur est venue la dénomination de *servites*, sous laquelle ils sont connus.

Ils passèrent à peu près un an dans leur premier établissement aux portes de Florence; mais ne s'y trouvant pas assez tranquilles, et soupirant après une retraite plus profonde, ils allèrent la chercher sur le *Monte-Senario*, où l'évêque leur céda un terrain qui appartenait à son église. Ils choisirent pour supérieur le plus vieux parmi eux, qui s'appelait Buonfiglio Monaldi, bâtirent une église sur les ruines d'un vieux château, et construisirent autour des cellules pour chacun d'eux.

Enchantés de leur nouvelle solitude, ils y vivaient cachés aux yeux du monde, et pouvait s'y livrer sans obstacle aux mortifications qui faisaient leurs délices. Ils se contentaient pour vivre des fruits que leur donnait la culture de leurs terres et de leur jardin.

Mais une vie si misérable les incommodant beaucoup, leur supérieur Monaldi jugea à propos de profiter de la permission de mendier que leur avait donnée l'évêque de Florence. Il les envoyait chaque jour à la ville recueillir les aumônes qu'on voulait bien leur faire, pour les rapporter le soir au *Monte-Senario*.

C'était cependant encore une fatigue bien grande pour des religieux exténués de jeûnes, de faire deux fois par jour le trajet de leur solitude à Florence. Ils prirent le parti de se construire un petit hospice près de la porte de la ville la plus voisine du mont Senario. Ils y placèrent deux ou trois des leurs pour y garder les aumônes qu'ils recueillaient à Florence (1).

(1) On ne conçoit peut être pas comment tant d'ordres mendiants pouvaient vivre d'aumônes, et comment on ne se lassait pas de les nourrir.

Ceux qui ont vu les temps qui ont précédé la révolution française, se souviennent que

Cet hospice devint par la suite le célèbre couvent de l'Annonciade de Florence, chef-lieu de l'ordre.

Tout cela se passait du vivant de Grégoire IX, pontife très-zélé pour les intérêts de l'Église et connu par ses démêlés avec l'empereur Frédéric. Son légat, le cardinal Geoffroi de Châtillon, se trouvant en Toscane, voulut voir lui-même ces nouveaux solitaires, dont la réputation se répandait au loin. Il les visita, passa même quelques jours avec eux dans leur établissement du *Monte-Senario*. Il fut édifié de la vie qu'ils y menaient; mais il trouva excessives leurs austérités et les engagea à les modérer. Il leur conseilla de demander une règle commune, qui leur manquait encore, à l'évêque de Florence, qui était leur protecteur ordinaire. Ce prélat leur en donna une, et leur prescrivit, pour habillement, une chemise de laine, une tunique blanche recouverte d'une autre de couleur noire, avec une ceinture de cuir, un scapulaire et un manteau.

L'ordre, ainsi constitué, s'étendit bientôt par le grand nombre de sujets qui demandèrent à y entrer. Le premier établissement qui s'en fit fut à Sienne. Alexis Falconieri, de Florence, un des sept fondateurs, et Victor, Siennois, un des nouveaux profès, en prirent possession. Les six autres fondateurs furent promus aux ordres sacrés, en 1241, par l'évêque de Florence, et, en 1248, le pape Innocent IV approuva le nouvel ordre, et le mit sous la protection de la sainte Vierge.

Le personnage qui jeta le plus grand lustre sur l'ordre des servites, est saint Philippe Benizi, qui en fut le cinquième général. Né à Florence, dans les premières années du treizième siècle, il y fit ses premières études et alla les achever à Paris, où il s'appliqua spécialement à la médecine. Cet art, à cette époque, était exercé presque exclusivement par

chaque couvent avait un frère quêteur, qui partait avec un cheval attelé à une modeste charrette, et allait de village en village se présenter chez les fermiers aisés, dans les châteaux et chez les principaux habitants de chaque endroit. Le bon frère donnait des images aux enfants et avait toujours quelque chose d'agréable à dire à leur mère et à leurs sœurs. Avec ce passeport, il était partout le bienvenu, bien accueilli, et après quelques visites, sa charrette se trouvait remplie de toutes sortes de provisions, qui revenaient grossir le magasin du couvent.

J'ai vu à Essen, en Westphalie, le frère quêteur des capucins se présenter chez les protestants, qui se montraient pour lui aussi généreux que les catholiques. Le 2 août, jour de grande fête chez tous les franciscains, une grande foule de paysans venaient faire leurs dévotions chez les capucins, et chacun d'eux leur apportait un jambon. Le produit de cette journée, converti en argent, servait à nourrir les bons pères une grande partie de l'année.

les ecclésiastiques et était regardé comme une branche de l'étude de la physique. Flodoard, dans son *Histoire de la ville de Reims*, nous dit que Derolde, vingt-sixième évêque d'Amiens, en 929, était médecin; et Geoffroi d'Eu, évêque de la même ville, en 1222, après avoir reçu le bonnet de docteur en théologie à Paris, y avait suivi un cours de médecine. Avant la révolution de 1789, il y avait à la collégiale de Saint-Amé, à Douai, un canonicat qui ne pouvait être conféré qu'à un docteur en médecine.

Philippe Benizi prit aussi le bonnet de docteur en cette science; et de retour à Florence, il demanda à Dieu de lui faire connaître ce qu'il devait faire pour lui être agréable.

Occupé de cette pensée, il entre un jour dans la chapelle qu'avaient construite les servites aux portes de Florence. C'était le jeudi dans la semaine de Pâques. Il entend chanter dans l'épître le verset 29 du 8^e chapitre des Actes des Apôtres: *Philippe, accede et adjuge te ad currum istum* (1). Il prend pour lui cet ordre du Saint-Esprit adressé à son homonyme, et il croit entendre la sainte Vierge qui lui ordonne de se joindre aux religieux qu'il a sous les yeux. Sans différer, il va trouver le P. Buonfiglio Monaldi, qui le reçoit dans son ordre, lui en donne l'habit, en 1253, et l'envoie à la maison du *Monte-Senario*, pour y être employé aux travaux de la campagne.

Dans ses moments de loisir, il se retirait dans une grotte voisine de l'église, pour y vaquer à la prière et à la contemplation. Un jour qu'on discutait devant lui quelques questions de controverse, il prit part à la conversation, et y déploya tant d'érudition, que tout le monde en fut frappé, et ses supérieurs l'obligèrent à recevoir les ordres sacrés, où il pourrait rendre les plus grands services à la religion. Peu de temps après on le fit définitif, puis assistant du général, et enfin général, en 1267.

Il fut bientôt connu dans toute l'Italie, et à la mort de Clément IV,

(1) Cette voiture était celle d'un ministre d'une reine d'Éthiopie, qui retournait dans son pays, après avoir fait un pèlerinage à Jérusalem.

De tous temps l'Orient a été le pays aux pèlerinages. Autrefois les adorateurs du vrai Dieu allaient le prier dans son temple à Jérusalem. Aujourd'hui les sectateurs de l'islamisme vont honorer leur prophète à la Mecque. Et c'est ainsi que la civilisation et la religion, nées dans l'Asie, y sont aujourd'hui remplacées par la barbarie.

les cardinaux assemblés à Viterbe pensaient à Philippe, et voulaient l'élever sur la chaire de saint Pierre. Il le sut, et pour s'y soustraire, il alla se cacher, avec un de ses religieux, dans les montagnes, où il vécut d'herbes sauvages, jusqu'à ce qu'on eût nommé un successeur à Clément IV.

Alors il quitta son désert, nomma un vicaire pour le remplacer, et partit, comme missionnaire, avec deux compagnons, pour aller prêcher en Italie, en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne pendant deux ans. Il se fit entendre avec applaudissement à Avignon, à Toulouse et à Paris. En 1274, il alla au concile de Lyon, où il obtint du pape Grégoire X la confirmation de son ordre.

Cette époque était celle où les deux factions des Guelfes et des Gibelins mettaient toute l'Italie en feu. Il travailla à calmer les fureurs des deux partis, mais avec peu de succès, et y courut même les plus grands dangers. Enfin après avoir fait la gloire de son ordre, et en avoir été le propagateur le plus heureux, il mourut de la mort des saints, le 22 août 1285, et fut canonisé par Clément V, en 1671.

Saint Philippe avait fondé des couvents de son ordre en Hongrie, en Pologne et jusqu'aux Indes. C'est lui qui en rédigea les constitutions d'après les documents que lui en avaient laissés ses prédécesseurs. Ce n'est pas sans peine qu'il obtint la confirmation de ce nouvel institut. On était fatigué de voir tant de nouveaux ordres s'établir, et une grande partie des cardinaux voulaient ne plus en admettre. Ce ne fut qu'un an après sa mort, en 1286, qu'un bref définitif fut donné par le pape Honorius IV pour le reconnaître.

Alors l'ordre des servites s'étendit rapidement, de manière qu'il se trouva à la fin partagé en vingt-sept provinces. Boniface IX lui accorda les mêmes privilèges dont jouissaient les autres ordres mendiants.

Le plus considérable de leurs couvents était celui de l'Annonciade, à Florence. Ce n'était dans le principe qu'une simple chapelle, construite sous le gouvernement de Buonfiglio Monaldi. On voyait dans la chapelle de la sainte Vierge cinquante lampes d'argent toujours allumées, et sur la balustrade quatorze grands chandeliers, aussi en argent. La statue de la Vierge et l'autel étaient décorés avec la plus grande magnificence. On estimait à plus de 100,000 écus la valeur des reliquaires et du trésor renfermé dans la sacristie. On y voyait aussi des tableaux des plus grands maîtres italiens.

Cet ordre a produit un écrivain qui a fait bien du bruit pendant sa vie, et était loin d'avoir les vertus de son état. C'est Paul Sarpi, connu sous le nom de *Fra Paolo*. Il est auteur d'une histoire du concile de Trente, qui a fourni aux protestants bien des armes contre l'Église. Le tombeau de ce moine hérétique, enterré à Venise, attira, comme plus tard celui du diacre Paris, un concours de dévots qui y venaient prier. Les Vénitiens, alors brouillés avec le pape, croyaient lui faire un grand affront en allant s'agenouiller sur le tombeau d'un de ses ennemis, comme les Parisiens à leur tour crurent causer un grand chagrin au pape en canonisant le diacre janséniste.

Les servites ont eu aussi leur tiers ordre, dans lequel on compte sainte Julienne Falconieri, nièce d'Alexis Falconieri, un des fondateurs de l'ordre. Ce tiers ordre, qui était composé d'hospitalières, portait le nom de *mantellate*, d'une espèce particulière de manteau qu'elles portaient dans l'exercice de leurs fonctions charitables.

Le 27 septembre 1828, la congrégation des rites a approuvé le culte rendu à la bienheureuse Jeanne Sodonini, qui était une des disciples de sainte Julienne Falconieri, et lui avait succédé dans le gouvernement des *mantellate*, à Florence.

Les servites furent réformés en 1411, et la principale maison de cette réforme fut celle qui occupait le monte Senario. Le réformateur s'appelait le P. Antoine de Sienne.



RELIGIEUX RÉFORME DE GRANDMONT.

GRANDMONTAINS.

Saint Jean-Baptiste, retiré au désert, sur les bords du Jourdain, y reçut une députation des prêtres et des docteurs de la loi, qui vinrent lui demander, au nom de la synagogue, ce qu'il était. *Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? quid dicis de te ipso?* (Joann., I, 22.)

« Allez dire à ceux qui vous envoient, répondit le saint précurseur, » que je ne suis rien; et si vous voulez savoir ce que je fais ici, je vous » dirai que pour nourriture je me contente de sauterelles et d'herbes sauvages. Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de m'imiter et de faire » pénitence. »

Un ermite français, perdu dans un désert aux environs de Limoges, fut l'objet d'une pareille enquête au onzième siècle.

Sur la nouvelle qu'on voyait depuis quelques années vivre au milieu des bois, sur les montagnes du Limosin, des ermites inconnus, deux légats (1), envoyés en France par le pape Calixte II, vont eux-mêmes sur les lieux vérifier ce fait. Ils trouvent là des hommes pâles, exténués de jeûnes, ayant pour chef un vieillard presque octogénaire. Ils leur demandent de quel ordre ils sont. Sont-ils bénédictins ou disciples de saint Augustin? Car, à cette époque, on ne connaissait, dans l'ordre monastique, que deux familles, celle dont l'origine remontait à saint Benoît, et celle qui suivait la règle de l'évêque d'Hippone.

(1) Ces deux cardinaux étaient Grégoire Paperescis, Romain, ancien chanoine de Latran, élu pape en 1150, sous le nom d'Innocent II, et Pierre de Léon, ancien moine de Cluni, qui, la même année, disputa la tiare au premier, et fut l'antipape Anaclet II. Singulière circonstance. qu'un même esprit ait amené sur la montagne de Muret deux prélats qui devaient un jour fulminer l'anathème l'un contre l'autre! Par quelle combinaison aussi cette députation était-elle formée de deux anciens moines, dont l'un avait pratiqué la règle de saint Benoît et l'autre celle de saint Augustin?

« Nous ne sommes rien de tout cela, répond le vieillard. Nous n'avons » ni les vertus des enfants de Benoit, ni les talents des chanoines réguliers. Nous ne sommes que de pauvres pécheurs qui faisons pénitence » pour gagner le ciel. Nous cachons ici notre existence et ne demandons » qu'à être oubliés. »

Les légats n'en demandent pas davantage et se retirent.

Huit jours après cette visite, le vieillard rendait son âme à Dieu, après avoir passé près de cinquante ans dans ce désert. Il n'en était jamais sorti.

Disons quel était ce vieillard.

Il s'appelait Étienne, et était fils du vicomte de Thiers, premier gentilhomme d'Auvergne. Il était né au château de Thiers, qui était le manoir féodal de ses parents, en 1046, sous le règne de Henri I^{er}, roi de France. A la noblesse de la naissance, Étienne de Thiers joignait un caractère religieux, que ses parents, pieux eux-mêmes, eurent soin de soutenir et de fortifier. Leur surveillance porta d'heureux fruits et le jeune Étienne montra de bonne heure les plus heureuses dispositions à suivre la route du bien.

Son père, ayant eu la dévotion de faire un pèlerinage en Italie, y mena son fils, qui n'avait encore que douze ans. Mais cet enfant y étant tombé malade, à Bénévent, au moment où son père allait retourner en France, le vicomte de Thiers prit le parti de le confier à l'archevêque de cette ville, lequel s'appelait Milon. Ce prélat était né aussi en Auvergne, et avait été autrefois chanoine de Paris.

C'était l'âge où le jeune Étienne devait commencer ses études, et Milon se chargea de son éducation. Il le garda douze ans auprès de lui pour lui former le cœur et l'esprit par des études solides; et lui trouvant les meilleures dispositions pour l'état ecclésiastique, il lui conféra le diaconat.

Étienne perdit son protecteur à l'âge de vingt-quatre ans, et alla à Rome, où il passa quatre ans chez un cardinal qu'il connaissait, et y acheva les études qu'il avait commencées à Bénévent. Il avait vu dans cette ville, chez l'archevêque Milon, quelques moines de la Calabre, qui lui avaient inspiré du goût pour les pratiques religieuses. Il se sentit l'envie de les imiter, et dans cette intention, il s'adressa au pape Grégoire VII, nouvellement élu, pour lui demander la permission de s'ad-

joindre quelques compagnons avec qui il pourrait pratiquer la vie que menaient les moines de la Calabre. Le pape lui accorda tout ce qu'il lui demandait, par une bulle de l'an 1075, qu'il lui délivra en présence de six cardinaux et de l'impératrice Agnès, mère de l'empereur Henri IV.

Muni de cette autorisation, Étienne de Thiers revint en Auvergne rejoindre sa famille, après une absence de seize ans.

Ses parents n'approuvèrent pas le projet qu'il formait de se consacrer à la vie religieuse, et firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Mais, comme s'il avait entendu une voix intérieure lui dire, comme à Abraham : *Egredere de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi* (Gen., xu, 1), il partit secrètement, et alla dans le Limosin chercher quelque endroit où il pût se livrer au goût qu'il éprouvait d'abandonner le monde sans retour.

Après avoir erré de désert en désert autour de Limoges, il trouva une solitude qui lui plut sur la montagne de Muret, couverte de bois profonds et écartés. Il s'y arrêta, s'y construisit, avec des branches d'arbres, une cabane pour sa demeure. L'endroit était des plus sauvages; il crut pouvoir y vivre inconnu et libre de s'y livrer aux plus grandes mortifications. Il avait alors trente ans, et il fit vœu de s'ensevelir dans cette solitude, qu'il ne devait plus quitter, et où il vécut près de cinquante ans.

Chose singulière! c'est dans ce même siècle, et à peu près à la même époque, qu'on vit dans ce coin de la France trois saints personnages quitter le monde et s'ensevelir dans d'affreuses solitudes, tels que saint Bruno dans les montagnes de la Chartreuse, près de Grenoble; saint Robert (1) à la Chaise-Dieu, et Étienne de Thiers à Muret. La fondation de Fontevault appartient aussi à la même époque. C'est alors que la vie religieuse paraissait être dans sa plus grande ferveur, et qu'on voyait des hommes distingués par leur naissance ou leurs talents, se retirer dans des lieux inaccessibles et qui semblaient n'être propres qu'à servir de repaires aux bêtes sauvages et féroces, pour y vaquer à la prière, à la contem-

(1) Saint Robert, fondateur de la Chaise-Dieu, était aussi Auvergnat, fils du baron d'Aurillac. Il fut d'abord chanoine de Brioude, et, avec deux anciens militaires qui voulaient faire leur salut, il fonda, à huit lieues de là, une abbaye de l'ordre de saint Benoît, dont il fut le premier abbé, et où il gouverna jusqu'à trois cents religieux. C'est à la Chaise-Dieu, dont il était abbé commendataire, que fut exilé le cardinal de Rohan, en 1786, après son fameux procès.

plation, et y fonder, dans un siècle que nous appelons barbare, des établissements qui ont duré jusqu'à nous, et qui n'attendaient, pour disparaître, que l'arrivée d'un siècle *de lumières!*

Saint Étienne passa plusieurs années seul dans son désert. Peu à peu il lui vint quelques compagnons, mais il ne voulait accepter d'eux d'autre titre que celui de *correcteur*. Il vivait avec eux, partageait tous leurs exercices de piété, leurs travaux, et tandis qu'ils étaient à table, il s'asseyait à terre et leur lisait quelque bon livre. Il les surpassait tous par ses austérités, et n'avait d'autre lit que quelques planches, dont l'ensemble figurait un cercueil. Il priaït toujours à genoux, et se prosternait souvent le visage contre terre.

C'est après avoir passé ainsi près de cinquante ans dans de pareils exercices, sans avoir jamais quitté les bois qu'il habitait sur la montagne de Muret, qu'Étienne, mort au monde, et ignorant tout ce qui s'y passait, pendant que de grands événements y avaient lieu (1), reçut la visite des deux cardinaux dont nous avons parlé.

Après leur départ, Étienne sentit que sa fin approchait. Il redoubla ses prières accoutumées, ainsi que les instructions qu'il devait à ses disciples, pour les fortifier dans l'accomplissement de leur vœu; et avant de quitter la vie qui allait lui échapper, il leur dit qu'il n'avait rien à leur laisser, qu'il ne pouvait que les exhorter à se confier à la Providence divine, qui ne les abandonnerait pas. Pendant sa longue vie, il n'avait formé d'autre établissement que celui de quelques cabanes sur la montagne de Muret, et il n'avait reçu aucune donation de personne. Il pouvait dire, comme le Psalmiste : *Junior fui, etenim senui, et non vidi justum derelictum, nec semen ejus querens panem.* (Ps. 56, 25.)

Enfin, sentant ses forces défaillir, Étienne se fit transporter à la chapelle, entendit la messe, reçut le saint viatique et l'extrême-onction, et mourut le 8 février 1124, à l'âge de soixante et dix-huit ans.

Saint Étienne, comme saint Bruno, n'avait pas laissé par écrit une règle pour ses religieux, et n'avait pas pourvu à la manière dont son ordre serait gouverné après lui. Tout se faisait dans son monastère par habitude et d'après l'exemple qu'il donnait lui-même. Ses religieux n'avaient aucune communication avec le dehors; ils vivaient isolés et

(1) C'est pendant sa retraite à Muret qu'eut lieu la première croisade qui remua le monde.

inconnus dans leur solitude. Aussi, à la mort de leur fondateur, ils l'enterrent furtivement, pour ne pas attirer chez eux les habitants des environs, qui n'auraient pas manqué d'assister aux obsèques d'un personnage regardé comme un saint à plusieurs lieues à la ronde.

Un de ces ermites, qui était prêtre et qui l'était même avant d'entrer dans leur communauté, nommé Pierre de Limoges, fut choisi par eux pour remplacer le saint fondateur. Mais quatre mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis son élection, que des moines d'un monastère voisin, prétendant que le lieu où les compagnons d'Étienne avaient construit leurs pauvres cellules leur appartenait, les en expulsèrent. Ces moines étaient ceux d'une abbaye de bénédictins, à qui ne ressemblèrent pas ceux qui, plus tard, accordèrent si libéralement leur église de la Portioncule aux disciples de saint François d'Assise.

Les solitaires de Muret, étrangers aux droits et aux usages qui existaient dans le monde, ne cherchèrent pas à défendre leur établissement, et suivant la leçon de l'Écriture qui dit : *Cum persequentur vos in civitate istâ, fugite in aliam* (1), ils emportèrent avec eux le corps de leur fondateur et le peu qu'ils possédaient en un lieu situé à peu de distance, qu'on appelait *Grandmont*, et s'y établirent. Ils y construisirent une chapelle et quelques chétives cabanes pour leur demeure. Ils donnèrent à leur chef le nom de prieur, et prirent eux-mêmes celui de *Grandmontains*, du lieu de leur résidence.

Le troisième prieur, qui fut Étienne de Lisiac, fut le premier qui rédigea une règle pour le nouvel ordre, d'après ce que l'on savait qu'avait pratiqué et fait pratiquer le fondateur. Ce prieur fut longtemps à la tête de ces religieux, et pendant son long gouvernement on vit une soixantaine de maisons de cet institut s'élever dans les pays voisins, qui formaient une partie de l'ancienne Aquitaine, et qui à cette époque appartenaient aux rois d'Angleterre (2). Ces provinces étaient le Limosin, l'Anjou et la Normandie. Ce furent ainsi les rois d'Angleterre qui furent les premiers bienfaiteurs de cet ordre, et ce fut un d'eux (3) qui, sous le pontificat

(1) Matth.. X, 23.

(2) Triste effet du mariage d'Éléonore de Guienne, répudiée par Louis VII, roi de France, avec Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre!

(3) Henri II.

d'Urbain III, fit les premières démarches pour la canonisation de saint Étienne, qui ne fut publiée qu'en 1189, par Clément III.

Dans les actes des donations qu'on leur faisait, on leur donnait quelquefois de nom de *Bons-hommes*, comme on le donna dans la suite à d'autres religieux, notamment aux minimes.

Le premier monastère de cet ordre établi dans les pays soumis à la couronne de France, le fut à Vincennes, près de Paris, lieu tristement célèbre par le meurtre du dernier des Condé.

Les rois de France accordèrent de grandes faveurs à ce monastère de Vincennes. Louis XI, en fondant l'ordre de Saint-Michel, voulut que le prieur de ce monastère en fût le chancelier-né. Ce prieur devait confirmer l'élection de l'abbé de Grandmont. Il avait droit de visite dans cette abbaye.

Le prieuré de Vincennes tomba bientôt en commende, et ce fut un cardinal de Lorraine qui en fut le premier prieur commendataire. Les grandmontains furent dépossédés de leur maison de Vincennes par Henri III, en 1584, et furent obligés de la céder aux hiéronimites : en échange on leur donna, à Paris, un collège qui prit le nom de collège de Grandmont.

Dans le commencement, le nombre des frères convers surpassait celui des clercs dans cet ordre, ce qui y causa de grands désordres par la rivalité des uns et des autres, et souvent le plus grand nombre tyrannisa le plus faible. Le pape Innocent III y interposa son autorité, et par son ordre l'évêque de Chartres et l'abbé de Saint-Victor de Paris réprimèrent l'insolence des convers, qui l'avaient poussée jusqu'à mettre en prison un de leurs prieurs.

En 1260, les grandmontains demandèrent que leur couvent de Vincennes, comme étant le premier fondé en France, fût le chef-lieu de l'ordre et ne dépendit plus du prieuré de Grandmont, qui l'était depuis la fondation primitive de tout l'ordre; mais leur demande ne fut pas accueillie.

En 1506, Clément V avec toute sa cour alla passer cinq jours à Grandmont, et reprocha aux religieux les divisions fréquentes qui s'élevaient parmi eux. Il adoucit quelques points de leurs règles, et leur permit entre autres l'usage de la viande. Il obligea en même temps leur prieur à se trouver au concile qu'il avait convoqué à Vienne, et où fut supprimé l'ordre des templiers.

Jean XXII divisa l'ordre des grandmontains en neuf provinces, toutes françaises, et érigea le monastère de Grandmont en abbaye, en 1519. Les autres maisons portaient le nom de prieurés, et l'abbé de Grandmont, général de l'ordre, nommait lui-même aux quatre premiers prieurés qui venaient à vaquer, après son installation.

En 1471, Paul II donna en commende cette abbaye au cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Après celui-ci cette abbaye resta en commende jusqu'à François de Neuville, qui résigna ce bénéfice entre les mains d'un des religieux, qui était son neveu et portait le même nom que lui. Dès lors cette abbaye redevint régulière.

En 1645, D. George Barny, abbé de Grandmont, tint un chapitre général de tout l'ordre, où il fit adopter plusieurs règlements pour y rétablir l'observance régulière qui s'était beaucoup relâchée.

Le silence leur fut prescrit comme aux chartreux, et il leur était défendu de parler d'affaires politiques sous peine de punition sévère. On construisit une maison particulière auprès de chaque monastère pour y loger les hôtes, et un parloir à l'entrée pour recevoir les visites des gens du monde, qui ne pouvaient jamais entrer dans l'intérieur.

L'habillement des religieux consistait en une robe noire avec un scapulaire auquel était attaché un capuce. Ils portaient un petit collet de toile, large de deux doigts. Au chœur ils étaient revêtus d'un surplis et avaient un bonnet carré.

Il y avait aussi des religieuses de cet ordre, mais on ne sait qui les a fondées. Elles étaient sous la direction de l'abbé de Grandmont.

L'abbé François de Neuville, dont nous avons parlé, avait fondé, à Castenette, un prieuré de ces religieuses, qui, comme tous les autres prieurés de l'ordre, était à la nomination de l'abbé de Grandmont, quand il se trouvait au nombre des quatre qui venaient à vaquer après l'élection de l'abbé, général de l'ordre.

Il y eut aussi dans cet ordre une réforme qu'on appela l'*étroite observance*.

Elle fut établie en 1650, par un religieux de Grandmont, D. Charles Fremont, dans la ville de Thiers (1), patrie de saint Étienne, premier fonda-

(1) Thiers, ville de neuf à dix mille âmes, est dans ce délicieux canton de l'Auvergne qu'on appelle la *Limagne*; contrée que le roi frank Childebert appelait *le chef-d'œuvre de la*

teur. Les habitants de cette ville virent avec plaisir s'élever dans leurs murs une maison qui leur rappelait le souvenir d'un ancien compatriote, dont la mémoire leur était chère, et ils contribuèrent de tous leurs moyens à la fondation de ce nouvel établissement. Dom de Fremont en fut le supérieur et y vécut trente ans. Il y mourut en odeur de sainteté.

Cet ordre fut supprimé en 1769, et les religieux furent tous pensionnés. L'ordre de Grandmont fut toujours concentré en France.

nature. C'est dans ce pays, au village de Chanonat, qu'est né le poète Delille, et où il nous dit lui-même :

« Qu'enfant il se mêlait aux enfants du village. »

(*La Pitié*, IV.)



CÉLESTIN.

CÉLESTINS ET MINIMES.

Nous allons parler de deux ordres nés presque aux mêmes lieux, mais à deux siècles de distance, l'un et l'autre fondés par deux personnages ayant entre eux plusieurs traits de ressemblance.

Également simples, également contemplatifs, ce n'est pas par la science, par les talents, qu'ils ont marqué dans l'Église; ils ne cherchaient qu'à se cacher au monde. Leurs disciples n'ont jamais aspiré à l'apostolat. Laisant à d'autres les combats contre les hérésies, c'est par leurs prières, par leurs austérités qu'ils ont cru leur vocation accomplie. Si, malgré eux, nos deux fondateurs se sont vus arrachés à leur solitude chérie, et ont été étonnés de se voir placés sur un théâtre si peu accommodé à leurs goûts, cet éclat éphémère n'a duré qu'autant que la contrainte qui les y retenait.

On devinera sans peine que nous parlons de saint Pierre-Célestin, et de saint François de Paule, fondateurs, l'un des Célestins, l'autre des Minimes.

CÉLESTINS.

Pierre naquit dans la Pouille, en 1215, d'autres disent en 1221, de parents peu distingués, mais vertueux. Quoique chargés d'un grand nombre d'enfants, ils le firent étudier; mais on remarqua bientôt que son goût le portait à la solitude. A vingt ans, il s'était déjà retiré sur une montagne, et s'y était bâti une cellule. Il y fut découvert, et on le força d'aller à Rome, où il reçut les ordres sacrés.

En 1246, il retourna dans l'Abruzze, où il passa cinq ans dans une caverne, sur le mont Morrone, près de Sulmone, patrie d'Ovide.

En 1251, il se retira sur le mont Majelle, où il se joignit à deux autres solitaires, pour se livrer avec eux aux exercices de la piété. Il lui vint quelques personnes qui lui demandèrent à vivre sous sa conduite. Il s'occupait avec ses disciples du travail des mains et à copier des livres. Il s'abstenait de viande, jeûnait tous les jours, excepté le dimanche, et couchait sur la terre nue, n'ayant qu'une pierre pour chevet. Il faisait quatre carêmes par an, pendant lesquels il demeurait absolument-seul. Hors de là, excepté les mercredis et vendredis, il recevait tous les jours ceux qui venaient le consulter.

Cependant, importuné des visites trop fréquentes qu'on lui faisait, il retourna sur le mont Morrone et y bâtit un monastère pour ses disciples, à qui il donna la règle de saint Benoît, qui avait vécu autrefois dans les mêmes contrées, et, en 1274, il demanda à Grégoire X la confirmation de son ordre.

En peu de temps, le nouvel institut s'étendit, et, du vivant du fondateur, il s'éleva jusqu'à trente-six monastères, comprenant six cents personnes.

Le pape Nicolas IV étant mort en 1292, le saint-siège resta vacant près de deux ans. Les cardinaux assemblés à Pérouse, ne pouvant s'entendre pour nommer un pape parmi eux, jetèrent unanimement les yeux sur le saint solitaire, qu'on appelait *Pierre de Morrone*, du lieu de sa résidence. A la nouvelle qu'il en reçut, il se sauva, mais il fut arrêté en chemin et ramené à Morrone. Les rois de Naples et de Hongrie l'y attendaient, avec un grand nombre de cardinaux, dont l'étonnement fut grand à l'aspect d'un vieillard pâle, exténué, et portant une barbe blanche et négligée.

On le conduisit à Aquila, où, par humilité, il voulut entrer monté sur un âne, comme Jésus-Christ à Jérusalem. Il fut sacré et prit le nom de Célestin V. C'est aussi le nom que prirent ses disciples, qui jusque-là s'étaient appelés les *ermites de saint Damien*.

Mais le bon solitaire s'aperçut bientôt qu'il n'était pas à sa place. N'ayant aucune idée des affaires, il vit bien qu'il n'était pas aussi aisé de gouverner l'Église qu'une communauté de moines. Il aurait voulu vivre dans son palais, comme dans sa cellule, dans la pratique du jeûne et du silence.

Ne pouvant donc se livrer à ses goûts de retraite, il se hâta, au bout de quatre mois de pontificat, de rentrer dans la solitude, dont il n'aurait jamais

dû sortir. Il quitta les marques de sa dignité, et reprit ses habits de religieux, demandant à tous les cardinaux pardon des fautes qu'il avait commises pendant la courte durée de son gouvernement.

C'est à Naples que Célestin fit son abdication, la première qu'on ait vu faire à un pape ; il n'avait pas été à Rome. Son successeur fut Boniface VIII, assez connu par ses démêlés avec Philippe le Bel.

Cette abdication fut jugée diversement par les écrivains de cette époque. Le Dante la blâma, comme montrant, dans celui qui l'avait faite, une pusillanimité méprisable. Pétrarque, au contraire, n'y vit qu'un grand trait de courage et de dévouement apostolique, qui décelait, dans Célestin, une âme forte et planant au-dessus des idées ordinaires du monde.

Célestin reprit le chemin de son monastère, espérant y passer tranquillement le reste de ses jours : mais les visites nombreuses qu'il recevait à Morroni, firent craindre à son successeur qu'on n'abusât de sa simplicité, pour l'engager à revenir sur son abdication, et que cela n'amenât un schisme dans l'Église. En conséquence, le nouveau pontife pria le roi de Naples de lui envoyer Célestin à Rome, pour s'assurer de sa personne. Celui-ci, en ayant eu avis, s'embarqua pour fuir au delà de la mer Adriatique. Mais aussi malheureux en fuyant la captivité qu'en fuyant la tiare, le vaisseau qu'il montait ayant été obligé de relâcher dans un petit port de la Capitanate, il y fut arrêté, et conduit à Anagni, et gardé dans une citadelle par des soldats.

Célestin vécut encore dix mois dans sa prison, sans se plaindre de son sort, et se livrant, avec deux de ses disciples, à des exercices de dévotion. Il disait souvent : *Je n'ai jamais eu au monde d'autre désir qu'une cellule : eh bien ! on m'en a donné une.*

« Le jour de la Pentecôte 1296, après avoir entendu la messe avec
» beaucoup de ferveur, il dit à ses gardes qu'il mourrait avant la fin de
» la semaine. Il fut pris aussitôt de la fièvre et reçut l'extrême-onction.
» Malgré l'extrême faiblesse où il se trouvait, il ne voulut pas permettre
» qu'on couvrît seulement d'un peu de paille les planches sur lesquelles il
» couchait. Enfin, le samedi de la Pentecôte, qui était le 19 mai, il rendit
» tranquillement l'esprit, en achevant ce verset du psaume 150 : *Omnis*
» *spiritus laudet Dominum.* » (*Vie des Saints*, 19 mai.) Il avait soixante
et quinze ans.

Le pape lui fit un service solennel, à Rome. Le corps du saint fut transporté à Aquila, et enterré dans l'église des Célestins de cette ville. Clément V prononça sa canonisation en 1313.

L'ordre des Célestins s'étendit beaucoup après la mort de son fondateur. On comptait quatre-vingt-seize monastères en Italie, et vingt et un en France. Le chef-lieu de l'ordre était l'abbaye du Saint-Esprit à Sulmone; es autres maisons, comme dans l'ordre de Cluni, n'avaient que le nom de prieurés.

Les célestins n'avaient qu'un seul monastère aux Pays-Bas; c'était à Héverlé, près de Louvain. Ils étaient de la province de France. C'est dans leur église que se trouvaient les tombeaux des anciens ducs d'Arshot et de Croy.

Ces religieux furent établis à Paris, en 1352, dans la maison qu'avaient occupée les premiers carmes venus de l'Orient avec saint Louis, et qu'on appelait *les barrés*, à causes de l'habit qu'ils portaient (voyez page 112). Ces carmes avaient quitté cette maison, en 1300, pour s'établir à la place Maubert.

Les premiers célestins de Paris, qui n'étaient qu'au nombre de six, y étaient bien pauvres. Heureusement, les secrétaires du roi établirent chez eux leur confrérie, et, avec la permission du souverain, ils donnaient chaque mois à ce couvent une bourse égale à celle qu'ils recevaient eux-mêmes pour leurs honoraires.

Le roi Charles V, dit le Sage, conçut beaucoup d'affection pour ces religieux. Il voulut être leur protecteur et même leur fondateur. Il confirma le don de la bourse, dont ils jouissaient déjà, y ajouta 200 livres de rente, un présent de 10,000 livres, fournit les bois pour la construction de leur église, et leur fit bâtir une maison sur l'emplacement d'une partie des jardins de l'hôtel Saint-Pol. Enfin, il leur accorda une foule de privilèges que son successeur, Charles VI, étendit aux autres monastères du même ordre en France.

Le duc d'Orléans, le même qui fut assassiné dans Paris, en 1407, par ordre du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, comme pour expiation du malheureux accident arrivé chez lui, et qui avait failli coûter la vie au roi Charles VI (1), son frère, fit bâtir, dans l'église des Célestins, la magni-

(1) C'était à un bal où le feu prit aux habillements du roi, déguisé en sauvage.

fique chapelle qu'on appela *la chapelle d'Orléans*, sous l'autel de laquelle il avait demandé à être enterré en habit de célestin (1). On voyait dans cette chapelle le tombeau d'un jeune enfant de cette maison, sur lequel on lisait ces deux vers :

Hic situs est teneris raptus Valesius annis,
Ut rosa quæ subitis imbribus icta cadit.

Après l'église de Saint-Denis, c'était celle des Célestins de Paris qui offrait le plus de beaux monuments funèbres.

Cet ordre fut supprimé, en France, en 1778, par Pie VI. La bulle qui en prononçait l'extinction était formulée en termes si injurieux pour ceux qui le composaient, que le prieur des célestins d'Amiens en mourut de chagrin. Celui qui fut chargé de l'exécution de cette bulle, fut le fameux cardinal de Loménie, archevêque de Toulouse. Il s'acquitta de cette commission avec d'autant plus de plaisir, qu'il avait déjà fait connaître depuis longtemps son aversion pour les ordres religieux; ce qui lui avait valu, de la part des Parisiens, le surnom d'*Antimoine* (*anti-moine*). On connaît la triste fin de ce prélat.

Les célestins ne mangeaient pas de viande, à moins d'être malades. Ils chantaient matines à deux heures du matin. Les œufs et le lait leur étaient interdits pendant l'avent et le carême. Leur habillement consistait en une robe blanche, un capuce et un scapulaire noir. Au chœur et en ville, ils portaient un froc noir et le capuce par-dessus. Leur ceinture était de cuir blanc ou de laine, et leur chemise de serge.

C'est leur relâchement qui les fit supprimer.

(1) On regardait alors comme une œuvre très-pieuse de se revêtir d'un costume monastique pour expier ses péchés. C'est ainsi que Philippe de Clèves, sire de Ravestein, de la maison de Bourgogne, retiré à son château d'Enghien, après une jeunesse très orageuse, marquée par de grands écarts politiques, s'y était revêtu d'un habit de cordelier, malgré son confesseur, qui lui disait *ce n'est pas l'habit qui fait le moine*.

MINIMES.

Saint François, nommé de Paule, d'une petite ville de la Calabre, où il vint au monde en 1416, reçut de ses parents le nom de François, en exécution d'un vœu qu'ils avaient fait à saint François d'Assise, en cas qu'ils eussent un fils par son intercession. Ils virent avec plaisir que cet enfant annonçait un grand attrait pour la piété, et ils eurent bien soin de ne point le contrarier dans les pratiques de dévotion auxquelles il aimait à se livrer.

Dès l'âge de quinze ans, on le voyait déjà chercher la solitude, aimer les mortifications et marcher sur les traces des anciens solitaires de la Thébaïde. A vingt ans, il reçut deux compagnons, qui, sur le bruit de sa sainteté, qui se répandait au loin, voulurent partager ses exercices. On leur bâtit à chacun une cellule et pour tous une chapelle, où un prêtre venait leur dire la messe; enfin, en 1454, il éleva son premier couvent, avec la permission de l'évêque du lieu.

Le nombre de ses disciples augmenta, et il leur donna pour règle de faire un carême continu, en s'abstenant de viande, d'œufs, de lait, de fromage et de beurre. Il voulut même que ses disciples fissent un vœu particulier de cette abstinence, qu'il regardait comme le fondement de sa règle, pour confondre par là tant de chrétiens lâches qui ne savent pas se soumettre à l'observation du carême, et qui s'en dispensent sous les prétextes les plus frivoles.

La devise de son ordre devait être : *La charité*, et, pour renchérir sur son patron, qui avait donné à ses disciples le nom de *mineurs*, il voulut que les siens fussent connus sous celui de *minimes*. Le supérieur de chaque maison devait porter le nom de *correcteur*.

Le pape Sixte IV confirma cet ordre, en 1474, et en nomma François le supérieur général.

A cette époque régnait en France un monarque d'un esprit singulier (Louis XI), dont le caractère formait un assemblage bizarre de bonnes et de mauvaises qualités : fier avec les grands, fraternisant avec les petits; prince politique et adroit, mais mauvais homme; maître de lui-même et esclave de son médecin; ordonnant des meurtres et faisant des pèlerinages;



M. V. M. E.

plus dévot que religieux; n'aimant personne, pas même ses enfants; toujours occupé de ses affaires et surtout de sa santé. Ce prince ayant appris ce qu'on racontait des miracles que faisait le saint ermite de la Calabre, s'imagina que ce nouveau thaumaturge pourrait lui rétablir la santé, dont il éprouvait tous les jours le dépérissement malgré tout l'art des médecins.

Il le fit donc prier de venir en France, et de plus écrivit au roi de Naples, pour le prier de le lui envoyer. Tout fut inutile. Le saint répondit qu'il n'irait pas trouver un roi qui commencerait par lui demander un miracle. Louis, n'ayant pu rien obtenir, ni du saint, ni du roi de Naples, s'adressa au pape Sixte IV. Le souverain pontife ordonna alors au solitaire de partir sans délai. François obéit, et voici comment Philippe de Comines raconte son voyage :

« Le dit hermite passa par Naples, honoré et visité autant qu'un grand » légat apostolique, tant du roy de Naples que de ses enfans, et parloit » avec cela comme un homme nourry en cour. De là passa à Rome, et fut » visité de tous les cardinaux, et eut audience avec le pape, par trois fois, » seul à seul, assis auprès de luy, en belle chaire, l'espace de trois ou » quatre heures, à chacune fois (qui estoit grand honneur à un si petit » homme) (1), respondant si sagement, que chacun s'en esbaysoit. »

Comines dit encore :

« Ne pense jamais avoir veu homme vivant de si sainte vie, ne où » sembloit mieux que le Saint-Esprit parlast par sa bouche, car il n'estoit » clerc ne lettré, et n'apprit jamais rien.

» Je l'ay maintefois ouy parler devant le roy, où estoient tous les grands » du royaume, mais il sembloit qu'il fust inspiré de Dieu à choses qu'il » disoit et remonstroit; car autrement n'eut sceu parler des choses dont » il parloit. »

Le saint ermite amenait avec lui quelques religieux et deux de ses parents. Mais il est assez difficile de débrouiller ce que disent le P. Hélyot et Adam Butler sur la famille de saint François de Paule.

Suivant le premier, Brigitte, mariée à Antoine d'Alesso, serait sa tante, et alors les deux enfants de celle-ci, Pierre et Antoine d'Alesso, seraient ses cousins. Plus bas, Hélyot parle d'une sœur du saint, laquelle il

(1) Ce *petit homme* était un grand saint, et le pape savait qu'un saint est le chef-d'œuvre de la Divinité. *Mirabilis Deus in sanctis suis.* (Ps. 67, v. 56.)

ne nomme pas, et qu'il dit avoir été mariée à André d'Alesso. Ses deux cousins l'auraient accompagné en France. Le premier, Pierre, se serait fait minime; et l'autre, Antoine, s'y serait marié. Ainsi, ce serait par les descendants d'Antoine d'Alesso que plusieurs familles françaises se trouveraient parentes du saint.

Suivant Butler, *Brigide* serait la sœur de François, et aurait eu un fils d'André d'Alesso, qui aurait suivi son oncle en France. Plus loin, il parle d'un autre neveu du saint, nommé Nicolas, qu'il dit avoir été ressuscité miraculeusement par son oncle, et qui serait ensuite entré dans son ordre.

Il faut conclure de tout cela que le saint ermite a amené avec lui en France un cousin ou un neveu qui s'y est marié, mais dont le nom de baptême est mal indiqué.

De toutes les familles françaises qui réclament l'honneur d'être parentes du saint, les plus connues sont celles d'Eaubonne et d'Ormesson.

Quoi qu'il en soit, le roi envoya son fils au-devant de saint François de Paule, à Amboise, d'où il l'emmena au Plessis, en 1482, et il vint lui-même à sa rencontre. Aussitôt qu'il se vit en présence du serviteur de Dieu, oubliant lui-même qu'il était roi, il se jeta à ses pieds et lui dit : *Saint homme, il ne tient qu'à vous de me guérir!* L'homme de Dieu, comme autrefois Élie devant Ochozias, ou comme Daniel devant Balthasar, répondit au roi que les princes, comme les autres hommes, étaient sujets à la mort, et que, quand Dieu avait marqué le terme de leur vie, c'était à eux à s'y soumettre et à se disposer à paraître en sa présence. Tous les assistants furent frappés de la majesté des paroles du saint homme. Sous le règne précédent, les Français avaient cru voir un envoyé du ciel dans une jeune fille, qui venait leur annoncer le salut de la monarchie. Ils crurent reconnaître la même chose dans ce vieillard, qui se présentait pour avertir leur monarque qu'il fallait mourir. Louis se soumit à sa destinée, et, suivant les avis du saint, se prépara à la mort. Elle vint le frapper l'année suivante, 1483 (1).

(1) Chénier, dans sa tragédie de *Charles IX*, fait bénir sur le théâtre, par le cardinal de Lorraine, les poignards destinés aux massacres de la Saint-Barthélemy. Casimir Delavigne, dans celle de *Louis XI*, représente ce roi se confessant à saint François de Paule. Le premier de ces deux écrivains, ignorait, ou a feint d'ignorer que le cardinal de Lorraine était alors à Rome, et l'autre ne savait pas que François de Paule n'était pas prêtre. Il faut plaindre la mauvaise foi de l'un et l'ignorance de l'autre.

Après la mort du roi, François aurait voulu retourner en Italie; mais Charles VIII, et ensuite Louis XII, le retinrent en France. Ils lui firent bâtir un couvent au Plessis, un autre à Amboise, et un troisième près de Paris. Le saint ne sortit plus du premier, et y mourut en 1508, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il fut canonisé, en 1519, par Léon X. Son corps, enterré au Plessis, fut exhumé, en 1562, par les huguenots. Ils lui mirent une corde au cou, le traînèrent dans les rues, et le brûlèrent avec le bois du grand crucifix de l'église.

La règle de saint François de Paule, comprise en dix chapitres, porte que ses religieux auront une robe d'une étoffe vile, pendante jusqu'aux talons, de couleur noire, avec un chaperon descendant, par devant et par derrière, jusqu'au milieu de la cuisse, et une ceinture nouée de deux nœuds.

Les courtisans de Louis XI appelaient saint François de Paule *le Bon-homme*; d'où, à Paris, les minimes furent appelés les *bons-hommes*. On disait, *les bons-hommes de Chaillot, de la place Royale*. Les familles d'Alesso et d'Ormesson avaient leur sépulture aux Bons-Hommes de Chaillot.

Les minimes furent établis à Bruxelles, en 1616, aux dépens d'une dame française, Hélène de Sermoise, qui, étant devenue veuve, s'était retirée dans cette ville. Leur église, commencée en 1621, ne fut terminée qu'en 1715. C'est aujourd'hui une paroisse, et leur maison sert d'hôpital militaire.

Il y a eu aussi des religieuses dans cet ordre. Les premières s'établirent en Espagne, du temps même de saint François de Paule. La règle qu'il leur donna ne différait guère de celle que suivaient les religieux. Quant au costume, il était le même.

C'est à Abbeville, en Picardie, que se forma le premier couvent de ces religieuses françaises, en 1624. La fondatrice, qui était de la même ville, s'appelait Gabrielle Fouquart. Étant devenue veuve, à l'âge de vingt-huit ans, elle se fit religieuse, et fut, pendant près de vingt ans, *correctrice* de cette maison, où elle mourut saintement en 1659.

Les minimesses d'Abbeville étaient au nombre de quarante au moment de la révolution de 1789, et continuèrent à vivre en religieuses.

URSULINES.

Quoique le culte de sainte Ursule soit bien ancien dans l'Église, on sait peu de chose de sa vie. Tout ce qu'on peut tirer des différents récits concernant cette sainte, c'est qu'elle était fille de quelque prince de l'île que nous appelons Angleterre, et que les Romains nommaient la Bretagne. Elle vivait dans un temps où l'empire romain était ébranlé jusqu'en ses fondements, ou par les tyrans qui s'élevaient de tous côtés contre les empereurs, ou par les barbares qui tentaient de s'établir dans les Gaules. Pour échapper aux troubles qui agitaient son pays, Ursule, se mettant à la tête d'une troupe de femmes de ses amies, vint chercher un asile dans les Pays-Bas.

Elle n'y fut pas plus heureuse que dans la Bretagne : elle tomba, du côté du Rhin, entre les mains des Vandales et des Huns, qui ravageaient ces contrées, et la massacrèrent avec ses compagnes. Elles furent enterrées à Cologne, par les chrétiens de cette ville, et, suivant la coutume des premiers siècles, on éleva une église sur leur tombeau. Cette église était déjà célèbre en 645. Il faut reléguer parmi les contes populaires ce qu'on a dit du nombre de ces saintes martyres, qu'on fait monter à onze mille. Cette erreur provient de l'abréviation par laquelle on les désignait : XI. M. V., qui veut dire simplement : *Onze martyres vierges*.

Sainte Ursule, conduisant avec elle dix personnes de son sexe, pour mettre leur honneur et leur vie en sûreté, a paru, dans la suite, l'emblème et le modèle des femmes qui se dévouent à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

La première qui se sentit appelée à une si noble fonction fut une dame de la ville de Brescia, nommée Angèle, que Pie VII a mise au rang des saintes en 1807. Angèle, alarmée des progrès que faisait l'hérésie de Luther,



URSULINE.

songea, en 1557, à s'associer quelques jeunes personnes pour instruire les petites filles, qui croupissaient dans l'ignorance des vérités chrétiennes. Elle trouva jusqu'à soixante compagnes, qui se dévouèrent à cette bonne œuvre. D'abord elles demeuraient chez leurs parents, et allaient dans les maisons des pauvres chercher les jeunes filles pour les instruire. Mais, pour être plus à portée de se concerter sur la méthode d'enseignement et de se secourir mutuellement, elles résolurent de se réunir dans une même maison, et d'y vivre en communauté sous la conduite de leur fondatrice. Elles prirent alors le nom d'ursulines, en mémoire de sainte Ursule, qu'elles choisirent pour leur patronne. En 1544, Paul III approuva cet institut, qui fut approuvé de nouveau, en 1572, par Grégoire XIII, à la recommandation de saint Charles Borromée, qui s'en déclara le protecteur, et contribua de tout son pouvoir à l'étendre.

De l'Italie, l'institut des ursulines passa en France en 1574, et le premier établissement s'en fit à Avignon, sur le même pied qu'il était à Brescia, c'est-à-dire sans vœux ni clôture. Ces religieuses françaises demeuraient aussi chez leurs parents; mais peu après elles se réunirent et formèrent une communauté en 1596. D'Avignon, elles se répandirent à Aix, à Marseille, et enfin à Paris en 1604. Il était réservé à une jeune femme de cette capitale d'en faire un ordre régulier.

Madeleine l'Huillier, dame de Sainte-Beuve, était devenue veuve à l'âge de vingt-deux ans et n'avait pas d'enfants. Elle résolut de ne plus songer qu'à faire le bien, et d'y consacrer tout ce qu'elle possédait.

Sollicitée par une personne pieuse, M^{me} Acarie, dont nous avons déjà parlé, page 124, elle entreprit de soumettre à la clôture les ursulines de Paris, persuadée qu'alors les parents leur confieraient plus volontiers leurs filles, et que le nombre de leurs pensionnaires augmenterait. M^{me} de Sainte-Beuve, qui appartenait à une famille puissante, réussit à obtenir, en 1612, toutes les autorisations dont elle avait besoin pour cela. Paul V accorda une bulle par laquelle les ursulines de Paris étaient tenues de faire les trois vœux ordinaires de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, en y ajoutant celui de se consacrer à l'éducation des jeunes filles, sous la règle de saint Augustin et l'invocation de sainte Ursule, avec obligation de garder la clôture.

De ce premier monastère, formé à Paris, sortirent plusieurs colonies, qui allèrent en établir d'autres à Abbeville, à Amiens, à Saint-

Omer, à Rouen, à Rennes, etc. En peu de temps, le couvent de Paris se trouva en avoir plus de quatre-vingts autres, qui lui étaient affiliés et avec lesquels il forma ce qu'on appela la *congrégation des ursulines de Paris*.

La première religieuse de cette congrégation fut une demoiselle nommée Cécile de Belloi, d'une famille noble qui existe encore en Picardie, et de laquelle était le cardinal de Belloi, archevêque de Paris, mort en 1808, presque centenaire. Elle forma elle-même les cinq premières maisons de son ordre, et mourut à Montargis en 1659.

A l'instar de cette congrégation, il s'en établit plusieurs autres en différentes villes de France, comme Toulouse, Lyon, Dijon, etc. La congrégation qui s'étendit le plus fut celle établie à Bordeaux par les soins du cardinal de Sourdis, archevêque de cette ville; et elle devint chef-lieu de plus de cent maisons qui en sortirent. En 1662, les ursulines de Liège demandèrent à s'unir à celles de Bordeaux, et c'est de Liège que sont sorties les colonies qui ont formé les monastères de Dinant, de Huy, de Ruremonde et de Mons. De cette dernière ville vinrent, en 1662, les religieuses qui fondèrent le couvent de Bruxelles. A leur tour, et à la demande de la reine d'Angleterre, femme de Jacques II, six ursulines de Bruxelles et quatre de Mons partirent, en 1668, pour aller établir à Rome la première maison d'ursulines cloîtrées qu'on y ait vues.

En 1667, à la prière de l'archevêque de Cambrai et de la duchesse d'Arenberg, née Madeleine-Françoise de Borgia, le pape Clément IX confirma de nouveau tous les privilèges qu'il avait accordés à la *congrégation de Bordeaux*, dont les ursulines des Pays-Bas faisaient partie.

Les ursulines des différentes congrégations avaient à peu près le même habit : il était noir, et elles portaient un grand voile, qu'elles devaient abaisser quand elles parlaient à quelqu'un, pour n'être pas reconnues. A l'église, elles portaient un grand manteau de serge noire. Elles étaient soumises à la juridiction de l'évêque diocésain, et, comme leur principale fonction était d'instruire la jeunesse, elles n'avaient à réciter que le petit office de la Vierge. Elles jeûnaient les vendredis, ainsi que les veilles des fêtes de la Vierge, de saint Augustin et de sainte Ursule, et faisaient maigre tous les mercredis.

Les fondatrices des congrégations d'ursulines furent presque toutes des

filles de bonne maison, entraînées par une vocation irrésistible et à laquelle leurs parents voulurent en vain s'opposer. La plupart étaient dépourvues de tous moyens pécuniaires; mais rien n'arrêtait leur zèle. L'une a réuni cinq compagnes; elle a trouvé, à Dijon, une petite maison dont le loyer lui coûtera cinquante-quatre livres par an; elle s'y établit, comptant du reste sur la Providence. Effectivement, une dame de Sanzèle, née de Montholon, vient à son secours, et lui envoie seize mille livres, somme considérable pour ce temps. Tels furent les commencements de la congrégation de Dijon. L'autre n'a que quatre livres à offrir au maçon qui se charge de jeter les fondements de sa maison. Le bon ouvrier s'en contente, et met aussitôt la main à l'œuvre : peu de temps après, les aumônes arrivent de toutes parts, et la ville de Tulle est étonnée de voir s'élever un monastère qui contiendra soixante-six religieuses (1).

A Toulouse, la sœur de Vigier a bien trouvé une maison, mais il lui manque une église. Heureusement il y en a une à côté : elle en fait l'acquisition moyennant une redevance annuelle de *deux livres de cire blanche et sept et demi sous tournois*, qu'elle payera à l'évêque de Lombes. Partout on reconnaît le doigt de Dieu. Ces religieuses de Toulouse déployaient le plus grand zèle : non contentes d'avoir tous les jours cinq classes ouvertes pour les jeunes filles, elles donnaient encore, les dimanches et fêtes, l'instruction aux servantes et ouvrières qui n'avaient pas le temps de venir les jours ouvrables. Dans plusieurs couvents d'ursulines, il y avait des associations de dames de la ville qui allaient visiter les malades, les hôpitaux et les prisons, et venaient en rendre compte aux religieuses qui leur en avaient communiqué l'impulsion, et les dirigeaient.

Nous donnons ici un tableau de toutes les congrégations d'ursulines qui existaient avant la révolution :

(1) La ville de Tulle offre aujourd'hui un exemple bien différent par l'expulsion de huit carmélites de leur propre maison, et ce pour avoir admis parmi elles une demoiselle de vingt-huit ans, qui s'y était présentée d'elle-même.

CHEFS-LIEUX.	FONDATRICES.	ANNÉE DE LA BULLE DE CONFIRMATION.	NOMBRE DES MAISONS.
Paris.	Cécile de Belloi.	1612	80
Toulouse.	Marguerite de Vigier.	1615	20
Bordeaux.	Françoise de Cazères.	1618	100
Lyon.	Marie-Françoise de Bermond.	1619	74
Dijon.	Françoise de Saintonge.	1619	27
Tulle.	Antoinette Micolon.	1625	6
Arles.	Jeanne Rampale (1).	1624	8
Avignon.	Lucrèce de Gastineau.	1657	22
Dôle.	Marie-Anne de Saintonge.		6
			343

Pour apprécier le bien que faisaient ces trois cent quarante-trois maisons d'ursulines, il faut citer un fait dont nous avons les preuves. Le couvent de Lille était composé de quarante religieuses ; elles avaient cent vingt à cent trente pensionnaires et soixante demi-pensionnaires ; en outre, elles donnaient tous les jours l'instruction gratuite à quatre cents filles de la ville : ce qui fait un total d'au moins cinq cent vingt filles qu'elles instruisaient. Abbeville, avec une population de vingt mille âmes, offrait le même résultat. Ainsi, en ne comptant que cinq cents filles par maison, il se trouve que les ursulines instruisaient cent soixante et onze mille cinq cents jeunes filles, la plupart gratuitement (2). Supposons ensuite trente religieuses par maison ; voilà plus de dix mille filles établies, sans qu'il en coûte rien à leurs familles, accroissant au contraire la fortune de leurs cohéritiers de toute la part à laquelle elles avaient droit dans l'héritage commun.

Les provinces méridionales des Pays-Bas avaient quinze maisons de ces religieuses, dont le zèle ne le cédait en rien à celui de leurs sœurs de France.

Cet ordre, qui s'était placé sous la protection d'une compagnie de martyres, eut aussi l'honneur d'avoir ses martyres. Nouvelle Ursule, la supé-

(1) Jeanne Rampale, première supérieure, comptait parmi ses religieuses une de ses sœurs et sa propre mère. Son père était entré chez les jésuites, et un de ses frères était chanoine d'Apt.

(2) On sait que la plupart de ces maisons sont aujourd'hui rétablies en France, et que leur résurrection n'a pas été accompagnée de circonstances moins étonnantes que leur naissance.

rière des ursulines de Valenciennes tomba aussi, avec *dix* de ses compagnes, entre les mains des barbares de 1794. Elles s'étaient réfugiées à Mons, à la suppression de leur couvent en 1791, et étaient revenues à Valenciennes à la prise de cette ville par les alliés, en 1795. A la reprise de cette forteresse par les Français, on appliqua à ces religieuses la loi contre les émigrés, qui portait la peine de mort. Leur supérieure eut beau représenter aux bourreaux de cette époque qu'elle était la seule coupable, et que ses compagnes n'avaient fait qu'obéir à leur vœu en la suivant à Mons, ces nouveaux Vandales ne voulurent rien écouter. Il leur fallut onze victimes au lieu d'une. Ces saintes filles marchèrent à la mort, ayant leur supérieure à leur tête, en chantant le *Salve regina*. Une d'elles fut sauvée par l'adresse d'un officier français, qui vint la rendre à sa famille, à Bruxelles.

ANTONINS.

Nous avons passé en revue jusqu'ici trois grandes divisions ou classes, dont se composait l'état monastique : la première, celle des contemplatifs vivant seuls ou en commun; la seconde, celle des travailleurs, comprenant la grande famille des bénédictins et toutes les branches qui en sont sorties; et enfin la classe des prédicateurs et controversistes, qui a produit, entre autres, les franciscains et les dominicains, à partir du douzième siècle.

Il nous reste à faire connaître une autre classe bien intéressante de religieux, se dévouant au soulagement des malheureux, c'est-à-dire les hospitaliers des deux sexes, qui ont établi des asiles pour y recevoir les infortunés atteints de maladie, ou en proie à l'indigence.

Les motifs qui dirigeaient cette quatrième classe de religieux s'appellent aujourd'hui bienfaisance, philanthropie: autrefois, c'était la charité chrétienne, et c'est de ce nom que nous demanderons la permission de nous servir pour désigner ce qui faisait agir les hospitaliers.

C'est au onzième siècle, avant même l'époque des croisades, que nous voyons les premiers effets de ce noble et religieux sentiment qui porte à soulager les victimes du malheur. Les plus anciens hospitaliers que nous connaissions sont ceux qu'on appelle *antonins*, et ce sont des Français qui ont pris l'initiative de fonder des hôpitaux.

Nous commencerons par expliquer la raison qui leur fit donner le nom d'*antonins*, ou *hospitaliers de Saint-Antoine*.

Nous avons vu (page 6) que l'endroit où saint Antoine a été enterré était resté inconnu, et que saint Hilarion même n'avait pu savoir où il était. Ce ne fut qu'en 561 que la découverte en fut faite. Le corps du saint fut alors transporté, avec la plus grande pompe, à Alexandrie.



CHANOINE RÉGULIER DE SAINT ANTOINE.

Victor (1), évêque de Tunes, qui était alors relégué à Canope, à quatre ou cinq lieues d'Alexandrie, nous a donné la relation de cette translation dans sa chronique, qui se trouve dans le *Thesaurus temporum* de Scaliger. Elle est d'ailleurs attestée par saint Isidore de Séville, qui vivait dans le même siècle, ainsi que par Bède, Usuard et d'autres écrivains, qui la regardent comme un fait incontestable.

« Les Sarrasins s'étant emparés de l'Égypte, vers l'an 635, le corps du » saint solitaire fut porté à Constantinople, comme le prouvent les Bol- » landistes. De cette ville, il fut transporté dans le diocèse de Vienne, en » Dauphiné, à la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième, » vers l'an 980. Un seigneur de cette province, nommé Josselin, auquel » l'empereur de Constantinople en avait fait présent (2), le déposa dans » l'église priorale de la Motte-Saint-Didier, laquelle devint dans la suite » le chef-lieu de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois.

» Il s'y est opéré plusieurs miracles par l'intercession du saint, dont » les reliques, à l'exception d'un bras, furent transférées, sur la fin du » quatorzième siècle, à l'abbaye de Mont-Maiour-lez-Arles; elles y sont res- » tées jusqu'en 1491, qu'elles furent transférées de nouveau et déposées » dans l'église paroissiale de Saint-Julien, de la ville d'Arles, où elles » furent renfermées dans un beau reliquaire de vermeil. »

» Voici un des miracles qu'on raconte :

» Un érysipèle contagieux, connu sous le nom de *feu sacré*, causait,

(1) Cet évêque avait joué un grand rôle dans l'affaire des *Trois Chapitres*. On appelait ainsi trois écrits fameux favorables au nestorianisme, et dont les auteurs étaient trois évêques, Théodore de Mopsueste, en Cilicie, Théodoret de Cyr, et Ibas d'Édesse. Ces trois écrits furent condamnés au cinquième concile de Constantinople, en 555. Victor, n'ayant pas voulu se soumettre à la décision du concile, fut déposé et exilé à Canope. Il mourut, en 566, dans un monastère où son obstination l'avait fait renfermer.

(2) Aujourd'hui les souverains font présent d'une tabatière avec leur portrait. Au moyen âge, ils donnaient des reliques. C'est qu'alors une relique était d'un prix inestimable. Les empereurs latins de Constantinople, ayant besoin d'argent pour soutenir leur trône chancelant, avaient engagé aux Vénitiens, pour une somme considérable, la *couronne d'épines*. En 840, l'abbé de Saint-Quentin avait envoyé une troupe armée, pour enlever le corps de saint Omer, comme autrefois les Argonautes avaient été conquérir la toison d'or. Les ravisseurs s'en retournaient avec leur proie, quand une autre troupe courut après eux pour la leur arracher : et peu s'en fallut qu'il n'y eût un combat sanglant. La fête du *recouvrement* de ce trésor est marquée, dans le bréviaire de Saint-Omer, au 8 juin.

Autrefois les rois trouvaient de l'argent pour quelques reliques. Aujourd'hui, ils n'en trouvent que par des emprunts, et ce sont leurs peuples qui en payent les intérêts.

» en 1089, d'horribles ravages dans plusieurs provinces de France.
 » On ordonna, pour écarter ce fléau, des prières publiques et des proces-
 » sions. Un grand nombre de personnes s'étant trouvées miraculeusement
 » guéries après avoir prié devant les reliques de saint Antoine, il se fit un
 » concours prodigieux à l'église où elles reposaient. Toute la France
 » implora la protection du saint contre une maladie qui emportait tant
 » de monde, et l'événement prouva que ce n'était pas en vain qu'on avait
 » mis sa confiance dans l'intercession du serviteur de Dieu.

» Un seigneur des environs de Vienne, nommé Gaston, fonda, de con-
 » cert avec son fils Giroud, qui avait recouvré la santé par l'intercession
 » de saint Antoine, un hôpital auprès du prieuré de la Motte-Saint-Didier,
 » afin d'être à portée de servir tous les pauvres qui seraient attaqués de la
 » maladie du *feu sacré* (appelé depuis le *feu Saint-Antoine*). Sept autres
 » personnes pieuses, s'étant jointes à eux, il se forma une congrégation de
 » laïques, qui se dévouèrent au service des pauvres malades. Boniface VIII
 » fit du prieuré de la Motte-Saint-Didier une abbaye, qu'il donna à ces
 » frères hospitaliers. Il érigea leur société en religion, leur prescrivit la
 » règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et créa leur abbé géné-
 » ral du nouvel ordre, qui était connu sous le nom de *chanoines réguliers*
 » *de Saint-Antoine de Viennois*. On l'a supprimé et incorporé à celui de
 » Malte, par bulles du 17 décembre 1776, et 7 mai 1777.

» Il y avait en France plusieurs maisons d'antonins, qu'on appelait
 » *commanderies*, à cause de la destination primitive de cet institut. De
 » là vient que les supérieurs de chaque maison portaient le nom de *com-*
 » *mandeurs*. Le général seul était qualifié comme abbé de Saint-Antoine,
 » en Dauphiné, chef-lieu de l'ordre. Cette abbaye était à quatre lieues de
 » Romans, et à une demi-lieue de l'Isère. » (*Vies des Saints*, 17 janvier.)

Cet ordre fut gratifié de grands privilèges par plusieurs souverains pontifes, et de grands biens par plusieurs princes.

En 1306, le dauphin de Viennois (1) accorda à l'abbé de Saint-Antoine séance, après l'évêque de Grenoble, dans les États de sa province, et, en l'absence du prélat, il présidait l'assemblée.

La dévotion que l'on portait à ce saint était si grande, que deux papes,

(1) Le Dauphiné ne devint une province de France qu'en 1543, par la cession qu'en fit Humbert, dernier dauphin, à Philippe de Valois.

plusieurs cardinaux, six rois de France, et un nombre infini de personnages du premier rang, ont été en personne visiter ses reliques; et le concours des peuples qui s'y rendaient de tous les côtés était tel, que Aymar Falcon, qui écrivit l'histoire de cet ordre en 1533, dit qu'on a vu, en une seule année, dans l'église, dix mille pèlerins venus d'Italie, ainsi qu'une multitude d'Allemands et de Hongrois.

Ces religieux étaient habillés de noir, à peu près comme les prêtres séculiers, et avaient sur leur soutane, ainsi que sur leur manteau, au côté gauche, un T bleu. Ils se costumaient, dans les derniers temps, de la même manière que les chanoines des villes qu'ils habitaient. Mais l'ancien habillement fut toujours conservé dans le chef-lieu de l'ordre, et ils portaient le bonnet carré, en hiver comme en été.

Leurs maisons eurent beaucoup à souffrir, en France, pendant les guerres de religion du seizième siècle. La grosse cloche de Genève est une dépouille d'une de leurs églises, comme le prouve l'inscription qu'elle porte.

On trouve une grande similitude entre cet ordre et celui de Malte, et, en le supprimant, on ne pouvait mieux faire que de l'incorporer à ce dernier. Ces deux ordres étaient nés à la même époque, vers la fin du onzième siècle, et étaient tous deux hospitaliers dans le principe. Le chef de l'ordre de Saint-Antoine portait, comme celui de l'ordre de Malte, le nom de grand maître, et ne prit celui d'abbé que par ordre du pape Boniface VIII. Ce pontife laissa même aux supérieurs des maisons soumises au général-abbé leur ancien nom de commandeurs, comme cela avait lieu dans l'ordre de Malte, ainsi qu'on le verra plus tard.

Ce qui engagea le pape Boniface VIII à faire de ces hospitaliers des chanoines réguliers fut, sans doute, d'éviter pour l'avenir les procès interminables qui se renouvelaient sans cesse entre eux et les bénédictins de l'abbaye de Mont-Maïour, à qui appartenait le prieuré de la Motte-Saint-Didier, voisin de leur hôpital. Il fallait toute l'autorité d'un souverain pontife pour dépouiller les moines de ce prieuré et l'ériger en abbaye en faveur des hospitaliers de Saint-Antoine.

En devenant chanoines réguliers, ces hospitaliers n'oublièrent pas qu'ils se devaient toujours au soulagement des malades, et ils surent allier leur assiduité au cœur à l'accomplissement de leurs anciens devoirs. Ils avaient, à cet effet, un grand nombre de frères convers, qui veillaient sans cesse aux lits des malades.

Mais à la longue, les abus se glissèrent aussi dans cet ordre : plusieurs commandeurs prirent goût aux jouissances que leur procuraient les revenus d'un bon bénéfice. Se regardant comme des propriétaires incommutables, ils cédaient ou résignaient à d'autres les biens dont ils n'étaient qu'usufruitiers, et ce, sans même en demander la permission au chef de l'ordre.

Une réforme était nécessaire; mais elle ne put se faire qu'en 1616, sous l'abbé Brunel de Grammont. Une ordonnance de Louis XIII mit fin à ces désordres. Un chapitre général de l'ordre dressa de nouvelles constitutions, qui furent approuvées par le pape Urbain VIII. Mais la réforme ne put atteindre que les maisons de France, et celles qui existaient dans d'autres pays ne s'y soumirent pas, quoiqu'elles reconnussent pour leur chef l'abbé de Saint-Antoine, en Dauphiné.

Un roi de Chypre et de Jérusalem, du nom de Jacques, ayant visité cette abbaye, fut tellement édifié de tout ce qu'il y avait vu, qu'il ordonna par testament, en 1405, à ses héritiers, de porter, suspendu à leur cou, le *tau d'or*, qui distinguait les religieux de Saint-Antoine, ainsi que la petite clochette, qui était le symbole du saint dont l'ordre portait le nom.



RELIGIEUSE THEATINE.

THÉATINS.

Nous avons vu qu'au onzième siècle on distinguait, dans l'Église, deux sortes de chanoines : les uns vivant séparément, chacun dans sa maison ; les autres réunis dans une maison commune et formant une communauté régulière, soumis à un même chef et pratiquant une règle écrite, d'après un vœu émis librement. Les premiers étaient les chanoines séculiers, les autres les chanoines réguliers.

La même distinction se trouva, au seizième siècle, dans le clergé. On y vit des clercs séculiers, évêques ou simples prêtres, remplissant, chacun, les fonctions de leur ministère et logeant où bon leur semblait ; et des clercs réguliers vivant en communauté, et ayant fait des vœux solennels, suivant la spécialité des fonctions auxquelles ils se dévouaient.

C'est en Italie que cette nouveauté parut, et forma un certain nombre de congrégations, dont chacune avait un but spécial, et que nous ferons connaître successivement.

La première de ces associations est celle qui fut désignée sous le nom de *théatins*.

Ce nom vient de Théate, dénomination française de Chieti, ville de l'Abruzze, dont était évêque, non le fondateur, mais le premier supérieur général de cette congrégation.

Le fondateur est saint Jean-Gaëtan, né à Vicence, en Lombardie, en 1480. Son père était Gaspar, seigneur de Thienne, d'une ancienne famille qui n'est pas éteinte, et dont des branches se retrouvent encore en France et en Belgique.

Le nom de Gaëtan, qu'on lui donna, était celui d'un de ses oncles, chanoine de Padoue, et homme fort instruit de ce temps-là. Sa mère, Marie Porta, femme très-pieuse, inspira de bonne heure à son fils des

sentiments de dévotion et forma son cœur aux vertus chrétiennes. La prière, les bonnes œuvres, la mortification des sens, l'exercice de la charité, faisaient ses occupations les plus chères.

Son application à l'étude égalait son goût pour la piété. Il s'appliqua particulièrement à la théologie, au droit civil et canonique, et prit même le bonnet de docteur dans cette dernière faculté. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, et fit, à ses frais, construire une chapelle, où il faisait des instructions aux personnes qu'un trop grand éloignement empêchait d'aller les recevoir à leur paroisse.

Dans le désir de rester inconnu, et de pouvoir, sans distractions, se livrer aux occupations religieuses, il alla à Rome, dans l'espoir de s'y perdre dans la foule et de n'être remarqué de personne. Mais cette lumière de l'Église ne devait pas être cachée sous le boisseau : le pape Jules II en ayant entendu parler, le nomma protonotaire apostolique.

Cette place lui donnait un logement à la cour du souverain pontife, et le pape Jules étant mort (1), en 1513, Gaëtan retourna dans son pays. A Vicence, il s'associa, comme il l'avait fait à Rome, à une confrérie de personnes pieuses qui se réunissaient, à jour fixe, pour se livrer, en commun, à des exercices de dévotion.

Dans cette position, libre de tous ses moments, il pratiquait toutes sortes de bonnes œuvres, visitant les hôpitaux, répandant d'abondantes aumônes aux mains des pauvres de la ville, pansant lui-même les malades les plus dégoûtants, et ne reculant devant aucune occasion de faire le bien.

Son confesseur, qui était un savant dominicain, lui conseilla d'aller à Venise, ville plus considérable que Vicence, et où il trouverait à exercer son zèle sur un plus grand nombre de personnes. Il y alla, et se logea

(1) Trois papes seulement ont pris le nom de Jules. Celui-ci est le plus connu, quoiqu'il n'ait régné que dix ans.

C'est lui qui, en 1506, posa la première pierre de la basilique de Saint-Pierre, la merveille du monde moderne. Ce pontife, plus belliqueux qu'il ne convenait à son caractère, fit la guerre pendant presque tout son pontificat, comme s'il avait voulu pouvoir dire, quoique dans un autre sens, comme le Sauveur : « *Non veni mittere pacem, sed gladium.* » Ce qui a fait dire à un auteur protestant que « Jules II avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre, » pour ne se servir que de l'épée de saint Paul. »

C'est ce pape qui, le premier, a laissé croître sa barbe, mode qu'ont adoptée après lui François I^{er} et Charles V.

dans un nouvel hôpital qu'on venait de bâtir, et s'y consacra entièrement au soulagement des malheureux qui y étaient reçus.

Cependant, mû par un désir de faire encore de plus grandes choses, il prit le parti de retourner à Rome, pour aviser aux moyens de se rendre encore plus utile. Il sentait que les mœurs de son temps avaient besoin de réforme, et qu'il fallait redoubler de zèle pour ramener, tant le clergé que les simples fidèles, à une observation plus exacte des devoirs du chrétien. Il fit part de son désir à quelques personnes pieuses, entre autres à J. P. Caraffa, archevêque de Chieti (ou Théate); à Paul Consigliéri, et à Boniface de Colle, gentilhomme milanais. Tous convinrent qu'il fallait instituer un nouvel ordre de clers réguliers, qui, prenant pour modèles les premiers apôtres, et, comme eux, n'ayant rien par eux-mêmes et ne demandant rien à personne (1), n'auraient d'autres soucis que d'exhorter les peuples à la pratique des préceptes évangéliques.

Ils s'adressèrent donc à Clément VII, et se dépouillèrent entre ses mains de tout ce qu'ils possédaient, pour n'avoir plus à s'occuper que des fonctions de l'apostolat. Le pape accepta leur sacrifice; mais il voulut que Caraffa gardât son titre d'archevêque de Théate.

J. P. Caraffa était né à Naples, en 1476. Son père, J. A. Caraffa, comte de Matalone, s'était autrefois opposé à ce que son fils prît l'habit religieux chez les dominicains, où il s'était présenté deux fois. Il préféra l'envoyer à Rome, quand il eut achevé ses études, chez son frère, le cardinal Olivier Caraffa. Alexandre VI, à qui le jeune homme fut présenté par son oncle, le nomma son camérier secret, et Jules II le fit archevêque de Théate. Son premier soin avait été de rappeler le clergé de son diocèse à l'observation des règles ecclésiastiques, que le malheur des temps avait presque fait oublier.

(1) C'était renchéris sur l'abnégation des ordres mendiants que de s'interdire la faculté de demander l'aumône et de l'attendre d'un mouvement spontané de la part des fidèles. Aussi cet article de leurs vœux trouva-t-il une grande opposition dans la congrégation des cardinaux où ils proposèrent leur plan. Il fallut toute l'insistance qu'y mit l'évêque de Théate, pour qu'il fût approuvé, tant il paraissait aux cardinaux excéder même les bornes du possible.

C'était sans doute un spectacle nouveau de voir des hommes nés dans l'opulence, et surtout un prélat qui avait vécu à la cour de deux grands rois, jouissant du revenu de deux riches bénéfices, faire l'abandon de tout ce qu'ils avaient jusqu'à s'interdire la faculté de mendier. Et c'était à l'époque où mille criailleries s'élevaient contre le clergé, qui, disait-on, *dévorait tout*, mot répété de nos jours contre les prêtres, qui cependant n'ont plus, pour vivre aujourd'hui, que la mince pension accordée par l'État.

Après la mort de Jules II, Caraffa avait été envoyé, par Léon X, en qualité de légat, auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre. De là, il passa en Espagne, en la même qualité, à la demande du roi Ferdinand, qui lui donna toute sa confiance.

Charles-Quint aurait aussi voulu le retenir en Espagne; mais Caraffa le supplia instamment de le laisser retourner en Italie, et il ne l'obtint qu'à condition qu'il accepterait l'archevêché de Brindes pour le posséder avec celui de Théate, abus qui n'était que trop commun à cette époque, où l'on voyait un même homme cumuler plusieurs bénéfices. Léon X et, après lui, Adrien VI, employèrent en plusieurs circonstances les talents et le zèle de Caraffa pour le bien de l'Église, qui avait alors à combattre Luther et ses partisans.

Tels étaient les antécédents de l'archevêque de Théate, quand il fit, à Rome, la connaissance de Gaëtan, membre, comme lui, de la confrérie de l'*Amour divin*, qui était composée de l'élite des personnes distinguées, tant par leur rang, que par leur piété.

Nos quatre fondateurs ayant donc remis, comme nous l'avons dit, tout ce qu'ils avaient entre les mains de Clément VII, ce pontife voulut au moins que Caraffa, en se dépouillant de ses deux évêchés, gardât le titre de celui de Théate, d'où l'ordre nouveau prit le nom de *clercs réguliers théatins*, et il voulut que ce prélat fût le supérieur de cette congrégation, qui devait rendre tant de services à l'Église, pour la réforme du clergé.

Ils se logèrent tous dans une maison qui appartenait à l'un d'eux, et commencèrent leur mission, qui était de rétablir l'observance stricte de tous les devoirs religieux, l'usage trop négligé des sacrements et les règles à suivre pour annoncer dignement et d'une manière convenable la parole de Dieu : à cette époque, où le clergé avait tant d'ennemis, il était nécessaire qu'un prédicateur ne laissât tomber du haut de la chaire aucune parole qui pût prêter au ridicule. Ils se chargeaient aussi d'assister les malades, et d'accompagner les criminels condamnés à mort.

Le premier sujet qu'admirent parmi eux les quatre premiers fondateurs, fut Bernardin Schotto, qui, dans la suite, fut cardinal et évêque de Plaisance. En peu de temps, ils se trouvèrent au nombre de douze, et c'est alors que Caraffa rédigea les constitutions de l'ordre, et qu'ils se procurèrent une maison plus grande dans le quartier de Rome appelé *il monte Pinico*, en 1526.

Mais à peine y étaient-ils installés qu'une épouvantable catastrophe les en chassa : Clément VII ayant eu le malheur de se liguier avec François I^{er}, roi de France, contre l'empereur Charles-Quint, une armée impériale, conduite par un traître à sa patrie (le connétable de Bourbon), entra à Rome après un assaut terrible, et y commit toutes sortes d'horreurs. Gaëtan et ses compagnons eurent beau entourer de mille soins les malades et les blessés, ils n'en furent pas moins insultés, pillés et battus par les soldats, qui n'étaient qu'un ramassis de nouveaux sectaires, canaille impie et pillarde. Quelques-uns de ces misérables, ayant reconnu Gaëtan pour l'avoir vu autrefois à Vicence et à Venise, le maltraitèrent encore plus que les autres. Nos saints religieux eurent beaucoup de peine à se tirer des mains de cette soldatesque. Ils se sauvèrent à pied, n'emportant avec eux que leur bréviaire. Ils gagnèrent ainsi le port d'Ostie, où ils trouvèrent moyen de s'embarquer pour Venise, en 1527. C'est là que Gaëtan fut élu supérieur de la nouvelle association pour trois ans, jusqu'en 1530 où il fut remplacé par l'évêque de Théate, Caraffa.

En 1533, ce dernier forma un nouvel établissement à Naples, par l'acquisition d'une église dédiée à saint Paul et bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple de Castor et Pollux.

Le pape Paul III, successeur de Clément VII, éleva Caraffa à la dignité de cardinal, ce qui lui donna les moyens de procurer à son ordre un établissement à Rome, en place de celui qu'il avait perdu à la prise de cette ville, en 1526.

L'ordre perdit son fondateur, Gaëtan, en 1547 : il mourut à Naples, et y fut enterré avec la plus grande pompe. Le pape Urbain le béatifia en 1629, et quarante ans après, le pape Clément X le mit au nombre des saints, en 1669. Il est invoqué à Naples comme un des patrons de cette ville (1).

Deux ans après sa mort, le cardinal de Théate fut nommé à l'archevêché de Naples, et, peu de temps après, à l'évêché de Sabine, comme un des six plus anciens cardinaux. En 1550, le saint-siège fut occupé par le

(1) On lit dans une légende que saint Gaëtan mourut du chagrin que lui causa la vue d'une émeute populaire. Ce spectacle ne devait pas être plus affreux à ses yeux que celui du sac de Rome, qu'il avait vu vingt ans auparavant. Nous avons vu bien des émeutes depuis un demi-siècle, et elles ont coûté la vie à quelques victimes : mais on ne peut pas dire que ce soit le chagrin qui les ait tuées.

pape Jules III, qui le tint jusqu'en 1555. Cette année fut élu Marcel III, qui mourut vingt-quatre jours après, et fut remplacé par le cardinal Caraffa, évêque de Sabine, qui prit le nom de Paul IV.

Le nouveau pape put alors faire à son ordre tout le bien qu'il pouvait désirer. Il donna aux théatins un nouvel établissement sur le mont Quirinal. Ils y achetèrent un palais et y bâtirent une très-belle église, qu'on nomme Saint-André *della valle*.

Paul IV donna de nouveaux supérieurs aux maisons de Venise, de Naples et de Rome, et voulut que la durée de leurs fonctions fut de cinq ans au lieu de trois. Ses deux autres collègues dans la fondation de l'ordre moururent avant lui : Consiglieri en 1557, et Boniface de Calle la même année; lui-même mourut en 1559, à quatre-vingt-trois ans.

Les Romains lui avaient élevé de son vivant une statue de marbre au Capitole, et ils la renversèrent après sa mort, par un effet de l'inconstance dont il y a tant d'exemples dans l'affection des peuples, qui brisent aujourd'hui l'idole qu'ils ont encensée la veille.

Il n'est pas moins certain que Paul IV fut un pontife très-distingué par les services qu'il rendit à la religion, en obligeant les évêques à la résidence, les prêtres à porter l'habit de leur état, et à remplir leurs fonctions comme ils le devaient. Bien loin d'encourir le reproche de népotisme, dont on a accusé un certain nombre de papes, il chassa lui-même ses neveux de Rome, pour les punir de quelques injustices dont ils s'étaient rendus coupables.

Le luthéranisme et le calvinisme, nés de son temps, trouvèrent en lui un adversaire redoutable : il prit contre les sectaires les mesures les plus sévères pour empêcher leurs progrès et en préserver l'Italie.

Son ordre, qu'il avait solidement établi, se maintint et s'accrut même après sa mort. On en vit de nouveaux établissements se former dans les principales villes d'Italie, en Espagne et même en Pologne.

Le cardinal Mazarin introduisit les théatins à Paris, où il y a un quai qui porte leur nom. C'est celui où était la maison qu'il leur avait fait construire en 1648. La maison de Paris est la seule qu'ils aient eue en France (1).

(1) Le cardinal Mazarin eut à la mort pour confesseur un théatin, qui lui dit nettement qu'il serait damné s'il ne restituait pas le bien qu'il avait mal acquis. « Hélas ! dit le cardinal, je

Ces religieux se consacraient aussi aux missions étrangères : ils avaient pour cela des établissements dans la Circassie, la Géorgie et la Tartarie. Ils en ont encore un à Goa dans l'Inde.

Les théatins ont eu parmi eux un grand nombre d'évêques et de cardinaux, parmi lesquels on peut citer un Pignatelli, archevêque de Naples, un Tommari (1), et un Zurlo, archevêque de Milan, prélats d'un grand mérite.

Ces religieux portent l'habit noir, mais leurs bas sont blancs.

Il y a aussi des religieuses théatines fondées par une dame de Naples, d'une branche de la famille Borghèse. Ces théatines sont de deux sortes, les unes appelées *de la conception*, les autres *de l'ermitage*, par allusion aux deux vocations différentes des deux sœurs de Lazare, Marie et Marthe.

» n'ai rien que des bienfaits du roi. » — « Mais, reprit le théatin, il faut bien distinguer ce » que le roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes attribué. »

(1) Le cardinal Tommari, mort en 1715, a publié un grand nombre d'ouvrages savants et utiles, parmi lesquels se trouve le *Commonitorium* de Vincent de Lerins, dont nous avons parlé, page 51. Il a été béatifié, en 1805, par Pie VII. Ce saint cardinal s'était fait théatin à Palerme, à l'exemple d'un de ses oncles et de quatre de ses sœurs, qui avaient quitté le monde, et dont une est morte en odeur de sainteté. Ses œuvres ont été imprimées à Rome, en 1747, par les soins d'Autoine-François Vezzosi, théatin. Son père, Jules Tommari, était duc de Palma, en Sicile.

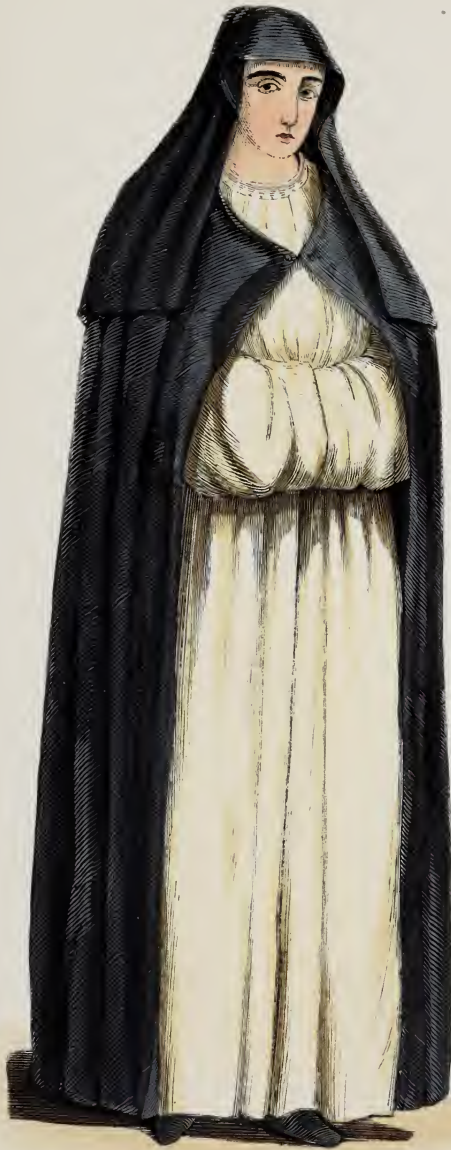
ORDRE DE SAINTE BRIGITTE.

L'Évangile n'a pénétré en Suède que vers le milieu du onzième siècle. Le premier roi de ce pays qui se soit fait chrétien est Indegelde III, qui régna depuis 1059 jusqu'en 1064, et qui est le vingtième roi qu'on connaisse.

Ce pays, qui avait ouvert si tard les yeux à la lumière, fut un des premiers chez qui le flambeau de la foi vint à s'éteindre, et qui embrassa les erreurs de Luther au seizième siècle. Ainsi depuis que cette nation existe, elle n'a marché que cinq cents ans dans le sentier de la vérité. Ces peuples jetés si loin vers le nord, et si éloignés du centre de l'Église catholique, ressembleraient-ils à ces astres placés aux dernières limites du système du monde, et que l'éloignement du foyer solaire condamne à n'en recevoir la lumière et la chaleur que dans des proportions bien faibles? Aussi n'a-t-on pas vu chez ces nations se développer cet enthousiasme religieux qui, dans des contrées moins glaciales, a enfanté les ordres monastiques; produit d'une ferveur qui ne s'est trouvée que dans les régions voisines du centre de la catholicité.

S'il y a des ordres religieux en Russie, ils y sont venus d'ailleurs, et n'y ont pas pris naissance. Il en est de même des autres pays situés sur les bords, tant septentrionaux que méridionaux, de la mer Baltique. Il ne faut en excepter que la Suède, qui a produit un ordre religieux, mais qui n'en a produit qu'un. C'est celui de sainte Birgitte ou Brigitte.

Cette sainte femme était fille de Birger, prince du sang royal de Suède, et naquit vers l'an 1302. Son père et sa mère, qui descendaient des anciens rois goths, vivaient dans la pratique exacte du christianisme, et avaient une dévotion particulière à la passion du Sauveur. C'est en mémoire de ce mystère, que le prince Birger jeûnait, se confessait et communiait tous les vendredis.



ANCIENNE RELIGIEUSE DE L'ORDRE DE SAINTE-BRIGITTE D'IRLANDE.

Brigitte, ayant perdu sa mère au berceau, fut élevée par une de ses tantes, et annonça de bonne heure un grand attrait pour les exercices de la piété. A l'âge de dix ans, elle fut singulièrement touchée d'un sermon qu'elle entendit sur la Passion. La nuit suivante, elle eut un songe, où il lui sembla voir Jésus-Christ attaché à la croix, et qui lui disait que ceux qui l'avaient mis dans cet état étaient les mauvais chrétiens, qui ne répondaient pas à l'amour qu'il avait pour eux. L'impression de ce songe ne s'effaça jamais chez Brigitte, et toute sa vie sa pensée dominante fut celle des souffrances de l'homme-Dieu.

A l'âge de seize ans, elle épousa Ulphon, prince de Néricie, en Suède, lequel avait dix-huit ans. Les deux époux, également pieux, avaient fait de leur maison une espèce de monastère, où ils se livraient aux pratiques de la pénitence. Ils eurent huit enfants, dont deux se croisèrent et moururent en Palestine. Une de leurs filles, Catherine, se fit religieuse, et est honorée comme sainte, le 22 mars.

Le prince et la princesse de Néricie, malgré le grand nombre de leurs enfants, n'en répandaient pas moins d'abondantes aumônes. Ils se regardaient comme les protecteurs de tous les malheureux. Ils fondèrent un hôpital pour les malades, qu'ils allaient souvent servir de leurs propres mains. Ulphon, ne voulant plus s'occuper que de sa sanctification, se démit de la place qu'il occupait dans le conseil du roi, et renonça au séjour de la cour. Il fit avec sa femme un pèlerinage à Compostelle, en Galice. En revenant dans sa patrie, il passa par Arras, où il tomba malade. On lit, dans les *Chroniques des Pays-Bas* que « le prince de Néricie, noble baron » du roi de Suède, arriva dans cette ville avec la princesse son épouse et » ses huit enfants. » Sa maladie étant devenue dangereuse, il reçut le viatique et l'extrême-onction des mains de l'évêque diocésain. Quand il fut rétabli, il partit pour la Suède, où il mourut peu de temps après en odeur de sainteté, dans le monastère d'Alvastre, de l'ordre de Cîteaux. On met sa mort à l'an 1544.

Brigitte, devenue veuve, renonça au rang de princesse pour se consacrer entièrement à la pénitence. Elle partagea les biens d'Ulphon entre ses enfants, selon les règles de la plus exacte justice, et ne pensa plus à ce qu'elle avait été dans le monde. Elle ne porta plus de linge, à l'exception du voile avec lequel elle se couvrait la tête. Elle se revêtit d'un habit grossier, qu'elle attachait avec des cordes pleines de nœuds. Les austérités

qu'elle pratiquait sont incroyables ; elle les redoublait encore les vendredis, ne vivant ces jours-là que d'un peu de pain et d'eau. Ayant fait bâtir le monastère de Wastein, au diocèse de Lincoping, en Suède, elle y établit soixante religieuses. Elle mit, dans un bâtiment séparé du même monastère, treize prêtres, en l'honneur des douze apôtres et de saint Paul, quatre diacres, pour représenter les quatre docteurs de l'Église (1), et huit frères convers. Elle leur donna à tous la règle de saint Augustin, à laquelle elle ajouta quelques constitutions particulières.

Tous les monastères de l'ordre de sainte Brigitte étaient soumis aux évêques diocésains, et il fallait une permission expresse du pape pour en ériger de nouveaux. On s'y proposait principalement d'honorer la passion du Sauveur et la sainte Vierge. Les hommes y étaient soumis à la prieure des religieuses pour le temporel, comme dans l'ordre de Fontevault ; mais les religieuses étaient sous la conduite des religieux quant au spirituel. La raison de ce règlement était fondée sur ce que l'ordre avait été spécialement institué pour les femmes ; les hommes n'y étaient admis que pour leur procurer les secours spirituels.

L'habitation des uns et des autres était séparée par une clôture inviolable : mais l'église leur était commune. Le chœur des religieux était au-dessous de celui des religieuses, de manière qu'ils ne pouvaient pas se voir. Les monastères du Nord furent détruits lors de la révolution causée par le changement de religion. Il y en a eu deux à Gênes, dans l'un desquels on ne recevait que des femmes de qualité. La plupart des maisons de brigittins, ou de l'ordre du Sauveur, n'observaient plus, dans les derniers temps, ce que prescrivait la règle par rapport au nombre des personnes religieuses et à la soumission des hommes aux femmes. On trouve encore cependant en Allemagne et à Dantzick quelques monastères doubles.

Henri V, roi d'Angleterre, avait fondé, en 1415, un monastère de l'ordre de sainte Brigitte, sur les bords de la Tamise, à dix milles de Londres, qu'on appelait la *Maison de Sion*. Il avait mis la plus grande magnificence dans cette fondation. Ce monastère, au moment de sa destruction, sous Henri VIII, n'avait pas moins de 1800 livres sterling de revenus. Les religieuses, rétablies sous le règne de Marie, furent

(1) Saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Grégoire.

expulsées de nouveau sous Élisabeth ; elles se retirèrent à Malines, et enfin à Lisbonne.

Brigitte, après avoir passé deux ans dans le monastère de Wastein, fit un pèlerinage à Rome, dans le dessein d'aller prier sur le tombeau des apôtres, et de vénérer les reliques de tant de saints, que l'on trouve dans la capitale du monde chrétien. Elle s'y fit admirer par l'éclat de ses vertus : elle y vivait dans la retraite et dans la pratique des veilles et autres rigueurs de la pénitence ; elle visitait les églises et allait servir les malades dans les hôpitaux. Elle fonda, à Rome, une maison pour les étudiants et les pèlerins suédois, laquelle fut rebâtie sous le pontificat de Léon X ; elle était située dans le *Campo di Fiore*, près du palais Farnèse.

L'idée de la passion du Sauveur, qui était toujours présente à l'esprit de sainte Brigitte, lui inspira le dessein de faire un pèlerinage à la terre sainte. Elle y arrosa de ses larmes les lieux qui avaient été sanctifiés par la présence de Jésus-Christ, et teints de son sang. Dans son voyage, elle visita les plus célèbres églises de Sicile et d'Italie.

Étant revenue à Rome, elle y fut atteinte de diverses maladies, et se sentant près de sa fin, elle donna des avis fort touchants à son fils Birger, et à sa fille Catherine, qui étaient avec elle ; après quoi, elle se fit étendre sur un cilice, pour recevoir les derniers sacrements. Elle mourut le 23 juillet 1375, à l'âge de soixante et onze ans. On l'enterra dans l'église de Saint-Laurent, qui appartenait aux pauvres Clarisses. L'année suivante, Birger et Catherine firent transporter le corps de leur mère dans le monastère de Wastein, en Suède. Elle fut canonisée en 1391, par Boniface IX, et, en 1419, à la sollicitation du roi Éric XIII, cette canonisation fut renouvelée par le pape Martin V.

L'ordre de sainte Brigitte s'était répandu en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et dans les Pays-Bas, qu'il était encore inconnu en Espagne. Il y fut introduit par une sainte fille, nommée Marine Escobar, née à Valladolid, en 1554. Sans être riche par elle-même, elle avait l'art de procurer aux pauvres de quoi soulager leurs misères, en s'adressant avec zèle aux personnes aisées, qu'elle savait intéresser en faveur des malheureux. C'est par les mêmes moyens qu'elle réussit à établir en Espagne l'ordre de sainte Brigitte, dont elle retoucha la règle et l'appropriâ au temps où elle vivait. Cette réforme porta le nom de *brigitines de la récollection*. Le premier monastère fut fondé par Éli-

sabeth de France, femme de Philippe IV, roi d'Espagne, à Valladolid.

C'est dans cette ville que mourut Marine Escobar, en 1655, après une vie passée presque tout entière dans les maladies et les souffrances. On accourut de tous les lieux voisins pour assister à son enterrement, dont la ville fit la dépense. Le corps de la défunte, placé dans un riche cercueil, fut porté par le gouverneur de la province et les échevins. Vu l'affluence des assistants, il fallut se reposer souvent pour permettre de baiser le saint corps, et la marche du convoi dura plus de deux heures, quoique l'église fût très-voisine du lieu d'où l'on était parti. L'opinion publique ne s'était jamais manifestée avec tant d'éclat.



BÈGUINE.



BÉGUINES.

Il y a plusieurs opinions sur l'étymologie du mot *Béguine*. Les uns pensent qu'il vient de sainte Bèghe (1), fondatrice du monastère d'Andenne, près de Namur, et qui mourut en 698. D'autres prétendent que les béguines sont ainsi appelées du surnom d'un prêtre liégeois, Lambert, dit *le Bègue*, qui les aurait instituées dans le douzième siècle.

Peut-être les uns et les autres sont-ils dans l'erreur, puisque, antérieurement au sixième siècle, on avait vu, dans l'Église, des filles pieuses vivre loin du monde, sous un extérieur modeste, sans être cependant de vraies religieuses. Les auteurs ecclésiastiques les plus anciens, entre autres Origène, parlent des *ascètes*, qui étaient des chrétiennes vivant d'une manière fort retirée, portant des habits d'une grande simplicité, et faisant profession d'une plus grande régularité que le commun des fidèles, sans cependant y être assujetties par aucun vœu particulier. Les ascètes (2) avaient même une place distincte à l'église, entre le clergé et le peuple.

Un troisième sentiment serait que le mot *Béguine* viendrait d'une coiffure simple, qu'on met encore aujourd'hui aux enfants, et qu'on nomme *béguin* ou *béguinet*; coiffure dont se seraient longtemps contentées les personnes pieuses, que de là on aurait appelées *béguines*, comme on a appelé *capucins*, les religieux distingués par un *capuce*, et *cordeliers*, ceux qui portaient une *corde* pour ceinture.

Quoi qu'il en soit de l'étymologie du nom de béguines, on trouvait aux Pays-Bas un grand nombre de filles dévotes qui portaient ce nom. C'est à

(1) Elle était fille de Pepin de Landen, grand seigneur belge, tige de la deuxième race des rois de France. Sa sœur fut sainte Gertrude, fondatrice de Nivelles.

(2) De là est venue l'expression, *livre ascétique*, *vie ascétique*, pour signifier un *livre de dévotion*, une *vie dévote*.

Anvers qu'on en voyait le plus. Elles y étaient connues depuis l'an 1240. Il y en avait de deux sortes : les unes étaient réunies dans une même enceinte, hors des murs de la ville. Les autres demeuraient en dehors de l'enclos, ou chez leurs parents. Mais elles ne faisaient pas de vœux perpétuels, et conservaient la jouissance de leurs biens. Elles obéissaient à des supérieures et portaient des habits gris et modestes. Ce n'est que postérieurement à l'année 1524 qu'elles s'habillèrent en noir.

Leur institut n'a jamais été approuvé par le saint-siège ; ainsi elles ne formaient pas un ordre religieux. Elles avaient, au centre de leur enclos, une église particulière, avec un curé ou chapelain particulier. Elles obtinrent, en 1247, la permission d'être enterrées dans un cimetière séparé contigu à leur église, moyennant une redevance annuelle de trois deniers, que chacune d'elles devait payer aux chanoines d'Anvers, le jour de la Trinité. Alors Anvers, ainsi que Bruxelles, dépendait du diocèse de Cambrai.

Dans leur enclos se trouvait une infirmerie pour celles qui l'habitaient, et il y en avait une autre pour celles qui demeuraient au dehors. L'évêque de Cambrai leur permit, en 1515, de faire dire la messe dans la chapelle de l'infirmerie, pour les malades.

Ces bonnes filles essayèrent bien des traverses pendant ce siècle. Des novateurs, qu'on désignait sous le nom de *bégards* et *béguines*, et qui, sous des dehors simples, affectaient un grand extérieur de piété, avaient répandu plusieurs erreurs en Allemagne. Le concile de Vienne les avait condamnés, en 1511, et avait même aboli toutes les réunions connues sous le nom de *béguines*. La conformité de nom fit envelopper les béguines d'Anvers dans l'anathème lancé contre les sectaires, et elles furent regardées comme suspectes d'hérésie. Elles s'adressèrent alors au saint-siège, pour lui demander justice. Le pape Jean XXII chargea l'évêque de Cambrai d'informer sur leurs mœurs et leur foi. Elles sortirent victorieuses de cette enquête, et un mandement de leur évêque, de l'an 1524, les déclara orthodoxes et défendit à qui que ce fut de les inquiéter à l'avenir.

En 1468, leur ancienne église fut démolie et l'on en construisit une nouvelle plus grande et plus belle, qui fut détruite par un incendie, ainsi que la moitié du béguinage, en 1480. Il en fut alors bâti une troisième qui, à son tour, fut détruite, en 1542, pendant les guerres. C'est alors

que les béguines s'établirent dans la ville, à l'endroit qu'elles occupent encore aujourd'hui.

Autrefois elles portaient sur la tête une espèce de toque plate et noire, surmontée d'une houpe de soie. Aujourd'hui, elles ont à peu près le costume que portent, à Bruxelles, les sœurs noires.

Leur enclos et leurs maisons devinrent une caserne au commencement de la dernière occupation française. Ensuite cette propriété fut vendue comme bien national. Mais dans des temps plus heureux, les béguines trouvèrent les moyens de la racheter. Cependant elles n'ont pas encore pu achever l'église, qu'elles avaient commencé à reconstruire.

Le béguinage de Bruxelles, fondé sous le titre de *Notre-Dame de la Vigne*, était autrefois hors de la ville, et dépendait de la paroisse de Molenbeek. Il ne se trouva renfermé dans la ville qu'en 1557, lors de l'agrandissement qu'elle reçut cette année. La fondation en est de l'an 1250, et est attribuée à un prêtre nommé Renier Breetycken.

Dans la suite, les béguines eurent leur curé particulier avec le consentement des chanoines de Sainte-Gudule et du curé de Molenbeek. Leur curé, après avoir été à la nomination de l'abbé de Saint-Bernard, à Anvers, le fut ensuite à celle de l'évêque de la même ville.

Avant l'invasion française de 1794, le béguinage de Bruxelles formait une espèce de ville particulière fermée de deux portes, et qui n'était habitée que par les béguines. Leur église a été fondée en 1651 et dédiée à saint Jean-Baptiste.

Il y avait un autre béguinage dans la même ville, qu'on appelait le *petit béguinage*, fondé en 1663, par Jean Vernimmen, prêtre de l'Oratoire. Il était situé au coin de la rue Royale et de la montagne du Parc, du même rang où est aujourd'hui la banque.

L'établissement des béguines n'est pas connu en France. S'il y en a eu autrefois, Philippe le Bel, qui tenait beaucoup à ce qui avait été décrété au concile de Vienne, aura profité de la mesure prise par ce concile au sujet des béguines, pour les proscrire de son royaume. Au contraire, cette institution fut toujours si bien accueillie dans les Pays-Bas, qu'aujourd'hui on en voit encore à Amsterdam, malgré le changement de religion.

Sous le règne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, une colonie de béguines de Malines alla fonder, à Beaune, un hôpital qui

fut un des plus magnifiques qu'on eût vus jusqu'alors. Tous les malades, sans distinction de nation, y étaient reçus et traités avec le plus grand soin, dans des bâtiments vastes et spacieux. La réputation de cette maison s'étendit même si loin, que des gens aisés, des gentilshommes, s'y faisaient transporter, de quatre à cinq lieues à la ronde, pour s'y faire soigner dans leurs maladies. Il y avait des appartements séparés, composés de plusieurs pièces, et trois lits dans chaque chambre, pour que le malade pût être transporté d'un lit à l'autre quand cela devenait nécessaire ou seulement commode. Chaque appartement avait son linge et ses meubles particuliers. Les malades aisés qui occupaient ces appartements se faisaient nourrir à leurs dépens et payaient les remèdes qu'on leur fournissait : mais on ne leur demandait rien pour les soins qu'ils recevaient des sœurs, ainsi que pour l'usage des meubles. Les malades de moindre condition étaient soignés gratuitement, à moins qu'ils ne voulussent avoir quelque chose qui n'était pas absolument nécessaire; alors ils devaient en supporter les frais.

Un second hôpital, sur le modèle de celui de Beaune, fut ensuite établi à Châlons-sur-Saône. Il ne le cédait en rien au premier pour la propreté des salles, l'élégance des appartements, et les soins de toute espèce qu'on avait pour les malades. C'étaient des filles du même institut qui le desservaient, et qu'on appelait les *filles hospitalières de sainte Marthe*. Elles ne faisaient que des vœux simples, et il leur était toujours libre de se retirer quand bon leur semblait. Plusieurs autres maisons semblables s'élevèrent tant dans le duché, que dans le comté de Bourgogne.

Il existait à Venise un établissement, qui ressemblait beaucoup à celui des béguines. C'était ce qu'on appelait la congrégation des *dimesses*. Elle fut fondée par Dejanara Valmarana, née à Vicence, en 1549, qui, se voyant veuve et sans enfants, à l'âge de vingt-trois ans, se retira, avec quelques femmes pieuses, dans une maison qui lui appartenait, pour y pratiquer avec elles toutes les vertus chrétiennes. A son exemple, une de ses parentes, Angèle Valmarana, également veuve, acheta une maison voisine de la sienne, et y réunit quelques femmes, qui voulaient vivre avec elle dans la retraite. D'autres maisons s'établirent à l'instar de celle-là dans différentes villes de l'État Vénitien. Ces maisons ne contenaient pas plus de huit ou neuf dimesses, et il y en avait toujours au moins deux qui se joignaient, afin que les vieilles d'une maison pussent accompagner les jeunes de l'autre

quand elles sortaient, soit pour aller entendre les offices dans les églises, soit pour aller faire le catéchisme aux jeunes filles, ou aller visiter et soigner les malades dans les hôpitaux. Tous les ans, elles élisaient une supérieure pour deux maisons, ou quatre au plus, si elles étaient bien voisines les unes des autres. Il fallait avoir trente ans, et en avoir déjà passé cinq dans une maison, pour être élue supérieure. Du reste, les dimesses pouvaient se retirer quand elles le voulaient même pour se marier.

FIN DU TOME PREMIER.

HISTOIRE ET COSTUMES

DES

ORDRES RELIGIEUX,

CIVILS ET MILITAIRES.

HISTOIRE ET COSTUMES

DES

ORDRES RELIGIEUX,

CIVILS ET MILITAIRES,

Par M. l'Abbé Ciron;

DEUXIÈME ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

DÉDIÉE

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAMBRUSCHINI,

MINISTRE SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT ET DES BRIEFS, A ROME.

TOME SECOND.



BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE-ARTISTIQUE.

RUE DE SCHAERBEEK, 12.

1845

HOSPITALIERS PONTIFES

ou

CONSTRUCTEURS DE PONTS.

Qui pourrait ne pas reconnaître qu'une Providence spéciale préside aux destinées de l'homme, et que tout ce qui lui arrive n'a pas d'autre cause?

Un homme de bien, Tobie, a besoin de recouvrer une somme considérable qu'il a prêtée à un de ses parents; mais ce dernier habite une ville fort éloignée. Tobie ne peut qu'y envoyer son fils, jeune homme sans expérience. Mais comment, à une époque où il n'existait ni grandes routes, ni voitures publiques, entreprendre un voyage si long et si dangereux? — Un ange se présente pour servir de guide et de mentor au jeune Tobie, et jamais voyage ne fut si heureux.

Béthulie est assiégée par une armée formidable : le siège se prolonge, et les habitants, ne voyant venir aucun secours, parlent déjà de se rendre. — Une jeune veuve vient relever leur courage, et leur annonce qu'elle va les délivrer. L'effet suit la promesse : Judith, assistée d'une simple servante, se présente comme parlementaire à l'avant-garde des assiégeants. Le dieu d'Israël la dirige; Holopherne est décapité, Béthulie sauvée, et les Assyriens fuient plus vite qu'ils ne sont venus.

Veut-on des exemples plus rapprochés de nos temps?

Charles VII a perdu la moitié de son royaume : il est relégué au delà de la Loire, comme Napoléon le fut de nos jours. Déjà l'Anglais assiège Orléans, le dernier poste qui reste au roi de France. — Une jeune fille arrive d'un village inconnu et annonce qu'elle vient, au nom de Dieu, pour conduire à Reims le monarque français, à travers les armées ennemies. Ce qu'elle a annoncé s'exécute, et Charles VII a recouvré sa couronne, grâce à l'assistance d'une jeune fille de dix-neuf ans.

La foudre a écrasé, en juillet 1527, la flèche de la cathédrale d'Amiens : pour la rétablir, on a convoqué les plus habiles architectes de France et des pays voisins. Ils s'assemblent à Amiens ; ils discutent savamment : les avis sont partagés. Chacun a son plan, et l'œuvre paraît difficile. Comme *par hasard*, un paysan d'un village voisin, que ses affaires avaient amené à Amiens, apprend le grand objet qui réunit en ce moment ces savants architectes. Il obtient d'être introduit dans la salle où ils travaillent, et leur fait voir que leurs projets sont mal conçus. Il leur présente le sien, le crayonne lui-même. Son plan réunit tous les suffrages, et c'est Louis Cordou (c'est son nom) et son compère Simon Taneau, architectes improvisés, qui dressent la belle flèche, qu'on voit encore aujourd'hui, et qui passe pour un chef-d'œuvre de construction (1).

Tout le monde sait que le Rhône est un des fleuves les plus rapides de l'Europe, et jusqu'à l'an 1176, on n'avait pas encore songé à y établir un pont.

Voici ce que nous apprend une tradition répétée de père en fils, dans les contrées méridionales de la France ; tradition consignée dans les archives et dans les actes déposés dans les bibliothèques de ces mêmes contrées.

Un jeune berger, enfant de douze ans, nommé Benoît (2), gardait les moutons de sa mère. Dans le silence des champs, il vient à réfléchir aux nombreux dangers que courent les pauvres paysans qui ont à traverser le Rhône, et il conçoit l'idée d'établir un pont à Avignon. Il n'avait pas lu le

(1) Il y a aujourd'hui, à la Trappe de Bricquebec, en Normandie (Manche), un frère qu'on appelle François. C'était un pauvre paysan d'un village voisin, qui, ne sachant ni lire ni écrire, et parlant le patois le plus grossier, vint, en sabots, se présenter à la porte du couvent, et demanda au père abbé à être reçu au nombre des moines. On lui donna d'abord l'emploi de vacher ; mais tout en gardant ses vaches, frère François coupait avec son couteau des morceaux de bois, les ajustait et en composait des machines applicables au mouvement des ailes de moulin. Cela lui valut l'emploi de menier. Dans cette nouvelle position, son esprit se développa, et il imagina des procédés ingénieux pour perfectionner le jeu de son moulin. Alors on lui donna des livres traitant de mécanique : il n'eut qu'à les lire pour les comprendre. Il établit un atelier complet où il dirigea ses compagnons et d'autres ouvriers qu'on y joignit : il en sortit des perfectionnements tels, que les moulins de l'abbaye, tant à eau qu'à vent, fonctionnèrent avec la dernière perfection. Tous les villages à la ronde y apportent leurs grains, et procurent ainsi de grands bénéfices au couvent. Bref, le frère François est aujourd'hui l'ingénieur le plus habile de la contrée, et en même temps le religieux le plus pieux de la communauté, qui le regarde comme un présent que lui a fait la divine providence.

(2) L'histoire lui donne le nom de *Benezet*, qui veut dire, en langage provençal : *Petit Benott*



FRÈRE HOSPITALIER DE SAINT JACQUES DU HAUT-PAS,
OU FRÈRE POSTIER.

Pontem indignatus Araxes. Il va donc à Avignon et expose à l'archevêque de cette ville le projet qu'il médite. A la vue de cet enfant, le prélat, aussi surpris que le fut Saül quand le jeune David vint s'offrir à lui pour combattre un géant, le prit pour un insensé et le renvoya à un des magistrats de la ville, devant lequel le jeune berger exposa la mission qu'il disait avoir reçue de Dieu pour le bien-être des habitants de son pays. Il réussit à se faire comprendre ; le bruit s'en répandit dans la ville, et un mouvement général et spontané s'empara de tous les esprits. Chacun voulut contribuer à cette entreprise, dont le jeune Benoît se déclara le chef.

Ce pont, dont il ne reste plus aujourd'hui que quatre arches, en avait dix-neuf quand il fut construit. Le jeune architecte put à peine en voir la fin, puisqu'il mourut en 1184, à l'âge de dix-neuf ans. Les Avignonnais, par reconnaissance, l'enterrèrent dans une chapelle bâtie sur une des piles du pont.

Aujourd'hui on élèverait une statue à l'auteur d'un pareil projet. Mais alors, rendant justice aux vertus du jeune berger, aussi pieux qu'habile, l'opinion publique le plaça au rang des bienheureux, et le *berger Benezet* est aujourd'hui le patron des Avignonnais, comme la *bergère Geneviève* est la patronne des Parisiens.

Cinq cents ans après sa mort, le corps du saint fut retrouvé sans aucune marque de corruption. Ses entrailles mêmes étaient encore saines, et la prunelle de ses yeux avait conservé sa couleur. En 1674, l'archevêque d'Avignon transporta solennellement ce corps dans l'église des Célestins. Cette cérémonie fut des plus pompeuses : on y voyait l'évêque d'Orange et une grande partie de la noblesse des environs.

On peut dire de lui, comme on pourrait le dire de Jeanne d'Arc, morts tous deux si jeunes, après avoir fait de si grandes choses : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

Deux auteurs ont voulu dépouiller l'œuvre de saint Benezet du merveilleux qui l'entoure. L'un (1) prétend que Benezet avait fondé près d'Avignon un hôpital dont il était le supérieur, et que c'était à la tête de ses religieux qu'il aurait construit cette merveille.

L'autre (2) soutient que ce n'était pas un berger, mais un vieillard véné-

(1) P. Théophile Raynaud, jésuite.

(2) Monge Agricole.

nable, qui, se traînant avec peine, appuyé sur un bâton, vint trouver l'archevêque d'Avignon pendant qu'il prononçait, dans sa cathédrale, un sermon pour rassurer son peuple effrayé d'une éclipse de soleil, et que ce fut devant tout ce peuple qu'il lui parla du pont qu'il voulait établir, de la part de Dieu, sur le Rhône : c'est la vue de ce respectable moine qui électrisa l'esprit des Avignonnais et les engagea à construire le pont. Il dit ensuite que le nombre de douze assigné à son âge est une fiction imaginée par les moines, comme celui des douze apôtres, des douze signes du zodiaque, des douze mois de l'année, nombre sacramentel qui marquait l'excellence des vertus du saint personnage qui se présentait à l'archevêque d'Avignon. Mais que peuvent toutes ces savantes rêveries contre une tradition immémoriale et des actes authentiques conservés dans les dépôts publics? Baillet prouve, d'ailleurs, que l'hôpital construit à Avignon est postérieur à la pose des fondements du pont, et que les religieux qu'on y plaça n'y étaient que pour veiller à l'entretien de ce monument.

Il paraît que ces religieux étaient ceux d'une espèce d'ordre de chevaliers, qui existaient déjà en France et en Italie, établis sur quelques rivières qui manquaient de ponts, et qui y tenaient des bacs ou des bateaux au service de ceux qui devaient les traverser.

Depuis que les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avaient donné l'exemple de fournir des escortes aux pèlerins qui venaient visiter les saints lieux, comme aussi les chevaliers de Saint-Jacques de l'Épée qui protégeaient, contre les Mores, les fidèles qui allaient à Compostelle, d'autres ordres de chevalerie de même genre s'étaient formés en d'autres lieux pour être utiles aux voyageurs, et surtout aux pèlerins; car cette époque était celle des pèlerinages de la terre sainte. Les uns y allaient par simple dévotion, les autres en vertu d'une pénitence qui leur était enjointe. Dans les villes mêmes on fondait des hôpitaux pour y loger pendant plusieurs jours gratuitement les pèlerins qui y passaient (1). N'avons-nous pas encore un reste bien précieux des monuments de cette philanthropie chrétienne dans ces bons religieux du mont Saint-Bernard, placés en sentinelles sur les glaciers des Alpes pour veiller à la sûreté des voya-

(1) L'hôpital Saint-Nicolas de Bruxelles, donné, en 1255, aux frères sachs, avait été fondé pour loger et nourrir les pauvres voyageurs.

geurs qui y passent? Les religieux seuls étaient capables de suppléer au défaut de police, chose inconnue alors.

Ces religieux hospitaliers portaient, en France, le nom d'*hospitaliers de Saint-Jacques du Haut-Pas*, du nom d'une paroisse qui existe encore aujourd'hui à Paris, et qui, dans l'origine, était la chapelle de l'hôpital de ces chanoines. Ils dépendaient du grand hôpital de même nom établi à Lucques, en Italie, où résidait le grand maître de cet ordre, qui était chargé de veiller à la sûreté des voyageurs qui allaient de Florence à Rome, et dont la maison était construite sur l'Arno. Cet ordre avait un commandeur en France; car tous ces hospitaliers, comme les antonins et les hospitaliers d'Aubrac, avaient des commandeurs. On le voit par l'épithaphe qu'on lit dans l'église de Saint-Magloire, à Paris, d'un sieur Antoine Canu, qualifié de *commandeur général de Saint-Jacques du Haut-Pas, en France*.

C'étaient donc des religieux de cet ordre qui aidaient à passer le Rhône en différents endroits, au moyen de bacs ou bateaux qu'ils conduisaient eux-mêmes, offrant même au besoin l'hospitalité aux voyageurs dans leurs maisons. Il est très-possible, et même probable, que, pendant les sept ans qui furent employés à la construction du pont d'Avignon, il se soit établi à côté, pour aider à la bâtisse et ensuite à l'entretien et à la surveillance de cet ouvrage, un hôpital de cet ordre, et que saint Benezet s'y soit engagé lui-même, et, malgré sa jeunesse, en ait été le supérieur, car, comme dit Boileau,

. la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse.

Ce qui porte à le croire, c'est que, par un acte de l'an 1180, un certain Bertrand de la Garde vend et transmet le droit qu'il a sur le port du Rhône à Avignon, *Fratri Benedicto procuratori, cæterisque pontis fratribus*.

L'essai fait à Avignon ayant réussi, en fit tenter d'autres. Les hospitaliers établis plus bas, dans un endroit qu'on appelait *Maupas* (mauvais pas), sur la Durance, y construisirent aussi un pont, et dès lors cet endroit prit le nom de *Bonpas*. Il y avait là une chartreuse avant la révolution de 1789.

Ces deux exemples portèrent d'heureux fruits. Les habitants de Saint-Saturnin du Port, sur le Rhône, voulurent les imiter. Pour cela, les

moines de Cluny leur cédèrent tout le domaine qu'ils avaient sur ce lieu et voulurent même faire à leurs frais les premières dépenses de l'entreprise, qui dura trente ans. Ce pont fut appelé pont du Saint-Esprit, et la ville même porta dès lors le nom de Pont-Saint-Esprit : c'est le dernier pont construit en aval de ce fleuve.

C'est aussi à un religieux italien qu'on doit la fondation de deux ponts de Paris : celui de Notre-Dame et celui du Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu. Ce religieux s'appelait Jucundus, et était de l'ordre de Saint-François ; c'est lui qui, en 1507, traça les dessins de ces deux monuments, comme l'indiquait cette inscription placée sur une des arcades du premier :

JUCUNDUS GEMINUM POSUIT TIBI, SEQUANA, PONTEM.
HUNC TU JURE POTES DICERE PONTIFICEM.

C'est de la double signification du mot *pontifex*, qui dans la basse latinité veut dire *pontife* et *constructeur de pont*, qu'on a appelé *frères pontifes* (1) les hospitaliers dont nous parlons ; car ce n'étaient que des laïques, comme le sont aujourd'hui les frères de la Doctrine chrétienne.

On ne pourrait donc méconnaître les immenses services que les religieux ont rendus à l'humanité. C'est à eux aussi qu'on a dû, durant le moyen âge, l'établissement de la *paix de Dieu*, institution philanthropique qui protégeait les voyageurs contre les guerres continuelles que faisaient les seigneurs à leurs voisins en France, en Italie et en Allemagne. Nous avons indiqué (page 49, tome I^{er}) les efforts qu'eurent à soutenir deux abbés, Odilon de Cluny et Richard de Saint-Vannes, pour obliger ces petits tyrans à observer cette trêve, qui suspendait leurs hostilités sans cesse renaissantes.

Les hospitaliers-pontifes ne se bornaient pas à la construction et à l'entretien des ponts. J'ai lu quelque part qu'on les employait aussi à la construction des grandes cathédrales de France au douzième et au treizième siècle, à la suite des croisades, époque qu'on peut appeler celle de la *naissance*, comme on a appelé plus tard *renaissance* celle des arts.

La double signification des deux mots *pastor* et *pontifex* a causé une

(1) Ce qui prouve que c'étaient des ouvriers, c'est qu'on les représente avec un morceau d'étoffe ayant la forme d'un marteau, cousue sur leur manteau.

méprise assez plaisante à Du Saussay, qui, dans son *Martyrologe des saints*, au 14 avril, a traduit : *Sanctus Joannes Benedictus pastor et pontifex Avenione*, par *Saint Jean Benezet, évêque d'Avignon*.

Les biens de l'ordre de Saint-Jacques du Haut-Pas, et par conséquent ceux des hospitaliers-pontifes, furent réunis, en 1672, à ceux de l'ordre de Saint-Lazare. A mesure que la police des chemins s'organisait, cet ordre devenait inutile, ou du moins on le crut.

ALEXIENS ET SOEURS NOIRES.

Nous allons parler de deux ordres qu'on ne trouve que dans les Pays-Bas, et dont cependant nous ignorons l'origine ainsi que les noms de leurs fondateurs. Singulière insouciance des historiens nationaux, qui n'ont pas manqué de nous transmettre le nom de toutes les bizarres associations qui se sont formées dans nos provinces, sous la dénomination de *chaperons blancs*, de *bonnets rouges*, de *cabeliaux*, de *hameçons*, etc., réunions factieuses qui ont troublé le repos des peuples; et qui ont oublié de nous parler de ces associations pieuses, dont la vocation était de veiller au lit des malades, de rendre les derniers devoirs aux défunts, et de se charger des malheureux rejetés par leurs propres familles et abandonnés par la société, qui ne voit plus en eux que des objets d'horreur!

Ces associations factieuses ont passé avec les passions qui leur avaient donné naissance. Mais les alexiens, mais les sœurs noires, sous l'aile de la religion, ont traversé les siècles dans l'exercice obscur de la charité chrétienne, et sont arrivés jusqu'à nous, sans que nous sachions d'où ils viennent, comme ce fleuve bienfaisant qui fertilise l'Égypte, sans lui révéler sa source.

Les alexiens ont pris ce nom de saint Alexis, chevalier romain, dont ils ont fait leur patron, on ne sait pourquoi. L'action d'un jeune époux, qui abandonne sa femme la première nuit de ses noces, qui de là va se cacher en pays étranger, et revient, déguisé, se présenter à son père, pour vivre en mendiant à la porte de sa maison, est sans doute extraordinaire, comme celle de saint Siméon Stylite; cependant on ne conseillerait à personne de l'imiter.

Quoi qu'il en soit, c'est sous ce nom que ces religieux sont connus. On les appelait encore *cellebroeders*, ou bien *frères cellites*. Il est également



ALEXIEN.

très-difficile de rendre raison de cette dénomination et de savoir ce qu'elle signifie.

On croit qu'ils furent institués au commencement du quatorzième siècle. C'étaient d'abord des laïques, qui s'associaient pour soigner les malades. Aubert Le Mire dit que les papes Boniface IX et Eugène IV approuvèrent cet institut, et que les frères cellites, à la prière de Charles le Téméraire, furent reçus, comme religieux, sous la règle de Saint-Augustin, par Sixte IV, vers l'an 1462.

Cet ordre comprenait autrefois deux provinces : celle de Brabant et celle d'Allemagne; mais chacune était soumise à la visite particulière d'un abbé d'un ordre étranger à cet institut.

Ces religieux étaient tous laïques, et ne recevaient pas de prêtres parmi eux. Ils avaient soin des malades, servaient les pestiférés, enterraient les morts, surveillaient les fous; et leurs couvents servaient de maisons de correction pour les enfants de famille qui donnaient dans le désordre.

A Cologne, ils conduisaient au supplice les criminels condamnés à mort.

A Gand, chaque personne qui mourait leur devait un écu, quatre flambeaux et un escalin par flambeau, quand le défunt était une personne de distinction.

A Maestricht, ils recevaient un écu, non-seulement de chaque catholique, mais encore des juifs et des protestants qui mouraient.

Ils récitaient tous les jours l'office de la sainte croix, et n'avaient pas d'autres prières à faire. Ils avaient une robe de serge noire et un scapulaire de la même couleur, auquel était ajouté une capuce, et, quand ils sortaient pour aller aux enterrements, ils portaient un manteau aussi de la même couleur, dans lequel ils renfermaient le bout de leur capuce, qui se terminait en pointe. Leur robe, le scapulaire et le manteau, descendaient jusqu'aux talons. Les supérieurs prenaient le nom de *prieur*, et avaient, pour habit, le manteau long, comme les ecclésiastiques.

Les alexiens de Gand portaient, aux enterrements, un manteau à l'antique, de couleur cendrée, fermé par devant, avec deux ouvertures sur les côtés, pour passer les bras. Ce manteau était à collet plissé, et descendait jusqu'aux talons.

Dans leurs armoiries on voyait un escalier, en mémoire de ce que l'on dit de leur patron, saint Alexis, qui demeura dix-sept ans sous un esca-

lier, dans la maison de ses parents, sans se faire connaître : escalier qui se conserve, à Rome, dans l'église bâtie en l'honneur du saint, sur la place qu'occupait la maison du sénateur Euphémien, son père.

Je ne sais pourquoi ceux qui rendent les derniers devoirs aux morts sont mal vus des peuples. En Égypte, ceux qui avaient embaumé un cadavre étaient poursuivis à coups de pierres, après l'opération, comme s'ils eussent fait une mauvaise action. A Paris, on leur donne le nom burlesque de *croque-morts*.

Nous voyons aussi que dans les Pays-Bas, ils n'étaient pas mieux accueillis de la populace; c'est ce que nous apprennent ces vers de Modius :

Nec nos triste movent populi dicteria, cujus
Funesti stulto ducimur arbitrio.
Nam functos si efferre pium sub lege putatum est,
Nunc quoque cur non sit condere membra pium?

L'époque de l'établissement des frères cellites à Bruxelles remonte à l'an 1368. Un bourgeois, nommé Jean Collay, leur céda sa maison. Ces religieux étaient alors du tiers ordre de Saint-François, et ne faisaient que des vœux simples : mais, en 1462, ils embrassèrent la règle de Saint-Augustin, comme le leur prescrivait la bulle de Sixte IV, qui approuvait leur institut. Par conséquent Charles le Téméraire, qui avait demandé cette approbation, n'était encore que duc de Charolais, son père n'étant mort qu'en 1467.

L'ordre qui enjoignait aux religieux d'évacuer Bruxelles, pendant l'occupation de cette ville par les *Gueux*, atteignit aussi les frères cellites, et ils furent bannis.

Bruxelles avait alors pour gouverneur un officier né à Louvain, nommé Olivier Van den Tynpel, homme entièrement dévoué au prince d'Orange, et d'une profonde hypocrisie. Il sut si bien combiner et suivre un système de dissimulation et de terreur, qu'en employant habilement le pouvoir que lui donnait sa position, il parvint, en peu d'années, à faire, d'une ville jusqu'alors catholique et étrangère à toutes les scènes irrégulières dont d'autres villes avaient été le théâtre, à en faire, dis-je, une cité protestante, où tout culte catholique fut aboli.

Les sœurs noires sont des religieuses cellites. Elles sont ainsi appelées de la couleur de leur habillement, sur lequel elles portent un scapulaire.

Elles ont des voiles blancs; d'autres en ont de noirs. Elles ne savent pas plus que les frères cellites le nom de leur fondateur. Ces religieuses suivent la règle de Saint-Augustin. Aux vœux ordinaires, elles ajoutent celui de soigner les malades, même en temps de peste (1). Ces religieuses ne gardent pas la clôture : elles vont soigner les malades à domicile, et ensevelissent les morts de leur sexe.

Les sœurs noires sont à Bruxelles depuis l'an 1550; mais ce n'est qu'en 1558 que le pape Pie II leur donna la règle de Saint-Augustin.

Le cœuvrent des frères cellites de Bruxelles est aujourd'hui converti en un bel hospice de vieillards, dans la rue qui, de leur nom, s'appelle rue des Alexiens.

Ces frères, dont on ne trouve pas l'origine, ne seraient-ils pas une imitation d'une pareille institution faite en France, vers la fin du treizième siècle, tant les habitants des Pays-Bas ont toujours eu de penchant à copier ce qui se faisait chez leurs voisins du Midi?

Nous trouvons qu'à cette époque, un seigneur champenois, Gui, sire de Joinville et de Dougens, avait établi à Boucheraumont, lieu qui lui appartenait, un hôpital pour les pauvres malades, et qui était desservi par des personnes séculières, qui prirent la sainte Vierge pour patronne, et donnèrent à leur hôpital le nom de *la Charité Notre-Dame*. Peu de temps après, leur fondateur, Gui de Joinville, leur procura un second établissement, à Paris, dans un endroit où un juif avait autrefois commis un horrible sacrilège sur une hostie consacrée.

Un bourgeois de Paris, nommé Reinier Flaming, avait acheté, en 1294, l'emplacement de la maison où ce crime avait été commis, après le supplice infligé au coupable, et y avait bâti une chapelle qu'on appela *la Maison des miracles*, en mémoire de celui qui était arrivé lorsque le crime du juif fut découvert. Gui de Joinville acheta, de Reinier Flaming, cette chapelle pour ses hospitaliers. Philippe le Bel ratifia cette acquisition et y ajouta quelques terrains voisins, pour y établir un hôpital.

Il est à remarquer que cet enclos prit, dans la suite, le nom de *Fief aux*

(1) Les hommes savent exposer leur vie sur les champs de bataille, soutenus par l'exemple et les regards de plusieurs milliers de témoins et stimulés par l'espoir d'une récompense. L'héroïsme de la femme est plus calme et surtout plus désintéressé : c'est dans le réduit du pauvre, au chevet du moribond, sans l'appât d'une décoration et sans autre témoin de son dévouement que Dieu même, qu'elle va affronter la mort.

Flamands. Est-ce de Reinier Flaming que vient cette dénomination? ou bien ces religieux, établis à Paris, étaient-ils des Pays-Bas? ce qui aurait fait connaître cet institut dans nos provinces, et donnerait sur l'origine des frères cellites les indications qui nous manquent.

Au moins est-il certain que les frères de la Charité Notre-Dame reçurent la règle de Saint-Augustin de l'évêque de Châlons, commis *ad hoc* par le pape Clément VI. En 1347 et en 1350, ayant reçu beaucoup d'aumônes de la piété des fidèles, ils se bâtirent un cloître et agrandirent leur chapelle, sur la balustrade de laquelle on lisait encore, en 1685 :

CI-DESSOUS LE JUIF FIT BOUILLIR LA SAINTE HOSTIE.

Dans la suite des temps, ces hospitaliers ayant mal géré leurs affaires, et n'ayant pas de quoi payer leurs dettes, vendirent leur établissement, comme nous l'avons dit, aux carmes de l'observance de Rennes. Dans l'acte de vente, de l'année 1651, on lit que *l'église, prieuré et monastère des Billettes*, et tous les biens qui en dépendent, sont cédés aux carmes.

En 1672, l'ordre des frères de la Charité Notre-Dame, qu'on appelait alors l'ordre de Saint-Louis de Boucheraumont, étant éteint, tous ses biens furent réunis à ceux des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (1).

On trouve, dans un acte concernant ces frères de la Charité Notre-Dame, le nom d'un prévôt de Paris, dont l'histoire est singulière et peint les mœurs du temps.

Il s'appelait Pierre les Jumeaux.

Ayant condamné un écolier de l'université à être pendu (ce qui fut trouvé par ce corps savant, très-jaloux de ses droits, contraire à ses privilèges), il fut excommunié et obligé de se réfugier à Avignon, pour aller demander au pape Clément V son absolution, en 1304. Pendant son absence, il y eut une procession générale de toute l'université, qui alla,

(1) En observant la coïncidence de l'établissement des cellites aux Pays-Bas avec celui des frères de la Charité Notre-Dame en France, remarquons en même temps celle du crime commis, à Paris, par un juif nommé Jonathas, sur la sainte hostie, et mis au jour par une femme, avec le même événement répété, en 1370, à Bruxelles, par un juif portant le même nom, et découvert aussi par le rapport d'une femme. C'est de part et d'autre des juifs perçant à coups de couteau des hosties d'où il sort du sang. une femme qui fait connaître le crime aux magistrats, et le même supplice infligé aux sacrilèges. La *Maison des miracles*, et notre saint sacrement *des miracles* forment aussi un singulier rapprochement.

en grande cérémonie, la croix et l'eau bénite en tête, jeter des pierres contre la maison du prévôt, en criant : *Recede, recede, maledicte Sathana ; recognosce nequitiam tuam, dans honorem sanctæ matri Ecclesiæ, quam, quantum in te est, dehonestasti..... cum Nathan et Abiron, quos terra vivòs absorbit, accipies portionem.*

Un bailli d'Amiens, qui avait fait pendre injustement et sans aucune forme de procès six écoliers de cette ville, n'en fut pas quitte, comme le prévôt de Paris, pour quelques coups de pierres lancées contre sa maison. Il fut condamné, en 1244, par l'évêque d'Amiens, à être conduit aux fourches patibulaires nu-pieds, nu-bras, la corde au cou, les mains liées derrière le dos, et à porter, l'un après l'autre, sur son dos, les cadavres des suppliciés au cimetière. La sentence de l'évêque portait, en outre, que le bailli paraîtrait dans la même attitude dans différentes villes de France, pour y assister à des processions, où ladite sentence lui serait lue, et qu'il serait obligé d'entreprendre un voyage à la terre sainte avant de rentrer à Amiens.

Les six écoliers furent enterrés dans le même tombeau, sous une pierre, qu'on voyait encore en 1757, dans le grand cimetière, et sur laquelle étaient, en relief, les figures de trois d'entre eux.

Voilà comme on entendait, à cette époque, la manière de favoriser les études!

ORDRE DE SAINT-AMBROISE.

C'est en Italie que la plupart des ordres religieux ont pris naissance ; mais peu de ces ordres ont été connus sous les noms de leurs fondateurs. Il n'y a guère que ceux de Saint-Benoît et ceux de Saint-François, qui, à raison du grand éclat qu'ils ont jeté dans l'Église, portent le nom des hommes célèbres qui en sont les auteurs. Les ursulines, les hiéronymites, comme nous l'avons déjà vu, nés en Italie, n'ont que des rapports bien éloignés, et purement d'analogie, avec les saints sous le nom desquels ils sont désignés.

Il en est de même de l'ordre de Saint-Ambroise, dont nous allons nous occuper.

On ne sait rien de certain sur l'origine de cet ordre, non plus que sur celui des apostolins, qui lui fut uni par les papes Sixte V et Paul V.

Les ambroisiens et les apostolins étaient sans doute des ermites, disséminés dans différentes maisons, et n'ayant entre eux aucun lien commun. Les derniers avaient pour but principal d'imiter la *vie pauvre des apôtres*, d'où leur est venu le nom d'*apostolins*. On voit qu'en 1461, le cardinal Campo-Frigoso, archevêque de Gènes, permit à Jean de Scarpa de bâtir une maison à Gènes, pour y réunir ses compagnons, qui se disaient être de la congrégation de la *vie pauvre des apôtres*, et que cette congrégation s'étendit en Italie. Jusque-là ces ermites ne faisaient aucuns vœux, et pouvaient rentrer dans le monde quand cela leur plaisait ; mais, en 1496, ils furent soumis à la règle de Saint-Augustin. Il y a beaucoup d'apparence que leur fondateur était ce même Jean de Scarpa dont nous venons de parler.

Les apostolins avaient pour habillement une robe et un scapulaire, et par-dessus un grand camail de drap gris, auquel était attaché un petit capuce ; mais, après leur réunion avec les ambroisiens, ils prirent le cos-



RELIGIEUX DE L'ORDRE DE SAINT-AMBROISE AUX BOIS.

tume de ces derniers, lequel consistait en une robe de couleur brune avec un scapulaire, auquel était attaché un capuce; et, lorsqu'ils sortaient, ils portaient un manteau de la même couleur.

Quant aux ambroisiens, quelques auteurs leur donnent pour fondateurs trois gentilshommes milanais contemporains de saint Ambroise, ce qui est absurde. Il paraît que ces religieux étaient aussi des ermites, auxquels le pape Grégoire XI, qui tint le saint-siège de 1370 à 1378, permit de prendre le nom de Saint-Ambroise au Bois, sous la règle de Saint-Augustin, et de réciter l'office divin suivant le rit ambroisien, qui était celui de l'Église de Milan. Le même pontife leur permit en même temps de se choisir un prieur, qui devait être approuvé par l'archevêque de cette ville, et il détermina la forme et la couleur de leur habit. D'autres maisons semblables s'élevèrent en Italie, mais sans aucune dépendance les unes des autres. C'est le pape Eugène IV qui, en 1441, les réunit en une congrégation dont le chef-lieu fut le couvent de Saint-Ambroise au Bois, près de Milan. Ils tenaient un chapitre général tous les trois ans, dans le double but de se donner un nouveau chef, et de faire les règlements propres à maintenir l'ordre et la régularité dans leur congrégation. Dans la suite, l'observance régulière s'étant relâchée, ils prièrent, en 1575, saint Charles Borromée d'assister à leur chapitre général pour leur donner des conseils, dont ils profitèrent pour le bien-être de leur institut. C'est en 1589 que Sixte V ordonna aux ambroisiens et aux apostolins de se réunir, et cette union fut confirmée, l'an 1606, par le pape Paul V. Mais tout l'ordre composé de cette réunion, et qui portait le nom de Saint-Ambroise au Bois, fut supprimé en 1650, par une bulle d'Innocent X. Cet ordre avait produit plusieurs saints, et cinq ou six écrivains distingués.

Presque tous les ordres monastiques sont composés de religieux et de religieuses. La ferveur et la régularité est la seule carrière où les femmes ont voulu rivaliser avec les hommes, autant que leurs forces le leur permettaient. Nous trouvons aussi des religieuses de Saint-Ambroise au Bois.

Sept demoiselles, dont trois de Venise et quatre de Pavie, s'étant associées, vers l'an 1408, pour vivre ensemble dans la pratique des observances religieuses, fondèrent dans cette dernière ville l'ordre des *annonciades de Lombardie*. Ce nouvel ordre s'étendit à Tortone, en 1419; à Plaisance, en 1425; à Alexandrie et à Valence, en 1445; et à Voghera,

en 1454. Mais, vers l'an 1470, la mère Jeanne de Parme, de cet institut, femme d'une grande vertu, ayant été choisie pour réformer quelques monastères tombés dans le relâchement, elle fonda plusieurs nouvelles maisons du même ordre, et, vers la fin du même siècle, toutes ces communautés d'annonciades formèrent une congrégation, qui prit le nom de *Saint-Ambroise et de Sainte-Marceline*, ou d'*annonciades de Lombardie*. Le monastère de Pavie, berceau de l'ordre, en fut déclaré le chef-lieu.

D'abord la mère Jeanne tenait des chapitres généraux, et envoyait des religieuses pour visiter les maisons de l'ordre. Mais le pape Pie V, n'ayant pas trouvé convenable que des filles sortissent de leurs couvents, leur ordonna de faire choix, pour les visites, de quelque ecclésiastique respectable. Cette disposition ayant souffert des difficultés, ces religieuses se soumirent à la juridiction des évêques diocésains. Elles étaient habillées d'étoffes de couleur brune et suivaient la règle de Saint-Augustin. On compte au moins soixante et douze religieuses de cet ordre mortes en odeur de sainteté. Une des plus célèbres est sainte Véronique de Milan, morte en 1497, et canonisée par Benoît XIV en 1749. Cette vertueuse fille, née de parents pauvres, travaillait comme eux pour gagner sa vie. Elle ne savait ni lire, ni écrire ; cependant elle se sentait un grand attrait pour la vie religieuse. Elle se présenta comme servante au couvent de Sainte-Marthe, à Milan, et y fut reçue après une épreuve de trois ans, pendant lesquels elle apprit d'elle-même, et avec les plus grandes difficultés, à lire et à écrire. Elle y donna l'exemple des plus hautes vertus, et y mourut à cinquante-deux ans.

Il y avait encore un monastère de religieuses de Saint-Ambroise dans la petite ville de Varèse, au nord-ouest de Milan, sans cependant faire partie d'aucune congrégation. Il reconnaissait pour sa fondatrice Catherine Morigia, née à Palenza, sur le lac Majeur. Restée seule de onze enfants, morts de la peste, ainsi que leur père et leur mère, en 1457, Catherine fut recueillie et élevée par une femme pieuse. Cette éducation lui ayant inspiré le goût de la piété, Catherine se retira, avec quelques compagnes animées du même esprit qu'elle, dans un ermitage sur le mont Varèse. Mais toutes ses compagnes étant devenues victimes de la peste, Catherine, atteinte elle-même de la contagion, retourna au lieu de sa naissance, où elle recouvra la santé. Elle revint aussitôt à Varèse, où elle rassembla

d'autres femmes pieuses, avec lesquelles elle composa une communauté, à qui le pape Sixte IV permit de faire des vœux, sous la règle de Saint-Augustin, et de porter l'habit de l'ordre de Saint-Ambroise au Bois, en 1474.

Il y avait en cet endroit un chapitre de chanoines, qui se démirent de leurs prébendes en 1501, en faveur des religieuses ambrosiennes; et, peu après, une demoiselle fort riche, ayant pris l'habit dans ce couvent et lui faisant don de tous ses biens, ce monastère se trouva en état de recevoir cinquante religieuses. La mère Catherine Morigia était morte en 1478, supérieure de sa communauté.

Saint Charles Borromée allait souvent voir les religieuses de Varèse, chez lesquelles on montrait tout entiers les corps de Catherine Morigia et de la bienheureuse Julienne, sa première compagne. Ces religieuses portaient un scapulaire brun sur une robe de la même couleur. Au chœur, elles mettaient un manteau par-dessus.

Après les annonciades de Lombardie et les autres religieuses désignées sous le nom d'ambrosiennes, que produisit le nord de l'Italie, c'est encore de ces mêmes contrées que nous sont venues les ursulines, dont nous avons déjà parlé. C'était une espèce d'amende honorable que l'Italie devait à la France, et une réparation du mal qu'elle lui avait fait. N'est-ce pas de la Lombardie qu'étaient partis ces nouveaux manichéens, qui vinrent empoisonner les provinces méridionales de la France en y apportant les doctrines qui produisirent les albigeois? Par un juste dédommagement, cette même Lombardie envoya en Provence, au seizième siècle, les ursulines, pour indemniser cette province des maux qu'y avaient causés les manichéens au douzième.

Dans le principe, ces filles ne formèrent pas un ordre régulier. Elles demeuraient ensemble, mais ne faisaient encore aucuns vœux. On les appelait *les ursulines congrégées*, c'est-à-dire demeurant dans la même maison, parce que, au commencement, comme nous l'avons dit, elles demeuraient chez leurs parents. C'est Françoise de Bermond, née à Avignon en 1572, d'une famille distinguée, qui introduisit ces religieuses en Provence, et qui fut ensuite la fondatrice des ursulines régulières de la congrégation de Lyon, qui, peu de temps après sa mort, comprenait déjà plus de cent maisons.

Nous avons dit aussi que cet ordre avait dû son établissement à Paris

à M^{me} de Sainte-Beuve, et à une autre femme nommée M^{me} Acarie, née Barbe Avrillot.

C'est cette dernière qui, tout occupée de l'établissement des carmélites en France, rassembla en même temps, dans une maison près de Sainte-Geneviève, à Paris, plusieurs jeunes personnes qui se sentaient portées à la vie religieuse. Ce fut une espèce de séminaire qui fournit en partie les premières personnes qui embrassèrent l'institut des carmélites. Les autres, d'après le conseil de M^{me} Acarie, se dévouèrent à l'instruction religieuse des jeunes personnes.

Pour réussir dans l'établissement des ursulines, M^{me} Acarie, qui avait six enfants, et dont le mari vivait encore, engagea M^{me} de Sainte-Beuve, sa cousine, à se déclarer la fondatrice de cet ordre. Celle-ci mit dans cet établissement tout le zèle possible, et tout réussit au gré de ses désirs. Elle fit venir de Provence, à ses frais, deux ursulines, dont une était la mère de Bermond, pour instruire les religieuses du séminaire établi par M^{me} Acarie, et voilà ce qui donna naissance au premier couvent de Paris, le premier de cet ordre qui fut obligé à la clôture, ainsi que nous l'avons dit. M^{me} de Sainte-Beuve voulut que l'installation de ces nouvelles religieuses fût des plus brillantes. Les dames de la plus haute qualité furent invitées à y assister. Le coadjuteur de Paris, qui fut depuis le fameux cardinal de Retz, y officia.

Pour pouvoir fonder cet établissement, M^{me} de Sainte-Beuve, qui était très-riche, avait vendu toute son argenterie. Pour nourrir les pauvres, elle se défit successivement de tout ce qu'elle avait de précieux, bijoux, tapisseries, tableaux, équipages. Elle mourut en 1650, après un veuvage de quarante-six ans, et fut enterrée dans l'église des ursulines de Paris.



RELIGIEUX DE LA SOCIÉTÉ DU BON JÉSUS.

CONGRÉGATION DE SAINT-JEAN DE DIEU.

On doit remarquer que les établissements les plus utiles à l'humanité souffrante, les conceptions les plus philanthropiques, ne sont jamais partis des hauts rangs de la société, de ceux qui possèdent, par leur fortune, les moyens de les produire.

Les gens riches semblent placés à une hauteur d'où ils n'aperçoivent plus les souffrances des hommes. Accoutumés aux jouissances de la vie, on dirait qu'ils n'ont aucune idée des maux qui l'accompagnent, et que, parce qu'ils ne souffrent pas, personne ne doit souffrir.

Vous voyez quelquefois l'homme riche jeter dédaigneusement l'aumône au pauvre qui l'importune, mais c'est pour se débarrasser de lui, et nullement par sympathie pour sa misère. Qu'un homme mal vêtu tombe sur la voie publique, atteint de quelque douleur subite ou victime de quelque accident, ce ne sera pas le passant bien mis, le riche traîné dans un char élégant, qui ira au secours du malheureux : il s'arrêtera peut-être un moment, demandera ce que c'est, détournera la tête, et continuera son chemin. Ce sera un pauvre ouvrier, un petit marchand qui s'empressera, comme le Samaritain, de relever son semblable et de lui prêter assistance. La fortune endurecit le cœur et produit l'égoïsme.

Il faut avoir été malheureux, ou au moins être né, pour ainsi dire, sur les confins du malheur, et se trouver par sa position sociale sur les limites des classes nécessiteuses, pour connaître leurs souffrances et savoir en apprécier la rigueur.

N'est-ce pas un petit gentilhomme languedocien, Jean de Matha, qui, le premier, trouva le moyen d'arracher aux infidèles les malheureux chrétiens qui languissaient dans leurs bagnes? Qui a couvert la France d'établissements de charité, pour secourir toutes les espèces de misères?

N'est-ce pas un pauvre prêtre (1), qui avait gardé les troupeaux dans son enfance, et qui, de plus, avait partagé les fers des chrétiens captifs chez les barbares d'Afrique?

Nous verrons aussi, plus tard, un pauvre aventurier (2), réduit pour vivre à raccommoder de vieux habits, fonder un ordre hospitalier dans le nouveau monde, comme pour expier, par un tel bienfait, les maux faits à ces contrées par d'autres aventuriers venus avant lui.

Il sera donc éternellement vrai de dire :

Non ignara mali, miseris succurrere disco (3).

Nous allons parler d'un autre ordre, dont la naissance est due à un homme pauvre, inconnu, illettré, obligé aussi de garder les troupeaux et de courir mille aventures pour lutter contre la misère : un homme dont la vie, presque tout entière, a été un tissu d'événements pour ainsi dire romanesques. Nous voulons parler de saint Jean de Dieu, qui a fondé l'ordre des hospitaliers de ce nom ; ordre utile, qui s'est propagé en Espagne (où il est né), sous le nom de *frères de l'Hospitalité* ; en France, sous celui de *frères de la Charité* ; et en Italie, sous celui de *Fate ben, fratelli*, ou *ben fratelli* (4).

Racontons la vie extraordinaire du fondateur de cet ordre.

Jean naquit dans un village du Portugal, du diocèse d'Evora, en 1495. de parents peu aisés, mais qui lui inspirèrent des sentiments chrétiens : c'était le seul bien qu'ils pussent lui laisser.

Peut-être eût-il pu vivre heureux près d'eux, en partageant leur médiocrité ; mais dès l'âge de neuf ans s'ouvrit devant lui une longue carrière d'aventures, qu'il parcourut pendant trente-six ans, luttant contre l'infortune, et exposé à mille dangers.

Il n'avait pas dix ans, qu'entendant parler de la beauté des églises en Espagne, et surtout à Madrid, l'envie lui prend d'aller voir ces merveilles, et il part à l'insu de ses parents. Sa mère a beau s'informer de lui, elle

(1) Saint Vincent de Paule.

(2) Béthencourt, fondateur des bethlémites.

(3) *Énéide*, I, 654.

(4) Les frères de la Charité, en demandant l'aumône pour leurs malades, disent à ceux à qui ils s'adressent : « Frères, faites du bien aux malheureux. » *Fate ben, fratelli*.

n'en apprend aucune nouvelle, et en meurt de chagrin au bout de vingt jours. Son père, désespéré d'avoir perdu en même temps sa femme et son fils, se fait religieux à Lisbonne.

Jean n'a pu aller à Madrid. Comme l'Enfant prodigue, il est obligé de se mettre au service d'un berger et de garder ses troupeaux pendant toute sa jeunesse. Cependant son maître, content de lui, lui propose sa fille en mariage, pour se l'attacher. Ce parti ne lui convient pas, et pour se débarrasser des instances qu'on lui fait, il s' enrôle dans l'armée espagnole, et marche avec elle au siège de Fontarabie.

Jusque-là, Jean avait conservé les sentiments que ses parents lui avaient inspirés; mais le tumulte des camps, la vie licencieuse des gens de guerre, firent sur lui de fâcheuses impressions et le jetèrent dans le désordre.

Peu après, soupçonné d'avoir soustrait quelques effets qui appartenaient à son capitaine, il est chassé de son régiment, et alors il va retrouver son ancien maître, qui lui confie de nouveau la garde de ses troupeaux, et y ajoute la régie d'une partie de ses biens. Mais, sur une nouvelle proposition de mariage, Jean s'engage pour la seconde fois dans les troupes de Charles-Quint, qui allait combattre les Turcs en Hongrie.

Depuis qu'il avait été renvoyé du service espagnol, Jean était revenu à ses principes de piété, et il ne s'en était plus écarté, même en campagne. Au contraire, il avait su allier ses devoirs de chrétien à ceux de soldat, et avait acquis l'estime de ses chefs.

La guerre étant finie, il retourna en Portugal, où il apprit la mort de ses parents, et, comme il sut qu'il en était la cause, il quitta sa patrie pour n'y plus revenir.

Il passa dans l'Andalousie, où il reprit son métier de berger, alla ensuite à Ceuta, dans l'espoir d'y trouver le martyr, et revint à Gibraltar, où il se fit marchand d'images et de livres de dévotion.

De Gibraltar, il alla à Grenade, où il ouvrit une petite boutique. Mais un jour, touché du discours d'un prédicateur célèbre qu'il venait d'entendre, il se mit à remplir l'église de sanglots, à se frapper la poitrine et à s'arracher les cheveux. On crut qu'il était fou : on le chassa de l'église, et il fut poursuivi dans les rues par les enfants et la canaille. On l'enferma alors dans l'hôpital où l'on mettait les insensés, et on le soumit aux remèdes qu'on employait pour guérir ceux qui étaient atteints d'aliénation mentale.

Le prédicateur qui avait été cause de la perte de sa raison, voulut le voir. Mais il fut bien surpris d'apprendre de lui-même que tout cela n'était qu'un jeu de sa part, ou plutôt une pénitence qu'il s'imposait pour expier ses anciens désordres. Le P. Davila (c'était le nom de l'orateur chrétien) lui conseilla de mettre fin à ce rôle ridicule; ce qu'il fit, et il sortit de l'hôpital.

Il songea alors à exécuter un vœu qu'il avait fait, il y avait déjà longtemps, celui de se consacrer au secours des pauvres.

Il allait couper du bois dans les forêts, et venait le vendre à la ville pour en distribuer le prix aux malheureux. Il fit quelques quêtes parmi les personnes charitables, et, avec ce qu'il ramassa, il loua une petite maison, pour y recevoir et y traiter les pauvres malades. Il avait alors quarante-cinq ans.

Dès qu'il eut trouvé les meubles nécessaires pour l'objet qu'il avait en vue, il alla chercher dans toute la ville les malades, les estropiés et les impotents, pour en remplir son hôpital.

D'abord on blâma son zèle, que l'on trouva indiscret. Il ne s'en mit pas en peine, et on finit par l'admirer.

On le voyait parcourir la ville, une hotte sur le dos, une marmite dans chaque main, et demandant l'aumône à haute voix, pour les pauvres malades. Tout le monde s'empressait de lui donner, de manière que ses pauvres ne manquaient de rien. En même temps, il leur procurait tous les secours de la religion, les faisait instruire, leur procurait des confesseurs, et n'oubliait aucun de leurs besoins, tant spirituels que temporels.

Le bruit de sa charité lui attira des malades de tous les côtés, et bientôt son hôpital se trouva trop petit. Aidé par les libéralités des personnes pieuses et de l'archevêque de Grenade, il en loua un plus grand.

L'évêque de Tuy l'ayant un jour invité à dîner, le trouva habillé trop négligemment, lui en fit des reproches, et envoya sur-le-champ acheter de l'étoffe pour lui faire un habit, dont il lui prescrivit la forme, en lui disant qu'il voulait qu'il s'appelât à l'avenir *Jean de Dieu*.

La forme d'habit, telle que l'avait ordonnée l'évêque, fut celle qu'adopta la nouvelle congrégation d'hospitaliers qu'établit Jean de Dieu.

Ses premiers compagnons furent deux hommes mortellement ennemis l'un de l'autre, que Jean réconcilia, et qui demandèrent à partager ses travaux. Tout devait être extraordinaire dans cette nouvelle œuvre.

Son second hôpital étant encore trop petit, Jean en loua un troisième beaucoup plus vaste. L'archevêque de Grenade lui fournit pour cela 1,500 ducats (1), et engagea ses diocésains à y contribuer de leur côté. Jean de Dieu fit lui-même un voyage à Valladolid, où il fut bien reçu de Philippe II, qui n'était pas encore roi, et qui lui donna de fortes sommes, de même que les principaux seigneurs de sa cour.

Toutes les misères étaient de son ressort. Non content de soigner les pauvres malades, il allait jusque dans les repaires de la débauche arracher les prostituées à leur infâme métier, se chargeait de leur subsistance, et parvenait même quelquefois à les marier.

A la fin, l'excès de son zèle lui devint funeste, et priva les malheureux de leur soutien et de leur consolateur.

Un jeune homme étant tombé dans le Xénil, qui passe près de Grenade, Jean s'y jette pour le sauver. Il est saisi du froid en sortant de l'eau, et obligé de se mettre au lit. Une dame riche et vertueuse voulut l'avoir chez elle, pour qu'il fût bien soigné. L'archevêque et les principaux de la ville vinrent l'y voir, et c'est là qu'il mourut, en 1550, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Il fut béatifié, en 1650, par Urbain VIII, et canonisé, en 1690, par Alexandre VIII.

Après la mort de saint Jean de Dieu, son ordre s'étendit en Espagne, où l'on vit s'élever des hôpitaux régis comme le sien, d'abord à Madrid et ensuite dans les principales villes.

En 1572, Pie V approuva cette nouvelle congrégation, et donna à ceux qui la suivaient la règle de Saint-Augustin. Il leur permit d'élire un supérieur général, qui porterait le nom de *mayeur*, et prescrivit la forme de leur habillement, qui consistait en une robe de drap brun, avec un scapulaire semblable, et un capuce rond; la tunique, ou robe, devait être serrée d'une ceinture de cuir noir. Leurs chemises et draps de lit devaient être de serge.

Ils eurent permission de présenter aux ordres sacrés deux de leurs frères, qui devaient être jour et nuit auprès des malades pour leur administrer les sacrements, les consoler, et dire la messe pour la communauté.

(1) 1,500 ducats feraient aujourd'hui une somme de plus de 45.000 francs.

Sous le pontificat de Grégoire XIII, successeur de Pie V, ils fondèrent des hôpitaux à Rome, à Milan, à Naples, et dans d'autres villes d'Italie.

Ces religieux passèrent d'Italie en France, en 1601, amenés par Marie de Médicis, qui leur donna, dans le faubourg Saint-Germain, l'établissement connu sous le nom de *frères de la Charité*. Mais ces hospitaliers, quoique du même ordre que ceux d'Espagne, avaient un général particulier, qui résidait à Rome, et que reconnaissaient les religieux italiens et français. Celui d'Espagne a sa résidence dans ce royaume, et il porte le nom de *mayeur général*.

L'ordre porte le nom de *Congrégation de Saint-Jean de Dieu*. Aux trois vœux ordinaires, les religieux ajoutent celui de servir les malades.

Cet ordre n'a jamais eu de religieuses.

D'après l'exemple de saint Jean de Dieu, un bourgeois de la ville de Mexico fonda aussi un hôpital aux Indes occidentales, vers l'an 1585, avant que l'ordre de Saint-Jean y fût connu. Grégoire III approuva cet institut, qu'il assimila en tout à celui de Saint-Jean de Dieu. Il fut appelé l'ordre des *frères de la Charité de Saint-Hippolyte*, qui est le patron de la ville de Mexico, en mémoire de ce que cette ville fut conquise le 15 août, jour de la fête de ce saint.

Cet ordre s'est répandu dans le Mexique.

ANNONCIADES.

Plusieurs fondatrices de congrégations religieuses de femmes ont eu la dévotion de placer leur ordre sous la protection spéciale de la sainte Vierge, en lui donnant le nom d'une des fêtes que l'Église célèbre en l'honneur de cette puissante mère de Dieu, comme celles de la Présentation, de la Conception, de la Visitation, de l'Annonciation, etc.

Nous allons exposer ce qui regarde ces différents ordres, en commençant par celui de l'*Annonciation*.

Les religieuses de l'ordre de l'Annonciation portent le nom d'*annonciades*. Il y a deux ordres de ce nom : l'un a été institué en France, l'autre à Gênes. Nous commencerons par parler de ce dernier, quoiqu'il soit postérieur à l'autre.

Les *annonciades* de Gênes reconnaissent pour leur fondatrice une dame de cette ville, nommée Victoire Fornari. Cet ordre fut fondé en 1602, et approuvé, par le pape Clément VIII, en 1604. Un couvent de cet institut fut établi à Paris, en 1621. La vie de ces religieuses, sans être bien austère, était fort retirée, puisque, par un vœu spécial, elles s'engageaient à ne jamais se laisser voir à personne, si ce n'était à leurs plus proches parents, et cela au plus trois fois par an.

La couleur de leur scapulaire était bleu céleste, pour les distinguer de celles de France, dont le scapulaire était rouge. De là leur est venu le nom d'*annonciades célestes*, sous lequel elles sont connues.

Nous n'en dirons pas davantage. Nous passerons aux *annonciades* fondées en France.

Ces religieuses avaient eu pour fondatrice une reine de France, Jeanne de Valois, femme de Louis XII et fille de Louis XI.

Cette princesse, née en 1463, n'avait pas été favorisée des dons de la nature. Elle était petite, contrefaite et d'une figure peu agréable. Elle avait une sœur aînée, qui fut mariée au duc de Beaujeu, et fut régente de France pendant la minorité de leur frère, Charles VIII.

Ses inclinations la portaient aux exercices de la piété, et elle se plaisait beaucoup en la compagnie des personnes religieuses. Louis XI, son père, ne voyait pas de bon œil ce grand goût de dévotion dans sa fille; il lui défendit d'aller si souvent à l'église, et pour l'empêcher de se faire religieuse, comme elle lui avait donné lieu de soupçonner qu'elle en avait le désir, il prit le parti de la marier au duc d'Orléans, lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans.

Peut-être, à cet âge, n'était-elle pas encore si difforme qu'elle le devint en grandissant : quoi qu'il en soit, le duc d'Orléans n'osa se refuser à ce mariage, quelque dégoût qu'il éprouvât pour cette jeune princesse. Il connaissait le roi, son despotisme, et combien il était dangereux de lui résister.

On dit que la veille du jour fixé pour le mariage, l'évêque d'Orléans ayant été envoyé au prince pour savoir sa dernière volonté sur cette alliance, le duc lui répondit : « Hélas ! Monseigneur d'Orléans, mon ami, » que ferai-je ? Je ne saurais résister ; il vaudrait autant être mort que de » faillir, car vous savez à qui j'ai affaire. — Mais enfin, Monseigneur, lui » dit le prélat, quel est votre dernier mot ? — Il m'est bien force, répon- » dit le prince, et il n'y a remède. »

Tant que vécut Louis XI, et même sous le règne de Charles VIII, son successeur, le duc d'Orléans continua de vivre avec sa femme. Mais quand lui-même fut devenu roi, plusieurs raisons l'engagèrent à faire rompre une union qui n'avait jamais été de son goût.

Après la dissolution de son mariage avec Jeanne de Valois, Louis XII, pour la consoler, fut généreux à son égard. Il lui donna la jouissance du Berri, et y ajouta encore d'autres avantages qui lui firent un revenu considérable.

La bonne princesse se retira à Bourges. Son entrée y fut des plus magnifiques. Toute la ville alla au-devant d'elle et la joie des habitants fut universelle. Elle se rendit directement à la cathédrale pour y faire sa prière et déposer au pied des autels le poids des grandeurs dont elle était fatiguée. De là, elle alla se renfermer dans son palais pour n'en plus sortir, et ne s'y occuper que d'œuvres pieuses.

C'est alors qu'elle conçut le projet de fonder un ordre religieux en l'honneur des vertus de la sainte Vierge, et elle voulut que cet ordre portât le nom du plus grand des mystères de la religion, c'est-à-dire de l'Annonciation. Elle consulta, pour cet établissement, saint François de Paule, qui vivait encore, et elle demanda au roi la permission de bâtir un couvent à Bourges. Elle y mit douze jeunes filles qu'elle avait formées elle-même à tous les exercices religieux, en leur donnant une règle qu'elle avait rédigée de concert avec son confesseur, qui était un franciscain d'un grand mérite, nommé le P. Gilbert Nicolas, plus connu sous le nom de Gabriel-Marie. Il mourut en odeur de sainteté dans le couvent des annonciades de Rhodéz, en 1552. Cette règle leur proposait d'imiter en tout les vertus de la sainte Vierge; et elle fut approuvée par les papes Alexandre VI, Jules II, Léon X, Paul V et Grégoire XV.

Les religieuses de cet ordre portaient un voile noir, un manteau blanc, un scapulaire rouge, une robe brune, une croix et une corde qui leur servait de ceinture. La supérieure avait le nom d'*ancelle*, du mot latin *ancilla* (servante).

La reine Jeanne fit les mêmes vœux que ses religieuses, mais n'en prit pas l'habit. Elle crut devoir toujours habiter son palais, pour être plus à portée de soutenir l'œuvre qu'elle avait commencée. Au moyen d'une porte de communication de ses appartements dans le couvent, elle allait passer les heures les plus agréables de sa vie au milieu des saintes filles qu'elle y avait réunies.

Elle y mourut en 1504, à l'âge de quarante ans. On l'enterra, comme elle l'avait demandé, en habit de religieuse. Les huguenots brûlèrent ses reliques en 1562. On vit même un de ces furieux lui enfoncer son épée dans le cœur, avant qu'on jetât son cadavre dans le feu.

Elle fut canonisée par le pape Clément XII, en 1738 (1). Mais elle était déjà honorée à Bourges depuis sa mort.

Les annonciades de l'institution de sainte Jeanne de Valois furent d'abord établies à Louvain. De là, les habitants d'Anvers en firent

(1) Pour prouver combien la cour de Rome met de lenteur et de maturité dans la canonisation des saints, il faut dire ici que celle de sainte Jeanne de Valois, prononcée en 1738, avait déjà été sollicitée dès l'an 1617. Louis XIII, l'infante Isabelle, les universités de Bourges et de Louvain, avaient écrit au pape Urbain VIII, pour demander sa béatification. Les mêmes démarches furent renouvelées, en 1700, auprès du pape Clément XI, sans plus de succès.

venir pour habiter le couvent qu'ils leur firent bâtir dans leur ville , en 1608.

En 1616, on en appela d'Anvers à Bruxelles, où on leur éleva une maison et une église, dont les archiducs Albert et Isabelle posèrent la première pierre, comme ils l'avaient fait pour leur église d'Anvers. Ces religieuses furent supprimées à Bruxelles, en 1783. Leur maison est aujourd'hui une caserne de cavalerie.



CONCEPTIONNISTE.



CONCEPTIONNISTES.

L'opinion que la sainte Vierge a été conçue sans la tache du péché originel, a été tour à tour soutenue et attaquée dans l'Église : mais les papes, ni les conciles, n'ont jamais voulu prononcer là-dessus, et ont laissé la question indécise, en faisant voir cependant qu'ils penchaient pour l'affirmative. Les dominicains soutenaient la négative et ne célébraient pas la fête de la Conception.

Voici le sentiment de Bossuet sur cette question :

« L'opinion de l'immaculée conception a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée. C'est pourquoi je ne m'étonne pas que l'école des théologiens de Paris oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine.... Pour moi, je suis ravi de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait (1), je me soumets volontiers à ses ordonnances, d'autant plus que c'est aussi, ce me semble, la volonté de l'Église. Elle a un sentiment fort honorable de la conception de Marie. Elle ne nous oblige pas de la croire *immaculée*; mais elle nous fait entendre que cette créance lui est agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons connaître notre obéissance; il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous pouvons témoigner notre affection. Il est de notre piété, si nous sommes vrais enfants de l'Église, non-seulement d'obéir aux commandements, mais de fléchir aux moindres signes d'une mère si bonne et si sainte. »

La fête de la Conception, établie à Naples dans le neuvième siècle et en Angleterre dans le onzième, fut célébrée généralement dans l'Église, en vertu d'une bulle de Sixte IV de l'an 1483. C'est en Normandie que la

(1) Bossuet était docteur de Sorbonne.

dévotion pour cette solennité était la plus grande, aussi l'appelait-on la *fête aux Normands*. Dès l'an 1070, il y avait déjà, à Rouen, une confrérie qui fêtait la Conception, et, en 1486, cette confrérie s'érigea en une espèce d'académie, qui couronnait chaque année la meilleure pièce de vers composée en l'honneur de l'immaculée conception, sur un *palinod*, ou refrain donné. Ces pièces de vers s'appelaient des *ballades*, ou *chants royaux*, et la confrérie portait le nom de *confrérie du Puy des Palinods* (*Puy* veut dire un lieu élevé, d'où on parle au public) (1). Le même usage s'établit à Caen, qui eut aussi une académie du Puy des Palinods : c'étaient des encouragements donnés au génie ; encouragements appropriés à l'esprit du moyen âge, éminemment religieux.

Il y avait aussi à Amiens une *confrérie de Notre-Dame du Puy*. Elle faisait ses offices dans la cathédrale, dans une chapelle au haut de laquelle était représentée la sainte Vierge tirant un enfant d'un puits. C'était la confusion du mot *puy* avec celui de *puits*, qui avait fait imaginer cette fable.

La confrérie de Notre-Dame du Puy, à Amiens, était aussi dans l'origine une société de rhétoriciens, qui couronnaient, le jour de la Chandeleur, la meilleure ballade faite en l'honneur de la sainte Vierge, sur un refrain ou *fratras divin* donné l'année d'auparavant ; l'auteur couronné était reconduit chez lui en grande pompe. La duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, passant par Amiens, en 1517, trouva ces ballades si fort à son goût qu'elle en demanda le recueil écrit sur vélin : c'est celui qu'on voit à la bibliothèque royale, à Paris.

A la grand'messe de la confrérie du Puy, à Amiens, le jour de la Chandeleur, une jeune fille, habillée en vierge, portait entre ses bras un enfant de cire à l'offrande, accompagnée de quelques jeunes garçons figurant des anges, et suivie de tous les confrères qui assistaient à l'office. Elle présentait au prêtre deux tourterelles. Le même jour, il y avait un grand diner chez le *maître du Puy* (c'était le nom que portait le chef de la confrérie). Chaque convive payait son écot, sauf les religieux mendiants et les rhétoriciens étrangers. On représentait un mystère à la fin du repas, et chaque confrère recevait du maître un chapeau vert.

Cet usage fut aboli en 1722.

(1) Il y a en France plusieurs lieux élevés qui portent le nom de *Puy*, comme *Puy en Velay*, chef-lieu du département de la Haute-Loire ; *Puy-de-Dôme*, montagne en Auvergne, etc.

Les rois d'Espagne, de la maison d'Autriche, montrèrent aussi un grand zèle pour faire adopter, dans tous les pays soumis à leur domination, l'opinion de la conception immaculée de la sainte Vierge. D'après l'ordre qu'il en avait reçu de son souverain, le marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas espagnols, notifia aux états de Brabant, en 1659, le désir du roi d'Espagne que tous les corps, tant civils qu'ecclesiastiques, s'engageassent par un vœu solennel à soutenir, envers et contre tous, cette croyance. En conséquence, l'archevêque de Malines en fit la proposition formelle, au nom du gouvernement, dans l'assemblée des états de cette année. Elle fut adoptée unanimement. Les grands seigneurs du pays, ayant à leur tête les ducs d'Arschot et d'Arenberg, et les bourgmestres des principales villes, au nom de leurs commettants, firent le vœu solennel de soutenir cette opinion.

Pour donner la plus grande pompe possible à cette détermination, on convint que les trois états prononceraient ce vœu solennel à une grand-messe, qui serait célébrée le 8 décembre, jour de la fête de la Conception, dans l'église des dominicains. L'abbé de Parc y officia solennellement, et, après un discours prononcé par un jésuite, l'archevêque de Malines, au nom du clergé, les ducs d'Arenberg et d'Arschot, au nom des nobles, et les bourgmestres, au nom des villes, firent le vœu convenu (1).

C'est donc pour honorer aussi, à sa manière, ce dogme catholique, qu'une femme pieuse fonda, en Espagne, un ordre religieux qui porte le nom de la *Conception immaculée de la sainte Vierge*, ou simplement l'ordre des *Conceptionnistes*.

Cette femme, née en Portugal en 1424, se nommait Béatrix de Silva. Parente d'Élisabeth de Portugal, qui allait épouser Jean II, roi de Castille, elle suivit cette princesse en Espagne. Mais comme elle était d'une grande beauté, qui lui attirait à la cour beaucoup d'adorateurs, la reine, qui craignait qu'elle ne lui enlevât le cœur du roi, en devint jalouse et la persécuta. Elle alla même jusqu'à la faire enfermer dans une espèce de prison, où elle était gardée et essayait toutes sortes de mauvais traitements. Dans cette cruelle position, la malheureuse Béatrix eut recours à la sainte Vierge, et, désabusée des espérances du monde, fit vœu de virginité.

(1) Quelle contenance devaient faire, pendant cette cérémonie, qui avait lieu dans leur église, les dominicains qui n'adoptaient pas l'opinion de l'immaculée conception? L'histoire ne le dit pas.

La liberté lui fut enfin rendue, et craignant de retomber au pouvoir de la reine, elle se sauva à Tolède, où elle se fit recevoir chez les dominicaines.

Elle passa quarante ans dans cette communauté dans une exacte clôture, ne recevant aucune autre visite que celle de la reine Isabelle, femme du roi Ferdinand et fille de la reine Élisabeth, qui l'avait tant persécutée.

N'oubliant pas qu'elle avait dû autrefois sa délivrance de prison à l'intercession de la mère de Dieu, elle eut l'idée d'établir un ordre en son honneur, et se sentit inspirée d'appeler cet ordre celui de l'Immaculée conception. Elle en parla à la reine, la seule personne qu'elle recevait au parloir, et cette princesse lui promit sa protection.

Le premier bienfait qu'elle reçut de la reine Isabelle, fut le présent qu'elle lui fit du palais Galliana pour loger les personnes qui embrasseraient son institut. Elle en prit possession, en 1484, avec douze filles du couvent où elle vivait depuis quarante ans. Elle leur donna pour costume une robe blanche avec un scapulaire de la même couleur, et un manteau bleu. Sur le scapulaire, ces religieuses portent une image en argent représentant la sainte Vierge.

Le pape Innocent VIII approuva cet institut en 1489, et permit aux religieuses de prendre la règle de Saint-Augustin, de réciter le petit office de la sainte Vierge et de vivre sous l'obéissance de l'évêque diocésain. Tout était disposé et le jour fixé où les nouvelles religieuses allaient faire leur profession solennelle, quand la mère Béatrix se sentit indisposée et ne put attendre le jour de la cérémonie. Elle fit, avant ses compagnes, sa profession particulière, et mourut le 4^{er} septembre 1490, à l'âge de soixante-six ans. Ses religieuses furent soumises à la juridiction de l'archevêque de Tolède.

Ce prélat était alors le cardinal Ximenès, et comme lui-même avait été autrefois de l'ordre de Saint-François, il trouva que les conceptionnistes feraient mieux de prendre la règle de Sainte-Claire. Outre la sympathie naturelle qu'il devait avoir pour un ordre qu'il avait embrassé lui-même, deux autres raisons l'engageaient à conseiller cette adoption aux conceptionnistes. Les couvents de franciscains étaient alors plus nombreux que ceux des autres ordres, et de plus les franciscains s'étaient prononcés avec plus d'évidence que les autres en faveur de l'opinion favorable à l'immaculée conception.

Cependant, en 1511, Jules II donna aux conceptionnistes une règle

particulière, à laquelle il ajouta de nouvelles constitutions, et changea la formule des vœux qu'elles devaient prononcer en faisant profession.

Cet ordre s'étendit en Espagne, et passa de là en Italie, où il eut des établissements à Rome et à Milan. Il fut introduit en France par la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. A cette fin, cette princesse engagea les clarisses du monastère de la conception du faubourg Saint-Germain, à Paris, à embrasser cet ordre dont leur couvent portait le nom. Elles y consentirent; mais la rigueur de la règle des conceptionnistes, qui leur défend de recevoir aucune visite, même celle de leurs plus proches parents, eut pour effet que, pendant huit ans, personne ne se présenta pour entrer au noviciat. La reine s'adressa au pape Clément X, pour le prier d'adoucir la règle. Il permit donc aux religieuses conceptionnistes de recevoir leurs proches parents deux fois par mois, excepté pendant l'avent et le carême.

Outre les jeûnes de l'Église, elles ont celui du vendredi pendant toute l'année, et un jeûne particulier du 21 novembre, jour de la Présentation de la sainte Vierge, jusqu'à Noël.

L'ordre de l'Immaculée conception existe encore aujourd'hui en France. Il a des maisons dans les diocèses de Paris, d'Aix, d'Albi, d'Avignon, de Bordeaux, de Châlons-sur-Marne et de Chartres. Il y en avait un établissement à Saint-Omer avant la révolution, mais il n'existe plus aujourd'hui.

On voyait autrefois à Noli, près de Gênes, un établissement assez semblable à ceux des conceptionnistes. C'étaient des chanoinesses cloîtrées, habillées à peu près comme les clarisses et enseignant les jeunes filles. Elles récitaient le même bréviaire que les franciscains et les avaient pour directeurs.

ORDRE DE LA VISITATION.

Toutes les femmes n'étaient pas reçues indistinctement dans les monastères de religieuses. Dans plusieurs on n'admettait pas les veuves, ou celles qui dépassaient un certain âge. On refusait partout les femmes qui se présentaient avec une santé faible ou délabrée, parce qu'on ne voulait pas se charger de personnes infirmes. Les trappistes mêmes n'ouvraient pas leur maison aux individus d'un tempérament débile, et donnaient pour raison que leur vie était dure, et qu'il fallait être robuste pour y résister (1).

Il manquait donc dans l'Église un ordre où l'on pût recevoir les veuves, les femmes âgées ou d'une santé délicate. Ce vide fut comblé par un saint évêque des siècles derniers, secondé, dans ce pieux dessein, par une femme également sainte, dont nous avons déjà parlé.

Ce prélat est saint François de Sales, et c'est le troisième saint du nom de *François*, que nous signalons comme fondateur d'un ordre religieux.

François de Sales était Savoyard, d'une famille noble qui subsiste encore dans ce pays, et s'honore de porter un nom placé au rang des saints. Il naquit, en 1567, au château de Sales, à trois lieues d'Annecy, la même année où le fanatisme anticatholique ouvrait, dans les Pays-Bas, une révolution qui devait enlever à l'Espagne huit de ses provinces, et armaït pour la seconde fois, en France, les huguenots contre leur roi et leur patrie.

Le jeune François fit ses premières études à Annecy; puis il fut envoyé, pour les continuer, à Paris, à l'âge de onze ans. Il y passa six ans, pendant lesquels il s'appliqua à l'étude de la théologie, du grec et de l'hébreu. De là, son père l'envoya à Padoue, pour y étudier le droit et continuer son

(1) Je tiens cela de quelqu'un à qui cette réponse avait été faite.



RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

cours de théologie. Il eut le bonheur de conserver, au milieu de la corruption qui régnait parmi les nombreux étudiants de cette célèbre université, les sentiments religieux que sa vertueuse mère lui avait inspirés.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-quatre ans, il fit un voyage en Italie, alla à Rome, et visita les principales villes de cette belle contrée, où il remarqua les restes de la grandeur romaine, qui lui firent faire des réflexions sur le néant des choses d'ici bas.

De retour au sein de sa famille, il y parut revêtu de tous les genres de mérites, et l'on ne pouvait se lasser d'admirer le fruit qu'il avait retiré de ses études et de ses voyages, ainsi que les rares qualités qui le distinguaient.

Comme il était l'aîné de la famille, son père pensait à lui procurer un riche mariage, et à lui obtenir un emploi important; mais le jeune comte de Sales annonça qu'il préférerait entrer dans l'état ecclésiastique. Alors on le fit nommer à la prévôté de la cathédrale de Genève (1). Aussitôt qu'il eut reçu le diaconat, son évêque l'employa au ministère de la parole, dans lequel il annonça de grands talents. Devenu prêtre, il se dévoua entièrement aux fonctions sacerdotales, écoutant les confessions, et parcourant les villages pour instruire les campagnards, dont il eut l'art de se faire aimer par son affabilité et sa douceur.

Il fit une étude particulière de la controverse, science nécessaire à cette époque, où il fallait sans cesse combattre les calvinistes, qui avaient toujours à la bouche ou des blasphèmes contre les dogmes de l'Église romaine ou des diatribes contre ses ministres.

Le calvinisme, dans sa grande ferveur, était éminemment séditieux et révolutionnaire. Il demandait tout haut la liberté de conscience; mais, en secret, c'était le pouvoir qu'il convoitait. En France, les huguenots rêvaient déjà la république, pensée favorite de tous les ennemis de la religion. C'était aussi une république qu'avaient établie les révoltés des Pays-Bas, connus sous le nom de *Gueux*. Les Genevois, suivant le génie de la secte, avaient de même secoué le joug du duc de Savoie, leur souverain; ils avaient érigé leur ville en république, et en avaient chassé leur évêque, qui s'était réfugié à Annecy avec son chapitre. Ils avaient alors trouvé

(1) Dans certains chapitres, le prévôt était le premier dignitaire; dans d'autres, c'était le doyen.

convenable de s'emparer de quelques cantons voisins, et entre autres du duché de Chablais, pour s'arrondir. Genève était devenue la métropole de la nouvelle religion. Calvin y était venu fixer sa résidence, et, comme un nouveau calife, c'est de là qu'il envoyait des missionnaires pour propager sa doctrine.

Cependant le duc de Savoie reprit le Chablais, et connaissant le zèle et les talents de François de Sales, il le chargea d'aller rétablir la religion catholique dans ce pays.

Malgré les dangers d'un tel apostolat, François, sans écouter les représentations de sa famille, qui craignait pour ses jours, entreprit cette mission et y réussit tellement qu'il ramena au sein de l'Église plus de soixante mille hérétiques; de manière que, en 1598, tout le Chablais était redevenu catholique.

L'évêque de Genève, Claude de Granier, le nomma alors son coadjuteur, et l'envoya à Rome chercher ses bulles. A son retour à Annecy, François perdit son père; quelque temps après, il fut à Paris demander au roi la permission de convertir le pays de Gex, qui venait d'être réuni à la France. Il reçut à la cour de Henri IV un accueil distingué : il y prêcha le carême, et ses discours ramenèrent un nombre considérable de calvinistes de distinction, qui abjurèrent leurs erreurs après l'avoir entendu; ce qui donna lieu au célèbre cardinal Du Perron de dire : « Je suis sûr de vaincre les calvinistes; mais, pour les convertir, c'est un talent réservé » à M. de Genève. »

Henri IV aurait voulu l'attacher à la France, et il lui offrit le premier évêché vacant; mais François le refusa, en disant qu'il devait se contenter de celui de Genève, quoiqu'il y eût été nommé malgré lui.

Après avoir passé neuf mois à Paris, il retourna à Annecy et apprit en route la mort de Claude de Granier. Il se dirigea alors vers le château de Sales, où son intention était de se faire sacrer. Il se prépara à cette auguste cérémonie par une retraite de vingt jours, pendant laquelle il se traça un règlement de vie, dont il ne s'écarta jamais pendant tout le temps de son épiscopat. En voici les principaux articles.

Il s'interdisait l'usage de la soie, et devait se contenter d'étoffes de laine (1). Ses meubles devaient être simples; point d'autres tableaux que

(1) M. De Machault, évêque d'Amiens, à l'exemple de son prédécesseur, M. d'Orléans de La

ceux représentant des sujets de dévotion; point d'équipage, il voulait faire ses visites épiscopales à pied. Sa table devait être frugale, point de mets recherchés. Il devait aussi visiter les pauvres dans leurs maladies; se lever tous les jours à quatre heures du matin; faire lui-même la prière à ses domestiques (1); leur faire une lecture spirituelle avant la prière du soir, et dire la messe tous les jours. Il s'accordait une heure de récréation après le dîner, et le reste de son temps était employé aux affaires de son diocèse ou à la prière. Il s'obligeait à jeûner les vendredis et les samedis, et à ne s'absenter que pour de très-fortes raisons, comme par exemple quand il serait question de rendre service à l'Église ou au prochain.

Son sacre eut lieu en 1602, et il s'occupa aussitôt de rétablir la religion dans le pays de Gex.

En 1605, il alla prêcher le carême à Dijon et le fit avec beaucoup de succès. Henri IV lui ayant offert une abbaye et ensuite une pension, le saint évêque refusa l'une et l'autre; ce qui fit dire au roi que « l'évêque de Genève était autant au-dessus de lui, que lui-même l'était au-dessus des autres hommes par la dignité royale. »

Il refusa également le chapeau de cardinal, que ce même monarque et Léon IX lui avaient offert (2).

Personne n'était plus désintéressé, plus aimable que ce vertueux prélat. La princesse de Piémont, Christine de France, l'avait pris pour son premier aumônier, place qu'il n'accepta qu'à condition qu'il ne quitterait pas son diocèse, et qu'il n'en toucherait les revenus qu'en proportion du temps qu'il y emploierait. La princesse lui ayant fait présent d'un beau diamant, qu'elle le pria de garder pour l'amour d'elle: « Madame, dit le saint, je vous le promets, tant que les pauvres n'en auront pas besoin. — En ce cas-là, répondit la princesse, contentez-vous de l'engager, et je le déguerai. — Madame, répliqua l'évêque de Genève, je craindrais que cela n'arrivât trop souvent, et que je n'abusasse enfin de vos bontés. » La

Motte, ne fut jamais habillé autrement qu'en drap. Se trouvant, en 1775, au sacre de Louis XVI, ce jeune monarque lui demanda pourquoi il n'était pas mis en soie, comme les autres évêques. « Sire, répondit-il, c'est en vertu d'un privilège attaché à mon siège. »

(1) A la communauté de Laon, séminaire dirigé, à Paris, par les sulpiciens, c'était aussi un des séminaristes qui présidait à la prière des domestiques. Un d'eux ne manquait jamais de répondre, au *De profundis*, par: *Fiant aures tuæ INTER DENTES* (au lieu de *intendentes*), et cela sans malice.

(2) Ce pape mourut vingt-six jours après son élection.

princesse l'ayant vu depuis, à Turin, sans le diamant, il lui fut aisé de deviner ce qu'il était devenu. Comme elle en parlait un jour à un gentilhomme, celui-ci lui dit qu'il était toujours engagé pour les pauvres, et qu'il *était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Annecy* (1).

C'est en 1610 que saint François de Sales fonda l'ordre de la Visitation; voici à quelle occasion :

Pendant qu'il prêchait le carême à Dijon, en 1605, il y fit la connaissance d'une jeune veuve de trente-deux ans, qui y était venue pour le consulter. C'était la baronne de Chantal, fille de Bénigne Frémot, premier président au parlement de Bourgogne. Cette dame, très-pieuse, avait perdu son mari, tué par malheur à la chasse quatre ans auparavant. Elle en avait eu six enfants, dont quatre vivaient encore. Son fils aîné, le baron de Chantal, fut le père de la célèbre M^{me} de Sévigné, si connue par ses lettres.

Depuis la mort de son mari, elle avait renoncé au monde et ne s'occupait plus que de l'éducation de ses enfants, et d'exercices de piété. Elle alla donc loger chez son père, à Dijon, l'année où l'évêque de Genève y prêchait le carême. Elle lui demanda une audience pour le consulter sur la conduite qu'elle devait tenir, et suivit de point en point les avis qu'il lui donna. Quand le saint fut retourné à Annecy, elle l'y alla voir plusieurs fois, et un jour qu'elle lui faisait connaître qu'elle voulait se consacrer entièrement à Dieu, le prélat lui dit qu'il avait depuis longtemps le projet d'établir une nouvelle congrégation sous le nom de la *Visitation de sainte Marie*.

La pieuse veuve y applaudit avec joie; mais l'exécution lui en paraissait bien difficile. Comment quitter son père et son beau-père, qui étaient fort âgés? Pouvait-elle abandonner ses enfants en bas âge? Le saint évêque lui montra qu'elle pouvait remplir tous ses devoirs sans rester elle-même dans le monde, et du fond d'un cloître. Là-dessus, toute sa famille consentit à ce qu'elle entrât en religion.

Elle maria ses deux filles, et mit le plus jeune de ses fils, qui n'avait que quinze ans, entre les mains de tuteurs fidèles, et, assurée du consentement de son beau-père et de l'archevêque de Bourges, son frère, elle fit ses dispositions pour quitter le monde.

(1) *Vie des Saints*, 29 janvier.

Mais quand le moment de s'arracher à sa famille fut arrivé, la scène la plus touchante eut lieu. Le vieux baron de Chantal, vieillard de quatre-vingt-six ans, fondait en larmes. Le président de Frémiot, étouffé par la douleur, demandait à Dieu la force de supporter le sacrifice qu'il exigeait de lui, et le suppliait de le bénir ainsi que sa fille.

Une épreuve encore plus forte était réservée à cette tendre mère. Au moment où elle se disposait à quitter pour toujours le toit paternel, son jeune fils se couche sur le seuil de la porte, et la défie de passer outre. Ce spectacle l'arrête d'abord; mais, après un moment d'hésitation, elle franchit cet obstacle.

Elle partit pour Annecy, où elle commença en 1610 l'établissement de son institut. Elle prit l'habit avec deux femmes pieuses qui l'avaient accompagnée, et bientôt dix autres vinrent augmenter le nombre de la communauté naissante. Toutes firent des vœux solennels. L'évêque de Genève leur donna une règle fondée sur la douceur et l'humilité. Il se garda bien de leur prescrire beaucoup d'austérités, voulant que la règle fût à portée des tempéraments les plus faibles, et ôta par là tout prétexte à demander par la suite des adoucissements, toujours nuisibles à la régularité et conduisant au relâchement.

Cependant l'ordre de la Visitation prospérait. La mère de Chantal fut appelée d'Annecy pour fonder des monastères de son institut à Grenoble, à Bourges, à Dijon, à Moulins, à Nevers (1), à Orléans et à Paris. Elle était elle-même supérieure de ce dernier monastère, lorsqu'elle apprit la mort de saint François de Sales, arrivée à Lyon, le 28 décembre 1622, à l'âge de cinquante-six ans. Elle fit transporter son corps à Annecy, et le fit

(1) On donnait aux religieuses de la Visitation le nom de *visitandines*. Tout le monde connaît le charmant poème que ces religieuses ont inspiré à Gresset, et qui porte le nom de *Vert-Vert*. Le héros du poème est un perroquet élevé par les visitandines de Nevers, comme tout le monde sait. Mais ce qu'on ne sait pas aussi bien, et ce que les faiseurs de biographies ont défiguré, c'est l'anecdote de la rencontre entre Gresset et J. J. Rousseau. On avait rapporté au philosophe que le poète, en parlant de lui, avait dit : *Il a de l'esprit, mais c'est un ours*. Quand, après s'être brouillé avec Hume, J. J. Rousseau revint d'Angleterre, il passa par Amiens. Les échevins de cette ville crurent qu'il était de leur devoir d'offrir un banquet à un homme si célèbre. Gresset, qui alors habitait Amiens, fut au nombre des convives et placé à côté du Genevois, qui affecta de ne pas dire un mot pendant tout le repas, malgré les efforts qu'avait faits l'auteur de *Vert-Vert* pour l'engager à parler. Quand on se fut levé de table, Rousseau amène Gresset dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit : *M. Gresset, avouez une chose : c'est qu'il est plus aisé de faire parler un perroquet qu'un ours*.

enterrer dans l'église du couvent de la Visitation, qui était le chef-lieu de l'ordre.

La mère de Chantal survécut dix-neuf ans à son saint directeur. Elle mourut dans le monastère de Moulins, en 1641 (1), en revenant de Paris, où l'avait appelée la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. Plusieurs miracles s'étant opérés par son intercession, elle fut béatifiée en 1751, par Benoît XIV, et canonisée par Clément XIII, en 1767.

A la mort de sainte Françoise de Chantal, son ordre comptait quatre-vingt-sept monastères. Le nombre des religieuses était fixé à trente-trois par couvent. L'habillement des visitandines est noir et le plus simple possible. Leur robe est fort ample. Elles ont un voile d'étamine noire, une guimpe blanche sans plis, et une croix d'argent sur la poitrine.

(1) Elle était née en 1572.



VISITANDINE EN FLANDRE

ORDRE DE LA PRÉSENTATION.

Il y a eu trois ordres religieux sous la dénomination de la Présentation : l'un en Flandre, l'autre en France, et le troisième en Italie.

Le premier n'a existé qu'en projet ; le second n'a eu qu'une seule maison. Quant au troisième, j'ignore s'il a été plus heureux : ce dernier a commencé en 1664.

C'étaient des filles la plupart nobles, établies à Morbegno, dans la Valteline, au diocèse de Milan, et qui suivaient la règle de Saint-Augustin. Elles gardaient la clôture et étaient vêtues d'une robe noire, avec un scapulaire blanc sur lequel était une croix noire.

L'ordre de la Présentation, en France, fut fondé à Senlis, à dix lieues de Paris, par un évêque de la même ville, nommé Sanguin, fils d'un conseiller au parlement de Paris, prélat très-pieux, qui, pour épurer les mœurs dans son diocèse, et y répandre l'instruction chrétienne, jugea à propos de fonder une communauté de filles, pour l'enseignement de la jeunesse de leur sexe. Il les établit donc dans sa ville épiscopale, vers l'an 1627. Elles étaient chargées d'instruire les jeunes filles, et suivaient la règle de Saint-Augustin. Le nombre des religieuses de cette maison s'éleva jusqu'à soixante ; mais cet ordre fut toujours confiné dans la ville de Senlis, et n'envoya aucune colonie au dehors. Ces religieuses avaient une robe de serge blanche, et une autre de serge noire par-dessus, sans scapulaire. La robe, à queue trainante, était retenue par une ceinture de laine. Leur guimpe était blanche et le bandeau était noir ainsi que le voile.

L'instruction qu'elles donnaient aux jeunes filles était gratuite. Elles n'avaient d'autre office à réciter que le petit office de la sainte Vierge.

Le troisième ordre de la Présentation de la Vierge devait être fondé dans

les Pays-Bas par une sainte fille, née à Douai, d'une famille distinguée, et qui s'appelait Jeanne de Cambry. Son père était premier conseiller, et peut-être premier président de la cour de justice de Douai. Parvenue à l'âge de vingt-deux ans, son père lui proposa de se marier ou de se faire religieuse. Elle prit ce dernier parti, et fit profession au monastère de Notre-Dame des Prés, à Tournay. De ce monastère, où règnaient quelques désordres, elle obtint de passer dans un autre de la même ville. De là, l'évêque de Tournay l'envoya à Menin, pour remettre l'ordre chez les hospitalières de cette ville, qui avaient besoin de réforme.

Jeanne de Cambry, déjà fatiguée de la vie commune qu'elle avait menée dans deux monastères de Tournay, n'éprouva que du dégoût dans l'hôpital de Menin, et soupira après une solitude complète. Plus instruite que la plupart de ses compagnes, ayant le talent d'écrire, elle trouva des envieuses parmi celles avec lesquelles elle était obligée de vivre. Elle demanda à son évêque la permission de passer le reste de ses jours dans la reclusion, pour laquelle elle se sentait un grand attrait.

Il paraît qu'avant de prendre ce parti, elle avait voulu fonder l'ordre de la Présentation, dont elle avait déjà rédigé les constitutions. Vers l'an 1620, l'évêque de Tournay avait écrit en conséquence au cardinal Gallo, pour obtenir du pape Paul V l'autorisation nécessaire, mais le pape s'y était refusé. C'est d'après cela que la mère de Cambry se décida à entrer en reclusion.

Cette manière de vivre n'était pas nouvelle dans l'Église : il y en avait déjà eu de nombreux exemples, tels que ceux de saint Siméon, à Trèves; de saint Adjuteur, à Vernon; de sainte Wiborade (1), à Saint-Gall, etc. Les reclus étaient des ermites vivant seuls, mais se condamnant à ne pas

(1) Saint Siméon, après avoir fait le voyage de la terre sainte, était revenu à Trèves, où il s'enferma dans une tour, dans laquelle il passa le reste de sa vie dans la pénitence et la contemplation. Il y mourut en 1053.

Saint Adjuteur avait été prisonnier des Sarrasins dans la terre sainte. Ayant recouvré sa liberté, il vint prendre l'habit de religion à l'abbaye de Tiron, dans le Perche, lui donna tous ses biens, et se retira ensuite dans une cellule, près de Vernon, jusqu'à sa mort, arrivée en 1131.

Sainte Wiborade, d'une famille noble de la Souabe, ayant vu son frère se faire moine à l'abbaye de Saint-Gall, prit aussi le parti de se faire construire une cellule dans le voisinage. L'évêque de Constance en fit la bénédiction; elle s'y enferma et y vécut dans la pénitence, jusqu'à l'année 923, qu'elle y fut massacrée par les Hongrois.

sortir de la cellule qui leur servait de cloître. Les reclus étaient aux ermites, parmi les *anachorètes*, ce que les religieux cloîtrés étaient aux non cloîtrés, parmi les *cénobites*.

Les cellules des reclus étaient ordinairement adossées à une église, à une chapelle ou à un oratoire, pour qu'ils pussent assister aux offices (1). Quelquefois même les reclus avaient un petit jardin dans leur enclos, à la manière des chartreux.

Mais il y avait longtemps qu'on n'avait vu des reclus, quand la mère Jeanne de Cambry conçut l'idée d'embrasser ce genre de vie. De là vint la sensation que fit, au dix-septième siècle, ce nouvel exemple qu'en donnait une femme d'une famille distinguée.

L'évêque de Tournay lui fit donc construire une *reclusion* (2) dans un des faubourgs de la ville de Lille (3), près de l'église de Saint-André, et elle s'y renferma de la manière suivante, le 25 novembre 1625 :

« La mère de Cambry, vêtue d'une robe grise de laine naturelle et non
 » teinte, accompagnée de deux religieuses de l'hôpital de Menin, qui por-
 » taient sur leurs bras, l'une un manteau bleu, et l'autre un voile noir et
 » un scapulaire violet, sur lequel il y avait l'image de la sainte Vierge,
 » tenant l'Enfant Jésus entre ses bras, alla à l'église de Saint-André, où
 » l'évêque de Tournay l'attendait à la porte. Elle se prosterna aux pieds
 » de ce prélat, qui, après lui avoir donné sa bénédiction, la conduisit
 » jusqu'au grand autel. Il y bénit le manteau, le voile et le scapulaire, et
 » en revêtit la mère de Cambry, à laquelle il donna le nouveau nom de
 » *sœur Jeanne de la Présentation*. Elle fit, entre ses mains, vœu de clô-
 » ture perpétuelle; après quoi, l'évêque fit un discours à la louange de la
 » nouvelle recluse, qui fut ensuite conduite processionnellement jusqu'à
 » sa reclusion, le clergé chantant : *Veni, sponsa Christi*, etc. L'évêque la

(1) On voit encore dans l'église du Sablon, à Bruxelles, la place d'une fenêtre par laquelle une ancienne recluse, dont la chambre était adossée à cette église, regardait ce qui s'y passait, et pouvait entendre les offices et recevoir la communion.

(2) Ce mot n'est français que depuis la révolution. Le code révolutionnaire condamnait à la déportation les prêtres réfractaires au-dessous de soixante ans, et simplement à la *reclusion* ceux qui étaient au-dessus de cet âge.

(3) Quand l'évêché de Cambrai s'étendait sur tout le Hainaut et le Brabant, celui de Tournay comprenait toute la Flandre, ce qui subsista jusqu'à l'érection des nouveaux évêchés sous Philippe II. Mais Lille continua d'en dépendre jusqu'au concordat de 1801.

» consacra derechef à Dieu, bénit sa reclusion, et l'y enferma en perpétuelle clôture (1). » (Hélyot, tome IV, page 359.)

Elle y observa les constitutions qu'elle avait dressées elle-même pour l'ordre de la Présentation, dont elle a été la seule religieuse. Elle passa quatorze ans dans sa cellule, communiant tous les jours, et accordant chaque jour une heure d'audience aux personnes pieuses qui venaient la consulter. Elle y mourut, en 1659, en odeur de sainteté, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sa vie a été écrite, en 1659, par son propre frère P. de Cambry, chanoine de l'église collégiale de Renaix.

L'église de Saint-André ayant été démolie en 1784, on y trouva le corps de la sainte, qui fut placé, l'année suivante, dans un caveau au milieu du chœur des dominicains de Lille. Son épitaphe s'y lisait sur une tombe de marbre blanc, qui recouvrait le caveau.

La mère de Cambry a laissé plusieurs ouvrages, dont un, *la Ruine de l'amour-propre*, a eu trois éditions. Elle a fait un livre sur *la Réforme du mariage*, sujet qu'on ne devait pas s'attendre à voir traité par une religieuse. Son style est moins vieilli que celui d'autres ouvrages ascétiques de la même époque, et composés dans la même ville (2).

La famille de Cambry existe encore à Tournay, et s'y distingue par son attachement à la foi de ses pères.

(1) Le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, édition de Neufchâtel, 1765, au mot RECLUS, cite l'exemple de la mère de Cambry, qu'il appelle *la mère de Cambrai*, orthographe qui signifierait *la mère du nommé Cambrai*; et, pour parachever l'incorrection, il place l'église de Saint-André à Tournay. *Ab uno disce omnes*.

(2) Voyez la *Philomèle séraphique*. Tournay, 1652

ORDRE DU VERBE INCARNÉ.

Un écrivain de nos jours, qui s'est fait un système particulier sur l'histoire de France, regarde la nation française comme l'union, pour ainsi dire contre nature, de deux peuples antipathiques, séparés originairement par la Loire, et dont l'un a conquis l'autre. Ces deux pays sont, selon lui, la Gaule romaine et la Gaule franque. Cette dernière, en guerre continuelle avec l'autre, sous les deux premières races des rois de France, a fini par mettre la première sous le joug, et lui a imposé ses lois : l'auteur dit qu'alors « le vent du nord se leva sur ce pays du moment que la Gaule en- »
» tière fut réunie sous un même pouvoir et sous un régime commun. Les »
» ténèbres qui enveloppaient la Gaule franque descendirent sur la Gaule »
» romaine, et le Midi qui, dans le moyen âge, était le pays des arts et »
» de la raison, est maintenant en arrière de ceux où régnait alors l'igno- »
» rance (1). »

Qu'entend-il par là? Est-on aujourd'hui, en France, plus grossier au delà qu'en deçà de la Loire? Ce compliment ne me paraît pas très-flatteur pour les habitants du Midi. Les bourgeois de Lille sont-ils plus spirituels que ceux de Toulouse?

Veut-il dire que les Français méridionaux sont plus dévots que ceux du Nord? Car, chez certaines gens, la dévotion passe pour rétrogradation et obscurantisme, synonyme de *ténèbres*.

Sous ce rapport, peut-être a-t-il raison; car c'est dans les provinces méridionales de la France qu'on a vu s'élever le plus d'instituts religieux, comme les dominicains, les chartreux, les grandmontains, les feuilants, etc., pour les hommes; les ursulines et les hospitalières de différents instituts, etc., pour les femmes. La ville de Lyon est aujourd'hui celle qui

(1) *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry.

se distingue le plus par le zèle de ses habitants pour l'œuvre des missions étrangères.

Un autre ordre, né aussi dans la même province, est celui du *Verbe incarné*, dont nous allons parler.

Depuis longtemps les guerres de religion avaient désolé la France, et c'était dans les provinces méridionales qu'elles avaient causé le plus de ravages et produit le plus de scandales. Mais Henri IV, en embrassant la religion catholique, avait mis un terme à toutes les agitations qui désolaient le royaume.

C'est alors que naquit à Roanne, petite ville du département de la Loire, une femme qui devait fonder un nouvel ordre destiné à honorer le dogme fondamental de la religion chrétienne.

Cette personne était Jeanne-Marie Chezard de Matel, fille d'un gentilhomme de la chambre des rois Henri IV et Louis XIII, et capitaine d'une compagnie de cheveu-légers au service de France.

Jeanne de Matel annonça de bonne heure un grand goût pour les exercices de piété. La prière et la lecture des livres de dévotion faisaient ses plus chères délices, et la sympathie qu'avait sa mère pour les mêmes exercices lui donnait toute la latitude possible pour suivre son inclination. Son père n'avait pas les mêmes goûts, mais il était absent et ses devoirs le retenaient sans cesse à la cour.

Hélyot observe, apparemment comme une chose rare alors, que Jeanne de Matel obtint la permission de faire sa première communion à l'âge de douze ans. En effet, ce n'est que depuis peu d'années que les enfants sont admis à ce sacrement à un âge moins avancé. La raison en est qu'il faut prévenir, pour cette cérémonie, la naissance des passions. Ce but est louable, mais il est à craindre que dans beaucoup d'enfants la raison ne soit pas encore assez formée pour qu'ils sentent l'importance de l'action qu'on leur fait faire.

Les dispositions où se trouvait Jeanne de Matel étaient celles qui conduisent ordinairement à la vocation religieuse. Parvenue à l'âge de vingt-neuf ans, elle se sentit inspirée de fonder un nouvel ordre en l'honneur du Verbe incarné.

Dans le même siècle, on avait déjà vu s'établir l'ordre de la Visitation, pour rappeler un épisode de la vie de la sainte Vierge. Celui du Verbe incarné, ou de l'Incarnation, rappelait un autre événement analogue au

premier. Dans la vie de ce monde, l'idée qui sort d'une tête va souvent en éveiller une semblable dans une autre, et peut-être Jeanne de Matel imitait-elle, sans y penser, la mère François de Chantal, fondatrice de la Visitation.

Sa mère, aussi pieuse qu'elle, applaudit à ses vues; mais son père fut loin de les approuver. Quand il apprit que sa fille avait déjà réuni auprès d'elle quelques filles dévotes pour vivre avec elles en commun, il en fut on ne peut plus irrité, et il défendit à sa femme de lui fournir aucun secours pécuniaire, tant qu'elle continuerait à vivre hors de la maison paternelle.

Jeanne se voyant abandonnée de ses parents, et n'ayant aucun moyen de subsister avec ses compagnes, alla à Lyon trouver l'archevêque de cette ville, pour lui demander des conseils. Ce prélat l'encouragea dans son entreprise et l'exhorta à s'établir à Lyon avec ses compagnes, offrant de les aider de tout son pouvoir.

Elle suivit ce conseil, et alla demeurer à Lyon; mais peu de temps après, la mort lui enleva l'archevêque, son protecteur. Pour comble de malheur, le prélat qui le remplaça était le frère aîné du fameux cardinal de Richelieu, Alphonse-Louis du Plessis, qui ne voulut pas lui permettre de fonder un nouvel ordre religieux dans son diocèse.

Elle n'avait encore que six compagnes. On lui conseilla de les laisser à Lyon, et d'aller à Paris, dans l'espoir qu'elle y trouverait plus de facilités pour l'établissement de son ordre.

Elle ne fut pas plus heureuse à Paris qu'à Lyon. Elle y trouva tout le monde contre elle, même M^{me} de Sainte-Beuve, si connue par les services qu'elle rendit aux fondations religieuses.

Rien ne rebuta Jeanne de Matel. Malgré l'orage qui se formait contre elle, Jeanne trouva quelques protecteurs, et, par leur moyen, elle obtint du pape Urbain VIII une bulle d'érection de son institut sous le nom du *Verbe incarné*, le 12 juin 1655.

Il ne s'agissait plus que d'avoir l'agrément de Louis XIII, pour l'exécution de la bulle. On en parla à son confesseur, le P. de Suffren (1), qui n'osa pas prendre sur lui de demander au monarque les lettres patentes nécessaires pour la conclusion de l'affaire.

(1) Nous trouvons là un nom illustré de nos jours en la personne du bailli de Suffren, célèbre amiral français, mort en 1788.

Jeanne prit le parti de quitter Paris, après y avoir passé quatre ans sans succès, et de retourner à Lyon, où ses compagnes la redemandaient pour les soutenir et leur procurer les moyens de vivre. Elle alla donc les retrouver, avec trois nouvelles sœurs qu'elle avait reçues à Paris.

Elle présenta sa bulle au cardinal-archevêque de Lyon; mais il ne voulut pas la recevoir, et lui fit dire qu'elle ne devait pas compter sur lui pour l'établissement de son ordre qu'il désapprouvait.

Se trouvant donc poussée à bout, elle assembla ses compagnes, dont le nombre se trouvait réduit à vingt, et leur dit que, n'ayant plus aucun espoir de réussir, elle leur conseillait de chercher à se placer ailleurs et de l'abandonner.

C'est alors qu'eut lieu la scène la plus attendrissante. Toutes ses filles se jettent à ses pieds, la supplient de ne point les quitter, et lui protestent qu'elles ne se sépareront jamais d'elle, à quelque extrémité qu'elles dussent se voir réduites. Elles offrent même de faire entre ses mains le vœu de ne jamais l'abandonner et de se regarder toujours comme membres de l'ordre qu'elle veut fonder.

Le courage de ces pieuses filles soutint celui de la fondatrice, et, dans l'espoir qu'enfin on lui rendrait justice, elle acheta, en 1637, à Lyon, la maison où son ordre s'établit dans la suite; mais ce ne fut qu'à Avignon, deux ans après, que fut fondée la première maison de cet ordre. L'évêque de Nîmes y vint lui-même, et en donna l'habit aux cinq premières religieuses. Le second monastère s'établit à Grenoble, en 1645. De cette dernière ville, Jeanne de Matel fut appelée à Paris, par la reine Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII et mère de Louis XIV, pour y fonder un couvent, en 1644. Ce fut le troisième.

Elle aurait désiré prendre elle-même l'habit de cet ordre et y vivre comme simple religieuse; mais on ne le lui permit pas, et il fallut qu'elle se contentât de sa qualité de fondatrice.

Malgré la haute estime qu'on lui témoignait à Paris, et malgré les nombreuses visites qu'elle recevait de plusieurs évêques et des magistrats les plus distingués, elle y éprouva encore bien des désagréments. L'envie s'attacha à elle, et on lui trouva des torts qu'on fit sonner bien haut.

Pour se débarrasser d'elle, ses ennemis lui firent conseiller de retourner

à Lyon. Le cardinal Alphonse-Louis de Richelieu venait de mourir (1), et on lui disait qu'elle pourrait convertir en un nouveau monastère la maison qu'elle y possédait.

Elle suivit ce conseil, quoiqu'elle en prévît les mauvaises suites, et partit de Paris pour Lyon en 1655. Deux ans après, le nouvel archevêque, Camille de Neuville, érigea la maison en couvent du *Verbe incarné*.

Jeanne apprit cependant à Lyon que son monastère de Paris souffrait de son absence : on lui conseilla d'y retourner pour y rétablir le bon ordre. Elle s'y décida, et y retourna après dix ans de séjour à Lyon, en 1665.

Mais sa destinée était de ne rencontrer partout que des contradictions ; elle en trouva de nouvelles et de plus cuisantes à Paris : elle s'y trouva en butte à mille avanies, de la part même de la supérieure qu'elle y avait établie. On la força de signer une donation de tout ce qu'elle avait en faveur de ce monastère de Paris, pour lui donner plus d'importance. On finit par la chasser même de ce couvent, et elle fut obligée de se réfugier dans une maison malsaine, où sa santé se délabra. On en vint jusqu'à lui refuser les moyens de faire le voyage de Paris à Lyon, ce qui la força de rester à Paris, où elle éprouva mille privations qui la conduisirent au tombeau.

Il est pénible d'avoir à raconter de pareilles dissensions nées dans des asiles où devraient régner la paix et la concorde. Mais n'avons-nous pas vu la même chose au chapitre des augustines, quand nous avons dit que, sous les yeux d'un prélat, la colonne de l'Église, dans une maison dirigée par lui-même, et à une époque où le christianisme était encore dans toute sa ferveur, des personnes séparées du monde, et à l'abri de la contagion de ses mauvais exemples, s'étaient livrées à la discorde pour une cause assez futile?

Il est, il est vrai, dans les décrets de la Providence qu'il arrive des scandales, comme le dit le Sauveur lui-même. Ils servent à exercer la patience des âmes fortes ; mais malheur à ceux qui les amènent ! *Necesse est.... ut*

(1) Alphonse-Louis de Richelieu, étant doyen du chapitre de Saint-Martin de Tours, avait été nommé à l'évêché de Luçon, mais il le céda à son frère cadet, le fameux ministre de Louis XIII, et se fit chartreux, sous le nom de dom Alphonse Louis. Au bout de vingt ans, il fut nommé à l'archevêché d'Aix, puis à celui de Lyon, et enfin cardinal. Constamment appliqué aux devoirs de son état, il ne voulut prendre aucune part aux affaires du royaume. On dit qu'à l'article de la mort, il regretta son cloître, en disant *qu'il aimerait mieux mourir dom Alphonse, qu'archevêque de Lyon.*

veniant scandala. Verumtumen vae homini illi per quem venit scandalum.
(Matth., 18, 7.)

Enfin, après sept ans de misère que subit Jeanne de Matel hors de son couvent de Paris, on voulut bien l'y recevoir de nouveau en 1670. Le lendemain de sa rentrée elle reçut le saint viatique et demanda à recevoir l'habit avant de mourir et à faire profession de son ordre. Elle eut bien de la peine à l'obtenir. Il fallut pour cela lui procurer un bref du cardinal de Vendôme, légat du pape Clément X en France.

Après sa profession, son état parut s'améliorer et on croyait qu'elle allait guérir. Mais un remède qu'on lui donna lui devint funeste, et elle expira le 11 septembre 1670. Son corps fut ouvert, afin d'envoyer son cœur à son couvent de Lyon.

Après sa mort, les religieuses de Paris, qui s'étaient si mal comportées à son égard, furent expulsées de leur maison. On prétextait un manque de forme dans l'enregistrement des lettres patentes relatives à cet établissement, pour les en déposséder : punition bien juste de la mauvaise conduite de cette communauté!

Il ne resta plus en France que cinq couvents de cet ordre : à Lyon, à Avignon, à Grenoble, à Roquemore et à Anduze.

La robe de ces religieuses est blanche, avec un manteau et un scapulaire rouge, une ceinture de laine de la même couleur, et, sur le scapulaire, le nom de Jésus dans une couronne d'épines; au-dessus du nom de Jésus un cœur surmonté de trois clous, avec ces mots : *Amor meus*; le tout brodé en soie bleue.

Le pape Innocent X avait approuvé les constitutions de cet ordre, qui existe encore aujourd'hui en France. C'est dans le diocèse de Limoges qu'il est le plus répandu. Ces religieuses y ont cinq établissements : à Dun, à Saint-Iriex, à Evaux, à Saint-Junien et à Azerables, où elles tiennent des pensionnats, enseignent gratuitement les filles pauvres, et soignent à domicile les indigents.



FRANCISCAINE DE SAINTE ELISABETH.

FRANCISCAINES DE SAINTE-ÉLISABETH.

C'est ainsi qu'on appela, à Paris, une communauté du tiers ordre de Saint-François, laquelle s'honore de porter le nom d'une princesse malheureuse, née sur le trône, et qui, dans une vie bien courte, a été abreuvée de toutes les injustices que la malignité des hommes peut imaginer pour tourmenter l'innocence et la vertu.

Pourrait-on jamais croire qu'il y ait des hommes assez méchants pour insulter une jeune et belle princesse, femme et ensuite mère de leur souverain, la chasser de son palais, lui refuser un asile, la condamner à mendier le pain de la misère, et à se voir traitée comme une vile créature?

Voilà cependant ce qu'a éprouvé Élisabeth de Hongrie, femme du landgrave de Thuringe. Rien ne lui a servi d'être chaste épouse, mère tendre, d'élever à ses frais des hôpitaux pour abriter l'indigence. Ses vertus irritaient ses ennemis, et plus elle multipliait ses bonnes œuvres plus ils s'obstinaient à la perdre.

Telle est en abrégé l'histoire d'Élisabeth de Hongrie, fondatrice ou première religieuse du tiers ordre de Saint-François.

Cette princesse, née en 1207, était fille d'André II, roi de Hongrie (1). Promise, pour ainsi dire en naissant, à Louis, fils du landgrave de Thuringe et de Hesse, elle fut remise, à l'âge de quatre ans, entre les mains de ce prince, pour être élevée dans les usages de la cour à laquelle elle devait un jour commander. Elle y eut pour compagne d'éducation la sœur de son futur époux, Agnès, qui était à peu près de son âge, et toutes deux eurent pour gouvernante une dame capable de les former au bien.

(1) C'est ce roi qui a accordé aux magnats hongrois la charte dont ils sont si fiers, et dont ils ont si souvent abusé.

La jeune Élisabeth montra de bonne heure une grande dévotion, qui, après la mort du landgrave, déplut à Sophie, sa veuve, qui avait la régence des États du jeune Louis pendant sa minorité; et de plus, sa petite compagne devint jalouse d'elle. Sophie, femme hautaine et impérieuse, ne manqua pas de faire partager à toute sa cour l'aversion qu'elle avait pour la future épouse de son fils. Cette jeune personne n'était plus à leurs yeux qu'une petite bigote ridicule, qu'on ferait bien mieux de renvoyer dans son pays pour y épouser quelque pauvre gentilhomme à qui ses manières conviendraient, ou de la renfermer dans un couvent.

Cependant on faisait voyager le jeune landgrave en attendant qu'il eût atteint l'âge de se marier; quand cette époque fut venue, il revint et épousa solennellement Élisabeth, qui n'avait encore que quatorze ans. Il trouva sa jeune femme à son gré, s'attacha à elle et prit les mêmes goûts de dévotion qui la distinguaient. L'union des deux époux fut telle qu'ils prirent le même confesseur. Force fut alors aux courtisans de se taire et de renfermer en eux-mêmes l'opinion qu'ils avaient sur le compte de leur jeune souveraine.

On était encore alors au temps des croisades, et l'empereur Frédéric partant pour la terre sainte, le jeune landgrave Louis, quelques années après son mariage, fut obligé de le suivre. Il alla donc rejoindre l'empereur en Italie. Mais au moment de s'embarquer avec lui à Otrante, il y fut attaqué d'une maladie qui l'emporta en 1227, et Élisabeth se trouva veuve à l'âge de vingt ans, avec trois enfants en bas âge, un fils et deux filles (1).

La régence des États du jeune Herman, son fils, lui appartenait; mais son beau-frère Henri, prince ambitieux, à l'aide des seigneurs à qui Élisabeth déplaisait, la fit déclarer incapable de gouverner. A les entendre, elle allait épuiser les trésors de l'État en aumônes excessives, et d'ailleurs ses habitudes n'étaient pas propres aux fonctions d'une régente.

Henri chassa donc sa belle-sœur de son palais, avec ses enfants. Non content d'un acte aussi barbare, il défendit à qui que ce fût de donner asile à la malheureuse Élisabeth, ainsi qu'à son innocente famille. Elle se trouva réduite à se contenter d'une chambre, que lui procura un ecclésiastique, pour elle, ses enfants, et une femme qui l'accompagnait. Dans cette cruelle situation, elle se vit sans aucune ressource

(1) Une de ses filles, Sophie, épousa, après la mort de sa mère, Henri II, duc de Brabant.

et obligée d'implorer la pitié publique, pour avoir de quoi vivre (1).

On a peine à concevoir des procédés aussi révoltants de la part d'un beau-frère; mais de quoi n'est pas capable l'ambition et la soif du commandement? Que faisait Élisabeth tombée de si haut? Elle souffrait avec patience et priaît pour ses persécuteurs.

Peut-être plus d'un lecteur se rappelle-t-il ici une infortune pareille, celle de *l'orpheline du Temple*, qui semble n'être venue au monde que pour verser des larmes sur la perte de tous les siens, moissonnés par la hache des bourreaux et le poignard des assassins; femme de douleurs, restée presque seule au monde de ce grand holocauste offert au démon des révolutions, et qui n'a trouvé que des cœurs insensibles à ses longs malheurs. Il n'est donc pas vrai cet axiome d'un grand poète, qui dit que

. . . Du malheur la touchante peinture,
Exerce son pouvoir sur l'âme la plus dure.

Cependant si, dans la Hesse, l'infortune d'Élisabeth ne trouvait que des cœurs de bronze, elle inspira plus de pitié dans les pays voisins. Sa tante, l'abbesse de Kitzingen, lui offrit un logement dans son monastère; son père, le roi de Hongrie, lui fit proposer de revenir dans sa patrie, et l'évêque de Bamberg, son oncle, lui offrit une maison près de son palais. C'est cette dernière offre qu'elle accepta, et elle alla se réfugier à Bamberg avec ses enfants. Ce prélat voulait même l'engager à se remarier, dans l'espoir de trouver plus d'appui pour recouvrer ses droits et ceux de ses enfants. Elle s'y refusa, remettant son sort à venir entre les mains de la Providence.

Pendant son séjour à Bamberg, on ramenait d'Otrante le corps de son époux. Une foule de seigneurs l'accompagnait : comme il devait passer par Bamberg, l'évêque de cette ville alla le recevoir à la tête de son clergé; et Élisabeth y reçut la visite de toutes les personnes distinguées for-

(1) Les cœurs sont durs dans ce pays de Hesse. C'était le seul où les émigrés français n'étaient pas reçus en 1794. Une jeune femme, son mari et deux jeunes enfants, chassés par les armées révolutionnaires pendant le rigoureux hiver de 1794 à 1795, arrivent à Cassel, et demandent en grâce quelques jours pour se reposer. L'électeur de Hesse-Cassel, à qui il en fut référé, fut sans pitié pour cette famille, qui fut obligée de se remettre en route dès le lendemain. La jeune femme était grosse de huit mois... Elle vit encore, et je la connais.

mant le cortège qui ramenait son mari dans la Hesse. Le sort de la malheureuse veuve toucha tous ceux qui la virent, et ils cherchèrent à la consoler.

Elle les pria de s'intéresser pour elle auprès de l'usurpateur des États de ses enfants : ils le lui promirent et lui tinrent parole.

On fit sentir à Henri (1) les torts qu'il avait envers ses neveux et sa belle-sœur, et il consentit à ce qu'elle revint à Marpurg. Il lui offrit même de lui remettre la régence des États de son fils. Elle se contenta de se retrouver dans son ancienne position, et de voir ses enfants rétablis dans leurs anciens droits.

Fatiguée de tant de revers, elle suivit le conseil de son confesseur qui l'avait toujours accompagnée, et fit entre ses mains le vœu d'observer les statuts du tiers ordre de Saint-François, qui vivait encore alors, et elle continua à assister les pauvres des revenus qu'on lui avait rendus. Elle fit bâtir une maison dans le voisinage de Marpurg et y passa le reste de ses jours dans les exercices de piété. Mais les souffrances qu'elle avait endurées avancèrent sa fin et elle mourut de la mort des justes, le 19 novembre 1251, dans sa vingt-quatrième année.

Son corps fut enterré dans la chapelle d'un hôpital qu'elle avait fondé ; quatre ans après, le pape Grégoire IX la canonisa. Ses reliques furent transportées solennellement à Marpurg par l'archevêque de Mayence ; et l'empereur Frédéric II, alors réconcilié avec le pape, voulut assister à cette cérémonie, qui fut très-pompeuse. Les enfants de la sainte y assistèrent avec un grand nombre de seigneurs et de prélats. Ses ossements, renfermés dans une châsse précieuse, en furent extraits en 1535, et enterrés par ordre du landgrave protestant Philippe de Hesse ; mais la châsse même fut transférée, en 1810, à Cassel, et de là à Marpurg, en 1815.

Ce qui prouve à quel point la vénération publique entoura la mémoire de cette sainte femme, c'est qu'elle fut canonisée quatre ans après sa mort, et que son nom fut donné depuis à tant de personnes distinguées, tandis qu'elle même était la première qui l'eût porté parmi les chrétiens.

(1) Henri de Thuringe, toujours avide de pouvoir, accepta, en 1246, la couronne impériale que lui offrirent, sur le refus du duc de Brabant, Henri II, les princes allemands révoltés contre l'empereur Frédéric II, excommunié par Grégoire IX ; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort la même année.

Toutes les congrégations qui se formèrent après elle dans le tiers ordre de Saint-François, regardent cette pieuse princesse comme leur patronne, leur modèle, et même leur fondatrice, comme ayant été la première qui, survivant au patriarche de tout l'ordre, en ait pris l'habit et adopté les exercices. Telles sont les sœurs grises, qui prennent le nom de *sœurs de Sainte-Élisabeth*; les sœurs dite *de la Celle*, et celles *de la Faille*.

Les plus connues de ces congrégations sont les sœurs grises, ainsi appelées de la couleur primitive de leur habit. C'étaient des hospitalières chargées du soin des pauvres et des malades dans l'intérieur des hôpitaux; d'autres sortaient, pour aller remplir les mêmes fonctions dans les maisons où l'on avait besoin de leur présence. Dans ce dernier cas, elles devaient toujours être deux, ne pas se séparer l'une de l'autre, et aller directement dans la maison où on les attendait, sans s'arrêter nulle part.

Les sœurs grises avaient un grand nombre de maisons dans le nord de la France et en Belgique, où elles étaient, pour le spirituel, sous la direction des provinciaux de l'ordre de Saint-François. Dans les villes où elles étaient subsidiées par les magistrats, ceux-ci désiraient qu'elles ne gardassent pas la clôture, et, chose singulière! on vit quelque fois s'élever des procès entre les sœurs grises et les échevins des villes, qui voulaient les empêcher de se cloître. On vit même ces contestations aller jusqu'à l'appel au parlement de Paris.

L'an 1483, le visiteur franciscain de la province de France et celui de la province de Flandre, ayant rédigé des constitutions uniformes pour les deux pays, une grande réunion de religieuses, députées des villes principales des deux provinces, comme Dunkerque, Boulogne, Saint-Omer, Ostende, Mons, Douai, Amiens, Bruges, Tournay, etc., les adoptèrent au nom de toutes leurs consœurs. Ces religieuses se levaient à minuit pour réciter les matines du petit office de la sainte Vierge, et, quand elles n'étaient pas employées auprès des malades, elles travaillaient en commun jusqu'à l'heure du repas.

Un saint prêtre avait fondé à Mons, en 1500, un hôpital pour de vieilles femmes pauvres, et en avait donné l'administration aux magistrats de la ville, qui, peu contents des filles séculières qui y étaient employées, firent venir, en 1470, des sœurs grises du couvent de Brugelette, qui n'étaient pas soumises à la clôture. Cependant, en 1689, la supérieure du couvent de Mons, sœur de l'archevêque de Cambrai, Jacques de Bryas, obtint,

par le crédit de son frère, que ses religieuses seraient cloîtrées, et cette supérieure établit dans son couvent une réforme qui y produisit les plus grands biens. Elle mourut dix ans après, regrettée de toute sa communauté pour ses vertus et l'amabilité de son caractère.

Parmi les couvents de sœurs grises, il s'en trouvait qui vivaient de leurs rentes, d'autres qui mendiaient. Celles de Saint-Omer, d'Abbeville, d'Hesdin et de Montreuil, étaient dans ce dernier cas. On les appelait les *sœurs grises de la Celle*; elles portaient des manteaux noirs sur une robe grise. D'autres, également mendiante, étaient appelées les *sœurs grises de la Faille*, à cause d'un grand manteau noir qui leur couvrait la tête et le reste du corps, ce qu'on appelle *faille* en Belgique.

Jean T'Serclaes, évêque de Cambrai, qui était né à Bruxelles, y avait fondé, en 1580, un hôpital dédié à sainte Élisabeth; les sœurs qui le desservaient furent établies, en 1452, dans une maison que leur fit bâtir Élisabeth de Portugal, femme de Philippe le Bon, sur le mont Sion, qu'on appelle aujourd'hui la montagne Sainte-Élisabeth. Ce couvent supprimé en 1785, ne s'est pas rétabli.

Le couvent des *franciscaines de Sainte-Élisabeth*, à Paris, est quelquefois désigné sous le nom de *dames de Sainte-Élisabeth*.



HOSPITALIERE DE L'HOTEL-DIEU A PARIS.

HOTEL-DIEU DE PARIS.

L'esprit de charité étant l'âme du christianisme, dès que l'Église, après trois siècles de persécutions, jouit de quelque repos, le premier mouvement des évêques fut de venir au secours des malades, que l'infortune privait de remèdes et de soins.

Nous avons vu que saint Basile avait fondé un hôpital dans sa ville épiscopale, et qu'un simple solitaire même, saint Sabas, en avait construit trois pour les pauvres et les pèlerins.

Cet exemple donné par les saints de l'Église d'Orient, ne manqua pas de trouver des imitateurs dans l'Église d'Occident. A peine les Francs, encore à demi barbares, comptaient-ils deux siècles d'existence dans les Gaules, qu'un évêque de Paris, saint Landri, jeta les fondements du grand hôpital, connu aujourd'hui sous le nom de l'Hôtel-Dieu. Ce prélat, qui vivait vers l'an 650, sous le règne de Clovis II, n'était sans doute point d'origine gauloise : c'est ce que paraît indiquer son nom latin de *Landericus*, qui, traduit en français par *Landeric*, comme *Childericus* et *Chilpericus*, que nous nommons *Childeric* et *Chilperic*, marque bien que ceux qui portaient ces noms étaient de race franque. Nous trouvons même, dans le siècle précédent, qu'un seigneur franc, assassin du roi Chilperic, portait le nom de Landri.

Le saint évêque de Paris n'épargnait rien, pas même les vases sacrés, pour secourir les malheureux; et, pour être à portée de veiller sur les soins que réclamaient les pauvres malades, il fit construire son hôpital près de sa cathédrale, sur les bords de la Seine, comme on avait construit, à Rome, un établissement semblable près de la basilique de Latran.

Saint Landri fut enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui, dans l'origine, était une chapelle bâtie par le saint, près de la maison qu'il

habitait, et où il avait coutume de prier. Mais on ignore l'année de sa mort.

Il faut croire que, dans les commencements, les religieuses qui desservaient cet hôpital y étaient assistées par des religieux; car le cardinal Jacques de Vitri (1), qui vivait dans les premières années du treizième siècle, et qui nous a laissé une histoire orientale et occidentale, en trois livres et écrite en latin, nous apprend que, de son temps, la plupart des ordres hospitaliers étaient composés de religieux et de religieuses, habitant la même maison, mais dans des quartiers séparés, de manière à éviter tout inconvénient nuisible aux mœurs. Nous avons vu, à l'article des prémontrés et de l'abbaye de la Cambre, que ce même usage y avait lieu. Il en était de même dans l'ordre de Fontevault, et nous l'avons retrouvé dans l'ordre de Sainte-Brigitte.

Notre siècle, avec ses idées avancées, a de la peine à concevoir la simplicité de nos ancêtres, bonnes gens qui ne voyaient aucun danger dans ce rapprochement des deux sexes. Les apôtres, après l'Ascension, ne s'étaient-ils pas réunis dans une même maison *avec des femmes* (2), pour s'y préparer à recevoir le Saint-Esprit? (*Act. Apôt.*, 1. 14.) (3).

Le cardinal de Vitri dit avoir été témoin lui-même de la manière héroïque dont les religieux et les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris s'acquittaient des devoirs de leur état. Rien ne rebutait leur courage: toucher des malades infects, panser des plaies dégoûtantes, aller à la rivière, s'y plonger elles-mêmes pour laver les linges de tous ces malheureux, telles étaient les occupations journalières des religieuses exposées à tout instant à contracter d'affreuses maladies.

(1) Ce cardinal, d'abord curé d'Argenteuil, près de Paris, suivit les croisés, fut évêque d'Acre, patriarche de Jérusalem, et enfin évêque de Frascati. Il était né à Vitri, à quelques lieues de Paris.

(2) Ces saintes femmes étaient celles qui, pendant les trois ans de la vie publique de Jésus-Christ avaient pourvu à ses besoins et à ceux de ses disciples; celles qui avaient assisté à sa mort, et avaient été averties par les apôtres de sa résurrection. Parmi elles se trouvait sans doute la pécheresse Marie-Madeleine, qu'il avait convertie, et peut-être aussi les sœurs de son ami Lazare, qu'il avait ressuscité.

(3) J'ai vu un homme estimable, magistrat honoré dans son pays, proposer au directeur d'un pensionnat de jeunes gens de recevoir sa fille chez lui, pour former son éducation. On eut beau lui faire observer que cela ne se pouvait pas et n'était pas dans les convenances: « Pourquoi pas? » répondait-il. « Ma fille n'aura d'autre compagnie que la vôtre et celle de votre épouse: il n'y aura rien de commun entre elle et vos élèves. »

Cet honnête homme n'était pas de son siècle.

Comme nous l'avons déjà fait observer, les femmes l'emportent sur les hommes par le courage tranquille, qui les honore dans l'exercice de la charité chrétienne. Ne voyons-nous pas nous-mêmes aujourd'hui des religieuses abandonner leur famille et leur pays, pour suivre les missionnaires, et aller au delà des mers s'enfoncer avec eux dans les contrées sauvages, pour y partager leurs dangers, dans l'espoir de gagner quelques âmes à Jésus-Christ? Qui n'a pas admiré le courage des femmes pendant la terrible révolution qui a terminé le siècle dernier? A l'exception d'une seule (1), qui a faibli à la vue de l'échafaud, on les voyait marcher à la mort avec plus de courage que les hommes mêmes. On peut dire d'elles sans se tromper : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.*

Parmi les hôpitaux qui se sont élevés, après celui de saint Landri, qui est sans doute un des plus anciens, on cite, comme les mieux tenus, celui de Milan et celui de Saint-Philippe-de-Néri à Rome.

Saint Landri, vingt-huitième évêque de Paris, en fondant son hôpital, en donna la propriété aux chanoines de sa cathédrale, qui commettaient deux prêtres pour le diriger, et desservir en même temps une église voisine dédiée à saint Christophe.

Vers l'an 1220, l'enceinte de Paris s'étant agrandie, il fallut aussi agrandir l'hôpital. C'est alors que le doyen du chapitre de Paris rédigea des statuts pour la direction de cet établissement. Deux chanoines, sous le nom de *proviseurs*, devaient y maintenir le bon ordre. Il y avait alors trente-huit religieux et vingt-cinq religieuses. A l'exception de quatre, les religieux étaient tous des laïques. Un d'eux était supérieur. Les religieuses avaient aussi à leur tête l'une d'elles, à qui elles devaient obéir. Ces deux chefs, avec les deux proviseurs, gouvernaient conjointement l'hôpital. Les religieux et les religieuses faisaient vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance à leurs supérieurs.

Outre les soins qu'ils devaient aux malades, il leur était enjoint d'assister à matines, à la messe et aux vêpres. Mais ces offices étaient courts; car les matines consistaient à réciter sept *pater*, et les vêpres cinq. En cas d'absence, ils devaient dire, pour matines, vingt-cinq *pater*, et sept pour vêpres. Ils ne mangeaient de viande que les dimanches, mardis et jeudis.

Ils ne pouvaient jamais sortir seuls et sans la permission du supérieur.

(1) Mme Dubarry.

Il ne leur était permis d'accepter en ville autre chose qu'un verre d'eau. Une fois par semaine, ils se rassemblaient en chapitre, où chacun avouait ses fautes, ce qui s'appelait *dire sa coulpe*, et ils recevaient la discipline, les religieux de la main de leurs frères et les religieuses de celle de leurs sœurs. Ces fustigations étaient alors en usage dans les maisons religieuses. Nous devons nous rappeler que saint Romuald, à l'école du bonhomme Marin, recevait des coups de baguette sur l'oreille, quand il se trompait dans le chant des psaumes.

Les hospitaliers de l'Hôtel-Dieu portaient des robes noires et des bas blancs. Au chœur, ils mettaient par-dessus une chape noire, un surplis et une peau de mouton ou aumusse, comme les chanoines.

Le bon roi Louis IX, après avoir vidé, à l'ombre des arbres du bois de Vincennes, les différends de ses sujets, aimait aussi à aller voir les malades de l'Hôtel-Dieu. Nous avons encore les lettres patentes, où il prend sous sa protection les *pauvres malades de l'hôpital de Notre-Dame de Paris*. Il y fit faire en 1258, à son retour de la croisade, de nouvelles constructions pour en augmenter les bâtiments, et pour y recevoir un plus grand nombre de malheureux. Après lui, un cardinal français, Antoine Duprat, légat du saint-siège en France (1), y fit bâtir une nouvelle salle, qui fut appelée *la salle du légat*. Il y ajouta d'autres libéralités qui augmentèrent les revenus de cet établissement, lequel, au commencement du dix-septième siècle, reçut de nouveaux agrandissements.

Vers la fin du quatorzième siècle, un bourgeois de Paris, Oudart de Mocreux, maître changeur, y avait fait construire une chapelle et ajouté des revenus pour les vêtements des prêtres qui y feraient l'office. La bonne œuvre du généreux Oudart était rappelée par une inscription, où on lisait :

Oudart de Mocreux, en surnom,
Changeur, homme de bon renom,
Et bourgeois de Paris jadis,
Que Dieu mette en son paradis,
A fait faire cette chapelle,
En cet hôtel, bien bonne et belle.

(1) Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, Duprat avait été chancelier de France sous François 1^{er}. C'est à lui qu'on doit le concordat passé entre ce prince et le saint siége. Il mourut archevêque de Sens, en 1535.

Les frères et sœurs qui desservaient l'Hôtel-Dieu avaient une singulière obligation : c'était de porter les reliques de la chapelle du roi, dans le lieu où il se trouvait, aux quatre grandes fêtes de l'année, fût-ce même à trente lieues de Paris. Cela se voit par un acte de l'an 1522, passé entre le roi Charles IV, dit le Bel, et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu; le roi leur devait pour cela cent charretées de bois de chauffage.

Par la suite des temps, il n'y eut plus de frères dans l'Hôtel-Dieu; il n'y resta que des religieuses, dont le nombre fut fixé, en 1555, par le chapitre de Notre-Dame, à quarante, avec autant de novices pour servir les malades; et à mesure que le nombre de ces derniers augmentait, on en recevait cent, et même davantage s'il était nécessaire. Elles ne faisaient leurs vœux qu'après un noviciat de douze ans, qui fut réduit à sept ans en 1656.

Le bel ordre qui règne dans cet hôpital, et qui en fait l'établissement le plus utile à la religion et à l'humanité, est l'ouvrage d'une femme que nous ne pouvons nous dispenser de citer : c'est Geneviève Bouquet, qui portait dans cette maison le nom de *sœur du saint nom de Jésus*.

Elle était fille d'un orfèvre de Paris, et était née en 1591. Elle avait été élevée à la cour de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV; mais ses goûts ne s'accommodant point de ceux du grand monde, elle revint chez ses parents; prit, à vingt-deux ans, le voile parmi les religieuses de l'Hôtel-Dieu, et y fit, comme nous l'avons dit, un noviciat de douze ans. Quand elle eut fait profession, elle trouva que le noviciat, tel qu'on le faisait alors, ne répondait pas à ses vues, et, ayant été nommée deux fois maîtresse des novices, elle dressa elle-même les filles soumises à sa direction aux exercices les mieux appropriés aux fonctions de leur état, en leur enseignant la meilleure manière de faire les pansements, et à administrer les remèdes aux malades. Elle leur rappelait combien elles étaient heureuses de se consacrer au soulagement des infortunés; que leurs travaux avaient, aux yeux de Dieu, le plus grand mérite, et qu'elles auraient tort de se croire trop surchargées; que plus elles éprouvaient de fatigues, plus elles devaient remercier Dieu d'être entrées dans une carrière qui devait les conduire au bonheur du ciel. Elle ne souffrait pas qu'aucune d'elles se plaignît le soir d'être *lasse*; ce qui eût annoncé une lâcheté indigne d'une religieuse.

Elle fut arrachée à ses fonctions de maîtresse des novices, pour aller elle-

même se dévouer aux soins des pestiférés dans l'hôpital Saint-Louis. Elle y rendit les plus grands services, sans craindre les dangers auxquels elle était exposée, et y introduisit de grandes améliorations dans le traitement des malades.

La peste finie, elle revint à l'Hôtel-Dieu, où elle fut chargée de l'apothicairerie. Dans ce nouvel emploi, la mère Bouquet, toujours la même, amena des perfectionnements dans la confection et l'administration des médicaments. Les malades furent mieux soignés, mieux habillés, et chacun d'eux, au besoin, eut une sœur pour veiller à ses côtés, comme un ange gardien.

Elle fit rédiger en même temps par les supérieurs un règlement, tant pour la conduite des religieuses que pour la police des malades. Enfin elle eut la gloire d'établir l'ordre le plus parfait dans ce vaste établissement, et elle peut passer pour avoir été la réformatrice de l'Hôtel-Dieu. Son exemple prouvera qu'une seule personne vaut souvent mieux qu'un conseil, si nombreux qu'on le suppose, pour améliorer, perfectionner et changer la marche des choses, et les conduire au bien.

Cette femme de mérite mourut subitement en 1665, au moment où elle allait à l'église à la tête de sa communauté.

L'Hôtel-Dieu de Paris est construit sur la Seine, qui le traverse sous une voûte qui la couvre dans toute la longueur des bâtiments. Les religieuses sont habillées en noir, mais elles mettent par-dessus une robe de toile blanche pour être auprès des malades. Dans les cérémonies, elles portent une robe noire recouverte d'un manteau.

On a vu autrefois des femmes de la plus haute noblesse venir elles-mêmes à l'Hôtel-Dieu, pour y servir les malades par dévotion. On cite parmi elles une fille du marquis d'Oraison, nommée Marthe, d'une famille distinguée de Provence, qui vint s'y établir pour soigner les malheureux, et y mourut, en 1627, dans l'exercice de ces pieuses fonctions.

Ce nom de Marthe nous rappelle cette bonne sœur Marthe (Anne Bizet), cette femme angélique, modèle de la charité chrétienne, qui, de nos jours, tandis que la France était envahie par les armées combinées de presque toutes les nations de l'Europe, prodiguait ses secours à tous les soldats blessés, de quelque pays qu'ils fussent, ne voyant en eux que des malheureux que Dieu confiait à ses soins.

Cette bonne sœur Marthe, née, comme Jeanne d'Arc, dans les provinces

orientales de la France, fut témoin, comme elle, des malheurs de son pays, et, comme elle, vit son souverain remonter sur le trône; mais plus heureuse que Jeanne, elle reçut pendant sa vie la récompense de ses bonnes actions. Les souverains, dont elle avait soigné les soldats blessés, s'honorèrent eux-mêmes en lui témoignant leur reconnaissance, et sœur Marthe, estimée et honorée par tous ses compatriotes, mourut, comme Judith, dans une heureuse vieillesse, à l'âge de soixante et seize ans, en 1824 (1).

(1) Sœur Marthe était une ancienne tourière des visitandines de Besançon, qui, après la suppression de son couvent, et n'ayant qu'une modique pension de 133 francs, la partageait avec les pauvres et soignait les malades. Pendant la guerre de 1814 et 1815, elle allait partout panser les blessés de quelque pays ou de quelque religion qu'ils fussent. Le roi de Prusse et l'empereur de Russie lui envoyèrent des décorations et des présents pour la remercier.

JÉSUITES.

Nous allons parler d'un des ordres religieux qui a fait le plus de bruit dans le monde, qui a produit le plus d'hommes extraordinaires dans tous les genres, et qui (il faut le dire, en dépit de toutes les passions) a rendu le plus de services à l'Église.

Il n'entre pas dans notre plan d'entreprendre une polémique sur tout ce qu'on a reproché aux jésuites. Notre devoir est de raconter les faits qui les concernent, leur établissement, leurs travaux, et les difficultés de tous genres contre lesquelles ils eurent à lutter. Ce que nous allons en dire repose sur des autorités irrécusables, et sans nous donner pour panégyriste de cet ordre célèbre, nous serons encore plus éloigné de nous ranger au nombre de ses ennemis (1).

Nous commencerons par parler de celui qui en fut le fondateur.

Ignace de Loyola, fils d'un gentilhomme espagnol du Guipuscoa, au pied des Pyrénées, était le dernier de huit frères qui s'étaient tous dévoués au service militaire. Né en 1491, il fut élevé, en qualité de page, à la cour

(1) En France et en Suisse, les journalistes et autres énergumènes sonnent le tocsin et prêchent la croisade contre ces malheureux jésuites :

. Ces maudits animaux,
Ces pelés, ces galeux, dont viennent tous les maux.

Le mot *Jésuite* est devenu l'épouvantail du jour, comme le mot *Pitt et Cobourg* l'était au temps de la république. Aujourd'hui, l'esprit public, pour être de bon aloi, doit crier haro, et ressembler, comme dit saint Pierre, au lion qui rugit, quand il court après sa proie : *Leo rugiens, circuit quærcus quem devoret.* (1, 5, C.)

Quant aux Suisses, qui, plutôt que de souffrir les jésuites chez eux, préférèrent se jeter tête baissée dans une révolution, ne voient-ils pas, ces bonnes gens, qu'ils donnent une seconde représentation de la scène des Juifs qui criaient : *Non hunc, sed Barabham?*



JESUITE.

de Ferdinand V (1). Ses inclinations le portant à suivre la même carrière que ses frères, le duc de Najera, grand d'Espagne, un de ses parents, lui fit apprendre tous les exercices propres à former un officier distingué.

Il fit ses premières armes à la prise de la ville de Najera, dans la vieille Castille, où, se contentant de la gloire d'y avoir contribué, il renonça à la part de butin qui lui revenait, selon les usages de la guerre de ce temps-là. Il était loyal, généreux, plein d'honneur; mais il joignait à ses belles qualités beaucoup d'étourderie, un grand goût pour les plaisirs, et était fort infatué des maximes du monde, qui ne sont pas toujours celles de la sévérité chrétienne.

En 1521, les Français vinrent mettre le siège devant Pampelune, capitale de la Navarre. Ignace, qui était renfermé dans cette place, fit tout ce qu'il pouvait pour la défendre; mais, malgré ses efforts, elle se rendit. Alors, suivi de quelques braves, il se retira dans la citadelle. Il y fut atteint, sur la brèche, d'un boulet de canon, qui lui cassa une jambe. Il fallut se rendre à discrétion, et il fut fait prisonnier par les Français, qui cependant le traitèrent bien et le firent transporter au château de son père, à Loyola.

Sa jambe ayant été mal remise, les chirurgiens se virent obligés de la casser de nouveau; ce qui lui occasionna une fièvre dont il faillit mourir. Il guérit cependant, et regarda toujours sa guérison comme un fait miraculeux.

Sa fracture guérie, on s'aperçut que l'os faisait saillie au-dessous du genou, et comme cet obstacle allait l'empêcher de porter sa botte avec la grâce ordinaire, Ignace voulut qu'on lui sciât cet os, et il souffrit l'opération sans pousser un cri; mais elle l'obligea à garder le lit bien longtemps. Comme il s'y ennuyait, il demanda des romans, pour passer le temps. N'en trouvant pas dans le château, on lui apporta à la place la *Vie des saints*. Cette lecture eut d'abord peu d'attraits pour lui; mais bientôt il y prit goût, et les réflexions qu'elle lui inspira l'engagèrent à imiter les personnages dont il admirait les actions. « Pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ils » ont fait? se disait-il. C'étaient des hommes comme moi. »

Son frère aîné, qui, par la mort de leur père, venait d'hériter de la

(1) Ferdinand d'Aragon, devenu roi d'Espagne par son mariage avec Isabelle de Castille, était cinquième du nom dans les deux monarchies.

terre de Loyola, eut beau l'engager à rester dans le monde, Ignace était devenu un autre homme. Une fois guéri, il monte à cheval suivi de deux laquais, comme pour aller voir son parent le duc de Najera. Mais bientôt il prend le chemin de l'abbaye de Mont-Serrat, près de Barcelone, renvoie ses deux domestiques, et va s'adresser à un des moines de cette maison, qui était Français, et lui fait une confession générale. Une précaution qu'il avait prise, avant de se présenter, avait été de s'acheter un habit de grosse toile, une ceinture, des sandales de corde, un bourdon et une calebasse. C'est ainsi qu'il se montra.

De Mont-Serrat, Ignace alla à Manrèze, à trois lieues de là, où il fut reçu dans l'hôpital destiné aux malades et aux pèlerins. Inconnu dans ce lieu, il s'y livra à toutes sortes d'austérités, mendiant son pain de porte en porte, sous un extérieur misérable. Il semblait se complaire dans le mépris que ces pratiques lui attiraient, et, pour pouvoir se livrer avec plus de liberté aux mortifications, qui faisaient ses délices, il alla se cacher dans une caverne des environs, à l'entrée de laquelle on le trouva, quelque temps après, à demi mort de faim. Les dominicains de Manrèze le retirèrent chez eux par pitié.

C'est dans cette maison qu'il eut se sentir appelé à travailler au salut des autres. Plein de cette pensée et après un séjour de près d'un an à Manrèze, Ignace s'embarque à Barcelone pour l'Italie. Il va à Rome, à Padoue, à Venise, voyageant seul à pied, jeûnant tous les jours et mendiant le long de la route.

Arrivé à Venise, il s'embarque pour l'île de Chypre, et de là il va à Jérusalem visiter les saints lieux, où il serait resté volontiers, s'il n'eût reçu du supérieur des franciscains l'ordre de retourner en Europe. Il revint donc à Barcelone. Il avait alors trente-trois ans, et il y en avait quatre qu'il s'était adonné entièrement à la piété.

Pour parvenir au but qu'il se proposait, qui était d'instruire les autres, il eut devoir commencer par s'instruire lui-même. Il apprit donc les premiers éléments de la grammaire, étude difficile à l'âge où il était parvenu. Après avoir passé deux ans dans la capitale de la Catalogne, il alla faire son cours de philosophie à Alcalá, où il se logea à l'hôpital et vécut d'aumônes. De là, il alla à Salamanque, où la singularité de ses manières lui attira quelques persécutions, dont cependant il sortit victorieux, ainsi que plusieurs compagnons qu'il associait à ses bonnes œuvres.



L. MAERKAERTS.

JESUITE MISSIONNAIRE A LA CHINE.

Enfin il forma le projet d'aller à Paris pour y recommencer ses études. Il y arriva en 1528, et y passa deux ans à étudier la langue latine à l'aide des secours que lui procuraient ses amis, et des aumônes qu'il recueillait. Il demeura d'abord au collège de Montaigu et ensuite à celui de Sainte-Barbe, où il fit son cours de philosophie. Après avoir reçu le grade de maître ès-arts, il entra en théologie chez les dominicains.

C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de quelques professeurs et écoliers de l'université, à qui il communiqua ses desseins et sa vocation. Un des plus instruits était François Xavier, professeur en philosophie.

Il se trouva bientôt avoir six compagnons animés du même esprit que lui, et résolu d'aller prêcher l'Évangile dans les pays infidèles.

Quand leurs études furent achevées, en l'année 1534, ils se réunirent tous dans une chapelle souterraine à Montmartre, près Paris. Un d'eux, qui était prêtre, Pierre Lefèvre, dit la messe; ils y communierent tous et prononcèrent leurs vœux.

En 1536 ils se réunirent à Venise, au nombre de dix, prirent le nom de *compagnie de Jésus*, et allèrent à Rome offrir leurs services au pape Paul III. Deux ans après, ils renouvelèrent leurs vœux, auxquels ils ajoutèrent celui d'aller prêcher partout où le souverain pontife les enverrait, dussent-ils y aller en demandant l'aumône.

En ce temps, le roi de Portugal ayant demandé un missionnaire pour les Indes, Ignace lui donna François Xavier, qui fut le premier apôtre de cette contrée. En 1540, Paul III approuva le nouvel institut, et Ignace en fut nommé supérieur général.

L'ordre s'accrut rapidement. Des personnages distingués vinrent à Rome pour être membres d'une société dont la renommée se répandait partout. Un seul, et peut-être le plus savant, trompa l'attente que ses talents avaient fait concevoir sur son avenir. C'était un nommé Postel, né en Normandie, homme très-instruit, mais que la lecture des ouvrages hétérodoxes pervertit. Chassé pour cela de la compagnie, il se mit à dogmatiser. Ce visionnaire trouva, à Venise, une vieille religieuse dans laquelle il crut voir un être surnaturel, au point qu'il publia, à son sujet, un écrit sous le titre de *Virgo Veneta*, où il soutenait qu'à la fin du monde elle viendrait racheter les femmes, comme Jésus-Christ avait racheté les hommes. Cette femme incomparable, *révélée* à Postel, ne serait-elle pas le type de celle que

quelques rêveurs, d'une date plus récente, attendaient et s'apprêtaient à annoncer au monde ?

Ignace ouvrit à Rome plusieurs établissements pieux consacrés à toutes sortes de besoins ; il envoya des missionnaires aux Indes, en Afrique, en Amérique, et deux de ses compagnons parurent avec éclat au concile de Trente. En 1546 et années suivantes, les jésuites eurent des collèges dans les principales villes de l'Europe ; et partout, tandis que les uns allaient au loin instruire les peuples idolâtres, les autres instruisaient en Europe la jeunesse chrétienne.

Ignace gouverna son ordre pendant quinze ans, l'animant de son esprit, et suivant, pour ainsi dire, de l'œil tous les ouvriers évangéliques qui travaillaient sous ses ordres jusqu'aux extrémités du monde.

Cet homme extraordinaire mourut le 31 juillet 1556, à l'âge de soixante-cinq ans, et fut canonisé en 1622 par Grégoire XV.

Saint François Xavier, après avoir fait des conversions innombrables dans l'Inde, se proposait de pénétrer jusque dans la Chine, et il en prenait déjà le chemin ; mais, nouveau Moïse, il ne put saluer que de loin cette terre promise : il mourut dans l'île de Sancian, en 1552.

Le premier qui put pénétrer jusqu'à Pékin, fut le père Ricci, Italien, qui fut, par conséquent, le fondateur de la mission de la Chine, où il mourut en 1610. Il lui fallut bien de l'adresse pour s'introduire chez un peuple si défiant envers les étrangers, à qui il ne permettait pas alors de franchir la frontière, et qui les forçait à s'arrêter à la porte de l'empire. Cette nation singulière vivait comme renfermée dans un vaste cloître, dont Canton était le parloir.

C'est comme mathématiciens, artistes et mécaniciens, que les jésuites étaient reçus dans la capitale de la Chine. Les empereurs avaient un grand goût pour les sciences exactes, et ne pouvaient se passer de ces étrangers, qui seuls possédaient les talents dont ces souverains faisaient tant de cas (1).

Les jésuites avaient jugé à propos, dans un pays si peu hospitalier, de quitter le costume européen, et de s'habiller exactement comme les indigènes : leurs manières ne les faisaient déjà que trop reconnaître.

(1) Un missionnaire mandait à un de ses correspondants en Europe, qu'il n'avait jamais trouvé d'esprits aussi lents que ceux des Chinois, qu'il leur fallait un mois pour comprendre ce qu'un Français leur expliquerait en une heure.

L'époque la plus heureuse de la mission fut le règne de l'empereur Cang-hi; c'est alors que les jésuites jouirent de la plus grande faveur. Cang-hi était monté sur le trône en 1665, et régna jusqu'en 1722. Il voulut lui-même prendre des leçons de mathématiques, et passa quatre à cinq ans dans cette étude, qui lui plaisait beaucoup. Il s'amusait à répéter aux mandarins de sa cour les leçons qu'il recevait des missionnaires, qui composèrent exprès pour lui plusieurs livres de sciences, et traduisirent en chinois les meilleurs ouvrages connus alors. Il leur avait donné, dans l'intérieur de son palais, un terrain pour y bâtir une église, dont il fit lui-même les frais, et voulut qu'un mandarin fût chargé de surveiller les travaux, pour qu'on sût que c'était lui qui avait tout ordonné.

La haute protection dont il honorait les jésuites déplut aux censeurs de l'empire, qui lui en firent des plaintes. Il leur ferma la bouche par ces paroles : « Que voulez-vous? Ces gens me rendent de grands services : ils ne veulent pas accepter d'argent; la seule chose qui leur tient au cœur, est leur religion. Je n'ai pas d'autre moyen de les récompenser que de leur bâtir une église. »

Ces pères profitaient de la faveur de l'empereur pour prêcher eux-mêmes l'Évangile à Pékin, où ils eurent jusqu'à trois églises, et pour protéger ceux de leurs confrères qui étaient répandus dans les provinces, et qu'inquiétaient souvent les gouverneurs ennemis du christianisme (1).

Les plus savants d'entre eux étaient en relation avec Fontenelle, Delille et autres académiciens, à qui ils envoyaient des documents précieux sur l'histoire et les productions de la Chine. Les *Lettres édifiantes* resteront pour attester les services immenses qu'ils ont rendus aux sciences. On n'oubliera jamais les noms des pères Verbiest, Parennin, Bouvet, Gerbillon, Gaubil, etc., que l'empereur menait avec lui dans ses voyages, et qui lui servirent plus d'une fois de négociateurs dans ses démêlés avec les Russes. De plus, leur crédit à la cour était une ressource précieuse pour les négociants français, souvent exposés aux injustices des vice-rois chinois.

Le zèle de ces missionnaires était au-dessus de tout éloge. On connaît

(1) Les préjugés des Chinois idolâtres contre les missionnaires étaient aussi ridicules que ceux qu'avaient les païens contre les premiers chrétiens. Ils disaient, à propos de la cérémonie de l'extrême-onction, que les jésuites arrachaient les yeux des mourants pour en faire des lunettes.

la barbare coutume des Chinois d'exposer leurs enfants nouveau-nés ou de les jeter à la rivière : les jésuites en sauvaient à peu près trois mille par an, à Pékin. Ils payaient pour cela des chrétiens qui s'attachaient à eux comme catéchistes, et qui, tous les matins, baptisaient et ramassaient ces infortunés. Ils plaçaient ceux qui survivaient chez des chrétiens, et leur procuraient même des nourrices. Ils employaient à cela les aumônes qu'ils recevaient de l'Europe, et y consacraient souvent leurs propres ressources.

Les missionnaires furent moins heureux sous les successeurs de Cang-hi. Ils essuyèrent une persécution qui dura longtemps et fit bannir ceux qui prêchaient dans les provinces. Ils furent relégués à Macao et à Canton. Plusieurs furent mis à mort, ainsi qu'un évêque. Néanmoins ceux de Pékin furent épargnés, à cause du besoin qu'on avait d'eux. Ils en profitèrent pour adoucir, autant qu'ils le pouvaient, le sort de leurs malheureux confrères.

Lord Macartney, qui alla en Chine en 1793, n'y trouva plus de jésuites : ils étaient supprimés depuis trente ans; mais il y vit leurs successeurs, les lazaristes et autres religieux. On lira ici avec plaisir ce qu'il dit de ces missionnaires, fidèles imitateurs de leurs devanciers.

« C'est un singulier spectacle, que celui d'hommes abjurant pour jamais
 » leur patrie, renonçant à leur famille, se dévouant pour le reste de leurs
 » jours à la tâche pénible de changer la croyance d'un peuple qui leur
 » était inconnu. Dans cette carrière, ils s'exposent d'abord à une foule de
 » dangers, de persécutions et de désagréments; mais à force d'adresse,
 » de talent, de persévérance, d'humilité, d'application à des études, à des
 » arts, qui, jusque-là, leur étaient étrangers, ils parviennent à se faire
 » connaître et à mériter une honorable protection. Ils triomphent du
 » malheur d'être étrangers dans une contrée où la plupart de ces derniers
 » sont proscrits, où l'on vous fait un crime d'avoir abandonné la tombe
 » de vos pères. Enfin ils obtiennent le droit de fonder des établissements
 » nécessaires à la propagation de la foi, sans se ménager pour eux-
 » mêmes aucun avantage. » (*Voyage à la Chine de lord Macartney.*)



RELIGIEUSE DE LA CHARITE.

HOSPITALIÈRES.

DE DIFFERENTS INSTITUTS.

Si les femmes n'ont pas, comme les hommes, l'honneur de porter la lumière de l'Évangile aux extrémités du monde, d'entreprendre de longs voyages, et de s'exposer aux dangers et aux privations de l'apostolat pour gagner des âmes à Dieu, quel bien n'ont-elles pas fait aux hommes, sans sortir des localités où la nature les avait placées? Que d'actes d'héroïsme l'histoire et la religion n'ont-elles pas consignés dans leurs fastes, et qui ont immortalisé ce sexe, si faible sous le rapport physique, mais dont l'âme a tant de force du côté moral! Dans les persécutions, il ne le céda jamais aux hommes en intrépidité, et il savait mourir souvent avec plus de résignation qu'eux.

Qui peut n'être pas touché des tendres soins de ces hospitalières, qui veillent jour et nuit aux lits des malheureux confiés à leur charité? Les services les plus dégoûtants ne trouvent chez elles aucune répugnance. La religion, qui les soutient, leur fait oublier les dangers auxquels elles s'exposent elles-mêmes dans les temps d'épidémie, où, à chaque instant, elles se mettent, pour ainsi dire, en contact avec la mort.

Étrangères aux opinions, aux événements qui agitent le monde, elles n'ont d'autre pensée que celle d'adoucir les maux de l'humanité, sans même chercher à connaître ceux qui sont les objets de leurs soins bien-faisants.

Ces asiles ouverts aux infirmités humaines, ces hôpitaux inconnus aux anciens, où la misère est accueillie et soulagée, c'est aux femmes que nous les devons. Ce sont elles qui en ont conçu l'idée; ce sont elles qui, sans aucune autre ressource que l'enthousiasme religieux qui les aiguillonnait, ont trouvé le moyen de les élever, en stimulant les hommes, qui, sans elles, n'y auraient peut-être pas pensé.

Leur charité n'a oublié aucun des besoins de l'humanité. Retirer du vice les malheureuses qui y étaient plongées et qui devaient y périr, si une main secourable ne leur était tendue; recueillir les infortunés, qui languissaient en proie à tous les maux et oubliés de tous les hommes dans des habitations infectes et malsaines; voilà les œuvres dans lesquelles se sont distinguées et se distinguent encore aujourd'hui tant de femmes, dont le christianisme se glorifie et qu'on ne trouve que dans la religion catholique.

Nous allons parler de quelques-unes de ces héroïnes.

Jean-Léonard de Ranfrain, gentilhomme lorrain, eut une fille unique, nommée Marie-Élisabeth, qui naquit à Remiremont en 1592. Aimée tendrement de ses parents pendant son enfance, elle n'éprouva plus de leur part que de mauvais traitements quand elle eut atteint l'âge de puberté. Comme elle avait éprouvé de bonne heure un grand attrait pour la vie religieuse, elle se sentait peu de goût pour le mariage, auquel ses parents voulaient l'engager.

Sa mère essaya d'abord de lui inspirer l'amour du monde, en lui faisant lire des romans, en lui procurant la compagnie de personnes qui vivaient au milieu des plaisirs, et qui n'avaient à la bouche que les maximes, souvent peu chrétiennes, du grand monde.

Tout cela s'étant trouvé inutile, M^{me} de Ranfrain crut que la rigueur et les mauvais traitements la serviraient mieux. Elle se mit à accabler sa fille d'injures, lui prodigua toutes les sortes de mépris, et ne la laissa plus sortir que couverte d'habits sales et déchirés, pour l'exposer aux risées des passants. Enfin cette mère dénaturée en vint jusqu'à frapper sa fille d'une manière si cruelle, qu'un jour on crut qu'elle allait succomber sous ses coups.

La malheureuse Élisabeth n'était pas mieux traitée par son père que par sa mère, et ces indignes parents voulurent absolument que, cédant à leur tyrannique volonté, elle prit un mari, malgré l'aversion qu'elle éprouvait pour l'état du mariage. Ils lui présentèrent un homme veuf, et, quoiqu'elle fût malade, ils la forcèrent de se lever pour aller l'épouser. Cet ange de douceur fut donc obligé de céder, et d'aller recevoir, malgré elle, les serments d'un homme qu'elle n'aimait pas.

Si du moins son époux eût été pour elle un consolateur et eût attaché quelque prix à gagner le cœur de sa jeune femme; car elle n'avait que seize ans! Mais la destinée d'Élisabeth était de trouver, dans son mari, un

tyran encore plus barbare que ne l'avaient été son père et sa mère.

M. Dubois (c'était ainsi que s'appelait cet être détestable) semblait s'être fait une étude d'accabler sa femme de toutes sortes d'outrages.

D'abord, il lui ôte toute inspection dans l'économie domestique; affecte, en sa présence, et pour la mortifier, des préférences pour des femmes étrangères; de là, il passe aux mauvais traitements; il fait aller sa femme à pied, dans ses voyages, tandis que lui est monté sur un bon cheval; d'autres fois, il la fait monter elle-même sur des chevaux fougueux, même pendant qu'elle est grosse; ou bien il l'oblige à traverser, sur un mauvais cheval, des rivières où elle court risque de périr. Il arriva même un jour, qu'entraînée par le courant, elle était perdue, si quelques paysans n'étaient venus à son secours et ne l'eussent retirée de l'eau.

Les domestiques, témoins de l'aversion de leur maître pour sa femme, croyaient lui plaire en tourmentant eux-mêmes leur maîtresse.

M. Dubois avait une fille de son premier mariage. Cette misérable créature s'entendait avec son père pour abreuver sa belle-mère de chagrins, et elle alla même jusqu'à l'empoisonner. M^{me} Dubois manqua en mourir, et n'échappa que par une espèce de miracle.

Dans une position aussi affreuse, cette épouse infortunée ne se permettait aucune plainte. Soumise, résignée à son sort, Dieu seul était témoin de ses larmes. Elle avait, pour son indigne époux, les égards, les soins les plus tendres. Était-il malade? elle ne le quittait pas, accomplissait ses moindres volontés, et lui présentait elle-même tous les remèdes dont il avait besoin.

Tant de vertus amollirent enfin ce cœur de bronze : il rougit de ses procédés envers une femme aussi respectable; il changea son humeur, prit des manières plus douces, devint l'ami des pauvres, et, après avoir fait pénitence de sa vie précédente, il mourut en chrétien en 1616.

M^{me} Dubois se trouva veuve à vingt-trois ans et chargée de trois filles. On lui conseillait de se remarier; plusieurs partis s'étaient même présentés. Elle les refusa tous, et se dévoua entièrement à la vie religieuse, pour laquelle elle avait toujours eu du penchant. Elle fut d'abord embarrassée sur le choix de l'ordre où elle ferait ses vœux. Une occasion vint fixer ses incertitudes.

Elle habitait Nanci depuis la mort de son mari. En 1624, une demoiselle pieuse, qui connaissait sa grande charité, lui dit qu'elle vient de

rencontrer deux malheureuses filles engagées dans la débauche, mais qui désiraient changer de vie; que ce qui les retenait encore dans le vice, c'était qu'elles manquaient d'asile, et n'en avaient point d'autre que celui qui était le théâtre de leurs désordres. A cette nouvelle, M^{me} Dubois n'hésita pas à offrir sa propre maison à ces malheureuses, pour les retirer de la débauche. Il lui en arriva encore d'autres, qu'elle reçut chez elle, sans se mettre en peine des propos que le monde en tiendrait. Elle les nourrit, leur donna des vêtements décents, et les servait elle-même, à l'aide de ses trois filles, dont l'aînée n'avait que quinze ans.

L'évêque de Toul applaudit à la bonne œuvre entreprise par M^{me} Dubois. Il lui conseilla de former, de toutes les filles qu'elle avait retirées du vice, une communauté religieuse. On prit, pour les gouverner, quelques filles honnêtes. Celles qui, parmi les repenties, montrèrent le plus de piété et de vertus, furent admises comme religieuses, et les autres restèrent dans la maison comme filles réfugiées.

M^{me} Dubois, ses trois filles et quinze ou seize autres personnes de condition, prirent elles-mêmes l'habit de religion dans ce nouvel ordre, qui fut approuvé la même année par le pape Urbain VIII. Son nom de religion fut celui de Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus, et son ordre fut appelé de celui de *Notre-Dame du Refuge*.

De la première maison, formée à Nanci, en sortirent d'autres, qui furent élevées à Avignon, à Toulouse, à Arles, à Montpellier, à Besançon, à Rouen, etc.

La mère Élisabeth de la Croix, après avoir établi l'ordre du Refuge et y avoir donné l'exemple des plus hautes vertus, mourut à Nanci, en 1649, à cinquante-six ans. Son cœur fut envoyé à la maison d'Avignon, qu'elle avait fondée elle-même.

On recevait dans l'ordre du Refuge trois espèces de personnes : d'abord des filles sans reproches et sans tache; en second lieu, les filles qui, après avoir vécu dans le désordre, étaient touchées de repentir et demandaient à faire pénitence; enfin celles qui y entraient, de gré ou de force, sans avoir envie de s'y faire religieuses. Ces dernières habitaient un quartier séparé, et y vivaient sous la dépendance des autres. Le nombre des filles honnêtes qu'on y recevait était fixé de manière qu'il se trouvât toujours place pour la réception des pénitentes qui se présenteraient, puisque c'était pour leur bien particulier que l'ordre avait été institué.

Tandis que la charité chrétienne ouvrait, à Nanci, un asile aux femmes flétries par le vice, le même sentiment en offrait un, à Paris, aux femmes indigentes atteintes de maladies corporelles.

Ici la fondatrice n'est pas une femme née dans les hautes classes de la société et jouissant d'une honnête aisance. C'est, au contraire, une femme sortie des dernières classes du peuple, et qui, ayant éprouvé la misère, saura mieux qu'une autre compatir aux maux des misérables.

Simone Ganguin, née au village de Paté, au diocèse d'Orléans, de parents pauvres, gardait les moutons. A sa pauvreté se joignait un autre malheur, c'était d'être maltraitée par sa mère, qui ne pouvait la souffrir. Heureusement la dame, femme du seigneur de Paté, touchée du sort malheureux de cette jeune fille, en qui elle remarquait un grand nombre de bonnes qualités, se chargea d'elle et prit soin de son éducation.

Quand elle fut en âge de prendre un état, elle demanda à entrer dans un couvent, où elle pût soulager les malheureux, au nombre desquels elle s'était vue si longtemps placée elle-même. Mais la communauté dans laquelle elle était entrée s'étant dispersée par suite de circonstances malheureuses, elle vint à Paris avec quatre de ses compagnes.

Réfugiées dans le faubourg Saint-Germain, et ne vivant que d'aumônes, ces bonnes filles partageaient leur temps entre la prière et le soin des malades. Bientôt elles furent connues, et elles conçurent l'idée de fonder, dans Paris, un hôpital où l'on ne recevrait que des femmes, établissement qui manquait encore dans cette grande capitale. Elles s'obligèrent, par un vœu particulier, à soigner les malades.

Aidée de la protection de la reine Anne d'Autriche, Simone Ganguin, qui avait pris le nom de Marie-Françoise de la Croix, fonda une maison près de celle des minimes de la place Royale, et y jeta, en 1624, les fondements de l'ordre des *hospitalières de la Charité Notre-Dame*. Peu de temps après, la maison fut agrandie par les libéralités d'une femme riche et pieuse, et, en l'année 1629, l'établissement étant complet, les nouvelles hospitalières prononcèrent solennellement leurs vœux. L'année précédente, la mère Marie-Françoise de la Croix avait déjà fondé une seconde maison à la Rochelle. Elle en forma une troisième à Paris, au faubourg Saint-Antoine, qu'on appela les *hospitalières de la Roquette*. Il y avait, dans chacun de ces deux hôpitaux de Paris, au moins vingt lits où l'on recevait gratuitement les pauvres femmes malades. Ces deux établissements ont

été détruits à la révolution de 1789, et sont aujourd'hui employés à des filatures. Ainsi les spéculations du commerce y ont remplacé les œuvres de la charité.

Les hospitalières de la Charité Notre-Dame suivaient la règle de Saint-Augustin. Elles avaient des maisons à Toulouse, à Béziers, à Bourg en Bresse, à Saint-Étienne, et à Paté, lieu de naissance de la fondatrice, qui mourut en 1655.

Il se forma aussi à Loches, vers l'an 1611, un hôpital qui devint le chef-lieu de beaucoup d'autres qui s'élevèrent en France. Loches est une petite ville sur l'Indre, à dix lieues de Tours.

Cet établissement eut pour auteur la sœur Suzanne Dubois, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Senlis, à dix lieues de Paris. On ignore ce qui amena sœur Suzanne à Loches; mais s'y trouvant, elle se mit à recueillir dans un hospice de pauvres malades qu'elle soignait elle-même, vivant comme elle pouvait des aumônes qu'on lui donnait.

Le maire et les échevins de la ville, édifiés de sa charité, demandèrent aux autorités ecclésiastiques, pour cette sainte fille, la permission de rester à Loches pour y continuer le bien qu'elle y faisait. L'évêque de Senlis et l'archevêque de Tours y consentirent. Sœur Suzanne étant morte en 1626, ses compagnes continuèrent son œuvre. Elles furent aidées par des personnes pieuses. On leur procura un emplacement suffisant et des revenus pour vivre. On fit venir de Paris des religieuses hospitalières pour les former aux exercices de leur profession, et en 1629 l'établissement se trouva formé.

Les pauvres malades y furent reçus et soignés. Le nombre des hospitalières s'accrut, et elles purent envoyer des colonies qui s'établirent dans un grand nombre de villes de France, comme Clermont, Riom, Arles, Grenoble, Poitiers, etc.

Ces religieuses de la congrégation de Loches, outre les trois vœux ordinaires, faisaient celui de servir les pauvres et de garder la clôture.

Leur robe était blanche, serrée d'une ceinture de cuir, et par-dessus un scapulaire blanc. Les jours de fêtes, elles portaient une robe noire. Au jour de leur profession, on leur mettait sur la tête une couronne d'épines, symbole de la vie qu'elles embrassaient, vie de dévouement et de privations. La même couronne était placée sur leur tête quand on les enterrait, comme pour attester qu'elles n'avaient passé sur la terre que pour y souffrir.



BETHLÉEMITE.

BETHLÉÉMITES.

Il est à remarquer que peu de nations ont déployé un caractère plus aventureux que les Normands. Sans parler du bruit qu'ils ont fait dans le monde aux neuvième et dixième siècles, prenons-les depuis leur établissement dans la Neustrie. A peine y ont-ils planté leurs étendards, qu'un de leurs premiers ducs va faire la conquête de l'Angleterre, et y fonder une dynastie, qui, par ses différentes branches, et grâce à la grande latitude de son droit de succession (1), règne encore aujourd'hui sur cette île célèbre. D'autres guerriers sortis du même pays, au retour d'un voyage dans la Palestine, trouvent sur leur chemin de nouvelles aventures, et fondent, pour ainsi dire en passant, le royaume de Naples.

Dans un temps moins reculé, où l'Europe ne semble plus avoir de place pour de nouvelles monarchies, un autre aventurier normand va découvrir en Afrique un nouvel archipel, où il ne tient qu'à lui de porter une couronne. C'est Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, du pays de Caux, qui, en 1402, découvrit et conquit les îles Canaries, en prit possession et les garda en propriété, sous la protection de Henri III, roi de Castille, qui lui avait donné les moyens de faire cette conquête. Sa famille s'y perpétua, et c'est de lui que descendait Pierre de Béthencourt, qui naquit en 1619, dans l'île de Ténériffe.

Les parents de celui-ci, faisant plus de cas de la piété que de la science, négligèrent son éducation littéraire, et ne lui parlèrent que de religion. Leurs soins réussirent si bien, que le jeune de Béthencourt était déjà un modèle de vertu dès l'âge le plus tendre. Le jeûne et les macérations fai-

(1) Dans les pays où la loi salique n'est pas en vigueur, la couronne sort plus difficilement d'une famille, attendu qu'à défaut de descendance masculine, la ligne féminine est là pour fournir des héritiers.

saient ses délices. Il ne croyait pas mieux faire, pour se préparer aux principales fêtes de l'année, que de jeûner, plusieurs jours d'avance, au pain et à l'eau.

Croyant entendre, comme Abraham, une voix qui lui disait : *egredere de cognatione tuâ et de domo patris tui*, il résolut de passer en Amérique. Mais auparavant il prit conseil d'une de ses tantes, femme très-pieuse, qui applaudit à ses résolutions, prévoyant le bien qu'il pourrait faire dans ce pays. Il se prépara au voyage par une confession générale, et dit adieu à sa patrie en 1650, à l'âge de trente-trois ans. Il alla à Guatimala (1) dans la Nouvelle-Espagne.

Arrivé en cette ville, son premier projet était de se faire ordonner prêtre, pour aller, comme missionnaire, au Japon, dans l'espoir d'y trouver la couronne du martyre. Mais comme pour cela il fallait savoir le latin, il se mit au collège des jésuites pour l'apprendre, n'ayant aucun égard à l'âge où il était parvenu. Il fit, pendant trois ans, des efforts inutiles pour apprendre quelque chose, et fut obligé d'abandonner ses études. Mais ne pouvant rester oisif, il ouvrit une boutique et se mit à ravauder de vieux habits. De là il exerça, pendant quelque temps, les fonctions de sacristain dans une église, et distribua aux pauvres tout ce qu'il possédait jusqu'à sa dernière chemise (2).

En 1655, il prit l'habit du tiers ordre de Saint-François, et loua une petite maison dans un lieu écarté de la ville, pour y enseigner gratuitement les petits enfants et leur apprendre le catéchisme. Peu après, le propriétaire de sa maison lui en ayant fait présent, il en fit un hôpital pour les pauvres convalescents et bâtit auprès une infirmerie couverte en chaume, pour recevoir plus d'indigents. Il les servait lui-même dans leurs maladies, et ne les laissait manquer de rien, au moyen des aumônes qu'il demandait pour eux.

(1) Cette ville fut engloutie en 1775, par un tremblement de terre, qui fit périr dix-huit cents familles. On en a rebâti une autre à quelque distance de là.

Une colonie, composée de Belges, fonde en ce moment des établissements dans ce pays; on en attend de bons résultats.

(2) M. de la Motte, évêque d'Amiens, voyant un pauvre presque nu qui lui demandait l'aumône, dit à son homme d'affaires : *Monsieur N, donnez une de mes chemises à ce pauvre homme. — Mais, monseigneur, vous n'en avez plus qu'une douze. — Eh bien! répondit le vertueux prélat, je me contenterai de onze.*

Peu à peu la réputation de Béthencourt s'étendit. Les autorités civiles et ecclésiastiques favorisèrent son établissement; les personnes charitables lui fournirent des secours, et le mirent en état de construire un hôpital spacieux, auquel il travailla lui-même, mêlé aux ouvriers. On vit bientôt s'élever un bâtiment imposant, avec un cloître, un dortoir et un oratoire. Il reçut alors des compagnons qui vinrent s'offrir à lui, et il en forma une congrégation nouvelle qu'on appela les *bethléémites*, du nom de leur hôpital, qui était dédié à Notre-Dame de Bethléem.

Le soin des malades ne lui fit pas oublier celui des enfants, pour qui il établit une école dans son hôpital (1). Deux autres hôpitaux de la ville, quoique fort éloignés du sien, éprouvaient encore sa charité: il leur portait des secours. Il visitait les prisonniers, demandait l'aumône pour eux et les consolait. Ses frères allaient aussi, par ses ordres, quêter pour les âmes du purgatoire, pour lesquelles il faisait dire des messes, et il allait la nuit, par les rues, une sonnette à la main, pour les recommander aux prières des fidèles (2). Ses austérités, sa ferveur, tout était surprenant; à peine s'accordait-il le temps de dormir. Le vendredi saint, il portait sur ses épaules une croix très-pesante, qui fut longtemps conservée dans son hôpital, en mémoire de sa dévotion.

Tout entier à ses devoirs de charité, et s'oubliant lui-même, il fut attaqué, en 1667, d'une fluxion de poitrine, et ayant négligé les premiers remèdes, son état empira et il fut obligé de se mettre au lit: mais il était trop tard. Le mal se trouva sans remède, et il mourut à quarante-huit ans.

Dès qu'il eut fermé les yeux, toute la ville en fut instruite, et l'on ac-

(1) Il n'est rien de si commun aujourd'hui que d'entendre accuser les catholiques et leurs prêtres d'être *ennemis des lumières* et *amis de l'obscurantisme*. Cependant nous avons fait voir, en parlant des bénédictins, combien cette société a servi à éclairer le monde. Les jésuites sont assez connus par les services qu'ils ont rendus aux sciences. Le premier collège élevé à Bruxelles le fut par les clercs de la vie commune, dont l'église est aujourd'hui celle des Riches-Clares. Les augustins y donnaient aussi des leçons publiques. C'est à Robert Sorbon, confesseur de saint Louis, que le premier établissement scientifique de Paris doit son origine. La communauté des prêtres de Saint-Lazare n'existait que pour l'instruction des pauvres gens des campagnes. Qui est ce qui, dans nos villages, apprend aux enfants à lire et à chiffrer? N'était-ce pas le clerc, sous les ordres du curé, dont il était en même temps le sacristain et le premier chantre? Et c'est en présence de pareils faits que des ignorants osent accuser le catholicisme de favoriser l'obscurantisme!

(2) Cet usage existe encore dans quelques villes d'Allemagne, où un crieur public parcourt les rues pendant la nuit, invitant à haute voix les vivants à prier pour les morts.

courut de toutes parts, pour baiser les pieds du saint homme. On coupait des morceaux de ses habits pour les conserver. et la foule était si grande, qu'on fut obligé de mettre des gardes autour de lui pour maintenir le bon ordre. On lui fit les obsèques les plus magnifiques, et les premiers de la ville se firent un honneur de porter le corps au lieu de sa sépulture. Une oraison funèbre fut prononcée sur son tombeau par le plus savant professeur du couvent des frères du tiers ordre de Saint-François, dans l'église desquels il fut enterré.

Quel touchant spectacle que celui de la mort du juste! quoi de plus éloquent que ce concours de toutes les classes qui viennent baiser avec respect les restes d'un serviteur de Dieu! Pendant sa vie, il n'a point fait parler les cent bouches de la renommée. On ne vantait pas son éloquence, sa science, ses talents. Mais il était bon! il ne savait que faire le bien; il s'immolait pour ses semblables, et il aimait son Dieu! Voilà ce qui a excité l'admiration des hommes. Tel est l'empire de la vertu. Telle est l'impression profonde que produit la religion sur ceux qui sont témoins des actes qu'elle inspire (1).

Après la mort du frère Pierre de Béthencourt, son successeur, désigné par lui-même, dressa les constitutions des frères de sa congrégation. Il établit des filles du même institut, pour soigner les malades de leur sexe, et leur fit construire des maisons. Ces nouveaux hospitaliers se répandirent dans le Pérou et le Mexique, et, suivant l'intention du fondateur, il y eut toujours, dans chaque hôpital, une école pour les enfants. Cet institut fut approuvé par le roi d'Espagne, et le pape Innocent XI l'autorisa par une bulle du 26 mars 1687, qui leur permit d'avoir un général particulier et

(1) Me permettra-t-on de consigner ici un fait analogue, dont j'ai été témoin? Bien jeune encore, j'ai assisté aux derniers moments d'un illustre prélat, dont je viens de parler, et à qui l'Eglise rendra peut-être un jour un culte public. J'ai vu aussi toute une grande ville venir contempler, pour la dernière fois, les traits, que la mort n'avait pas encore flétris, du vénérable défunt, qui demeura exposé à face découverte pendant trois jours dans la chapelle de son palais. Je vois encore, après soixante et dix ans, ces chapelets, ces livres que l'on faisait toucher à ses mains, à son visage. Je vois s'avancer lentement ce convoi, ou plutôt cette marche triomphale, vers cette belle cathédrale d'Amiens, au milieu de soixante mille spectateurs accourus de tous les environs et montés jusque sur les toits des maisons, pour voir encore une fois leur digne pasteur. Enfin je vois encore cette foule immense se précipiter dans le caveau où l'on descendait le corps du saint évêque, pour arracher quelques morceaux de ses vêtements, que l'on baisait avec attendrissement et respect.

les mit sous la règle de Saint-Augustin. Cet ordre n'est pas sorti de l'Amérique.

Les bethlémites sont habillés comme les capucins, excepté qu'ils portent des chapeaux au lieu de capuces, une ceinture de cuir au lieu de corde, et ont sur le manteau, du côté droit, un écusson où est représentée la naissance de Notre-Seigneur. Les religieuses ont le même habillement et gardent la clôture.

Mathieu Paris, bénédictin anglais, mort en 1259 au monastère de Saint-Alban, parle d'un autre ordre de bethlémites, reçus en Angleterre en 1257, habillés comme les frères prêcheurs, mais portant, sur la poitrine, une étoile rouge, à cinq rayons, avec un petit rond bleu au milieu. Cette étoile représentait, dit-il, celle qui conduisit les mages à Bethléem : ce qui fit donner à ces religieux le nom de *bethlémites*.

SOMASQUES.

Charles VIII, le premier des rois de France qui entreprirent ces folles expéditions d'Italie où périrent tant de Français sans aucune utilité pour leur couronne, avait passé les Alpes, en 1494, et était arrivé, en une campagne, jusqu'à Naples.

Pour arrêter ce torrent, une ligue s'était formée sur ses derrières, et les Vénitiens, qui alors étaient une des principales puissances de la péninsule, en faisaient partie.

Dans les troupes qui formaient leur contingent se trouvait un jeune homme de quatorze ou quinze ans, qui avait pris les armes par un enthousiasme ordinaire à cet âge et sans consulter l'opinion de ses parents. D'ailleurs, toute chance à part, il avait un frère, et l'hérédité de son nom n'était pas compromise. Il se nommait Jérôme Emiliani, et était fils d'un des sénateurs de la seigneurie. Il était né en 1481, et, en 1495, ce jeune gentilhomme portait déjà les armes, et se trouva à cette fameuse bataille de Fornoue, où Charles VIII, dans son retour vers la France, se fit jour à travers une armée de 40,000 confédérés, qui voulaient lui couper la retraite.

Comme, à la guerre, les retours sont fréquents, les Vénitiens, qui avaient coopéré en 1495 à chasser les Français de l'Italie, se trouvèrent à leur tour, treize ans après, avoir sur les bras une ligue terrible à repousser. Ils s'étaient brouillés avec Jules II, ce terrible pontife, qui leur demandait la restitution de quelques terres dont ils s'étaient emparés; Jules avait formé, à Cambrai, une ligue dont était membre Louis XII, qui avait succédé à Charles VIII, et qui allait demander aux Vénitiens une revanche des événements de 1495.

Jérôme Emiliani, qui avait pris goût au métier des armes, ne manqua



RELIGIEUX SOMASQUE.



pas à l'appel que lui firent ses compatriotes pour les défendre, à la fois, contre les Français, l'empereur Maximilien et le pape Jules (1).

Cette guerre fut fatale aux Vénitiens; ils furent battus par les Français, à Agnadel, près de Trévise, en 1509, et leur général, l'Alviano, y fut fait prisonnier. La suite de cette défaite fut pour eux la perte de Crémone et de quelques autres places qu'on leur prit.

Jérôme Emiliani, âgé alors de vingt-sept ans, avait donné des preuves de capacité militaire, et on lui confia le commandement d'un renfort qu'on envoyait au gouverneur de Castelnovo, forteresse menacée d'un siège par les troupes de l'empereur Maximilien. Les Allemands attaquèrent vigoureusement cette place, et le commandant de la garnison ayant lâchement abandonné son poste, Jérôme le remplaça et ne voulut pas se rendre. Enfin, après la plus héroïque défense, le fort fut emporté d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée, et Jérôme jeté dans une obscure prison, où il eut beaucoup à souffrir des mauvais traitements qu'il y éprouva.

C'est alors que, se repliant sur lui-même et réfléchissant sur la vie qu'il avait menée jusqu'alors, vie de dissipation et d'oubli des devoirs du chrétien, il eut honte de lui-même et promit à Dieu de le mieux servir, s'il recouvrait la liberté. Pour l'obtenir, il s'adressa à la sainte Vierge, et, par son intercession, il vit enfin ses fers brisés. Les historiens de sa vie ne disent pas que, comme saint Pierre, il fut délivré par un ange; mais ils rapportent qu'il eut le bonheur de sortir de son cachot et de traverser, sans être aperçu, les postes ennemis qui l'entouraient. Il arriva ainsi jusqu'à Trévise, où il alla rendre grâces à Dieu de la liberté qu'il lui rendait (2).

(1) Les Vénitiens avaient essayé de détacher Louis XII de la ligue qui se formait contre eux, en lui envoyant une ambassade. Leurs députés lui faisaient un grand éloge des hommes sages et prudents qui gouvernaient leur république, et lui disaient qu'il avait tort d'attaquer un peuple si bien avisé. Sur cela, Louis XII leur répondit : « Messieurs, je respecte beaucoup la sagesse de vos conseillers; mais je vous enverrai un si grand nombre de fous, qu'ils mettront en désarroi toute la prudence de vos hommes d'État. »

(2) Singulier rapprochement qui se trouve ici entre notre saint et saint Ignace de Loyola! Ce dernier est aussi un militaire assiégé dans Pampelume, où il est blessé. Son état l'oblige à garder longtemps la chambre. C'est dans cette espèce de prison qu'il réfléchit sur sa vie passée et forme la résolution de changer de conduite.

Ce premier coup de la grâce décide de son avenir, et il finit aussi, comme le guerrier vénitien, par fonder une corporation religieuse.

C'est ainsi que, en présence du malheur, sous la main de la souffrance, l'homme bien né rentre en lui-même, et, dans le silence des passions, entend le cri de sa conscience. Heureux celui qui peut dire à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti me!*

La paix rétablie en Italie, après quatre ans de guerre, le sénat de Venise, pour récompenser le courage de Jérôme, lui fit présent de la forteresse qu'il avait si bien défendue. Il en fut fait gouverneur, avec le titre de *podestat*. Mais, après y avoir fait un séjour assez court, il retourna à Venise pour se charger de la tutelle de ses neveux, dont le père venait de mourir. Il prit l'administration de leurs biens, et les fit élever chrétiennement, en leur donnant lui-même l'exemple d'une vie régulière, selon la promesse qu'il en avait faite à Dieu pendant sa captivité.

Il prit pour confesseur un chanoine régulier de Latran, qui le soutint dans ses bonnes résolutions, et lui enseigna la pratique de toutes les vertus.

Avec un tel guide, Jérôme n'eut plus d'autre désir que de se sanctifier, et oublia tous les avantages temporels auxquels sa naissance et ses services lui donnaient droit. Il ne retint de sa première éducation qu'une extrême politesse, une élégance et une affabilité de mœurs et de manières, qui lui servirent beaucoup pour gagner et s'attacher les personnes dont il avait besoin, pour le seconder dans les bonnes œuvres qu'il allait entreprendre. Un homme d'une naissance distinguée, qui a reçu une bonne éducation, et a servi sa patrie avec honneur, est toujours bien reçu partout où il se présente.

Visiter les hôpitaux, les églises, assister les malades, les pauvres, procurer à de jeunes filles les moyens de faire un honnête mariage, pour les préserver du danger de perdre leur innocence, telles étaient ses occupations ordinaires.

Jusqu'ici Jérôme Emiliani n'était qu'un ancien militaire, un homme de bonne maison, qui, après une jeunesse orageuse, était devenu un chrétien fervent et connu pour tel à Venise. Mais une occasion va le placer sur un autre théâtre et en faire le fondateur d'un nouvel ordre.

Une famine affreuse avait affligé l'Italie, en 1528, et un grand nombre de pauvres mouraient de misère ou traînaient une vie languissante. Jérôme vendit ses meubles et ouvrit sa maison pour y recevoir les malheureux qui se trouvaient sans ressources.

Mais la famine amena sa compagne ordinaire, c'est-à-dire une maladie contagieuse, dont lui-même fut attaqué. Après avoir reçu les derniers sacrements, il recueillit ses forces pour demander à Dieu de lui laisser la vie, à condition qu'il lui inspirerait ce qu'il avait à faire pour le mieux servir.

Son vœu émis, il revient à la vie, et aussitôt il met ordre à ses affaires, rend compte à ses neveux de la gestion qu'il avait eue de leurs biens, se dépouille de la robe qui distinguait les nobles Vénitiens, et se revêt d'un habit misérable, comme celui que portaient les hommes de la dernière classe du peuple. Un tel procédé paraît étrange. Les uns l'admirent, d'autres en rient; rien ne l'ébranle.

La famine, et la peste qui l'avait suivie, avaient fait beaucoup d'orphelins. Ces malheureux enfants erraient, abandonnés, dans les rues, pâles et mourant de faim. Jérôme a pitié de ces petits infortunés, et comme si une voix intérieure lui eût dit : *Orphanis tu eris adjutor*, il achète à Venise une maison pour les y recevoir. Il allait les chercher dans les rues et les conduisait dans cet asile, où il leur procurait tous les secours nécessaires pour soutenir leur existence.

Cet établissement, par l'ordre qu'il y établit, obtint une approbation universelle, et il trouva des personnes qui l'aiderent à en former d'autres. Ce fut comme un bon grain qui, confié à la terre, produisit au centuple.

De Venise, il alla ouvrir des asiles semblables à Vérone, à Brescia et à Bergame. De plus, ayant trouvé, dans les environs de cette dernière ville, des plaines, où, faute de bras, la moisson ne pouvait se faire, il alla lui-même aider les paysans à faucher leurs blés, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant. En travaillant avec eux, et pendant qu'ils prenaient leurs repas, il les instruisait de la doctrine chrétienne, par ses discours ou par de bonnes lectures.

Les compagnons qu'il avait associés à ses bonnes œuvres, et lui-même, n'étaient encore que de simples laïques, mais à Bergame, il trouva deux prêtres riches, qui demandèrent à se joindre à lui, et lui offrirent tous leurs biens en faveur des orphelins qu'il secourait. Il les accepta, et fonda deux nouveaux établissements à Côme, des bienfaits d'un riche particulier, nommé Odescalchi (1), qui dans la suite se fit agréger à sa congrégation.

Il était question alors de donner une forme à leur association, et de choisir un chef-lieu. Ils prirent le parti de l'établir dans un village situé entre Milan et Bergame, appelé Somasque, d'où leur est venu le nom de *cleres réguliers somasques*.

(1) De nos jours un illustre cardinal de ce nom, a quitté la pourpre romaine pour entrer dans la compagnie de Jésus.

Les deux derniers établissements que fit Jérôme furent à Pavie et à Milan, aidé des secours qu'il reçut de François Sforce, duc de cette ville. De là il alla revoir Venise, où il passa quelques jours, et revint à Somasque, où il mourut en 1557, à cinquante-six ans.

La vie qu'on menait à Somasque, était fort austère, et ceux qui y demeureraient joignaient au travail des mains le soin d'aller instruire les paysans des villages voisins.

Jérôme n'avait pas vécu assez longtemps pour donner à son institut le complément nécessaire, c'est-à-dire l'approbation du saint-siège. Aussi, après sa mort, ses disciples furent-ils sur le point de se séparer, et cette association allait se dissoudre.

Heureusement un d'eux, Ange-Marc Gamborana, la soutint, et alla à Rome, demander au pape Paul III, en 1540, la reconnaissance de cette nouvelle congrégation. Enfin, en 1568, Pie V leur permit de faire des vœux solennels, et les mit sous la règle de Saint-Augustin, leur donnant le nom de *clercs réguliers de Saint-Maïeul*, ou *somasques*. Saint-Maïeul était une église que leur avait donnée saint Charles Borromée, avec un collège.

Le premier général de cet ordre, ainsi régulièrement constitué, fut Gamborana, qui par ses démarches actives avait amené cette affaire à bonne fin. Les somasques furent assimilés aux ordres mendiants en 1607, et, sept ans après, ils furent autorisés à administrer les sacrements à ceux qui viendraient à mourir dans leurs collèges.

En 1546, les clercs réguliers somasques avaient demandé à se réunir, du vivant même de saint Gaëtan, aux théatins, ce que leur avait accordé le pape Clément VII. Mais en 1555, Paul IV, considérant que le but des somasques n'étant pas le même que celui des théatins, ces derniers se consacrant à la prédication et à l'enseignement, tandis que les premiers ne se dévouaient qu'aux soins des orphelins, Paul IV, dis-je, prononça la séparation des deux congrégations; et ainsi ce pontife détruisit, étant pape, ce qu'il avait établi lui-même étant cardinal.

Les somasques ont des maisons dans la plupart des villes d'Italie, où ils reçoivent des orphelins, et dans d'autres, outre ces maisons, ils ont des collèges, comme à Rome et à Pavie.

Dans leur collège de Rome, qu'on appelle le *collège Clémentin*, du pape Clément VIII, qui le fonda en 1595, l'on ne reçoit que des gentilshommes

à qui on donne une éducation complète, et telle qu'il convient à des enfants de noble famille. En 1696, on comptait cinq cardinaux et plusieurs prélats qui y avaient été élevés (1).

Cette congrégation est divisée en trois provinces, dites de Lombardie, de Venise et de Rome. Les généraux sont trois ans en exercice et sont pris alternativement dans chaque province. Cet ordre n'a de maisons qu'en Italie. Saint Jérôme Emiliani fut béatifié par Benoît XIV et canonisé par Clément XIII. L'Église en fait la fête le 20 juillet.

Les somasques sont habillés comme les autres ecclésiastiques, et portent un petit collet comme le portaient les doctrinaires français, dont nous parlerons bientôt.

(1) Le cardinal Pacca, dont nous avons des Mémoires très-intéressants sur le pontificat de Pie VII, était élève du collège Clémentin.

ORATORIENS EN ITALIE.

L'Italie et la France ont vu se former dans leur sein deux congrégations qui ont pris le même nom dans les deux pays, et avaient le même but, la gloire de Dieu et le salut du prochain. Ce fut d'abord celle des *prêtres de l'oratoire*, et ensuite celle des *prêtres de la doctrine chrétienne*.

On aime à voir cette concordance de vues entre deux pays dont l'un est le centre du catholicisme, et l'autre porte le nom de royaume très-chrétien.

Pour suivre l'ordre des dates, nous commencerons par parler des oratoriens, et plus tard nous donnerons l'histoire des doctrinaires.

L'instituteur des oratoriens d'Italie est saint Philippe de Néri, né à Florence en 1515.

Doué d'un bon caractère, et suffisamment instruit pour son âge, il fut envoyé par ses parents, à l'âge de dix-huit ans, chez un de ses oncles, riche négociant dans une petite ville, au pied du mont Cassin, et, comme cet oncle n'avait pas d'enfants, il voulait le faire son héritier.

Philippe se sentait une autre vocation que celle de s'enrichir par le commerce, et au lieu de compter sur l'héritage de son oncle, il préféra aller continuer ses études à Rome. Il y fit la connaissance d'un de ses compatriotes, noble florentin, qui lui offrit un logement chez lui (1), et lui confia plus tard l'éducation de deux de ses enfants. Dans cette position, il trouva encore le loisir de faire lui-même ses études de philosophie et de théo-

(1) Une chose singulière dans l'hospitalité que donnait le gentilhomme florentin à son compatriote, et qui tenait sans doute aux usages de cette époque, c'est que le Florentin n'admettait pas Philippe à sa table; mais il lui donnait du blé que celui-ci portait chez un boulanger, qui le lui rendait en pain, dont il vivait. Les paiements en nature étaient autrefois plus communs qu'aujourd'hui, où presque tous se font en argent.



PRÊTRE DE L'ORATOIRE EN ITALIE.

logie : ce qui le fit connaître et lui procura d'honorables amis dans Rome.

Ses études terminées, il employa tout son temps en œuvres de piété, visitant les hôpitaux et les sept principales églises de cette ville, et priant avec ferveur sur les tombeaux des martyrs. Son exemple inspira à quelques-uns l'envie de se joindre à lui et d'imiter ses bonnes œuvres. Plusieurs libertins même, à la vue d'une vie si sainte, se sentirent touchés de repentir, et renoncèrent aux désordres auxquels ils s'étaient livrés jusqu'alors.

De si heureux commencements engagèrent Philippe à fonder une confrérie qu'on appela de la *Sainte-Trinité*, et qui fut composée d'abord de pauvres gens, qu'il réunissait dans une église, pour leur faire de pieuses exhortations suivies de prières faites en commun. Des personnes de condition plus élevée demandèrent à entrer dans cette confrérie, et le pieux Philippe, qui n'était encore qu'un simple laïque, profitant de la circonstance, trouva moyen de fonder un hôpital destiné à recevoir les pèlerins qui venaient à Rome à l'occasion du grand jubilé. Ils pouvaient y loger gratuitement pendant trois jours. En 1600, on y reçut 44,500 hommes et 25,000 femmes.

Son confesseur crut que le bien qu'il faisait porterait encore de meilleurs fruits s'il entraît dans l'état ecclésiastique, et, d'après son conseil, Philippe, âgé de trente ans, reçut en deux mois tous les ordres, depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise (1).

Il s'associa alors avec quatre prêtres, dont un était son confesseur, et les trois autres Italiens et Espagnols, et tous ensemble se dévouèrent à l'exercice du saint ministère pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Le nombre de leurs auditeurs fut d'abord assez faible, mais il s'augmenta rapidement, et l'on y vit des personnes d'un rang distingué.

(1) A cette époque, les interstices ou intervalles qu'il fallait observer dans la collation des ordres majeurs n'étaient pas encore fixés. Le pape Sirice, mort en 598, voulait qu'ils fussent au moins de cinq ans d'un ordre à l'autre, et qu'un prêtre ne pût être nommé évêque qu'au bout de dix ans. Le concile de Trente, qui s'ouvrait la même année où saint Philippe de Néri reçut les ordres sacrés, régla depuis qu'on mettrait un an d'intervalle entre la collation de chacun de ces ordres, en laissant aux évêques le pouvoir d'accorder des dispenses quand ils le jugeraient à propos.

Nous avons vu (page 158, tome 1^{er}) que saint Norbert avait cru mal faire en recevant tout à la fois le diaconat et la prêtrise, et qu'il en avait demandé pardon au pape Gélase II. (Voyez *Conférences d'Angers*.)

Philippe leur faisait des conférences dans sa chambre. Mais ce local se trouvant bientôt trop petit, il obtint une espèce de grenier assez vaste, qui était au-dessus d'une église, pour en faire un oratoire, et y continuer les instructions qu'il avait commencées.

Parmi les sujets qui s'offrirent à lui pour l'aider, se trouva le célèbre Baronius, auteur des *Annales ecclésiastiques*.

Son oratoire ne désemplissait pas. C'étaient tantôt des lectures spirituelles, des chants religieux, des prières publiques, des discours édifiants qui se succédaient. De là on se séparait en plusieurs troupes pour aller dans les hôpitaux assister les malades, ou visiter les principales églises de la ville. Ces pratiques de dévotion se faisaient surtout pendant le temps du carnaval, pour enlever le plus qu'on pouvait de personnes aux divertissements profanes de ces jours.

Ces réunions trouvèrent cependant des contradicteurs et furent dénoncées aux supérieurs ecclésiastiques, comme illicites et dangereuses pour les mœurs. Quelques désagréments s'ensuivirent pour le saint fondateur; mais il parvint à se justifier, et il fut autorisé à continuer. C'est ce qui engagea quelques Florentins, qui venaient de faire construire une église à Rome, pour leur usage particulier, à prier Philippe de la desservir lui-même; ce qu'il accepta d'après un ordre exprès du pape Pie IV.

Pour l'aider dans cette entreprise, il fit prendre les ordres sacrés à quelques-uns de ses compagnons, comme Baronius, Bordio, qui fut depuis archevêque d'Avignon, Tarruggi, qui devint cardinal, et Velli, qui après lui, fut général de la congrégation. C'est à l'installation des compagnons de Philippe dans cette église, qu'on appelait *Saint-Jean-Baptiste des Florentins*, qu'on place l'époque de l'institution de la congrégation des *prêtres de l'oratoire*, en 1564.

Ils se logèrent alors tous dans une même maison attenante à cette église. Ils balayaient eux-mêmes les corridors et faisaient la cuisine chacun à son tour. Quelques savants, étant venus un jour faire une visite à Baronius, le trouvèrent à la cuisine, un tablier autour de lui, et lavant la vaisselle.

Cependant l'établissement de l'oratoire à l'église des Florentins n'était pas définitif. Comme la nouvelle congrégation jouissait d'une estime toujours croissante, on lui offrit une autre église, au centre de Rome, nommée *Sainte-Marie de la Vallicella*, que le pape l'autorisa à accepter. Elle était petite, mais on la démolit pour y en élever une plus grande et plus belle,

où l'on commença en 1577 à faire l'office. Tous les oratoriens s'y réunirent dans une même maison, et ils élurent Philippe pour supérieur de la congrégation. Un saint prêtre de Rome, qui, sans s'agréger aux disciples de Philippe, avait suivi, pendant sa vie, les exercices pieux de sa congrégation, lui laissa ses biens par testament, à condition qu'on l'entermerait dans l'église, vis-à-vis de la chaire, et qu'on graverait sur sa tombe ces mots du prophète Ezéchiel : *Ossa arida, audite verbum Domini*.

Les constitutions des prêtres de l'oratoire portaient qu'ils ne se chargeraient pas d'autres établissements que des trois qu'ils avaient fondés dans le principe à Rome, à Naples et à San-Severino. Libre à chacun d'eux de se rendre aux invitations qu'on leur ferait d'aller en fonder ailleurs d'autres pareils à celui de Rome : mais, cela fait, ils devaient revenir dans leur première résidence, en laissant aux nouvelles maisons le soin de se gouverner elles-mêmes, sans être à la charge de l'établissement primitif.

Ils ne faisaient point de vœux en entrant dans la congrégation. Ils pouvaient la quitter quand ils voulaient; et si quelqu'un parmi eux se comportait mal, ou ne voulait pas obéir aux ordres du supérieur, il devait être expulsé.

Les quatre dernières années de sa vie, saint Philippe eut une existence bien pénible. Les infirmités dont il fut atteint l'empêchèrent de remplir les fonctions du ministère qu'il exerçait avec tant de zèle depuis si longtemps. Ne pouvant plus sortir pour dire la messe, le pape Grégoire XIV lui permit de la dire en particulier dans une petite chapelle à côté de sa chambre. Y étant seul, il avait coutume de s'y livrer à deux heures de méditation après la communion. Arrivé à ce moment, celui qui le servait s'en allait, et ne revenait que deux heures après, pour lui donner les dernières ablutions.

Dans l'état de faiblesse où il se trouvait, il usait de la permission que lui avait accordée le souverain pontife de remplacer la récitation du bréviaire par celle du chapelet. Il se démit alors des fonctions de général de la congrégation en faveur de Baronius, qui les remplit pendant six ans jusqu'à ce qu'il fut nommé cardinal par Clément VIII. Le saint fondateur continua néanmoins à entendre dans sa chambre les confessions des personnes qui s'adressaient à lui. Il continua ainsi à s'acquitter jusqu'à son dernier jour des fonctions sacerdotales, et sans avoir eu d'autres maladies

qu'une extrême faiblesse : il s'éteignit à minuit, le 25 mai 1595, âgé de quatre-vingt-deux ans.

On travailla à sa canonisation peu de temps après sa mort. Henri IV, roi de France, la demanda lui-même au souverain pontife, en reconnaissance de ce que le saint avait coopéré à sa réconciliation avec l'Église. Cette démarche du roi donne un démenti solennel à ceux qui ont dit que ce prince avait joué la comédie en faisant abjuration de l'hérésie, à laquelle il n'avait renoncé qu'en apparence. Cette canonisation fut enfin obtenue par Louis XIII, et prononcée par Grégoire XV en 1622.

La vie de saint Philippe de Néri fut écrite, cinq ans après sa mort, par Antonio Gallonio, qui avait été un de ses disciples. Cet auteur, habile critique, avait déjà fait imprimer, du vivant de son supérieur, un livre très-estimé, et qui fut réimprimé à Paris en 1569, sur les supplices des premiers martyrs.

Le tableau qu'il nous trace des vertus du saint, et dont il avait été témoin lui-même, nous en donne la plus haute idée. La ferveur de ses prières, les ravissements qu'il éprouvait dans son oraison, le tact surnaturel avec lequel il savait découvrir ce qui se passait dans l'intérieur de ceux qui s'adressaient à lui, surpassent tout ce qu'on peut imaginer de plus parfait, et rappellent ce que dit saint Paul, que ceux qu'anime l'esprit de Dieu font des choses *qu'on n'a jamais pu voir ni comprendre* (1).

Saint Paul n'a-t-il pas écrit lui-même qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel, qu'il y a entendu des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de répéter, et qu'il ne sait pas dire comment cela est arrivé (2)? Les transports qu'éprouvait dans ses exercices de piété le saint dont nous parlons, avaient quelque chose de semblable, et étaient sans doute surnaturels.

Après la mort de saint Philippe de Néri, sa congrégation fit de grands progrès. Il s'en fit plusieurs nouveaux établissements en Italie, en Savoie et même en France.

Cette congrégation a donné à l'Église plusieurs évêques, des cardinaux et des écrivains célèbres, tels que Baronius et les deux frères Thomas et François Bozius.

(1) *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ preparavit Deus vobis, qui diligunt illum..... Quæ Dei sunt nemo cognovit, nisi spiritus Domini.* (1^{re} aux Corinthiens, II, 9-11.)

(2) II^e Ép. aux Corint., XII, 5 et 4.

Un savant de la famille de notre saint, Antoine de Néri, mort avant lui, est auteur d'un livre curieux imprimé à Florence en 1612, sous le titre *Della arte verraria*.

Dans les premières années de son séjour à Rome, saint Philippe aimait à passer la nuit dans les catacombes pour y prier et méditer sur les tombeaux des martyrs. Ces lieux, et la solitude qu'il y trouvait, lui inspiraient les sentiments de la plus tendre dévotion. C'est pour rappeler la coutume du saint qu'on fit graver, à l'endroit où il se plaçait ordinairement, cette inscription :

- « Profunda noctis umbra, et horrendum specus ;
- » Ubi astra fugiens, solis exosus jubar,
- » Latens Philippus inter has tenebras diu,
- » Inter cavernas, inter hæc silentia,
- » Quem deperibat, quem flagrabat repperit,
- » Qui dormit et requiescit in meridie. »

ORATORIENS EN FRANCE.

L'Oratoire français a été une copie assez exacte de celui de l'Italie. La différence qui se trouve entre ces deux instituts, c'est que le fondateur de la congrégation de France n'a pas reçu, comme celui de la congrégation d'Italie, les honneurs d'un culte public, qu'il recevra peut-être un jour.

Ce fondateur est le cardinal de Bérulle, né en 1575 au château de Serilly, près de Troyes, en Champagne. Son père était conseiller au parlement de Paris, et sa mère, Louise Séguier, était tante du fameux chancelier de ce nom, mort à Saint-Germain en Laye en 1672. Cette femme pieuse, veuve de bonne heure, prit un soin particulier de l'éducation de ses enfants dont Bérulle était l'aîné, et ensuite, profitant de sa liberté, elle se fit carmélite, sous le nom de *sœur des anges*.

Bérulle perdit son père à l'âge de huit ans, et fut placé par sa mère au collège des jésuites, où il fit d'excellentes études, et se forma aux vertus chrétiennes. Tous ses goûts le portaient à la piété, et, si Philippe de Néri aimait à aller méditer dans les catacombes de Rome, Bérulle, son émule, se plaisait à s'enfoncer dans les bois pour nourrir son âme de la pensée des vérités éternelles.

Sa première intention était d'embrasser l'état religieux, ou au moins de se faire prêtre; mais sa famille avait sur lui d'autres vues, et voulait l'engager à étudier le droit pour entrer dans la magistrature. Il déclara donc que sa vocation l'appelait au sacerdoce, et il obtint la permission d'étudier la théologie. Il y fit en peu de temps de grands progrès, et dès l'âge de dix-huit ans, il était déjà capable d'entrer en lice sur les matières de controverses religieuses qui s'agitaient à cette époque, où le nombre des hérétiques était encore fort grand en France.

Quand il eut atteint l'âge de prendre les ordres, il s'y prépara par une retraite de quarante jours, dans le couvent des capucins, où il observa un



PRÊTRE DE L'ORATOIRE EN FRANCE.

régime très-sévère, et, par une nouvelle conformité avec saint Philippe de Néri, son modèle, il reçut tous les ordres en une semaine. Il voulait alors se faire religieux, mais il en fut détourné par le provincial des jésuites, qui lui conseilla de rester dans l'état de prêtre séculier, où il pourrait être plus utile au salut des âmes.

Il suivit ce conseil, et se dévoua tout entier, tant à convertir les hérétiques, qu'à épurer les mœurs des peuples et à travailler à l'instruction du clergé. Partout où il y avait du bien à faire, on trouvait l'abbé de Bérulle.

Nous avons vu, tome I^{er}, page 124, que ce fut lui qu'une femme pieuse, M^{me} Acarie, avait engagé à aller chercher en Espagne six carmélites, pour établir cet ordre en France. Son nom ne tarda pas à être connu, et il ne tint qu'à lui d'accepter plusieurs dignités qui lui furent offertes, entre autres celle de précepteur du dauphin, fils d'Henri IV, à laquelle ce prince voulait le nommer. D'après le projet qu'il avait d'établir une congrégation semblable à celle de l'Oratoire, instituée par saint Philippe de Néri, pour remédier aux ravages qu'avait opérés l'hérésie en France sous les règnes précédents, il refusa tous les emplois qui pouvaient le détourner de ce but vers lequel il dirigeait toutes ses pensées.

Plusieurs personnes éminentes, comme le P. César de Bus, qui fonda depuis la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne; le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen et légat du saint-siège, en France (1), et Henri de Gondi, cardinal et dernier évêque de Paris (2), l'encouragèrent et lui offrirent toutes sortes de services pour l'aider dans son entreprise. Ce fut en l'an 1611 que, par l'ordre exprès de l'évêque de Paris, l'abbé de Bérulle jeta les fondements de sa congrégation, dont le premier établissement fut, rue Saint-Jacques, à Paris, à l'hôtel du Petit-Bourbon, où fut

(1) Ce cardinal, d'une ancienne famille, en France, fut un prélat très-distingué de son temps. Il sacra lui-même Louis XIII, à Reims, en 1610, et présida les états généraux en 1614. Il mourut l'année suivante doyen des cardinaux, après avoir fait plusieurs fondations importantes comme celle d'un séminaire à Rouen, d'une maison pour les jésuites à Pontoise, et d'une autre pour les pères de l'Oratoire à Dieppe. Il avait développé de grands talents dans des affaires importantes sous les rois Henri III et Henri IV.

(2) Son frère, Jean-François de Gondi, qui lui succéda, fut le premier archevêque de Paris. Le fameux cardinal de Retz, successeur de ce dernier, était son neveu, et n'est que trop connu par le rôle qu'il joua pendant la *Fronde*, sous la minorité de Louis XIV.

fondé depuis le monastère du Val-de-Grâce. Ses premiers compagnons furent d'abord au nombre de cinq.

Les oratoriens ne faisaient point de vœux; ils n'étaient que prêtres séculiers et n'avaient point de règle écrite. Leur but était de former des ecclésiastiques remplis des vertus de leur état et capables d'enseigner les peuples. Leur général, qui était perpétuel, dirigeait leurs occupations et indiquait à chacun ce qu'il avait à faire. Du reste, ils étaient soumis aux ordres de leurs évêques, comme les autres ecclésiastiques qu'ils assistaient dans leurs fonctions. Ils eurent dans la suite des collèges où ils enseignaient les lettres et la théologie. Ils dirigeaient aussi des séminaires. Celui de Saint-Magloire, à Paris, qui était celui du diocèse, était dirigé par les oratoriens (1).

Tant qu'il vécut, le P. de Bérulle fut l'exemple de toute sa congrégation, et montra à ses disciples ce que doit être un prêtre rempli de l'esprit de son état. Tous ses moments étaient consacrés à l'accomplissement des devoirs qu'il s'était imposés, et ce fut bien malgré lui qu'il se vit obligé à rendre des services étrangers au but auquel il s'était dévoué. Il ne put s'empêcher de prendre quelquefois part aux affaires générales du royaume, quand il croyait pouvoir y être utile. C'est ainsi qu'il s'employa à la réconciliation de Louis XIII, et de sa mère qui s'était retirée de la cour après la mort de son favori le maréchal d'Ancre, assassiné de l'aveu du roi.

Peu après, il fut chargé d'aller demander à Rome les dispenses pour le mariage de la sœur de Louis XIII, Henriette de France, avec Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Il fit aussi parti du brillant cortège qui conduisit la nouvelle reine jusqu'à Boulogne (2), où elle s'em-

(1) Il y avait, avant la révolution de 1789, dix séminaires à Paris. Quatre étaient dirigés par les sulpiciens; c'étaient le grand et le petit séminaire de Saint-Sulpice, les robertins et la communauté de Laon, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Les trois supérieurs de ce dernier ont été massacrés aux Carmes, le 2 septembre 1792. Le premier supérieur est mal désigné dans les listes de ces massacres. Il s'appelait *Psalmion*, et non *Spalmon*. Le deuxième y est omis; c'était l'abbé Hourier, prêtre, né à Mailly, diocèse d'Amiens.

Un de ces séminaires a servi de prison avant les massacres: c'était celui de Saint-Firmin. Les prêtres qui y furent égorgés forment, avec celui de ceux qui étaient détenus aux Carmes, un nombre de cent quatre-vingt-dix-huit.

La Belgique fait, le 9 juillet, la fête de ses *martyrs de Gorcum*. La France sans doute aura aussi un jour où elle honorerà ses *martyrs du 2 septembre*.

(2) Dans ce voyage, la jeune reine d'Angleterre fit à Amiens une entrée très brillante, escortée de cinq cents cavaliers, l'élite de la bourgeoisie, qui était allée à deux lieues au-devant d'elle.

barqua pour l'Angleterre, sans prévoir les malheurs qui l'y attendaient (1).

Deux ans après ce voyage, le P. de Bérulle fut présenté par Louis XIII et sa mère au pape Clément VIII, pour avoir le chapeau de cardinal, qu'il n'avait pas demandé. Il l'accepta, mais ne voulut rien changer à sa manière de vivre. Il continua de s'occuper du gouvernement de sa congrégation et de la direction des carmélites, dont il s'était chargé depuis leur établissement en France.

La dernière année de sa vie, et pendant que Louis XIII était à la tête de ses armées en Italie, la reine mère, Marie de Médicis, avait établi le cardinal de Bérulle chef de son conseil particulier. Il n'en continuait pas moins ses exercices ordinaires de dévotion. Mais au mois d'octobre 1629, il éprouva, en disant la messe, un peu avant la consécration, une attaque d'apoplexie. Il ne put continuer, et on fut obligé de le transporter à la sacristie, où on lui dressa un lit sur lequel il reçut les derniers sacrements et y rendit l'âme en pleine connaissance, entouré de ses disciples, à qui il recommanda de se souvenir de lui, et de ne point dévier de leur vocation, qui était de servir l'Église et de se dévouer à l'instruction de ses enfants.

Il fut enterré dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, et son cœur fut porté dans celle des carmélites.

La manière dont il mourut est rappelée dans le distique suivant :

*Cæpta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.*

On lui érigea une belle statue en marbre dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine aux Carmélites, vis-à-vis laquelle fut placé plus tard le magni-

Entre autres présents qu'on lui offrit, elle reçut six paons, six faisans, six chapons, douze levrauts, douze lapins, douze lapereaux, douze dindons, douze ramiers, douze ramereaux, douze gelinottes, douze étourneaux, trente-six poulets, trente-six perdrix, trente-six tourterelles, trente-six pigeonneaux et soixante et douze cailles. Tous ces animaux étaient vivants, et ils furent transportés tels en Angleterre.

(1) Les deux maisons qu'unissait le mariage de la fille du premier Bourbon, roi de France, avec le fils du premier Stuart, roi d'Angleterre, étaient destinées à subir la même catastrophe, et à donner au monde le lugubre spectacle d'un roi mourant sur l'échafaud, entraînant avec lui dans la tombe, l'hérédité de sa race. Il semble qu'un roi assassiné porte malheur à ses descendants. C'est ainsi que nous avons vu s'éteindre la maison de Stuart, la branche aînée des Bourbons, et celle de Gustave-Adolphe, en Suède, par suite d'un régicide.

fique tableau représentant la Madeleine, dont la figure est le portrait de la duchesse de la Vallière, morte carmélite dans le même couvent en 1710.

La congrégation de l'Oratoire eut les plus grands succès en France, et s'étendit aussi dans les pays voisins, comme la Belgique et la Savoie. Les oratoriens avaient des établissements à Bruxelles, à Liège et à Soignies, où ils possédaient un collège assez florissant. Ils avaient trois maisons dans Paris même.

Le général qui succéda au cardinal de Bérulle fut le père Condren, homme du plus grand mérite, qui refusa deux archevêchés et même le chapeau de cardinal pour se consacrer entièrement à la prospérité de sa congrégation. Il mourut en 1641, et fut remplacé par un homme d'un égal mérite, le P. Bourgoing, auteur de plusieurs ouvrages de piété, et qui gouverna sa congrégation jusqu'à sa mort arrivée en 1662. Ces deux chefs, remplis de l'esprit du fondateur, furent très-utiles à leur institut.

Deux hommes, non moins célèbres, illustrèrent cette congrégation. L'un, le P. Jean-Baptiste Gault, fut évêque de Marseille, et mourut en odeur de sainteté en 1645, après avoir déployé le plus grand zèle pour adoucir le sort des forçats et les ramener aux vertus chrétiennes.

Le second est le P. Lejeune, qui fut un missionnaire distingué. Il perdit la vue à l'âge de trente-cinq ans, et n'en continua pas moins ses courses apostoliques dans la France jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. On l'appelaient le *père l'aveugle*, et tous les évêques français l'entouraient d'une vénération profonde. Nous avons de lui dix volumes de sermons.

Au nombre des hommes illustres qui furent membres de cette congrégation, il faut placer Mallebranche, le savant auteur de la *Recherche de la vérité*, Thomassin connu par sa *Discipline ecclésiastique*, qui est son meilleur ouvrage, et Massillon, évêque de Clermont, dont tout le monde connaît le *Petit carême*.

Il faut encore nommer Morin, un des hommes les plus savants qui aient écrit sur les matières bibliques, et qui avait abjuré l'hérésie entre les mains du cardinal Duperron; et Houbigant, qui a aussi travaillé sur la Bible, et est mort, en 1785, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Aux premiers généraux de l'Oratoire, qui étaient perpétuels, comme nous l'avons dit, en succéda un qui abdiqua sa dignité en 1696. C'était le P. de Sainte-Marthe, d'une famille qui avait produit plusieurs hommes remarquables. Mais c'est sous lui que l'esprit de cette congrégation s'altéra.

Les jésuites et les oratoriens formaient deux corps enseignants qu'on pouvait regarder comme rivaux l'un de l'autre. Tous deux se partageaient alors l'éducation publique. Cette rivalité produisit entre eux une différence d'opinion dans l'affaire du jansénisme, qui agita la France sur la fin du règne de Louis XIV. Le P. de Sainte-Marthe ayant adhéré aux erreurs des jansénistes, fut obligé de donner sa démission en 1696.

Une fois engagé dans le schisme, le corps de l'Oratoire y persévéra, et produisit le fameux P. Quesnel, qui, après la mort du docteur Arnaud, fut le chef du parti et se sauva dans les Pays-Bas, où il mourut en 1719, à quatre-vingt-trois ans.

A l'époque de la révolution de 1789, plusieurs membres de cette congrégation y jouèrent un triste rôle et donnèrent bien du scandale. Deux noms surtout passeront à la postérité pour jeter un opprobre éternel sur cet institut. Ce sont ceux de Fouché et de Lebon; le premier, connu depuis sous le titre de duc d'Otrante, et l'autre, ancien curé, fut à Arras et à Cambrai, un monstre de cruauté et d'infamie.

La congrégation des prêtres de l'Oratoire avait un collège célèbre à Juilly, près de Paris. Il a été rétabli après la révolution, mais ce ne sont plus des oratoriens qui le dirigent.

PRÊTRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Le besoin d'instruire les peuples et de les prémunir contre les séductions des hérétiques du seizième siècle, qui, sous le prétexte de réformer l'Église, bouleversaient sa discipline et dénaturaient ses dogmes, avait engagé quelques prêtres et de pieux laïques à s'associer dans ce but, pour opposer une digue à l'erreur.

Le même besoin avait déjà produit, au douzième et au treizième siècle, les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François d'Assise à l'apparition des albigeois et autres sectaires de cette époque.

Quelques-unes des congrégations dont nous venons de parler, les théatins et d'autres clercs réguliers, s'étaient formées dans la même intention.

Nous allons nous occuper de deux nouvelles associations de ce genre, qui, sans se concerter, parurent successivement en Italie et en France, sous le nom de *Prêtres de la doctrine chrétienne*.

Les premiers en date sont ceux d'Italie.

Un gentilhomme de Milan, nommé Cusani, vient s'établir à Rome et propose à quelques personnes pieuses de s'unir à lui pour enseigner le catéchisme aux enfants du peuple, et faire en outre des instructions aux gens de métier les dimanches et fêtes. Ce ne fut d'abord qu'une confrérie dirigée par le célèbre Baronius, qui fut depuis cardinal. On leur accorda à Rome une église, où ils commencèrent cette bonne œuvre. Le pape Pie V les encouragea, en 1567, par des indulgences. De là ils se partagèrent en plusieurs bandes pour aller instruire les habitants des villages voisins de Rome, et ils se donnèrent pour chef Cusani, qui fut ordonné prêtre en 1586.

Pie V exhorta les curés à former dans leurs paroisses des confréries semblables, et à mesure que ces associations se multiplièrent, elles se trouvèrent composées de prêtres et de laïques. Enfin ceux de Rome y firent



DOCTRINAIRE.

l'acquisition d'une maison où ils se logèrent, et d'où ils allaient dans les églises enseigner la doctrine chrétienne au peuple.

Ils n'étaient pas astreints à faire l'office en commun : ils ne le faisaient qu'aux principales fêtes de l'année. Hors de là, les prêtres récitaient en particulier leur bréviaire, et ceux qui ne l'étaient pas, quelques prières selon leur dévotion.

Dans l'intérieur de leur maison, un d'eux leur enseignait la meilleure méthode à suivre pour instruire les simples fidèles : c'était comme une école normale pour former de bons maîtres. Leur manière de s'habiller était celle des prêtres séculiers. Ils ne faisaient pas de vœux, mais ils s'engageaient à rester dans la congrégation et à se dévouer au but de son institution.

Voilà ce qu'étaient, et sont sans doute encore, les prêtres de la doctrine chrétienne en Italie.

Ceux de France avaient pour fondateur César de Bus, né à Cavailon, le 5 février 1544, et dont le père, originaire de Côme, dans le Milanais, comptait parmi ses ancêtres sainte Françoise, fondatrice des Oblates, dont nous avons déjà parlé (page 71, tome 1^{er}).

César de Bus annonça de bonne heure un grand goût pour les choses pieuses. Deux de ses frères étaient militaires, et lui-même, à dix-huit ans, entra au service dans les troupes de Charles IX (1) pour faire la guerre aux huguenots. A la paix, il retourna dans sa famille sans avoir rien perdu, dans le tumulte des armes, des sentiments vertueux qu'il avait toujours montrés.

Un de ses frères ayant eu le commandement d'un vaisseau, qui faisait partie d'une flotte destinée au siège de la Rochelle, livrée aux Anglais par les huguenots, il alla à Bordeaux pour y être employé, mais il tomba malade et ne put s'embarquer.

Dès qu'il fut guéri, il fit, pour son malheur, un voyage à Paris,

(1) Les deux derniers rois de France qui ont porté le nom de Charles ont eu une destinée singulière. L'un et l'autre n'ont eu d'autres ennemis à combattre que leurs propres sujets. Le premier a vaincu les siens et est resté sur son trône : c'était cependant un mauvais roi. Le second a été détrôné et proscrit par les siens; et on n'avait d'autre tort à lui reprocher que d'aller à la messe.

Cela s'explique. Du temps de Charles IX, il n'y avait ni journaux ni membres de l'opposition, tandis que tout cela se trouvait sous Charles X.

et y ayant connu quelques libertins, avec qui il se lia, il s'y corrompit comme eux.

Après un séjour de trois ans dans cette capitale, son père étant mort, ainsi qu'un de ses frères, qui était chanoine de Salon et possédait quelques bénéfices simples, il se fit tonsurer pour recueillir cet héritage de famille et en jouir à son aise, sans avoir aucunement l'envie d'embrasser l'état ecclésiastique.

Il y avait en France, avant la révolution de 1789, un grand nombre de bénéfices fondés autrefois à perpétuité par des particuliers en faveur de leur famille. Il fallait en être pour être apte à les posséder. Ces bénéfices servaient de dotations à des cadets de famille, qui ne pouvaient pas, ou ne voulaient pas se marier à une époque où le droit d'aînesse existait.

Pour être pourvu de ces bénéfices, qui n'imposaient pas d'autre obligation que celle de réciter le bréviaire, il suffisait d'être tonsuré. Les bénéfices à charge d'âmes, comme les cures, ne pouvaient se donner qu'à des prêtres.

A la révolution, toutes ces fondations furent qualifiées d'abus, et comme tels on s'en empara, malgré les réclamations des familles, qui demandaient qu'on leur rendît les biens de leurs ancêtres, puisqu'on manquait aux conditions auxquelles ils les avaient donnés. Messieurs de la Constituante passèrent à l'ordre du jour sur toutes ces réclamations, par la grande raison que « tous les biens de l'Église étaient à la disposition de la nation. »

En héritant des bénéfices de son frère, César de Bus avait si peu l'intention d'entrer dans le clergé, qu'il songeait à se marier.

Mais le hasard, ou plutôt la Providence, voulut que de Bus fit, à Cavailon, la connaissance d'une bonne veuve, femme pieuse qui habitait la campagne, et d'un sacristain d'une des églises de cette ville. Ces deux personnes entreprirent la conversion de cet homme égaré, et employèrent tous les moyens possibles pour le ramener à ses anciens sentiments. Dieu seconda leurs efforts : César fit une confession générale de sa vie passée, et rentra dans la pratique des devoirs de la vie chrétienne. On le vit rechercher et soulager les pauvres, visiter et consoler les affligés; enfin se dévouer à tous les genres de bonnes œuvres.

C'est de lui-même qu'on tient tous les détails relatifs à sa conversion.

Il en fit le récit détaillé à son lit de mort, lorsqu'on lui administra les derniers sacrements (1).

Dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, il se remit à ses premières études qu'il avait oubliées, fit un cours de philosophie pour se rendre utile dans le ministère, et son évêque, le voyant dans de si bonnes dispositions, lui donna un canonicat dans son église.

Ordonné prêtre, César s'appliqua à en remplir convenablement les fonctions. Il gagna six de ses confrères, avec lesquels il s'associa pour donner des instructions publiques, et se montra aussi fort assidu à entendre les confessions. Il allait dans les hôpitaux assister les malades sans redouter les dégoûts et les dangers auxquels ces fonctions l'exposaient.

Dans l'ardeur de son zèle, il saisissait toutes les occasions qui se présentaient de faire le bien, et il eut, entre autres, la consolation d'opérer une réforme importante dans un couvent de bénédictines qui étaient fort relâchées, et qu'il amena à reprendre la régularité qu'elles avaient abandonnée.

En méditant sur le catéchisme qu'avait rédigé le concile de Trente, il conçut le plan d'un cours d'instructions appropriées aux besoins des peuples. Il chargea les plus jeunes de ses compagnons de réunir dans les carrefours des villes et dans les églises des campagnes, les gens du petit peuple, pour les instruire des principales vérités de la religion et des obligations de leur état, tandis que lui-même se chargerait d'instruire les personnes de classes plus relevées.

Cependant il se présenta plusieurs prêtres qui voulurent partager ses

(1) Cet ascendant des femmes sur les hommes pour les ramener dans les bonnes voies ne doit pas nous étonner. Sainte Thérèse réformait les carmes, et, avant elle, sainte Colette avait réformé les franciscains.

M. de Thémines, évêque de Blois, avait été le plus obstiné, et le dernier des évêques de France à se soumettre au concordat passé entre Pie VII et le gouvernement français, en 1801. Il était à Bruxelles en 1829, et dangereusement malade. On ne savait que faire pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Église et à faire sa soumission, comme l'avaient faite tous ses collègues dans l'épiscopat.

Une demoiselle anglaise, catholique, se chargea de convertir l'évêque récalcitrant, et elle y réussit en une seule visite. Thémines se soumit, signa sa rétractation et fut enterré avec les honneurs dus à son rang et à son caractère.

Ne sait-on pas que Dieu se sert ordinairement des moyens les plus faibles pour opérer les plus grandes choses, selon ce que dit l'apôtre : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia?* (1 Cor. 1.)

fonctions, et tous convinrent qu'il fallait établir le chef-lieu de leur congrégation à Avignon, capitale du comtat Venaissin.

Le pape Clément VIII chargea, en 1595, l'archevêque d'Avignon d'approuver cette congrégation. C'est alors que le P. de Bus commença ses instructions publiques dans l'église de Sainte-Praxède, à Avignon. L'archevêque y assista lui-même, et donna l'exemple de l'assiduité aux discours des prêtres de la doctrine chrétienne. Le personnel des nouveaux apôtres était alors de douze, dont quatre étaient prêtres, ayant pour supérieur César de Bus.

Celui-ci avait proposé à ses compagnons de faire un vœu d'obéissance; mais un d'eux, le P. Romillon, ne voulut pas y consentir, et se sépara de lui avec quelques autres; scission qui fut pénible au vénérable supérieur. Il éprouva un autre malheur à la suite de celui-là. Il perdit la vue à l'âge de quarante-neuf ans, ce qui le mit dans l'impossibilité de dire la messe le reste de ses jours. Mais cela ne l'empêcha pas de continuer ses instructions chrétiennes jusqu'au moment où de plus graves infirmités l'en rendirent incapable, ce qui arriva dix-huit mois avant sa mort.

Cet homme de bien termina sa carrière le 15 avril 1609, à soixante-trois ans. Son corps fut levé de terre quatorze mois après sa mort, et trouvé sans corruption.

Il avait voulu, avant de mourir, être déchargé de la supériorité. Ce fut le P. Sisoine qui en fut revêtu, et après lui le P. Viguier. C'est sous ce dernier que les Doctrinaires eurent l'époque la plus brillante. Ils avaient déjà trois établissements : un à Avignon, qui était le chef-lieu, un à Toulouse, et un à Brive-la-Gaillarde en Limousin.

Le P. Viguier proposa à ses compagnons de demander que leur congrégation, de séculière qu'elle était, devint régulière. Ils y consentirent. En conséquence leur supérieur s'adressa, en 1614, au saint-siège, pour obtenir que la doctrine chrétienne fût reconnue comme un ordre régulier. La réponse du souverain pontife fut qu'il conseillait aux Doctrinaires de s'unir à une congrégation déjà approuvée, en leur laissant le choix de celle qui leur conviendrait. Ils demandèrent d'abord à se réunir aux barnabites, dont nous parlerons bientôt : mais il s'y présenta des difficultés, et ils s'adressèrent aux somasques, qui les acceptèrent. Cela étant, Paul V, par un bref de l'an 1616, les unit aux somasques. Il fut dressé un traité qui stipulait que les doctrinaires prendraient le nom de *prêtres de la doc-*

trine chrétienne de la congrégation des somasques, et qu'ils seraient soumis au général de ces derniers.

Les trois maisons d'Avignon, de Toulouse et de Brive ratifièrent ce concordat, et le P. Viguier eut le titre de provincial. Le tout fut confirmé par lettres patentes de Louis XIII, en 1617, qui ordonna que les somasques seraient reçus en France comme religieux nationaux.

Alors les Doctrinaires firent plusieurs nouveaux établissements, dont un à Paris, au faubourg Saint-Marceau, du consentement de l'archevêque, Jean-François de Gondi.(1).

Cette union des Doctrinaires ne dura pas longtemps, et le P. Viguier, qui l'avait entreprise, en vit lui-même la fin. Il s'éleva entre les Français et les Italiens des contestations au sujet de leurs constitutions qui n'étaient pas les mêmes. Les somasques, dont le général était pris parmi eux, voulaient forcer les Doctrinaires de France à renoncer à leurs usages pour se soumettre aux leurs. De là des altercations sans cesse renaissantes à chaque chapitre général composé des deux nations. Les Français n'étaient pas même d'accord entre eux. Ils se divisèrent en plusieurs partis, plaidèrent les uns contre les autres, et il en résulta quelquefois du scandale.

Ces brouilleries durèrent dix-sept ans, de 1640 à 1657. Enfin, après une longue suite de débats judiciaires, après avoir provoqué les arrêts des parlements, les lettres patentes du roi, et des brefs de la cour de Rome, il intervint, en 1657, un bref définitif qui cassait l'union faite entre les somasques et les doctrinaires, et rétablissait ceux-ci en congrégation de prêtres séculiers, avec permission de faire entre eux des vœux simples, dont ils pourraient obtenir la dispense quand ils le jugeraient à propos, en s'adressant à leur supérieur.

Cette congrégation formait en France trois provinces, Avignon, Paris et Toulouse. Les doctrinaires avaient dans la première sept maisons et dix collèges; dans la deuxième, quatre maisons et trois collèges; et dans la troisième, quatre maisons et treize collèges. Ils portaient la soutane comme les prêtres séculiers, et un petit collet au lieu de rabat.

Le vénérable P. de Bus peut aussi passer pour fondateur des Ursulines en

(1) Le siège de Paris fut occupé successivement par quatre prélats du nom de Gondi: Le cardinal Pierre, le cardinal Henri, celui-ci, et le fameux cardinal de Retz qui fit tant parler de lui pendant les troubles de la Fronde.

Jean-François fut le premier archevêque de Paris. Avant lui, ce siège n'était qu'épiscopal.

France. Sa nièce, Cassandre de Bus, et Françoise de Brémond, sa pénitente, sont celles qui ont contribué à l'établissement en France de ces religieuses, qui, comme les doctrinaires, se dévouent à l'instruction chrétienne des jeunes filles.

Saint Dominique et César de Bus, en fondant, l'un les *jacobins*, l'autre les *doctrinaires*, ne se doutaient pas qu'on verrait un jour donner le nom de leurs disciples à des hommes qui viendraient *prêcher* (1) au monde une doctrine différente de celle de leurs homonymes.

(1) Le vrai nom des jacobins de saint Dominique était les *frères prêcheurs*.



BARNABITE.



BARNABITES.

Les cleres réguliers connus sous le nom de barnabites ont pour fondateurs trois gentilshommes italiens, dont un de Crémone et deux de Milan. Le premier est Antoine-Marie Zacharie, et les deux autres, Barthélemi Ferrari et Jacques-Antoine Morigia.

La ville de Milan a pris pour patron saint Barnabé, d'après une ancienne tradition qui porte que cet apôtre y est venu en personne annoncer l'Évangile, comme saint Jacques l'a fait à Compostelle, et les apôtres saint Pierre et saint Paul à Rome.

Il y a à Milan une église dédiée à saint Barnabé, qui fut achetée par les trois fondateurs que nous venons de nommer. De là est venu le nom populaire de *barnabites*, qu'on leur donne, au lieu de celui de cleres réguliers de Saint-Paul, que leur donne le pape Clément VII dans son bref de l'an 1555.

Des trois fondateurs, celui qu'on met à leur tête, comme l'auteur du projet, est Zacharie de Crémone. Ce saint prêtre naquit en 1500, la même année que Charles V. Sa mère, jeune veuve, qui n'avait pas d'autre enfant que lui, prit un soin particulier de son éducation chrétienne, et forma son cœur à la pratique de toutes les vertus. Après avoir fait ses premières études, il alla à Padoue étudier la philosophie et la médecine. Mais, d'après le conseil de son confesseur, il se destina à l'état ecclésiastique et s'appliqua à la théologie. Il reçut les ordres sacrés, et n'eut plus d'autre occupation que de soulager les pauvres et de prêcher la parole de Dieu, à Crémone où il était né, et où il avait son domicile. Cependant des raisons d'intérêt l'obligeaient à aller passer tous les ans quelques mois à Milan, où sa famille avait droit de bourgeoisie, et c'est là qu'il fit la connaissance de ses deux amis dont nous allons parler.

Barthélemi Ferrari était né à Milan, en 1497. Orphelin de bonne heure,

il fut placé sous la tutelle d'un de ses parents, qui l'envoya à Pavie, pour étudier le droit. Revenu à Milan, à l'âge de vingt ans, il prit l'habit ecclésiastique. Le Milanais ayant été le théâtre de la guerre, il s'y trouvait un grand nombre de pauvres, ruinés par le séjour et les réquisitions des armées (1). Ferrari soulagea autant qu'il le put la misère publique, surtout les pauvres honteux toujours les plus à plaindre.

Quant à Morigia, c'était un gentilhomme d'une très-ancienne famille. Il naquit à Milan, en 1493, et était par conséquent le plus vieux des trois fondateurs. Il différait aussi d'eux en ce qu'il n'avait pas reçu, comme les deux autres, une première éducation bien dirigée. Ayant perdu son père de bonne heure, sa mère, qui était une femme du monde, ne savait inspirer à ses enfants que des idées profanes, et se mettait peu en peine de les former aux vertus chrétiennes.

Cependant Morigia avait un grand goût pour les mathématiques, et y avait fait de grands progrès. Du reste, d'après l'exemple de sa mère, il se livrait à tous les amusements qu'on trouve dans le grand monde, et se montrait dans toutes les réunions où l'on cherchait le plaisir.

Heureusement il avait quelques parentes religieuses, à qui il faisait de temps en temps des visites. Elles lui firent des représentations sur la vie dissipée qu'il menait, et elles y mirent tant d'adresse, qu'à la fin elles lui persuadèrent de changer de conduite. Il renonça au monde et demanda la tonsure à l'évêque de Laodicée, qui administrait l'église de Milan en l'absence de l'archevêque.

Il y avait à Milan une confrérie de *la Sagesse éternelle*, comme celle qui existait à Rome sous le nom de *l'Amour divin*. Zacharie, Ferrari et Morigia en étaient membres, et ces trois amis, animés des mêmes sentiments, se concertèrent pour fonder ensemble une congrégation, comme l'avaient fait Gaëtan et Caraffa à Rome, dans les mêmes circonstances.

Ils s'associèrent deux autres saints prêtres de Milan, et tous cinq, profitant de ce qu'un d'eux, Ferrari, était frère d'un secrétaire de Clément VII, ils s'adressèrent à ce pontife, en 1552, pour demander l'autorisation de fonder une nouvelle congrégation de clercs réguliers, qui s'obligeraient

(1) Deux rois de France, Louis XII et François I^{er}, ayant des prétentions sur le duché de Milan, envahirent successivement ce pays, mais ne purent s'y maintenir. Le dernier y fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, qu'il perdit en 1525. On conçoit que ces deux invasions durent être bien onéreuses à cette partie de l'Italie.

par vœux à la vie commune, et à exercer le ministère apostolique auprès des peuples. Le pape leur accorda leur demande, et ils obtinrent du duc de Milan, François Sforce (1), la permission d'acquérir des biens-fonds dans ses domaines.

Ils se procurèrent donc une maison modeste, où ils s'établirent avec les autres compagnons qu'ils s'étaient associés, et prenant pour supérieur, Zacharie, le plus jeune d'entre eux, ils menèrent une vie pauvre, se montrant en public sous un extérieur négligé, et invitant tous ceux qu'ils rencontraient à faire pénitence.

Paul III, qui avait succédé à Clément VII, confirma cette nouvelle congrégation de clercs réguliers, leur donna le nom de *clercs réguliers de Saint-Paul*, les autorisa à porter l'habit clérical, à prendre un supérieur de leur choix, et entre les mains duquel ils feraient les vœux solennels de religion, avec permission de bâtir une église dédiée à saint Paul, qui était leur patron, et les assimila aux chanoines réguliers de Latran.

Zacharie, qui depuis six ans leur servait de chef, leur proposa de se donner un nouveau supérieur qui porterait le nom de prévôt. Cet avis fut adopté, et ils nommèrent, pour premier prévôt, Morigia, qui venait d'être ordonné prêtre, et qui était leur doyen d'âge. Il avait reçu les trois ordres majeurs dans l'espace de quinze jours. Mais de fait, celui qui les gouvernait était toujours Zacharie, qu'ils regardaient comme le premier parmi eux.

Ils commencèrent les fonctions de missionnaires en 1537 : ce fut à Vicence, où ils furent appelés par l'évêque de cette ville. Ils y passèrent un mois, et leurs travaux y furent si utiles, qu'ils opérèrent un grand nombre de conversions; ce qui engagea plusieurs autres villes à demander qu'on leur envoyât ces nouveaux prédicateurs.

Peu de temps après, Zacharie ayant été obligé d'aller à Guastalla, y tomba malade, et s'étant fait transporter à Crémone, lieu de sa naissance, il y mourut à l'âge de quarante-trois ans.

En 1542, Ferrari fut nommé, à son tour, prévôt de la congrégation, et

(1) François Sforce était le dernier des princes de ce nom qui régnèrent à Milan une centaine d'années. Il avait été rétabli dans sa principauté par Charles-Quint après la défaite de François I^{er}, roi de France, à Pavie. Il mourut sans enfants en 1555, et, à sa mort, l'empereur s'empara de son duché comme d'un fief vacant. *Voilà le titre de la maison d'Autriche à la possession du Milanais.*

le même jour ils chantèrent solennellement, pour la première fois, l'office dans leur église de Saint-Paul, qui venait d'être achevée, et c'est trois ans plus tard, en 1545, qu'ils firent l'échange de cette église avec celle de Saint-Barnabé, d'où leur est venu le nom de *barnabites*.

L'année 1542 est celle où ils dressèrent leurs constitutions définitives, dans un chapitre général présidé par l'évêque de Laodicée, comme délégué du saint-siège et du cardinal de Tolède, qui était leur protecteur. Ces constitutions furent approuvées de nouveau, en 1579, par Grégoire XIII, d'après l'examen qui en fut fait par saint Charles Borromée.

Ce saint prélat avait une grande affection pour ces nouveaux clercs. Il avait pris son confesseur parmi eux, et se plaisait à faire des retraites dans leur maison. C'est à eux qu'il fit donner les biens de l'ordre des *humiliés*, que leur mauvaise conduite avait fait supprimer.

Ferrari mourut en 1544, et Morigia l'année suivante.

Après la mort des trois fondateurs, cet institut s'étendit, tant en Italie que dans les pays voisins. Henri IV appela les barnabites en France en 1608, et les envoya prêcher dans le Béarn, où il y avait un grand nombre de huguenots, pour les ramener au giron de l'Église. Louis XIII leur accorda, en 1622, des lettres patentes pour les autoriser à s'établir dans son royaume. Le cardinal Henri de Gondi, dernier évêque de Paris, les reçut dans cette ville, où ils firent plusieurs établissements, ainsi que sous son successeur, le cardinal Jean-François de Gondi, qui en fut le premier archevêque. Ils eurent aussi des maisons à Montargis et à Étampes. Ces maisons portaient le nom de collèges.

L'empereur Ferdinand II demanda aussi à Rome quelques-uns de ces religieux qui s'établirent en Autriche et en Bohême. Ils ont des collèges dans la plupart des villes de l'Italie, et occupent des chaires dans les universités de Milan et de Pavie. Ils ont donné des évêques à Mantoue, à Pavie, à Alexandrie, etc. Un cardinal Morigia, de la même famille qu'un des fondateurs, avait été barnabite avant d'être archevêque de Florence. Alexandre Sauli, confesseur de saint Charles Borromée et prévôt des barnabites, fut évêque d'Aleria en Corse. C'est lui qui est regardé comme l'apôtre de cette île. Il est enterré dans l'église cathédrale de Pavie, où il avait été transféré en 1591.

Rien n'égalait le zèle et le talent particulier de ce digne prélat pour la conversion des pécheurs. Il trouvait toujours le moyen le plus propre à

faire le bien, et quelque bonne œuvre qu'il entreprit, il était rare qu'il manquât son but. Il fut béatifié, en 1741, par Benoît XIV. On a imprimé, à Milan, ses lettres pastorales, ses statuts synodaux et ses *opuscules mystiques*.

Un religieux de cette congrégation a joué de son temps un rôle assez important. D'abord provéditeur de la flotte des Vénitiens, il se signala à la bataille de Lépante. Ensuite il se fit recevoir chez les barnabites. Il en devint plus tard général, et ensuite général des feuillants d'Italie. Peu après on lui offrit l'archevêché d'Avignon, qu'il refusa ainsi que l'évêché de Pavie. Enfin il fallut trois brefs consécutifs du pape pour l'obliger d'accepter l'évêché de Tortone, où il mourut en 1620. Son nom était Cosme d'Ossene.

Les trois fondateurs des barnabites avaient trouvé à Milan une communauté de femmes qui s'y était formée avant eux. Elle était l'ouvrage de Louise Torelli, fille unique d'Achille Torelli, comte de Guastalla, qui lui avait laissé cette principauté. Mariée deux fois, elle se trouva veuve à vingt-cinq ans et sans enfants. C'est alors qu'elle réunit à Milan quelques femmes pieuses avec qui elle vivait dans l'exercice des actes de religion.

Vers l'an 1555, ayant fait la connaissance du premier fondateur des barnabites, Zacharie, elle se mit, elle et toute sa communauté, sous sa direction et lui demanda des règles de conduite. Ce saint personnage acquiesça à ses désirs et obtint du pape Paul III la confirmation de cet institut qui fut mis sous la règle de Saint-Augustin, et il lui fit bâtir une église et un monastère à Milan.

Pour en couvrir les frais, la comtesse de Guastalla vendit à Ferdinand de Gonzague (1) son domaine. Tous les bâtiments furent terminés en 1555, et l'année suivante, les religieuses, au nombre de six, en prirent possession et reçurent l'habit de religion.

Zacharie, leur directeur, leur conseilla de prendre le nom d'*angéliques*, pour leur rappeler la pureté dont elles faisaient profession, et de porter toutes en particulier ce nom avant celui de leur baptême et de leur famille, au lieu de celui de *mère* ou de *sœur* que prennent les religieuses.

(1) Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione, en Lombardie, était le père de saint Louis de Gonzague, jeune jésuite mort à vingt-deux ans. Les princes de cette maison perdirent dans la suite Guastalla par une confiscation que la maison d'Autriche en fit sur eux, et ce duché fait maintenant partie de la souveraineté viagère accordée en 1815 à l'ex-impératrice Marie Louise, veuve de Napoléon.

Dans les commencements, les angéliques ne gardaient pas la clôture, mais suivaient les barnabites dans leurs missions, partageant leurs travaux en tâchant de convertir les femmes, tandis que les religieux convertissaient les hommes. Le P. Zacharie ayant été prêcher à Vicence, la comtesse l'y accompagna avec une de ses compagnes.

Cette même dame ne se borna pas à la fondation des angéliques de Milan. Elle acheta encore dans la même ville un grand terrain, où elle fit construire une belle maison, qu'on appela le *collège de Guastalla*, pour dix-huit filles nobles et orphelines, qui y seraient élevées pendant douze ans, et qui recevraient en sortant une dot de 2,000 livres pour se marier ou se faire religieuses à leur choix.

La nomination de ces pensionnaires était confiée à une commission de gentilshommes de la ville, qui était chargée en même temps de l'administration des biens. Les maîtresses chargées de l'éducation de ces jeunes personnes, sans faire aucun vœu, vivaient cependant comme des religieuses, mangeant en commun et faisant l'office. On leur donnait le nom de *guastallines*. C'est dans cet établissement que la comtesse de Guastalla voulut finir ses jours. Elle y mourut, en 1559, à soixante-neuf ans.

Un autre monastère d'angéliques fut fondé à Crémone par une parente de Zacharie, et d'après ses conseils.

Les angéliques portent le même habit que les dominicaines. Elles y ajoutent une croix de bois qu'elles portent sur la poitrine, et un anneau d'or au doigt, sur lequel est gravé l'image du crucifix : et elles ont autour du cou une corde de chanvre.

Les guastallines portent l'habit noir et un voile blanc sur la tête, et ont au doigt le même anneau que les angéliques. Les pensionnaires sont habillées en bleu.

On voyait souvent parmi ces religieuses des filles de familles distinguées. Nous avons la vie d'angélique Jeanne de Visconti Borromée, écrite en 1673 par angélique Marie-Anne de Gonzague; à cette époque la supérieure du couvent de Milan était une princesse de la maison d'Este.



CLERC RÉGULIER POUR LE SERVICE DES MALADES.

CLERCS RÉGULIERS

POUR LE SERVICE DES MALADES.

L'esprit de charité, qui avait fondé les ordres des trinitaires et de la Merci pour le rachat des captifs chrétiens détenus par les infidèles, s'était élevé jusqu'à l'héroïsme, en obligeant les membres de ces instituts à prendre eux-mêmes les chaînes de ces malheureux, lorsqu'ils n'avaient plus d'autres moyens de payer leur liberté. Cet exemple de dévouement ne fut point perdu et trouva des imitateurs dans les ordres qui s'établirent pour le soulagement des malades.

Plusieurs congrégations, tant d'hommes que de femmes, s'engageaient à servir les pauvres qui étaient reçus dans les hôpitaux, mais leurs vœux ne les obligeaient qu'à secourir ceux qui étaient atteints des maladies ordinaires. Survenait-il une peste, une de ces affreuses contagions, si communes autrefois, si rares de nos jours, où la mort comptait ses victimes par milliers, les moribonds étaient délaissés, et personne n'osait approcher de leurs lits. Il fallait un nouvel ordre religieux pour combler cette lacune qui se trouvait dans l'exercice de la charité chrétienne; un ordre qui, par un vœu spécial, se dévouât à assister jusqu'à son dernier soupir, tout malheureux attaqué de la peste.

Le fondateur de cet ordre fut Camille de Lellis.

Comme beaucoup d'autres héros de la charité chrétienne, Camille n'annonçait pas, dès ses premières années, le rôle qu'il devait jouer dans la suite. Sa conduite n'avait alors rien que de blâmable. C'était un joueur effréné, un homme d'une humeur insupportable, et sans aucun ordre dans sa conduite.

Fils d'un militaire, et militaire lui-même, il en avait tous les défauts. Né, en 1550, dans l'Abruzze, il allait avec son père s'embarquer à

Ancône, pour prendre du service dans l'armée vénitienne ; mais un ulcère qui lui survint à la jambe, et qui l'affligea longtemps, déranger ses projets. Peu après il vint à perdre son père. Comme il savait à peine lire, et qu'il était dépourvu de toute instruction, il se trouva sans ressource, et sa passion pour le jeu mit le comble à son infortune.

Dans cette triste position, il rencontre heureusement quelques bons religieux franciscains à qui il fait part de sa misère, et qui lui conseillent d'entrer dans leur ordre, où il avait un de ses oncles. Il s'y présente ; mais à la vue de sa plaie, on refuse de le recevoir.

L'infortuné va à Rome et demande à être reçu dans un hôpital où l'on recevait des incurables, et s'offre pour avoir soin des malades ; mais il n'y fut pas longtemps. Son humeur insupportable et sa fureur pour le jeu l'en font chasser.

Il n'eut plus alors d'autre ressource que de revenir à son premier métier. Il alla donc, en 1569, à Venise, s'enrôler pour aller faire la guerre aux Turcs. La campagne finie, il fut licencié et retomba dans la misère.

Pour ne pas mourir de faim pendant l'hiver, il alla s'offrir aux capucins de Manfredonia, pour servir de manœuvre aux ouvriers qui travaillaient chez eux, en attendant l'ouverture d'une nouvelle campagne.

Cependant le séjour qu'il fit chez ces pères lui fit faire un retour sérieux sur sa vie passée. Il se proposa de changer de conduite, et serait volontiers resté à Manfredonia, où il avait déjà été accepté, comme frère lai, si son ulcère ne s'était rouvert ; ce qui le fit renvoyer.

Mais, au lieu de reprendre l'état militaire, il retourna à Rome, rentra dans l'hôpital qu'il avait déjà habité, s'y fit traiter, et s'y conduisit de manière à servir d'exemple à tous ceux qui s'y trouvaient.

Quelques mois après, il retourna chez les capucins de Manfredonia, qui le reçurent de nouveau, le croyant guéri. Mais quand ils s'aperçurent qu'il ne l'était pas, ils se virent obligés de le congédier.

Il retourna donc à Rome, et la place d'économe dans l'hôpital où il avait demeuré, étant venue à vaquer, il l'obtint. Comme son goût le portait à entrer dans l'ordre des franciscains, il se présenta chez les cordeliers d'*Ara Cœli*, qui le refusèrent à cause de son infirmité.

Se voyant donc rejeté par les franciscains, il lui vint l'idée de s'associer quelques compagnons pour se dévouer exclusivement au service des malades. C'était en l'année 1582, et il trouva cinq hommes qui, comme lui,

simples laïques, prirent la résolution de ne plus s'occuper qu'à servir les personnes malades. Mais d'après le conseil de quelques amis, qui lui firent observer que, pour trouver un plus grand nombre d'associés, il convenait qu'il fût prêtre, il alla, à l'âge de trente-deux ans, suivre les leçons publiques des jésuites. Il fit des progrès si rapides dans ses études, qu'il fut, peu de temps après, promu à la prêtrise, et alors les administrateurs de l'hôpital où il était employé, lui ayant donné à desservir une église qui leur appartenait, il se démit de son emploi d'économe et prit possession de cette église ainsi que d'un couvent qui y était contigu. Mais vu l'insalubrité de cette demeure, qui était sur les bords du Tibre, il loua provisoirement une maison et finit par faire l'acquisition de l'église de la Madelaine sur la Rotonde, avec quelques bâtiments qui en étaient voisins : c'est là que fut établi le chef-lieu de son ordre qui fut connu primitivement sous le nom de l'ordre du père *Camille*, et enfin sous celui des *clercs réguliers pour le service des malades* (1).

C'est alors que le nombre de ses compagnons augmenta, et, en 1591, son ordre fut approuvé par un bref du pape Grégoire XIV et mis au nombre des ordres mendiants.

Les constitutions qu'il donna à ses disciples portaient qu'outre les trois vœux ordinaires de religion, ils en feraient un quatrième, qui les obligerait à assister tous les malades quelconques à l'article de la mort, pour les aider à bien mourir ; que le nombre des laïques parmi eux serait plus grand que celui des prêtres ; qu'ils seraient jour et nuit dans les hôpitaux pour avoir soin des malades, sans rien exiger des administrateurs de ces établissements.

Tout étant ainsi disposé, le 8 décembre de la même année, Camille prononça ses vœux entre les mains de l'évêque d'Epidaure *in partibus*, et reçut ensuite, comme supérieur, ceux de tous ses compagnons.

(1) On pourrait demander comment un prêtre comme Camille, inconnu et sans fortune, pouvait faire des acquisitions pareilles. Mais cela n'est pas plus étonnant que ce que nous voyons aujourd'hui nous-mêmes, où, malgré les clabauderies continuelles contre les congrégations religieuses, malgré l'indifférence ou l'hostilité des gouvernements mêmes pour les œuvres pieuses, nous voyons se former des établissements, soit pour l'instruction chrétienne des classes inférieures, soit pour procurer des asiles à l'indigence ou à la vieillesse.

Si les gouvernements de nos jours ont leur budget, la Providence divine a aussi le sien, et ses contribuables n'attendent pas, pour payer, la visite du *porteur de contraintes*.

Il avait déjà fait un établissement à Naples, et il en fit alors deux autres à Milan et un à Gênes en 1594.

Jusqu'à-là les vœux de ces nouveaux religieux ne les obligeaient qu'à visiter les malades et à les assister dans leurs derniers moments. Mais, en 1600, le pape Clément VIII leur permit de se charger de l'administration entière des hôpitaux, tant au temporel qu'au spirituel. L'ordre reçut alors un grand accroissement et fit des établissements dans la plupart des grandes villes de l'Italie, et il fut divisé en cinq provinces : Rome, Milan, Naples, Bologne et Sicile.

Camille de Lellis, voyant que le ciel avait béni ses efforts et que son ordre prospérait, se démit en 1615 de sa dignité de général, pour n'avoir plus à s'occuper que de lui-même et de sa fin qu'il sentait s'approcher. La pensée de Dieu lui faisait éprouver les plus ineffables délices. Il repassait dans sa mémoire, avec amertume, les fautes de sa jeunesse et avait sans cesse les yeux fixés sur la félicité éternelle qu'il attendait, selon ces belles et profondes paroles du psaume 76 : *Memor fui Dei, et delectatus sum... Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.*

Enfin Dieu appela à lui ce bienfaiteur de l'humanité souffrante, le 14 juillet 1614. Il fut béatifié en 1742 et canonisé en 1746 par Benoît XIV.

A l'époque de sa mort, on comptait déjà deux cent vingt de ses religieux qui avaient péri par suite des maladies qu'ils avaient contractées aux lits des mourants qu'ils avaient assistés.

Leur règle leur défendait d'accepter aucune dignité ecclésiastique sans une permission expresse du souverain pontife. Ils devaient s'interdire la faculté de détourner à leur profit rien de ce qui appartenait aux hôpitaux. Vu leurs fonctions qui les retenaient sans cesse auprès des malades, ils étaient dispensés des offices du chœur, et de se trouver aux processions générales où devaient assister les autres ordres religieux.

Il est à remarquer que l'ordre des clercs réguliers pour le service des malades est le premier que nous voyons formé à Rome même et y ayant son chef-lieu. Il convenait qu'un institut destiné à soulager les misères humaines eût son siège dans une grande ville, où le nombre des malheureux est plus grand, et où la charité chrétienne trouvait plus d'occasions de venir à leur secours; et par une juste compensation, la Providence veut qu'où les désordres et les scandales sont plus fréquents, les vertus chrétiennes y paraissent avec plus d'éclat, pour servir de contre-poids.

Il ne paraît pas qu'il y ait aucune congrégation de religieuses qui reconnaisse pour leur fondateur saint Camille et en suive les institutions. Comment donc se fait-il que nos journaux nous aient annoncé, il y a quelques années, lors de la peste qui désola la ville de Barcelone, qu'on y avait envoyé de Paris trois religieuses de l'*ordre de Saint-Camille*, avec trois médecins pour soigner les malades de cette ville? Est-ce encore une des mille et une bévues qui échappent aux rédacteurs de ces feuilles? Sans doute le fait est certain; mais ils auront pris un ordre pour un autre, et de quelque institut que fussent ces trois respectables filles, leur héroïsme ne nous étonne pas. Nous savons que les femmes ne le cèdent jamais aux hommes quand il est question de dévouement et de sacrifice pour secourir l'humanité.

L'habit de ces clercs réguliers ne différerait de celui des autres ecclésiastiques que par une croix qu'ils portaient sur l'épaule gauche, et qui était faite d'une étoffe brune.

Cet ordre ne s'est pas propagé en France, et sans doute il existe encore en Italie.

Il s'était formé, à la même époque, en Italie une société qu'on appelait *les prêtres du Bon-Jésus*, et qui se dévouaient aux mêmes fonctions que ceux dont nous venons de parler. Nous en dirons un mot.

Une femme de Ravenne, nommée Marguerite, avait perdu la vue presque en naissant. A quatorze ans, elle se trouva accablée d'une foule de maladies qu'elle supporta avec courage. Sa patience lui procurait la visite d'un grand nombre de personnes qui venaient admirer ses vertus. Ses discours les édifiaient, et elle se trouva être l'âme d'une association composée d'hommes et de femmes vertueuses, qui pratiquaient en commun toutes sortes de bonnes œuvres, d'après un plan et une règle tracés par Marguerite : cette association avait pris le nom de *société du Bon-Jésus*.

Parmi les personnes qui fréquentaient cette maison, se trouvait une veuve, nommée Gentile, qui avait été maltraitée par son mari. Non-seulement elle avait eu l'art de le ramener à des sentiments plus chrétiens, mais elle eut aussi le bonheur de convertir un jeune homme, nommé Maluselli, qui avait vingt-cinq ans, se fit prêtre et, se joignant à un fils de Gentile, qui était aussi prêtre, propagea la société du *Bon-Jésus*. Son compagnon étant mort, Gentile donna par testament tous ses biens à

Maluselli, à charge de changer sa maison en une église, ce qui eut lieu en 1551.

Plusieurs autres prêtres se joignirent à Maluselli et formèrent la congrégation des *prêtres du Bon-Jésus* pour le soulagement des malades et l'administration des sacrements. Ils étaient habillés comme les prêtres séculiers, et portaient un bonnet en forme ronde, au lieu d'être carré. Leur nombre ayant diminué par la suite, ils furent supprimés par Innocent X en 1651.



CLERC REGULIER DES ECOLES PIES.

CLERCS RÉGULIERS

DES ÉCOLES PIES.

Si le seizième siècle est celui où l'Église a vu s'élever contre elle tant d'ennemis qui ont perverti ses enfants, attaqué ses dogmes et sa discipline, c'est aussi celui qui a produit le plus de saints personnages, qui ont fondé des associations pour soulager l'humanité, instruire la jeunesse, réformer les mœurs, et montrer au monde que, parallèlement à l'erreur, marche toujours la vérité, et que jamais le mal ne prescrit contre le bien.

Il n'était plus question à cette époque de fuir la société, d'aller se cacher au fond des bois, de se renfermer dans une grotte ou dans une cellule, pour s'y donner la discipline, endosser la haire et le cilice. La religion avait alors d'autres besoins, réclamait d'autres secours. C'était à la face du soleil, au milieu des cités, que le zèle religieux devait se déployer et se mettre en évidence. Il fallait, pour ainsi dire, oublier sa propre sanctification pour ne s'occuper que de celle des autres. Il fallait, pour mener les peuples au bien, marcher devant eux et leur montrer le chemin. Sublime mission à laquelle étaient appelés les saints du seizième siècle!

C'est cet instinct religieux qui produisit la congrégation des *clerics réguliers des écoles pies*.

Le fondateur de cet institut, Joseph Calasanz ou Casalanz, selon d'autres, naquit en 1556, à Peralta, en Aragon, à dix-huit lieues de Lerida, de parents aussi recommandables par leur noblesse que par leur piété. Après avoir fait ses premières études dans son pays, on l'envoya à Lerida étudier la philosophie et le droit, après quoi il alla à Valence faire un cours de théologie, qu'il termina à Alcalá de Penarez, où il prit le bonnet de docteur.

Il n'était pas encore engagé dans les ordres sacrés, quand son frère

ainé vint à mourir, et ses parents voulaient le marier comme étant le seul pour propager la famille. Son goût ne le portant pas au mariage, il quitta Peralta, où il était revenu après avoir achevé ses études, et alla trouver l'évêque de Jaen, prélat très-savant, pour profiter de ses lumières et se fortifier dans les études qu'il avait entreprises.

Pendant son père le redemanda à Peralta, dans l'espoir de le déterminer à se marier, et pendant qu'il redoublait d'importunités auprès de son fils pour vaincre sa résistance, ce dernier tomba malade et fit vœu que, s'il guérissait, il se ferait prêtre.

Il guérit en effet, et son père, instruit du vœu qu'il avait fait, ne lui parla plus de mariage et consentit à ce qu'il obéît à sa vocation. Il reçut donc tous les ordres jusqu'à la prêtrise, en 1585, à vingt-sept ans.

L'évêque de Lerida (1), témoin de sa conduite édifiante, voulut l'avoir auprès de lui, le prit pour son confesseur, le fit son vicaire général, et l'emmena partout avec lui pour s'en aider dans le gouvernement de son diocèse. Ce prélat étant mort, l'évêque d'Urgel offrit à Calasanz une cure et l'emploi d'official dans son diocèse.

Après avoir rempli les fonctions de ce bénéfice pendant huit ans, il s'en démit, et quitta l'Espagne pour aller à Rome voir les lieux qui attiraient tant de personnes pieuses, et s'y livrer aux pratiques de dévotion que ces lieux inspirent.

Deux ans après, on voulut inutilement le rappeler dans sa patrie en lui offrant un canonicat à la cathédrale de Balbastro, peu éloigné du lieu où il était né. Mais il ne voulut pas l'accepter et resta à Rome.

Il était alors chez le cardinal Marc-Antoine Colonne, en qualité de son théologien et de précepteur de ses neveux, fils de son frère le connétable Colonne, duc de Palliano (2). Il était en même temps aumônier de la mai-

(1) Lérida est une place forte dont le grand Condé fut obligé de lever le siège en 1647. L'hiver suivant, ce prince se trouvait à la Comédie française, où l'on jouait une pièce dont l'auteur était un de ses protégés. La pièce fut sifflée, et le prince remarquant dans la foule un individu qui paraissait être le chef de la cabale, s'écrie : « Prenez moi cet homme-là. » Le siffleur lui répond : « Prince, on ne me prend pas : je m'appelle *Lérida*. »

(2) Marc-Antoine Colonne, grand connétable de Naples, commandait les galères du pape, à la célèbre bataille de Lépante, en 1571. A son retour, Pie V voulut qu'il entrât à Rome comme les anciens triomphateurs romains, sur un char magnifique entouré des prisonniers turcs. Il monta au Capitole au milieu de cette pompe, et fut reçu ensuite au Vatican par le souverain pontife à la tête de tous les cardinaux, comme le sauveur du christianisme.

son du cardinal et était chargé de faire des instructions régulières aux nombreux serviteurs de ce prélat.

Il passa quinze ans dans cette maison, et indépendamment des services spirituels qu'il y rendait, il trouvait encore le temps d'aller faire le catéchisme aux petits enfants dans les églises. Ces occupations lui ayant prouvé combien ces enfants, et surtout ceux des pauvres, étaient ignorants, et quels vices ils contractaient dans les rues où ils passaient toute la journée avec des camarades grossiers et corrompus, il chercha les moyens d'améliorer le sort de cette jeunesse abandonnée et malheureuse.

Il commença par louer quelques chambres où il rassemblait les enfants du voisinage. Il leur enseignait lui-même à lire et à écrire, leur donnait des leçons d'arithmétique, leur fournissait à ses dépens l'encre, le papier et les livres nécessaires. Il leur faisait en même temps des exhortations spirituelles à leur portée, et se rendait deux fois le jour dans ces écoles, du palais Colonne où il demeurait.

Il trouva quelques prêtres zélés qui ne demandèrent pas mieux que de partager avec lui cette bonne œuvre. Le nombre des enfants s'augmentant tous les jours de ceux que plusieurs familles de la ville lui présentaient, il prit le parti de louer une grande maison dans un quartier plus central, et s'y logea lui-même avec les maîtres qu'il s'était associés en 1600. Il partagea alors ses jeunes disciples en plusieurs classes, et fit de son établissement un collège régulier.

Le propriétaire de la maison qu'il louait était un prélat romain qui, ayant assisté lui-même aux leçons qui s'y donnaient, en parla au pape Clément VIII, qui fit venir le prêtre Calasanz pour l'encourager dans son entreprise, et lui donna une somme d'argent pour payer le loyer de sa maison, en l'assurant de sa protection contre les menées des autres instituteurs, ses rivaux, qui cabalaient contre lui et cherchaient à lui nuire (1).

(1) Il est à remarquer que chaque fois qu'une association de prêtres catholiques se présente pour instruire la jeunesse, on voit tous ceux qui font le même métier se mettre en émoi et sonner l'alarme. A les entendre, tout est perdu si on laisse les prêtres s'emparer de l'éducation des enfants.

On ne sait donc pas qu'enseigner est le devoir des prêtres? Jésus-Christ ne leur a-t-il pas dit : *docete omnes gentes*? Il ne leur a pas dit qu'il fallait en demander la permission aux universités et prendre un brevet dans les bureaux du ministre de l'instruction publique.

Qu'il se forme des écoles de natation, de musique en vingt ou trente leçons, etc., on ne dit rien, on laisse faire, et on ne va pas demander aux entrepreneurs en vertu de quelle permis-

Paul V, successeur de Clément VIII, donna pour protecteur à l'institut des écoles pies, le cardinal Giustiniani.

Aidé des largesses de ce prélat et de quelques autres bienfaiteurs, Calasanz acheta un palais et une église qui y tenait, en 1614, et cinq ans après, Paul V, voyant le bien que faisait à l'Église une congrégation aussi utile, l'approuva par un bref, en 1617, en établit le vénérable Calasanz pour chef, lui permit d'ériger d'autres établissements sur le même plan, et de rédiger les constitutions qu'il jugerait nécessaires au but qu'il se proposait.

Le nombre de ses compagnons était alors de quinze. Ils se concertèrent sur la règle qu'ils devaient suivre, sur l'habit qu'ils prendraient, et le 25 mars de cette année, le cardinal Giustiniani, protecteur de l'ordre, les revêtit de l'habit qu'ils avaient adopté, c'est-à-dire, d'une robe pareille à celle des jésuites, mais n'ayant que trois boutons en cuir, avec un manteau qui ne devait pas descendre plus bas que le genou.

En 1621, Grégoire XV approuva cette congrégation, qui fut nommée des *clercs réguliers des écoles pies*, sous le gouvernement du fondateur, et ayant les privilèges des ordres mendiants.

Le P. Joseph Calasanz voyant ainsi sa congrégation établie, se livra entièrement à l'instruction de la jeunesse et continua cette occupation jusqu'à la fin de sa vie. Cela ne l'empêcha pas de s'adonner encore à d'autres bonnes œuvres, comme de visiter les hôpitaux, les prisons, d'assister les indigents jusqu'à leur distribuer les provisions destinées à la nourriture de ses religieux. On le voyait lui-même, une besace sur le dos, aller par les rues recevoir les aumônes des fidèles. Il refusa même l'évêché de Brindes qu'on lui avait offert, plutôt que de renoncer à être utile, à la tête de sa congrégation.

Sa renommée ne manqua pas de s'étendre, tant en Italie qu'au dehors. On lui offrit des établissements en plusieurs pays, à Gènes, en Toscane,

sion ils ouvrent leur établissement. Pourquoi les prêtres ne pourraient-ils pas aussi vivre de leur industrie? Saint Augustin, encore manichéen, ouvre à Rome une école de rhétorique, personne n'y trouve à redire, on ne lui demande pas de faire serment, comme quoi « il n'est pas » membre de quelque corporation non reconnue dans l'empire. »

Rome païenne avait autrefois chassé les philosophes et fait couler le sang des martyrs. Mais Rome chrétienne laissait à chacun son opinion et l'exercice de ses talents. On y était donc plus libre alors que nous ne le sommes aujourd'hui. Faut-il qu'on nous applique aussi le fameux mot de Sieyès : « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes? »

à Naples, en Sicile et en Sardaigne. Son institut fut adopté aussi en Espagne, en Allemagne et jusqu'en Pologne.

Le P. Joseph Calasanz poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et mourut à Rome le 23 août 1648. Il fut enterré dans l'église de sa congrégation, et son corps fut transféré, en 1686, dans la nouvelle église que ses religieux avaient fait construire.

P. Joseph Calasanz fut mis au nombre des bienheureux par Benoît XIV, et au nombre des saints par Clément XIII. Sa fête se célèbre le 27 août.

Un de ses disciples, le P. Drogonette, poussa sa carrière encore plus loin que la sienne, étant mort à l'âge de cent vingt ans. Il avait déjà enseigné la jeunesse pendant quarante ans lorsqu'à quatre-vingt-quinze ans il fit profession dans la congrégation des clercs réguliers des écoles pies.

Le but de cet institut est d'enseigner tous les enfants sans rien recevoir de ceux qui sont pauvres, ce à quoi ces religieux s'engagent par un vœu particulier. Ils donnent à la jeunesse une éducation complète en lui enseignant à lire, à écrire, l'arithmétique, la tenue des livres, les langues anciennes, les mathématiques, la philosophie et même la théologie. Ils tiennent deux classes par jour, une le matin et l'autre l'après-midi. Le dernier quart d'heure est rempli par une lecture ou un discours spirituel que fait le professeur, et quand les écoliers sortent, ils sont accompagnés jusque chez eux par un religieux, pour les empêcher de perdre le temps à jouer dans les rues.

Ces religieux avaient commencé par faire des vœux solennels, mais Alexandre VII leur avait permis, en 1656, de ne plus faire que des vœux simples. Clément IX les remit dans leur premier état, en les obligeant de faire les vœux solennels.

Ils font la quête par la ville comme les autres religieux mendiants. Il y a des villes où ils ont plusieurs maisons ou collèges.

Ces clercs, dans un moment de ferveur, avaient voulu marcher nu-pieds, surtout dans les voyages qu'ils avaient à faire; mais Alexandre VIII les obligea de se chausser, par un bref exprès, en 1690.

CLERCS RÉGULIERS MINEURS.

Nous allons parler d'une autre congrégation de clercs réguliers formée en Italie, à peu près à la même époque que celle dont nous venons de nous occuper.

Cette dernière s'était consacrée spécialement aux besoins des malades. Celle dont nous allons parler se dévoua principalement aux fonctions du ministère sacerdotal, à l'instruction de la jeunesse, à l'administration des sacrements, en y joignant les pratiques de la contemplation dans leurs moments de loisir.

Le nom que prirent ces religieux est celui de *clercs réguliers mineurs*, que leur donna le pape Sixte V (1), qui avait été lui-même frère mineur dans l'ordre de Saint-François.

Le fondateur de cette congrégation est Jean-Augustin Adorno, d'une ancienne famille de Gênes, et qui s'associa pour cette œuvre deux saints personnages du nom de Caracciolo, dont l'un a été canonisé, en 1807, par Pie VII.

Jean-Auguste Adorno éprouvant, vers l'an 1585, un grand désir de se consacrer entièrement à Dieu, se disposa à prendre les ordres sacrés, fut ordonné prêtre, et, réfléchissant aux moyens d'en remplir dignement les fonctions, il se sentit inspiré de fonder un ordre nouveau composé de prêtres zélés pour l'aider à faire tout le bien possible. Il s'en ouvrit, à Naples, à deux pieux personnages, Ascagne et Auguste Caracciolo, d'une famille distinguée de cette ville, et qui lui demandèrent à s'associer à lui.

Ils partirent donc tous les trois pour Rome, à l'effet d'obtenir du pape Sixte V la permission de fonder une nouvelle congrégation.

(1) C'était ce pape qui avait dit : « Il n'y a en Europe que trois souverains qui sachent régner, c'est Henri IV, la reine Elisabeth et moi. »



DUVERGER

CLERC MINEUR.

Comme les deux Caracciolo étaient connus tant à Naples qu'à Rome, lorsqu'on sut dans cette dernière ville, qu'ils en approchaient, plusieurs prélats de leurs amis envoyèrent leurs voitures pour les y recevoir. Mais nos pieux voyageurs refusèrent les honneurs qu'on leur offrait, entrèrent à pied dans la capitale du monde chrétien, et allèrent se confondre avec les pauvres qui venaient tous les jours recevoir l'aumône à la porte du couvent des capucins.

Le pape les accueillit favorablement, applaudit à leur dessein, et voulut qu'ils prissent le nom de *clercs réguliers mineurs*, au lieu de celui de *clercs Mariani*, qu'ils voulaient prendre en l'honneur de la mère de Dieu.

Par un bref de l'an 1588, il leur permit de faire des vœux solennels, de se choisir un général et de dresser des constitutions analogues au but qu'ils se proposaient. C'est à Naples qu'ils jetèrent les fondements de leur congrégation qu'approuva, en 1591, Grégoire XIV, et plus tard, Clément VIII et Paul V.

Adorno n'écoutant que son zèle, fit plusieurs voyages à pied et jusqu'en Espagne, pour y fonder des établissements de son institut; mais les fatigues qu'il éprouva, jointes aux austérités auxquelles il se livrait, l'ayant épuisé, il mourut à Naples, en 1591, à l'âge de quarante ans, deux ans après l'établissement de sa congrégation.

Celui qui le remplaça dans le gouvernement du nouvel ordre fut Asagne Caracciolo (1), qui, en faisant profession, avait quitté ce prénom pour prendre celui de François. C'est lui qui est regardé comme le véritable fondateur de cet ordre dont il fut le chef pendant dix-sept ans, et qui sous lui s'agrandit et reçut sa forme définitive.

Ces religieux ajoutent aux trois vœux ordinaires de religion celui de n'occuper aucune dignité dans l'Église, et de n'en solliciter aucune dans leur ordre même. Ils prêchent, confessent et font des missions. Ils exercent les fonctions sacerdotales dans les hôpitaux et les prisons, et pratiquent

(1) Avant les deux Caracciolo, dont nous parlons ici, on avait déjà vu dans ce pays des personnages de ce nom et probablement de la même famille : l'un, Robert Caracciolo, de l'ordre des frères mineurs, nommé en 1471 évêque d'Aquino par Sixte IV; l'autre, Marin Caracciolo, fait cardinal par Paul V en 1555; un troisième, J. B. Caracciolo, clerc régulier, né à Naples au seizième siècle, et auteur de plusieurs ouvrages utiles; enfin un quatrième, Jean-Antoine Caracciolo, né à Melfi, élu abbé régulier de Saint-Victor, à Paris, et évêque de Troyes, en 1551. Ce dernier fut un très-mauvais sujet, finit par apostasier et se maria.

les œuvres de miséricorde partout où ils en trouvent l'occasion, selon la maxime de saint Paul de se *faire tout à tous*. Ils ont des établissements destinés à instruire la jeunesse, et même des ermitages pour ceux qui ont le goût de la contemplation et des austérités. Les supérieurs leur accordent la permission de se livrer à ce genre de vie, mais se gardent bien de les y obliger.

François Caracciolo fut un modèle de toutes les vertus. Il assistait les pauvres jusqu'à se dépouiller de ses propres vêtements pour les en couvrir. Toujours occupé du salut des âmes, il ne sortait de sa bouche que des paroles d'édification. Partout où il se trouvait il saisissait l'occasion de parler de Dieu. Le zèle du bien animait toute sa personne et se lisait dans le feu de ses regards.

Quoique général de son ordre, il ne dédaignait pas d'en exercer les plus humbles emplois. On le voyait balayer les corridors, faire les lits de ses frères, nettoyer les ustensiles de cuisine, comme les derniers de la communauté.

Dès le point du jour on le trouvait à son confessionnal, où il attendait les pauvres pour les entendre, les consoler, et leur apprendre les vérités de la religion, dont cette classe a tant besoin pour éviter les malheurs attachés à la misère : comme s'il eût voulu qu'on dit de lui, ce que le Sauveur dit de lui-même aux disciples de saint Jean : *Pauperes evangelizantur*.

Ce digne fondateur jouissait de l'estime particulière des rois d'Espagne Philippe II et Philippe III. C'était un dédommagement des nombreux chagrins qu'il avait éprouvés par les calomnies répandues contre lui.

Après avoir fait deux voyages en Espagne, en 1594 et 1598, il se démit de sa charge de général et fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Lorsqu'il en revenait, il fut pris de la fièvre dans un couvent de sa congrégation dans l'Abruzze. Sentant sa fin approcher, il dit : *C'est ici le lieu de mon repos* (1). Il demanda le sacrement des mourants, exhorta ses frères réunis autour de son lit, à être fidèles à leurs vœux, recommanda son âme à Dieu, et expira en 1608, à l'âge de quarante-quatre ans.

Son corps fut transféré à Naples. Il fut béatifié par Clément XIV et canonisé, comme nous l'avons dit, en 1807.

(1) *Hoc requies mea in sæculum sæculi*. Ps 151, v. 15.

A François Caracciolo succéda Auguste Caracciolo, le troisième des premiers fondateurs de cette congrégation. Pour se joindre à ses deux amis, il avait abandonné une riche abbaye dont il était pourvu, et, depuis, il avait refusé un évêché qu'un cardinal lui avait offert. Il ne voulait même pas accepter le gouvernement de son ordre à la mort de François Caracciolo, et ce ne fut que par obéissance qu'il consentit à s'en charger. Mais ce ne fut pas pour longtemps, étant mort sept ans après, en 1615, âgé de soixante ans.

Cette congrégation ne s'est propagée qu'en Italie et en Espagne, et elle formait en tout quatre provinces, deux dans chacune de ces deux contrées. Il y avait des villes en Italie où il s'en trouvait deux et même trois maisons.

Il devait toujours y avoir, tant le jour que la nuit, dans chaque hôpital, quelques-uns de ces religieux, pour assister les malades et les aider à bien mourir.

Cet ordre a fourni à l'Église et à la science un grand nombre d'écrivains, des consultants des rites et de l'index; personnages que les souverains pontifes ont souvent employés pour les affaires ecclésiastiques. Ils ont fourni des professeurs d'arabe au collège de la Sapience à Rome. Aucun d'eux n'a jamais voulu accepter les sièges épiscopaux qu'on leur offrait. Un seul, le père Thomas Lolli, confesseur du pape Innocent X, consentit à devenir évêque de Cezène *in partibus*.

Sous le pontificat d'Innocent XI, un prince Ernest de Croï, qui voyageait en Italie, étant entré dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, fut si touché de tout ce qu'il y avait vu, qu'il rentra dans le sein de l'Église et vint à Rome abjurer le protestantisme qu'il professait, entra peu de temps après dans l'ordre des cleres mineurs et fut fait prêtre. Il devint l'exemple de tous ses frères, et persévéra jusqu'à sa mort dans la pratique des devoirs d'un bon religieux.

Les cleres réguliers mineurs enseignaient la philosophie dans le collège de la Sapience à Rome, et parmi eux se trouvait toujours un examinateur synodal depuis le pontificat d'Innocent XI (1).

(1) Innocent XI (Benoît Odescalchi) gouverna l'Église de 1676 à 1689. Il est connu par les démêlés qu'il eut avec Louis XIV. C'était un pontife très-ferme dans ses résolutions et que la puissance du grand roi ne sut pas intimider.

Il est curieux de se rappeler quelles ont été les suites de tous ces conflits, qui se sont élevés

L'habit de ces clercs mineurs ressemble beaucoup à celui des autres clercs réguliers, excepté que leur robe est serrée d'une ceinture de cuir, et que les manches de cette robe sont larges.

entre l'autorité souveraine des princes qui gouvernaient les nations et celle des pontifes romains qui gouvernaient l'Église. Passons-les en revue.

L'empereur Henri IV se brouille avec Grégoire VII. Il le fait arrêter par un brigand et enfermer dans le château Saint-Ange. Peu de temps après, ce prince se brouille avec son propre fils qui le détrône. Le malheureux père se voit sans ressource et demande par pitié une place de sous-chantre à l'évêque de Spire, pour soutenir sa misérable existence. Il est obligé de se réfugier à Liège, où il meurt dénué de tout, et on lui refuse même la sépulture.

Deux autres empereurs, du nom de Frédéric, font aussi la guerre au pape. L'un, Barberousse, finit par se noyer dans le même fleuve où Alexandre avait autrefois failli trouver la mort. L'autre, petit-fils du précédent, meurt étouffé sous un matelas de la main d'un assassin.

Louis XIV avait toujours été heureux à la guerre jusqu'à la fin du dix-septième siècle. C'est alors qu'il se trouve en désaccord avec le saint-siège. Le dix-huitième siècle s'ouvre, et Louis XIV, abandonné par la fortune, n'éprouve plus que des revers qui empoisonnent ses dernières années.

L'odieux Directoire s'empare de la personne du vicaire de Jésus-Christ, et l'entraîne prisonnier à Valence, comme un vil criminel.

L'année est à peine révolue, et déjà les cinq tyrans qui pesaient sur la France, sont chassés ignominieusement et le sceptre de ces brigands est brisé.

Enfin Napoléon lui-même, après avoir été le bras de la Providence, oublie ce qu'il lui doit. Il porte à son tour une main sacrilège sur l'oint du Seigneur, et le fait son prisonnier. La punition ne tarda pas, et Napoléon alla expier, sur un roc de l'Atlantique, son audacieuse témérité.

Puissants de la terre, vous tous qui, sous quelque nom que ce soit, commandez aux nations, *discite jústitiam moniti* (1), et écoutez la leçon que Dieu vous donne par la bouche du prophète-roi :

« Gardez-vous de porter la main sur mes ministres et d'insulter mes prophètes. Mon bras n'a jamais manqué de les défendre et a châtié rudement les rois qui les ont attaqués » *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari. Non reliqui hominem nocere eis, et corripui pro eis reges.* Ps. 104, v. 14 et 15.

(1) *Énéid.*, VI, v. 620.



RELIGIEUX FEULLANT.

FEUILLANTS.

L'ordre de Cîteaux, après s'être maintenu dans sa première ferveur, pendant les quatre premiers siècles de son existence, commença à se relâcher dans les premières années du quatorzième siècle. C'est alors que le pape Benoît XII, qui avait été abbé d'un monastère de cet ordre, employa son autorité pour le réformer.

Déjà du temps de saint Dominique, cent ans auparavant, on voyait les abbés de Cîteaux mettre du luxe dans leurs équipages, et traîner avec eux dans leurs voyages un nombreux domestique. Ils en vinrent plus tard à se donner des pages qui les accompagnaient sous le nom de *damoiseaux*.

Benoît XII leur interdit ce faste qui ne leur convenait pas, et leur donna une nouvelle constitution, qui fut appelée la *bénédictine*, pour remédier à tous les abus qu'il connaissait bien.

Mais après lui, le relâchement reparut et fut cause que les monastères de Cîteaux, qui existaient en Espagne, se séparèrent de ceux de France, pour ne point partager leur infidélité aux règles de leur état.

Vers la fin du même siècle, vers l'an 1487, le scandale des moines de Cîteaux étant arrivé à son comble, le pape Innocent VIII ordonna qu'il se tint un chapitre général de tout l'ordre (ce qui eut lieu à Paris, dans le collège des Bernardins, en 1494), pour obliger les abbés à réformer leur luxe et les ramener à l'esprit de leur institut. Mais les mesures arrêtées dans cette assemblée demeurèrent sans effet, et le mal continua.

La première réforme qui s'établit en France fut celle des feuillants, qui eut lieu en 1577. Mais l'abbaye de Cîteaux, où résidait le général de tout l'ordre, et qui en était le chef-lieu, n'y eut aucune part, et peut excuser,

jusqu'à un certain point, le vers malin où Boileau dit, dans le *Lutrin*, que la Discorde

« Va jusque dans Cîteaux réveiller la Mollesse. »

Après la réforme des feullants, vint celle des deux congrégations de Saint-Vannes et de Saint-Maur, puis celle de la Trappe et de Sept-Fonts.

Les trois réformes des feullants, de la Trappe et de Sept-Fonts ont cela de particulier, qu'on les doit à trois abbés commendataires, qui jusque-là croyaient n'avoir rien mieux à faire au monde que de jouir tranquillement d'un bon bénéfice, sans s'embarrasser des moines dont ils partageaient le revenu.

L'auteur de la réforme des feullants est Jean de la Barrière, né en 1544, à Saint-Céré, petite ville de 4,000 à 5,000 âmes, dans le Quercy, département du Lot. Après avoir fait ses études à Bordeaux et à Toulouse, il alla les achever à Paris, sous le savant professeur d'Ossat qui depuis devint évêque et cardinal.

A l'âge de dix-huit ans, il obtint en commende l'abbaye de Feuillans, en Languedoc, par la résignation que lui en fit un de ses amis, fils du comte de Crussol, grand panetier de France. Il en jouissait depuis onze ans, quand, après de mûres réflexions, il se sentit porté à prendre aussi l'habit religieux après un an de noviciat.

Alors il voulut engager les moines, dont il était le supérieur, à vivre d'une manière plus conforme à l'esprit de leur profession; mais les y trouvant opposés, il voulait comme tant d'autres avant lui, les abandonner pour aller vivre dans quelque solitude. Mais avant tout, il consulta son ancien maître, le professeur d'Ossat, qui l'en dissuada et l'engagea à se rendre utile aux autres plutôt que d'aller se cacher dans les bois ou dans quelque caverne. Les bons esprits sentaient déjà qu'il y a au monde quelque chose de plus utile que la vie contemplative.

Il resta donc dans son abbaye, donnant à ses moines l'exemple de l'exactitude aux règles de l'état monastique, et les engageant à l'imiter. Mais ces incorrigibles se moquèrent de lui, et le dénoncèrent au chapitre général de Cîteaux, comme un innovateur qui troublait le repos de sa maison.

Cependant après plusieurs années de patience, quelques-uns de ses

religieux revinrent de leur entêtement, et vers l'an 1577, la bonne odeur de ses vertus se répandant au loin, il lui vint un grand nombre de sujets qui demandèrent à être admis sous sa discipline.

On est effrayé de la rigueur du régime que D. Jean de la Barrière imposa à ses disciples, et dont il leur donnait lui-même l'exemple. Ils allaient nu-pieds, sans sandales, la tête nue, couchaient sur des planches et mangeaient à genoux dans de la vaisselle de terre. Ils n'avaient pour aliments que des légumes cuits à l'eau avec du pain de son d'orge, sans jamais faire usage de vin, de poisson, d'œufs, de beurre, d'huile et même de sel. Les animaux mêmes étaient dégoûtés de ce dont les moines faisaient leur nourriture.

Du reste, ils travaillaient tous à différents métiers pour vivre, les revenus du monastère n'y suffisant pas.

Il va sans dire que les moines de Cîteaux ne manquèrent pas de se récrier contre un genre de vie si dur, et qu'ils firent tous leurs efforts pour s'opposer aux succès de cette réforme, qui les condamnait eux-mêmes.

D. Jean de la Barrière s'adressa au pape Sixte V, qui approuva son institut par une bulle de l'an 1586, et défendit aux moines de Cîteaux d'inquiéter ceux de Feuillans, qui étaient au nombre de cent quarante religieux, à qui il permit de former de nouveaux établissements, tant pour hommes que pour femmes. Il demanda même au fondateur des sujets pour en établir une maison à Rome.

Henri III, roi de France, voulut aussi avoir, à Paris, un monastère de cette nouvelle congrégation. Jean de la Barrière lui envoya soixante religieux, qui vinrent de Feuillans à Paris, à pieds nus, tout en chantant des psaumes le long de la route, et escortés par cinquante cuirassiers. Le roi alla lui-même à leur rencontre jusqu'à Charenton, et, à la vue du monarque, ils se prosternèrent à terre pour recevoir la bénédiction du cardinal de Bourbon qui l'accompagnait. Ils restèrent en ce lieu jusqu'à ce que le couvent que le roi leur faisait bâtir, à Paris, dans la rue Saint-Honoré, fût prêt à les recevoir; ce qui eut lieu le 8 septembre 1588.

Le couvent des feuillants, comme celui des jacobins, eut dans la révolution française une triste célébrité. Les paisibles demeures qu'avaient habitées les enfants de saint Dominique et du respectable abbé de la Barrière se trouvèrent métamorphosées en clubs, l'un des jacobins, l'autre des feuillants. Le premier était l'antre où rugissaient les bêtes féroces qui

dévorait à cette époque les malheureux Français; le second, le timide asile, où quelques bonnes gens se demandaient à voix basse s'il y avait encore quelque moyen de se soustraire à la rage de ces tigres.

Ce couvent des Feuillants, bâti par Henri III, qui devait périr par la main d'un moine fanatique, était aussi destiné à être un jour le vestibule de la prison d'un autre roi (1) qui devait trouver la mort sur un échafaud. Grandeurs humaines, que vous êtes quelquefois à plaindre!

L'établissement de son ordre, à Paris, fut, pour Jean de la Barrière, le commencement d'une suite non interrompue de chagrins, qui empoisonnèrent le reste de ses jours.

La France était alors en combustion, partagée en deux factions, qui se faisaient une guerre acharnée. La Ligue, dans sa plus grande effervescence, comptait parmi ses membres un grand nombre de prélats et, en général, le clergé, justement alarmé des succès qu'obtenaient alors les huguenots.

Malheureusement le fondateur des feuillants prit le parti, non des sectaires, mais de ceux qu'on appelait les politiques, qui formaient un parti mitoyen entre les catholiques et les huguenots. A la mort de Henri III, il prononça à Bordeaux son oraison funèbre et lui fit de magnifiques funérailles. Il n'en fallut pas davantage pour le brouiller avec tous les moines de l'ordre de Cîteaux. Ses propres disciples le signalèrent comme un ennemi du catholicisme et le dénoncèrent comme tel aux autorités ecclésiastiques supérieures. Le plus fanatique des ligueurs se trouvait parmi les feuillants. C'était Dom Bernard de Montgaillard (2), qu'on appelait le *petit feuillant*. Il fut obligé de s'expatrier quand Henri IV entra dans Paris. Il suivit l'armée espagnole et se réfugia dans les Pays-Bas (3).

Sixte V, excité par les ennemis de Jean de la Barrière, convoqua à

(1) Au 10 août 1792. après avoir été chassé des Tuileries, Louis XVI et sa famille occupèrent pendant quelques jours des cellules dans le couvent des Feuillants, en attendant leur translation à la prison du Temple.

(2) Ce nom de *Montgaillard* est malheureux. C'est celui d'un *soi-disant* abbé qui a fait une *Histoire de la révolution* aussi sottise que méchante, et qu'on ne peut lire sans dégoût.

Je dis, *soi-disant abbé*, parce que j'ai des raisons de croire que l'auteur de cette misérable rapsodie n'est pas l'abbé, mais son frère le comte de Montgaillard, que j'ai bien connu.

(3) Dom Bernard fut pourvu par l'archiduc Albert d'Autriche de l'abbaye d'Orval, dans la province de Luxembourg. Désabusé des agitations politiques, de ligueur forcé il devint le réformateur de son abbaye, dans laquelle il introduisit une discipline très-sévère. Il y mourut saintement à l'âge de soixante-cinq ans.

Rome une assemblée des feullants italiens pour le juger. La Barrière s'y présenta lui-même. Celui qui la présidait était un dominicain qui depuis fut évêque de Forli. C'était en l'année 1592, et Sixte V était déjà mort.

Jean de la Barrière, interrogé sur les griefs qu'on lui reprochait, ne se défendit pas, fut suspendu de toutes ses fonctions et condamné à se présenter tous les mois au tribunal de l'inquisition.

Ce jugement rappelle celui porté par ses propres religieux contre saint Romuald, qui se laissa aussi soumettre à une pénitence humiliante pour un crime supposé, dont il avait eu l'air de faire l'aveu par son silence (1).

D. Jean de la Barrière resta six ans à Rome dans cet état d'humiliation. Mais, en 1598, un nouveau chapitre de l'ordre s'y étant tenu, on demanda son rétablissement. L'évêque de Forli, qui avait été son plus grand ennemi, ne manqua pas de s'y opposer. Le cardinal Bellarmin reçut du pape Clément VIII l'ordre d'examiner cette affaire et de lui en faire un rapport. Il fut démontré au souverain pontife que Jean de la Barrière était victime d'une cabale et d'une injuste oppression. Là-dessus, le pape Clément en témoigna à l'évêque de Forli toute son indignation, et lui défendit de se présenter désormais devant lui. L'évêque, atterré de ce coup de foudre, alla se jeter aux pieds du saint abbé, lui demanda pardon et mourut lui-même, trois jours après, de douleur et de honte.

Le pape fit prononcer solennellement l'absolution de Jean de la Barrière et voulait l'engager à rester à Rome. Il y mourut peu de temps après, en 1600, dans un de ses monastères, entièrement réhabilité et vengé de ses ennemis. Son ancien maître, le cardinal d'Ossat, reçut son dernier soupir. Son cœur fut envoyé à l'abbaye de Feuillans; son corps a été enterré dans un sépulcre de marbre à Rome, et ses pieds transportés à Paris.

Pendant son interdiction, en 1595, sa règle fut modifiée, et beaucoup

(1) Personne ne peut dire que saint Romuald a bien fait de permettre à ses moines de le mettre en pénitence comme coupable d'incontinence. En s'y soumettant, il autorisait la mutinerie de ses inférieurs, et laissait subsister le scandale que produisait l'inculpation dont il était l'objet, tant qu'elle n'était pas détruite. Le premier devoir d'un supérieur de maison est d'y maintenir l'ordre et de faire respecter l'autorité dont Dieu l'a revêtu. Toute autre conduite n'est que faiblesse et pusillanimité. Quand saint Paul, poursuivi par les juifs, fut cité au tribunal de Festus, il lui dit sans hésiter : « Je n'ai manqué à personne, ni à Dieu, ni à César, ni à ceux » de ma nation. Si vous ne vous sentez pas le courage de me rendre justice, César me la rendra » lui-même : c'est à lui que j'en appelle. »

Voilà qui est ferme et digne d'un apôtre!

de choses qu'il avait défendues à ses premiers disciples, leur furent accordées par ordre du souverain pontife, d'après le rapport qu'on lui avait fait, que quatorze religieux étaient morts, la même semaine, à Feuillans, par suite de trop grandes austérités. Mais l'article de la règle qui prescrivait l'usage de la vaisselle de terre fut maintenu, et tous les religieux, même les prêtres, devaient être employés à la cuisine à leur tour.

L'ordre s'étendit considérablement après la mort du fondateur, tant en France qu'en Italie. Il se divisa en deux congrégations, l'une composée des monastères italiens, et l'autre de ceux de France. La première porte le nom de *bernardins réformés*, la seconde celui de *Notre-Dame de Feuillans*.

Les deux congrégations portent à peu près le même habit, consistant en une robe blanche sans scapulaire et un grand capuce de la même couleur, avec une ceinture de la même étoffe.

Les personnages les plus fameux que cet ordre ait produits sont, en Italie, le cardinal Bona, et en France, Dom Charles de Saint-Paul, évêque d'Avranches.

Le cardinal Bona avait été général de son ordre, et après la mort de Clément IX, on le proposait pour lui succéder. Il parut, à cette occasion, une pasquinade qui disait : *Papa Bona sarebbe un solecismo*. On y répondit par le distique suivant :

« Vana solecismi ne te conturbet imago.
» Esset papa bonus, si Bona papa foret. »

Bona est auteur d'un grand nombre d'excellents ouvrages, et il était en relations épistolaires avec la plupart des savants de son temps. Il mourut à Rome, en 1674.



RELIGIEUSE FEULLANTINE.

FEUILLANTINES.

L'institut des religieuses feuillantines a également pour fondateur l'abbé Jean de la Barrière, et c'est en voyage qu'il en a trouvé l'occasion, comme nous avons vu qu'il est arrivé à saint François de Sales, fondateur des religieuses de la visitation. On peut donc dire de chacun de ces deux saints personnages, comme on l'a dit de Jésus-Christ : *Pertransiit benefaciendo*.

Une dame pieuse, Anne de Polastron de la Hillière, habitait le château de Sauvens, dont son mari, Jean de Grandmont, était seigneur. Cet endroit était près de la petite ville de Muret (1), dans le haut Languedoc, aujourd'hui département de la Haute-Garonne, et toutes les fois que l'abbé de la Barrière allait prêcher à Toulouse, il logeait dans ce château, dont la dame avait un plaisir extrême à l'entendre parler des choses divines. Quelques dames du voisinage ne manquaient jamais de s'y rendre quand elles savaient que le saint abbé y était, plutôt par curiosité que dans le désir de profiter de ses instructions.

Mais comme il suffit que le bon grain tombe sur une bonne terre, comme dit l'Évangile, pour rapporter au centuple, les pieux discours du saint plurent tellement aux dames qui les entendaient, qu'elles conçurent l'idée de renoncer au monde et d'embrasser l'état religieux.

M^{me} de Sauvens, engagée dans l'état de mariage, ne pouvait qu'exhorter ses amies à suivre l'attrait de la grâce. Mais pour suppléer à ce qu'elle ne pouvait pas faire elle-même, elle leur donna, pour les diriger dans leurs pieux desseins, une jeune veuve qui était sa propre sœur. C'était Marguerite de Polastron, veuve du seigneur de Margestand.

(1) Muret a près de 4,000 habitants et est célèbre par la victoire remportée, en 1215, par Simon de Montfort sur Pierre, roi d'Aragon, qui y fut tué.

Cette dame s'adressa à l'abbé de la Barrière, au nom de ses compagnes, pour le prier de leur donner les moyens de se consacrer à Dieu, et de vouloir bien leur servir de guide. Le pieux abbé voulut auparavant s'assurer si elles pourraient supporter les austérités auxquelles se soumettaient les religieux dont il était le chef. Il leur dit qu'il désirait les éprouver pendant quelques années, et que si elles persévéraient dans leur vocation, il leur procurerait un établissement conforme à leurs désirs.

Il les visitait souvent, et pendant trois ans qu'il leur donna pour faire leurs réflexions, beaucoup d'autres personnes se réunirent à elles, et il se trouva un assez grand nombre de dames qui demandèrent à suivre la règle des feuillants.

Un des deux religieux que Jean de la Barrière avait envoyés à Rome, d'après la demande du pape Sixte V, s'appelait Dom Jacques de la Rochemousson, d'une famille noble de l'Auvergne. Il avait embrassé l'état religieux à l'abbaye de la Chaise-Dieu (1), dans la même province, et qui avait alors pour abbé Charles de Valois, fils naturel de Charles IX; mais quelque temps après il se fit recevoir à Feuillans.

Ce pieux religieux, étant à Rome, apprit qu'il y avait en cette ville quelques filles dévotes qui, faute de moyens, ne pouvaient être reçues dans aucun couvent pour s'y faire religieuses. Dom Jacques en parla au cardinal Rusticio, protecteur de l'ordre de Cîteaux, qui fit bâtir un couvent pour ces filles pieuses près de l'église de Sainte-Susanne, qui était son titre, et les y plaça sous l'ordre de Cîteaux et l'étroite observance des feuillants. On leur donna le nom de religieuses de Sainte-Susanne, et elles furent les premières qui aient été reconnues comme étant de l'ordre des feuillantines.

Quant à celles de France, agissant en vertu de la bulle donnée par Sixte V, en 1586, l'abbé de la Barrière leur procura une maison à Montequiou de Volvestre, aux environs de Rieux. Elles s'y établirent et y prononcèrent leurs vœux, le 19 juin 1588, ayant pour supérieure Marguerite de Polastron de la Hillière, veuve d'Anne d'Yzalquier de Clermont de Dieupantale, seigneur de Margestand, âgée de cinquante-huit ans. En

(1) C'est là que fut exilé le cardinal de Rohan en 1785, après avoir gagné son procès au parlement de Paris, dans la fameuse affaire du *collier* qui fit tant de bruit. Il était abbé commendataire de cette abbaye.

prononçant ses vœux, elle avait à ses côtés, pour compagne, sa propre fille Jacqueline de Dieupantale (1).

Le nombre des nouvelles professes s'augmentant tous les jours, et le couvent de Montesquiou se trouvant trop étroit, on leur en procura un autre à Toulouse, dont elles prirent possession, en 1595, par la faveur du cardinal de Joyeuse, archevêque de cette ville. Les bons habitants de Montesquiou les virent partir avec regret, et avaient déjà pris les armes pour les retenir de force.

Le couvent qu'elles occupèrent à Toulouse fut construit aux frais de plusieurs dames de la même ville, qui y prirent elles-mêmes le voile, ayant parmi elles une femme dont nous avons parlé au chapitre de l'ordre de Fontevraud. C'était Antoinette d'Orléans, fille du duc de Longueville et de Marie de Bourbon. Cette dame, veuve, à vingt-six ans, du marquis de Belle-Isle, et qui n'avait pas pu être reçue dans le couvent des religieuses de l'*Ave-Maria*, à Paris, qui ne recevaient pas de veuves, fut obligée, sept ans après, par ordre du pape, d'aller à Fontevraud pour y être la coadjutrice de sa tante, Éléonore de Bourbon, qui en était abbesse. Cependant, en 1617, elle rentra dans l'ordre des feillantines, et en fit bâtir un couvent à Poitiers, où elle se retira avec quelques religieuses de Fontevraud, qui l'y suivirent, et, à sa mort, qui eut lieu peu de temps après, elle ordonna que son corps fût transporté au monastère de Toulouse, pour y être enterré.

Un exemple donné par une personne d'un si haut rang favorisa singulièrement la propagation des feillantines en France. Mais ce grand nombre d'établissements parut une charge trop grande à l'ordre des feillants, qui ne pouvaient suffire à leur direction.

Un chapitre général de l'ordre, qui se tint en 1592, ordonna aux religieux de cette congrégation de ne se charger à l'avenir que de la direction du couvent de Toulouse. On abandonna même celle du monastère de Sainte-Susanne à Rome. Ce fut en vain qu'on offrit aux pères de Feuillans de diriger deux établissements de feillantines, qu'on leur offrait de faire

(1) Le psaume 152 nous fait une peinture admirable du bonheur de deux frères qui demeurent ensemble. « Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!... Quoniam » mandavit illic Dominus benedictionem et vitam usque in sæculum. » Qu'eût dit l'écrivain sacré de celui de la mère et la fille qu'une conformité de goût et la même vocation a réunies pour ne plus jamais se séparer?

construire à Paris, et un autre que le cardinal de Sourdis voulait faire à Bordeaux; les religieux ne voulurent pas déroger au règlement fait en 1592.

Il ne fallut rien moins pour vaincre leur obstination que le désir d'une reine de France. Ils cédèrent enfin à celui d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, qui obtint qu'on lui enverrait six religieuses de Toulouse pour habiter un couvent qu'elle leur fit élever à Paris, faubourg Saint-Jacques, en 1622. Parmi elles se trouvaient les deux filles d'un maître des comptes, qui avait offert inutilement, en 1598, de faire bâtir à ses frais un pareil couvent à Paris; ce qui l'avait obligé de les envoyer prendre le voile à Toulouse.

Les feillantines de Paris eurent pour supérieure Marguerite de Clause de Marchaumont, dont le père était grand maître des eaux et forêts de France, et la mère Denise de Villeroi. Mariée fort jeune, elle s'était trouvée veuve six mois après, et avait épousé en secondes noces Salomon de Béthune, seigneur de Rosni, qu'elle perdit deux ans et demi après, n'ayant encore que vingt-deux ans.

Douée d'une grande beauté, riche et d'une haute naissance, cette jeune veuve fut recherchée par un grand nombre de seigneurs; mais elle préféra renoncer au monde et se consacrer à Dieu dans l'état religieux.

Parmi ceux qui la recherchaient était Louis de Marillac, qui fut dans la suite maréchal de France, et finit par porter sa tête sur l'échafaud, place de Grève, à Paris, en 1652. Comme ce seigneur était très-puissant, M^{me} de Rosni, craignant de ne pouvoir échapper à sa poursuite, eut recours à la ruse pour se tirer d'affaire. Sous prétexte d'un pèlerinage qu'elle avait promis de faire à Notre-Dame du Puy en Auvergne, elle partit avec un cousin germain qu'elle avait prié de l'accompagner, alla droit à Toulouse, en 1602, où elle se renferma chez les feillantines, et y prononça ses vœux à l'âge de vingt-six ans, tandis que son cousin, de son côté, se présentait à l'abbaye de Feuillans, où il se fit religieux. Ce fut donc après vingt ans de religion passés à Toulouse, que M^{me} la veuve de Rosni fut chargée de la conduite des feillantines de Paris. Son second mari, le marquis de Béthune de Rosni, était de la famille du fameux duc de Sully, ministre de Henri IV.

Les feillantines avaient les mêmes observances que les feuillants, étaient habillées de blanc comme eux, et étaient soumises à leur juridiction par une bulle de Clément VIII, de l'an 1606.

Il faut remarquer que l'époque où parut en France cette première réforme de l'ordre de Cîteaux, laquelle prépara les deux suivantes de la Trappe et de Sept-Fonts, coïncide avec les ravages épouvantables qu'y causa l'hérésie. C'était celle où les calvinistes, minorité factieuse, qui n'avait de force que dans son audace, prétendait lutter, les armes à la main, contre l'autorité royale. C'était le temps où les sectaires se vantaient eux-mêmes d'avoir donné la mort à quatre mille religieux, déshonoré douze mille religieuses, détruit deux mille couvents et de n'avoir épargné aucun des monuments du culte de leurs pères.

Si, à cette malheureuse époque, la religion, mère désolée, voyait un certain nombre de ses enfants se jeter dans les rangs des ennemis de sa foi, elle avait au moins la consolation d'en voir d'autres resserrer les nœuds qui les attachaient à elle, en se dévouant à la vie religieuse.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

Quel beau spectacle que celui que présente à nos yeux cette réunion de pieux personnages contemporains qui ont honoré l'Église pendant le dix-septième siècle (1)!

Ce n'est sans doute pas le hasard qui a montré au monde, réunis à la fois, tous ces bienfaiteurs de la religion. Il faut y reconnaître une providence particulière qui pourvoyait aux besoins de cette époque.

Ce siècle, en effet, succédait à celui qui avait enfanté le protestantisme, auteur des plus grands maux que l'Église eût encore soufferts, et il devançait un autre siècle destiné lui-même à produire bien des scandales. Le dix-septième siècle enfin ne fut qu'un temps d'arrêt, une halte entre les combats que l'Église venait de soutenir contre le protestantisme et ceux que lui réservait le philosophisme.

A la liste que je viens de donner, il faut ajouter le nom d'un saint prêtre du même temps et qui mérite d'y figurer. C'est celui du B. Pierre Fourier, fondateur de la *congrégation des filles de Notre-Dame*.

Il naquit en 1565, à Miremont, petite ville de Lorraine, département des Vosges, de parents d'une fortune médiocre, qui lui trouvant de bonnes dispositions, l'envoyèrent faire ses études à l'université de Pont-à-Mous-

(1) C'est dans ce siècle qu'on voit saint François de Sales et sainte Chantal fonder l'ordre de la Visitation ;

Saint Vincent de Paul, les prêtres de la mission, les sœurs de charité, etc.;

Le cardinal de Bérulle, la congrégation de l'Oratoire;

Le vénérable César de Bus, les prêtres de la doctrine chrétienne;

D. Didier de la Cour, réformer l'ordre de Saint-Benoît ;

L'abbé de la Barrière, fonder les feuillants ;

L'abbé de Rancé, les trappistes ;

Et tant d'autres dont la liste serait encore longue.



RELIGIEUSE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE DAME.

son (1). Porté naturellement à la vertu et ayant des inclinations religieuses, il entra, à l'âge de vingt ans, à l'abbaye des chanoines réguliers de Chaumousey, près de Mirecourt, qui avait été fondée, en 1094.

Les confrères qu'il y trouva, étaient loin de lui ressembler. C'étaient des moines très-peu réguliers, à qui les vertus du jeune religieux déplurent, et qui lui suscitèrent toutes sortes de tracasseries et de désagréments, pour s'en débarrasser. Rien ne le détourna de sa vocation, et malgré la persécution qu'il éprouvait de la part des autres religieux, il fit sa profession, et de là retourna à Pont-à-Mousson, pour y faire son cours de théologie.

Il y trouva deux condisciples aussi pieux que lui, et avec lesquels il se lia. C'étaient Didier de la Cour et Servais Lainels ou Pervelz, deux futurs réformateurs, l'un des bénédictins, l'autre des prémontrés, comme nous l'avons vu.

Son cours de théologie terminé, il retourna à son abbaye de Chaumousey, où il retrouva les mêmes confrères, réguliers de nom, mais qui en réalité l'étaient très-peu. Ce séjour n'étant pas fait pour lui, et lui-même n'ayant aucune autorité pour ramener l'ordre dans sa communauté, il saisit une occasion qui se présenta pour en sortir. On lui offrit trois cures à choisir. Il préféra celle du village de Mattaincourt, près de Mirecourt (2), lieu de sa naissance. Ce n'était pas cela qui la lui faisait préférer : un autre motif plus noble l'y poussait. Cette paroisse était dans le dernier délabrement moral. Toute religion y paraissait éteinte. Plus de foi, plus d'usage des sacrements. L'hérésie y avait fait les plus grands ravages. Le pieux ecclésiastique trouvait dans ce champ une ample moisson à faire et un grand aliment pour son zèle.

Il y entra en fonctions le jour de la Fête-Dieu, et il eut bien de la peine à trouver quelques paroissiens qui voulussent entendre ses paroles. Il ne perdit néanmoins pas courage. Le discours qu'il fit au petit nombre de

(1) Cette petite ville d'environ 6,000 âmes, comptait un grand nombre de communautés religieuses. Il y avait entre autres des antonins; mais comme ils étaient fort relâchés, le cardinal de Lorraine, légat du saint-siège, les avait sécularisés et avait changé leur maison en une université qu'il avait donnée aux jésuites.

(2) Ces terminaisons de noms de villages en *court*, en Picardie et en Lorraine, sont aussi communes que celles en *heim* et en *ghen*, en Allemagne et en Flandre. On les rendrait en français par *manoir*.

ceux qui voulurent bien l'écouter les toucha. Peu à peu leurs préventions se dissipèrent; il gagna la confiance de ces villageois, et ils finirent par prendre goût à ses instructions (1). Il multiplia les catéchismes, dont ces pauvres gens avaient tant besoin. Il s'attacha surtout à instruire les enfants, et il y réussit si bien, qu'à la fin leurs parents rougirent eux-mêmes d'en savoir moins qu'eux. Le bon pasteur ne se contentait pas de parler à ses paroissiens du haut de la chaire, il allait encore les visiter dans leur intérieur pour maintenir la paix dans les ménages, adaptant ses paroles et ses conseils aux besoins de chacun. Il parvint à détruire leurs préventions et à les ramener à la raison et à la religion.

Il établit dans sa paroisse des confréries, qui s'occupaient de charité et de dévotions particulières. Trouvait-il quelques pécheurs endurcis, il n'épargnait rien pour les ramener à eux-mêmes, jusqu'à se jeter lui-même à leurs pieds pour vaincre leur obstination. Il redoublait pour eux ses prières pour obtenir de Dieu leur conversion.

Il avait un soin particulier des pauvres, et quoiqu'il ne fût pas riche, il se privait encore de tout, couchant sur la dure et ne vivant que de légumes, se passant même de feu pour avoir de quoi donner aux malheureux. Il avait pour maxime, et il le disait en riant, que *la frugalité est une banque du plus grand rapport*.

Cependant, était née à Remiremont, petite ville de la Lorraine, et avait été élevée par des parents très-pieux, qui lui avaient inspiré leurs propres sentiments, une demoiselle nommée Alix Leclerc. Son père ayant besoin de rétablir sa santé, était venu demeurer avec toute sa famille dans un hameau qui dépendait de la paroisse de Mattaincourt, deux ans avant que P. Fourier y arrivât. Quand le saint prêtre y fut établi, M^{lle} Leclerc fut assidue à ses instructions et le prit pour confesseur.

(1) On sait comment le célèbre missionnaire Brydayne, se trouvant en pareil cas, s'en tira avec adresse. Il arrive à Aigues-Mortes pour commencer une mission, un bâton blanc à la main, et son bréviaire sous le bras. L'équipage et l'air jeune du missionnaire font rire les habitants et ils se moquent de lui. Brydayne fait sonner le sermon; personne n'y vient. Il sort de l'église en surplis, une clochette à la main, et va de rue en rue appeler le peuple au sermon. Quelques-uns le suivent par curiosité. Rentré avec eux dans l'église, il monte en chaire, et entonne un cantique. On rit de plus fort, mais un instant après, il fait à son faible auditoire un discours sur la mort dont tous les assistants sont atterrés. Des pleurs, des sanglots remplissent l'église, et chacun demande à Dieu et à son ministre pardon de ses péchés. Dès ce moment la ville entière se porte à l'envi aux sermons du jeune prêtre, et sa mission eut le plus heureux succès.

Elle sentait comme lui que le peuple avait besoin d'instruction, et combien il importait de commencer par celle des enfants. Elle eut donc l'idée de s'associer quelques compagnes pour enseigner les jeunes filles. Elle en fit part à son confesseur, qui lui donna quelques conseils et lui traça quelques règles pour mener ce projet à bonne fin. Le tout fut approuvé, en 1597, par l'évêque de Toul.

On procura d'abord à M^{lle} Alix et à ses compagnes une maison à Mat-taincourt; mais les habitants de ce lieu ne se prêtant pas de bonne grâce à cet établissement, une dame d'Aspremont leur donna une belle maison qui lui appartenait, à Saint-Mihiel, et elles en prirent possession en 1601. Leur nombre fut d'abord de quatre, mais il ne tarda pas à augmenter, et elles commencèrent à instruire les jeunes filles. Les règle-ments, que leur avait donnés le P. Fourier, furent approuvés par le car-dinal de Lorraine, et, par une bulle de l'an 1605, qu'il leur procura, leur institut reçut le nom de *congrégation de Notre-Dame*.

Une réunion de toutes les mères de la congrégation eut lieu à Nancy, en 1614. Le P. Fourier s'y trouva et le cardinal de Lenoncourt, évêque de cette ville et primat de Lorraine, fut prié d'obtenir du saint-siège une bulle confirmative de la nouvelle congrégation, avec permission d'in-struire, non-seulement les pensionnaires, mais même les externes qui voudraient suivre les classes; ce que leur accorda le pape Paul V en 1616. C'est dans cette ville que les religieuses de cet institut s'obligèrent à la clôture, et pendant qu'on leur y élevait une maison, M^{lle} Alix alla à Paris pour apprendre chez les ursulines, dont la vocation était identique avec celle des filles de Notre-Dame, la manière dont elles la remplissaient.

De retour à Nancy, elle prit avec ses compagnes possession de leur maison, et après un an de noviciat, elles firent toutes leur profession solennelle entre les mains du P. Fourier, le 2 décembre 1618.

Les constitutions rédigées par le fondateur reçurent des modifications dans quelques maisons, mais n'altérèrent en rien l'union et le concert de vues qui animait l'ensemble de la congrégation. Elle s'étendit dans toute la France et elle y a un grand nombre d'établissements, d'abord à Mat-taincourt, berceau de l'institut. On y a bâti nouvellement un nouveau couvent sur l'emplacement du premier, qui avait été construit du vivant du P. Fourier, et les religieuses y tiennent un pensionnat et des écoles gratuites pour les jeunes filles.

Les autres établissements sont à Verdun, à Bar-le-Duc, à Dieuze et à Vezelize, au diocèse de Nancy, à Reims, à Versailles, à Étampes, à Caudebec en Normandie, à Strasbourg, à Molsheim, à Moulins, au Câteau-Cambrésis, à Saint-Erme au diocèse de Soissons, à Mailly au diocèse d'Amiens, et à Paris, où cette congrégation a trois maisons.

La mère Alix Leclerc mourut avant le P. Fourier, en 1622, à quarante-six ans. Elle fut visitée pendant sa dernière maladie par la duchesse de Lorraine et ses filles, et l'évêque de Toul fit lui-même la cérémonie de ses obsèques. Elle fut enterrée sous l'autel de l'église dans un cercueil de plomb.

Les religieuses de cette congrégation sont habillées de noir et suivent la règle de Saint-Augustin. Il y a des auteurs qui leur donnent le titre de chanoinesses, qui est aussi celui des dames de Berlaimont, à Bruxelles, dont la vocation est aussi d'instruire les jeunes filles.

La congrégation de Notre-Dame fut établie à Bruxelles, en 1649, par la princesse Henriette de Lorraine, qui commença par loger ces religieuses dans son propre hôtel, en attendant qu'on leur eut construit une maison, qui existe encore sur le Grand-Sablon, et est aujourd'hui une caserne. Elles étaient nommées à Bruxelles *les Lorraines*, et instruisaient la jeunesse de leur sexe. Elles furent supprimées par Joseph II en 1783, et n'y ont jamais été rétablies.

Quant au P. Fourier, il survécut quatorze ans à la mère Alix. On ne pouvait pas être plus occupé que l'était ce digne prêtre. Aux soins de ses paroissiens, à ceux que lui donnait la direction de ses filles spirituelles, il joignait ceux de la réforme de ses propres confrères, les chanoines réguliers dont il portait l'habit. Il y travaillait avec l'évêque de Toul en vertu de l'autorité qu'ils tenaient du saint-siège. Les chanoines qui adoptèrent cette réforme, formèrent la *congrégation de Notre-Seigneur*. On peut donc dire que les deux congrégations de Notre-Seigneur et de Notre-Dame sont l'œuvre du vénérable P. Fourier.

Il eut, comme saint Augustin, patriarche des chanoines réguliers, la douleur de voir ses dernières années affligées par les fléaux de la guerre. Le saint docteur mourut à Hippone assiégée par les Vandales, et P. Fourier fut chassé de son pays, accablé et ruiné par les guerres des dernières années de Louis XIII. Il fut obligé de se réfugier à Gray en Franche-Comté.

Il y vécut fort misérable pendant deux ans, inconnu, et s'occupant

néanmoins encore d'instruire les enfants. C'était à l'époque où saint Vincent de Paule épuisait toutes les ressources de son immense charité, pour envoyer des secours aux malheureux habitants de la Lorraine accablés sous un déluge de maux. P. Fourier mourut à Gray, en 1640, à l'âge de soixante et seize ans.

Son corps fut rapporté à Mattaincourt, où les habitants voulurent le garder, et c'est là qu'il repose. Il fut béatifié en 1730 par Benoît XIII.

CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

Nous avons vu que l'ordre de Saint-Benoit avait produit successivement deux nouveaux ordres, comme deux branches sorties d'un tronc vigoureux, savoir : l'ordre de Cluny et celui de Cîteaux.

L'ordre primitif et ses deux branches s'altérèrent à la longue, et eurent besoin de réforme, comme cela est arrivé à la plupart des ordres religieux. C'est au dix-septième siècle que cette grande réforme a eu lieu. Nous l'avons déjà vu pour l'ordre de Cluny, et en partie pour celui de Cîteaux au chapitre des feuillants.

Nous allons aujourd'hui donner l'histoire de la réforme mémorable qui raviva l'ordre primitif, et mit le comble à sa gloire dans ce même siècle qui fut si fécond, tant en réformes d'ordres anciens qu'en établissements d'ordres nouveaux.

Nous avons dit, page 58, tome I^{er}, que Dom Didier de la Cour avait demandé aux religieux du Mont-Cassin des renseignements sur leurs constitutions, pour dresser celles de la congrégation de Saint-Vanne, qu'il avait fondée.

Saint-Vanne était une abbaye fort ancienne à Verdun en Lorraine. La discipline y était fort relâchée, comme dans presque toutes les abbayes de cette province, vers la fin du seizième siècle. Après un essai infructueux de réforme, le cardinal de Lorraine, légat du saint-siège dans ce pays, avait été obligé d'en séculariser un grand nombre.

Didier de la Cour, dont les parents avaient été ruinés par les guerres, dont la malheureuse Lorraine était souvent le théâtre, était venu, faute d'autres moyens d'existence, demander une place de frère convers à l'abbaye de Saint-Vanne. Mais par la protection d'un de ses oncles, il obtint d'être reçu au nombre des religieux de ce monastère, qui cepen-



BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

dant virent avec peine qu'on leur associât un jeune homme mal élevé, et qui n'avait fait aucune étude. En conséquence il fut mal vu, mais sa patience et sa douceur désarmèrent à la fin ses confrères, et ils se chargèrent de son éducation. Pour l'achever, ils l'envoyèrent à l'université de Pont-à-Mousson. Il y reçut en 1581 la prêtrise, à l'âge de trente ans, et retourna à Saint-Vanne.

Les désordres qui y régnaient l'affligèrent et il osa parler de réforme. Il n'en fallut pas davantage pour soulever contre lui toute la communauté. Pour se débarrasser de ce réformateur, on l'envoya dans un ermitage qui dépendait de cette abbaye. Il y resta quelque temps, mais il en fut chassé par une troupe de soldats qui passaient par là, et il revint à Saint-Vanne. Il y trouva pour abbé l'évêque même de Verdun, à qui il plut, et qui le nomma prieur de cette maison. L'abbé et le prieur se trouvant d'accord, entreprirent la réforme de l'abbaye. Ils ne purent y réussir qu'en dispersant les moines dans d'autres maisons, et en les remplaçant par de nouveaux sujets, qui adoptèrent le plan de réforme qu'on leur présenta.

Le personnel de l'abbaye étant entièrement renouvelé, les nouveaux religieux embrassèrent avec joie les règles tracées par l'abbé et le prieur, et tout changea de face à Saint-Vanne. Cette révolution fit bruit, et Saint-Vanne fut cité pour la bonne discipline qui y régnait. L'évêque de Verdun avait encore une autre abbaye, celle de Moyen-Moutier dans les Vosges, dédiée à saint Hydulphe. Il y introduisit la même réforme qu'à Saint-Vanne, et ces deux maisons formèrent une même congrégation sur le modèle de celle du Mont-Cassin et de Sainte-Justine de Padoue, et qui fut appelée la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, par une bulle de Clément VIII, de l'an 1604.

Le cardinal de Lorraine voyant l'heureux succès de la réforme introduite dans la nouvelle congrégation, profita de son pouvoir de légat pour obliger toutes les autres abbayes de la Lorraine, au nombre d'environ quarante, à embrasser la même réforme, en se réunissant à la congrégation de Saint-Vanne et pratiquant les mêmes observances, qui n'étaient autres que celles de la règle primitive du patriarche saint Benoît.

Ces abbayes étaient situées dans les villes de Toul, Nancy, Metz et à Luxeuil. Cette dernière avait été fondée, vers 600, par saint Colomban, au pied des Vosges.

Dom Didier de la Cour, après une vie entièrement consacrée à l'établissement de la réforme de son ordre, mourut, en 1623, à l'âge de soixante et douze ans.

L'exemple donné par la congrégation de Saint-Vanne ne fut pas stérile, et fut bientôt copié en France. La première abbaye qui voulut l'imiter fut celle de Saint-Augustin, à Limoges, dont les moines étaient les successeurs de ceux qui avaient autrefois été si durs envers les grandmontains, comme nous l'avons vu. Le dernier abbé commendataire de cette abbaye la soumit lui-même, en 1615, à la congrégation de Saint-Vanne, et plusieurs autres abbayes en France suivirent cet exemple.

Dom Didier envoya à ces monastères des religieux lorrains pour leur enseigner les mêmes observances qui se pratiquaient dans sa congrégation. Mais comme alors la Lorraine était un pays étranger à la France, on trouva quelques inconvénients à réunir à une même congrégation des abbayes situées dans deux pays de dominations différentes, et on jugea plus convenable que les monastères réformés en France formassent une congrégation particulière sous le nom de congrégation de Saint-Maur, mais que, vu l'identité de but, les deux congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur contractassent ensemble une union étroite et une communauté de prières.

Cet arrangement plut à Louis XIII, qui, en 1618, donna des lettres patentes pour l'érection de la nouvelle congrégation qui se formait dans ses États, et peu après, le pape Grégoire XV approuva cette congrégation, et lui accorda les mêmes avantages dont jouissait la congrégation du Mont-Cassin.

Tout étant ainsi réglé, la congrégation de Saint-Maur prit possession du monastère des Blancs-Manteaux, à Paris; mais il s'ensuivit un procès entre elle et les guillemites à qui cette maison avait appartenu. Ces derniers étaient soutenus par l'université de Paris, mais malgré cet appui, les guillemites succombèrent et les bénédictins de Saint-Maur furent maintenus en possession des Blancs-Manteaux. Ainsi cette maison fut la seconde après celle de Saint-Augustin, à Limoges, qui embrassa une réforme qui se propagea rapidement; car bientôt on y vit entrer les abbayes de Saint-Denis, près Paris, de Saint-Germain des Prés, de Fécamp en Normandie, de Marmoutiers à Tours, de Corbie près d'Amiens, et au moins une centaine d'autres dans toute la

France, où la congrégation de Saint-Maur composa six provinces (1).

Presque toutes ces abbayes étaient en commende; mais celle de Saint-Augustin, à Limoges, eut le privilège de rester régulière, en mémoire de ce qu'elle était la première en France qui avait embrassé la réforme.

A l'imitation de ce qui s'était passé en France, plusieurs abbayes des Pays-Bas, comme Saint-Hubert en Ardenne, Saint-Denys, près de Mons, Afflighem, etc., s'étaient d'abord réunies à la congrégation de Saint-Vanne, mais ensuite elles formèrent une congrégation particulière sous le nom de Saint-Placide, qui avait été, ainsi que saint Maur, un des premiers disciples du grand saint Benoît.

Il y eut une différence notable entre l'esprit qui anima les réformes de Cîteaux et celle de l'ordre primitif de Saint-Benoît. Les cisterciens réformés, comme nous le verrons en parlant des trappistes, se dévouèrent aux travaux et aux fatigues du corps. Nous le voyons aujourd'hui en France et en Algérie, où les trappistes ne sont admis que comme travailleurs, pour tenir des fermes-modèles, comme l'ont fait leurs devanciers à Molesme et à Cîteaux.

Les réformés des congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur, au contraire, ont préféré les travaux de l'esprit à ceux du corps. Aucune congrégation n'a montré au monde une réunion de savants et d'écrivains infatigables comme ceux qu'a offerts la congrégation de Saint-Maur.

Quel lustre n'ont pas jeté sur elle les PP. Montfaucon, Mabillon, Ruinart, Martene, Luc d'Acheri et tant d'autres par les importants ouvrages dont ils ont enrichi la république des lettres, pendant le premier siècle de son existence! C'est à eux que nous devons les précieuses éditions des Pères de l'Église, tant grecs que latins.

Ces pieux cénobites, modestes, libres de toute ambition, vivaient tranquilles au milieu de leurs livres, appliqués à l'étude, mettant en commun leur patience, leur sagacité, pour exécuter des ouvrages de longue haleine,

(1) Les abbayes que nous venons de nommer, et d'autres encore, ont été fondées comme suit :

Saint-Denys, par Dagobert 1^{er}, au septième siècle ;

Saint-Germain-des-Prés, par Childebert, fils de Clovis, au sixième siècle ;

Fécamp, par Richard, duc de Normandie ;

Marmoutier, par saint Martin, évêque de Tours ;

Corbie, par sainte Bathilde, reine de France, au septième siècle ;

Saint-Benigne, à Dijon, par Grégoire, évêque de Langres, vers 500 ;

Sainte-Trinité, à Vendôme, par Geoffroi, comte d'Anjou, en 1042, etc.

et quand la mort les surprenait dans le cours de leurs travaux, ils laissaient à leurs survivants le soin de les achever, comme le soldat frappé sur le champ de bataille laisse à ses camarades celui d'assurer la victoire.

On ne les voyait pas s'occuper de futiles ouvrages bons pour amuser les oisifs, de poésies légères ou d'œuvres badines. C'était l'histoire de l'Église, celle des nations puisée dans les vieilles annales et tirée du fond des bibliothèques poudreuses, qui absorbait tous leurs moments, et ce sera toujours dans les in-folio que nous ont laissés les bénédictins, que l'on trouvera les documents les plus sûrs pour éclaircir les ténèbres de l'histoire.

Une vaste érudition, une excellente critique, recommandent les ouvrages des savants bénédictins, et aucune académie n'a jamais offert des écrivains si laborieux, ni si judicieux (1).

C'était à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, que travaillaient ces infatigables religieux, et cette même maison, si longtemps le sanctuaire des vertus et des utiles travaux, fut pendant la révolution un théâtre de massacres et d'horreurs, en septembre 1792.

Les bénédictins de Saint-Maur, outre leurs écrivains, avaient encore

(1) Nous donnerons ici une notice des ouvrages les plus estimés qu'ont laissés les principaux écrivains de la congrégation de Saint-Maur :

- D. Montfaucon, édition de saint Athanase, 5 vol.;
- D. Mabillon, idem de saint Bernard, 2 vol.;
- D. Ruinart, idem de Grégoire de Tours, et actes des martyrs;
- D. Thuillier a complété les actes du précédent ;
- D. Massuet, édition de saint Irénée;
- D. Martianay, idem de saint Jérôme, 5 vol.;
- D. De Sainte-Marthe, idem de saint Grégoire ;
- D. Martene, 25 volumes d'œuvres diverses ;
- D. Luc d'Acheri, Spicilege, 15 vol. ;
- D. Lami, œuvres diverses ;
- D. Félibien, Histoire de Paris et de l'abbaye de Saint-Denys.

En vertu de leur vœu d'obéissance, les bénédictins de Saint-Maur, par l'ordre de leurs supérieurs, allaient de ville en ville par toute la France, et même dans les pays voisins, consulter les archives, visiter les bibliothèques publiques et particulières, copier des inscriptions et des épitaphes, pour recueillir le plus possible de documents historiques. Nous avons deux volumes d'un voyage très-curieux, fait au commencement du siècle dernier, par deux moines de Marmoutier, en France, dans les Pays-Bas et l'Allemagne, où ils exposent eux-mêmes, dans une préface, quel but ils se proposaient. « Dieu, disent-ils, nous a donné beaucoup d'amour » pour le travail et un grand zèle pour toute entreprise lorsqu'il s'agit de rendre service à l'Église et à l'État, et de contribuer de notre part à l'utilité publique. »

des professeurs qui se dévouaient à l'éducation de la jeunesse. Ils tenaient quelques écoles militaires, comme nous l'avons vu à propos de l'abbaye de Tiron, qu'ils avaient dans le Perche. Ils eurent en particulier un collège célèbre dans le Languedoc, à Sorèze, qui, depuis la proscription des ordres religieux, fut encore un pensionnat renommé.

L'ordre des bénédictins succomba avec tous les autres à la révolution de 1789. Dans ces derniers temps, les bénédictins avaient tenté de se rétablir à Solesmes, dans le diocèse du Mans; mais il paraît que la révolution de 1850, aussi hostile aux ordres monastiques que celle de 1789, s'est opposée à la résurrection d'une congrégation qui aurait encore pu honorer la France par de nombreux travaux. Il ne nous reste plus qu'à dire, avec l'aimable auteur de la *Gastronomie* :

- « Retraite du repos, des vertus solitaires,
- » Cloîtres majestueux, fortunés monastères,
- » Je vous ai vus tomber, le cœur gros de soupirs;
- » Mais je vous ai gardé d'éternels souvenirs. »

Bons moines de Corbie, à qui, quoique enfant, j'ai pu rendre quelques services, c'est à vous que je dois les premiers livres de ma bibliothèque! Je ne les ouvre jamais sans penser à vous, à ces heureux temps où votre superbe abbaye faisait l'ornement de cette chétive bicoque, dont vous souteniez l'industrie et nourrissiez les pauvres. Que pensent aujourd'hui ses tristes habitants à la vue des ruines (1) de l'antique monastère qu'ont habité les Adelard, les Paschare-Ratbert, et d'où est sorti saint Anschaire pour aller évangéliser les barbares de la Suède et fonder sur le Weser la *nouvelle Corbie* (2), qui plus heureuse que sa mère, est devenue de nos jours une ville épiscopale?

(1) Il ne reste de l'ancienne abbaye de Corbie que la porte et une partie de la façade, les murs de la vaste enceinte, les tours et la nef de l'église. Tout le reste a été rasé, et la charrue y a passé.

(2) En allemand *Corwey*, en Westphalie.

SOEURS DE NOTRE-DAME

DE LA MISÉRICORDE.

Le cardinal de Granvelle, au milieu des tracasseries, des embarras de toute espèce qu'il rencontrait dans le gouvernement des Pays-Bas espagnols, dans un temps de troubles et de factions, avait pris, pour devise, ce vers de l'Énéide :

« Durate et vosmet rebus servate secundis. »

Cette devise est celle des hommes à grand caractère qui poursuivent avec courage et persévérance un but difficile à atteindre.

Nous allons trouver ce caractère dans un pauvre prêtre et une femme des provinces méridionales de la France; deux âmes fortes que Dieu destinait à fonder une congrégation utile à la religion, et qui manquait jusqu'alors.

Ces deux personnes qu'une espèce de hasard réunit, sont Antoine Yvan et Madeleine Martin, fondateurs de la congrégation des *sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde*.

Yvan était né en 1570, dans un village du diocèse d'Aix, en Provence, de parents pauvres et vivant péniblement de leur travail; il perdit son père dès l'âge de trois ans.

Cet enfant avait un bon naturel et des sentiments plus élevés que sa naissance. Il cherchait à s'instruire, mais, faute de moyens, il ne pouvait pas être admis aux écoles publiques. Pour y suppléer, à l'âge de six ou sept ans, il se plaçait sur le chemin des enfants qui allaient à l'école, ou qui en revenaient, et, en leur offrant les fruits que sa mère lui donnait à lui-même pour sa nourriture, il les pria de lui apprendre à lire.



RELIGIEUSE DE NOTRE-DAME DE LA MISERICORDE.

Plus tard, il obtint une place d'enfant de chœur dans sa paroisse, et reçut des leçons des prêtres qui la desservaient. Voilà quels furent les commencements de son éducation.

Quand il fut plus avancé en âge, il alla se présenter pour domestique dans un couvent de Minimés des environs, et là il apprit de lui-même à graver et à peindre, talent pour lequel il se sentait du goût; et sans maître, il fit d'assez grands progrès dans ces deux arts. Dans les moments de relâche que lui laissait son service, il gravait, peignait, ou priait Dieu. Les PP. minimés, voyant ses heureuses dispositions, lui donnèrent eux-mêmes des leçons de latin. Malheureusement une famine affreuse vint affliger la Provence. Le prix exorbitant des denrées obligea plusieurs familles à renvoyer leurs domestiques pour diminuer leurs dépenses. Les minimés se trouvèrent dans le même cas, et renvoyèrent le pauvre Yvan qui se trouva sans ressource. Que faire, sans fortune et sans amis?

Le malheureux jeune homme n'eut d'autre asile qu'un bois, où il passa une douzaine de jours exposé aux intempéries de l'air, n'ayant pour nourriture que des herbes et des racines.

Dans cette triste position, il imagina de faire un fagot avec des branches d'arbres qu'il coupa, et de l'aller vendre à la ville pour avoir de quoi acheter un peu de pain. Le voilà donc en route chargé de son fagot; mais, vu son état de faiblesse, ce fardeau l'accablait, et il n'avait plus la force d'avancer. En ce moment, il lève les yeux au ciel, et croit entendre dans le bois une voix qui lui dit : « Pauvre garçon, aie confiance en Dieu; il ne t'abandonnera pas. » Cette voix le rassura et lui rendit des forces. Il se sentait soutenu par la Providence (1).

(1) Dans le cours de nos malheurs, en 1794 et 1795, alors que des milliers de prêtres français, chassés de leurs foyers par les barbares sortis des flancs de la révolution, allaient chercher un asile au delà du Rhin, n'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes combien la providence divine veillait sur nous? Que de fois haletants, harassés d'une longue route, arrivant à la porte d'une ville, nous y trouvions une honnête femme, qui nous disait : « Messieurs, vous cherchez sans doute un logement, suivez-moi; je vous en procurerai un. » Nous suivions cet ange du Seigneur; elle nous menait chez un bon bourgeois, qui nous faisait asseoir à sa table, et nous donnait un lit, sans rien vouloir recevoir de nous que des remerciements. Le lendemain, il nous donnait une lettre de recommandation pour un parent ou un de ses amis, qui habitait la ville voisine, où nous trouvions le même accueil.

Nous traversions ainsi de vastes contrées, dont les peuples soulageaient nos misères, et

La petite ville de Pertuis, dans le comtat d'Avignon, offrit à Yvan quelques ressources. Il se présenta d'abord pour sonner les cloches au sacristain de l'église, peignit des images qu'il vendait aux écoliers, et enseigna à lire aux enfants de quelques gentilshommes, trouvant encore le temps de consulter les peintres du pays pour se perfectionner dans leur art. C'était la nuit qu'il travaillait à la peinture, n'ayant pas d'autre temps à y consacrer.

Dans le désir d'étudier la philosophie, il s'adressa au P. César de Bus, fondateur de la Doctrine chrétienne. Mais le défaut de moyens pécuniaires l'empêcha de suivre les cours du collège. Ce n'est qu'à Carpentras qu'ayant trouvé à entrer comme précepteur chez un particulier, celui-ci le mit à même de se présenter, en lui fournissant les habits qui lui manquaient.

De Carpentras il alla à Lyon, où il vécut en donnant des leçons d'écriture, mais ayant trouvé cette grande ville dangereuse pour ses mœurs, il retourna en Provence.

Ce fut là qu'il se vit au comble de ses desirs, en recevant les ordres sacrés de la main de différents évêques, et enfin la prêtrise de celles de l'évêque de Fréjus en 1636. Il avait alors trente ans.

Il retourna ensuite au lieu de sa naissance, où il retrouva sa mère, vieille, infirme et accablée de misère.

Bientôt il fut nommé à une cure; mais des scrupules de conscience lui firent quitter le ministère, et il alla passer une dizaine d'années dans un ermitage, où il mena une vie très-mortifiée, et constamment occupé d'œuvres de dévotion.

éprouvant par nous-mêmes combien est vrai ce verset du psaume 54 : *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutrit.*

C'est ainsi que, à l'époque où l'impiété régnait en France, et que le culte du vrai Dieu y était remplacé par celui de la *déesse Raison*, le clergé français errait de ville en ville par toute l'Europe : vie forcément vagabonde ! Tel prêtre, qui avait reçu l'hospitalité chez un habitant de la Westphalie, se levait un beau matin, et mettant, comme le soldat, son havre-sac sur son dos, prenant à la main son bâton blanc, comme le pèlerin qui va entreprendre un long voyage, il disait adieu à son hôte, en lui annonçant qu'il partait pour Rome, comptant chaque jour sur l'étape de la Providence.

. quæque miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.

(Énéide, liv. 2.)

Cependant ce changement continuuel d'état lui attira des reproches. On y trouvait de l'instabilité, du caprice. Toutefois il essaya encore de rentrer dans le ministère, en acceptant la cure de Brignolles et ensuite la place d'aumônier dans une chapelle à Aix.

Mais une pensée unique l'occupait depuis longtemps. Ayant passé toute sa vie à lutter contre la misère, qui contrariait sa vocation, il avait envie de fonder un ordre, pour venir au secours des personnes dépourvues de fortune. Personne ne connaît mieux le poids de l'indigence que celui qui l'a éprouvée.

A l'époque où il vivait, époque de réaction religieuse, sainte Françoise de Chantal avait fondé un ordre, le premier où l'on admettait les veuves. Mais il fallait toujours fournir une dot pour qu'une femme fût reçue dans un couvent. C'est cet obstacle que le respectable Yvan voulait détruire, en instituant une congrégation où une fille pieuse pût entrer sans rien payer.

Madeleine Martin, née à Aix, en 1612, avait formé le même projet, avant de connaître Yvan, et le hasard lui ayant donné ce vertueux prêtre pour confesseur, elle lui en fit part. Dès lors cette coïncidence plaçait Yvan et sa pénitente dans la même position que saint François de Sales avec sainte Françoise de Chantal, et l'ordre des *sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde*, qui en résulta, fut fondé dans les mêmes circonstances qui avaient produit celui de la Visitation.

Mais un simple prêtre et une femme, peu connue à Aix, ne rencontrèrent pas pour réussir les mêmes facilités qu'un évêque et une dame des premières maisons de sa province.

Le but du nouvel institut trouva peu de sympathie en Provence. L'archevêque d'Aix, Louis-Alphonse de Richelieu, frère du fameux cardinal de ce nom, et ensuite son successeur, Louis de Bretel, ne voulurent pas admettre ce nouvel ordre, quoique le vice-légat d'Avignon l'eût favorisé par une bulle expresse.

Ce ne fut qu'après dix ans de tracasseries et d'obstacles de toute espèce que les compagnes que Madeleine Martin s'était adjointes, sous la direction du P. Yvan (1), furent admises à prononcer les vœux de religion,

(1) A l'époque où Yvan fit la connaissance de Madeleine Martin, il était membre de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, fondée en France par le cardinal de Bérulle.

et celui en particulier de recevoir sans dot les filles pauvres qui se présenteraient. Il ne fallut pas moins qu'une bulle d'Urbain VIII, du 3 juillet 1642, confirmée par une autre d'Innocent X, du 2 avril 1648, pour décider l'archevêque d'Aix à donner l'habit aux douze premières filles qui se présentèrent. Madeleine Martin, la supérieure, prit alors le nom de *sœur Marie-Madeleine de la Trinité*, suivant l'usage qui fait changer de nom aux personnes qui entrent en religion.

Dix ans s'étaient passés à vaincre toutes ces difficultés. Mais alors la congrégation étant approuvée par les supérieurs ecclésiastiques, et reconnue par des lettres patentes de Louis XIII, enregistrées par les parlements de Paris et d'Aix, l'opinion publique ayant appris le bien qu'elle opérait, ces religieuses eurent des établissements à Avignon, à Marseille et à Paris, en 1651, faubourg Saint-Germain, rue du Colombier.

C'est dans cette dernière maison que mourut, en 1655, le P. Yvan, dont toute la vie avait été une lutte continuelle, d'abord contre la misère, ensuite contre les obstacles sans nombre qu'il avait rencontrés sur sa route, tant il faut quelquefois d'efforts, dans le monde où nous vivons, pour l'exécution d'une bonne pensée!

La mère Marie-Madeleine de la Trinité survécut vingt-cinq ans à son directeur, et fit pendant ce temps deux nouveaux établissements, à Arles et à Salon, où mourut le fameux Nostradamus.

Pendant ce quart de siècle, elle éprouva encore bien des traverses, qui, ajoutées à ses souffrances corporelles, lui rendirent l'existence bien pénible. On trouvait qu'elle recevait un trop grand nombre de filles pauvres parmi ses religieuses, ce qui tenait la communauté dans un état de gêne continuelle. C'est dans son monastère d'Avignon qu'elle mourut en 1678, après une maladie cruelle dont elle souffrait depuis dix ans.

L'archevêque d'Avignon et le vice-légat l'allèrent voir pendant sa maladie, et elle reçut d'eux l'assurance de l'estime qu'avait pour elle le pape Innocent XI. Elle rendit l'esprit en donnant sa bénédiction à ses filles prosternées aux pieds de son lit, et pleurant leur digne fondatrice. Son corps fut exposé dans l'église pendant deux jours à la vénération publique, et son oraison funèbre fut prononcée par un P. doctrinaire, en présence de l'archevêque d'Avignon et du vice-légat.

Comme le quatrième vœu de ces religieuses leur imposait la loi de ne refuser, pour défaut de fortune, aucune fille de bonne maison et de

bonnes mœurs, qui se présentait, elles étaient obligées de travailler continuellement pour subvenir aux charges auxquelles elles étaient exposées. De plus, s'il arrivait que leur travail leur procurât quelque superflu, elles devaient l'envoyer à d'autres maisons religieuses qui se trouvaient dans le besoin. Charité héroïque que la religion seule peut inspirer!

Pour remplir le but de leur institut, le fondateur leur avait imposé une règle fort douce, celle de saint Augustin avec le petit office de la Vierge. Elles gardaient la clôture, et recevaient peu de visites au parloir.

Leur habillement consistait en une robe grise avec un scapulaire de serge blanche, sur lequel elles portaient un crucifix attaché à un ruban noir. En habit de cérémonie, elles avaient un manteau gris et un voile noir avec une guimpe, comme toutes les autres religieuses.

Il paraît que cet ordre n'existe plus en France, et qu'il aura été éteint à la révolution de 1789.

LAZARISTES.

Nommer saint Vincent de Paul, c'est rappeler le souvenir d'un prêtre qui a fait grand honneur au pays qui l'a vu naître, et s'est rendu le plus utile à la religion et à l'humanité.

Ce ne fut pas un savant, possesseur de vastes connaissances; un auteur connu par des écrits profonds et instructifs; un orateur cité pour ses discours éloquents; c'était un simple prêtre, doué d'une immense charité, habile à imaginer et à conduire à bonnes fins des entreprises de bienfaisance, et qui, sans rien posséder lui-même, sut parvenir à des résultats qui supposaient les plus grandes ressources.

Ce saint personnage naquit en 1576, dans un village (1) voisin de la petite ville d'Acqs, plus connue sous le nom de Dax, anciennement épiscopale, département des Landes. Son père, Guillaume de Paul, était un paysan peu aisé, possédant une petite métairie, qu'il exploitait à l'aide de sa famille qui était assez nombreuse, car il avait six enfants, dont Vincent était le troisième. Ce dernier gardait les troupeaux de son père, qui, lui trouvant plus d'esprit que n'en avaient ses frères, fit un effort pour lui donner une éducation supérieure à celle de ses autres enfants. Il le plaça chez les cordeliers d'Acqs, moyennant une faible pension que ces pères lui demandèrent.

Le jeune Vincent fit des progrès rapides en peu d'années, et un avocat de Dax ayant eu occasion de le connaître, le prit chez lui pour instruire ses enfants, tout en continuant lui-même ses propres études.

A vingt ans, Vincent alla à Toulouse étudier la théologie, et y reçut successivement tous les ordres jusqu'à la prêtrise.

Son père étant mort, il abandonna à sa mère et à ses frères sa part

(1) Ce village, au lieu de son ancien nom, porte aujourd'hui celui de *Saint Vincent-de-Paul*.



CONGREGATION DES PRÊTRES DE LA MISSION.

dans la succession, et n'ayant pas d'autres moyens de subsister, il remplit les fonctions de précepteur chez différents seigneurs des environs de Toulouse.

En 1605, à l'âge de vingt-neuf ans, Vincent, qui jusqu'alors avait vécu dans un état de gêne, eut un moment l'espoir d'arriver à l'aisance. Un ami, en mourant, lui avait fait un legs de quinze cents livres. Une pareille somme, à cette époque, améliorait sa position. Il va donc à Marseille pour toucher son legs. Mais, pour revenir à Toulouse, on lui conseille de prendre la voie de la mer, comme la plus courte. Le malheur veut que le vaisseau qu'il montait soit attaqué et pris par des pirates barbaresques, qui l'emmènent en Afrique.

Que va devenir le malheureux Vincent entre les mains de ces barbares? Il est vendu comme esclave, et après avoir été acheté par différents maîtres, il se trouve enfin appartenir à un renégat, natif de Nice, qui l'emploie à la culture de son jardin.

Les philanthropes de nos jours trouvent mauvais qu'on permette aux Arabes, qui habitent l'Algérie, d'avoir des nègres pour esclaves. Qu'ils jugent donc quelle devait être la position d'un jeune prêtre français esclave dans ces mêmes contrées, privé de toute communication avec son pays, et sans espoir d'y retourner jamais! Il faut, comme nous, exilés dans les landes de la Westphalie, s'être vu obligé, pour vivre, d'aider les paysans dans leurs travaux, de soigner leurs enfants, et de garder leurs troupeaux, pour pouvoir apprécier quel était le sort de Vincent chez les barbaresques.

Heureusement pour lui, une des femmes de son maître, quoique musulmane, aimait à causer avec lui; il lui plaisait. Pendant son travail, afin de charmer ses ennuis, en pensant à la France, comme autrefois les Juifs captifs à Babylone pensaient à Sion, il chantait les hymnes de l'Église, le *Salve Regina*, le psaume *Super flumina Babylonis*, le cantique de l'exil. Ces chants plaisaient à sa maîtresse et lui donnaient une haute idée de la religion de son esclave. Elle en parla à son mari, et lui demanda comment il avait pu renoncer à une religion si belle. Le renégat en fut touché, et eut honte de son apostasie. Il l'avoua à son esclave, et tous deux prirent le parti de se soustraire par la fuite à ces contrées barbares. La Providence les favorisa. Ils s'emparèrent d'une frêle embarcation, sur laquelle ils traversèrent la Méditerranée, au milieu de mille dangers, et

abordèrent à Aigues-Mortes, d'où ils se rendirent à Avignon. Le renégat y fit abjuration du mahométisme entre les mains du légat, et de là partit pour Rome avec son compagnon de voyage. Il finit par entrer dans la congrégation des hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Quant à Vincent, il se rendit à Paris, où les frères de la même congrégation tenaient l'hôpital de la Charité au faubourg Saint-Germain, et il y allait servir et consoler les malades. Il avait passé à peu près deux ans dans l'esclavage chez les barbaresques.

Le premier poste qu'il occupa à Paris, fut celui d'aumônier ordinaire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, personne pieuse à laquelle il fut recommandé. Ayant eu occasion de faire la connaissance de M. de Bérulle, instituteur de la congrégation de l'Oratoire, celui-ci lui proposa la cure de Clichy, à une lieue de Paris : il l'accepta et y fit beaucoup de bien. Mais peu de temps après, il la quitta pour entrer chez Emmanuel de Gondi, comte de Joigni, général des galères de France, en qualité de précepteur de ses enfants. Ils étaient trois, dont un fut le fameux cardinal de Retz, qui joua un rôle si singulier pendant les troubles de la Fronde.

Le général des galères était un seigneur distingué. Deux de ses frères occupèrent le trône épiscopal de Paris, l'un comme le dernier évêque, et l'autre comme le premier archevêque de cette ville. Il tenait un grand état de maison, et notre saint avait la confiance entière des parents de ses trois élèves. Cependant le grand luxe au milieu duquel il vivait, n'était pas dans ses goûts. Il en parla à M. de Bérulle, qui lui offrit une nouvelle cure, où il pourrait faire plus de bien que dans la maison d'un grand seigneur. C'était la cure de Châtillon-lès-Dombes, dans la Bresse. Il quitta donc l'hôtel de Gondi, et s'étant associé un prêtre vertueux, il alla avec lui s'établir à Châtillon, où il entreprit de convertir un grand nombre de huguenots qui habitaient ce pays. Il y réussit au delà de ses souhaits, et ramena à la vérité ce peuple livré jusqu'alors à la plus profonde ignorance.

Cependant la comtesse de Joigni regrettait son abbé qui avait été le directeur de sa conscience. Pour le rappeler à Paris, elle proposa à son mari et à son beau-frère l'archevêque de cette ville, d'y établir une compagnie de missionnaires qui se dévoueraient à l'instruction des habitants de la campagne, et dont le chef serait Vincent de Paul. Ce projet plut à l'archevêque, qui donna à ces missionnaires le collège des Bons-Enfants

pour les loger; de leur côté, le comte et la comtesse de Joigni leur fournirent les fonds nécessaires à leur établissement.

La première bonne œuvre qu'entreprit Vincent de Paul, en rentrant dans l'hôtel de Gondi, fut la visite qu'il fit des galériens détenus dans plusieurs prisons de Paris. Il obtint qu'ils fussent tous réunis dans une même maison, où il allait les instruire, les consoler et pourvoir à leurs besoins spirituels et corporels. Le bon effet que cette mesure produisit sur ces malheureux, frappa tellement le général des galères, qu'il en parla au roi Louis XIII, en lui annonçant combien Vincent était propre à opérer une révolution heureuse dans cette partie du service. En conséquence, le roi, par une ordonnance, nomma Vincent de Paul aumônier général de toutes les galères de France.

En sa nouvelle qualité, notre saint alla à Marseille visiter les forçats qui y étaient détenus, leur procura les mêmes consolations qu'il avait données à ceux de Paris. C'est lui qui donna l'idée de fonder dans cette ville un hôpital pour les galériens, que Louis XIV, en 1658, dota d'un revenu annuel de 12,000 livres avec trois cents lits, et tout ce qu'il fallait pour pourvoir aux besoins de ces malheureux.

M. de Gondi étant mort en 1625, Vincent quitta son hôtel, et alla demeurer avec ses compagnons au collège des Bons-Enfants. Louis XIII autorisa la nouvelle communauté par lettres patentes de 1627, et trois ans après, Urbain VIII l'érigea en congrégation, sous le nom de *Prêtres de la mission*. En 1638, l'instituteur en rédigea les constitutions. Mais dans la suite les chanoines réguliers de Saint-Victor leur ayant cédé leur prieuré de Saint-Lazare, aux portes de Paris, ils quittèrent leur collège des Bons-Enfants pour s'y établir, et prirent alors le nom de *Lazaristes*, sous lequel ils sont connus.

Ces missionnaires ne sont pas des religieux : ils ne font que des vœux simples. Ils s'engagent à travailler à la conversion des peuples, surtout de ceux des campagnes, à former dans les séminaires les jeunes clercs aux fonctions ecclésiastiques, et à confesser, comme les prêtres séculiers, ceux qui s'adresseront à eux.

Quand Vincent de Paul n'aurait d'autre titre que celui de fondateur des prêtres de la mission, ce titre suffirait pour sa gloire. Mais il ne se borna point à cette bonne œuvre : son zèle le porta plus loin.

Il voyait avec peine combien de malheureux enfants, fruits du liber-

tinage, ou nés de parents pauvres et dénaturés, périssaient abandonnés à la pitié publique. Il conçut le projet de fonder un hôpital pour recueillir ces petits infortunés. Il avait déjà établi des confréries de dames pieuses, dont les unes se chargeaient des pauvres de leur paroisse; d'autres, d'instruire les jeunes filles. Il y en avait aussi qui allaient dans les hôpitaux et même à l'Hôtel-Dieu soigner les malades. Déjà, avec le concours de ces pieuses dames, il avait contribué à la fondation des hôpitaux de la Pitié, de Bicêtre et de la Salpêtrière. Il proposa donc aux personnes qui composaient ces confréries de fonder un établissement pour les enfants trouvés. Mais comment exécuter un pareil projet? Où en trouver les fonds? Vincent réunit un jour toutes les dames qui s'occupaient d'œuvres de charité, et il fut si éloquent, en leur dépeignant la misère de ces enfants, que toutes, fondant en larmes, s'écrièrent qu'au lieu de les abandonner, elles feraient les derniers efforts pour venir à leur secours, comptant sur l'appui de la Providence. Elles se cotisèrent pour faire les premiers fonds de l'entreprise. De son côté, la reine Anne d'Autriche obtint du roi 12,000 livres. D'autres secours vinrent ensuite, et enfin on vit s'élever sur la place de Notre-Dame un vaste bâtiment destiné à renfermer dix mille de ces enfants.

Une réflexion se présente ici :

Sur cette même place de Notre-Dame, en face l'un de l'autre, se montrent deux grands établissements, d'un côté l'Hôtel-Dieu, de l'autre l'hôpital des Enfants-trouvés. Paris les doit à deux ministres de l'Église, l'évêque saint Landri et le prêtre saint Vincent. Quelle a été la récompense de ce double bienfait? — Le pillage de Saint-Lazare en 1789, et celui de l'archevêché en 1851.

Il ne manquait que des religieuses pour avoir soin de ces enfants. Vincent y pourvut par la fondation des sœurs de la charité dont nous parlerons au chapitre suivant, où nous rappellerons les autres services rendus à la religion par ce grand homme de bien.

Ce saint personnage, qui sur la terre paraissait être le bras de la Providence, jouissait à la ville et à la cour de la plus haute vénération. Il fut choisi pour assister Louis XIII dans ses derniers moments, et quand le roi fut mort, la reine régente, Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, nomma notre saint membre du conseil de régence, et le consulta dans tout ce qui concernait les affaires ecclésiastiques.

En 1658, Vincent rassembla tous ses disciples à Saint-Lazare, leur remit par écrit le plan général de tout ce qu'ils avaient à faire pour continuer son œuvre, et les exhorta à remplir les devoirs qu'ils s'étaient imposés.

Cependant ses forces diminuaient, et les infirmités, produit de la vieillesse, commençaient à l'atteindre. Le pape Alexandre VII lui avait envoyé un bref qui le dispensait de la récitation du bréviaire, mais il était mort quand ce bref arriva à Paris. Il expira le 27 septembre 1660, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Lazare, et il y eut un concours inouï de personnes qui assistèrent à ses obsèques. On y voyait, entre autres, le prince de Conti, le nonce du pape et plusieurs évêques.

Son corps, visité en 1712 par le cardinal de Noailles, fut trouvé tout entier. Il fut béatifié en 1729 par Benoît XIII, et canonisé en 1755 par Clément XII.

La maison de Saint-Lazare, convertie aujourd'hui en prison, était renfermée dans un vaste enclos comprenant des jardins, des champs ensemencés et même un moulin à farine. Il s'y trouvait une maison de force, espèce de succursale de la Bastille, où des familles faisaient quelquefois, par mesure de discipline, renfermer un jeune homme qui se livrait à des écarts de conduite. C'était dans cette maison que résidait le général de toute la congrégation, qui avait un grand nombre d'établissements en France, en Italie et jusqu'en Pologne.

Tous les jeunes clercs des séminaires de Paris, avant de recevoir les ordres, étaient obligés de faire huit jours de retraite dans cette maison, pour s'y préparer dignement. Ils y occupaient un quartier séparé, et mangeaient au grand réfectoire avec les missionnaires à une table particulière. Ces respectables prêtres étaient avec nous d'une affabilité et d'une politesse singulière, et nous saluaient les premiers du plus loin qu'ils nous apercevaient dans les corridors.

Après la suppression des jésuites, les lazaristes les remplacèrent dans les missions de la Chine. Ils sont rétablis en France (1) et y dirigent plu-

(1) On veut bien encore souffrir en France quelques lazaristes et quelques sulpiciens, pour former des prêtres dans les séminaires : car enfin il en faut encore, ne fût-ce que pour baptiser les enfants et enterrer les morts. Mais peut-être ces lazaristes, ces sulpiciens, ne sont-ils aux yeux du gouvernement autre chose que ce qu'étaient les *officiers instructeurs* que Napoléon

sieurs séminaires. Ils ont encore des missionnaires dans le Levant, et leur maison, chef-lieu de la congrégation, où réside le général, est à Paris, rue de Sèvres. C'est dans leur église que repose, dans une châsse, le corps de leur fondateur.

avait placés dans les lycées, pour apprendre l'exercice aux élèves, qui marchaient au son du tambour à l'entrée et à la sortie des classes.

Quant aux moines, il n'en faut plus dans ce pays : mais en revanche les couvents de femmes y foisonnent. On en trouve même dans les villages. Par là le gouvernement semble encourager le célibat des femmes, et cela dans un temps de paix où les maris ne leur manqueraient pas. Il n'en était pas de même il y a cinquante ans. On criait alors contre le vœu de chasteté des religieuses, et on voulait les forcer à se marier, tandis que l'on confisquait les hommes pour en faire des soldats, et rendre par conséquent les mariages plus difficiles qu'aujourd'hui.

Il y a donc là une sorte d'inconséquence qu'il faut remarquer.



SOEUR DE LA CHARITE DE SAINT-VINCENT DE PAULE.

ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ

FONDÉS PAR SAINT VINCENT DE PAUL.

Le Sage regarde comme chose rare *une femme forte*, c'est-à-dire une femme à caractère, et demande où on peut la trouver : *Mulierem fortem quis inveniet?*

Saint Vincent fut plus heureux, et, dans sa longue vie, il en trouva un bon nombre dont il sut tirer parti pour les grands projets qu'il méditait.

Celle qui l'aida dans la fondation de l'hospice des enfants trouvés fut Louise de Marillac, sœur du garde des sceaux et du maréchal de ce nom, qui périt sur l'échafaud en 1632 (1). Elle était née en 1591, et épousa Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV, et vécut douze ans avec lui. Elle en eut un fils qu'elle fit élever avec soin et qui devint, dans la suite, conseiller à la cour des comptes.

Comme, dès avant son mariage, elle avait déjà eu l'envie d'entrer en religion et ne s'était mariée que par convenance, une fois veuve, elle revint à ses premiers penchants, et n'eut plus d'autre désir que de s'occuper d'œuvres pieuses.

L'évêque de Belley, Pierre Le Camus, qui était un de ses parents, lui conseilla de prendre pour directeur Vincent de Paul, qui s'occupait alors de l'établissement de ses missionnaires au collège des Bons-Enfants (2). C'était en 1626. Elle se logea dans les environs de ce collège, sur la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, pour être à portée de le voir plus souvent.

(1) Par un jugement qui fait une tache dans l'histoire du cardinal de Richelieu.

(2) Voyez le chapitre précédent.

Le saint prêtre la fit recevoir d'abord parmi les dames des confréries, qu'il avait établies dans Paris, pour les bonnes œuvres qu'il y soutenait.

Dans les premiers temps, ces dames allaient elles-mêmes visiter les malades, tant à Paris que dans les villages voisins, faisaient leurs lits et leur distribuait les remèdes dont ils avaient besoin. Mais quand, dans la suite, ces confréries admirèrent dans leur sein des dames d'un rang supérieur, ces soins, n'étant pas dans leurs habitudes, leur parurent trop pénibles, et l'on chercha des filles d'une condition inférieure pour y suppléer. Ce furent alors des *servantes des pauvres*, qu'il fallut dresser pour ce nouveau service.

Ces filles étaient donc sous la dépendance des dames qui se chargèrent de leur instruction. M^{me} Le Gras prit pour elle cette besogne, et en fit un vœu particulier. En conséquence, elle chercha à réunir le plus grand nombre qu'elle pourrait de filles pieuses qui voudraient se consacrer au soulagement des pauvres. Les premières qu'elle trouva furent des paysannes de la Picardie qui se réfugiaient à Paris, chassées par les guerres qui désolaient leur pays depuis la prise de Corbie par les Espagnols (1).

M^{me} Le Gras leur procura une maison près de Saint-Lazare, où elle les fit instruire de ce qu'elles devaient savoir pour remplir leur vocation, et dès qu'elles furent au fait des emplois auxquels on les destinait, Vincent de Paul les introduisit dans l'hospice des enfants trouvés qu'il venait de fonder. Le nom qu'on leur donna fut celui de *sœurs de la charité*. On les appelle communément en France les *sœurs à gros bonnets*. Elles y forment une congrégation qui fut autorisée, en 1657, par lettres patentes de Louis XIV, et confirmée, en 1660, par Clément IX.

Ces filles parurent si utiles que de tous côtés on en demandait. La ville d'Angers fut la première qui voulut en avoir, et M^{me} Le Gras alla elle-même les y établir. En même temps, la reine Anne d'Autriche en demanda pour l'hôpital de Fontainebleau et pour soigner les soldats blessés pendant le siège de Dunkerque (2). La reine de Pologne, Louise-Marie de Gonzague, en fit venir aussi en 1662, et les établit à Varsovie.

M^{me} Le Gras avait peine à suffire à tant de demandes; mais rien ne la rebutait et elle redoublait de zèle pour augmenter le nombre de ces pré-

(1) En 1656.

(2) En 1659.

cieuses filles, auxquelles on confiait presque tous les hôpitaux de Paris, même ceux où l'on retenait les aliénés.

Épuisée par tant de fatigues, M^{me} Le Gras, après les services signalés qu'elle venait de rendre aux malheureux, mourut le 15 mars 1662.

Son corps fut exposé pendant deux jours à la vénération publique.

Peu d'instituts se sont étendus autant que celui des *sœurs de la charité*, ou autrement de *Saint-Vincent*. C'est en France surtout qu'on en voit le plus, non-seulement dans les villes, mais même dans les villages. Presque partout elles joignent l'instruction chrétienne des jeunes filles aux soins des malades. Elles coûtent peu aux communes où elles se trouvent. Un logement et une faible pension suffisent à leurs besoins.

Les philosophes mêmes, si peu partisans des vocations religieuses, ne peuvent s'empêcher d'admirer cette institution. « Peut-être, dit Voltaire, » n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe » délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, » pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères hu- » maines, dont la vue est si humiliante pour notre orgueil et si révoltante » pour notre délicatesse. »

Croirait-on que ces filles, dignes de tous les respects, ont été insultées de la manière la plus outrageante par les révolutionnaires français, en 1791, parce qu'elles ne voulaient pas assister aux messes des prêtres schismatiques, que les philosophes avaient pris sous leur protection. « Ces infortunées filles (dit Burke au parlement d'Angleterre, le 6 juin de » cette année), consacrées aux devoirs les plus sublimes de la religion et » de l'humanité souffrante, ont été traînées dans les rues et frappées de » verges par les *souverains de la nation française*; et cela parce que le » prêtre dont elles avaient reçu la communion ne s'était pas soumis au » *test*. Cette insulte faite aux mœurs, qui aurait trouvé des vengeurs » dans les pays les plus barbares, n'a été ni punie ni même censurée. »

Ce qui était plus singulier à cette époque, c'est que les gens qui auparavant n'allaient jamais à la messe, et qui étaient forts pour la *liberté des cultes*, trouvaient mauvais qu'on n'assistât pas aux messes des prêtres qui étaient de leur bord. C'était bien le cas de leur dire : *Mentita est iniquitas sibi*. Quand on faisait rapport de ces violences à l'Assemblée constituante, elle passait froidement à l'ordre du jour.

Toutes les bonnes œuvres en général sont confiées aux sœurs de la

charité : les fous des Petites-Maisons, les galériens de Marseille, les malades à domicile, dans les hôpitaux, l'éducation des jeunes filles, tout est de leur ressort, et elles ne font faute à aucun acte de bienfaisance.

Un autre bienfait que la France doit au zèle de saint Vincent de Paul, c'est l'institut des *filles de la Providence*. C'est encore une femme pieuse qui en a conçu le projet, et l'a exécuté avec l'aide de notre saint prêtre.

Cette femme, nommée Marie de Lumague, née à Paris en 1599, d'une famille honorable, avait épousé, à l'âge de dix-huit ans, François Pollalion, résident de France à Raguse, dont elle eut un fils et se trouva veuve de très-bonne heure. Peu de temps après, elle fut nommée dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, et chargée de l'éducation des filles de cette princesse.

Cet objet rempli, M^{me} Pollalion, qui n'avait jamais eu de goût que pour les choses religieuses, ayant fait la connaissance du vénérable Vincent de Paul, concerta avec lui la fondation d'un institut destiné spécialement à l'instruction des jeunes filles, institut qui fut nommé des *filles de la Providence*.

L'archevêque de Paris, François de Gondi, chargea notre saint d'examiner les filles qui se présenteraient pour former cette nouvelle association, dont le nombre fut fixé d'abord à trente-trois, qui devaient être réparties dans les villages à portée de Paris. Il commença par en choisir sept, en qui il remarqua les meilleures dispositions, et il leur donna des instructions adaptées aux vues qu'on avait sur elles. Ce fut là le noyau du nouvel institut.

M^{me} Pollalion avait épuisé toute sa fortune par les frais qu'il lui fallut faire pour loger et nourrir les pauvres filles qu'elle admit. Heureusement l'archevêque de Paris et la reine Anne d'Autriche vinrent à son secours, l'un en se déclarant le protecteur de l'œuvre, et la reine en leur procurant une maison dans le faubourg Saint-Marceau.

La fondatrice ajouta à cet établissement celui d'une autre maison à Paris, pour y recueillir les *nouvelles converties* et les maintenir dans la vraie foi. Le maréchal de Turenne fit de grandes largesses à cette maison, pour remercier Dieu d'avoir lui-même renoncé à l'hérésie. La respectable institutrice mourut en odeur de sainteté, à l'âge de cinquante-huit ans, entre les bras de ses religieuses filles, à Paris.

Ce n'était pas assez pour Vincent de fonder des hôpitaux pour les

malades, pour les enfants trouvés, de diriger, dans leurs travaux, les missionnaires de sa compagnie dans les différentes contrées, où il les envoyait; d'autres besoins occupaient sa pensée.

La Lorraine, malheureuse principauté, située alors entre la France et l'Allemagne, était depuis longtemps le théâtre d'une guerre qui durait depuis trente ans. Les armées y avaient tout détruit, et la misère y était à son comble. Des familles entières y périssaient de besoin. Les ravages de toute espèce, les crimes impunis en rendaient le séjour insupportable. On y voyait des horreurs pareilles à celles qui avaient signalé le siège de Jérusalem par Titus. Les prêtres de la mission se réduisirent, à Paris, au plus strict nécessaire, pour avoir de quoi secourir les malheureux Lorrains. On vit alors ce que peut le courage soutenu par la providence divine. Un frère lazariste, homme adroit et prudent, fit plusieurs voyages en Lorraine, à pied, traversant les armées et chargé de sommes considérables pour assister les nécessiteux. Il eut le bonheur, grâce à son intelligence, de n'être jamais dépouillé, ni par les voleurs, qui infestaient toutes les routes, ni par les soldats pillards.

On trouve, dans la vie de saint Vincent de Paul, par Abelli, un trait fort singulier. Il avait envoyé dans les pays barbaresques deux de ses missionnaires. Un d'eux devient malade et se trouve à toute extrémité dans un moment où un vaisseau allait partir pour la France. Le compagnon du malade, le regardant déjà comme perdu, écrit à la hâte à son général que son confrère est mort, et remet la lettre au capitaine du navire. Mais le temps ayant changé, le départ du vaisseau fut différé d'un jour.

Pendant cet intervalle, le lazariste malade revint à lui et fut sauvé, tandis que son compagnon fut emporté par une mort subite. Le survivant, ignorant que le défunt avait écrit à son sujet, écrit à son tour pour annoncer la mort (qui était réelle) de son confrère, et remet sa lettre au capitaine du vaisseau qui n'était pas encore parti; de manière que saint Vincent reçut, par la même occasion et en même temps, deux lettres de ses deux prêtres, qui lui annonçaient la mort l'un de l'autre, sous la même date.

L'abbé, depuis cardinal Mauri (1), a fait le panégyrique de saint

(1) L'abbé Mauri, quoique Avignonnais, voulant se faire élire député aux états généraux, en 1789, se présenta au bailliage de Péronne où il avait un bénéfice, mais tous les curés de

Vincent de Paul, et, au jugement de ceux qui l'ont lu, cet ouvrage passe pour être le chef-d'œuvre de son auteur. Louis XVI en ayant entendu parler, voulut l'entendre de la bouche même du célèbre orateur, qu'il invita à venir le lui lire dans son cabinet. Le monarque en fut si touché, qu'il avoua que le héros de ce panégyrique lui paraissait être l'homme qui avait fait le plus d'honneur à la France, et dès ce moment, il ordonna qu'on érigeât une statue au saint. L'artiste qui en fut chargé établit son atelier à Saint-Lazare. J'ignore si cet ouvrage a été achevé.

L'arrondissement étaient prévenus contre lui, et, pour parvenir à l'exclure, le curé de Roie, le jour de l'élection, s'établit à la porte de la salle, pour recommander à chacun de ceux qui entraient de ne pas nommer l'abbé Mauri, et comme le curé ne le connaissait pas personnellement, il lui recommanda à lui-même, comme à tous les autres, de ne pas manquer de l'exclure; ce que l'abbé lui promit.

Quand tous les électeurs furent entrés, et que chacun fut assis, le voisin du curé de Roie lui demanda ce qu'il avait dit à l'abbé Mauri à son entrée dans la salle. « Quoi! dit le curé, lui ai je parlé? — Oui, répond le voisin en le lui montrant; c'est celui que vous voyez là-bas. — Ah, mon Dieu! dit le curé de Roie, quelle sottise j'ai faite! je lui ai demandé sa voix contre lui-même. »

Je tiens cette anecdote de la bouche même du curé de Roie, qui me l'a contée, et en riait beaucoup.

Malgré la ligue des curés, Mauri, plus adroit qu'eux, parvint à se faire élire.

Son histoire est bien connue, et l'on peut dire de lui qu'il eut ses *novissima pejora prioribus*.

GÉNOVÉFAINS.

Une réforme que nous ne devons pas oublier, et qui s'est opérée au dix-septième siècle, est celle qui fut appelée *la congrégation de France*, et plus communément *génévéfains*.

On l'a due (je ne dis pas : *On la doit*, puisque la révolution de 1789 l'a détruite), on l'a due, dis-je, à un cardinal français du nom de La Rochefoucauld, nom que portèrent aussi deux illustres prélats martyrisés à Paris, en septembre 1792 (1).

Le cardinal de La Rochefoucauld fut aidé, dans cette réforme, par un saint personnage que nous allons faire connaître.

Charles Faure, gentilhomme français, d'une bonne famille, mais peu favorisée des biens de la fortune, naquit à Luciennes, près Paris, d'un père commissaire des guerres, qui l'envoya faire ses études, à l'âge de dix ans, chez les jésuites de Bourges. Mais cet enfant y était à peine arrivé, qu'il perdit son père; et sa mère, qui connaissait l'abbé de Saint-Vincent de Senlis, le pria, quelque temps après, de recevoir son fils au nombre de ses religieux.

Cette abbaye de Saint-Vincent avait été fondée, en 1060, par une reine douairière de France, veuve de Henri I^{er}, et qui elle-même était fille de Jeroslaw, duc de Russie. A cette époque, les empêchements de mariage entre parents s'étendaient jusqu'au septième degré de consanguinité, et Henri, qui savait quels embarras Robert, son père, avait eus pour avoir épousé sa cousine, ne crut pas mieux faire, afin d'éviter pareille chance, que d'aller chercher une femme dans un pays où il n'avait aucun lien de famille. Il faut croire que cette princesse, née dans la religion grecque

(1) Les deux évêques de Beauvais et de Saintes, frères, égorgés dans la prison des Carmes. On avait offert à l'un d'eux le moyen de se sauver; mais il aima mieux périr avec son frère que de s'en séparer.

schismatique, se sera faite catholique, car les Français d'alors n'auraient pas vu avec la même indifférence que ceux d'aujourd'hui leurs princes épouser des femmes qui ne professaient pas la même religion qu'eux.

Anne de Russie avait fondé cette abbaye (1), la première année de son veuvage, pour des chanoines réguliers qui, pendant plus de deux siècles, restèrent fidèles à leurs vœux. Mais les guerres qui survinrent depuis entre les Français et les Anglais amenèrent à leur suite bien des maux, entre autres, le relâchement dans la discipline des maisons religieuses. Le désordre s'y mit par la difficulté de rassembler les conseils généraux des différents monastères du même ordre, pour le maintien des constitutions et la répression des abus.

Vers l'an 1604, où le P. Faure prit l'habit à Saint-Vincent de Senlis, le relâchement y était à son comble. Les femmes étaient reçues dans l'intérieur du monastère, mangeaient au réfectoire avec les religieux. Les festins, les bals et toutes sortes de divertissements profanes y avaient lieu comme chez les gens du grand monde. Au milieu de tous ces scandales, le jeune Faure se tenait dans sa cellule, et n'en sortait que pour aller aux offices du chœur.

On conçoit facilement qu'une telle conduite devait déplaire à ses confrères, qui n'auraient pas manqué de le chasser si l'évêque de Rieux, qui était alors leur abbé commendataire, ne l'eût soutenu contre eux.

Dès qu'il eut accompli son noviciat, il alla à Paris pour y faire ses hautes études. Il eut pour professeurs deux grands maîtres, en philosophie, Raconis (2) qui devint évêque de Lavaur, et en théologie, Philippe de Gamache (3).

(1) Cette princesse, veuve d'un roi de France avec des enfants en bas âge, et fondant une abbaye à Senlis, rappelait le souvenir de la veuve de Clovis II, sainte Bathilde, qui en avait fondé une à Corbie. Mais la différence entre ces deux reines est que Bathilde avait gouverné le royaume pendant la minorité de ses enfants, tandis qu'Anne eut la douleur de voir le comte de Flandre investi de la régence, à son préjudice, par le testament de son mari.

(2) D'Abra Raconis enseigna la philosophie au collège du Plessis, et la théologie au collège de Navarre. Il a laissé plusieurs ouvrages, et était en même temps un bon prédicateur.

(3) Philippe de Gamache, abbé de Saint-Julien de Tours, docteur et professeur de Sorbonne, a écrit des *commentaires sur la Somme de saint Thomas*.

Les deux collèges de Sorbonne et de Navarre étaient les seuls où l'on enseignât publiquement la théologie dans l'université de Paris. On l'enseignait aussi dans les séminaires, mais aux seuls élèves qui les habitaient, et le cours était de trois ans.

Il prit le grade de bachelier, et allait continuer ses études pour parvenir au doctorat, lorsqu'un motif puissant le rappela à Senlis.

Deux de ses confrères, qui étaient en même temps ses amis, voyaient avec peine, comme lui, la conduite peu réglée des religieux avec qui ils vivaient, et désiraient qu'on pût les amener à une réforme. Le cardinal de La Rochefoucault, qui était alors évêque de Senlis, et à qui ils en parlèrent, les encouragea et promit de les soutenir de son crédit. Ils gagnèrent quelques-uns de leurs confrères, et le P. Faure, qui n'était pas encore prêtre, dressa un plan qu'ils approuvèrent. En 1618, il fut élevé au sacerdoce par les mains du cardinal, et nommé prieur de l'abbaye de Saint-Vincent.

Sous son administration, la discipline la plus régulière régna dans ce monastère, et la renommée l'annonça à toute la France. Les religieux de plusieurs autres ordres vinrent à Senlis pour être eux-mêmes témoins de tout ce qu'on en disait, et profiter des bons exemples que donnait ce monastère. Le P. Fourier qui, en ce moment, travaillait à la réforme de sa propre congrégation, y envoya un de ses religieux pour s'instruire des règlements qu'on y observait.

Le cardinal de La Rochefoucault ayant été fait alors abbé commendataire de Sainte-Geneviève-du Mont, à Paris, crut ne pouvoir mieux faire, pour la réformer, que de se servir du P. Faure.

Cette abbaye de Sainte-Geneviève était peut-être l'établissement religieux le plus ancien de toute la France. Il avait été fondé par le grand Clovis, à la prière de la reine sainte Clotilde, sa femme. Saint Remi en avait lui-même consacré l'église où fut enterré Clovis, dont on voyait encore le tombeau (1) avant la révolution. Sainte Geneviève y fut enterrée après lui, et alors l'église, qui était dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, le fut à la bergère de Nanterre, d'après le vœu unanime des Parisiens qu'elle avait édifiés pendant toute sa vie.

Cette église, desservie d'abord par des chanoines séculiers, mais vivant en commun, se trouvant sur une hauteur qui domine Paris, fut renversée par les Normands en 845. Les chanoines en furent chassés, et après leur retour, étant tombés dans le relâchement, on y mit, en 1148, des chanoines réguliers à leur place. Voici à quelle occasion.

(1) Ce tombeau était une espèce de coffre en cuivre. Je ne sais s'il a échappé aux mains des Vandales de 95.

Le pape Eugène III, ancien disciple de saint Bernard, se trouvant à Paris, voulut un jour aller dire la messe à Sainte-Geneviève. Pour honorer le souverain pontife, les chanoines firent étendre un tapis de soie sur les marches de l'autel. Après la messe, il s'éleva à ce sujet une querelle entre les chanoines et les officiers du pape. On en vint aux mains dans l'église, et, dans la bagarre, le roi lui-même fut blessé en voulant séparer les combattants. Pour punir les chanoines, on leur ôta leur église, et on la donna aux chanoines réguliers de Saint-Victor (1).

Ces derniers y vécurent longtemps sans sortir des bornes de leur institut : mais à la longue ils se relâchèrent, et on tenta plusieurs fois inutilement de les ramener à l'observance de leurs règles. Par suite de ces désordres, leur abbaye tomba en commende, et les religieux n'eurent plus de chefs pour leur rappeler les obligations de leur état. Telle était la situation des choses, lorsqu'en 1619, on leur donna pour abbé commendataire le cardinal de La Rochefoucault.

Le roi, en le nommant à ce bénéfice, lui recommanda de ramener la régularité parmi les chanoines, de manière que l'ordre y étant rétabli, on pût leur donner, comme autrefois, un abbé régulier.

Le cardinal, pour remplir les intentions du roi, fit venir, de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, douze religieux ayant à leur tête le P. Faure, qu'on nomma coadjuteur de l'abbé de Sainte-Geneviève, et général de toute la congrégation, qui se forma de quinze maisons qui embrassèrent la nouvelle réforme, laquelle fut approuvée par une bulle du pape de l'an 1634. Ce nouvel institut fut appelé la *Congrégation de France*, autrement les *génovéfains*.

(1) L'abbaye de Saint-Victor avait été fondée, en 1115, par Louis le Gros. Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, et fameux docteur de son temps, s'y retira avec plusieurs de ses disciples, et y fonda une congrégation de chanoines réguliers qui devint célèbre et s'étendit au loin. Guillaume de Champeaux fut le maître du fameux Abailard. Les malheurs du temps ayant produit le relâchement dans cette congrégation, elle éprouva une réforme dans la suite. Mais l'abbaye de Saint-Victor de Paris s'étant maintenue dans la régularité, n'en eut pas besoin, et continua à vivre sous l'obéissance de l'évêque de Paris. Cette abbaye a produit plusieurs hommes célèbres, dont un des plus connus est le fameux Santeuil, auteur des plus belles hymnes qui se chantent dans l'église.

La congrégation de Saint-Victor avait aussi des maisons de chanoinesses, qu'on appelait *victorines*. Il y en avait à Anvers, à Gand, à Malines, à Douai, à Bruxelles, où on les appelait les *dames blanches* de Jéricho, etc. La bibliothèque des chanoines de Saint-Victor, à Paris, était publique.

Le général n'était nommé que pour trois ans, mais pouvait être continué. Le P. Faure le fut trois fois de suite, et il voulut, par humilité, servir lui-même ses confrères à table, au réfectoire.

Les fatigues que lui causaient les voyages qu'il avait à faire, pour visiter les maisons de sa congrégation, l'épuisèrent, et un jour il fut pris de la fièvre à Nanterre. Le cardinal de La Rochefoucault lui envoya sa voiture pour le ramener à Paris. Il s'alita, et sa maladie faisant des progrès, il demanda les derniers secours de la religion, et mourut à cinquante ans, en 1644. Sa congrégation avait alors cinquante maisons. Il fut enterré à Sainte-Geneviève, mais son cœur fut porté à Saint-Vincent de Senlis.

La congrégation de France s'étendit beaucoup après la mort de son fondateur, et compta plus de cent établissements. Les génovéfains desservaient des cures, des hôpitaux et dirigeaient aussi des séminaires. L'abbaye de Saint-Acheul, aux portes d'Amiens, et celle de Saint-Martin-aux-Jumeaux, dans l'intérieur de la même ville, appartenaient aux génovéfains. Deux chanoines de la cathédrale étaient toujours pris dans l'une et l'autre de ces deux abbayes. On les appelait les *chanoines blancs*, à cause de leur costume, qui consistait en une soutane blanche, une aumusse noire en été, et le camail à bord noir en hiver avec le rochet à manches sous le surplis. Une fois nommés par leur abbé, ils quittaient le monastère pour se loger en particulier comme les autres chanoines, et ils faisaient la semaine à leur tour.

Le curé de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, était toujours un moine de Sainte-Geneviève. Le jour de la Fête-Dieu, l'abbé de Sainte-Geneviève portait le saint sacrement à la procession, à la tête de la communauté, à laquelle se joignait le clergé de la paroisse. Le curé se réunissait aux chanoines réguliers, ses confrères, mais son bedeau à son côté pour se faire distinguer. Aucune bénédiction ne se donnait pendant la procession, à cause d'un procès toujours pendant entre l'abbé et le curé, pour savoir à qui des deux appartenait le droit de la donner. Le litige n'étant pas jugé, l'absence de bénédiction en était la conséquence.

Le chancelier de l'ancienne université de Paris était aussi un moine de Sainte-Geneviève, et comme tel c'était lui qui examinait les élèves en philosophie qui demandaient le grade de maître ès arts. Ce chancelier était ordinairement un savant du premier ordre. A l'époque où je passai

maître ès arts, le chancelier était le P. Pingré, savant astronome, connu par plusieurs ouvrages. Quand je fus le trouver à Sainte-Geneviève pour lui demander son heure, il était occupé d'un calcul important, à en juger par les dimensions du papier sur lequel il l'exécutait. Il y était tellement absorbé, qu'à peine pouvait-il comprendre ce que je lui disais. Avant lui on avait vu d'autres chanceliers, tels que le P. Fronteau, le P. Lallemant et le P. Moulinet, tous écrivains distingués.

Le Panthéon d'aujourd'hui, dont pendant la révolution on a fait un charnier, où ont été enterrés tant d'hommes d'odieuse mémoire, avait été construit pour remplacer l'ancienne église bâtie par Clovis, et qui touchait à celle de Saint-Étienne-du-Mont.

Un poète, homme d'esprit, avait prévu que ce monument venait trop tard, et ne remplirait pas l'objet auquel on le destinait. Voici les vers qu'il composa à cette occasion :

- « Templum augustum, ingens, regina assurgit in urbe,
- » Urbe et patrona virgine digna domus.
- » Tarda nimis pietas, vanos moliris honores ;
- » Non sunt hæc cœptis tempora digna suis :
- » Ante Deo in summa quam templum erexeris urbe,
- » Impietas templis tollet et urbe Deum. »

Le nom de Sainte-Geneviève, rayé du frontispice, y fut remplacé par l'inscription :

AUX GRANDS HOMMES LA RÉPUBLIQUE RECONNAISSANTE.

Et un de ces *grands hommes* était Marat !

BÉNÉDICTINES

DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT.

Il y a en France deux congrégations de religieuses de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. L'une, nommée *du Saint-Sacrement*, fut fondée à Marseille par un saint religieux de l'ordre de Saint-Dominique, appelé le P. Quieu, vers le milieu du dix-septième siècle, laquelle existe encore dans le midi de la France et suit la règle de saint Augustin. Ces religieuses portent une robe noire, et par-dessus un scapulaire blanc sur lequel est brodée la figure d'un ostensor.

L'autre congrégation est connue sous le nom de *bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement*, et est d'une date à peu près contemporaine à celle de la première.

La fondatrice de celle-ci est de ce même pays de Lorraine, qui a donné le jour au vénérable Didier de la Cour, au P. Fourier et à d'autres personnes qui ont rendu à la religion des services signalés.

Cette dame naquit de bons parents, à Saint-Dié, ville aujourd'hui épiscopale, en Lorraine, département des Vosges. Elle s'appelait Catherine Bard, et est connue sous le nom de *mère Mechtilde du Saint-Sacrement*, qu'elle portait en religion.

Elle résista au vœu de ses parents qui voulaient la marier, et obtint d'eux la permission de se faire religieuse à l'âge de dix-sept ans. Elle entra alors chez les annonciades de Bruyères, petite ville des environs, sous le nom de *sœur Saint-Jean l'Évangéliste*, et à vingt et un ans elle en fut nommée supérieure.

La même année, 1655, les guerres dont son pays était le théâtre l'obligèrent de quitter son couvent et de se réfugier avec ses compagnes à Commerci, où la misère et les maladies contagieuses qui affligeaient ce

pays, lui ayant enlevé plusieurs de ses religieuses, elle se réfugia de nouveau avec celles qui lui restaient à Saint-Dié, chez son père, où elle resta peu de temps, ayant été invitée par les bénédictines de Rambervillers à venir s'établir chez elles avec sa communauté. Elle y prit l'habit et adopta l'institut de ces bénédictines, en 1659, sous le nom de sœur *Mechtilde du Saint-Sacrement*.

Cette dernière communauté fut, à son tour, obligée de se réfugier, en 1640, à Saint-Mihiel.

C'est là que les religieuses lorraines reçurent les secours que leur envoyait saint Vincent de Paul par les mains des prêtres de la mission, qui, à leur retour à Paris, firent à l'abbesse de Montmartre (1) une peinture effrayante de l'état malheureux où se trouvaient les religieuses réfugiées à Saint-Mihiel, et l'engagèrent à offrir un asile dans son monastère à la mère Meehtilde, qui l'accepta. Mais dans ce changement de position, elle ne pouvait pas oublier qu'elle avait laissé ses compagnes en proie à une affreuse détresse; ce souvenir la poursuivait sans cesse et ses larmes coulaient malgré elle.

Un jour que l'abbesse de Montmartre la trouva plus triste qu'à l'ordinaire, elle lui en demanda la raison. « Hélas ! ma bonne dame, lui répondit » Mechtilde, puis-je oublier que j'ai laissé à Saint-Mihiel mes compagnes » dans le dernier dénûment, tandis que, grâce à vos bontés, rien ne » me manque ici ? — Eh bien ! lui répondit l'abbesse, faites-les venir, » et nous tâcherons de les recevoir. » Mais à peine furent-elles arrivées à Paris, qu'une dame charitable leur offrit, pour les loger, une maison qu'elle avait à Saint-Maur, à deux lieues de là, où elles se retirèrent toutes ayant pour supérieure la mère Mechtilde.

Une dame de Paris, la marquise de Mouy, venait de fonder à Caen un monastère de bénédictines, et ayant eu l'occasion de connaître la mère Mechtilde, elle ne crut pas pouvoir mieux faire que de lui offrir d'en être la supérieure. Il en coûtait beaucoup à cette dernière de quitter les compagnes de son exil, dont elle soutenait le courage. Cependant elle se décida à aller à Caen, où, quoique étrangère, elle se comporta de telle manière qu'elle gagna les cœurs de toute sa nouvelle communauté. Cependant les

(1) Cette abbesse était Marie de Beauvilliers, fille du duc de Saint-Agnan. Elle réforma cette abbaye qu'elle gouverna pendant soixante ans jusqu'à sa mort, arrivée en 1657.

événements ayant permis aux religieuses de Rambervillers de retourner dans leur maison, en Lorraine, les supérieurs obligèrent la mère Mechtilde de les suivre, au grand regret des bénédictines de Caen qui avaient su l'apprécier.

Mais notre respectable supérieure n'était pas encore au bout de ses peines. La guerre se ralluma dans la Lorraine, et une troupe de soldats vint enfoncer les portes du couvent de Rambervillers. Les religieuses en furent chassées et obligées de se réfugier de nouveau en France (1).

Paris lui-même n'était pas alors plus tranquille. La mère Mechtilde, en y arrivant avec les quatre plus jeunes de ses religieuses de Rambervillers, y trouva celles de ses anciennes compagnes qui étaient restées à Saint-Maur, et que les troubles de la Fronde avaient obligées de le quitter. A la suite des barricades que les Parisiens avaient faites dans leur ville, la cherté des vivres y était devenue excessive, et les pauvres religieuses y manquaient de tout.

Dans ces conjonctures, plusieurs dames pieuses, et, entre autres, une comtesse de Château-Vieux (2), qui avait connu la mère Mechtilde quand elle demeurait à Saint-Maur, gémissant des scandales et des profanations, suite nécessaire des guerres civiles qui désolaient Paris et les environs, conçut l'idée d'établir une communauté qui, par des prières ferventes et surtout par une adoration perpétuelle du saint sacrement, tâcherait de réparer ces maux. D'après ce projet, qui fut présenté à la mère Mechtilde, on lui offrit de faire les fonds nécessaires pour un pareil établissement, qui la mettrait, elle et ses compagnes, à l'abri de la misère où elles étaient plongées.

La digne supérieure eut quelque peine à accepter cette proposition; mais enfin elle y consentit. Il ne s'agissait plus que d'obtenir la permission des autorités civiles et ecclésiastiques. On en parla à la reine mère, qui

(1) Nous avons vu aussi, pendant la révolution de 1789, ces migrations de religieuses se traînant sur les chemins, et portant sur un matelas une d'elles qui était malade; d'autres escortant une charrette chargée de quelques effets, et marchant pieds nus dans la boue, au mois d'octobre, tandis que leurs sœurs, restées en France, étaient emprisonnées, ou mouraient sur les échafauds révolutionnaires.

(2) En 1791, un régiment suisse, du nom de Château-Vieux, s'étant révolté contre ses officiers à Nancy, où il était en garnison, périt presque tout entier dans le combat engagé pour le sonnettre; ce qui en resta fut condamné aux galères. Deux ans après, la Convention rappela ces misérables, et leur donna une fête brillante à Paris.

l'approuva, et promit de contribuer aux dépenses de cet établissement.

Enfin la paix revint. La reine se déclara elle-même la fondatrice de cette œuvre. Un contrat fut signé, et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés accorda à la mère Mechtilde, en 1633, la permission dont elle avait besoin pour conserver le saint sacrement dans sa chapelle.

Le jeune roi Louis XIV assista lui-même à l'érection de la croix sur la porte du monastère, et la mère Mechtilde, n'ayant encore que cinq religieuses, commença les exercices de l'adoration perpétuelle.

Voici les pratiques auxquelles s'obligeaient les religieuses de ce nouvel institut :

L'une d'elles, désignée par le sort, devait être continuellement, jour et nuit, pendant une heure, en adoration devant le saint sacrement. C'était comme une imitation de la psalmodie perpétuelle des Acemetes. Pendant la grand'messe conventuelle de chaque jour, une religieuse devait se tenir à genoux au milieu du chœur, une corde au cou et un flambeau à la main, pour faire au saint sacrement amende honorable des sacrilèges commis par les mauvais chrétiens, et elle devait ensuite communier elle-même. Elle passait le reste de la journée dans une retraite profonde en signe de pénitence, et mangeait seule, après les autres, à une table particulière, et en silence.

Au commencement, comme à la fin de chaque exercice, et lorsqu'elles se rencontraient, elles devaient prononcer les paroles suivantes : *Loué et adoré soit le saint sacrement de l'autel!*

Le jour de la Fête-Dieu, ainsi que tous les jeudis, elles redoublaient de ferveur pour l'auguste sacrement auquel elles dévouaient toutes leurs pensées.

Le 25 mars, jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, était chez elles une grande fête, comme étant l'anniversaire de leur établissement, en 1633.

Bien des gens dans le monde trouvèrent à redire à ces pratiques, qu'ils trouvaient poussées à l'excès et même ridicules. Mais ces bonnes religieuses qui savaient que le Sauveur avait dit à ses disciples : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini*, laissèrent au monde ses joies, et se chargèrent de pleurer ses scandales.

Plusieurs évêques voulurent avoir dans leurs diocèses des établissements semblables; mais comme la maison mère avait besoin d'un personnel assez

nombreux pour en remplir les obligations, la fondatrice eut de la peine à se rendre aux vœux des chefs de diocèses.

Le premier évêque à qui elle put fournir des sujets fut celui de Toul, en 1664. Elle y alla elle-même, accompagnée de la comtesse de Château-Vieux, et y conduisit quelques religieuses pour y fonder un établissement. Après celui-ci, on lui en demanda un second pour Rambervillers, où elle avait autrefois demeuré, et enfin un troisième pour Nancy.

En 1678, l'Adoration perpétuelle fut établie à Rouen, et en 1680, il y en eut une seconde maison à Paris. Ensuite le couvent de Caen, où la mère Mechtilde avait été autrefois supérieure, demanda, en 1685, à être agrégé à ce nouvel institut. Enfin on compte neuf établissements créés par la fondatrice elle-même. Après sa mort, il s'en fonda encore un à Bayeux, en 1701.

Toutes ces maisons ont été détruites à la révolution de 1789, et elles ont été rétablies depuis.

La mère Mechtilde mourut à Paris, en 1698, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, deux ans après M^{me} de Miramion, et deux ans avant de Rancé. C'est l'époque où ont disparu les dernières personnes pieuses, qui avaient illustré le dix-septième siècle par les services éminents qu'elles avaient rendus à l'Église.

Les constitutions de cet institut furent approuvées définitivement, en 1705, par Clément XI. L'habillement de ces religieuses est noir, comme celui de toutes les bénédictines.

Outre les maisons dont nous avons parlé et qui se sont rétablies depuis la révolution, on en trouve encore d'autres à Arras, à Avignon, à Quimper-Corentin, à Rennes et à Rodez.

Après la mort de la fondatrice de l'Adoration perpétuelle, une dame inconnue eut l'idée d'établir un couvent sur l'emplacement qu'avait occupé autrefois, à Charenton, le temple des huguenots, et d'en faire les frais. Son offre fut acceptée au commencement du dix-huitième siècle par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Le couvent et l'église furent bâtis à la place même où était le consistoire des sectaires.

Ce monastère fut donné aux religieuses de Valdosne, dont le couvent avait été détruit pendant les guerres, et elles prirent l'habit et les constitutions des bénédictines de l'Adoration perpétuelle; mais leur établissement a été détruit par la révolution, et ne s'est pas relevé.

Les amendes honorables, ou fêtes de *réparation* pour les outrages faits au saint sacrement de nos autels, étaient déjà en usage dans plusieurs paroisses de Paris, longtemps avant l'établissement de la congrégation de l'Adoration perpétuelle, dont nous venons de parler.

La plus ancienne de ces cérémonies avait commencé à Saint-Gervais, en 1274, l'année même de la mort de saint Thomas d'Aquin, qui a composé l'office de la fête du Saint-Sacrement, instituée de son temps. Les autorités ecclésiastiques et civiles avaient ordonné qu'on célébrerait à perpétuité, à Saint-Gervais, tous les vendredis, une messe particulière du saint sacrement, en réparation d'un scandale public donné à cette époque, et qu'une grande fête se ferait en outre, à la même intention, le premier dimanche de septembre, ce qui se pratique encore aujourd'hui.

Il existe aussi depuis le même temps, c'est-à-dire, dès le treizième siècle, dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, une confrérie du Saint-Sacrement, où, à certains jours, les confrères viennent passer, l'un après l'autre, une heure en adoration dans la chapelle du Saint-Sacrement, où une lampe particulière brûle continuellement. En outre, une fête de *réparation* a lieu dans la même église, ainsi que dans celle de Saint-Merry, le premier dimanche d'août, avec procession et amende honorable que prononce le célébrant, en réparation des scandales commis contre l'auguste sacrement des autels.

Je tiens ces renseignements de M. le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui a eu la bonté de me les communiquer.

FILLES DU BON-PASTEUR.

Jésus-Christ se peint lui-même sous la figure d'un bon berger qui, ayant perdu une de ses brebis, va partout chercher après elle, et l'ayant retrouvée, la ramène en triomphe sur son épaule. Il dit même que la joie du retour de sa chère brebis est aussi grande au ciel que celle qu'on y éprouve de la conservation de tout le troupeau.

C'est donc une heureuse dénomination que celle de *filles du Bon-Pasteur*, donnée à une congrégation composée de filles qui s'étaient perdues dans les sentiers du vice, et que le Bon-Pasteur a ramenées au bercail.

Nous avons déjà parlé d'un institut pareil, nommé *Notre-Dame du Refuge*, fondé par M^{me} de Ranfrain. Celui dont nous allons nous occuper, fut créé à Paris, et quelle ville renferme plus que cette Babylone, de tristes victimes de la corruption, et où il était plus urgent d'y trouver des remèdes!

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la femme qui est venue fonder à Paris cet institut de pénitentes, était, comme M^{me} de Ranfrain, étrangère à la France; comme si cette France ne pouvait pas trouver dans son sein une femme qui eût la gloire et le talent d'arracher au vice les personnes de son sexe. M^{me} de Ranfrain, fondatrice de Notre-Dame du Refuge, était Lorraine, et M^{me} de Combé, fondatrice des filles du Bon-Pasteur, était Hollandaise. Mais il est curieux de voir par quel enchaînement de circonstances cette dame, née Hollandaise et calviniste, est venue à Paris avec la mission de travailler à la réforme des mœurs chez les femmes.

M^{me} de Combé naquit à Leyde, en 1656, d'un gentilhomme hollandais, nommé Jean de Cyx, dont le père avait perdu sa fortune dans la révolution qui avait enlevé la Hollande à la couronne d'Espagne. Ayant eu occasion de connaître à Leyde un prêtre catholique, qui y exerçait en

secret les fonctions de son ministère, la jeune de Cyx prit du goût à ses instructions, ce qui déplut fort à ses parents, zélés protestants. Ils la marièrent, à l'âge de dix-neuf ans, à un gentilhomme nommé de Combé, possesseur d'une fortune assez considérable, mais d'un caractère si désagréable, que sa femme, au bout de dix-huit mois, demanda et obtint d'en être séparée.

Six mois après, son mari étant mort, il n'eût tenu qu'à elle de se remarier; mais elle préféra rester veuve, dans la crainte de s'exposer aux chances d'une union aussi mal assortie que la première.

Profitant de sa liberté, elle consentit à accompagner sa sœur et son beau-frère dans un voyage qu'ils firent à Paris. Le penchant qu'elle avait eu dans son enfance pour la religion catholique, se réveilla en respirant l'air de la France, et elle se sentait très-disposée à abjurer le calvinisme.

Une nuit, elle croit entendre, dans un rêve, une voix qui lui dit : « Levez-vous, et allez à la fenêtre : vous y apprendrez ce que vous avez » à faire. » En effet, elle se lève et va à la fenêtre au moment où un prêtre passait portant le viatique à un malade. Elle se prosterne, adore le saint sacrement, et forme le projet de se faire catholique. Son beau-frère en fut outré, l'accabla de reproches, et lui représenta que son changement de religion ne manquerait pas de lui faire perdre tout ce qu'elle avait à attendre des biens de sa famille.

Ces menaces, loin de la décourager, la raffermirent dans sa résolution, et, quoique malade par suite des désagréments qu'elle avait éprouvés, elle fit appeler un prêtre de Saint-Sulpice, pour recevoir son abjuration et lui demander le saint viatique. Dès ce moment, sa sœur et son beau-frère l'abandonnèrent et lui refusèrent tout secours; mais le vénérable curé de Saint-Sulpice se chargea de lui fournir tout ce dont elle avait besoin. Il la fit transporter dans une maison, où des filles pieuses lui prodiguèrent tous les secours possibles, et il lui fit obtenir une pension de 200 livres sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Sa santé se rétablit. Le curé de Saint-Sulpice la fit conduire à la campagne dans un couvent où elle trouva toutes sortes d'agréments, et où elle se confirma dans sa nouvelle religion.

Revenue à Paris, elle se logea dans une petite chambre, rue du Pot-de-Fer, où elle vécut seule de sa modique pension, et s'y livrant à de grandes mortifications qu'elle accompagnait de prières presque continuelles.

L'exemple qu'elle donnait aux personnes qui habitaient la même maison qu'elle, toucha la femme du principal locataire, personne fort peu dévote, qui, étant tombée malade, se convertit d'après les conseils de M^{me} de Combé, et mourut d'une manière très-édifiante.

Voici un fait bien singulier que racontent les historiens de sa vie.

Une vieille femme ayant rencontré M^{me} de Combé dans la rue, la regarda fixement et la suivit jusque dans sa chambre. M^{me} de Combé l'ayant alors invitée à lui dire ce qu'elle lui voulait. « Hélas! madame, » lui répondit la vieille femme, je vous reconnais, c'est bien vous. Dans » une de mes oraisons, j'ai vu dernièrement le Sauveur du monde entouré » de plusieurs femmes qui se jetaient à ses pieds, pour lui demander » pardon de leurs fautes, et c'est par vous qu'elles lui étaient présen- » tées. Je vous le répète, je vous reconnais et je fais serment que c'est » vous que j'ai vue. »

M^{me} de Combé fit part de cette rencontre à son confesseur, qui, de son côté, en parla au curé de Saint-Sulpice. Quelque temps après, une fille de mauvaises mœurs, touchée d'un sermon qu'elle avait entendu sur l'impureté, alla trouver le prédicateur pour l'aider à sortir de l'état où elle se trouvait. Le prédicateur la renvoya au curé de Saint-Sulpice, qui, instruit de la visite qu'avait reçue M^{me} de Combé, lui adressa cette malheureuse pour la fortifier et la diriger dans ses bonnes dispositions. Elle la reçut chez elle, et partagea avec elle son logement. D'autres filles suivirent celle-ci, et en peu de temps M^{me} de Combé se trouva avoir chez elle une petite communauté de pénitentes, dont le nombre alla toujours en augmentant.

On vit alors se développer dans cette pieuse et jeune femme un talent particulier pour ramener dans le bon chemin les malheureuses qui s'en étaient écartées. Non contente de les recevoir, elle allait au-devant d'elles, et les appelait elle-même pour leur épargner les humiliantes confessions qu'elles avaient à lui faire.

On conçoit aisément qu'avec si peu de moyens, M^{me} de Combé prenait sur elle un fardeau bien lourd en recevant toutes ces filles. Cependant, comptant sur les secours de la Providence, elle n'en refusait aucune, dût-elle aller quêter de porte en porte pour les nourrir.

Le premier secours qui lui vint lui fut apporté par une dame, qui d'elle-même lui fournit les fonds nécessaires pour louer une maison assez

spacieuse, rue du Cherche-Midi, et c'est là que fut établie la communauté du *Bon-Pasteur*.

Dans cette retraite, au milieu de ses pénitentes, elle travaillait avec elles pour gagner de quoi vivre, et un jour, se trouvant sans aucune ressource, elle courut à Saint-Sulpice se jeter aux pieds d'un autel pour implorer le secours du ciel dans sa détresse, et en se relevant, elle voit un homme inconnu qui lui met dans la mains une bourse qui contenait cinquante écus d'or.

Une autre fois, la dame qui jusque-là lui avait fourni les fonds pour payer le loyer de sa maison, ayant cessé de faire face à cette dépense, M^{me} de Combé voit entrer chez elle un envoyé de la cour, qui vient lui annoncer que le roi lui donnait une maison, que venait d'abandonner un gentilhomme huguenot, en se retirant à Genève, et de plus lui remettait une somme de 4,500 livres, pour faire à cette maison les réparations convenables.

M^{me} de Combé fut bientôt connue dans tout Paris. Il lui arriva de toutes parts des pénitentes et des secours pour les recevoir. On lui en connaissait déjà quarante, et en 1688, elle put avoir une chapelle domestique et ce qui était nécessaire pour y faire dire la messe. Enfin elle eut jusqu'à soixante et dix réfugiées.

Mais comme le bien trouve toujours des envieux, la malveillance lui suscita des ennemis qui la décrièrent comme une femme ambitieuse et revêche, qui maltraitait les filles qui se réfugiaient chez elle, et ne songeait qu'à amasser de l'argent pour l'emporter en Hollande. Ces Parisiens étaient les ancêtres de ceux qui, un siècle plus tard, accusèrent la malheureuse Marie-Antoinette d'envoyer les millions de la France à l'empereur Joseph, son frère.

Heureusement cet orage fut de courte durée. Les autorités civiles et ecclésiastiques prirent sa défense et lui rendirent justice. On trouva même que la manière dont elle gouvernait les filles qui lui étaient soumises, pouvait servir de modèle, et on vint de plusieurs villes, comme d'Orléans, d'Angers, de Troyes, de Toulouse et d'Amiens, pour copier les règlements qui étaient suivis dans son établissement. Il y avait déjà des refuges de ce genre dans les villes dont nous venons de parler, et il est étonnant qu'il n'y en eût pas encore dans Paris, où ils étaient plus nécessaires.

La discipline qu'avait établie M^{me} de Combé dans sa maison était admirable. L'union qui y régnait y était maintenue par les plus sages réglemens, et rien n'était oublié pour l'affermissement du bon ordre.

Les besoins de son établissement n'empêchaient pas la respectable fondatrice de songer aux pauvres. Elle refusa un jour d'accepter une donation considérable qu'on voulait lui faire, pour deux raisons : la première parce qu'elle ne voulait pas faire tort aux héritiers de la donatrice ; la seconde, parce qu'elle ne voulait pas mettre ses pénitentes dans le cas de pouvoir se passer de la Providence. Elle ne voulait même pas que sa maison eût des revenus fixes, au moyen d'une fondation, voulant que ses filles vécussent du travail de leurs mains.

M^{me} de Combé mourut, en 1692, à l'âge de trente-six ans, et demanda à être enterrée dans le cimetière des pauvres.

Elle avait paru à Paris après saint Vincent de Paule et toutes les pieuses fondatrices formées à son école. Mais elle était venue combler une lacune dans l'exercice de la charité chrétienne, en se dévouant au salut des pécheresses publiques, imitant en cela le Sauveur lui-même qui avait dit : *Non veni vocare justos sed peccatores.*

Les filles repenties étaient gouvernées, dans la maison du Bon-Pasteur, par des sœurs qui y étaient reçues, après deux ans d'épreuve, à l'âge de trente-trois ans. Ces sœurs avaient le même ordinaire que les pénitentes, et étaient habillées d'une manière très-modeste.

Après la mort de la fondatrice, trois maisons semblables furent fondées à Paris. Il y en a encore deux aujourd'hui, une dans la rue du Cherche-Midi, et une autre dans la rue d'Enfer, sous le nom de *filles de Saint-Thomas.*

Les femmes que renferment ces maisons sont de deux sortes : les unes venues d'elles-mêmes pour expier leurs fautes et se mettre à l'abri des rechutes ; et celles qui y sont amenées de force. Quand ces dernières sont touchées de repentir, et après qu'on s'est assuré de leurs bonnes dispositions, on les met sur le même pied que les premières, pour y être gouvernées de la même manière que les sœurs qui se sont dévouées à ce genre de service.

Il ne faut pas croire cependant qu'avant M^{me} de Combé il n'y eût à Paris aucun établissement destiné à rappeler à la vertu les femmes qui l'avaient oubliée. On y voyait, depuis l'an 1618, des religieuses appelées *madelonnettes*, fondées par un capucin du nom de Molé, frère d'un pro-

cureur général au parlement de Paris, dont la famille existe encore aujourd'hui et était connue dans l'ancienne magistrature.

Ce religieux avait acheté une maison dans le faubourg Saint-Germain, pour y recevoir les femmes qui voulaient faire pénitence de leurs désordres. Elles furent d'abord dirigées par des visitandines, et ensuite par des ursulines. Celles qui montraient un repentir sincère de leur conduite pouvaient faire des vœux solennels pour le reste de leur vie. D'autres y étaient reçues à l'épreuve et pouvaient aussi entrer en religion. Une troisième classe était composée de celles qui y étaient renfermées contre leur gré, par ordre de la police ou de leurs parents.

Ces trois classes avaient des logements séparés dans la même maison. De cette maison de Paris étaient sorties des colonies qui avaient fondé d'autres établissements à Bordeaux et à Rouen, sous le nom de *Madelonnettes*.



HOSPITALIERE DE LA FLECHE..

HOSPITALIÈRES DE LA FLÈCHE.

Cette congrégation, qu'Helyot appelle *hospitalières de Saint-Joseph*, fut un des fruits de la réaction religieuse qui vint consoler la France des profanations et des malheurs de toute espèce causés par les guerres civiles entre les catholiques et les sectateurs de Calvin, nommés *huguenots* (1). C'est à une femme pieuse de la ville de la Flèche, en Anjou, qu'en revient l'honneur. Elle s'appelait M^{lle} de La Fère, et appartenait à une famille distinguée.

Son premier dessein, approuvé par les directeurs de sa conscience, avait été de se faire religieuse, mais sa mauvaise santé lui faisant craindre que ce genre de vie ne lui conviendrait pas, elle prit le parti de rester dans l'état séculier, et de faire le bien d'une autre manière qu'en s'y obligeant par des vœux de religion.

Il y avait à la Flèche un hôpital où les pauvres étaient secourus. M^{lle} de La Fère alla y offrir ses services et voulut consacrer sa vie au soulagement de ces malheureux. C'était en l'an 1642, peu de temps avant la mort de Louis XIII.

Dans le même temps, une demoiselle de Ribeyre, ancienne fille d'honneur de la princesse de Condé (2), voulut aussi entrer en religion,

(1) J'ai lu quelque part qu'on ne connaissait pas trop l'étymologie du mot *huguenot* sous lequel on désigne en France les prétendus réformés. Je crois qu'il dérive du mot allemand *eidgenoss*, qui signifie *confédéré*, nom qu'on donna à la ligue helvétique, composée en grande partie des partisans de Zwingli.

Ainsi les ligueurs et les huguenots auraient formé en France deux liges opposées l'une à l'autre, l'une composée de catholiques, et l'autre de prétendus réformés.

(2) A cette époque, les princes de Condé étaient les premiers princes du sang. On appelait ainsi les princes d'une branche collatérale à la branche régnante, dont les membres étaient les *enfants de France*. Le premier prince de ce nom avait été Louis de Bourbon, frère d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV. La maison de Condé a été éteinte de nos jours en la personne

d'après le conseil que lui en avait donné un saint prêtre, nommé Bernard, connu sous le nom du *Pauvre Prêtre* (1). On lui proposa de se joindre à M^{lle} de La Fère; ce qu'elle fit pour s'associer aux bonnes œuvres qu'elle lui voyait faire. Une troisième fille vint bientôt les trouver pour partager leurs bonnes actions, et leur nombre s'éleva jusqu'à trente, qui formèrent une communauté d'hospitalières, auxquelles l'évêque d'Angers donna des constitutions. Aujourd'hui la ville de la Flèche est comprise dans le diocèse du Mans, et les hospitalières de Saint-Joseph y ont encore plusieurs maisons, dont deux sont autorisées par le gouvernement actuel. Dans une de ces maisons il y a même un pensionnat qui renferme un grand nombre de jeunes personnes.

D'après les constitutions des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, leur nombre devait être fixé à trente, qui se dévoueraient au service des pauvres, assistées de six sœurs domestiques ou tourières. Elles devaient choisir parmi elles une supérieure qui serait trois ans en place. Au bout de huit ans, elles étaient obligées de faire des vœux simples de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Elles s'engageaient, par un quatrième vœu, à soigner les pauvres.

Leurs vœux n'étaient pas perpétuels, mais limités, à leur choix, pour le nombre d'années qui leur conviendrait.

Leur habillement devait être modeste et de couleur noire. Les sœurs domestiques étaient habillées à peu près comme les religieuses. Mais toutes portaient au petit doigt de la main gauche une bague en argent, sur laquelle étaient gravés les noms de *Jésus, Marie, Joseph*.

du duc d'Enghien, fusillé à Vincennes en 1804. Les assassinats révolutionnaires semblent avoir été calculés sur le même plan, qui était de détruire le prince, espoir de sa branche. Le duc d'Enghien aurait propagé la branche des Condé, comme le duc de Berry devait continuer la branche aînée des Bourbons.

(1) Ce *pauvre prêtre* était *riche* en vertus. Fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, cet homme simple et détaché du monde disait à Jésus-Christ dans ses prières : « Pierre, le *premier* de vos prêtres, Seigneur, vous demandait de passer sa vie avec vous sur le Thabor. » Moi, qui suis le *dernier* de vos ministres, je vous demande de passer la mienne au pied de » votre croix, pour y souffrir et mourir avec vous »

Le cardinal de Richelieu lui avait offert plusieurs bénéfices : il n'en accepta aucun. « Mais au » moins, lui dit le cardinal, demandez-moi quelque chose que vous puissiez accepter. — Eh » bien! lui dit le pauvre prêtre, ordonnez, monseigneur, qu'on mette de meilleures planches » au tombereau, dans lequel je conduis les malheureux condamnés au supplice, pour que la » crainte de tomber dans la rue ne les empêche pas d'écouter les exhortations que je leur fais » dans le trajet de la prison à l'échafaud. »

Ces constitutions sont de l'an 1645.

Cette congrégation était à peine formée qu'il s'y présenta une femme du plus haut rang, qui demanda à y entrer.

Une princesse, Anne d'Épinoy, d'une illustre famille des Pays-Bas, après avoir été, près de trente ans, chanoinesse séculière à Mons, en Hainaut, se sentit l'envie, non-seulement de mourir au monde, mais d'y vivre inconnue, comme autrefois sainte Rosalie (1), de Sicile, et depuis, une princesse de la maison de Montmorency (2), en France.

Son père, Guillaume, vicomte de Gand, était fils de Pierre de Melun, prince d'Épinoy (3), marquis de Richebourg, baron d'Antoing, sénéchal héréditaire de Hainaut et gouverneur de Tournay.

Il venait de mourir, et sa fille, Anne d'Épinoy, dégoûtée du monde, abandonna sa patrie à l'insu de sa famille, et désirant rester inconnue, vint se cacher, sous un nom supposé, chez les dames de la Visitation, à Saumur. Mais on ne tarda pas à savoir qui elle était.

(1) Sainte Rosalie, fille d'un riche seigneur de Sicile, se retira, à l'insu de ses parents, dans une grotte voisine de Palerme, et y vécut seule jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1160. Ses reliques y furent découvertes en 1625. Cette sainte est la patronne de toute la Sicile, et y est honorée d'un culte particulier.

(2) Vers l'an 1664, disparut tout à coup une jeune fille de l'âge de quinze ans, de l'illustre famille de Montmorency, et, malgré toutes les recherches que l'on fit, on n'en eut aucune nouvelle.

Vers le même temps apparut dans les Pyrénées une jeune personne, du même âge, qui y vivait, cachée, du travail de ses mains, et ne se montrait que dans les églises du voisinage de sa retraite. Elle y était connue sous le nom de la *solitaire des rochers*, et tout porte à croire que c'était la personne qu'avait perdue la maison de Montmorency. Elle alla à Rome, en 1700, pour gagner les indulgences du jubilé. Mais depuis lors on n'eut plus de ses nouvelles, et son corps ne fut retrouvé nulle part.

M^{me} de Maintenon possédait un crucifix fait de la main de la *solitaire*, qui en avait fait présent à son confesseur.

(3) Pierre de Melun, prince d'Épinoy, avait joué un rôle dans les troubles des Pays-Bas, sous Philippe II, roi d'Espagne. Il tenait le parti du duc d'Alençon, qui était reconnu pour souverain des provinces belgiques par le parti antiespagnol, et il gouvernait la ville de Tournay en son nom. Le prince de Parme, général des troupes royales, vint mettre le siège devant cette ville, profitant du moment où le prince d'Épinoy en était absent. Mais sa femme, née comtesse de Lalaing, prit la place de son mari, et soutint le siège avec un courage héroïque. A la tête d'une faible garnison, elle ne quittait pas la brèche, y brava longtemps tous les efforts des assiégeants, et ne se rendit qu'à la dernière extrémité, en 1581.

Guillaume de Melun, vicomte de Gand, n'était pas fils de cette héroïne, mais d'Hippolyte de Montmorency, seconde femme de son père. Ainsi sa fille, Anne d'Épinoy, appartenait par sa grand'mère à cette famille de Montmorency, d'où provint la *solitaire des rochers*, qui devait, comme elle, fuir le monde sans bruit.

Forcée de chercher une autre retraite, où elle ne fût plus connue, elle demanda conseil à un jésuite qui lui indiqua les hospitalières de la Flèche. Elle partit alors sans bruit de Saumur, et alla se présenter aux hospitalières de Saint-Joseph, sous le nom de M^{lle} de La Haye. Elle s'y montra sous un extérieur fort négligé, comme une femme de basse extraction, et demanda à être admise dans la congrégation. Elle eut beau faire : son ton, ses manières distinguées et tout son ensemble révélèrent en elle une personne d'une naissance au-dessus du commun (1). Elle fut reçue, mais ne voulut jamais porter d'autre nom que celui de M^{lle} de La Haye.

Cependant quelques années après, plusieurs villes des environs, entre autres celle de Baugé, demandèrent à M^{lle} de La Fère quelques-unes de ses filles, pour fonder des établissements pareils au sien. Elle se rendit elle-même à Baugé, accompagnée de plusieurs d'entre elles, parmi lesquelles se trouvait M^{lle} de La Haye, afin de se rendre au désir des habitants de cette ville, et leur laissa cette petite colonie pour l'établissement d'un hôpital.

La famille d'Anne d'Épinoy ne manqua pas néanmoins de faire des perquisitions pour savoir ce qu'elle était devenue, et le vicomte de Gand, son frère, ayant appris qu'elle était à Baugé, vint la trouver. Il était question du partage des biens que leur père, le prince d'Épinoy, avait laissés en mourant. Trois de ses frères vinrent donc l'engager à aller avec eux à Paris pour cette liquidation. Elle les suivit, et après un séjour de deux mois dans cette capitale, elle revint à Baugé, toujours sous le nom de M^{lle} de La Haye, et employa une partie des biens qui lui étaient échus à doter magnifiquement l'hôpital de cette ville. Du surplus elle en fonda un autre à Beaufort, petite ville de 6,000 habitants, dans la même province. Ces deux établissements subsistent encore et sont autorisés par le gouvernement français dans le diocèse d'Angers.

Anne d'Épinoy passa le reste de ses jours dans l'hôpital de Baugé, et y mourut en 1679 (2).

C'est un grand et beau spectacle que celui que donnent au monde ces

(1) « Elle marche, et son port révèle une *princesse*. »

(Delille, *Énéide*, liv. I.)

(2) La maison des princes d'Épinoy, vicomtes de Gand, est éteinte aujourd'hui. Le dernier comte de Gand et sa sœur la comtesse de Gand sont morts, le premier en Espagne, et l'autre à Bruxelles, dans les premières années du siècle où nous sommes, sans avoir été mariés.

âmes privilégiées, qui l'étonnent par le mépris qu'elles font des richesses, des jouissances temporelles et de tous les avantages que procurent la fortune et la naissance, et qui, loin de se montrer au grand jour, ne cherchent qu'à se faire oublier, d'après le précepte du sage : *Ama nesciri*. C'est cet esprit qui, comme nous l'avons vu, page 54, tome 1^{er}, a conduit Carlotan dans la solitude du Mont-Cassin, et la princesse Louise, fille de Louis XV, chez les carmélites de Saint-Denis. Ces miracles de la grâce, cette vocation particulière qui saisit les élus au moment de leur naissance, sont les œuvres dont Dieu se glorifie lui-même par la bouche d'un prophète, quand il dit : *Quis hæc operatus est, et fecit, vocans generationes ab exordio? Ego Dominus.* (Isaï, 41, 4.)

Les trois premiers établissements de cet institut, savoir : ceux de la Flèche, de Baugé et de Beaufort, en Anjou, fournirent dans la suite des sujets pour en fonder d'autres à Moulins, à Laval, à Nîmes, à Avignon (1), et jusqu'à Montréal, dans le Canada. C'est dans l'hôpital de Moulins que mourut, en 1659, M^{lle} de La Fère, fondatrice de tout l'ordre qui fut approuvé, en 1666, par Alexandre VII, lequel déclara ces hospitalières véritablement religieuses, sous la règle de saint Augustin, et soumises à la clôture. Les constitutions définitives furent dressées, en 1685, par l'évêque d'Angers.

Ce qu'il y eut de remarquable dans cet institut, c'est que le dernier établissement qui accepta la clôture, fut celui qui en était le berceau, c'est-à-dire celui de la Flèche : ce qui eut lieu en 1695.

Il règne une grande union entre toutes les maisons de ces hospitalières. Lorsqu'un de leurs établissements se trouve dans la gêne, les autres viennent à son secours. Elles n'ont d'autres prières à faire que celles du petit office de la Vierge, et ne sont soumises à d'autres jeûnes qu'à ceux que l'Église impose à tous les chrétiens. Leur principale occupation est le soin des pauvres, qui forme l'objet du quatrième vœu qu'elles prononcent. Enfin, pour maintenir entre elles l'union et l'observance de leur règle, il

(1) Deux faits ont illustré, au moyen âge, la ville d'Avignon ; la construction de son fameux pont et le séjour de la cour romaine dans ses murs pendant soixante ans. Deux autres faits, bien différents, l'ont déshonorée dans ces derniers temps ; d'abord le massacre impuni de soixante victimes égorgées et entassées ensuite dans une glacière, en 1791 ; et, tout récemment, l'expulsion violente des respectables sœurs de Saint-Joseph de leur hôpital ; œuvre inconcevable des autorités de cette ville !

leur est enjoint de s'entretenir par lettres de tout ce qui concerne leurs devoirs communs.

Les femmes veuves ou célibataires qui veulent vivre en paix le reste de leurs jours, peuvent se faire recevoir parmi elles comme *sœurs associées*, sans être astreintes à autre chose qu'à des vœux simples, et à un costume modeste. Elles trouvent dans cette douce retraite une vie tranquille, à l'abri des inquiétudes qui empoisonnent l'existence de tant d'autres.

Les bons habitants de Baugé n'ont pas oublié le nom de leur bienfaitrice, Anne d'Épinoy. « J'ai ici, m'écrivait, en 1825, le sous-préfet de » cette ville, un très-bel hospice fondé par Anne de Melun, princesse » d'Épinoy, qui est enterrée dans le caveau de la communauté qu'elle y avait » instituée. Sa vie imprimée est rare et très-intéressante. »

FILLES DE SAINTE-GENEVIÈVE

ET SOEURS DE LA SAINTE-FAMILLE.

Il nous reste à parler d'une congrégation qui, comme tant d'autres, formée dans le dix-septième siècle pour l'instruction de la jeunesse et le soulagement des classes souffrantes et malheureuses, nous donnera encore l'occasion d'offrir le tableau des vertus d'une femme qui a consacré tous les instants de sa vie, et sa fortune tout entière, aux inspirations de la charité la plus héroïque.

Cette femme est M^{me} de Miramion, fondatrice principale des *filles de Sainte-Geneviève*, connues autrefois, à Paris, sous le nom de *miramiones*.

M^{me} de Miramion était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, près de Melun, diocèse de Meaux. Elle naquit à Paris, le 2 novembre 1629. Elle perdit sa mère à l'âge de neuf ans, et, à douze ans, son occupation la plus chère était de soigner les malades dans la maison de son père. Un jour que celui-ci avait réuni chez lui une assez nombreuse compagnie pour un bal, sa fille, au lieu de prendre sa part des plaisirs de cette soirée, aima mieux aller soigner un malheureux palefrenier qui se mourait, et dont elle voulut recevoir le dernier soupir.

A l'âge de seize ans, en 1645, elle épousa Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, et conseiller au parlement de Paris. Ce magistrat ne se doutait pas que les deux noms qu'il portait, devaient passer à la postérité, enregistrés, l'un par la gloire (1), l'autre par la religion (2). Il mourut l'année de son mariage, à vingt-sept ans, laissant sa femme enceinte de quatre mois et demi.

(1) Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie.

(2) M^{me} de Miramion.

M^{me} de Miramion eut une couche très-laborieuse; au milieu des douleurs qu'elle éprouvait, elle demanda avec instance à la sainte Vierge qu'au moins son enfant ne mourût pas avant d'avoir reçu le baptême. Sa prière fut exaucée, elle accoucha heureusement, et mit au monde une fille qui épousa dans la suite un maître des requêtes.

Cette jeune veuve n'avait encore que dix-huit ans, quand plusieurs partis se présentèrent pour l'épouser. Celui qui paraissait le plus empressé, était le fameux Bussy-Rabutin, qui, pour la posséder, eut l'audace d'employer un moyen que le délire de la passion pouvait seul lui inspirer : il la fit enlever et conduire à son château de Launoy, près de Sens.

Cette violence produisit en elle une telle exaspération, qu'elle en fut malade à la mort et reçut les derniers sacrements. Rabutin allait être poursuivi criminellement, mais, à la prière du prince de Condé, M^{me} de Miramion lui pardonna, à condition que de la vie il ne se présenterait devant elle (1).

Mais une aventure aussi cruelle eut pour effet de la dégoûter du monde et de lui inspirer la résolution d'y renoncer pour toujours. Elle n'eut plus d'autres désirs que de s'occuper de bonnes œuvres, en soulageant les indigents et se consacrant à l'instruction de la jeunesse de son sexe. Dès lors elle se mit à parcourir les hôpitaux pour y visiter et panser elle-même les malades. Elle fit pour cela une étude particulière de la confection et de l'application des médicaments.

Une occasion se présenta pour mettre sa charité dans tout son jour. Les troubles de la Fronde, sous la minorité de Louis XIV, avaient produit à Paris bien des calamités. Les gens riches, absorbés tout entiers dans les discordes civiles, n'avaient plus le temps de s'occuper des pauvres, qui manquaient de tout. M^{me} de Miramion vendit, pour les soulager, son argenterie et un collier d'une grande valeur, afin de pouvoir venir au secours d'un plus grand nombre de malheureux. Elle reçut et logea chez elle une communauté tout entière de religieuses, que le

(1) Bussy-Rabutin fut le Mirabeau de son temps: c'était un homme d'esprit, écrivain agréable, mais caustique et méchant. Il passa une partie de sa vie à la Bastille ou en exil dans ses terres, en expiation des pamphlets scandaleux dont il inondait le public.

C'est ainsi que de nos jours, Mirabeau avec tout son esprit, toute son éloquence et ses succès de tribune, ne fut jamais que mauvais fil, mauvais époux et mauvais citoyen. On le trouva, au donjon de Vincennes, la chambre qu'il y avait occupée et où sa femme l'avait fait enfermer.

théâtre de la guerre, établi en Picardie, avait forcées de quitter leur couvent.

Pour agrandir le cercle de ses bonnes œuvres, elle s'associa quelques filles pieuses, qu'elle forma elle-même à l'art d'instruire la jeunesse. Elle donna à cette réunion le nom de la *Sainte-Famille*, et ayant appris qu'une demoiselle Blosset avait formé à Paris, vers l'an 1656, une aggrégation pareille à la sienne, sous le nom de *filles de Sainte-Geneviève*, et dans les mêmes intentions que celles qui la guidaient elle-même, les deux fondatrices jugèrent qu'il leur serait utile de se concerter, vu l'identité de but, pour ne faire qu'une seule congrégation des deux qu'elles avaient formées.

Cette union se fit en 1665, et fut confirmée, sous le nom de *filles de Sainte-Geneviève*, par Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et ensuite par le cardinal de Vendôme, légat du saint siège.

Heureux le pays et l'époque où l'instinct du bien réunit des personnes pieuses, pour travailler en commun au salut ou au soulagement de leurs compatriotes! Mais aussi malheur au pays et à l'époque où pendant un demi-siècle on voit les méchants, poussés par l'instinct du mal, se chercher et se coaliser pour semer le trouble et la désunion dans leur patrie!

Cette union étant ainsi terminée, M^{me} de Miramion en fut nommée la supérieure et fournit 60,000 livres pour les frais de premier établissement. Elle dressa les constitutions de la nouvelle congrégation qui furent enregistrées au conseil d'État, puis au parlement de Paris, et acheta une maison sur le quai de la Tournelle pour loger ses compagnes à qui elle fournit de nouveaux fonds pour leurs dépenses. Alors cette maison fut nommée le couvent des *Miramiones*; le quai de la Tournelle reçut aussi le nom de *quai des Miramiones*.

La fondatrice passa le reste de sa vie dans cette maison. Elle y payait pour sa pension quinze cents livres, ce qui, avec les dots que ses religieuses recevaient de leurs parents, les aidait à vivre.

Ces filles ne faisaient pas de vœux. Elles récitaient en commun le petit office de la sainte Vierge. Elles allaient visiter les malades et faisaient toutes sortes de bonnes œuvres. Elles tenaient des pensionnaires, donnaient en outre des leçons gratuites aux pauvres filles, et allaient enseigner les pauvres dans les villages.

Elles recevaient aussi dans leurs maisons les femmes pieuses qui

avaient le désir d'y faire des retraites, pour partager leurs exercices de dévotion, comme cela avait lieu à Saint-Lazare, où les laïques pouvaient passer quelque temps, en y payant pension, pour y faire des retraites spirituelles et profiter des instructions qui s'y donnaient.

Telles étaient donc les occupations des filles de Sainte-Genève, dont tous les moments étaient consacrés à l'exercice des vertus chrétiennes.

La renommée du bien prodigieux que faisait, à Paris, l'établissement de M^{me} de Miramion, se répandit dans les provinces. La première ville qui demanda à s'y associer fut celle d'Amiens.

Déjà, dès l'an 1676, le curé de la principale paroisse de cette ville avait songé à établir une école pour les pauvres. A l'aide de 10,000 livres qu'il s'était procurées, il avait acheté une maison où se réunirent dix femmes pieuses, sous le nom de *la Providence*, annonçant qu'elles allaient se charger d'instruire les jeunes filles, de visiter les malades et les pauvres. Les magistrats de la ville et le roi approuvèrent ce nouvel établissement et voulurent qu'il fût uni à celui des filles de Sainte-Genève à Paris; ce qui fut exécuté en 1691.

M^{me} de Miramion alla elle-même à Amiens avec deux de ses filles, pour y établir les mêmes constitutions que celles qui étaient suivies à Paris. L'église de cette communauté d'Amiens fut bénite en 1702.

Ces sœurs de la Providence faisaient, à l'âge de trente ans, vœu de chasteté et d'obéissance, mais pas de pauvreté. Elles ne gardaient pas la clôture, et quoique ayant leur église particulière, elles assistaient les dimanches et fêtes aux offices de leur paroisse, mais dans un endroit séparé, comme les *ascètes* dans les premiers temps de l'Église.

La seconde maison de cet institut fut établie à la Ferté-sous-Jouarre, où M^{me} de Miramion alla, comme à Amiens, en 1695, pour réunir à son institut une communauté qui lui en avait fait la demande.

Malgré les dépenses considérables que lui coûtaient les bâtiments nécessaires pour loger ses filles, elle trouvait encore les moyens de soulager les malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, et de subvenir aux besoins imprévus de tous les établissements de charité de la même ville. Il lui en coûta en outre 75,000 livres pour l'achat d'une maison voisine, qu'elle réunit à la sienne, pour l'agrandir et la mettre en état de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires qui y venaient faire des retraites.

Elle y admettait même les personnes d'une fortune médiocre, qui pouvaient y passer quelques jours gratuitement, pour profiter des instructions et des exercices de piété qu'on y donnait.

Cette vertueuse femme mourut au milieu de ses filles, le 24 mars 1696, et, d'après son désir, six pauvres, au nom de tous ceux qu'elle avait nourris, portèrent son cercueil sur leurs épaules pour être enterré dans le cimetière commun.

Quatre ans après elle, en 1700, mourait aussi Rancé, le réformateur de la Trappe. Ainsi l'une était la dernière femme, et l'autre le dernier homme d'un siècle qui marquera dans l'histoire par le grand nombre de réformes ou d'établissements nouveaux qui ont consolé l'Église des pertes qu'elle avait faites dans le siècle précédent. Ce grand siècle, qui est connu sous le nom de *siècle de Louis XIV*, avait vu les réformes des feuillants de Saint-Maur et de la Trappe, la naissance des lazaristes et des établissements de charité fondés par saint Vincent de Paul, tant par lui que par les femmes pieuses qu'il dirigeait. La monarchie française était alors à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. Eh bien! ce magnifique édifice religieux et politique devait, un siècle plus tard, s'écrouler sur sa base, et couvrir de ses ruines la France tout entière.

On connaît les indignes traitements qu'ont éprouvés, de la part des révolutionnaires, les religieuses miramiones de Paris. Les mêmes furieux qui avaient égorgé les prêtres dans les prisons de cette capitale, prodiguèrent les dernières insultes aux pieuses filles qui n'allaient pas aux messes des prêtres schismatiques. Ce sont là les actes que les admirateurs des événements de 92 appellent *erreurs de la révolution*.

Malgré ce qu'en dit M. Henrion, il ne paraît pas que l'institut des filles de Sainte-Geneviève se soit rétabli depuis la révolution. L'almanach du clergé de France de l'année 1844 n'en parle nulle part, excepté dans le diocèse de Meaux, où il nomme une *communauté de Sainte-Geneviève* établie à Courpalay dans l'arrondissement de Coulommiers.

Mais cette lacune est largement remplie par une autre congrégation fondée dans le même but, et portant le nom primitif donné par M^{me} de Miramion à l'association qui était son propre ouvrage. Cette nouvelle congrégation porte donc le nom de la *Sainte-Famille*, et la fondatrice est M^{me} Jacoulet qui, à une époque où le jacobinisme semblait vouloir replacer la France sous le règne de la terreur, en 1798, eut le courage de s'associer

à Besançon avec quelques femmes pieuses pour instruire les jeunes filles, leur inspirer l'esprit de piété et leur apprendre à travailler.

Mais ce ne fut qu'en 1815 que cette réunion prit une forme religieuse et fut autorisée à faire des vœux, par lesquels elle s'engageait à l'instruction chrétienne des jeunes filles de la campagne.

En 1817, six sœurs de l'établissement de Besançon furent appelées à Amiens, pour y fonder une maison sous l'autorité de l'évêque de cette ville. Cet établissement eut le plus grand succès et envoya des colonies dans les diocèses d'Arras et de Cambrai. Enfin, en 1857, la maison de la Sainte-Famille d'Amiens fut déclarée par les autorités ecclésiastiques et civiles chef-lieu d'ordre de l'institut de la *Sainte-Famille* pour le nord de la France, comme la maison de Besançon l'était pour les établissements qui avaient eu lieu dans le midi du même pays.

Les sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens acceptent, dans les villes, des établissements pour la classe moyenne et pauvre, laissant l'éducation des classes riches aux dames du Sacré-Cœur. Elles ont des succursales dans les villages, où elles envoient une de leurs maîtresses, à qui on fournit un logement, moyennant l'obligation qu'elle s'impose d'enseigner les jeunes filles, et elles sont, sous ce rapport, très-utiles aux curés qui leur confient cette partie de leurs fonctions. Les maisons qui dépendent de celle d'Amiens sont dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne et de l'Oise.

La maison de Besançon est le chef-lieu de celles qu'on trouve dans les diocèses de Bourges et de Nevers. Ce dernier diocèse a cinq maisons de la Sainte-Famille.

Honneur à sainte Angèle qui, la première, en instituant les ursulines, a prouvé que son sexe pouvait aussi prétendre à la gloire de l'apostolat!



TRAPPISTE.

TRAPPISTES.

Parmi toutes les réformes de Citeaux, il n'y en a point eu de plus austère, ni qui ait plus édifié l'Église que celle de la Trappe. Elle a eu pour auteur le célèbre abbé de Rancé, dont nous venons de parler, et que nous allons faire connaître.

Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, d'une famille très-ancienne, naquit à Paris, le 9 janvier 1626. Ses progrès dans l'étude des belles-lettres donnèrent une haute idée de son esprit, et annoncèrent ce qu'il serait un jour. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut pourvu de plusieurs bénéfices. Il fit sa licence avec distinction, et prit le bonnet de docteur le 10 février 1654. Il fut aumônier du duc d'Orléans, et parut avec éclat dans l'assemblée du clergé, en 1655, en qualité de député du second ordre.

Personne ne possédait mieux que l'abbé de Rancé ces qualités qui rendent aimable dans le monde, et qui font briller dans les sociétés. Malheureusement il oublia ce que l'auguste caractère du sacerdoce exigeait de lui. A la vérité, ses mœurs étaient réglées; mais il vivait dans une dissipation et un faste qui, insensiblement, éteignaient en lui l'esprit sacerdotal.

Dieu, qui avait sur lui des vues de miséricorde, et qui le destinait à de grandes choses, lui ouvrit enfin les yeux sur le danger où il était. Il sentit qu'un chrétien, et, à plus forte raison, un prêtre, ne pouvait se sauver en menant une vie de plaisir; il comprit que l'usage qu'il faisait des revenus de ses bénéfices était contraire à leur destination. Il résolut donc de prendre tous les moyens possibles pour tranquilliser sa conscience, et pour se mettre dans la voie du salut. Après avoir consulté les personnes les moins capables de le flatter, il vendit son patrimoine, en

donna une partie aux pauvres, et employa le reste à d'autres bonnes œuvres. Son but était de réparer par là les dépenses superflues qu'il avait faites par le passé. Il résigna trois abbayes et deux prieurés, qu'il possédait *en commende* : après quoi, il se prépara à quitter le monde pour toujours. On voulut inutilement l'y retenir, en lui offrant la coadjutorerie de l'archevêché de Tours.

En se défaisant de ses bénéfices, il s'était réservé l'abbaye de la Trappe. Mais il avait le dessein de la posséder *en règle*. Il se retira donc à Perseigne, où il prit l'habit monastique, et fit profession le 6 juin 1664. Il alla ensuite à la Trappe, pour y établir la réforme qu'il projetait, c'est-à-dire, pour y faire observer la règle de saint Benoît dans sa pureté primitive.

Nous ne raconterons point en détail tout ce qu'il lui en coûta pour achever cette bonne œuvre. Il gouverna l'abbaye de la Trappe pendant trente-deux ans, donnant lui-même l'exemple d'une vie mortifiée à ses frères, et enchérissant sur les austérités que la règle leur prescrivait. Quatre ans avant sa mort, il pria le roi de lui donner un successeur, qu'il lui désigna, et mourut en odeur de sainteté, le 26 octobre 1700.

Il a composé plusieurs excellents ouvrages, qui ont presque tous pour objet les devoirs de la vie monastique. Nous avons plusieurs vies de l'abbé de Rancé; mais nous ferons observer que le vénérable réformateur de la Trappe n'y a pas été représenté sous tous les traits qui le caractérisent (1).

Le monastère de la Trappe était dans le Perche, département de l'Orne, dans un grand vallon, au milieu des bois. Le nombre des religieux y était considérable. Celui qui ouvrait la porte aux étrangers se prosternait devant eux, puis les conduisait dans une chapelle attenante à l'église, afin qu'ils y fissent leur prière. Il les menait ensuite au parloir, où, après leur avoir fait une petite lecture de piété, il leur recommandait le silence, et les priait d'être attentifs à ne rien dire ou faire qui pût troubler la communauté. Les hôteliers ne parlaient que quand la nécessité les y obligeait.

(1) Le dernier ouvrage de M. Chateaubriand est une *vie de Rancé*. Mais ce *chant du cygne* n'est pas le chef-d'œuvre de son auteur.

Lorsqu'un religieux était sur le point de faire profession, il écrivait à sa famille pour renoncer à tous ses biens. Sa profession faite, il rompait tout commerce avec ses amis, et même avec ses proches; et s'il se souvenait encore du monde, ce n'était que pour prier pour lui. On ne recevait rien dans le monastère, qui, sans être riche, trouvait encore le moyen de faire des aumônes considérables.

Quand l'abbé savait la mort d'un parent de quelque religieux, il le recommandait aux prières de la communauté, mais sans le désigner, et en disant en général que le père, la mère, etc., d'un des frères était mort.

Ils tenaient toujours les yeux baissés, et ne regardaient jamais les étrangers. S'ils passaient devant eux, il les saluaient par une inclination profonde. Ils gardaient entre eux un silence perpétuel. Ils ne parlaient qu'à leurs supérieurs, et ne pouvaient s'entretenir qu'en leur présence avec les étrangers. Lorsqu'ils étaient ensemble aux travaux ou ailleurs, ils ne se communiquaient leurs pensées que par signes.

Le pape Innocent III appelait le monastère de Saint-Bernard la *merveille du monde*. On pouvait en dire autant de la Trappe. La vie qu'on y menait était angélique. Il n'y avait point de spectacle plus touchant que celui qu'offrait le recueillement continuel des religieux au travail, au réfectoire et surtout à l'église. Le vénérable évêque d'Amiens, M. d'Orléans de la Motte, allait souvent voir les solitaires de la Trappe, et il entretenait un commerce de lettres avec beaucoup d'entre eux, et si ses diocésains, si Louis XV ne s'y étaient opposés, il s'y serait fait religieux. Au retour d'un voyage qu'il avait fait à ce monastère, il écrivait à un de ceux qu'il y avait vus : « Le duc d'Havré dit que le voyage que nous avons » fait ensemble à la Trappe, a fait à son âme une sorte de mal; c'est de » le dégouter de toute autre communauté, et de tout autre service divin. » Il a été charmé de tout ce qu'il a vu. » Voici comment il s'explique à un autre religieux sur l'opinion qu'il avait de la sainteté de l'abbé de cette maison : « J'exhorte et prie ce cher supérieur de faire pour lui ce qu'il » ferait pour le plus inutile de ses religieux. Je ne lui dis pas d'aimer son » prochain comme lui-même, mais de s'aimer lui-même, comme il aime » son prochain. » Ce prélat avait alors quatre-vingt-dix ans.

Le genre de vie des religieux de la Trappe était fort austère; ils n'avaient d'autre boisson que le cidre ou la bière. Les jours de jeûne, ils

avaient à diner un morceau de pain bis, avec des herbes bouillies et assaisonnées d'un peu de sel; leur collation consistait en deux onces de pain sec. Les autres jours, ils avaient à diner un potage aux herbes, une portion de légumes ou de racines, avec du dessert, c'est-à-dire, des radis ou des raves, des noix ou quelques fruits. Ils ne mangeaient ni œufs, ni poisson, et ne faisaient gras que quand ils étaient malades. Le lait et le fromage leur étaient quelquefois permis. Leur souper consistait en trois onces de pain, auquel ils ajoutaient, aux jours de grandes fêtes et durant le temps pascal, un peu de fromage et une salade.

Chaque jour, ils donnaient plusieurs heures au travail des mains, et ce travail consistait à bêcher la terre, à porter les fumiers au jardin, à faire les foins, etc. Le chœur emportait un temps considérable. Ils étaient toujours ensemble, afin de s'exciter les uns les autres par la force de l'exemple. Ils couchaient sur des paillasses piquées. Ils se proclamaient mutuellement au chapitre, et les plus petites fautes étaient punies sévèrement. Quand ils étaient à l'agonie, on les portait à l'église, où ils recevaient les sacrements, couchés sur la cendre. Ils restaient ordinairement en cet état jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'âme.

Ce qu'il y avait de plus admirable, c'est qu'une douce-sérénité était peinte sur le visage de ces pieux solitaires. Il semblait que leur joie croisait à proportion de leurs austérités.

Quand, en 1791, le clergé catholique fut proscrit en masse en France, les trappistes, obéissant au précepte divin : *Cum vos persecuti fuerint in civitate ista, fugite in aliam*, allèrent chercher sur le sol étranger un asile où ils pussent prier en paix pour ceux qui les chassaient du sol de la patrie. Ils se retirèrent, les uns en Angleterre, les autres en Amérique, en Allemagne, en Russie. Ils formèrent deux établissements considérables, l'un à la Val-Sainte, près de Fribourg, en Suisse, l'autre à Durfeld, en Westphalie. Ce dernier fut transféré, en 1824, au Mont des Olives, près Mulhausen, en Alsace; mais ils en furent chassés en 1850.

Sous l'empire, en 1811, ils s'étaient établis dans la forêt de Sénart, sur les bords de la Seine, à sept lieues au-dessus de Paris, où l'on voyait, avant la révolution, un ermitage avec une fabrique de soieries. A la restauration, ils fondèrent une maison près de Cassel, en Flandre, et une autre à l'ancienne abbaye du Gard, sur la Somme, à quatre lieues au-des-

sus d'Amiens. Mais leur plus grand établissement à cette époque fut à la Meilleraie, bourg du département des Deux-Sèvres en Poitou. Ils en ont été expulsés en 1850. Un généreux lord anglais, sir Richard Keene, les recueillit alors dans une de ses terres, et ils y fondèrent un établissement sous le nom du *Nouveau Mont-Meilleraie*. Ils ont encore cependant quelques maisons en France, comme au Gard et à Briquibec, dont nous avons parlé au chapitre des frères pontifes. Il paraît même qu'ils sont rentrés à Meilleraie.

Entre autres établissements, ils en ont un au diocèse de Besançon, autorisé par le gouvernement, comme modèle d'agriculture.

L'ordre des trappistes a été illustré, il y a quelques années, par un religieux très-connu, dom Géramb, ancien général au service d'Autriche, qui nous a laissé quelques ouvrages intéressants.

L'acquisition d'un membre aussi distingué n'a pas sauvé les trappistes de la surveillance inquiète du gouvernement français à leur égard; car une révélation faite dernièrement à la chambre des députés par le ministre des cultes, nous apprend que ces religieux viennent d'être chassés du département du Tarn.

Au récit de tant de traverses, les uns plaindront ces pauvres religieux; d'autres les mépriseront, comme des fanatiques incorrigibles. Je crois, au contraire, qu'il faut les féliciter. Ces enfants de la pénitence savent bien que les joies du monde ne sont pas leur partage. Leur élément, c'est la souffrance. Ils sont les disciples d'un maître qui leur a appris que *l'on est heureux quand on est maudit, calomnié par les hommes, et persécuté comme chrétien* (1). Lecteurs assidus des livres saints, ils y ont trouvé leurs modèles dans ces hommes (2), *qu'on a vus sur la terre, couverts des vêtements les plus vils, errant dans les déserts, sans autre abri que les cavernes et le creux des rochers, dévorés de misères; en butte aux railleries, aux mauvais traitements, et qu'un monde, qui n'était pas digne d'eux, abreuvait d'injustices et d'outrages.*

(1) Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos, mentientes propter me. *Matth.*, cap. V.

(2) Ludibria et verbera experti... Circuebant in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiiati, afflicti, quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis et in cavernis terræ. *Paul.* ad Heb., cap. II.

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre que par ces paroles de M. de Chateaubriand :

« Les trappistes ont vu tomber autour d'eux les autres ordres; ils ont » vu passer la révolution et ses crimes, Bonaparte et sa gloire, et ils ont » survécu; tant il y avait de force dans cette législation surhumaine. »



PAUVRE VOLONTAIRE EN FLANDRE.

ASSOCIATIONS PIEUSES.

Nous consacrerons ce chapitre à l'histoire de plusieurs associations composées, la plupart, de pieux laïques que l'amour du bien réunissait pour travailler en commun à leur propre sanctification, et en même temps à celle des autres; exerçant en silence les arts mécaniques, les yeux tournés vers le ciel, et trouvant encore le moyen de prélever, sur leur modique salaire, de quoi assister leurs frères malheureux.

Nous commencerons par la plus ancienne de ces associations.

PAUVRES VOLONTAIRES.

L'ordre des *pauvres volontaires*, éteint depuis longtemps, a pris naissance en Allemagne, d'après les documents les plus authentiques. Il n'était composé que de laïques : aucun prêtre ne pouvait y être admis. Il paraît que c'est vers l'an 1370 que ces religieux ont été institués; mais on ignore le nom de leur fondateur. Ce n'était que de simples artisans, qui vivaient en communauté, sous l'obéissance d'un supérieur, et qui faisaient les trois vœux ordinaires de religion, c'est-à-dire, d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Ils ne possédaient rien, et ne vivaient que du travail de leurs mains ou d'aumônes. Chacun travaillait du métier qu'il avait appris. On trouvait parmi eux des menuisiers, des charpentiers, des forgerons, etc. Ils furent réformés cent ans après leur institution, et leur règle devint très-sévère. Voici comment ils passaient la journée.

Ils se levaient en tout temps à minuit pour dire les matines; et comme ils ne savaient ni lire ni écrire, ces matines consistaient dans la récitation d'un certain nombre de *Pater* et d'*Ave*, qu'ils disaient à genoux. Ils ne priaient jamais autrement. Ils n'y avait pas même de sièges dans l'oratoire, où ils faisaient leurs prières ordinaires. Après les matines, ils

passaient deux heures en oraison mentale sur quelque sujet pieux, toujours à genoux. De là ils retournaient à leurs cellules, où ils pouvaient se livrer au sommeil jusqu'à quatre heures et demie ou cinq heures. Alors ils se levaient pour aller aux matines des chanoines, qu'ils entendaient à genoux, dans un endroit de l'église qui leur était réservé : ils y restaient trois heures en tout, pour y assister à la messe et aux heures canoniales, qui suivaient les matines. Ensuite ils retournaient chez eux pour recevoir du supérieur l'ordre d'aller au travail, ou à la quête par la ville, deux à deux.

Ils avaient coutume aussi d'aller soigner les malades, les consoler dans leurs maux et les aider à mourir saintement. Ils ne possédaient absolument rien, et ils ignoraient souvent le matin s'ils auraient de quoi diner. Après le repas, ils retournaient au travail, puis allaient aux vêpres à l'église principale. Ils y restaient une ou deux heures, et revenaient pour souper : puis venaient les complies, qui se récitaient dans l'oratoire, et étaient suivis d'une heure de méditation; après quoi, ils allaient se coucher jusqu'à minuit.

Il paraît que l'ordre des *pauvres volontaires* est passé de l'Allemagne dans les Pays-Bas. Ce qui le ferait croire, c'est que Charles le Téméraire a demandé pour eux au pape la permission d'avoir dans leur maison une chapelle avec un clocher, d'y pouvoir faire dire la messe, et d'y communier, en cas de besoin, sauf toutefois les droits des chanoines.

Pour comprendre le sens de cette clause, il faut savoir qu'autrefois le chapitre de la cathédrale avait seul le droit de porter les derniers sacrements aux malades, et que tout ce qui était nécessaire pour cela restait déposé à la cathédrale. Ce monopole a été heureusement aboli, et a fait place à l'usage aujourd'hui en vigueur.

D'après la description que quelques auteurs nous ont donnée de l'habillement des *pauvres volontaires* en Flandre, il différerait de celui des Allemands, en ce que les Flamands allaient toujours nu-pieds, sans sandales ni scapulaires, et portaient, d'une main un chapelet, et de l'autre un grand bâton au bout duquel était un crucifix. Les uns et les autres suivaient la règle de saint Augustin. Leur robe était d'un gros drap brun, et leur tête était couverte d'un capuce. Ils mangeaient toujours en commun.

Aucun monument n'indique qu'il y ait eu de ces religieux à Bruxelles. Il est même étonnant que Charles le Téméraire, dont le règne a été si

court, et absorbé par tant d'autres affaires qui l'intéressaient de plus près, ait pu descendre des hauteurs de son ambition, pour s'occuper d'une congrégation de pauvres ouvriers.

BONS FIEUX.

Les *bons fieux*, comme les pauvres volontaires, étaient aussi, dans l'origine, de pieux laïques, qui travaillaient en commun, et suivaient la règle du tiers ordre de Saint-François. Les premiers étaient au nombre de cinq, qui, sous la conduite de l'un d'eux, nommé Henri Pringuel, formèrent, en 1613, une association à Armentières, près de Lille, pour vivre en commun.

Des cinq qui composaient cette petite communauté, quatre travaillaient, et un consacrait son temps à enseigner à lire et à écrire aux enfants; car, n'en déplaise à nos modernes déclamateurs, les catholiques ont toujours mis au nombre de leurs premiers devoirs celui d'instruire la jeunesse.

Les bons fieux prirent pour habillement une robe de drap gris, liée d'une grosse corde blanche, avec un manteau de la même couleur que l'habit.

En l'année 1664, ils avaient une seconde maison à Lille, et alors ils se mirent sous la juridiction des évêques d'Arras et de Tournai, et leur soumièrent leurs statuts, que ces deux prélats approuvèrent. En 1679, ils eurent une troisième maison à Saint-Venant, diocèse de Saint-Omer.

Peu de temps après, Louis XIV leur confia la direction des hôpitaux militaires et de la marine, à Dunkerque, Berg-Saint-Winox et Ypres. Ils se trouvèrent alors avoir sept établissements, ce qui faisait, suivant eux, autant de *familles*. Tous les trois ans, ils tenaient un chapitre général de tout l'ordre, alternativement dans chaque *famille*, pour régler leurs affaires, sous la présidence de l'un des vicaires généraux du diocèse, dans lequel se tenait l'assemblée, et ils y nommaient aux emplois pour trois ans.

Quand une de leurs maisons se trouvait en détresse, les autres venaient à son secours, et ils n'avaient jamais besoin d'assistance étrangère pour faire honneur à leurs affaires. Leur esprit d'ordre et leur bonne foi pourvoyait à tout.

Leur vie était assez austère. Ils se levaient à quatre heures du matin, et récitaient en commun l'office de la Vierge. Ils travaillaient depuis la messe jusqu'au dîner, et ensuite jusqu'à vêpres, après lesquelles ils reprenaient le travail jusqu'à cinq heures, et enfin depuis six heures jusqu'à huit. Ils faisaient alors la prière et allaient se coucher.

Dans quelques maisons, il y avait une école pour les enfants. Ils prenaient même des pensionnaires, se chargeaient des fous et des jeunes gens que leur conduite déréglée faisait renfermer. Enfin ils allaient soigner les malades à domicile, et ne se refusaient à aucun service. C'est de leur utilité et de leur bonne volonté que le peuple leur avait donné le nom de *bons lieux*, qui, dans le patois de la Flandre française, veut dire *bons garçons*.

FRÈRES CORDONNIERS.

Le même siècle a vu naître deux autres associations connues sous les noms de *frères cordonniers* et de *frères tailleurs*. Le fondateur de la première fut un pieux artisan du duché de Luxembourg, nommé Henri-Michel Buch, et connu sous le nom du *bon Henri*.

Il exerçait le métier de cordonnier, et avait pris, pour modèles et pour patrons, les deux saints frères, Crépin et Crépinien, qui étant venus de Rome dans la Gaule Belgique, avec d'autres missionnaires, pour annoncer l'Évangile aux Gaulois idolâtres, travaillaient aussi du même métier, tout en catéchant les peuples, à l'exemple de saint Paul, qui, dans le cours de ses missions, travaillait encore à faire des tentes.

« Pendant son travail, Henri les avait (saints Crépin et Crépinien)
 » toujours présents à l'esprit; il se rappelait comment ils avaient travaillé
 » dans la vue de plaire à Dieu, et les moyens qu'ils avaient employés
 » pour faire connaître Jésus-Christ. Il ressentait une vive douleur toutes
 » les fois qu'il pensait que les personnes de son état, et beaucoup
 » d'autres artisans, étaient mal instruits de la religion, qu'ils vivaient
 » dans l'oubli de Dieu, et qu'ils étaient esclaves de leurs passions. Son
 » zèle lui inspira l'envie de travailler à leur conversion. Il en engagea
 » plusieurs à profiter des instructions publiques, à fuir les compagnies

» dangereuses, à prier avec ferveur, à fréquenter les sacrements, en un
 » mot, à prendre tous les moyens propres à les faire avancer dans la
 » vertu.... Il consolait les affligés, et trouvait dans sa pauvreté le moyen
 » d'assister les indigents. Souvent il lui arriva de partager ses vêtements
 » avec ceux qui étaient nus. Il ne vivait que de pain et d'eau, afin d'avoir
 » de quoi faire l'aumône. » (*Vie des Saints*, 25 octobre.)

Après avoir exercé son métier à Luxembourg, il vint à Paris, à l'âge de quarante-cinq ans. Le baron de Renti (1), seigneur riche et très-religieux, ayant entendu parler du *bon Henri*, désira le voir.

« Il fut aussi surpris qu'édifié de trouver, dans un homme du peuple,
 » tant de vertu et de connaissance des voies de Dieu. Il admira surtout
 » son courage à entreprendre et à exécuter de grands projets pour la
 » gloire de la religion. Il apprit qu'il avait le talent de convertir les jeunes
 » gens de son état, et de les faire rentrer dans les bonnes grâces de leurs
 » parents et de leurs maîtres, et qu'après les avoir ainsi gagnés, il leur
 » prescrivait des règles de conduite.... Pensant donc qu'il était plus propre
 » que personne à faire l'œuvre de Dieu, il lui proposa d'établir une pieuse
 » association, dont le but serait de faciliter la pratique de toutes les

(1) Gaspar J. R. baron de Renti, issu d'une ancienne famille d'Artois, naquit en 1611, au château de Bény, en Normandie. Il étudia au collège de Navarre, à Paris, et ensuite chez les jésuites de Caen. Donné d'une tendre piété, il voulait se faire chartreux, mais ses parents s'y opposèrent.

On le maria, à l'âge de vingt-deux ans, avec une demoiselle de Balzac, de la maison d'Entragues, dont il eut quatre enfants. Il servit avec distinction dans les guerres de Lorraine, sous Louis XIII, qui l'honora de son estime.

A l'âge de vingt-sept ans, touché des discours d'un missionnaire, il résolut de quitter le monde, et de s'adonner uniquement aux pratiques de la piété. Il communiait trois ou quatre fois par semaine, se levait à minuit, pour dire les matines et faire une heure de méditation. Uniquement occupé de son salut, et ne tenant au monde que par les soins qu'il devait à sa famille, toutes ses pensées étaient au ciel. Il offrait à Dieu son corps, son âme, sa famille, tout ce qui lui appartenait. On le voyait souvent à genoux des heures entières devant le saint sacrement, et il ne respirait que pour la sanctification de sa famille, de ses vassaux et surtout de ses enfants. Il visitait les pauvres malades dans leurs chaumières, dans les hôpitaux. Ses libéralités s'étendaient jusqu'aux galériens de Marseille, aux chrétiens esclaves chez les Barbaresques, aux missionnaires dans les Indes, aux catholiques exilés de l'Irlande ou de l'Angleterre.

Il passa ses dernières années, partie à Paris, partie à son château de Citri, au diocèse de Soissons, et mourut à Paris en 1649, à l'âge de trente-sept ans. Son corps fut exhumé, en 1658, pour être placé dans un lieu plus honorable. On le trouva tout entier et aussi frais que s'il venait de mourir.

(*Vie du baron de Renti*, par le P. S. Jure.)

» vertus parmi les ouvriers de la même profession. Il commença par lui
 » procurer le droit de bourgeoisie. Ensuite il le fit recevoir maître, afin
 » qu'il pût prendre chez lui, en qualité d'apprentis ou d'ouvriers, ceux
 » qui voudraient suivre les règlements que le curé de Saint-Paul fut prié
 » de rédiger. Ces règlements recommandaient aux personnes qui s'y
 » assujettissaient la prière fréquente, la participation aux sacrements, la
 » pratique de la présence de Dieu, l'assistance mutuelle dans les maladies,
 » le soin de soulager et de consoler les malheureux.

» Le bon Henri eut bientôt un certain nombre d'apprentis ou d'ou-
 » vriers. Ce fut avec eux qu'il fonda, en 1645, l'établissement connu sous
 » le nom de communauté des *frères cordonniers*. Il en fut le premier
 » supérieur.

» L'innocence et la sainteté de ces pieux artisans montrèrent visible-
 » ment que Dieu les avait choisis pour glorifier son nom. Ils faisaient
 » revivre en eux l'esprit des premiers chrétiens. Cette communauté donna
 » naissance, deux ans après, à celle des *frères tailleurs*. Certains artisans
 » de cette dernière profession, édifiés de la vie sainte que menaient les
 » *frères cordonniers*, et de la manière dont ils employaient leur temps,
 » prièrent le *bon Henri* de leur donner une copie de sa règle. Ils s'adres-
 » sèrent ensuite au curé de Saint-Paul, et fondèrent aussi une associa-
 » tion. » (*Vie des Saints*, 25 octobre.)

Ces deux communautés, ou associations, ont eu divers établissements en France et en Italie. Les frères se levaient à cinq heures du matin, faisaient la prière en commun, récitaient d'autres prières à des heures marquées, entendaient la messe tous les jours, gardaient le silence, qu'ils n'interrompaient que par le chant des cantiques, faisaient une méditation avant le dîner, assistaient aux offices les fêtes et dimanches, visitaient les prisonniers, les hôpitaux, et faisaient chaque année une retraite de quelques jours.

Le bon Henri mourut, à Paris, en 1666, après avoir été le modèle des plus héroïques vertus.

L'association ou secte des *frères moraves* ou *hernutes* parmi les protestants, fondée au commencement du dix-huitième siècle par le comte de Zinzendorf, paraît être une copie des *frères cordonniers*.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Les frères des écoles chrétiennes de l'enfant Jésus ont été institués, en 1678, pour l'éducation chrétienne des indigents, par le P. Barré, religieux minime, né à Amiens en 1621. Ces frères vivaient en communauté, sans s'y obliger par des vœux, et obéissaient à un supérieur. Ils tenaient chez eux des écoles gratuites pour les enfants pauvres, à qui ils enseignaient à lire, écrire, compter, et les dogmes de la religion. Ils étaient entièrement à la disposition de leurs supérieurs et toujours prêts à partir pour se rendre aux lieux que ceux-ci leur indiquaient.

Il leur était défendu, par leurs constitutions, d'aller enseigner dans les maisons particulières, ni de rien accepter de la part des parents des enfants qui fréquentaient leurs écoles. Ils ne pouvaient se livrer à aucune mortification particulière sans la permission de leurs supérieurs. Ils récitaient tous les jours l'office de la Vierge.

Tels sont les règlements, que leur avait donnés le P. Barré, leur instituteur.

A peu près dans le même temps, l'abbé De la Salle, chanoine de Reims, fondait un établissement analogue et qu'on croirait identique avec celui des frères dont nous venons de parler, en instituant aussi une association de frères des écoles chrétiennes, qui a traversé les révolutions, est venue jusqu'à nous, et se développe même aujourd'hui avec toute la vigueur de la jeunesse.

La première maison qu'eurent ces frères fut à Rouen. C'était là qu'était le grand noviciat et le chef-lieu de l'association. Leur maison de Paris jouit aujourd'hui de cette prérogative. Ils se sont aussi répandus dans la Belgique, où ils ont des établissements à Bruxelles, à Liège, à Mons, à Verviers, à Namur, etc. La maison de Namur est la principale pour la Belgique. Leur costume est absolument le même que celui des frères de l'institution du P. Barré.

L'abbé De la Salle consacra tout ce qu'il avait, son temps et sa fortune, à cet utile établissement. Il se démit même de son canonicat de Reims pour avoir plus de loisir à y employer. Avant la révolution de 1789, ces frères avaient des maisons dans presque toutes les villes de la France, où ils enseignaient gratuitement les enfants des indigents. Ils avaient même,

dans quelques-uns de leurs établissements, des pensionnats très-florissants, où ils enseignaient l'écriture, l'arithmétique et toutes les sciences qui forment les commerçants. Le peuple leur donnait différents noms. On les appelait *les frères à grands chapeaux*, *les frères à barbettes*, *les petits frères*, etc. Benoît XIII approuva cet institut, et Louis XVI leur accorda, par lettres patentes, en 1778, les prérogatives dont jouissaient les autres ordres religieux en France.

Ces frères, dispersés pendant la révolution, se sont réunis après la tempête, et ont repris leurs pieuses et charitables occupations (1).

Il fut un temps où les ennemis de tout ce qui est religieux désignaient les frères de la Doctrine chrétienne sous le nom burlesque de *frères ignorantins*. On les a laissé dire, et l'on a reconnu qu'aucune autre association n'était plus propre que celle-là pour l'éducation morale et religieuse des enfants du peuple. Aussi, en dépit de leurs détracteurs, se sont-ils multipliés d'une manière toute miraculeuse, et il n'est presque pas d'endroit, en France, où ils n'aient des établissements.

(1) Un autre chanoine de Reims, nommé Godinot, contemporain de l'abbé De la Salle, voulut aussi se rendre utile à sa patrie. Pendant une vie assez longue, il amassa en silence une grande fortune, laissant la critique s'exercer à son aise sur son compte. *C'était*, disait-on, *un vieil avare, un vieux janséniste, un Harpagon*. Quand il eut fermé les yeux, à quatre-vingt-sept ans, on trouva dans son testament qu'il léguait une somme considérable pour construire, à Reims, une fontaine publique, qui y manquait. L'opinion publique, cette *reine du monde*, eut alors à rougir d'elle-même, et s'empressa de réhabiliter la mémoire d'un homme qu'elle avait si longtemps calomnié.

TABLE DES ORDRES RELIGIEUX

COMPRIS DANS LE TOME PREMIER,

AVEC INDICATION DU PLACEMENT DES PLANCHES.

	Pages.
Instituteurs de la vie religieuse. — Saint Augustin.	1
— — — Saint Antoine et saint Paul.	2
Moines maronites et arméniens. — Patriarche maronite.	5
— — — Moine maronite.	6
— — — Religieuse maronite.	7
— — — Évêque arménien.	16.
— — — Moine arménien.	8
— — — Religieuse arménienne.	16.
Ordre de Saint Basile. — Saint Basile.	9
Moines grecs en Orient et en Occident. — Moine grec en Pologne et moine esclavon.	44
Moines de divers ordres en Orient. — Moine jacobite.	48
Religieuses de Saint Basile et studites. — Religieuse de Saint Basile.	25
Premiers ordres monastiques établis dans les Gaules avant saint Benoît. — Religieuse de saint Isidore.	28
Bénédictins. — Saint Benoît.	55
— Ancien bénédictin.	57
Congrégation de bénédictins. — Moine de Saint-Waast.	59
Ordre de Cluni. — Ancien bénédictin de Cluni.	44
Congrégation du Mont-Cassin. — Frère convers du Mont-Cassin.	55
Ordre de Cîteaux. — Moine de Cîteaux.	59
Bénédictins anglais. — Bénédictin anglais au chœur.	64
Bénédictines. — Bénédictine de Masmunster.	69
Ordre de Fontevrault. — Religieux de Fontevrault.	74
Ermites de Saint Augustin. — Augustin dans la maison.	80
Augustines. — Augustine en Flandre.	86
Augustines de différentes réformes. — Augustine déchaussée en Portugal.	91
Chanoines réguliers de Latran. — Chanoine de Latran.	96
Chanoinesse régulières de Latran. — Chanoinesse de Latran.	101
Chanoines réguliers de Windesheim. — Chanoine de Windesheim.	105
Anciens carmes. — Ancien carme.	110
Carmes réformés. — Carme déchaussé en manteau.	114
Carmélites déchaussés. — Carmélite au chœur.	120
Chartreux. — Religieuse chartreuse.	126
Ordre des Camaldules. — Camaldule.	155

TABLE DES ORDRES RELIGIEUX.

	Pages.
Ordre de Valombreuse. — Moine de Valombreuse.	140
Croisiers. — Croisier aux Pays-Bas.	146
Bernardines. — Bernardine dans la maison.	151
— Hospitalier de Burgos.	155
Ordre de Prémontré. — Chanoine prémontré en ville.	156
Congrégation du Mont-Vierge. — Religieux du Mont-Vierge.	164
Franciscains. — Saint François d'Assise.	169
Réformes diverses dans l'ordre de Saint-François. — Capucin en manteau.	175
— — — — — Capucin allant dire la messe, à Rome.	176
Clarisses et pénitents du tiers ordre de Saint François. — Clarisse.	179
Moines de Saint Sylvestre. — Général des moines de Saint Sylvestre.	186
Dominicains. — Dominicain.	189
Dominicaines. — Religieuse dominicaine.	195
Sachets. — Religieux sachel.	200
Trinitaires. — Trinitaire déchaussé.	205
— Religieuse trinitaire.	208
Ordre de la Merci. — Religieux de la Merci.	211
Ordre du Saint Sépulture. — Religieux du Saint Sépulture.	217
Ermites de divers instituts. — Ermite de Saint Paul.	225
Jésuates de Saint Jérôme. — Jésuate.	229
Hiéronimites en Espagne. — Hiéronimite en Espagne.	254
Hiéronimites en Italie. — Ermite de Saint Pierre de Pise.	259
Ordre du Mont-Olivet. — Bénédictin du Mont-Olivet.	244
Servites. — Servite.	249
Grandmontains. — Religieux grandmontains.	255
Célestins et minimes. — Célestin et Minime.	265 et 268
Ursulines. — Ursuline.	272
Antonins. — Chanoine regulier de Saint Antoine.	278
Théatins. — Religieuse théatine.	285
Ordre de Sainte Brigitte. — Brigittine.	290
Béguines. — Béguine.	295

TABLE DES ORDRES RELIGIEUX

COMPRIS DANS LE TOME SECOND,

AVEC INDICATION DU PLACEMENT DES PLANCHES.

	Pages.
Hospitaliers pontifes ou constructeurs de ponts. — Frère hospitalier de Saint-Jacques du Haut-Pas.	3
Alexiens et sœurs noires. — Alexien.	12
Ordre de Saint-Ambroise. — Religieux de l'ordre de Saint-Ambroise.	18
Congrégation de Saint-Jean de Dieu. — Religieux de la société du Bon-Jésus.	25
Annonciades. — Religieuse Annonciade.	29
Conceptionnistes. — Conceptionniste.	55
Ordre de la Visitation. — Religieuse de la Visitation.	58
Ordre de la Présentation. — Visitandine en Flandre.	43
Ordre du Verbe incarné. — Religieuse de l'ordre du Verbe incarné, en habit de cérémonie.	49
Françiscaines de Saint-Élisabeth. — Française de Saint-Élisabeth.	55
Hôtel-Dieu de Paris. — Hospitalière de l'Hôtel-Dieu à Paris.	61
Jésuites. — Jésuite.	68
— Jésuite missionnaire à la Chine.	70
Hospitalières de différents instituts. — Religieuse de la Charité.	75
Bethlémites. — Bethlémite.	81
Somasques. — Religieux somasque.	86
Oratoriens en Italie. — Prêtre de l'Oratoire en Italie.	92
— en France. — Prêtre de l'Oratoire en France.	98
Prêtres de la doctrine chrétienne. — Doctrinaire.	104
Barnabites. — Barnabite.	111
Cleres réguliers pour le service des malades. — Clerc régulier pour le service des malades.	117
— — des écoles pies. — Clerc régulier des écoles pies.	125
— — mineurs. — Clerc mineur.	128
Feuillants. — Feuillant.	135
Feuillantines. — Religieuse Feuillantine.	159
Congrégation de Notre-Dame. — Religieuse de la congrégation de Notre-Dame.	144
— de Saint-Maur. — Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.	150
Sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde. — Religieuse de Notre-Dame de la Miséricorde.	156
Lazaristes. — Congrégation des prêtres de la mission.	162
Établissements de charité fondés par saint Vincent de Paul. — Sœur de la charité de Saint-Vincent-de-Paul.	169

	Pages.
Genovéfains.	173
Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.	181
Filles du Bon-Pasteur.	187
Hospitalières de la Flèche. — Hospitalière de la Flèche.	193
Filles de Sainte-Genève et sœurs de la Sainte-Famille.	199
Trappistes. — Trappiste.	203
Associations pieuses. — Pauvre volontaire en Flandre.	211

FIN DE LA TABLE DES ORDRES RELIGIEUX CIVILS.



87- B9671





